

DARA

*Documents
d'Archeologie
en Rhône-Alpes
et en Auvergne*



ESPACES MONASTIQUES RURAUX EN RHÔNE-ALPES

sous la direction de
Jean-François Reynaud

avec
Marcel Pacaut et Michel Wullschleger

Espaces monastiques ruraux en Rhône-Alpes

Jean-François Reynaud (dir.)

Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 2002
Date de mise en ligne : 2 juin 2016
Collection : DARA
ISBN électronique : 9782916125398

Édition imprimée
ISBN : 9782951614529
Nombre de pages : 208



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

REYNAUD, Jean-François (dir.). *Espaces monastiques ruraux en Rhône-Alpes*. Nouvelle édition [en ligne]. Lyon : Alpara, 2002 (généré le 09 juin 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/1880>>. ISBN : 9782916125398.

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2016. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

© Alpara, 2002
Conditions d'utilisation :
<http://www.openedition.org/6540>

Dans des cadres géographiques et historiques très diversifiés, les couloirs, plaines, collines et montagnes de l'actuel espace rhônalpin ont accueilli au Moyen Âge un grand nombre d'abbayes des principaux ordres religieux. Ces abbayes et d'autres, plus lointaines, ont multiplié les prieurés, mettant en place de véritables réseaux. Cet ouvrage s'attache à décrire l'implantation, au sens large du terme, de ces établissements monastiques, leurs moyens de subsistance et leur aspect monumental. Sous la direction magistrale de Marcel Pacaut, récemment disparu, le premier exposé traite de l'installation, du développement du monachisme et de ses fonctions religieuses. Michel Wullschleger a coordonné l'analyse des modes d'insertion des communautés monastiques dans le monde et la société de leur temps. Jean-François Reynaud a assumé la direction générale de l'ouvrage et s'est spécialement impliqué dans l'étude de l'architecture et des fonctions des bâtiments religieux, communautaires et utilitaires.

SOMMAIRE

Remerciements

Introduction

Jean-François Reynaud et Joëlle Tardieu

Première partie

Le monachisme comme institution religieuse

Marcel Pacaut, Jean-François Reynaud, Paul Cattin, Michel Rubellin, Elisabeth Sirot, Christiane Boekholt, Denise Riche, Joëlle Tardieu et Cécile Treffort

Définitions

Les sources

Installation et développement du monachisme

La fin du Moyen Âge et l'époque moderne

Les fonctions religieuses

Deuxième partie

Pouvoirs, vie économique

L'insertion dans le monde

Michel Wullschleger, Jean-François Reynaud, Emmanuelle Vernin, Joëlle Tardieu, Cécile Coste, Paul Cattin, Denise Riche, Philippe Thirion, Stéphanie Hurtin, Giney Dehent, Valérie Viscusi, Pascale Réthoré, Pascale Sarazin et Sabine Sorin

La vie politique

La vie économique

Troisième partie

Les bâtiments

Architecture et fonction

Jean-François Reynaud et Emmanuelle Vernin

Approche archéologique

Les abbayes

Les prieurés

La maison du prieur, du palais au manoir

Les bâtiments utilitaires

Conclusion

Jean-François Reynaud et Michel Wullschleger

Glossaire

Bibliographie

Abreviations

Index

Crédits illustrations

Remerciements

- 1 Nos remerciements vont d'abord aux chercheurs de l'ERA 26 et de l'UMR 5648 du CNRS, aux étudiants d'histoire de l'art et archéologie de l'Université Lumière-Lyon 2, et à ceux qui ont participé aux recherches, en particulier aux monographies et aux séances de travail durant les nombreuses années de maturation du projet, même s'ils n'ont pas rédigé de chapitre ou de notice. V. Arquillère, B. Bertholon, C. Biot, C. Buellier, R. Colardelle, D. Kahn, C. Fond, F. Emptoz, M. Goy, C. Jung, M. Leblanc - Langara, E. Marguet, S. Mathias, Ch. Mazard, N. Meynet, A. de Montjoye, V. Monnoyeur-Roussel, I. Montchal, J-L. Mordefroid, B. Perrin, J. Reymond, C. Ronco. B. Saint-Jean-Vitus, V. Salvador, L. Sunyach. Nous sommes reconnaissants à I. Patron, C. Treffort et E. Vernin qui ont assumé la lourde tâche de la création du fichier des sites et de l'enregistrement des fiches, à J-B. Houal pour la préparation de certaines cartes et surtout à G. Macabéo qui a repris toute la documentation graphique. L'initiateur de la recherche au sein du ministère de la Culture a été J. Lasfargues alors directeur des Antiquités historiques qui nous a poussé à inscrire nos travaux dans le cadre du programme H16 du ministère de la Culture et de la Communication. Nos remerciements vont ensuite aux conseils généraux des huit départements de la région qui ont soutenu financièrement nos travaux (recherches monographiques, établissement de fiches et gestion des fichiers).
- 2 La publication de cet ouvrage a été rendue possible par le soutien financier de plusieurs départements, en particulier de la Drôme, de l'Ardèche, de l'Ain, de l'Isère, de la Haute-Savoie et du CNRS (UMR 5648). Par l'apport du Service régional d'archéologie en la personne de Ph.Thirion qui a revu les textes et assuré la cohérence d'ensemble, et par la prise en charge de l'ALPARA et de son président L. Blanchard.
- 3 Le professeur Marcel Pacaut nous a quitté peu de temps après avoir rédigé la première partie de cet ouvrage. Parmi les auteurs qui ont participé à la publication, certains se souviennent avec émotion de ses cours à la Faculté des Lettres de Lyon, et tous s'associent pour exprimer ici leur reconnaissance.

Introduction

Jean-François Reynaud et Joëlle Tardieu

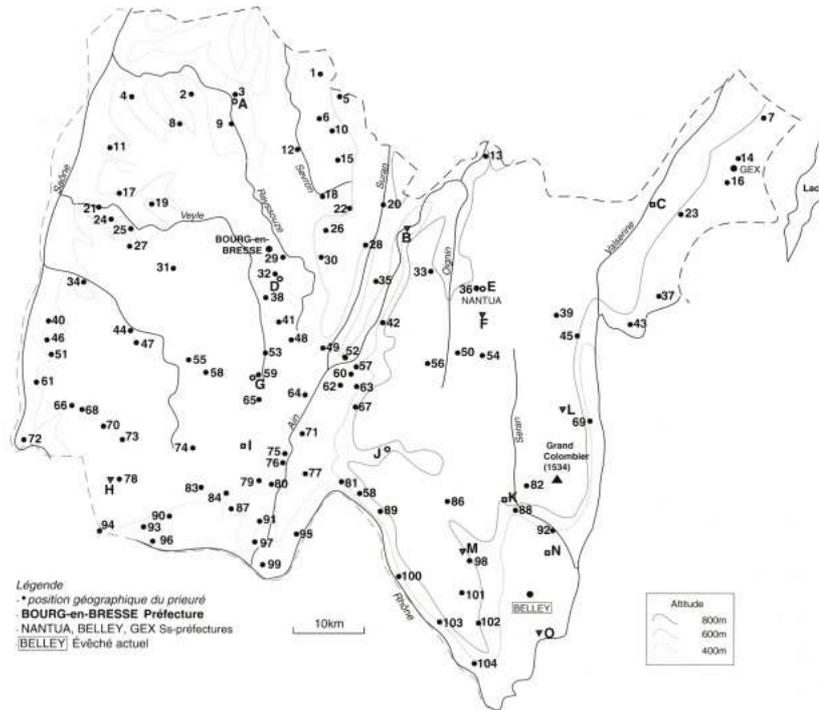
- 1 Cette étude des communautés monastiques de la région Rhône-Alpes est le résultat d'une dizaine d'années de travail dans le cadre d'un programme de recherche du Ministère de la culture et du CNRS (ancienne ERA 26 et UMR 5648). Le souhait du Service régional de l'archéologie étant d'insérer les interventions archéologiques sur les édifices religieux dans un véritable programme, nous avons élaboré une recherche qui comportait une étude exhaustive des prieurés ruraux* dans les huit départements de la région ; prieurés dont le nombre dépassa très vite notre disponibilité, même si, comme le titre l'indique, seuls les sites en milieu rural furent pris en compte. Notre souci d'exhaustivité eut au moins un avantage, aucun département ne fut laissé à l'écart. Une étude des abbayes et monastères fut également mise en place en fonction des interventions de la Conservation régionale des monuments historiques et des Services départementaux de l'Architecture et du Patrimoine. Enfin l'aide financière de la région explique le choix du cadre géographique qui a pour seule justification l'aspect administratif et financier.
- 2 Les moyens mis en œuvre ont été de trois ordres : l'établissement d'une base de données, la recherche d'archives et le travail sur le terrain. Nous avons commencé par un recensement des prieurés : la constitution de fiches nous a donné une connaissance approfondie du terrain dans les huit départements concernés, même si l'inventaire n'a porté que sur près de 400 sites sur 600 environ. Ces fiches ont servi à l'élaboration de huit cartes où figurent, par département, les prieurés bénédictins (y compris les prieurés-cures*), les abbayes bénédictines, cisterciennes et les chartreuses, les établissements urbains étant exclus ainsi que les communautés canoniales (**fig. 1 à 8**).
- 3 Les études sur le terrain supposent bien évidemment le recours aux archives. Certes il faut distinguer les études historiques où le chercheur analyse des sources non connues ou négligées (recherches sur Mazan, Soyons ou sur les domaines cisterciens et cartusiens) et les inventaires où l'on se contente de rappeler des sources déjà inventoriées et analysées et où l'accent est plutôt mis sur les documents récents accessibles aux non-spécialistes de paléographie. Ces sources sont le plus souvent départementales, mais l'origine de la maison-mère oblige aussi le chercheur à des consultations dans des archives hors de la région. Parmi les documents les plus utilisés, à partir du XIV^e s. essentiellement, citons

les visites pastorales et les visites des représentants de l'abbaye-mère. Les descriptions sont rapides et concernent surtout l'état général des bâtiments, les réparations à effectuer et l'occupation des lieux et il est souvent très difficile de faire le lien avec la disposition actuelle des lieux.

- 4 L'apport de l'archéologie a été primordial, ces vingt dernières années, pour comprendre les édifices religieux, pourtant a priori assez bien conservés et plus étudiés que d'autres. En fait quand la disparition est totale et que le souvenir n'est gardé que par un toponyme ou encore quand ne subsistent que des ruines, la recherche commence par la prospection sur le terrain. Dans certains cas le site n'est retrouvé qu'à l'occasion de prospections systématiques comme pour l'autoroute de Valence à Grenoble pour le prieuré de Beaulieu (Isère) ou pour le TGV Lyon-Méditerranée avec le double inconvénient de bâtiments ayant laissé peu de traces et celui de l'aire d'intervention qui passe souvent à côté de l'essentiel de l'édifice. La prospection donne aussi des résultats sur le terrain pour la recherche des carrières anciennes (Bugey, Tricastin).
- 5 En fait, on se rend compte que le sous-sol de nos églises a rarement fait l'objet d'investigations archéologiques, si l'on excepte quelques sauvetages, mais qu'en revanche il a été souvent détruit à l'occasion de travaux, comme l'installation de canalisations de chauffage ou de conduits divers encastrés dans les murs ou de drains et de reprises en sous-œuvre ; autant d'opérations qui font disparaître les liaisons avec le contexte général de l'édifice. De plus, on ne connaît pas de fouilles d'habitat déserté où un prieuré ait fait partie des secteurs étudiés, sauf peut-être sur les tracés récents du TGV Méditerranée.
- 6 L'essentiel des opérations archéologiques sur les édifices religieux a donc été lié à des travaux de restauration menés par la Conservation régionale des monuments historiques. Pendant longtemps, celle-ci a privilégié le monument en élévation et son aspect esthétique, alors que les travaux réalisés dans ce cadre sont l'occasion d'un renouvellement de la recherche, de possibilités nouvelles de comparaison et d'établissement de typologies. En région Rhône-Alpes, une bonne entente avec la Conservation des monuments historiques a permis d'effectuer des études archéologiques plus sérieuses, comme à Cruas, Meysse, Saint-Romain-le-Puy, Villette-sur-Ain. Saint-Laurent de Grenoble ou Salaise-sur-Sanne. Les fouilles programmées sont toutefois restées rares et les interventions archéologiques limitées le plus souvent à des sauvetages programmés très partiels.
- 7 Le point de départ des études étant souvent la restauration d'un édifice et non le souci d'une recherche scientifique synthétique, la problématique fut difficile à élaborer. Dans le cadre de l'Université, des travaux de maîtrise et des DEA ont pu être menés à bien, en général sur l'inventaire des prieurés dans une petite région. La problématique est donc venue de la réflexion sur notre documentation : de la fiche, nous sommes passés à des questions portant sur les bâtiments, leur architecture et leur décor, mais aussi sur l'histoire, sur les origines des communautés et sur leur fonctionnement. Là encore nous avons essayé d'être aussi complets que possible et d'aborder tous les aspects du problème, qu'ils soient religieux, politiques, économiques ou architecturaux en essayant bien sûr de voir si notre région présentait des caractères originaux. Même si notre effort a porté surtout sur les grandes périodes du monachisme médiéval, nous avons essayé de ne pas négliger l'évolution des fonctions religieuses, des revenus aussi bien que des sites dans la longue durée. Les thèmes plus particulièrement développés concernent donc la création des communautés monastiques et la constitution de réseaux de dépendances. Très vite sont apparues des différences inhérentes à l'origine des maisons-mères, au rôle des

évêques et de l'aristocratie à l'époque considérée ; l'originalité de la région venant de l'ancienneté du monachisme et de la vigueur du mouvement lors de l'âge d'or des communautés (XIe-XIIIe s.). La fonction religieuse des moines en milieu rural et en particulier l'appel lancé aux grandes abbayes pour gérer des paroisses et s'occuper de la *cura animarum* a également retenu notre attention. Là encore tout dépend de la politique des évêques, de celle de la maison-mère, alors qu'a priori les moines n'ont pas vocation à s'occuper des paroisses. Le thème des sépultures monastiques n'a pu trouver toute son ampleur pour des raisons de circonstance, mais les principes de base ont pu être posés. Les aspects politiques ont été abordés, en particulier les liens entre la propriété ecclésiastique et le monde féodal ainsi que tout le problème des fortifications, que le site ait eu en même temps des fonctions religieuses et féodales ou que la fortification soit tardive et conjoncturelle. Enfin l'aspect économique a été longuement traité en fonction de recherches en cours portant surtout sur les abbayes cisterciennes et sur les chartreuses, et de façon à montrer l'évolution assez rapide vers des modes d'exploitation non prévus au départ, comme le fermage ou l'arrentement, avec un parallèle intéressant à faire entre le nombre des moines et les revenus d'un prieuré ou d'une abbaye. Enfin, l'aspect archéologique étant à l'origine de la constitution de notre équipe, une grande partie de nos efforts a porté sur les analyses d'élévation, effectuées le plus souvent de façon sommaire, parfois aussi en faisant appel à des moyens plus lourds, en général réservés à l'étude du sous-sol. Se sont posées les questions sur l'adaptation des constructions à la fonction, qu'il s'agisse de lieux de culte, de bâtiments communautaires, ou de bâtiments utilitaires, parmi lesquels des édifices que l'on redécouvre actuellement, comme les granges monastiques. Là encore en essayant de distinguer entre les communautés en fonction de leur vocation, et sans oublier la fortification des églises ou des ensembles monastiques en raison des difficultés politiques ou la transformation de l'habitat monastique au moins partiellement en maison-noble. Une autre question posée aux archéologues fut celle de l'évolution des grandes tendances stylistiques dues soit à l'influence des maisons-mères, soit aux traditions régionales. Enfin nous avons pu, grâce à des recherches archéologiques plus lourdes, retracer l'évolution de quelques prieurés ou abbayes, depuis les origines carolingiennes jusqu'à nos jours. Malheureusement, et pour des raisons d'opportunités, nos monographies ont porté surtout sur les églises et n'ont touché les bâtiments communautaires qu'à Bouchet, Charlieu, Etoile-sur-Rhône, Manthes, Part Dieu, Pierre-Châtel, Pouilly-les-Feurs, Pommiers et Salaise-sur-Sanne.

1- Répartition des abbayes et prieurés dans le département de l'Ain



▼ CHARTREUSE

○ ABBAYE BÉNÉDICTINE

□ ABBAYE CISTERCIENNE

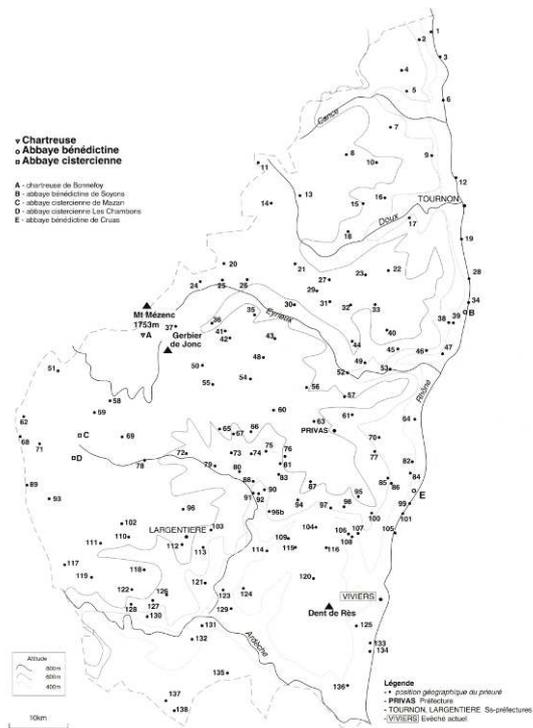
- A - chartreuse de Montmerle
- B - chartreuse de Sélignat
- C - abbaye cistercienne de Chézery
- D - abbaye bénédictine de Seillon
- E - abbaye bénédictine de Nantua
- F - chartreuse de Meyriat
- G - abbaye bénédictine d'Ambronay
- H - chartreuse de Poiteins
- I - abbaye cistercienne de La Chassagne
- J - abbaye bénédictine de Saint-Rambert
- K - abbaye cistercienne de Saint-Sulpice
- L - chartreuse d'Arvières
- M - chartreuse de Portes
- N - abbaye cistercienne de Bons
- O - chartreuse de Pierre-Châtel

LES PRIEURÉS BÉNÉDICTINS

- 1- Domsure
- 2- Saint-Jean-sur-Reyssouze
- 3- Montmerle (1210)
- 4- Chevroux
- 5- Coligny
- 6- Pirajoux
- 7- Divonne
- 8- Marsonnas
- 9- Jayat
- 10-Villemotier
- 11- Feillens
- 12- Marboz
- 13- Arbent
- 14- Cessy
- 15- Cuisiat
- 16- Prevessin
- 17- Saint-André-de-Bagé
- 18- Meillonas
- 19- Gréziat
- 20- Chavannes-sur-Suran
- 21- Pont-de-Veyle
- 22- Treffort
- 23- Pouilly
- 24- Saint-André d'Huiriat
- 25- Biziat
- 26- Jasseron
- 27- Saint-Trivier
- 28- Villereversure (D)
- 29- Brou
- 30- Ceyzeriat
- 31- Neuville-les-Dames
- 32-Seillon (1178)
- 33- Mornay
- 34- Cesseins ?
- 35- Buenc
- 36- Nantua
- 37- Asserans
- 38- Longchamp
- 39- Ardon
- 40- Guerreins
- 41- Montfavray
- 42- Ménestruel
- 43- Leaz
- 44- Athaneins(Baneins)
- 45- Villes
- 46- Francheleins
- 47- Saint-Christophe
- 48- La Tranclière (D)
- 49- Druillat
- 50- Lantenay
- 51- Lurcy
- 52- Oussiat
- 53- Dompierre
- 54- Brenod
- 55- Marlieux
- 56- Saint-Jérôme (D)
- 57- Jujurieux
- 58- Chatenay
- 59- Montfavrey
- 60- Saint-Jean-Le-Vieux
- 61- Grelonges
- 62- Ambronay
- 63- Merland
- 64- Villette
- 65- Chalamont
- 66- Sainte-Euphémie
- 67- Saint-Germain
- 68- Montberthoud

69- Anglefort
70- Ligneux
71- Château-Gaillard (D)
72- La Bruyère
73- Monthieux
74- Bririeux
75- Villieu
76- Mollon (D)
77- Leyment
78- Mionnay
79- Bourg-Saint-Christophe
80- Méximieux
81- Lagnieu
82- Talissieu
83- Jailleux
84- Pizay
85- Saint-Sorlin
86- Ordonnaz
87- Bressolles
88- Belmont
89- Villebois
90- Saint-Romain-de-Miribel
91- Saint-Jean-de-Niost
92- Ceyzerieu-Saint-Ennemond
93- Beynost
94- Rillieux
95- Marcilleux
96- Thil
97- Saint-Maurice-de-Gourdans
98- La Burbanche
99- Arbent
100- L'île-sous-Quirieux
101- Innimont
102- Conzieu
103- Lhuis
104- Saint-Benoît-de-Cessieu

2 - Répartition des abbayes et prieurés dans le département de l'Ardèche



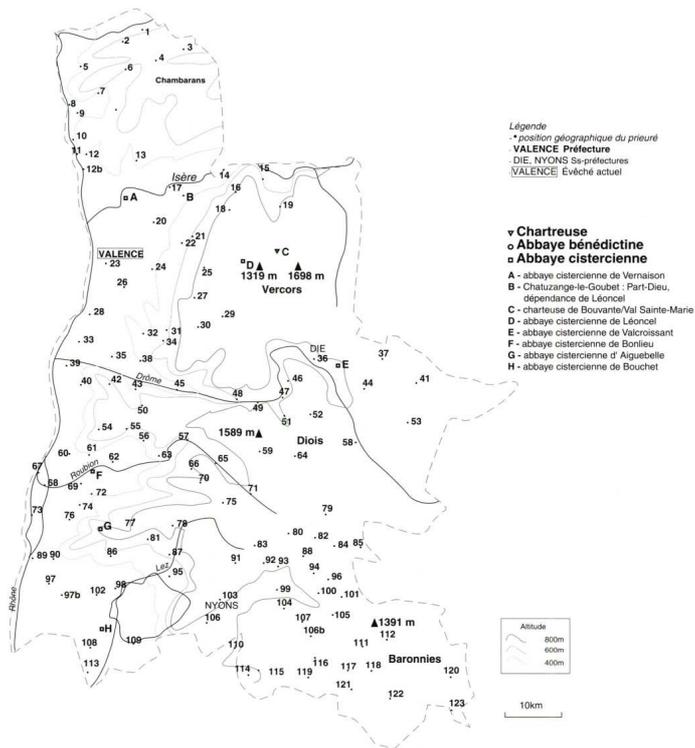
LES PRIEURÉS BÉNÉDICTINS DE L'ARDÈCHE

- 1- Limony (Chaise Dieu)
- 2- Charnas (Saint-Claude)
- 3- Serrières (Ile-Barbe)
- 4- Peaugres (Cluny)
- 5- Andance (Chaise-Dieu)
- 6- Saint-Cyr (Saint-Chaffre)
- 7- Quintenas (Saint-Claude)
- 8- Veyrines, com. Saint-Symphorien-de-Mahun (Saint-Chaffre)
- 9- Eclassan (Saint-Chaffre)
- 10- Préaux (Chaise-Dieu)
- 11- Saint-André-en-Vivarais (Saint-Chaffre)
- 12- Vion (Saint-Martin-d'Ainay)
- 13- Lafarre (Saint-Chaffre)
- 14- Rochepaule, com. de Saint-Agrève (Chaise-Dieu)
- 15- Bozas (Cluny)
- 16- Colombier-le-Vieux (Prieuré conventuel de l'île de Saint-Vallier/Saint-Ruf)
- 17- Saint-Barthélémy-le-Plain (Saint-Chaffre)
- 18- Empurany (Chaise-Dieu)
- 19- Mauves (Cluny)
- 20- Saint-Julien-Boutières (Saint-Chaffre)
- 21- Désaignes (Saint-Martin d'ainay)
- 22- Saint-Sylvestre (Cruas)
- 23- Gilhoc-sur-Ormèze (Cruas)
- 24- Chanéac (Pébrac)
- 25- Saint-Martin-de-Valamas (Saint-Chaffre)
- 26- Saint-Jean-Roure (Saint-Chaffre)
- 27- Macheville, com. de Lamastre (Saint-Chaffre)
- 28- Cornas (Saint-Chaffre)
- 29- Mounens, com. de Saint-Basile (prieuré conventuel de Macheville)
- 30- Saint-Julien-Labrousse (Saint-Chaffre)
- 31- Saint-Appolinaire-de-Rias (Cruas)
- 32- Châteauneuf-de-Vernoux (inconnue)
- 33- Boffres (Cruas)
- 34- Saint-Péray (Chaise-Dieu)
- 35- Aric, com. Le Cheylard (Chaise-Dieu)
- 36- Arcens (Saint-Chaffre)
- 37- Borée (Saint-Chaffre)
- 38- Toulaud (Soyons)
- 39- Saint-Martin, com. de Toulaud (Soyons)
- 40- Vernoux-en-Vivarais (Cruas)
- 41- Mariac (Saint-Chaffre)
- 42- Accons (Saint-Chaffre)
- 43- Saint-Christol (Chaise-Dieu)
- 44- Chalancon (Saint-Chaffre)
- 45- Saint-Julien-le-Roux (inconnue)
- 46- Gilhac, com. de Gilhac et Buzac (Soyons)
- 47- Saint-Georges-les-Bains (Cluny)
- 48- Saint-Genest-Lacamp (Saint-Chaffre)
- 49- Saint-Michel-de-Chabrilanoux (Cruas)
- 50- Dornas (inconnue)
- 51- La Chapelle-Graillose (Saint-Chaffre)
- 52- Saint-Sauveur-de-Montagut (Saint-Chaffre)
- 53- Saint-Fortunat-sur-Eyrieux (Cruas)
- 54- Saint-Julien-d'Orcival, com. de Marcols-lesEaux (Chaise-Dieu)
- 55- Mézilhac (Saint-Chaffre)
- 56- Saint-Pierreville (Chaise-Dieu)
- 57- Saint-Étienne-de-Serre (inconnue)
- 58- Cros de Géorand (Chaise-Dieu)
- 59- Saint-Cirgues-en-Montagne (inconnue)
- 60- Saint-Julien-du-Gua (Chaise-Dieu)
- 61- Pranles (Chaise-Dieu)
- 62- Lespéron (Saint-Guilhem-le-Désert)
- 63- Pourchères (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 64- Rompon, (com. de Le Pouzin)
- 65- Aizac (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 66- Genestelle (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 67- Antraigues-sur-Volane (Saint-Chaffre, Le Monastier)

- 68- Concoules (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 69- Montpezat-sous-Bauzon (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 70- Coux (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 71- Saint-Alban-en-Montagne (Prieuré de Langogne, dépendance de Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 72- Meyras (Chaise-Dieu)
- 73- Asperjoc (Chaise-Dieu)
- 74- Saint-Andéol-de-Vals (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 75- Conchis, com. Saint-Michel-de-Boulogne (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 76- Saint-Étienne-de-Boulogne (Chaise-Dieu)
- 77- Saint-Clair, com. de Privas (Prieuré de Rompon, dépendance de Cluny)
- 78- Thueyts (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 79- Nieigles, (com. de Lalevade d'Ardèche et Pont de Labeaume (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 80- Vals-les-Bains (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 81- Saint-Julien-du-Serre (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 82- Saint-Bauzile (Chaise-Dieu)
- 83- Vesseaux (Chaise-Dieu)
- 84- Saint-Vincent-de-Barrès (Cluny)
- 85- Saint-Martin-le-Supérieur, com ; de Saint-Martin-sur-Lavezon (Cruas)
- 86- Saint-Martin-l'Inférieur, com. de Saint-Martin-sur-Lavezon
- 87- Saint-Laurent-sous-Coiron (Pébrac)
- 88- Ucel (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 89- Laveyrune (Prieuré de Langogne)
- 90- Saint-Privas (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 91- Saint-Laurent d'Aubenas, com. d'Aubenas (Chaise Dieu)
- 92- Saint-Croix-d'Aubenas, com. d'Aubenas (Chaise Dieu)
- 93- Saint-Laurent-les-Bains (Prieuré de Langogne)
- 94- Lussas (Cruas)
- 95- Sceautres (inconnue)
- 96- Prunet (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 96b- Lavilledieu
- 97- Saint-Jean-le-Centenier (Chaise-Dieu)
- 98- Saint-Pons (Pébrac)
- 99- Meysse (Cruas)
- 100- Aubignas (Cruas)
- 101- Notre-Dame-des-Fonts, com. de Rochemaure (Cluny)
- 102- Dompnac (Pébrac)
- 103- Chassiers (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 104- Villeneuve-de-Berg (Cruas)
- 105- Le Teil (Cruas)
- 106- Saint-Martin d'Alba (Prieuré de SaintMarcel-les-Sauzet)
- 107- Saint-Pierre d'Alba (Saint-Médard)
- 108- Saint-Philippe-d'Alba (Pont-Saint-Esprit)
- 109- Voguë (Pont-Saint-Esprit)
- 110- Notre-Dame-de-Chabreilles, com. de Beaumont (inconnue)
- 111- Sablières (inconnue)
- 112- Sanilhac (Cruas)
- 113- Montréal (inconnue)
- 114- Saint-Maurice d'Ardèche (Lavilledieu)
- 115- Sauveplantade, com. de Rochechouart (Cruas)
- 116- Saint-Andéol-de-Bourlenc (inconnue)
- 117- Montselgues (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 118- Saint-André-Lachamp (inconnue)
- 119- Thines, com. de Malarce-sur-la-Thine (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 120- Saint-Maurice-d'Ibie (Sainte-Foy-de-Conques)
- 121- Rosières (Pont-Saint-Esprit)
- 122- Fauçères (Prieuré de Langogne)
- 123- Labeaume (inconnue)
- 124- Ruoms (Cluny)
- 125- Saint-Montant (Saint-Médard)
- 126- Lablachère (inconnue)
- 127- Saint-Genest-de-Beauzon (Prieuré de Langogne)
- 128- Payzac (Prieuré de Langogne)
- 129- Saint-Alban-sous-Sampzon, com. de Saint-Alban-Auriolles (inconnue)
- 130- Les Assions (inconnue)
- 131- Grosplierre, com. de Comps et Grosplierre (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 132- Saint-Prix-de-Comps, com. de Comps et Grosplierre (Saint-Chaffre, Le Monastier)
- 133- Notre-Dame-de-Cousignac, com. de Bourg-Saint-Andéol (Prieuré de SaintJulien-du-Colombier)
- 134- Saint-Ferréol, com. de Bourg-Saint-Andéol (Prieuré de Saint-Julien-du-Colombier)

- 135- Vagnas (Cruas)
- 136- Saint-Marcel-d'Ardèche (Prieuré de Notre-Dame-de-Chalon)
- 137- Saint-André-de-Cheyseilles (inconnue)
- 138- Saint-Paul-de-Tartas (Saint-Chaffre, Le Monastier)

3- Répartition des abbayes et prieurés dans le département de la Drôme

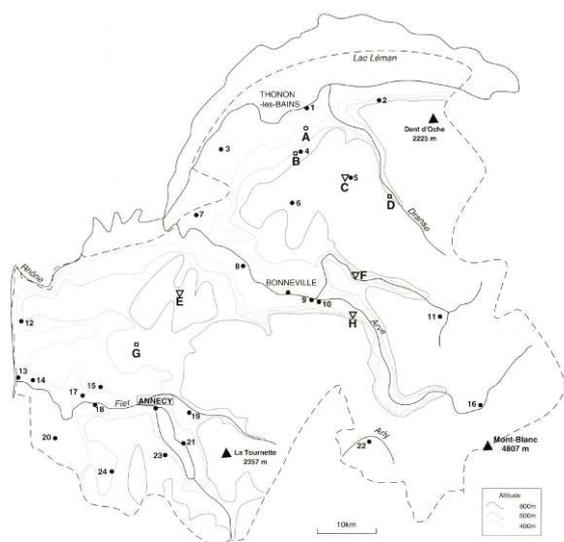


LES PRIEURÉS BÉNÉDICTINS

- 1- Manthes
- 2- Saint-Sorlin-en-Valloire
- 3- Le Grand Serre
- 4- Hauterives
- 5- Albon
- 6- Châteauneuf-de-Galaure
- 7- La Motte-du-Galaure
- 8- Saint-Vallier
- 9- Saint-Barthélémy-de-Vals
- 10- Érome
- 11- Chantemerle-les-Blés
- 12- Larnage
- 12b- Tain (Cluny)
- 13- Saint-Bardoux
- 14- Eymeux
- 15- La Motte Fanjas
- 16- Hostun
- 17- Bourg-de-Péage
- 18- Beauregard-Baret
- 19- Saint-Jean-en-Royans
- 20- Alixan
- 21- Bessayes
- 22- Charpey
- 23- Valence
- 24- Chabeuil
- 25- Peyrus
- 26- Beaumont-les-Valence
- 27- Combovin
- 28- Étoile-sur-Rhône
- 29- Plan-de-Baix
- 32- Upie
- 33- Livron-sur-Rhône
- 34- Vaunaveys-La-Rochette
- 35- Allex
- 36- Die
- 37- Treschenu-Creyers
- 38- Eurre
- 39- Loriol-sur-Drôme
- 40- Cliousclat
- 41- Glandage
- 42- Grane
- 43- Chabrillan
- 44- Châtillon-en-Diois
- 45- Aouste-sur-Sye
- 46- Aurel
- 47- Espenel
- 48- Saillans
- 49- Espenel
- 50- Autichamp
- 51- Rimon-et-Savel
- 52- Barnave
- 53- Boulc
- 54- Marsanne
- 55- Roynac
- 56- Puy-Saint-Martin
- 57- Francillon-sur-Roubion
- 58- Luc-en-Diois
- 59- Roche-Fourchat
- 60- Saint-Marcel-les-Sauzet
- 61- La Laupie
- 62- Saint-Gervais-sur-Roubion
- 63- Pont-de-Barret
- 64- Brette
- 65- Bourdeaux
- 66- Truinas
- 67- Ancône
- 68- Montélimar

69- Montboucher-sur-Roubion
70- Comps
71- Bouvières
72- Puygiron
73- Châteauneuf-du-Rhône
74- Espeluche
75- Vesc
76- Allan
77- Aleyrac
78- La Roche-Saint-Secret
79- La Motte-Chalancon
80- Villeperdrix
81- Taulignan
82- Cornillon-sur-l'Oules
83- Saint-Féréol-Trente-Pas
84- Cornillac
85- Pommerol
86- Grignan
87- Montbrison-sur-Lez
88- Saint-May
89- Donzère
90- Les Granges-Gontardes
91- Condorcet
92- Eyroles
93- Sahune
94- Remuzat
95- Saint-Pantaléon-les-Vignes
96- Pelonne
97- La Garde-Adhémar
97b- Solérieux
98- Colonzelle
99- Arpavon
100- Bellecombe-Tarendol
101- Lempis
102- Montségur-sur-Lauzon
103- Nyons
104- Sainte-Jalle
105- Saint-Sauveur-Gouvernet
106- Mirabel-aux-Baronnies
106b- Sainte-Luce
107- Besignan
108- Suze-la-Rousse
109- Tulette
110- Mérindol-les-Oliviers
111- Rioms
112- Montauban-sur-l'Ouvèze
113- Rochegude
114- Mollans-sur-Ouvèze
115- La Penne-sur-l'Ouvèze
116- La Roche-sur-le-Buis
117- Aulan
118- Mevouillon
119- Plaisans
120- Lachau
121- Montbrun-les-Bains
122- Barret-de-Lioure
123- Montfroc

4- Répartition des abbayes et prieurés dans le département de Haute-Savoie



Légende

• position géographique du prieuré

ANNECY Préfecture

THONON, CHAMONIXVILLE - St-préfectures

ANNÉCY Evêché actuel

▼ Chartreuse

◻ Abbaye bénédictine

◻ Abbaye cistercienne

▲ - Sciez, abbaye bénédictine de Filly

B - Perrignier, abbaye cistercienne de Létu

C - Bellevaux-en-Chablais, chartreuse de Vallon

D - Saint-Jean-d'Arves, abbaye cistercienne Sainte-Marie

E - Presilly, chartreuse de Porzier

F - Tignes, chartreuse de Mélan

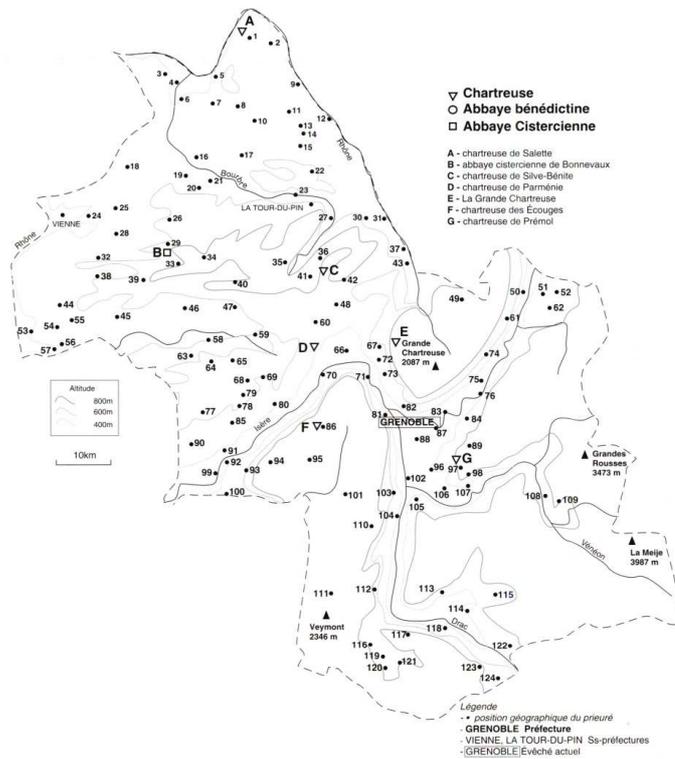
G - Sallanches, abbaye cistercienne de Borellet

H - Le Reposoir, chartreuse, commune de Scionzier

LES PRIEURÉS BÉNÉDICTINS

- 1- Thonon, prieuré de Saint-Hippolyte
- 2- Saint-Paul-en-Chablais
- 3- Douvaine
- 4- Perrignier, prieuré de Draillant
- 5- Bellevaux-en-Chablais, prieuré Notre-Dame
- 6- Burdignin prieuré
- 7- Ville-la-Grand prieuré
- 8- Contamine-sur-Arve prieuré
- 9- Thiez prieuré du Rosey
- 10- Thiez prieuré Saint-Théodule
- 11- Sixt, prieuré de Salmoiry
- 12- Chêne-en-Semine prieuré
- 13- Seyssel prieuré
- 14- Bonneguête prieuré
- 15- Sillingy prieuré
- 16- Chamonix prieuré
- 17- Vaulx prieuré
- 18- Lovagny prieuré
- 19- Dingy-Saint-Clair prieuré
- 20- Rumilly prieuré Sainte-Agathe
- 21- Talloires prieuré
- 22- Megève prieuré
- 23- Saint-Jorioz prieuré
- 24- Viuz-la-Chiesaz prieuré

5 - Répartition des abbayes et prieurés dans le département de L'Isère

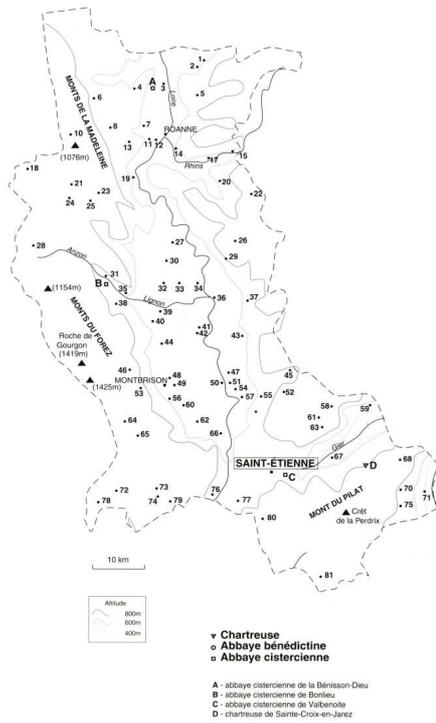


LES PRIEURÉS BÉNÉDICTINS

- 1- Palmilieu
- 2- Porcieu-Amblagnieu
- 3- Anthon
- 4- Chavanoz
- 5- Vernas
- 6-Tignieu-Jameyzieu (Jameyzieu)
- 7- Crémieu
- 8- Siccieu-Saint-Julien et Carisieu
- 9- Creys-Mépieu (Malarage)
- 10- Soleymieu
- 11- Arandon
- 12- Brangues (Tours)
- 13- Morestel
- 14-Morestel
- 15- Vezeronce-Curtin (Vezeronce)
- 16- Saint-Marcel-Bel-Acceuil
- 17- Saint-Chef
- 18- Heyrieux
- 19- Vaulx-Milieu
- 20- Alban-de-Roche
- 21- Bourgoin-Jallieu (Jallieu)
- 22- Dolomieu
- 23- La Tour du Pin
- 24- Septême
- 25- Oytier-Saint-Oblas(Saint-Oblas)
- 26- Artas
- 27- Saint-André-le-Gaz
- 28- Moidieu-Détourbe
- 29- Saint-Jean-de-Bournay
- 30- Pressins
- 31- Pont-de-Beauvoisin
- 32- Eyzin-Pinet (Eyzin)
- 33- Lieudieu
- 34- Chatonnay
- 35- Chabons
- 36- Le Pin
- 37- Voissant
- 38- Montsevrox (Saint-Nicolas-de-Lers)
- 39- Saint-Julien-de-l'Herms
- 40- le Mottier (Bocsozel)
- 41- Oyeu
- 42- Chirens
- 43- Miribel-les-Echelles
- 44- Saint-Romain-de-Surieu
- 45- Revel-Tourdan (Tourdan)
- 46- Penol
- 47- Gillonay
- 48- La Murette
- 49- Saint-Pierre-d'Entremont
- 52- Saint-Maximin (Avalon)
- 53- Salaise-sur-Sanne
- 54- Anjou
- 55- Sonnay
- 56- Bouge-Chambalud (Bouge)
- 57- Bouge-Chambalud (Chambalud)
- 58- Saint-Siméon-de-Bressieux
- 59- Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs
- 60- Rives
- 61- Le Touvet
- 62- Saint-Pierre-d'Alleverd
- 63- Viriville
- 64- Mamans
- 65- Saint-Pierre-de-Bressieux
- 66- Moirans
- 67- La Buisse
- 68- Chasseley
- 69- Serre-Nerpol (Loirieu)

70- Tullins
71- Veurey-Voroize (Veurey)
72- Voreppe (Saint-Vincent-du-Plâtre)
73- Voreppe
74- Saint-Hilaire
75- Bernin
76- Saint-Nazaire-les-Eymes
77- Dionay
78- Murinais
79- Varacieux
80- Vinay
81- Sassenage
82- Saint-Égrève (Cornillon)
83- Meylan (Saint-Eynard)
84- Domène
85- Chevières (Villard)
86- Saint-Gervais (Les Écouges)
87- Grenoble
88- Grenoble
89- Saint-Martin-d'Uriage
90- Montagne
91- Chatte
92- La Sône
93- Saint-Romans (Granenc)
94- Saint-Pierre-de-Chérennes (Nâcon)
95- Rencurel (La Roche)
96- Jarrie
97- Vaulnaveys-le-Haut
98- Vaulnaveys-le-Haut
99- Saint-Hilaire-du-Rosier
100- Saint-Just-de-Claix
101- Villard-de-Lans (Valchevières)
102- Varcès-Allières-et-Risset (Risset)
103- Varcès-Allières-et-Risset
104- Vif
105- Champ-sur-Drac (Saint-Michel-de-Connexe)
106- Vizille
107- Séchillienne
108- Le Bourg-d'Oisans
109- La Garde
110- Le Guâ (Saint-Michel et Saint-Blaise-de-Roche)
111- Gresse-en-Vercors
112- Monestier-de-Clermont
113- La Mure
114- Saint-Laurent-de-Beaumont
115- Valbonnais
116- Clelles
117- Cornillon-en-Trièves
118- Saint-Sébastien
119- Le Percy
120- Le Monestier-du-Percy
121- Prébois
122- Corps
123- Pellafol (La Croix de la Pigne)
124- Monestier-d'Ambel

6 - Répartition des abbayes et prieurés dans le département de la Loire

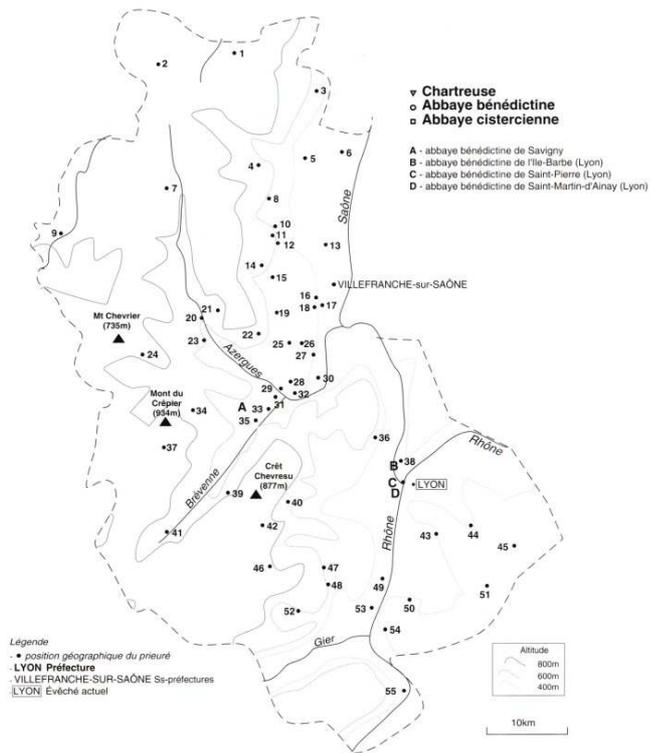


LES PRIEURÉS BÉNÉDICTIONS

- 1 - Saint-Denis-de-Cabane (Cluny)
- 2 - Charlieu (Cluny)
- 3 - Briennon (Marcigny)
- 4 - Noailly (Savigny)
- 5 - Saint-Hilaire-sous-Charlieu (Charlieu)
- 6 - Ambierle (Cluny)
- 7 - Boisy (Ambierle)
- 8 - Renaison (Ambierle)
- 9 - Villeneuve, com. Perreux (Cluny)
- 10 - La Chalm, com. Les Nois (Ainay)
- 11 - Rioges (Ainay)
- 12 - Beaulieu, com. de Riorges (Saint-Menoux)
- 13 - Pouilly-les-Nonains (Saint-Menoux)
- 14 - Saint-Vincent-de-Boisset (Cluny)
- 15 - Saint-Victor-sur-Rhins (Cluny)
- 16 - Villerest (Cluny)
- 17 - Régnny (Charlieu)
- 18 - Saint-Priest-la-Prugne (Saint-Michel-de-Cluse)
- 19 - Saint-Jean-sur-Saint-Maurice (Saint-Michel-de-Cluse)
- 20 - Lay (Cluny)
- 21 - Saint-Just-en-Chevalet (Saint-Rigaud)
- 22 - Chirassimont (Saint-Irénée)
- 23 - Crémeaux (Charlieu)
- 24 - Saint-Romain d'Urfé (Savigny)
- 25 - Juré (Cluny)
- 26 - Saint-Albin, com. de Bussièrès (Saint-Irénée)
- 27 - Pommiers (Cluny)
- 28 - Noirétable (Cluny)
- 29 - Pouilly-les-Feurs (Cluny)
- 30 - Bussy (Savigny)
- 31 - L'Hôpital-sous-Rochefort (Chaise-Dieu)
- 32 - Arthun (Cluny)
- 33 - Sainte-Foy-Saint-Sulpice (Ile-Barbe)
- 34 - Cleppé (Ile-Barbe)
- 35 - Leigneux (Savigny)
- 36 - Randans, com. de Feurs (Savigny)
- 37 - Salt-en-Donzy (Savigny)
- 38 - Sail-sous-Couzan (Cluny)
- 39 - Montverdun (Savigny)
- 40 - Marcilly-le-Chatel (Savigny)
- 41 - Magneux (Ile Barbe)
- 42 - La Boulaine (Chaise-Dieu)
- 43 - Les Farges, com. de Bellegarde-en-Forez (Ainay)
- 44 - Champdieu (Manglieu)
- 45 - Saint-Denis-sur-Coise (Chaise-Dieu)
- 46 - Essertines-en-Chatelneuf (Chaise-Dieu)
- 47 - Curzieu (Saint-Irénée)
- 48 - Savigneux (Savigny)
- 49 - Moingt (Chaise-Dieu)
- 50 - Craintilleux (Montverdun)
- 51 - Rivas (Saint-Irénée)
- 52 - Saint-Médard-en-Forez (Chaise-Dieu)
- 53 - Bard (Manglieu)
- 54 - Jourcey (Saint-Menoux)
- 55 - Chambreuf (Saint-Irénée)
- 56 - Saint-Thomas-la-Garde (Ainay)
- 57 - Veauche (Ainay)
- 58 - Saint-Romain-en-Forez (Ile-Barbe)
- 59 - Tartaras (Ile Barbe)
- 60 - Saint-Romain-le-Puy (Ainay)
- 61 - Saint-Christo-en-Jarez (Ainay)
- 62 - Sury-le-Comtal (Ile-Barbe)
- 63 - Valfleury (Chaise-Dieu)
- 64 - Gumières (Cluny)
- 65 - Soleymieux (Ainay)
- 66 - Saint-Rambert (Ile-Barbe)
- 67 - Saint-Julien-en-Jarez (Ainay)

- 68 - Jurieux, com. de Pavésin (Saint-Pierre-de-Vienne)
- 69 - Chambles (Ile-Barbe)
- 70 - Pelussin (Saint-Pierre-de-Vienne)
- 71 - Chavanay (Ainay)
- 72 - Estivarcilles (Ainay)
- 73 - La Tourette (Ainay)
- 74 - Saint-Nizier-de-Fornas (Ainay)
- 75 - Roisey (Saint-Pierre-de-Vienne)
- 76 - Saint-Paul-en-Cornillon (Ile-Barbe)
- 77 - Firminy (Ile-Barbe)
- 78 - Usson (Chaise Dieu)
- 79 - Rozier-Côte-d'Aurec (Cluny)
- 80 - Saint-Romain-les-Atheux (Ainay)
- 81 - Saint-Sauveur-en-Rue (Chaise-Dieu)

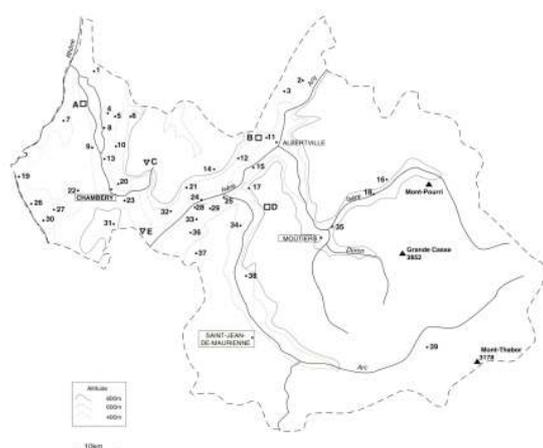
7- Répartition des abbayes et prieurés dans le département du Rhône



LES PRIEURÉS BÉNÉDICTINS

- 1- Saint-Mamert (Cluny)
- 2- Aujoux, com. de Monsols (Cluny)
- 3- Arpayé, com. de Fleurie (Cluny)
- 4- Saint-Nizier-l'Estra, com. de Quincié (Charlieu)
- 5- Cercié (Cluny)
- 6- Saint-Jean-d'Ardières (Ile-Barbe)
- 7- Saint-Nizier-d'Azegues (Savigny)
- 8- Néty, com. de Saint-Étienne-la-Varenne (Saint-Irénée-de-Lyon)
- 9- Bourg-de-Thizy (Cluny)
- 10- Arbussonnas, com. de Salles-en-Beaujolais (Ainay)
- 11- Salles-en-Beaujolais (Cluny)
- 12- Grammond, com. de Blacé (Saint-Étienne de Limoges)
- 13- Arnas (Savigny)
- 14- Saint-Sorlin-le-Puy, com. de Montmelas (Cluny)
- 15- Denicé (Savigny)
- 16- Gleizé (Saint-André-le-Bas)
- 17- Limas (Cluny)
- 18- Pommiers (Ile-Barbe)
- 19- Pouilly-le-Monial (Chaise-Dieu)
- 20- Ternand (Savigny)
- 21- Saint-Laurent-d'Oingt (Savigny)
- 22- Frontenas (Cluny)
- 23- Saint-Vérand (Cluny)
- 24- Tarare (Savigny)
- 25- Alix (Savigny)
- 26- Marcy-sur-Anse (Savigny)
- 27- Morancé (Saint-Pierre de Lyon)
- 28- Saint-Jean-de-Vernet, com. de Châtillon d'Azegues (Cluny)
- 29- Dorieux (Savigny)
- 30- Chazay-d'Azegues (Ainay)
- 31- Amancey, com. de Châtillon d'Azegues (Savigny)
- 32- Belmont (Ile-Barbe)
- 33- Nuelles (Ile-Barbe)
- 34- Ancy (Savigny)
- 35- Louans, com. de l'Arbresle (Savigny)
- 36- Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Savigny)
- 37- Montrottier (Savigny)
- 38- Cuire (Ainay)
- 39- Courzieu (Savigny)
- 40- Thurins (Ile-Barbe)
- 41- L'Argentière (Savigny)
- 42- Châteaueux, com. d'Yzeron (Ainay)
- 43- Vénissieux (Saint-Pierre de Lyon)
- 44- Saint-Priest (Ainay)
- 45- Poulieu, com. Saint-Laurent-de-Mure (Ainay)
- 46- L'Aubépin, com. de Larajasse (Ainay)
- 47- Orliénas (Ainay)
- 48- Taluyers (Cluny)
- 49- Vernaison (Ainay)
- 50- Saint-Symphorien-d'Ozon (Ainay)
- 51- Saint-Pierre-de-Chandieu (Cluny)
- 52- Mornant (Savigny)
- 53- Grigny (Ainay)
- 54- Ternay (Cluny)
- 55- Sainte-Colombe (Cluny)

8- Répartition des abbayes et prieurés dans le département de la Savoie



Légende
 * position géographique du prieuré
 CHAMBERY Préfecture
 ALBERTVILLE
 SAINT-JEAN-DE MAURIENNE, St préfectures
 CHAMBERY/MOUTIERS/SANT-JEAN-DE MAURIENNE, Evêchés actuels

▽ Chartreuse
 ○ Abbaye bénédictine
 □ Abbaye cistercienne
 A - abbaye cistercienne de Hautecombe
 B - abbaye cistercienne de Tignes
 C - chartreuse d'Albon
 D - abbaye cistercienne de Belton
 E - chartreuse Saint Hugon

LES PRIEURÉS BÉNÉDICTIONS

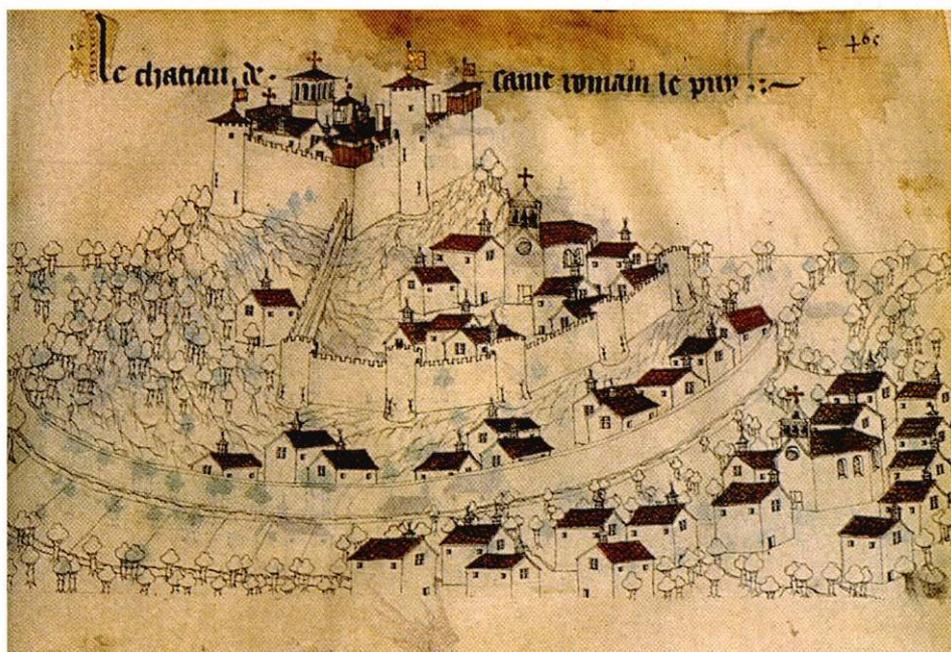
- 1- Chindrieux (Cluny)
- 2- Héry (Saint-Michel-de-la-Cluse)
- 3- Ugine (Saint-Michel-de-la-Cluse)
- 4- Saint-Innocent (Saint-Chaffre)
- 5- Grésy-sur-Aix (Saint-Just-de-Suze)
- 6- Montcel (Saint-Robert-sous-Cornillon)
- 7- Yenne (Saint-Rambert-en-Bugey)
- 8- Saint-Pol-sur-Aix-les-Bains (Saint-Just-de-Suze)
- 9- Le Bourget-du-Lac (Cluny)
- 10- Clarafond (Saint-Jeoire)
- 11- Bellevaux-en-Bauges (Saint-Pierre-de-Gigny)
- 12- Sainte-Hélène-des-Millières (Saint-Robert-sous-Cornillon)
- 13- Voglans (Novalaise)
- 14- Freterive (Saint-Michel-de-la-Cluse)
- 15- Bonvillard (Novalaise)
- 16- Bellentre (Saint-Gilles-de-Verres)
- 17- Aiguebelle (Domène)
- 18- Aime (Saint-Michel-de-la-Cluse)
- 19- Saint-Genix (Saint-André-le-Bas)
- 20- Lémenc (Saint-Martin d'Ainay)
- 21- Saint-Jean-de-la-Porte (Saint-André-le-Bas)
- 22- Saint-Germain (Novalaise)
- 23- Saint-Badolph (Saint-Rambert-en-Bugey)
- 24- Hauteville (Novalaise)
- 25- Chamoux (Saint-Rambert-en-Bugey)
- 26- Pont-de-Beauvoisin (Saint-André-le-Bas)
- 27- Lepin-le-Lac (Saint-Chef ?)
- 28- Coise (Novalaise)
- 29- La Trinité (Saint-Chaffre)
- 30- Saint-Béron (Saint-Martin-d'Ainay)
- 31- Granier (Saint-Rambert-en-Bugey)
- 32- Arbin (Savigny)
- 33- Villard-Sallet (Saint-Rambert-en-Bugey)
- 34- La Corbière (Novalaise)
- 35- Saint-Martin-de-Moûtiers (Nantua-Cluny)
- 36- La Croix (Saint-Chaffre)
- 37- Auvillard (Saint-Jeoire)
- 38- La Chambre (Saint-Michel-de-la-Cluse)
- 39- Saint-Pierre-d'Extravanche (Novalaise)

Première partie

Le monachisme comme institution religieuse

Marcel Pacaut, Jean-François Reynaud, Paul Cattin, Michel Rubellin, Elisabeth Sirot, Christiane Boekholt, Denise Riche, Joëlle Tardieu et Cécile Treffort

9 - Saint Romain-le-Puy : Armorial de Guillaume Revel



Vue du château et du prieuré sur la butte volcanique, du village et de ses églises (milieu du XVe s.)
B.N. ms 22 297

Manuscrit de Guillaume Revel

L'ouvrage de G. Revel présente les armoiries des grandes familles du Forez et du Bourbonnais et constitue une précieuse illustration de l'architecture urbaine, religieuse ou castrale : chaque blason est accompagné d'une vue des dépendances de la famille, un château, une ville, une abbaye ou un prieuré, soit cinquante-quatre vues pour le Forez, dont quinze représentations d'édifices religieux. Chaque site est traité en perspective cavalière et témoigne dans sa relative précision de l'évolution du paysage vers un certain réalisme qui a pu être testé, surtout pour les châteaux, quand les édifices sont conservés en élévation. On peut aussi supposer que la commande impliquait plus de rigueur dans la représentation des châteaux que dans celle des lieux de culte. Une série spéciale, consacrée aux abbayes et prieurés comme Pommiers, Montverdun, Estivareilles, semble avoir été prévue et être restée inachevée. Certes, la confrontation avec la réalité d'aujourd'hui fait perdre une partie de leur charme aux dessins de Guillaume Revel, on s'aperçoit parfois d'un certain manque d'objectivité - l'aspect militaire ayant ainsi été gommé - mais certains édifices ont totalement disparu et l'Armoriai est alors un document de première main. Dans le pire des cas, il reste un document qui illustre un moment de l'histoire mouvementée de nos régions.

L. Lacroix

Un monastère est une communauté qui s'organise comme une institution ecclésiastique à partir des normes définit une et selon une autre que Règle qui, vision, permettent d'aménager matériellement, par des constructions et d'autres interventions, l'espace sur lequel vivent et travaillent ses habitants. Toutefois, du fait que ceux-ci, selon leur identité spécifique, ont choisi, en s'y enfermant, un mode d'existence singulier, fondé sur une réflexion fondamentalement spirituelle - une démarche de l'âme - et exprimé par des pratiques religieuses, il est d'abord un fait religieux. C'est la raison pour laquelle, avant de décrire et d'étudier ce qu'ont été les "espaces" monastiques, eux-mêmes liés à des activités économiques, il est nécessaire d'en connaître, au plan général et dans la région, la genèse propre.

Définitions

Abbaye

- 1 Le terme de monastère, comme celui de couvent, est très général et concerne tout établissement de moines ou de moniales. En revanche, d'autres dénominations sont plus précises.
- 2 *L'abbaye* constitue la structure fondamentale du monachisme. Elle est une communauté dirigée par un abbé ou par une abbesse et, par extension, l'ensemble des bâtiments qui l'abritent et dans lesquels, à partir desquels, s'accomplit l'œuvre monastique. Moines et

moniales qui la composent sont des hommes et des femmes (pendant longtemps laïcs, ensuite, chez les hommes, prêtres pour le plus grand nombre) qui ont décidé de se retirer du monde, de vivre à l'écart de la société, afin de mieux suivre, dans la prière, la méditation et l'ascèse, les conseils évangéliques tels qu'ils les conçoivent et, par là, de mieux imiter le Christ tel qu'ils le perçoivent. Le plus généralement, ils s'y engagent en prononçant des vœux (profession).

- 3 À la tête de la communauté, l'abbé, dont le titre définit celle-ci comme une abbaye, est, selon les époques, désigné (nommé) par un pouvoir extérieur (le roi, fort souvent, à partir du XIVe s., le pape par droit de commendation), ou encore, suivant le principe de saint Benoît, élu par les moines. Il a pleine autorité sur le groupe qu'il ordonne pour le faire vivre conformément à une règle qui arrête les modalités de la vie quotidienne, répartit les offices selon la liturgie et explicite les arguments essentiels de la spiritualité exaltée par la pratique de vertus particulières, étant souligné que les règles ne contiennent pas toutes un enseignement clair et détaillé sur chacun de ces éléments, la bénédictine, composée pour l'abbaye du Mont-Cassin dans les années 530-555 par Benoît de Nursie, étant, de ce point de vue, la plus achevée. Parmi les très nombreuses abbayes ainsi apparues au cours de l'histoire, certaines sont demeurées indépendantes, tandis que d'autres s'unissaient entre-elles à l'intérieur d'une congrégation ou d'un ordre contrôlé ou dirigé par une juridiction supérieure (un abbé suprême comme à Cluny aux Xe et XIe s., l'assemblée de tous les abbés réunis en Chapitre général comme à Cîteaux et ailleurs).
- 4 Les moines d'une abbaye (profès*) sont le plus souvent relativement nombreux (aux périodes fastes, plusieurs dizaines, voire davantage). Vivent avec eux, dans les bâtiments claustraux, les novices qui se préparent à la profession ainsi que, fréquemment à partir des XIe-XIIes., des frères ou des sœurs (convers*, converses), jamais prêtres, qui ne s'engagent pas par les authentiques vœux monastiques et ont spécialement en charge les travaux matériels (ruraux).
- 5 Aux premiers temps de l'histoire monastique, au haut Moyen Âge, la quasi-totalité des établissements monastiques sont des abbayes (grands monastères d'hommes et de femmes des siècles mérovingiens et carolingiens qui, presque tous, adoptent, après diverses expériences, le statut bénédictin). Par la suite, et même parfois dès cette époque, on relève, autour des abbayes et dans leur dépendance, d'autres couvents appelés *prieurés*, dont certains, d'ailleurs, deviennent des abbayes - comme Abondance, d'abord prieuré de Saint-Maurice d'Agaune, élevé à ce rang en 1144 (Chalabi, Monnet 1994 : 7). En revanche, l'ordre cistercien, qui s'aménage dans la première moitié du XIIe s. à partir de Cîteaux fondée en 1098, ne comporte que des abbayes, liées les unes aux autres par un système de filiations, l'abbaye fondatrice ou tutrice (dite mère) surveillant l'abbaye-fille. À côté, les Chartreux, apparus à la même époque, prennent en la matière une position singulière : ils dénomment *chartreuses* leurs établissements, par reprise du toponyme de la première fondation, et qui sont en fait des abbayes (de type érémitique, ermitage), même si, par humilité, le chef de chacune d'elles porte seulement le titre de prieur.

Prieuré

- 6 L'installation appelée *prieuré* est tout simplement un couvent à la tête duquel est en place un prieur, le plus souvent nommé par l'abbé de l'abbaye dont il dépend. Le terme, cependant, est appliqué à des réalités différentes, ce qui en rend parfois difficile la perception et entretient une certaine ambiguïté.

- 7 Il faut retenir d'abord qu'un bon nombre de prieurés, dépendances d'abbayes qui les fondent ou confiées à elles pour qu'elles les contrôlent sont d'authentiques communautés monastiques dont les membres, installés en permanence, observent exactement, comme dans une abbaye, les obligations de la vie régulière. Ils diffèrent d'une abbaye d'une part par leur statut juridique (prieur nommé ou, pour le moins, strictement contrôlé, et non abbé). C'est pour cette dernière raison qu'on les appelle généralement *prieurés conventuels**. A côté d'eux existent des installations plus petites, établies par des abbayes pour gérer et exploiter leurs domaines fonciers - et non pas pour diffuser dans la société et inscrire sur le sol le propos monastique. Ces équipements, moins stables, sont dénommés *prieurés ruraux** - dont certains deviennent parfois conventuels alors que des conventuels sont abaissés à la ruralité, ces mouvements dénotant l'ambiguïté de ces qualificatifs qui ne renvoient à aucun statut juridique défini et répondent seulement aux usages du langage. De même, le terme de prieur désigne quelquefois le desservant d'une église paroissiale appartenant à une abbaye et où, souvent au début, le prêtre chargé de la *cura animarum** est moine (c'est plus tard, à partir des XIe-XIIIe s., un séculier proposé par l'abbé). La fonction qu'il exerce, de même que le local où il réside, constituent en conséquence un "prieuré" (dit, à l'époque moderne, *prieuré-cure**).
- 8 Dans ce vaste recensement, il faut mettre à part les établissements qui composent la congrégation clunisienne (l'*ecclesia cluniacensis*, qui se structure en ordre à la fin du XIIe s.), car la presque totalité d'entre-eux - vers 1100 il n'y en a guère qu'une vingtaine à garder le titre d'abbaye - sont tenus officiellement pour de simples prieurés, dont le prieur, lorsque l'organisation s'affermir au XIe s., est nommé par l'abbé de Cluny (l'abbaye de Charlieu et celle de Nantua tombent ainsi au rang prioral). Ces prieurés clunisiens sont de dimensions très diverses, les uns abritant autant et même plus de moines qu'une abbaye moyenne, d'autres étant ou devenant très modestes (une dizaine de religieux, voire cinq ou six).
- 9 Outre ce qualificatif le plus répandu, on relève d'autres termes appliqués à des communautés monastiques. La *celle (cella)** est, aux temps carolingiens et même plus tard, une petite installation qui devient parfois ensuite un *prioratus**, de même que le *praepositus* (prévôt) se transforme en *prior* (prieur). Le *coenobium* est un couvent cénobitique, en opposition à l'*eremus* (ermitage), mais le mot a aussi un sens plus général, à l'instar d'*ecclesia* (église), que l'on rencontre souvent, ou encore, plus indéterminé, de *domus** (maison). Par-delà, d'autres substantifs qualifient des équipements qui servent à l'exploitation agricole et sur lesquels sont fixés des religieux : *grange (grangia)*, qui, dans le système cistercien, renvoie à une réalité très claire ; *doyenné** (*decanatus*), qui vise plutôt un centre à la fois économique et administratif ; *obéance** (*obedentia*), qui a un sens analogue et est plus particulièrement utilisé par les communautés de chanoines (chapitres cathédraux, collégiales) qui désignent parfois aussi "prieurés" leurs dépendances rurales (pratiquement identiques, sur le terrain, aux prieurés ruraux et prieurés-cures des abbayes).

Les sources

- 10 Les sources majeures de l'histoire monastique en général et, plus spécialement, de son expression religieuse et de son évolution institutionnelle, sont constituées par les Règles (comme celle de saint Benoît, de très loin la plus répandue), les livres de coutumes, les statuts, etc., qui définissent l'observance régulière des moines et éclairent la genèse et

l'organisation des congrégations et des ordres. Leur apport est relativement peu important quant à la détermination des espaces monastiques ruraux, sauf peut-être pour ce qui touche à la facture et à la distribution des bâtiments. La découverte et la connaissance d'un établissement, perçu sous tous ses aspects, reposent cependant sur ces documents, que citent normalement les monographies qui lui sont consacrées. Plus systématiquement, mais avec des lacunes et parfois des erreurs, la *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa*, volumineuse entreprise des XVIII^e et XIX^e s., contient, rédigées par ses auteurs à partir de sources citées, des notices sur les réguliers des divers diocèses. Parallèlement, d'autres collections aussi amples présentent des données documentaires (sources) concernant l'ensemble d'un ordre ou d'une congrégation, comme, par exemple, les publications sur Cluny d'A. Bruel (*Recueil des chartes de Cluny*, Paris, 6 vol., 1876-1903) et de G. Charvin (*Statuts, Chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny*, Paris, 9 vol. 1965-1973), ou, sur les Cisterciens, le travail de J.-M. Canivez (*Statuta Capitulum generalium Ordinis cisterciensis ab anno 1116 usque ad annum 1786*, 3 vol. 1933-1936).

- 11 Par ailleurs, un grand nombre de monastères ont bénéficié au cours des siècles d'actes écrits émanant d'autorités diverses qui faisaient des donations, accordaient des privilèges, rendaient des arbitrages et des jugements, confirmaient des possessions, etc. Ces actes ont été édités, parfois eux aussi dans de vastes collections (comme par exemple, la *Patrologie latine* de l'abbé Migne, les *Registres* publiés par l'Ecole française de Rome, les *Papsturkunden*, qui fournissent le contenu des bulles et autres documents pontificaux), parfois, plus simplement, dans des ouvrages particuliers. Il en est de même des *Chroniques* qui rapportent, selon des horizons déterminés et quelquefois ceux d'une abbaye, l'histoire des temps auxquels elles ont été rédigées ainsi que, fort souvent, celle des époques antérieures.
- 12 Toutefois, pour saisir comment se sont formés et organisés les patrimoines monastiques et comment les moines et leurs collaborateurs ont aménagé les terroirs et réparti l'espace entre les terres et les bâtiments, la documentation la plus riche se trouve dans les *Cartulaires*^{*}, qui contiennent d'ailleurs aussi des diplômes venus de l'extérieur (papes, rois, évêques, comtes, seigneurs) : soit des cartulaires *stricto sensu*, c'est-à-dire des compilations composées sur l'ordre d'un abbé (ou d'un autre dignitaire supérieur) afin de conserver, transcrites par des religieux, les copies des chartes et actes concernant le temporel d'un établissement, compilations dont certaines (beaucoup) ont été éditées ; soit des recueils comprenant des documents de même type, mais rassemblés et publiés par des spécialistes, archivistes et historiens, à fin d'érudition ou de recherche (ce ne sont pas d'authentiques cartulaires). Parmi les principaux intervenants dans l'une et l'autre série citée dans la *Bibliographie* de cet ouvrage, se remarquent de très éminents savants comme A. Bernard, U. Chevalier, H.-A. de Charpin-Feugerolles, M.-C. Guigue, U. Robert, etc.
- 13 Ces diverses sources imprimées, qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, d'autant plus que les exposés de chaque chapitre et les notes y renvoient, sont néanmoins insuffisantes. L'apport des archives et des pièces et recueils manuscrits qu'elles conservent est indispensable. Leur richesse, très inégale suivant les sites, est souvent sous-exploitée, soit du fait de la langue (en latin jusqu'au XVI^e s.), soit en raison de leur dispersion. Une meilleure connaissance des fonds permet d'effectuer des recherches plus efficaces. Les sources de l'histoire des abbayes et prieurés antérieurs à la Révolution sont constituées essentiellement par les fonds de la série H des Archives départementales, elles-mêmes régulièrement instituées par une loi du 5 Brumaire an V (26 octobre 1796), qui demandait

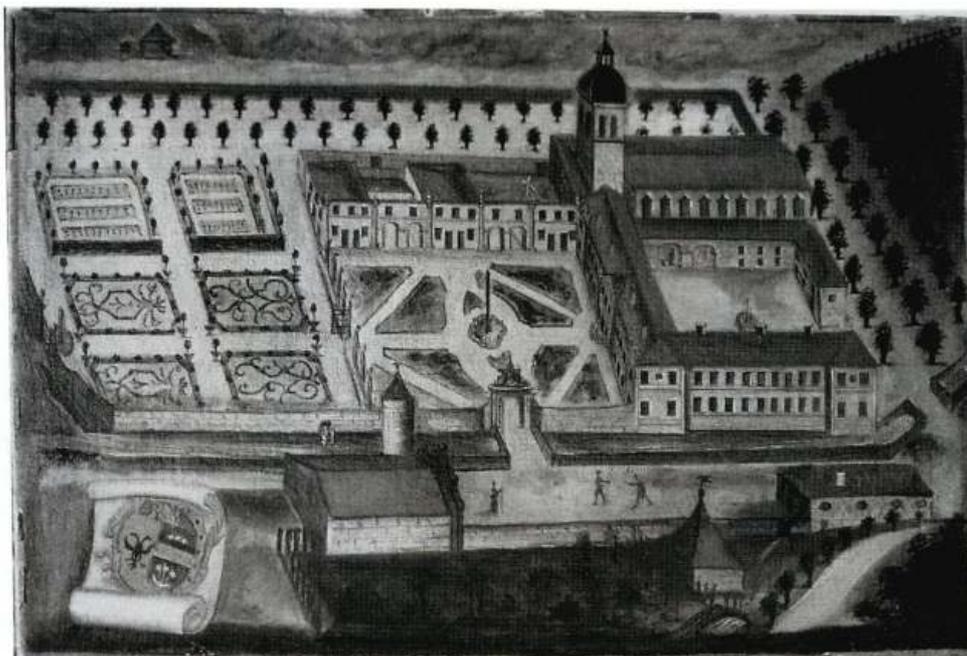
aux administrations centrales du département de rassembler dans le chef-lieu tous les titres et les papiers dépendant des dépôts appartenant à la République (art. 1).

- 14 L'histoire mouvementée des premiers dépôts après la nationalisation des biens du clergé explique que la conservation de ces différents fonds soit très inégale : certains couvents n'ont laissé que quelques pièces (ou même aucune), tandis que d'autres sont représentés par une quantité considérable de documents. Mais outre, la série H, d'autres séries et d'autres fonds extérieurs peuvent aussi conserver des sources utiles à la connaissance de l'histoire monastique de la région - étant rappelé que les séries A et J contiennent les documents antérieurs à la Révolution, parmi lesquelles la G concerne le clergé séculier, la série L les fonds révolutionnaires, la série M. et les suivantes les actes postérieurs à la Révolution.
- 15 En prenant comme témoin la série H des Archives départementales de l'Ain, on relève, à titre d'exemple, que, pour l'abbaye Notre-Dame d'Ambronay (commune d'Ambronay, H 88 à 95), le fonds (1051-1790) comprend principalement des privilèges, transactions, statuts, provisions, les archives de la mense abbatiale et de la mense conventuelle, des fondations et chapelles, l'introduction de la réforme mauriste (1637) ainsi que des procédures. Sont incluses aussi dans ce fonds les archives des prieurés de Dompierre-sur-Veyle, Lagnieu, Loyettes, Marcillieu, Merland, Saint-Martin-de-Chalamont, Saint-Sorlin, et des doyennés de Lantenay, Druillat, Leyment, Saint-Jérôme et Villeversure. Rappelons enfin que ce fonds contient le plus ancien document des Archives départementales de l'Ain : la bulle adressée à l'abbaye d'Ambronay par Léon IX en 1051 (H 88).
- 16 Pour la chartreuse de Portes fondée en 1115 (commune de Bénonces, H 218 à 354), le fonds est sans conteste le plus important de la série et le plus riche en documents anciens de toutes les archives de l'Ain. Parmi les 3500 pièces environ qui le composent, plus de la moitié remonte à l'époque médiévale. Dans cet ensemble, resté à peu près intact depuis la suppression de la chartreuse en 1790, on trouve des privilèges ecclésiastiques et laïcs, et surtout les titres concernant les terrains acquis pour former le "désert" et les zones de pâturage (XIIe-XIIIe s.). Ces titres intéressent les communes d'Ordonnaz, Lompnas, Bénonces, Arandas, Cleyzieu, Proulieu, Lagnieu, Souclin, Villebois et Saint-Sorlin ainsi que quelques territoires situés sur la rive dauphinoise du Rhône.
- 17 Si l'on sort de la série H, la série B (justice) peut fournir à l'occasion de procès (entre abbés et moines, etc.), des mentions d'actes anciens, des actes d'état ou des expertises pouvant contenir des plans anciens (par exemple un plan complet de l'abbaye de Nantua de la fin du XVIIe s., dans un procès entre l'abbé et les moines). Ne pas oublier tous les degrés, depuis la justice seigneuriale jusqu'au Parlement ou même au conseil du roi. Les inventaires après décès d'abbés, et les inventaires d'archives sont particulièrement riches en renseignements (série E : Minutes notariales, nombreux prix-faits, baux et contrats divers pour l'exploitation des domaines ou la perception des dîmes, traités, etc. depuis la fin du XVIe s. ; série F : parfois couvertures de registres, en parchemin, manuscrits provenant de couvents ; série J : cette série constituée d'acquisitions diverses, de dons, d'achats, peut contenir toutes sortes de documents ; série Q : Ventes révolutionnaires. Etat des couvents et de leurs biens lors de la nationalisation). Parfois, présence de plans en vue de la vente par lots ou d'éventuelles transformations en casernes etc. On trouvera plus de plans dans la série Q que dans la série H ; E dépôt : fonds privés. On recherchera les familles dont les membres ont pu exercer des charges importantes dans des abbayes. Dans les séries modernes, on recherchera les archives des administrations qui ont occupé, après la Révolution, des anciens bâtiments monastiques (sous-préfectures, prisons,

tribunaux, etc.). La série P contient le cadastre ancien et les matrices qui donnent les divers propriétaires depuis la Révolution.

- 18 En dehors du département de l'Ain, les fonds provenant des archives civiles de l'ancien duché de Savoie contiennent des documents relatifs aux rapports entre les pouvoirs civil et religieux. On peut citer par exemple le "fonds des abbayes" dans les Archives de Cour (SA 178 à 206) où se trouve conservés des documents concernant l'abbaye de Chézery (Annecy, SA 181, 1287-1756) ou celle de Saint-Rambert (Chambéry, SA 24,11961369 et SA 206, 1196-1638). Les comptes des châtelainies contiennent eux aussi de nombreux renseignements utiles pour l'histoire monastique, en raison du partage des droits entre les comtes et les abbés (comptes d'Ambronay : Dijon, B 6687 à B 6720, pour les années 1318-1379).
- 19 On peut signaler de même aux Archives nationales trois plans de l'abbaye d'Ambronay, des XVIIe et XVIIIe s. (N III Ain I 1-3). La Bibliothèque nationale de France (département des manuscrits) renferme des cartulaires et surtout les Chartes de Cluny. A signaler aussi les recueils mauristes, en particulier ceux de Dom Estienot. Le recueil Lat. 12659 porte sur Ambronay. La Bibliothèque de Montpellier conserve les papiers de Guichenon, où se trouvent transcrits des actes anciens, parfois disparus par ailleurs, et des notes de l'auteur.
- 20 À ne pas négliger aussi les bibliothèques de couvents, saisies à la Révolution : celle de Meyriat a été conservée une dizaine d'années aux Archives de l'Ain ; elle se trouve maintenant à la Bibliothèque municipale de Bourg.
- 21 Des archives d'abbés, de prieurs ou de simples moines peuvent encore se trouver dans des fonds privés.
- 22 Parmi les sources anciennes les plus utiles, les documents iconographiques : les plus anciens ne sont pas antérieurs au XVIIe s. et à la grande époque des gravures, mais la région possède un document exceptionnel : le manuscrit (ms. 22297 de la Bibliothèque nationale) réalisé par Guillaume Revel au milieu du XVe s. pour Charles VII (**fig. 9**).
- 23 D'autres documents sont également d'autant plus appréciables qu'ils constituent parfois la seule documentation sur un édifice disparu. Ainsi, il ne reste aujourd'hui du monastère de Bonnevaux qu'un champ de maïs. Mais une toile du milieu du XVIIIe s. nous livre une représentation de l'abbaye (Lenglet 1984 : 700) (**fig. 10**).

10 - Bonnevaux : vue des bâtiments abbaciaux, de l'église et des jardins



Coll. Privée

Le monastère de Bonnevaux

Toile de Bonnevaux

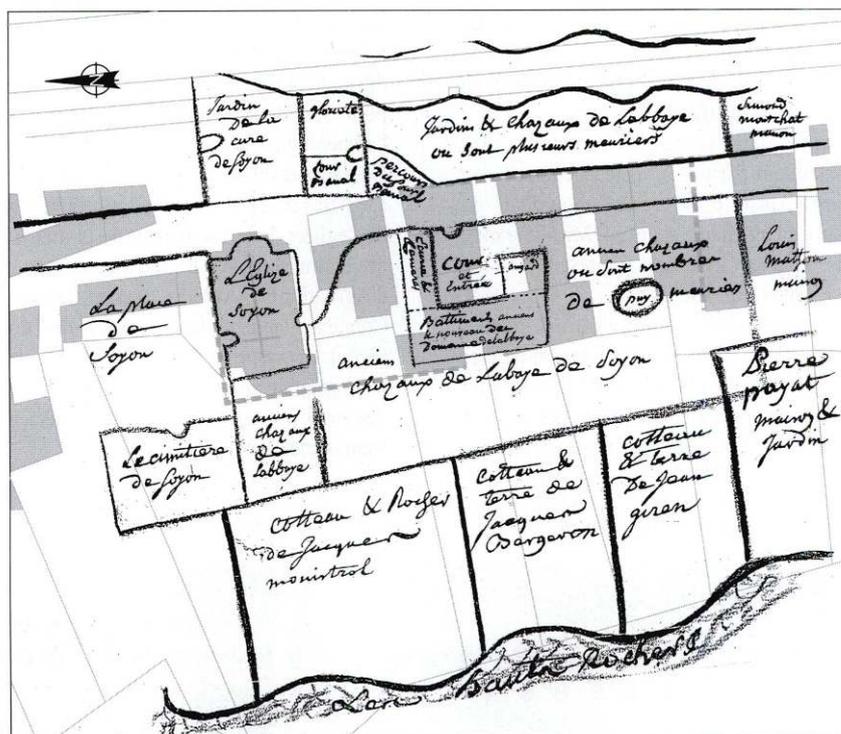
Elle aurait été exécutée par le peintre Clavel, vers 1750, à la demande de Claude Le Bret, abbé commendataire* de Bonnevaux (1719-1771, date de sa mort). Ce sont les armoiries de ce dernier qui figurent sur le blason. Dans cette représentation, seul document connu qui nous soit parvenu, on peut se demander s'il s'agit d'un simple projet jamais mené à bien, ou d'un état des lieux plus ou moins fidèle. Son étude qui ne peut être que riche d'enseignements, sa comparaison avec le terrain, devraient apporter des éléments de choix.

J. Tardieu

- 24 Au XVIIIe s., nombreuses sont les représentations gravées des chartreuses, comme celles de Seillon, de Portes ou peintes comme celle de la Silve Bénite (A.D.I.). Dans le même ordre d'idées, c'est à partir de plans du XVIIe s., qu'une prospection récente (O. Darnaud) a localisé l'emplacement du monastère des dames de Soyons (**fig. 11**) et dans certaines régions comme la Savoie, la *Mappe sarde* de 1732 permet de remonter sans difficulté jusqu'au début du XVIIe s., mais nous sommes là pour les deux exemples à l'interface entre l'histoire et l'archéologie, les sources étant alors communes. Ainsi, à Contamine-sur-Arve, grâce à la *Mappe sarde* de 1730 et aux cadastres de 1862 et 1869, on peut reconstituer l'emplacement de l'église, de la sacristie et de la maison presbytérale au sud, de la maison des Barnabites devenue au XIXe s. "Ecole d'Agriculture". Ailleurs encore, comme à Saint-Michel-de-Connexe, on peut faire appel à des documents encore plus récents comme des lithographies du XIXe s. et des photographies prises par R. Bornecque

en 1964. Pour Mazan, des cartes postales fournissent de précieux renseignements sur l'état ancien de l'édifice.

11 - Abbaye des Dames de Soyon (Saint-Jean l'Évangéliste)



Site reconstitué par superposition d'un plan de 1784 (A.D. Ardèche) sur le cadastre. L'église actuelle a été occidentalisée (abside à l'ouest) au XIXe s.

Installation et développement du monachisme

- 25 Avant d'étudier l'histoire du monachisme dans la région Rhône-Alpes, il faut souligner et avoir à l'esprit tout au cours de l'exposé que la configuration actuelle ne correspond en aucune façon, même si, territorialement, les différences ne sont pas irréductibles, aux structures administratives et ecclésiastiques de l'époque médiévale. Elle recouvre intégralement ou particulièrement, et sauf quelques discordances, les anciens diocèses de Lyon, Belley, Die, Genève, Grenoble, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Sisteron, Vienne, Valence, Maurienne, Tarentaise et Viviers. Le diocèse de Lyon, quant à lui, s'étendait sur le Lyonnais et sur le Forez ainsi que sur les Terres Froides, la Dombes, le Bas Bugey, la Bresse au sud de la ligne Seille-Vallière, le Revermont, le sud de la montagne jurassienne avec la "terre" de Saint-Claude - qui appartiennent de nos jours aux départements de l'Isère, de l'Ain, de la Saône-et-Loire et du Jura, ces deux derniers étant en dehors de la région. À l'inverse, il ne comprenait pas le Beaujolais avec sa retombée vers la Loire au nord de Roanne qui relevait de Mâcon. L'abbaye de Charlieu lui était donc extérieure, tandis que celles de Saint-Claude (primitivement Condat puis Saint-Oyend), d'Ambronay, de Saint-Rambert-en-Bugey, de Nantua, du Miroir et la chartreuse de Portes ressortissaient de l'ordinaire lyonnais.

Les origines

- 26 L'histoire des débuts du monachisme, ici et ailleurs, n'est pas facile à appréhender du fait que les sources qui nous la rapportent sont souvent peu claires et incomplètes, les mieux fournies, les chroniques et récits hagiographiques, souffrant fréquemment d'avoir été rédigées à des époques nettement postérieures. Quant aux investigations archéologiques, elles concernent avant tout des églises, comme Saint-Ferréol, Saint-Pierre, Saint-André-le-Bas et Saint-André-le-Haut de Vienne ou encore Saint-Laurent de Grenoble, si bien que l'on ignore tout des dispositions originelles d'établissements aussi prestigieux que l'Ile-Barbe, Saint-Pierre de Lyon, Saint-Marcel de Vienne, Savigny, et Saint-Chef.

Les faits

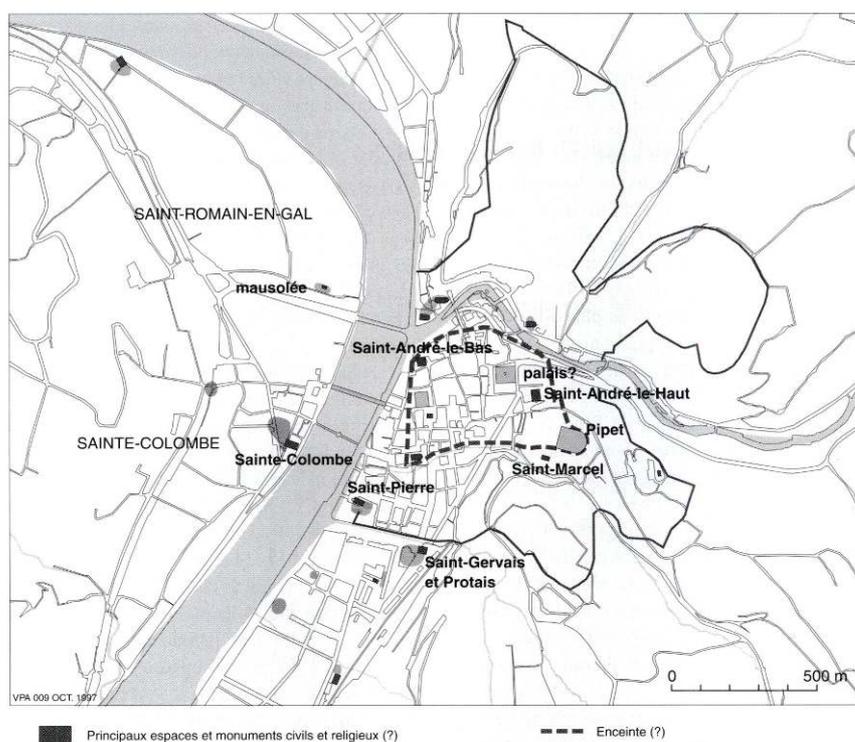
- 27 Au départ, il faut le rappeler, le monachisme n'est pas un fait occidental. Comme le Christianisme lui-même, il apparaît et prend forme en Orient (Egypte, Palestine, Cappadoce) au IV^e s. en des expériences anachorétiques (érémiques) individuelles ou structurées et en des entreprises cénobitiques. Il pénètre en Occident par des cheminements divers et parfois complexes (la venue en exil, vers 335-345, à Trèves puis à Rome, de saint Athanase d'Alexandrie qui a été en relation avec des anachorètes d'Egypte ; le séjour de saint Jérôme dans ce pays vers 372-382). En Gaule, le pionnier le plus célèbre est saint Martin, originaire de Pannonie, qui, après avoir servi dans l'armée romaine, décide de renoncer au monde et se retire dans la solitude d'abord en Italie, puis, avec quelques disciples, en Poitou à Ligugé. Appelé à diriger l'église de Tours en 371, il installe ses compagnons à Marmoutier et ne cesse de s'en occuper tout en évangélisant les campagnes, jusqu'à sa mort survenue en 397.
- 28 Très peu après et plus logiquement, pourrait-on dire, le littoral méditerranéen d'Italie et de Provence est atteint. Dans cette dernière contrée, vers 410, au retour d'un voyage en Orient, Honorat et Caprais s'établissent avec quelques autres dans l'archipel de Lérins, au large de Cannes, et y combinent la vie cénobitique avec le système érémitique. Presque au même moment, vers 415, Jean Cassien, qui a vécu plus de vingt ans en Egypte et en Palestine, se fixe à Marseille près du tombeau de saint Victor. Il y rédige plusieurs traités qui exposent les principes fondamentaux de l'ascèse et de la spiritualité monastiques, qui exerceront une très profonde influence sur tout le monachisme occidental. Mais, quant à la diffusion du mouvement qui conduit à la création de monastères, c'est Lérins qui tient le rôle primordial. Dans les décennies qui suivent sa fondation, de nombreux moines en sortent pour collaborer avec le clergé séculier. Plusieurs d'entre eux deviennent évêques, comme à Lyon Eucher (v. 435-V. 451) et, plus tard Avit de Vienne, Viventius et Loup de Lyon, Victorinus de Grenoble, Salvannius (ou Salonius) de Genève. Plus actif encore, Césaire, promu à l'archevêché d'Arles, crée dans sa cité une abbaye d'hommes et un couvent de moniales pour lesquels il compose une règle de type cénobitique (il meurt en 543).
- 29 Tout le sud-est est ainsi marqué par les lériniens, l'ascendant de saint Martin, soutenu par la diffusion de la biographie qu'en avait écrite antérieurement Sulpice Sévère, s'y faisant aussi parfois sentir. Localement, selon certaines sources, l'intervention première vient de quelques personnages attachés à la vie monastique, dont il faut dire toutefois qu'ils demeurent mal connus et paraissent souvent avoir été "réimaginés". En revanche, outre des évêques, des monarques burgondes et francs mérovingiens ainsi que des membres de

la haute aristocratie favorisent en certaines circonstances les entreprises. Sous l'effet de ces diverses initiatives des monastères sont fondés soit à la périphérie des villes (en liaison immédiate avec celles-ci, ils ne constituent pas ou cessent très vite de constituer des espaces ruraux), soit dans les campagnes fort propices alors à la solitude. A côté des établissements masculins, les plus nombreux, des couvents de moniales accueillent des jeunes filles dont certaines cherchent à échapper à un mariage forcé et mal christianisé ainsi que des veuves. Par ailleurs, les autorités ecclésiastiques et civiles sont attentives à installer des religieux sur les tombeaux de saints dont elles veulent développer le culte, ces religieux étant souvent des clercs séculiers réunis en collège et non des moines.

- 30 Selon ces données et compte tenu des obscurités qui entretiennent l'ambiguïté, on peut dresser un relevé, évidemment non exhaustif, de ces premières implantations.
- 31 Dans le diocèse de Lyon, trois établissements apparaissent assez tôt, même si la chronologie de leurs origines n'est pas parfaitement connue. Le plus ancien, sur les débuts duquel, justement, les données sont loin d'être claires, serait l'abbaye Saint-Martin et Saint-Loup de l'île-Barbe (*Insula Barbara*), dont Grégoire de Tours dit qu'elle a été fondée dans la première moitié du Ve s, peut-être en liaison avec le mouvement martinien, son second vocable étant introduit un siècle plus tard lorsque s'organise le culte de saint Loup, mort vers 540. La *Vita abbatum Acaunensium* - début du VIe s. - la cite avec, à sa tête, un certain Ambroise (C. 11, éd. Martine 1968 : 251). A la fin du VIIe s., Bonnet, évêque de Clermont, y séjourne (Ed. Krusch, *M. G. H., Scr. Rer. Merov.*, VI : 110-139). Très loin de ce site agreste, dans les années 460, la solitude haut-jurasienne de Condat, plus rude et plus fermée encore, attire le moine Romain, fort marqué par Jean Cassien, ainsi que son frère Lupicin (Martine 1968) et leur soeur qui dirige une celle de moniales. L'un de leurs meilleurs disciples, Oyend (*Eugendus*, mort en 510), originaire d'Izernore, devenu abbé, rédige pour ses moines une règle cénobitique qui s'inspire de saint Basile, de saint Pacôme, de Cassien et des usages de Lérins. L'abbaye qui passe sous son vocable, se développe à l'époque suivante. A la fin du siècle, les abbés y prennent le titre épiscopal (évêques claustraux), ce qui leur permet de tendre à une grande autonomie à l'égard des évêques diocésains. Saint Claude, qui vit autour de 700, est le plus célèbre d'entre eux, son nom se substituant plus tard à celui d'Oyend. Outre ces deux puissantes abbayes, l'établissement plus modeste de Saint-Michel d'Ainay, peut-être simple oratoire, est établi à faible distance de Lyon par l'aristocrate burgonde Carétène au début du VIe s. (Reynaud 1998 : 197-198).
- 32 Les autres installations, dont la première histoire reste obscure, sont postérieures. La plus fameuse, l'abbaye féminine Saint-Pierre de Lyon, est fondée à une date inconnue, la documentation qui en fait état étant difficile à interpréter (comme, par exemple, au milieu du VIIe s., les textes concernant l'évêque *Annemundus* qui la mentionnent). Plusieurs sources, toutefois, permettent de considérer qu'elle existait avant cette époque et, de toutes façons, avant 705, date à laquelle (ou très près de laquelle) l'évêque de Clermont, Bonnet, y fut enseveli. En dehors de cette aire, l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey, en pleine campagne, garde, à l'époque carolingienne où elle est bénédictine, le souvenir de saint Domitien et vénère les reliques de saint Rambert, enterré dans la vallée de l'Albarine vers 680. L'abbaye de Nantua, quant à elle, est créée avant le VIIIe s. (elle existe peut-être dès la fin du Ve s.). Peut-être aussi y a-t-il eu un monastère à Treffort (Ain) dès le VIe s.
- 33 Pour le diocèse de Vienne, la *Vita Clari* (Clair, contemporain de l'évêque *Cadeoldus* attesté en 663-664), rédigée à l'époque carolingienne, est apparemment assez riche en

informations (*B. H. L. 1825, Acta Sanct. Janv. I : 55-56*). Il est cependant très difficile de toutes les retenir, car, si elle fournit quelques éléments acceptables (le monastère fondé par Theudère, qui deviendra Saint-Chef, voire un autre situé au bord de la Gère et dédié à saint Symphorien), les données générales qu'elle apporte sont évidemment excessives (au VIIe s., soixante monastères dans le diocèse et mille cinq cent vingt cinq moines dans la ville, etc.). En revanche, les *Vies des Pères du Jura* font mention d'un couvent de femmes installé par Léonien, qui vécut dans la ville en ermite et rédigea, semble-t-il, une règle à leur intention (fin Ve-début VIe s.), ce couvent étant sans doute celui de Saint-André-le-Haut, situé *intra muros* (**fig. 12**), dont l'abbesse fut ensuite *Eubona*, sœur du patrice burgonde *Ansémond*. Ce dernier et son épouse *Ansleubona* firent plus tard une donation à leur fille *Remila* pour la construction d'un autre établissement féminin, lui aussi au vocable de saint André, dans lequel ils demandaient sépulture. La charte rédigée par eux à cet effet date sans doute du règne de Clotaire I (543), cette seconde maison, mise véritablement en place vers 570, étant à peu près certainement Saint-André-le-Bas hors les murs - la *Vita Clari* les relève l'une et l'autre. Pour la même époque, des documents très postérieurs indiquent la présence dans la cité de l'abbaye Saint-Marcel dont on ne sait rien.

12- Plan de Vienne aux premiers temps chrétiens



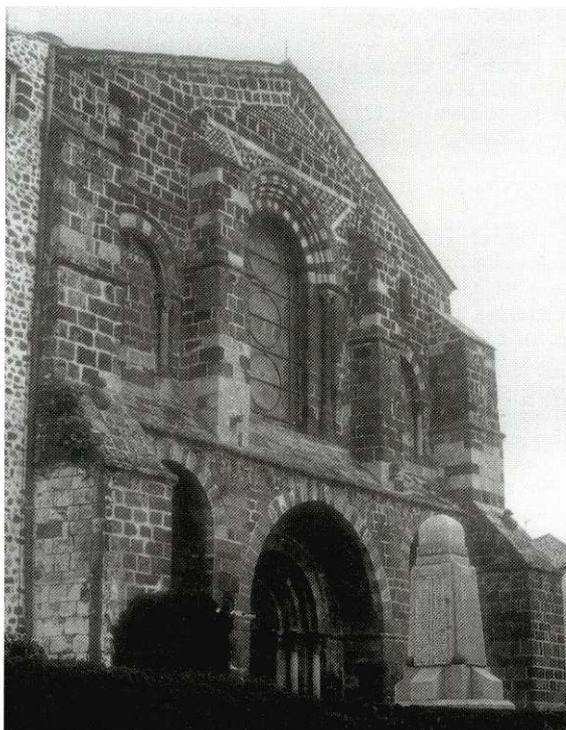
Le monastère de Saint-André-le-Haut, fondé par le patrice burgonde Ansémond, se trouvait *intra-muros*, à mi-pente en contrebas de la colline de Pipet

- 34 De l'autre côté du Rhône, l'évêque Avit cite dans une lettre, entre 513 et 516, une abbaye édifée sur les reliques de saint Ferréol, ce tribun chrétien décapité avec son compagnon Julien, qui furent transférés en un lieu plus salubre, à la suite d'une inondation, par l'évêque Mamert (463-475) - Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours rapportent cette *translatio*. Ce monastère au vocable de saint Ferréol aurait adopté assez tôt une règle

inspirée de celle de saint Césaire (*Topographie chrétienne*, 1986 : 29-30). Au Ville s., l'évêque Wilicaire fit reconstruire l'édifice dans la cité pour y mettre à l'abri les reliques qui avaient souffert du passage des Sarrazins. Parallèlement, un couvent féminin aurait été installé, dès l'époque de Mamert, à Sainte-Colombe (*Topographie chrétienne*, 1986 : 30). La *Vita Sancti-Theuderii*, enfin, écrite par Adon de Vienne, indique que ce saint personnage a créé un ermitage à Saint-Laurent de Vienne, qui fut transféré par la suite en zone rurale à Saint-Chef (*Topographie chrétienne*, 1986 : 21).

- 35 Dans les autres diocèses, les relevés sont plus rares ou plus difficiles à identifier. On peut cependant noter qu'à Viviers des moniales sont fixées sur les reliques de saint Venance, évêque de cette ville, peu après sa mort survenue en 544 et qu'elles sont transférées un peu plus tard à Soyons, où s'aménage un autre couvent féminin. Dans le diocèse de Valence, un monastère d'hommes est mentionné assez tôt. On ne peut ignorer, par ailleurs, les abbayes fondées en dehors de la région qui, dès la fin de cette époque et après elle, détiennent des prieurés. La plus célèbre est celle de Saint-Maurice d'Agaune (en Valais), établie en 515, sur l'emplacement mythique du martyr des soldats de la région thébaine, par le roi burgonde Sigismond, passé de l'arianisme au catholicisme sur les conseils de l'évêque de Vienne, Avit, et à la naissance de laquelle prennent part les abbayes de Saint-Ferréol (l'abbé *Hymneodus*, introduction d'une règle inspirée de Lérins) et de l'île-Barbe (l'abbé *Ambrosius*) (Ed. Martine 1968 : 251 ; pour le diocèse de Valence : La Croix Bouton 1981) - Abondance en dépendra. De même, au diocèse du Puy, l'abbaye de Saint-Chaffre (**fig. 13**), que certains érudits découvrent dès les années 630, dans l'aire, elle aussi, de Lérins, a très tôt des dépendances dans la région.

13 - L'abbaye de Saint-Chaffre (diocèse du Puy), extérieure à la région, a fondé de nombreux prieurés dans la région (Ardèche, Drôme, Isère)



Pratiques monastiques et fonction religieuse

- 36 L'influence lérinienne s'exerce, on le constate, sur tous les établissements, particulièrement sur ceux de la vallée du Rhône. Chacun d'eux garde cependant un règlement et des usages spécifiques, mais on en ignore le contenu réel et l'on ne connaît donc pas le mode de vie précis des moines et des moniales. Tout au plus dispose-t-on de quelques éléments quant à leurs pratiques liturgiques (la louange perpétuelle - *laus perennis** - que les religieux chantent par équipes - *turmae* - qui se relaient). En revanche, au cours du VIIe s., et plus fermement dans ses dernières années, la règle bénédictine s'introduit (partiellement, grossièrement, voire totalement), dans toutes les communautés.
- 37 Les études archéologiques, qui concernent presque uniquement les églises de ces établissements, éclairent sur le rôle que ceux-ci tiennent dans la société - à côté de leur expression proprement monastique et en liaison avec elle. Elles montrent avant tout, cela a déjà été souligné, que les monastères urbains et périurbains ont le plus souvent été fondés autour de basiliques funéraires qui conservent les corps de saints personnages ou qui sont édifiées sur les tombeaux de personnalités locales ou de leurs familles. Moines et moniales sont ainsi les gardiens d'un culte et leurs installations deviennent des lieux de mémoire.
- 38 Cette relation est particulièrement manifeste à Vienne, où la communauté de Saint-Pierre est fixée sur une nécropole paléochrétienne associée au culte des évêques de la ville (*Topographie chrétienne*, 1986 : 27-28) et où celle de Saint-André-le-Bas est située sur le mausolée de la famille d'Ansémond. De l'autre côté du Rhône, les moines sont groupés près de l'église martyriale de saint Ferréol (Reynaud 1978 : 44-51). De la fouille de sauvetage de l'église du monastère (de dimensions impressionnantes, 50 m de longueur), on peut induire soit qu'elle était entourée de portiques, soit qu'elle avait trois nefs. Des sarcophages rectangulaires ont été découverts dans la nef, ainsi que, à l'extérieur, plusieurs tombes de type varié. S'ajoutant à la tradition relatée par Grégoire de Tours qui attribue à Mamert la reconstruction de la basilique funéraire (ci-dessus citée), la typologie des structures et des tombes confirme que l'on peut dater le sanctuaire de la deuxième moitié du Ve s. (*Ibid.* : 4455). A Sainte-Colombe, les fouilles ont mis au jour une construction souterraine à l'ouest de l'église qui pourrait appartenir à une ancienne crypte ou à un mausolée (*Topographie chrétienne*, 1986 : 27-28). A Viviers (Notre-Dame), les lieux de mémoire sont plutôt confiés à des collégiales de clercs (chapitres). A Lyon, le culte de saint Bonnet, qui est enseveli dans le couvent des Dames de Saint-Pierre, n'est pas à l'origine de la fondation puisque celle-ci est antérieure à son décès. En zone rurale, la liaison avec de telles dévotions est plus rare ou se décèle plus rarement, encore que, à Saint-Rambert, on vénère les reliques du saint personnage de ce nom et l'on entretient la mémoire de saint Domitien, et qu'à Saint-Chef on garde peut-être celle de saint Theudère.
- 39 Quant aux bâtiments monastiques proprement dits, il faut reconnaître qu'on en ignore à peu près tout. A Saint-Oyend, c'est le seul cas, la *Vita Eugendi* permet de relever la présence de cellules en bois disposées autour de l'oratoire et indique que le saint abbé fait reconstruire, après un incendie, son monastère (dortoir, réfectoire, grange et cellier) et que le cimetière entoure le sanctuaire (Vieillard-Troiekoureff 1976 : 50 ; Biarne 1997 : 122).

Essor et renouvellement (IXe-Xe siècles)

40 Amorcé dès le milieu du VIII^e s. à l'initiative de Carloman et de Pépin (diffusion de la règle de saint Benoît), le renouveau s'affirme à l'époque de Charlemagne sous lequel le statut bénédictin devient la norme officielle, accompagnant fondations et restaurations (**fig. 14**). En de nombreux cas cependant, il est altéré par la volonté du monarque de contrôler les abbayes pour qu'elles lui permettent de mieux asseoir son autorité sur les pays qu'il gouverne (nomination des abbés soit directement par sa chancellerie, soit indirectement par l'intermédiaire des évêques). Cette politique provoque parfois des troubles et donne lieu à des abus. C'est la raison pour laquelle un programme de réformes (retour aux principes fondamentaux du règlement bénédictin, observance plus stricte) est élaboré au tout début du règne de Louis le Pieux par l'abbé d'Aniane, lui aussi prénommé Benoît (capitulaire monastique de 817). Il se diffuse plus particulièrement dans la partie sud du *Regnum Francorum*, encore que, d'une maison à l'autre, sa prégnance soit inégale. A partir des années 840-850, en revanche, les partages territoriaux entre les membres de la dynastie, les turbulences qu'ils entraînent, la montée en puissance de l'aristocratie, en certains lieux les raids dévastateurs des Normands, des Sarrazins puis des Hongrois, perturbent et désagrègent les communautés. Dans les deux dernières décennies du siècle, ces temps périlleux passés, la réforme se relance. Elle se poursuit, avec des aléas et selon des modes nouveaux, au cours du Xe s.

14 - Le renouveau bénédictin se traduit aussi, à l'époque carolingienne, par une renaissance artistique, comme l'attestent les manuscrits ornés conservés à la Bibliothèque municipale de Lyon (ms. 431, f° 184)



Une meilleure information

- 41 La présentation qui vient d'être faite est rendue possible grâce à une meilleure connaissance de la période en général et, tout autant, de l'histoire "politique", "institutionnelle" et économique des monastères. En effet, si la documentation sur leur vie religieuse reste pauvre ou ne se retrouve que par les reflets qu'en apportent les ouvrages (hagiographiques) alors rédigés et consacrés à la période antérieure, les sources concernant ces arguments sont, en revanche, comparativement aux temps précédents, relativement plus abondantes (selon les données documentaires et archivistiques de ces temps anciens). Pour les établissements du diocèse de Lyon, par exemple, l'historien dispose de quinze diplômes royaux et impériaux échelonnés de 757 à 976 (Schieffer 1963-1964 : 1-41) et accordés par les souverains carolingiens, puis par les rois de Provence et de Bourgogne : quatre pour l'Ile-Barbe entre 816 et 971 (Charpin-Feugerolles et Guigue 1923 : 219-226)¹ ; trois pour Nantua entre 757 et 852 (*M. G. H., Dipl. Karol*, I, n. 9 : 13-14 et III, n. 121 : 278-279 ; Dopsch 1895 : 212-213)² ; trois pour Saint-Oyend/Saint-Claude entre 820 et 928 (Benoît 1890 : 637-640 ; Poupardin 1920, n. 38 : 70-72)³ ; deux pour Gigny en 890 et 903 (Poupardin 1920, n. 28 : 50-51 ; *Rec. des Hist. de la France*, IX : 602)⁴ ; un pour Saint-Pierre en 863 (*Dipl. Karol.*, III : 415-416)⁵ ; un pour Ambierle en 902 (Bruehl, *Chartes de Cluny*, I, n. 78)⁶ ; un pour Savigny en 976 (*Cartulaire de Savigny*, I, n. 127 : 88-90)⁷. Ils portent concession de privilèges (exemption de tonlieu*, immunité, libre élection de l'abbé) et/ou confirmation de biens, ce qui les rend essentiels pour toute étude des temporels. Outre ces textes, on détient une unique bulle pontificale - pour Gigny en 895 (*R L.*, CXXIX, col. 845-846)-, et quelques diplômes des archevêques garantissant ou restituant des biens à certains monastères, comme, par exemple, ceux d'Aurélien pour Nantua en 891 (Brossard 1889 : 90), de Burchard I pour Savigny en 949 (*Cartulaire de Savigny*, I, n. 38 : 37-38), de Burchard II pour l'Ile-Barbe en 979 (Guigue 1885 : 12-14).
- 42 Les cartulaires*, confectionnés beaucoup plus tard et exceptionnellement utiles aux recherches portant sur les époques postérieures, permettent de mieux découvrir les temporels en cette période ancienne. On en a conservé pour Savigny, Ainay (trois, dont un seul comporte des actes antérieurs au XIe s.), l'Ile-Barbe et Nantua. Deux d'entre-eux (*Savigny, Petit cartulaire d'Ainay*), édités par Auguste Bernard en 1853, offrent apparemment un nombre significatif de chartes intéressant ces siècles. Leur exploitation exige toutefois une grande prudence, non pas tellement par suite de l'insertion de faux, mais parce que l'éditeur, contraint de travailler rapidement, n'a pas toujours collationné les diverses copies (Savigny) et surtout parce qu'il avance parfois une chronologie approximative ou erronée. Ainsi, selon son propos, pour la période 825-1200, la moitié des chartes (un peu plus pour Savigny, un peu moins pour Ainay) auraient été données aux IXe et Xe s., ce qui est incontestablement très exagéré et scientifiquement inadmissible. Comme il recourt en outre fort souvent aux datations "rondes", prudemment assorties de la mention *circa* - pas moins de cent quarante-sept chartes de Savigny sont datées " 1000 *circa*"-, il est nécessaire de réviser ces grilles, ainsi qu'avait commencé de le faire en 1943 Edouard Perroy, dont l'examen montre qu'il faut rajeunir la plupart des actes ainsi cités (Perroy 1943).

La renaissance carolingienne

- 43 En s'intéressant de nouveau au diocèse de Lyon, on constate que la relance se fait véritablement sous Charlemagne qui, en 799, place Leidrade sur le siège archiépiscopal afin de mieux le contrôler et, avec lui, la région. Ce dernier s'emploie aussitôt à remettre en état les bâtiments monastiques, ainsi qu'il le précise dans un rapport qu'il adresse à l'empereur vers 810 à propos de Saint-Pierre, l'Ile-Barbe, et Saint-Rambert-en-Bugey. Il s'attache aussi à y restaurer la vie régulière (Coville 1928 : 285-286)⁸. Une vingtaine d'années plus tard, ces mêmes monastères sont relevés parmi ceux qui ont alors établi une confraternité de prières avec la célèbre abbaye de Reichenau, ce qui constitue un signe incontestable de leur vitalité spirituelle (*Liber confraternitatis S. Galli, Augiensis, Fabariensis*, M. G. H. 1884 : 258-259). Le rapport de Leidrade et le *Livre des Confraternités* de Reichenau donnent en outre des informations sur leurs effectifs pour ces années : quatre-vingt-dix à cent moines à l'Ile-Barbe (**fig. 15**), cinquante-six à Saint-Rambert, trente-deux moniales à Saint-Pierre suivant le premier ; cent quatorze personnes présentes dans ce dernier couvent (parmi lesquelles des moines et des prêtres) suivant le second.

15- L'abbaye de l'Ile-Barbe, une des plus anciennes de la région, n'a conservé que des vestiges romans, dont l'église Notre-Dame où les Lyonnais vinrent longtemps en pèlerinage pour les fêtes de la Vierge



- 44 Cette œuvre de retour à la régularité s'accomplit selon les principes de Benoît d'Aniane. Trois indices, touchant quatre abbayes du diocèse dont l'une vient d'être citée, permettent de l'affirmer. D'une part, concernant l'Ile-Barbe, l'abbé réformateur intervient dans cet établissement, à la demande de Leidrade, en y venant en personne ou, plus vraisemblablement, en y dépêchant des moines (Smaragde, *Vita Benedicti*, M.G.H., *Script.* XV : 209 et 219). D'autre part, concernant Saint-Oyend/Saint-Claude, son plus fidèle disciple et biographe Smaragde, qui relate le fait précédent, est l'un des deux *missi* envoyés à l'abbaye en 819 pour l'inspecter et, très certainement, mettre en application le capitulaire de 817 (*Chronique de Saint-Claude*, B. E. C., XLI, 1880 : 556). Concernant cette maison, mais aussi les abbayes de Nantua et de Savigny (récemment fondée), on doit

noter enfin qu'elles sont retenues dans la *Notitia de servitio monasteriorum*, qui donne la liste des instituts ayant adopté la réforme de 817, - certains spécialistes se demandant si elle n'énumère pas plutôt les monastères placés sous la dépendance directe du roi, interprétation qui, cependant, ne contredit pas et n'exclut pas la première (Notitia, M.G.H., *Capitularia*, I : 350-351).

- 45 De nouvelles communautés, par ailleurs, apparaissent en ces années et dans les années qui suivent. Au départ, avant la fin du VIII^e s., rappelons-le, sont en place Saint-Pierre de Lyon (moniales), l'île-Barbe, Saint-Oyend/Saint-Claude, Saint-Rambert-en-Bugey et Nantua (ainsi que la petite *celle* de Saint-Michel). On peut leur adjoindre presque tout aussitôt Saint-Martin d'Ainay (**fig. 16**), dont la première mention textuelle remonte à 859, mais qui, sans doute fondée antérieurement, se trouvait en ruine à la fin du VIII^e s. Entre 800 et 803 naît Ambronay, sur la route de Lyon à Genève, à l'initiative de Barnard, futur archevêque de Vienne (Dubois 1962 : 12-15). Pareillement, mais en gardant une chronologie approximative, se crée Saint-Martin de Savigny, tout près du carrefour de L'Arbresle, qui est mentionnée pour la première fois dans la *Notitia de servitio monasteriorum* et qui, malgré un légendaire développé beaucoup plus tard qui en attribue la fondation à saint Maur (VI^e s.), ne doit guère être antérieur au début du siècle (Gaussin 1955 : 138-140). Saint-Benoît-de-Cessieu, enfin, près du Rhône au sud du Bugey, est établie en 859 par Aurélien, abbé d'Ainay devenu ensuite archevêque de Lyon (Poupardin 1920 : 8-10), sans que l'on puisse avancer avec certitude que, comme les précédentes, elle est en relation avec le mouvement d'Aniane.

16 - De l'abbaye d'Ainay ne subsistent que les églises Saint-Martin et Sainte-Blandine, d'époque romane



- 46 En dehors du diocèse de Lyon, les monastères situés dans celui de Vienne appartiennent à l'aire sur laquelle se diffuse celui-ci, mais il est difficile d'en dire davantage. Au-delà, une intervention impériale redonne vie, en 803, à l'abbaye de Donzère qui est exempte de tout

paiement de péage et de tonlieu. Dans le diocèse de Viviers, le comte de Vivarais, Eribert, fonde en 804 Cruas, citée dans la *Notitia* de 819 parmi celles qui acceptent la réforme.

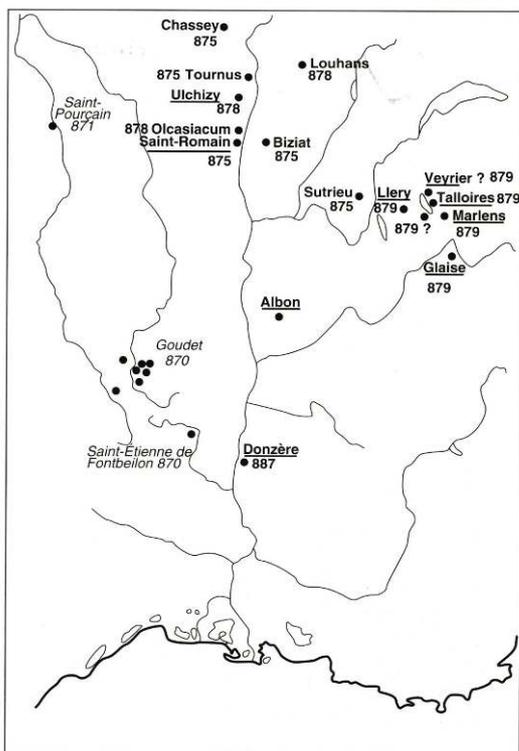
- 47 En ces divers établissements, la fin du VIII^e s. et les quarante premières années du IX^e s. ont donc constitué une période féconde de rénovation de la vie monastique et de restauration des temporels, ceux-ci comprenant d'abord, en général, des propriétés situées dans leur voisinage immédiat. L'exemple de Savigny, dont les domaines sont essentiellement inclus dans le quadrilatère jalonné par Tarare, Chessy, L'Arbresle, Saint-Bel, Courzieu, Saint-Laurent-de-Chamousset, Montrottier, et celui de Saint-Oyend/Saint-Claude sont très significatifs à cet égard. Les établissements urbains, quant à eux, tiennent des biens évidemment plus éloignés de leur site et davantage dispersés : Ainay est possessionnée dans les Monts d'Or et dans la basse vallée de l'Azergues ; Saint-Pierre l'est à l'est de la ville et dans la région de Morestel ; l'Ile-Barbe dans le val de Saône. La rénovation religieuse s'accompagne, par ailleurs, d'un certain renouveau intellectuel. Celui-ci est attesté dans deux maisons à la période suivante, ce qui sous entend qu'il a démarré auparavant en liaison avec le mouvement général de la renaissance carolingienne. Saint-Oyend/Saint-Claude, d'une part, est connue comme un important centre de culture dès la seconde moitié du IX^e s. (bibliothèque renommée du prévôt Mannon) (Castan 1889 : 301-354). L'Ile-Barbe, d'autre part, tire gloire de la réputation philosophique de son abbé Antoine (v. 925-930) ainsi que, elle aussi, de sa bibliothèque (Charlier 1947 : 155 n. 1).

L'évolution dans la seconde moitié du IX^e siècle et au Xe siècle

- 48 À partir des années 840-850, les divisions et les rivalités politiques, les luttes intestines, les ambitions et les intrigues, l'affaiblissement des rois et de la puissance publique qui en résulte causent dommage à de nombreux monastères et, parfois même, à l'institution monastique. Cette dégradation se produit sans doute plus fortement dans les établissements qui n'ont pas accepté la réforme d'Aniane et où, sous la direction (avec l'accord) d'abbés nommés de l'extérieur, dont certains sont laïcs, l'observance est demeurée plus laxiste. Mais elle atteint aussi d'autres maisons. Elle se traduit par la multiplication des contestations concernant le temporel et, souvent, par des usurpations qui sont le fait tout autant d'ecclésiastiques que de laïcs. En témoigne, par exemple, la plainte que les moines de Nantua portent auprès de Lothaire I contre des "abbés étrangers" qui auraient gravement spolié les biens de leur maison et qui sont sans doute des laïcs promus à l'abbatiale par le souverain ou ses représentants surplace (*M.G.H., Dipl. Karol., III, n. 119 : 273*).
- 49 Les monastères, d'autre part, souffrent des destructions provoquées par les invasions. Dans la région, plus que des bandes sarrasines qui surgissent assez souvent, les malheurs viennent, un peu plus tard, à la fin du siècle et jusqu'au milieu du Xe s., des Hongrois. Savigny, l'Ile-Barbe, Saint-Benoît-de-Cessieu, peut-être aussi Ainay, en sont victimes. Les dégâts sont sans doute moins graves que ne l'ont dit les chroniqueurs du temps, encore que Saint-Benoît-de-Cessieu en soit réduite, après leur passage, à se placer sous la protection d'Ainay, dont elle devient un simple prieuré. Les Normands, qui agissent peu ici, sont, quant à eux, à l'origine de la fixation des moines de Noirmoutier à Tournus, puisque c'est pour fuir leurs raids que ces derniers, après une longue pérégrination, s'installent en 875 à l'abbaye de Saint-Valérien qu'ils placent alors sous le vocable de leur saint fondateur Philibert et qui, située en dehors de la région Rhône-Alpes, y aura des dépendances.

- 50 Au plan politique, par ailleurs, les territoires qui composent la région sont inclus, en conséquence du traité de Verdun conclu en 843, dans le vaste royaume médian (de l'Italie aux Pays-Bas) reconnu à l'empereur Lothaire I, fils, aîné de Louis le Pieux. A sa mort en 855, il est partagé entre ses trois fils. Les pays rhodaniens vont alors au plus jeune, Charles, dans un ensemble qui comprend la Provence au sud et les comtés jurassiens au nord. Celui-ci décédant sans enfant en 863, son royaume est à son tour divisé entre ses frères, jusqu'à ce qu'il échoit en 875, par le jeu des successions, à leur oncle Charles le Chauve, le jeune frère de Lothaire I, qui, à sa disparition, deux ans plus tard, le transmet à son fils Louis le Bègue.
- 51 Cette série de distributions et de redistributions provoque évidemment un grave affaiblissement de la royauté, dont profite la haute aristocratie (ducs, comtes), et, plus particulièrement dans la région, le comte de Vienne Boson qui y possède de très vastes domaines et y exerce des droits importants. En 879, deux ans après la mort prématurée de Louis le Bègue, il réunit à Mantaille les archevêques des provinces ecclésiastiques d'Arles, d'Aix, de Vienne et de Besançon ainsi que plusieurs abbés (dont celui de Tournus) et de puissants laïcs et se fait proclamer roi de Provence, c'est-à-dire d'un royaume qui inclut la Provence proprement dite, la moyenne vallée du Rhône, le Viennois et, y tenant une place à part, le Lyonnais. Comme certaines familles procarolingiennes résistent à ce coup de force, les Bosonides font appel aux bourguignons "jurans" (Jura), dont le chef, le marquis Rodolphe, se fait lui aussi élire roi, de Bourgogne, en 888. Dans les territoires voisins, des comtes et autres grands s'emploient à contenir les sécessionnistes et, tout autant, à œuvrer pour leur propre profit. Le plus marquant d'entre eux est Bernard Plantevelue, qui a autorité sur divers pays du Languedoc, sur l'Auvergne, le Berry et le Mâconnais, et dont le fils, Guillaume le Pieux, sera, en 909, le fondateur de Cluny. La querelle s'apaise au début du Xe s. et, plus encore, après que, en 933, les deux états, le provençal et le bourguignon-juran se fondent dans le royaume unique d'Arles et de Vienne.
- 52 Ces entreprises s'appuient, pour réussir, sur tous ceux qui, localement, ont des possibilités d'influence, et, plus particulièrement, sur les clercs et les moines, que les protagonistes soutiennent aussi par souci de piété et par sollicitude religieuse. Les monastères viennois profitent ainsi de l'intervention bosonide, de même que, dans la vallée du Rhône, celui de Donzère qui, cédé temporairement à l'évêque de Viviers, passe ensuite sous la dépendance de l'abbaye de Tournus (confirmation en 896) (**fig. 17**) (Cartron 1994 : 533-554), ou encore, un peu plus tard, celui du Val-des-Nymphes (près de La Garde-Adhémar), nouvellement apparu. En zone alpine, Boson fait don, dès 879, de la *celle* de Talloires avec d'importants domaines dans les environs pour y établir une abbaye (Philippe 1861 : 78), qui deviendra postérieurement prieuré de Savigny (charte du roi de Bourgogne Rodolphe III). En dehors du royaume "provençal" enfin, en Roannais, près de la Loire, un noble, lié, semble-t-il, à la faction bosonide, a fondé dès 872 l'abbaye de Charlieu sise alors dans le diocèse de Mâcon. Et le monastère d'Ambierle, situé lui dans le diocèse de Lyon, se trouve dans la même mouvance puisque, en 902, un descendant de Boson, le roi de Provence Louis l'Aveugle, le cède à deux laïcs (Bruel 1876, I, n. 78).

17- Tournus : le temporel de la communauté de Saint-Philibert à la fin du IXe s. en Auvergne, Bourgogne méridionale et vallée du Rhône



En caractère gras, les donations de Boson et celles obtenues par son intervention Cette carte des possessions de l'abbaye de Tournus est un bon exemple de la variété des implantations en Savoie, en Haute-Loire et dans la vallée du Rhône

- 53 Dans l'ensemble du diocèse de Lyon, l'évolution est différente. Aux lendemains du partage de Verdun, Lothaire I, voulant contrôler fermement la cité et le comté, limitrophes du royaume de Charles le Chauve, y détache, peut-être dès 844, un de ses plus proches fidèles, le comte palatin Girard, pour lequel il recrée le duché de Lyon, *ducatus Lugdunensis* (Fournial 1952 : 222-223 ; Gerner 1968 :40-48). Puis, profitant de la mort de l'archevêque Amolon au début de 852, il complète le dispositif en désignant pour le remplacer un autre de ses fidèles, Rémy, et en restituant et transférant à l'église de Lyon de nombreux biens, parmi lesquels les monastères de Nantua et de Savigny, ce qui confère au prélat autorité pour y intervenir - ils ne sont plus immunistes (*M. G. H., Dipl. Karol.*, III : 285 et 286)⁹. Après sa mort, cependant, le pouvoir royal cesse d'être assez puissant pour surveiller l'action des prélats, d'autant plus que les administrations civiles régionales s'altèrent et qu'il n'existe aucun grand lignage aristocratique susceptible d'agir (l'entreprise bosonide n'y est guère prégnante, Guillaume le Pieux en est absent). Pareillement, la présence des monarques provençaux apparaît encore plus limitée. On ne connaît qu'un seul diplôme en émanant, par lequel, en 971, le roi Conrad le Pacifique confirme à l'Ile-Barbe les privilèges accordés en 861, dix-huit ans avant Mantaille, par le carolingien Charles de Provence (qui reprenait un acte de Louis le Pieux concédant immunité, exemption de tonlieu, libre élection de l'abbé par les moines) (Charpin-Feugerolles, Guigue 1923 : 224-226).
- 54 En quelques années, la mainmise royale s'est donc estompée au profit des archevêques, ce qui préfigure l'histoire proprement médiévale de la ville. En ce qui concerne les monastères, ceux-ci en saisissent parfois directement le gouvernement, comme Rémy l'a

fait à Saint-Claude, dont il est cité abbé (M. G. H., *Dipl. Karol.*, III : 303)¹⁰, et obtiennent des souverains confirmation de leurs prérogatives (Guigue 1925 : 33-35, M.G.H., *Dipl. reg. Germ. ex stirpe Karol.*, t. II/1 : 195197 ; Poupardin 1920 : 52-54, 72-74¹¹ ; Parmi eux, Aurélien (875-895) cumule les abbatiats d'Ainay, de Saint-Benoît-de-Cessieu et de Saint-Claude (Guigue et Laurent 1951 : 298 ; Gerner 1968 : 213)¹². En 910, une bulle du pape Serge III garantit à son tour aux prélats les biens de leur église avec les monastères du diocèse (Guigue 1925 : 37-38). La bulle pontificale montre, cependant, que trois d'entre-eux échappent à cette tutelle, à savoir l'île-Barbe, Saint-Pierre de Lyon et Ambierle. Pour le premier, cette omission ne signifie pas, toutefois, que l'archevêque n'y exerce aucun droit, puisque le diplôme de Charles de Provence de 861, cité ci-dessus, qui renouvelait l'immunité*, souligne que la bénédiction des abbés régulièrement élus lui appartient et que l'établissement doit lui verser un cens annuel. Pour le second, son statut est difficile à saisir, l'inhumation en 863 du roi Charles de Provence et une donation faite à cette occasion par son frère Lothaire II semblant indiquer qu'il est encore considéré comme royal (M.G.H., *Dipl. Karol.*, III : 415-416). Mais l'est-il encore à l'époque suivante ? On ne dispose d'aucun document, hormis cette donation, entre 830 et 957, et le fait qu'il se retrouve plus tard aux mains de la première dynastie comtale indigène sous-entend qu'il aurait déjà auparavant fait partie du fisc. Ce sont là des questions auxquelles on ne peut répondre que par des hypothèses. Quant à la troisième maison, Ambierle, elle n'a aucune raison d'être reconnue dans la sujétion des archevêques puisque, depuis sa fondation, elle ne l'a jamais été. En revanche, dans les autres établissements, ils maintiennent leurs droits. Dans la première moitié du Xe s., ils ne s'y attribuent pas l'office abbatial, mais contrôlent encore la désignation des supérieurs (à Savigny, l'abbé Badin est nommé par l'archevêque Guy, en place de 928 à 948 ; Gausmar l'est par Burchard I en 957) (Bernard 1853, I, n. 38 : 35-38, n. 126 : 87)¹³.

- 55 Au plan matériel, ces divers établissements ne cessent d'une façon générale de progresser. Les domaines s'agrandissent et commencent à s'étendre bien au-delà des zones d'installation claustrale, ce qui conduit à équiper des prieurés pour faciliter l'exploitation ou gérer une église et même, parfois, pour implanter une véritable communauté monastique. Quant à l'observance, on continue, semble-t-il, de la respecter, aussi bien dans les maisons dans lesquelles interviennent le roi ou d'autres puissants laïcs que dans celles où le rôle majeur est tenu par les archevêques, qui sont fort souvent liés aux "partis" politiques. En maintes occasions d'ailleurs, l'ardeur de certains abbés et autres religieux contribue à l'entretenir. Il n'empêche cependant qu'elle n'est pas toujours conforme à l'authentique régularité.
- 56 C'est la raison pour laquelle, dans les tout derniers temps du IXe et au Xe s., des entreprises réformatrices, qui influent sur certains des monastères ci-dessus présentés, se mettent en œuvre et donnent au monachisme un dynamisme qui s'épanouira pleinement à l'époque suivante. Elles visent à rénover la vie religieuse en revenant aux principes bénédictins déjà proposés, quelques décennies auparavant, par Benoît d'Aniane. Elles tendent plus particulièrement à desserrer la mainmise laïque sur les couvents, à interdire l'abbatit laïc, à remettre en vigueur, pour autant qu'elle l'ait été quelquefois, la libre élection par les moines ou, pour le moins, la désignation de l'abbé sans intervention extérieure. Elles conduisent parfois, afin de mieux atteindre ces objectifs, à rechercher la garantie du pape en plaçant l'abbaye, dès sa fondation, sous sa protection et en tenant l'église de Rome pour le propriétaire éminent (donation à saint Pierre) - pratique qui.

sans être l'exemption*, car elle ne récusé pas l'exercice de l'autorité épiscopale ordinaire sur les monastères, peut y aboutir et risque d'indisposer des évêques.

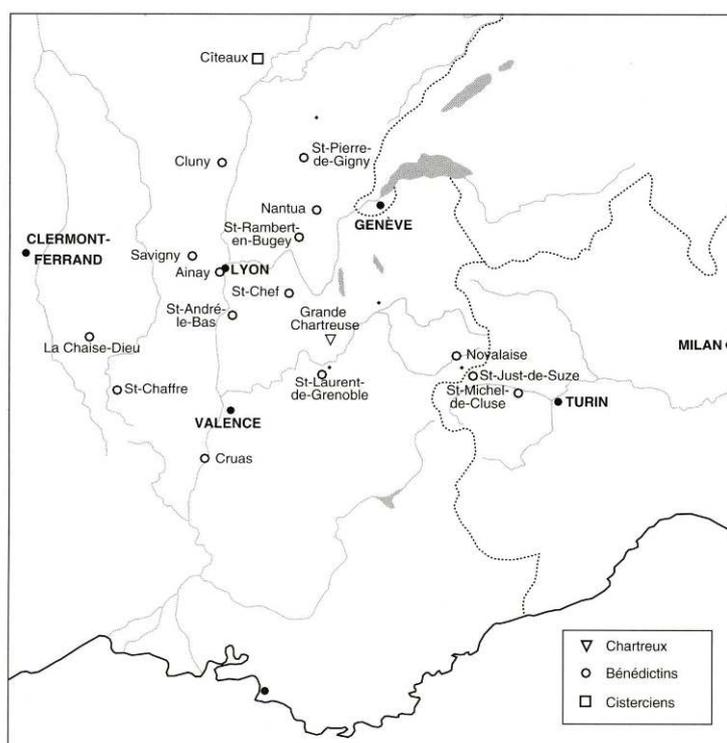
- 57 Cette rénovation se diffuse sous des formes variées en diverses régions, dans une contrée proche de la région Rhône-Alpes, à partir d'Aurillac (v. 890), d'où elle atteint Le Monastier-Saint-Chaffre, restauré vers 930. Elle se manifeste dans le diocèse de Lyon, entre 888 et 892, avec la fondation de Gigny dans la vallée jurassienne du Suran, non loin d'Orgelet et d'Arinthod (Moyses 1973 : 433-438). Le fondateur en est un religieux, Bernon, qui, dans sa jeunesse, s'est fait moine à Saint-Martin d'Autun, où l'on avait reçu les coutumes d'Aniane. Il établit son monastère sur une propriété qui lui appartient et devient conjointement abbé de Baume-les-Messieurs au diocèse de Besançon. Il apparaît assez clairement qu'il entend éviter l'ingérence de l'archevêque de Lyon Aurélien et peut-être même profite-t-il de la vacance du siège archiépiscopal, à la mort de ce dernier en 895, pour se rendre à Rome et solliciter du pape Formose un privilège par lequel son couvent, offert à saint Pierre, est placé sous le droit et la *ditio* du pontife, tandis que la libre élection de l'abbé lui est garantie (*P.L.*, CXXIX, col. 845-846)¹⁴. Cela provoque la réaction immédiate du prélat lyonnais auquel, en 910, on l'a dit, le pape Serge III confirme tous les biens de son église et cite parmi eux le couvent de Gigny. A-t-il été facilité par les difficultés que rencontre alors Bernon dans ses monastères jurassiens ou par un choix délibéré du même personnage en faveur de Cluny, dont la direction l'accapare alors ? Il est impossible de le dire avec certitude (Moyes 1978 :24-34),³⁴, d'autant plus que la documentation connue sur Gigny est silencieuse jusqu'en 1075, date à laquelle cet établissement rejoint la congrégation clunisienne.
- 58 Bernon, en effet, en 909 ou 910, a été choisi par le duc Guillaume le Pieux pour installer des moines sur le domaine qu'il leur cède à Cluny et qui est pareillement donné à l'Eglise de Rome afin que, sous la tutelle du pape, les religieux observent scrupuleusement la règle de saint Benoît et désignent eux-mêmes leur abbé sans intervention externe. La nouvelle abbaye devient très vite, avec Odon, qui succède à Bernon et la gouverne de 926 à 942, un centre reconnu de la réforme monastique. Odon l'introduit en divers établissements, fort souvent importants et extérieurs à la région. Mais il ne cherche pas à les maintenir directement sous son contrôle, si ce n'est Charlieu et Ambierle, qui lui sont cédés le premier vers 930, le second en 939 (peut-être un peu plus tard), ainsi que Souvigny, où une communauté a pris forme dès les années 920. En revanche, dans la deuxième moitié du siècle, l'abbé Mayeul bénéficie de nombreuses donations grâce auxquelles il peut créer de nouveaux prieurés, et reçoit en même temps des établissements déjà en place, cette réussite étant due pour une part à son ardeur personnelle, pour une autre à ce que le roi de Bourgogne (Arles et Vienne), Conrad le Pacifique, s'emploie à établir une paix durable entre les seigneurs de son royaume, dont, naguère parfois, les ancêtres avaient été victimes des ambitions bosonides et autres. Il se trouve ainsi à la tête d'un groupe relativement étoffé, placé directement sous son autorité et dont il est en quelque sorte le super abbé. A sa mort, en 994, la fédération clunisienne est présente en Comté, Dauphiné et Provence, ainsi que, fort évidemment, en Bourgogne et dans des cantons proches. Sur la trentaine de maisons qui la composent, une bonne douzaine, le plus souvent prieurés conventuels, se situent sur le territoire actuel de la région Rhône-Alpes : dans l'Ain Chaveyriat ; dans l'Isère Saint-Pierre-de-Chandieu et Ternay ; dans la Loire Ambierle, Charlieu, Pouilly-les-Feurs et Régny ; dans la Drôme Alex, Montségur et Rioms ; dans l'Ardèche Rompon ; dans le Rhône Limas.

L'âge d'or de l'expansion XIe-XIIe siècles

Vigueur et renouvellement religieux

- 59 Le XIe s. constitue l'époque la plus faste de l'authentique monachisme médiéval élaboré depuis le haut Moyen Âge (**fig. 18**). Le dynamisme qui l'anime se poursuit au XIIe s., mais en s'interrogeant sur sa propre signification et en s'ouvrant à d'autres expériences, ce qui en conforte la richesse. Au XIIIe s., il s'essouffle et, en certains de ses compartiments, se sclérose. Sur toute la période, l'histoire en est relativement bien connue grâce à la relative abondance des sources, dont beaucoup, on l'a souligné, restent encore manuscrites.

18- Répartition des abbayes bénédictines (dont les anciennes abbayes devenues dépendances de Cluny), des abbayes cisterciennes et des chartreuses (dans la région ou à proximité immédiate), fin XIe s.



- 60 La vigueur est due essentiellement à l'ardeur des pionniers ainsi qu'à la présence de plus en plus marquée dans la société des moines et des moniales, grâce auxquels la vie monastique est perçue, dans tous les milieux, comme la forme la plus achevée de l'observance chrétienne et comme le meilleur moyen de faire son salut, offrant un modèle parfait de piété et de recherche spirituelle, exprimant la "religion" la plus pure et l'idéal le plus exaltant. Le monachisme reçoit de ce fait les faveurs et le soutien de toutes les autorités, rois et puissants laïcs d'une part, papes et évêques d'autre part. Ces derniers, de plus, comptent sur ses religieux pour agir sur le monde rural, d'autant plus que les monastères possèdent souvent des églises qui leur sont données avec les terres et villages qu'on leur cède ou leur sont laissées par les seigneurs laïcs, qui les dirigeaient jusque-là et les leur restituent, à eux, plutôt que de le faire directement au clergé ordinaire.

- 61 L'essor se manifeste à la fois par l'extension des domaines et par la multiplication des installations. Les abbayes et d'autres établissements qui apparaissent alors envoient des religieux sur les sites nouveaux qui restent dans leur dépendance en tant que prieurés. Ainsi se constituent des réseaux auxquels s'intègrent, de leur propre chef ou par décision supérieure, d'autres *cellae*. Certains ont leurs bases (leurs maisons-mères) à l'intérieur de la région, tels ceux de l'Île-Barbe, de Savigny, d'Ambronay, de Cruas, etc. D'autres interviennent de l'extérieur, comme les monastères relativement modestes de Tournus, d'Aurillac et du Monastier-Saint-Chaffre, ou comme l'abbaye bien plus importante de Saint-Victor de Marseille, refondée en 966, (qui agit peu dans la contrée), ou comme celle de la Chaise-Dieu, dont la naissance en 1043 témoigne déjà d'un désir certain de renouvellement. L'entreprise majeure est toutefois celle de Cluny qui, sous Odilon et Hugues, on le détaillera plus loin, s'établit solidement dans les pays rhône-alpins grâce à des fondations et, davantage encore, grâce à l'intégration de maisons antérieurement installées.
- 62 Dès la seconde moitié du XIe s., en liaison avec le mouvement de réforme religieuse que l'on appelle la réforme grégorienne, un nouveau monachisme s'élabore, qui reçoit l'encouragement de nombreux évêques comme, dans la région, ceux de Grenoble, de Genève, de Valence et de Viviers (mais beaucoup moins des archevêques de Lyon). Le propos met l'accent sur la nécessité, pour ceux qui veulent être véritablement moines, de vivre à l'écart du monde et en rupture avec lui dans la solitude, la pénitence, le travail. Certains projettent de l'accomplir selon un mode érémitique organisé. Dans les pays alpins, les chartreux, apparus en 1084 à la Grande-Chartreuse, représentant parfaitement cette recherche. D'autres, - c'est prématurément le cas de La Chaise-Dieu - restent fidèles au cénobitisme, mais à un cénobitisme vécu dans l'isolement. Les cisterciens, fils de Cîteaux fondée en 1098, en sont le plus célèbre modèle. Dans la première moitié du XIIe s., ils se donnent des structures claires, qu'ils affermissent après 1150 pour constituer, dans un système original de filiations dirigé par le Chapitre général qui légifère pour tous (statuts), le premier véritable ordre monastique - ce qui incite les autres à en faire autant. Cet essor résulte le plus souvent des entreprises mêmes de ces divers religieux, qui fondent directement ou qui, plus fréquemment encore, incorporent aux nouvelles congrégations le monastère dans lequel ils sont déjà installés.

Le rôle de l'aristocratie laïque

- 63 Dans toutes ces entreprises, le rôle des laïcs, possesseurs de terres, est lui aussi primordial. Ce sont eux qui, dans le plus grand nombre de cas, font des dons qui permettent de fonder ou, plus simplement, de vivre. Ils agissent par piété et pour obtenir, grâce à la prière des moines, la rémission de leurs péchés, pour gagner leur salut ainsi que celui de leurs familles et de leurs ancêtres et afin d'entretenir, en même temps, par leur association avec les religieux dont l'oraison pour les défunts se perpétue infiniment, la mémoire de leurs lignages. Sur un autre plan, ce sont eux qui, pour une part très importante, fournissent les hommes et les femmes qui peuplent abbayes et prieurés et, matériellement, il ne leur est pas indifférent de pouvoir orienter vers le cloître leurs cadets et cadettes.
- 64 Leur intervention, qui est au début le fait des très puissants de haute aristocratie, se décèle dès l'époque carolingienne aussitôt que les pouvoirs royaux s'affaiblissent. Dès 847, par exemple, dans la région, le comte Otton, son épouse Adélaïde, leur fils le moine

Amblard donnent à l'abbaye de Condat/Saint-Oyend un domaine sur lequel s'édifiera le prieuré de Salaise-sur-Sanne (Isère), dont on ignore la date précise de fondation, mais dont on trouve mention dans un diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse en 1184 (Reynaud 1992 : 88-89). En 909-910, le duc Guillaume le Pieux fonde l'abbaye de Cluny. En 976-977, des laïcs donnent Rompon à celle-ci.

- 65 Au XI^e s., cette haute noblesse est toujours présente, mais la moyenne aristocratie des seigneurs est, elle aussi, très fortement à l'œuvre, les interventions des uns et des autres s'inscrivant dans le grand mouvement d'installation castrale qui se produit autour de l'an mil et étant lié, à la fin du siècle et au XII^e s., à la pratique de restitution des églises paroissiales. En conséquence de la multiplication des châteaux, de profonds bouleversements affectent les domaines politiques, administratifs, sociaux et économiques, entraînant également des changements dans le domaine religieux. La réorganisation des terroirs, leur structuration autour des châteaux ainsi que l'établissement des châtellenies (mandements) modifient en effet le maillage ecclésial et paroissial mis en place au haut Moyen Âge. Le seigneur châtelain, possesseur d'une motte ou d'un château, développe très rapidement, ou, pour le moins cherche à attirer autour ou au pied de sa fortification un habitat aggloméré qu'il équipe afin d'y mieux attirer la population. Il établit une chapelle castrale dans l'enceinte du château, ainsi que, si cela lui est possible, dans celle du bourg ou à proximité, un prieuré - pas forcément conventuel-, auquel est attachée une église qu'il va devoir restituer par la suite. Autrement dit, le site du prieuré, son sanctuaire et, parfois même, ses bâtiments résultent de ses initiatives, dont il faut relever, cependant, qu'il entend en retirer des bénéfices (gonflement des revenus banaux grâce à la croissance de l'agglomération provoquée par la présence d'un lieu de culte, contreparties à la restitution, etc.). Son intervention contribue, par ailleurs, à renforcer la cohésion du groupe social formé par lui-même, sa famille et tous ceux qui vivent dans sa dépendance et communient à la même dévotion envers un saint ou dans la même faveur envers une communauté ou une congrégation religieuse. On retrouve là le désir de conforter spirituellement la prégnance du lignage, que renforcent souvent des liens personnels avec le prieuré ainsi mis en place, dans lequel, à chaque génération, la famille fondatrice compte un ou plusieurs moines, à tel point que, parfois, la noblesse locale s'identifie à l'établissement, alors perçu comme un "sanctuaire lignager".
- 66 Parmi les nombreux exemples de ces comportements, on peut citer, pour la région, les interventions seigneuriales dans l'expansion du domaine de Savigny, non seulement dans son voisinage, mais aussi, plus loin, dans le diocèse de Genève, en Diois et même en Saintonge (Roquet-Hoffet 1997), ou encore de celui de Tournus (**fig. 19**) dans la moyenne vallée du Rhône (où celle-ci était possessionnée auparavant). En prenant en considération les familles plutôt que les monastères, on observe que certaines, peut-être en conséquence des hasards de la documentation qui nous est parvenue, se font mieux remarquer. Parmi eux, les comtes d'Albon fondent le prieuré de Vizille qui deviendra clunisien. Une tradition tenace attribue au dernier dauphin de la maison, Guigue, la donation à la chartreuse du Val-Sainte-Marie de la Terre de Bouvante en 1144 et de vastes territoires dans les montagnes du Vercors. Mais aucun document original ou *vidimé* ne nous est parvenu. Par contre, il est certain qu'en 1345 le dauphin Humbert II, le dernier de la troisième dynastie - celle des La Tour du Pin - a, dans un texte rédigé lors de son départ en croisade contre les Turcs, confirmé la seigneurie des Chartreux dans les limites atteintes alors par le territoire constituant leur "mandement". Pareillement, les Aynard abandonnent dès 1027 l'église Saint-Georges et la villa* de Domène où s'installe un

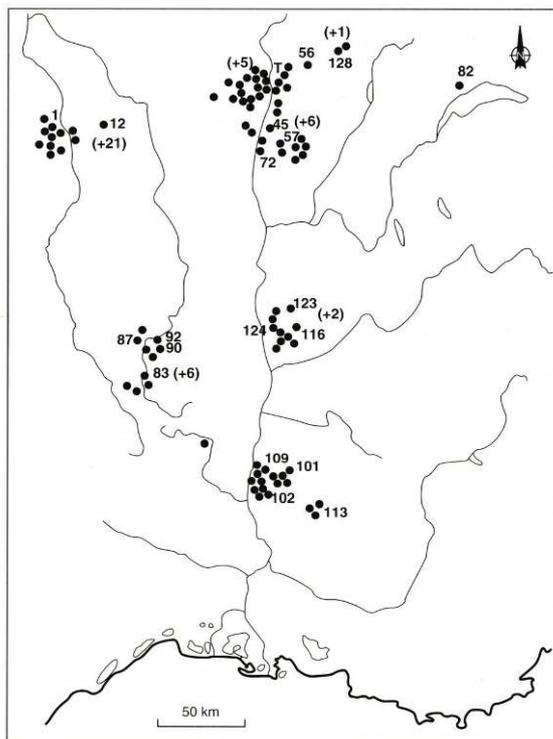
prieuré dont le sanctuaire est consacré en 1058. Les Bagé agissent de même en Bresse, où, en 1075, le troisième seigneur de la lignée, Ulrich, cède à perpétuité à l'abbé de Tournus la chapelle Saint-André (à Bagé) avec le cimetière et un manse, à condition que les moines y construisent une église et un prieuré - restituant peut-être ainsi l'église dont ceux-ci avaient été antérieurement possesseurs (Chifflet 1664 : 400 et n° 34 p. 41).

19 - a) L'abbaye de Tournus, l'église et les bâtiments abbatiaux d'époque romane sont remarquablement conservés



De magnifiques mosaïques de pavement viennent d'être mises au jour dans le déambulatoire.

b) Expansion du domaine de l'abbaye dans la vallée du Rhône en 1119 d'après la bulle de Calixte II



T ; TOURNUS ; 1 : SAINT-POURÇAIN ; 12 : FLORET ; 45 : SAINT-ANDRÉ-DE-BAGÉ ; 56 LOUHANS ; 57 ; BIZIAT ; 72 : SAINT-ROMAIN-DES-LLES ; 82 : PERROY ; 83 : GOUDET ; 87 : LA VOÛTE-SUR-LOIRE ; 92 : NOTRE-DAME-DE-BEAULIEU ; 101 : LES TOURRETTES ; 102 : VAL-DESNYPHES ; 109 : DONZÈRE ; 113 : SAINT-GERMAIN-DE-FAUCON ; 116 : LA MOTTE-DEGALAURE ; 123 : SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE ; 124 : SAINT-PHILIBERT-D'ALBON ; 128 ; L'ÉTOILE.

- 67 Au-delà d'un monastère ou d'une famille, il n'est pas sans intérêt de considérer un espace tout entier, avec ses châteaux, ses abbayes et ses prieurés qui symbolisent le pouvoir militaire et le pouvoir religieux, comme, par exemple, l'ancien diocèse de Savoie (Genève), et de le suivre sur une longue période.
- 68 Le plus grand nombre de ces installations apparaissent dans une contemporanéité presque parfaite entre 1050 et 1150 à l'intérieur de la zone montagneuse et, plus particulièrement, avec une très forte densité en Chablais et en Faucigny que coupent les vallées de l'Arve et du Giffre. Le repérage qu'on peut en faire permet de comptabiliser avant 1180 trente-trois sites castraux et une trentaine d'établissements bénédictins, cisterciens, chartreux et canoniaux (dépendances de collégiales). Leur implantation, qui rompt avec le cadre de l'Antiquité et avec le réseau des paroisses carolingiennes, suggère une rencontre singulière entre, d'une part, la nécessité pour les seigneurs, plus spécialement ceux de la première génération de châteaux, de coloniser de nouvelles terres pour affermir leur autorité, et, d'autre part, la recherche de solitude chère à ces religieux et, surtout, en leur sein, aux cisterciens et aux chartreux (Naz 1968 : 24).
- 69 Parmi les laïcs les plus généreux, les comtes de Savoie - qui ne sont pas encore très puissants - sont à l'œuvre pour fonder et contrôler. Le prieuré du Bourget-du-Lac est mis en place par Amédée autour de l'église Saint-Maurice et cédé à Cluny dès 1030, - la chartre qui en fait mention est cependant mise en doute (Duparc 1968 : 139-153), mais la teneur en est confirmée avec certitude en 1058. Un prieuré est semblablement établi à Yenne qui,

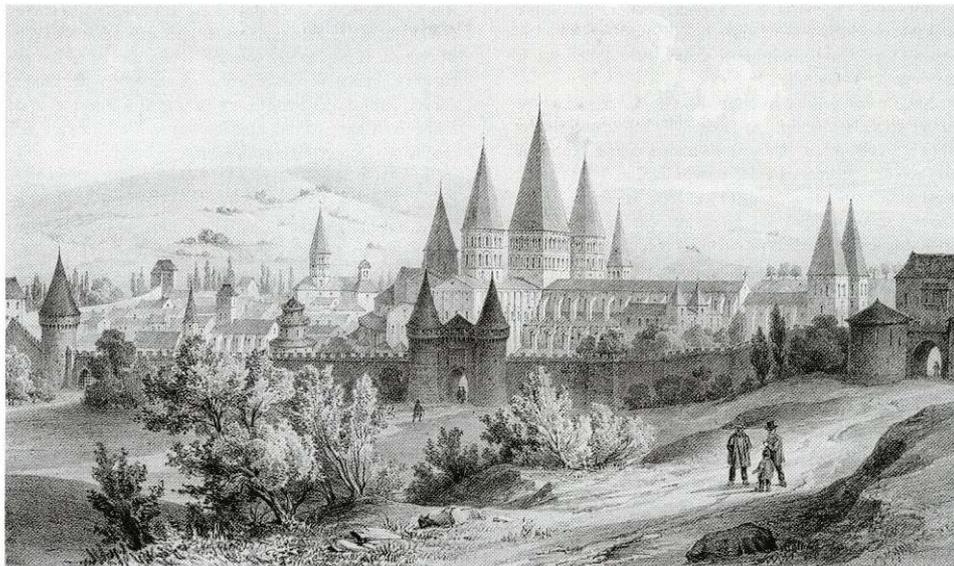
par son importance politique et économique, constitue un pôle d'attraction certain. A la même époque, des petits seigneurs interviennent, comme les frères Conon, Roberto, Vuidon et Arthold qui fondent vers 1040 le prieuré de Saint-Jorioz et celui de Lovagny pour leur frère Lenton, moine de Savigny. Le seigneur de Faucigny installe en 1083 un prieuré à Contamine-sur-Arve où ses ancêtres sont enterrés, qui sera plus tard dans la dépendance de Cluny. En 1138, Gérold de Langin, Pierre de Ballaison et Pierre de Corvens offrent leurs terres situées au désert du Vallon pour l'implantation d'une chartreuse, à laquelle les Faucigny font aussi donation. La même année, Pierre de Ballaison apparaît au premier rang des bienfaiteurs du prieuré de Bonnevaux. Le comte Aimon de Genève, qui est apparenté aux Faucigny, abandonne la vallée de Chamonix à l'abbaye piémontaise de Saint-Michel-de-la-Cluse pour qu'y soit fixé un prieuré (Mariotte 1978). Humbert de Savoie fait de même avec la vallée chablaisienne qui fait partie de son alleu pour la fondation de l'abbaye cistercienne de Saint-Jean d'Aulps, à laquelle participe aussi la famille d'Allinges et celle de Rovorée - alors que, dans la même contrée, Abondance relève d'Agaune. En 1176, le comte Guillaume de Genève apporte son aide à l'une de ses filles pour l'installation à Sainte-Catherine-du-Semnoz, près d'Annecy, d'une abbaye de moniales, qui deviendra cistercienne. Au siècle suivant et même encore au XIV^e s., on retrouve maintes fois de telles pratiques de la part des comtes de Genève, du dauphin de Viennois, de diverses grandes familles nobles (les Dardel, les Cholay, les Wanguart, les Lucinges, les Rovorée, les Gex, etc.). Ces interventions influent souvent sur les constructions qui s'inspirent de l'architecture civile (salles de type seigneurial, tours, fortifications et fossés, dont la présence est attestée à Talloires, Bellevaux, Saint-Jorioz, Bonneguête, Chamonix et Poissy).

- 70 Domaines et pouvoirs se répartissent ainsi entre seigneurs et moines. Dans le mandement de Bonneville, le dauphin a juridiction sur tous les feux, mais il ne les possède pas tous. Dans le mandement de Faucigny, il les partage avec les prieurs de Contamine et de Peillonex (Gavard 1901). Dans la paroisse des Gets, tous les feux appartiennent au prieur de Contamine, mais c'est le dauphin qui exerce la haute juridiction, le prieur ne possédant que la basse justice. Dans le mandement de Bonne, les droits sont partagés entre le dauphin (rive droite de la Menoge), l'évêque de Genève, la famille de Lucinges et l'abbaye de Saint-Jean d'Aulps, la juridiction de l'ensemble allant au premier.

Les prieurés clunisiens

- 71 Si, revenant à l'histoire proprement monastique, on cherche, sans viser d'une quelconque façon à l'exhaustivité, à établir un bilan des implantations dans la région, il faut y inscrire au premier chef les réalisations clunisiennes qui se font plus abondantes à l'époque d'Odilon (994-1049) et se multiplient considérablement sous l'abbatiat d'Hugues de Semur (1049-1109) (**fig. 20**). Celui-ci, en effet, fort du prestige acquis par son abbaye et porté par le mouvement qu'elle a lancé et qui s'intègre parfaitement à la culture seigneuriale, bénéficie de nombreuses donations (villages, églises, terres, droits) et, plus encore, de l'agrégation à l'*ecclesia cluniacensis* de maints monastères en place. Il s'emploie parallèlement, comme avait peut-être commencé à le faire son prédécesseur, à réduire à l'état de prieuré tous les couvents de sa dépendance (y compris les plus peuplés qui ont la taille des plus grandes abbayes et sauf quelques-uns, en tout petit nombre, qui, généralement, lui sont confiés par une autorité extérieure et que l'on appelle abbayes "d'obédience"). En 1100, le pape Pascal II confirme cette institutionnalisation.

20 - Cluny

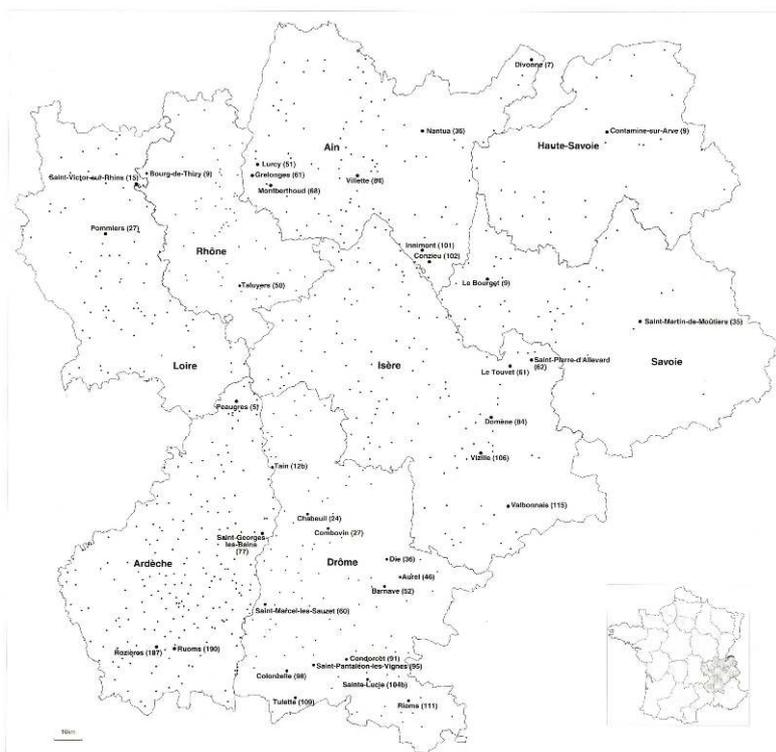


Cette gravure illustre la monumentalité de l'église et des bâtiments abbaciaux de la Nouvelle Rome (Cluny), dont l'essentiel remonte aux XIe-XIIe siècle.

Gravure E. Sagot

- 72 À la douzaine d'établissements apparus au Xe s. dans les limites de l'actuelle région Rhône-Alpes s'en ajoute ainsi une petite trentaine. Parmi eux, dans l'Ain, Conzieu, Cuisiat, Divonne, Innimond, Grelonges (moniales), Lurcy, Montberthoud, Nantua (ancienne abbaye), Villette ; dans l'Ardèche, Peaugres, Rozières, Ruoms, Saint-Georges-lesBains ; dans la Drôme, Aurel, Barnave, Chabeuil. Colonzelle, Combovin, Condorcet, Die, Gigors, Rioms, Sainte-Luce, Saint-Marcel-les-Sauzet, Saint-Pantaléon, Tain, Tulette ; dans l'Isère, Allevard, Domène, Le Touvet, Valbonnais, Vizille ; dans la Loire, Pommiers, Saint-Victor-sur-Rhins ; dans le Rhône, Taluyers, Bourg-de-Thizy ; dans les Savoies, Contamine-surArve, Le Bourget, Moûtiers (**fig. 21**).

21 - Ne sont mentionnés sur cette carte que les prieurés clunisiens créés aux XIe-XIIe siècle



On remarque le grand nombre de créations dans l'Ain (ancien diocèse de Lyon), l'Ardèche, l'Isère et surtout dans la Drôme

- 73 Ces prieurés ont des origines diverses (incorporés comme Charlieu, Ambierle, Nantua, Gigny ; installés auprès d'églises restituées ; créés par "essaimage" à partir de donations de domaines). Ils sont de taille variable. Le titre de conventuel requérant au XIIIe s. la présence d'au moins douze moines, chiffre qui peut être diminué en période difficile (en 1231, Grégoire IX l'abaisse à huit). Si certains ont des effectifs doubles ou triples, comme c'est le cas d'anciennes abbayes réduites au rang prioral ou de quelques fondations prestigieuses comme Souvigny, La Charité-sur-Loire, Saint-Martin-des-Champs à Paris, la plupart ont une population plus médiocre et un grand nombre de maisons abritent moins de cinq religieux. Quant aux moniales, leur part dans cet ensemble est mineure. Elles apparaissent en 1095 au couvent de Marcigny dans le diocèse d'Autun, que fonde Hugues de Semur et qui restera toujours très important. Dans l'aire Rhône-Alpes, le seul prieuré féminin est celui de Grelonges (sur la Saône, alors situé dans le diocèse de Lyon, actuellement dans l'Ain), créé au XIIe s. par le seigneur de Beaujeu et transféré fin XIIIe-début XIVe s., pour le mettre à l'abri des inondations, à Salles-en-Beaujolais.
- 74 Les prieurés sont soit des dépendances immédiates, lorsqu'ils sont rattachés directement à l'abbaye de Cluny, soit des dépendances médiates lorsque la relation s'effectue par l'intermédiaire d'un autre prieuré (ou d'une abbaye d'obédience). Certains prieurés dirigent ainsi un nombre relativement important de maisons sujettes (vingt-cinq pour Nantua, huit pour Charlieu). Chaque prieuré peut obtenir la confirmation de ses biens propres ou recevoir spécifiquement des privilèges. Cependant, étant considéré comme une simple extension de l'abbaye-mère, ses religieux, pour être vraiment moines, vont faire profession à Cluny, dont l'abbé est le supérieur qui les contrôle tous.

- 75 Jusqu'à une période avancée du XIIe s., cependant, ce dernier exerce son autorité de façon assez informelle, du fait même que celle-ci n'a jamais été clairement définie et que son droit repose seulement sur le serment que lui prête chaque prieur à sa nomination. A partir de 1200, en revanche, ses pouvoirs sont juridiquement déterminés par les statuts que promulgue le Chapitre général qui réunit régulièrement tous les prieurs et en désigne certains pour visiter les divers établissements et vérifier l'application des mesures prises (cette inspection se faisant par la suite selon un questionnaire précis, arrêté en 1314, concernant leur situation spirituelle et leur état matériel). Il faut noter en outre que ces mêmes statuts, qui recommandent d'être exigeant (le prieur conventuel doit être prêtre et il est souhaitable que tous les prieurs le soient), tempèrent aussi le pouvoir de l'abbé de Cluny en faisant intervenir des définiteurs que désigne le Chapitre général et sans l'autorisation desquels un prieur conventuel ne peut pas être déplacé sauf en cas de faute grave (dilapidation, désobéissance, incontinence) ou par impérieuse nécessité. Quant aux visiteurs, qui remplissent désormais une charge qui incombait antérieurement à l'abbé de Cluny, ils doivent faire rapport sur les contrôles qu'ils effectuent au Chapitre qui suit celui qui les a nommés. Après en avoir entendu la lecture lors de cette assemblée, les définiteurs prennent les décisions qui s'imposent. Chaque prieur repart dans son couvent avec les "définitions" générales proclamées ainsi qu'avec les remarques particulières concernant son propre établissement, et les porte, comme les statuts, à la connaissance de ses moines. En 1200, de même, on établit des provinces (dénommés chambreries), qui regroupent géographiquement les prieurés et facilitent les visites (les maisons situées dans l'actuelle région Rhône-Alpes sont réparties entre les chambreries de Lyon, de Provence et d'Allemagne).
- 76 La dépendance se traduit aussi par le paiement annuel d'un cens. Ces redevances pèsent parfois lourdement sur les budgets des prieurés. Parmi les rares informations que l'on en a, on relève pour le XIIe s. les données suivantes (Bruehl, *Chartes de Cluny*, n. 4295) : cinq sous valentinois pour Combovin ; cinquante sous viennois pour Peaugres ; quarante sous valentinois, un âne, une bride, une pièce de feutre pour Rompon ; cent sous valentinois, un âne, une bride, une pièce de feutre pour Saint-Georges-les-Bains ; dix sous lyonnais pour Saint-Pierre-de-Chandieu ; quinze sous viennois ou valentinois pour Tain ; quinze sous lyonnais pour Taluyers ; cinquante sous viennois pour Ternay. Des prieurés sont parfois rattachés directement à la mense d'officiers de l'abbaye de Cluny (leurs redevances vont à ceux-ci - c'est le cas de Saint-Victor-sur-Rhins affecté au sacriste). Les difficultés financières conduisent dès le XIIe s. l'autorité supérieure à contrôler plus strictement la gestion des couvents (obligation de rendre des comptes, limitation des dépenses, interdiction de vendre, donner, engager des terres ou de l'argent sans autorisation de l'abbé de Cluny ou du Chapitre général, vérification des emprunts, sanction des contrevenants).
- 77 Le prieuré, lieu de vie pour les moines, est d'abord un foyer de vie religieuse. Le prieur, qui le dirige au nom de l'abbé de Cluny et dont il est souligné qu'il doit résider en son couvent au milieu de ses frères, veille à l'excellence de l'observance régulière. Par souci du bon fonctionnement de sa maison, mais aussi selon les contingences économiques et sociales, il est particulièrement attentif à la qualité du recrutement. Dès le XIe s., les *Coutumes*, que met par écrit le moine Ulrich à la demande de l'abbé d'Hirsau (1083), insistent sur ce point et dénoncent la facilité avec laquelle enfants, vieillards, infirmes sont admis au cloître au détriment de la rigueur monastique. A l'époque suivante, Pierre le Vénérable et ses successeurs prescrivent, suivant la même analyse, de n'accepter que

des religieux aptes à l'office divin et des convers capables de travailler dans les champs, à l'exception des conversions *ad succurendum*. Et cependant, malgré ces recommandations, les infractions se poursuivent au XIIIe s. Les visiteurs les relèvent en rappelant plus spécialement que les enfants représentent pour les petits prieurés une charge très lourde et, de surcroît, inutile.

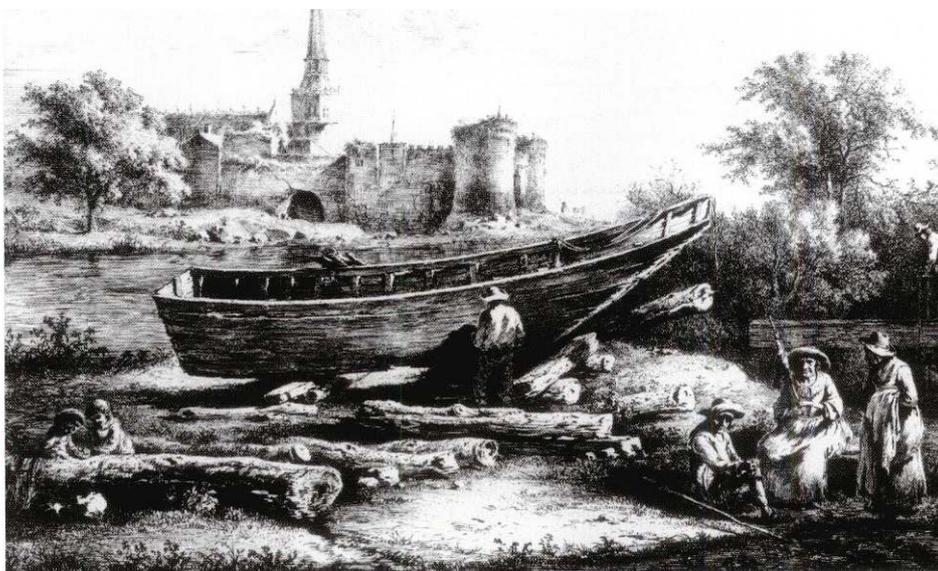
- 78 Leur remarque rappelle que, bien plus tôt pour certains et à cette époque pour le plus grand nombre, les difficultés matérielles constituent le principal souci des dirigeants, à tel point que, pour les alléger, ceux-ci suspendent assez fréquemment le recrutement pendant plusieurs années. Cette gestion économique, qui est souvent fort pesante, les conduit cependant, ainsi que les fonctions cléricales auxquelles, parfois, ils participent, à s'ouvrir au monde extérieur. Au sein de la société, le prieur administre les biens et défend les droits de son couvent. Disposant d'un sceau, il conclut des actes et perçoit des revenus (domaniaux et seigneuriaux, éventuellement paroissiaux). Il se comporte comme un seigneur et exerce certaines justices. Lorsque le prieuré détient le droit de collation sur une église paroissiale, il propose à l'évêque le desservant. Si c'est nécessaire et si les effectifs le permettent, il se fait assister, pour les diverses fonctions spirituelles et temporelles qui lui incombent et qu'il exerce au nom de l'abbé de Cluny, par des officiers choisis parmi les moines (sacriste, chambrier, hôtelier, etc.) - à Charlieu, où l'encadrement est assez exceptionnel, il y en a six (doyen, chantre, sacriste, chambrier, cellérier, aumônier). A partir de 1205-1206, selon les prescriptions du Chapitre général, chacun d'eux, trois fois l'an, en présence des religieux les plus âgés, fait rapport de sa gestion au prieur, qui, de son côté, dresse, deux fois dans l'année, le bilan de la sienne.

Les autres prieurés bénédictins

- 79 À côté de ces établissements clunisiens, on relève dans la région Rhône-Alpes un grand nombre de prieurés bénédictins dont la situation et l'évolution sont analogues. En prenant d'abord en considération ceux qui, avec leurs maisons-mères, y sont situés, on observe que les dépendances d'Ainay sont avant tout localisées dans le secteur central et dans le sud du département du Rhône, de part et d'autre de ce fleuve et de la Saône, dans un périmètre de vingt kilomètres autour de Lyon, ainsi que dans l'Ain (Saint-Maurice-de-Gourdans). L'Ile-Barbe a pareillement les siennes dans le val de Saône et dans les Dombes, aire majeure de sa présence, mais aussi dans la vallée du Rhône (Saint-Ferréol) et dans le sud de la Drôme. L'abbaye des Dames de Saint-Pierre est, quant à elle, possessionnée à faible distance de la cité (comme à Saint-Priest et à Vénissieux), mais elle a aussi des prieurés, souvent simples centres de gestion (prieurés ruraux ou directions domaniales qualifiées de prieurés) dans les Dombes à Marlieux, Monthieux, Mionnay et Guérins, ainsi que sur la retombée beaujolaise à Morancé et en Bugey à Aradon, Dolomieu, Ceyzérieu, Villebois.
- 80 Maison-mère extérieure à Lyon, Savigny a ses prieurés dans un rayon de quinze kilomètres autour de l'abbaye ainsi que dans le centre du département du Rhône, à l'ouest des deux cours d'eau (**fig. 22**). Leur perchement sur les hauteurs et leur installation à proximité de voies reliant le monastère au nord à la sirie de Beaujeu, à l'ouest aux domaines des comtes de Forez et, à l'est, à ceux de l'archevêque de Lyon, en font des points stratégiques de pouvoir. Dans le sud de la région, le réseau dirigé par l'abbaye de Cruas, qui est apparu dès les IXe-Xe s. (à Vernoux, à Vagnas, à Moirans), se développe et prend forme, d'après J. Tardieu, aux XIIe et XIIIe s. Les principales maisons, immédiatement dépendantes et généralement, malgré quelques incertitudes, prieurés

conventuels, se trouvent d'une part en Vivarais (diocèse de Viviers) à Baix, Berzène, Chabrilanoux, Lussas, Mélas, Meysse, Les Ollières, Sauveplantade (ainsi qu'à Vernoux et Vagnas), d'autre part en pays dauphinois, outre à Moirans au diocèse de Grenoble, à Crest, Taulignan et Vesc dans celui de Die (avec des excroissances au sud à Alençon et Valréas, extérieurs à la région), à Boffres, Champis et Gilhoc-surOrmèze dans celui de Valence, à Quintenas dans celui de Vienne. D'autres dépendent de ces établissements, et donc immédiatement de Cruas, comme Saint-Martin et Quincieux (soumis à Moirans), Vernes et Bruzac (soumis à Boffres). La congrégation compte finalement une trentaine d'installations - un document tardif du XVIIIe s. en relève trente-cinq qui ne sont pas toutes conventuelles-, qui inscrivent sa présence spatiale, temporelle et spirituelle, de chaque côté du Rhône, comme le fait, de manière moins marquante, le groupe contrôlé par l'abbaye de Soyons qui comprend une douzaine de maisons, comme le font aussi ailleurs, se recoupant parfois les uns les autres, les divers réseaux monastiques.

22 - L'abbaye de Savigny a presque entièrement disparu à la Révolution



Quelques gravures, parfois un peu fantaisistes comme celle de J.-J. de Boissieu qui a juxtaposé un dessin de chantier naval et une vue plus réaliste du site, permettent de se faire une idée des lieux (CRDP Lyon, cl. P. Clavel).

- 81 Si l'on s'arrête aux prieurés dont les maisons-mères sont extérieures à la région Rhône-Alpes, trois réseaux doivent être retenus. Celui de l'abbaye de Tournus, de dimensions moyennes, a des dépendances dans l'Ain (Saint-André-deBâgé, Biziat, Chevroux) ainsi que dans la Drôme (très tôt Donzère et le Val-des-Nymphes, plus tard Grignan, les Tourettes et Saint-Sorlin-en-Valloire) (Cartron 1995). Celui de Saint-Chaffre inclut, avec d'autres possessions et églises dont le statut est peu clair, les prieurés de Veyrines, Eclasan, Mariac et Ucel dans l'Ardèche, ceux de Cliousclat, Macheville et Pont-de-Barret dans la Drôme, celui de Saint-Michel-de-Connexe dans l'Isère. Il en détient par ailleurs en Velay, Gévaudan et Languedoc. La grande abbaye de La Chaise-Dieu, fondée en 1043 dans la haute forêt livradoise pour exprimer une nouvelle recherche spirituelle, prend la tête d'une congrégation qui comprend, comme Cluny, plusieurs abbayes (parmi lesquelles Saint-André-le-Bas) et de nombreux prieurés dont la situation est, elle aussi, difficile à saisir. Leur implantation répond à des considérations économiques, afin de permettre à la maison-mère, installée sur un sol pauvre, de disposer de céréales, vin et autres produits.

On relève parmi eux, en Forez Savigneux, Valfleury, Moingt et Montverdun et, dans la partie élevée, Saint-Sauveur-en-Rue, dans la Drôme Beaumont, en Isère Cornillon (Gaussin 1988).

- 82 On ne peut clore cette présentation sans noter que, à côté de ces établissements bénédictins, existent aussi dans la région des prieurés (centres de gestion, prieurés-cures, parfois fixations d'une petite communauté) qui dépendent de chapitres* anciens ou plus récemment créés ainsi que de collégiales apparues ou réformées aux XIe-XIIe s. selon un propos qui reprenait les principes jadis exposés par saint Augustin. Bien que les intentions religieuses en soient différentes (prédication, études, enseignement), ces prieurés - de Saint-Just et de Saint-Paul de Lyon, de Saint-Ruf d'Avignon, de collégiales viennoises et grenobloises ainsi que de diverses églises cathédrales - ne sont pas matériellement dissemblables des instituts bénédictins.

Le nouveau monachisme

- 83 Le principal acteur du renouvellement, on l'a déjà souligné, est, sans conteste, l'ordre cistercien. En fonction de sa recherche spirituelle, exprimée par les fondateurs et particulièrement exaltée par saint Bernard (1090-1153), il établit ses monastères "à l'écart des lieux habités", c'est-à-dire à la campagne sur des sites relativement vierges, le plus souvent dans une petite vallée ou au fond d'un vallon. S'astreignant délibérément aux grands travaux ruraux, les religieux exploitent d'assez vastes terroirs autour de leurs couvents ou plus loin, jamais très proches les uns des autres, dont chacun constitue une "grange" sur laquelle vivent et travaillent des convers. Bien plus que les bénédictins traditionnels, ils ont besoin de bâtiments importants pour remiser leurs instruments et leurs récoltes ainsi que pour abriter leurs troupeaux - ils ont fort souvent, de plus, des ateliers où ils fabriquent. Par ailleurs, ils ne détiennent aucune paroisse, du moins durant le premier siècle de leur histoire. A partir du XIIIe s., toutefois, pour des raisons diverses et, plus spécialement, parce que, par leur travail, ils s'enrichissent, ils abandonnent certaines contraintes de leur observance primitive. Le recrutement des convers se tarit, les terres sont accensées à des tenanciers (paysans). Passé le milieu du siècle, ils vivent comme les autres bénédictins, plus ou moins rentiers du sol, devenus cependant souvent assez riches pour pouvoir, et déjà auparavant, reconstruire, et de très belles façons, leurs abbayes.
- 84 Celles-ci, on l'a dit, sont rassemblées dans un ordre organisé selon un système de filiations. Dans la région, la maison-mère de Cîteaux a deux filles directes : Bonnevaux en Dauphiné (1119), Le Miroir en Bresse du Nord (1131, alors dans le diocèse de Lyon, actuellement en Saône-en-Loire). Pontigny, deuxième fille de Cîteaux, est mère de Saint-Sulpice-en-Bugey (1133). Clairvaux, troisième fille, l'est de Hautecombe (sur le lac du Bourget, 1135), Aulps (Saint-Jean d'Aulps au-dessus d'Evian, 1136), La Bénisson-Dieu (en aval de Roanne, 1138). Morimond, quatrième fille, l'est d'Aiguebelle (Drôme, 1137). Bonnevaux, septième fille, l'est de Mazan (en très haute Ardèche, 1120), de Tamié (en Savoie, 1134), de Léoncel (dans le Vercors, 1137), des Chambons (au sud de Mazan, 1152), de Valbenoîte (sur le site actuel de Saint-Etienne, 1184), de Valcroissant (dans le Vercors, 1188) (**fig. 23**). De plus, Saint-Sulpice a pour fille Chassagne (dans l'Ain, 1140) et Fontenay (en Bourgogne, fille de Clairvaux) est mère de Chézery (dans l'Ain, 1140). La filiation de Bonnevaux, on le voit, est la plus importante, mais celle de Clairvaux est, elle aussi, fort présente. Au niveau géographique, on dénote une certaine concentration dans le secteur

alpin et sudjurassien avec Aulps, Chézery, Chassagne, Saint-Sulpice, Hautecombe et Tamié (Pacaut 1993b).

23 - Valcroissant : une des abbayes cisterciennes parmi les mieux conservées de la région. La vue est prise de l'est vers le chevet plat de l'église

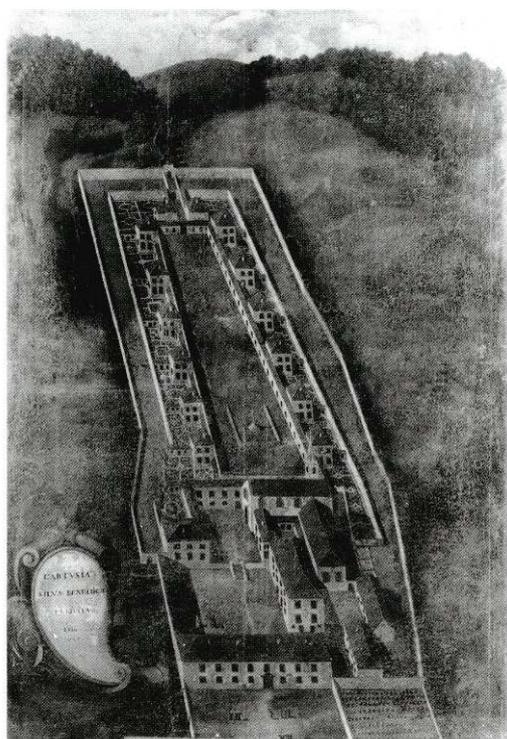


On peut reconstituer une rose et deux ouvertures en plein cintre (la deuxième à la place de la porte)

- 85 Il est important de souligner, par ailleurs, qu'outre ces établissements masculins qui tiennent une grande place dans la vie monastique de la région, plusieurs abbayes de moniales cisterciennes y ont été installées, cet essor du monachisme féminin constituant, au plan général, une donnée particulièrement intéressante du fait qu'il revêt une ampleur qu'il n'avait pas eue, du moins depuis longtemps, dans le secteur bénédictin traditionnel. Les cisterciennes, apparues dans les années 1140, ne s'appréhendent cependant clairement qu'à partir des dernières décennies du XIII^e s., le plus fréquemment par suite de l'intégration à l'ordre de couvents déjà en place qui adoptent leurs usages - ce qui pose des problèmes institutionnels et culturels aux dirigeants masculins. De toutes façons, ne pouvant s'organiser véritablement comme les moines (gros travaux manuels, messe, etc.), leurs maisons sont des foyers de spiritualité et de prière ainsi que, très tôt, d'œuvres charitables. Les principales d'entre-elles, dans la région, se situent dans sa partie méridionale, le plus souvent sous le patronage d'Aiguebelle : Bouchet (appelé aussi Vauluisant, près de Valréas, vers 1150), Vernaison (à l'est du Rhône, un peu au nord de Valence, vers 1180), Bonlieu près de Montélimar (vers 1200). D'autres prennent place en Savoie (sous le contrôle de Tamié et d'Aulps), aux Ayes, au Betton, à Lieu-l'Abbaye.
- 86 Quant au mouvement érémitique, dont relève au tout début du XII^e s. la fondation de Chalais (près de Grenoble), il est représenté avant tout par les chartreux qui, dans leurs solitudes, presque toujours en zone élevée, sont, eux aussi, cultivateurs, mais davantage encore pasteurs. Leur entreprise, comme celle des Cisterciens, est soutenue par les évêques, mais des membres de la noblesse et même de la plus haute aristocratie interviennent aussi en leur faveur, comme l'empereur Frédéric Barberousse qui fait don,

vers 1167, d'une importante somme à la Silve-Bénite (**fig. 24**) où son fils naturel Thierry s'est fait convers. Les ermitages sont ainsi relativement nombreux dans la région qui offre à ces religieux les refuges qu'ils recherchent. Outre ces deux établissements et outre la Grande-Chartreuse elle-même, les principaux étaient localisés dans le département actuel de l'Ain. - Portes (dès 1115), Meyriat (dès 1116), Arvières (1140), Seillon (1178), Montmerle (vers 1210), Sélignac (vers 1210), Pierre-Châtel - d'autres dans celui de l'Isère (Les Ecouges, le Vallon ?). Les uns et les autres, sur leurs sites particuliers, se remarquaient par la singularité de leurs équipements (cellules, maisons des frères, coureries, etc.).

24 - Cette toile, antérieure à 1750, représente la Silve Bénite ; elle illustre avec précision les différents éléments d'une chartreuse, en particulier les maisons individuelles des chartreux



Musée Dauphinois, n° inv. AL84 65 et 66, coll. Grande Chartreuse

La fin du Moyen Âge et l'époque moderne

- 87 Dès le XIIIe s., fondations et incorporations se font plus rares avant de quasiment disparaître. Cela est dû essentiellement à ce que la société, dans son ensemble, cesse d'accorder ferveur et faveur à la vie monastique et à ce que celle-ci s'attédie, voire se sclérose, et alors même que l'attraction des ordres Mendians se fait de plus en plus puissante. Mais cela tient aussi à la désorganisation matérielle des abbayes et des prieurés et, en conséquence, à l'affaiblissement et à la limitation du recrutement, les moyens manquant fort souvent pour satisfaire aux besoins de grosses communautés - sans compter que, dès l'origine, de nombreux prieurés, très petits et peu riches, pouvaient difficilement supporter de trop rudes épreuves.
- 88 Les maisons s'endettent et l'endettement pèse très lourd sur leur destin. Accru par les ponctions de la fiscalité royale et pontificale, il prend des proportions inquiétantes dès la

seconde moitié du XIII^e s. (420 livres de Vizille en 1269, 187 à Conzieu en 1297) et culmine vers 1330 (660 livres au Bourget-du-Lac) (**fig. 25**) (Riche 1990 : 98), les sommes à payer atteignant alors parfois le montant des revenus. Il en résulte que des prieurés disparaissent. Certains sont rattachés à un autre (Veyrines, dépendance de Saint-Chaffre, est cédé au prieuré conventuel de Macheville, de même que Cornas) ou réunis à une mense abbatiale ou épiscopale (Pouliou devient dès 1251 une simple propriété de l'évêque, affermée au XVI^e s. ; Champagne est unie par le pape Jean XXII à la mense épiscopale de Vienne (Arquillière 1994 : 30 ; Cabrero-Ravel 1995 : 49). D'autres vont à des collégiales, souvent encore assez actives (à la Sainte Chapelle de Chambéry qui en reçoit trois en 1467, aux chanoines de Saint-Ruf en Ardèche), plus rarement à des établissements relevant d'autres congrégations (Yenne, sujette de Saint-Rambert, passe à une chartreuse) (AD Savoie, 9 H 1). Plus globalement, à la fin du Moyen Âge, en Savoie, où la situation peut être retenue comme un exemple éclairant, sous l'effet des malheurs du temps s'ajoutant aux dettes et en conséquence de l'essor des ordres Mendiants, un tiers des prieurés a disparu - ou encore, dans la moyenne vallée du Rhône, il ne subsiste, dès le milieu du XIV^e s., que deux prieurés clunisiens sur quinze.

- 89 Les malheurs du temps, c'est la dépression économique qui, à partir de 1320-1330, dure plus d'un siècle. Ce sont les pestes, celle de 1348-1349 très meurtrière dans les pays rhodaniens, celles qui ressurgissent plusieurs fois par la suite. C'est la guerre de Cent ans, c'est-à-dire, dans ces contrées, les Grandes Compagnies qui pillent et ravagent dans les années 1360 et, plus tard, vers 1440-1450, les Ecorcheurs qui désolent à leur tour les campagnes. Dans la seconde moitié du XV^e s., cependant, les désordres s'atténuent, les violences s'apaisent, la prospérité revient. D'une façon générale, les monastères en profitent : ils reconstituent leurs domaines, restaurent leurs bâtiments, parfois même essaient de réanimer la vie religieuse et de réaffermir l'observance monastique. Tous, toutefois, n'y parviennent pas et il en est beaucoup, surtout les plus petits, qui restent dans une réelle médiocrité.
- 90 Durant toute l'époque, par ailleurs, de nombreux établissements souffrent de la commende*, c'est-à-dire de la pratique par laquelle le pape nomme directement les supérieurs (abbés, prieurs, etc.) en les choisissant non pas parmi les moines comme il le faisait auparavant (selon le système de la réserve), mais parmi des ecclésiastiques de rangs divers et même parmi d'autres personnes (le poète Ronsard à Montant). Il procède ainsi pour mieux contrôler le corps ecclésial, mais aussi afin de rétribuer des gens qui sont à son service ou qu'il désire récompenser. Il en résulte que l'office abbatial ou prioral devient, suivant la terminologie canonique elle-même, un "bénéfice*" - à la fois une fonction et un revenu-, le retour de la prospérité favorisant un tel usage et attirant les solliciteurs. L'institution monastique en est profondément altérée, du fait que la relation intrinsèque entre le supérieur et sa communauté est rompue. Cette dernière cesse d'être immédiatement dirigée par un religieux, élu ou promu en son sein. Elle l'est par le moine que le commendataire délégué pour tenir la charge en son nom, prieur claustral s'il s'agit d'une abbaye, administrateur ou procureur ailleurs, qui reçoit un traitement forfaitaire (sur lequel, dans le cas d'un prieuré-cure, il règle au curé la portion congrue). S'il est un religieux de qualité, le couvent peut alors être gouverné avec sagesse. Mais il n'en est pas toujours ainsi et, tout au contraire, la gestion matérielle se révèle fort souvent médiocre et se traduit par des aliénations, tandis que, faute d'une authentique direction spirituelle, le laxisme gangrène la pratique régulière. Sur un autre plan, l'accession à un office monastique par commende tend à devenir un échelon dans une carrière ecclésiastique,

fournissant une "rente" cumulée avec d'autres bénéfices (dont profitent parfois des moines qui "ont" plusieurs prieurés).

25 - Vue du prieuré de Bourget en Chambéry, dessin à la plume lavé d'encre de chine par E. Martellange, 1618



Ce dessin montre le contraste entre le château en ruines des comtes de Savoie (en haut à gauche) et le prieuré clunisien apparemment prospère (en bas à droite)

Paris B.N.

- 91 Toute la région est touchée par ce système. En Ardèche, par exemple, au XVe s., sur quarante-quatre prieurés, quatorze sont en commende, dont neuf ont des revenus importants. Parmi les commendataires, les cardinaux installés en Avignon sont fréquemment pourvus. Ils tiennent en bénéfice les prieurés méridionaux comme, au début du XVe s., Manthes, Ruoms, Colonzelle. En Haute-Savoie, le cardinal de Brogny a celui de Saint-Jorioz et Julien de la Rovère, futur Jules II, celui de Douvaine. En 1433, le cardinal d'Arles est prieur commendataire de celui de Contamine-sur-Arve, de même que, en 1484, le cardinal de Laon, Charles de Luxembourg (Bouchage 1889). Les familles aristocratiques en profitent de leur côté, telle la dynastie comtale de Savoie en Bugey et au Bourget-du-Lac, ou encore à Conzieu, où le comte, qui possède le prieuré et les droits de justice, veille au bon état de l'établissement, ce qui n'empêche pas, au début du XVe s., la situation d'être difficile (Charvin 19651982, III, n. 246 et 261 ; IV, n. 390 et 461). Pour les petits seigneurs, comme les Ponce de Terrail à Ainay et à Poulieu, c'est l'occasion de remettre la main sur des biens perdus. Parallèlement, les liens familiaux des commendataires nobles, qui renforcent la prégnance de la fonction seigneuriale traditionnelle des abbés et des prieurs, dotés de la justice et de nombreuses redevances à caractère féodal, les conduisent à marquer davantage encore leur puissance et leur richesse en se faisant construire des palais ou des manoirs dans l'enceinte de leurs monastères, ainsi qu'on le constate à Chazay-d'Azergues pour l'abbé d'Ainay (résidence principale associée à un château), à Poulieu (maison-forte), à Charlieu, à Talloires, etc.
- 92 Au début du XVIe s., en application du concordat de Bologne (1516), la nomination par le roi (provision aux bénéfices) se substitue à la commende pontificale, ce qui n'améliore pas la vie régulière. Cependant, à cette époque et, plus encore, dans la seconde moitié du

siècle, avec les guerres de Religion particulièrement terribles dans le sud de la contrée, le malheur frappe de nouveau. Certains prieurés, comme celui de la Baume-Cornillane, se retrouvent isolés en pays protestant ou voient leurs églises transformées en temples, comme celui de Prévessin en pays de Gex (Bonnet, Deuber 1978 : 5-6). A la suite de la destruction de leurs sanctuaires et de leurs bâtiments prioraux, d'autres ne peuvent plus faire face ni entretenir, dans des conditions décentes, le minimum imposé de deux moines. Dans le nord de l'Ardèche, le quart des prieurés est rayé de la carte, soit, pour la moitié d'entre-eux, par union à un autre prieuré, soit par transfert à une mense abbatiale ou à un collège (surtout de Jésuites), ce qui met fin à la vie monastique. Ainsi, le prieuré de Macheville, dépendance de Saint-Chaffre, est donné aux Jésuites du Puy qui, en 1593, bénéficient de sept unions analogues dans le même secteur (Arquillière 1994 : 30). Il en est parfois de même des maisons-mères qui sont acculées à la sécularisation : file-Barbe en 1549 (*Mémoire de pierres* 1995 : 26), Saint-Claude en 1557 (dont les prieurés de Charnas, de Limony et de Quintenas sont réunis à la mense épiscopale de Vienne) (Benoît 1890 : 646 ; Arquillière 1994 : 30).

- 93 Au XVII^e s., alors que maintes églises priorales sont transformées en églises paroissiales, les sécularisations se multiplient, comme en 1684 celle d'Ainay (Chagny 1935 : 3550 ; Reynaud 1997 : 7), au profit de collèges (les Jésuites, le séminaire Saint-Irénée de Lyon). En contrepartie, des mouvements de relance d'une vie monastique plus authentique et par une volonté de retour aux principes primitifs (par exemple, la réforme de l'abbaye cistercienne de La Trappe par l'abbé de Rancé en 1675). Cela provoque des scissions, des regroupements, une redistribution des cartes. Au XVIII^e s., par suite du tarissement des vocations, l'affaiblissement se poursuit. En Ardèche, la plupart des prieurés disparaissent, l'abbaye de Cruas étant sécularisée en 1741 par l'évêque de cette ville. Parfois, en revanche, le maintien d'un patrimoine rural de qualité ainsi que la richesse et la générosité d'un commendataire permettent des reconstructions. Quoi qu'il en soit, celles-ci ne visent guère à revivifier le courant monastique, les moines se contentant le plus fréquemment, sauf en quelques maisons réformées, de chanter l'office et de célébrer des messes, mais prenant soin cependant de percevoir les revenus qui leur sont dus. Cette sclérose explique que les membres de l'Assemblée Constituante de 1789, qui, pour d'autres raisons, abolissent les droits féodaux et les dîmes (4 et 7 août), puis, pour des besoins financiers, confisquent les biens du clergé (novembre), décident, en février de l'année suivante, la suppression de tous les ordres, instituts et établissements monastiques - la mise en vente des biens confisqués, prononcés en mars, entraînant la rédaction de rapports estimatifs qui constituent une source précieuse de renseignements.

L'exemple de Yenne (Savoie), fig. 8 n° 7

Les guerres delphino-savoyardes provoquent de graves problèmes financiers à l'abbaye de Saint-Rambert qui alourdit alors les charges du prieuré de Yenne pour combler l'insuffisance de ses ressources (AD Ain-, H 47). En 1302, les charges étaient devenues si importantes que Rodolphe de Briord, prieur de Yenne, s'engage à aliéner sa vie durant, une partie des biens du prieuré à l'abbaye, à condition que celle-ci subvienne aux tiers des dépenses pour l'entretien, la garde, l'hôpital et l'aumônerie du prieuré (ADA, H 47). Les nombreuses difficultés que connaît l'abbaye au XIV^e s., la conduisant à demander à l'évêque de Belley, Amédée d'Ameysin, le rattachement du prieuré avec tous ses biens et ses droits à la mense abbatiale* ; l'union est prononcée le 5 novembre 1351 (ADA, H 47). Le prieuré ne dispose alors plus d'aucune

autonomie. En 1391, le pape Clément VII unit le prieuré de Yenne à la chartreuse de Pierre-Châtel, située à quelques kilomètres du prieuré (AD Savoie, 9 H 1). Ce rattachement devait augmenter les revenus de la chartreuse, mais suscite de nombreuses querelles entre 1391 et 1394. Depuis cette dernière date aussi, le prieur de la chartreuse est aussi prieur de Yenne.

O. Thollet, L. Vellar

Les fonctions religieuses

- 94 L'étude de l'implantation, du développement et de l'organisation du monachisme dans la région a conduit plusieurs fois à faire état de ses expressions spirituelles et de ses manifestations religieuses (**fig. 26**). Il est toutefois nécessaire, pour saisir toute la portée du mouvement, même au risque de se répéter, d'en éclairer l'élaboration telle qu'elle s'est faite dans les prieurés eux-mêmes et d'en analyser l'impact dans la société (liens avec les paroisses, rôle dans la relation avec les morts et espaces funéraires).

26 - Moine écrivant : la copie des livres saints représente une des activités à la fois spirituelle et artistique des moines



Lettre ornée (U). Bible cartusienne (XIIe s.)

Bibl. mun. de Grenoble

Ms 14, fol. 158 v°

La vie religieuse dans les prieures

- 95 La vie religieuse à l'intérieur du monastère dépend de la règle et des coutumes observées ainsi que des instructions données par les autorités supérieures (Chapitre général, abbé de la maison-mère, visites dont les rapports nous sont parfois connus, etc.). A partir d'elles, on observe qu'aux XI^e et XII^e s., l'office est régulièrement célébré, de nuit comme de jour. Les moines, particulièrement les clunisiens, mais les autres aussi, chantent quotidiennement les heures (psaumes avec antiennes, hymnes, oraisons) et ceux d'entre-eux qui sont prêtres disent la messe (basse) dans des chapelles. Par la suite, on relève en revanche un relâchement certain. Très fréquemment, dans les petits prieurés, les heures sont simplifiées et abrégées. Si, en Savoie, à Saint-Jeoire, on chante encore chaque jour deux messes, en plus des messes basses dites sur les autels annexes, à Arbin, en revanche, en 1432, les vêpres et, l'année suivante au Bourget, les matines sont supprimées (Riche 1990 : 104). Dans l'Ardèche, tout au contraire, les moines d'Andance, de Notre-Dame d'Annonay ou de Trachin célèbrent tous les offices (Arquillière 1994 : 38). A Saint-Marcelles-Sauzet, prieuré clunisien, deux dalles funéraires précisent la liturgie pour les messes d'une semaine : le lundi pour les morts, le mardi pour la fête de saint Georges, le mercredi pour celle de saint Martin, le jeudi pour celle de saint Michel, le vendredi pour celle de la Sainte Croix, le samedi la messe de Notre-Dame (Bois 1993 : 231). A Contamine-sur-Arve, il est spécifié en 1481 que le curé dira la messe le matin pour ne pas gêner celle des religieux dans le chœur (AD Haute-Savoie, I Mi 73)¹⁵.
- 96 D'une façon générale, la régularité est conditionnée par la possession de livres liturgiques, dont, malheureusement, un seul nous est parvenu, le sanctoral dit bréviaire de Saint-Victor-sur-Rhins (Etaix 1980 : 3-14). Les visiteurs le rappellent souvent, comme à Sail-sous-Couzan dont le prieur reçoit l'ordre en 1358 de se procurer un missel convenable (Dubois 1987 : 57). Dans la première moitié du XV^e s., par ailleurs, les jeunes moines apparaissent maintes fois incapables de participer aux célébrations parce qu'inaptes à la lecture et au chant - la situation s'améliorant cependant après 1550 (Riche 1990 : 100, 104). Une bonne observance en la matière tient aussi, surtout pour la messe, à l'importance des effectifs et particulièrement au nombre de moines prêtres. C'est la raison pour laquelle Cluny encourage le sacerdoce de ses profès, ce qui conduit fort souvent à une assez forte proportion de prêtres dans les petits prieurés. Si, en 1262, à Nantua, ils ne sont que six sur un total de vingt religieux, on en compte deux pour trois à Bourg-de-Thizy et à Régný et les deux de Sail-sous-Couzan et de Saint-Victor-sur-Rhins le sont. Cette présence sacerdotale permet de mieux prendre en charge la commémoration des morts en liaison avec l'aristocratie (ensevelissement dans le prieuré, autorisé pour les excommuniés par un privilège pontifical de 1097) (Wollasch 1990 : 85).
- 97 Sur un autre plan, les rencontres avec la société s'accomplissent grâce à la diffusion par les prieurés du culte des saints. En Savoie, le prieuré de Saint-Jean-de-la-Porte célèbre saint Philippe, celui de Saint-Pol-sur-Aix saint Clair dont il possède des reliques, celui des Echelles vénère la croix fabriquée, rapporte la tradition, par saint Eloi en personne, mais malheureusement disparue. A Salaise-sur-Sanne, les reliques de saint Juste, moine de Saint-Claude, conservées dans la crypte, sont objet de dévotion. Les relations se nouent aussi grâce aux œuvres de charité, dont les visiteurs rappellent qu'elles constituent l'un des plus urgents devoirs des prieurs. Ils enjoignent de distribuer du pain aux pauvres chaque dimanche et tous les jours de Carême en contrepartie de la levée des dîmes. Ils

soulignent l'obligation d'hospitalité (Hugues V de Cluny rappelle dès 1205-1206 que la pauvreté d'une maison ne saurait être alléguée pour s'en dispenser). Les supérieurs de communautés installées aux passages alpestres veillent attentivement au bon accueil des pèlerins et autres voyageurs (à l'hospice du Mont-Cenis, fondé en 825 par la Novalaise, puis cédé aux chanoines d'Oulx ; à celui de Colonne-Joux au col du Petit Saint-Bernard fondé en 1113 ; dans les maladreries qui jalonnent leurs voies d'accès (Viscusi 1992 : 52). Globalement, néanmoins, même si l'aumône est faite de manière convenable, il n'en reste pas moins que, dans les petites maisons, la fonction charitable est souvent difficile à assumer (surtout l'hospitalité) en raison de leurs difficultés financières. En 1300, par exemple, on relève que Pouilly-les-Feurs et Sail-sous-Couzan n'accordent l'aumône que le dimanche, que Salles ne la fait également qu'une fois par semaine, que Montberthoud et Taluyers y parviennent deux fois et Ambierle trois.

Prieurés et églises paroissiales

Les données historiques

- 98 Le rapport entre prieurés et paroisses est assez complexe. S'il tient à l'installation précoce des églises dans les campagnes, il dépend aussi des motivations des établissements et ordres monastiques et de leur volonté d'insertion dans la société féodale, des intentions des évêques, des mobiles des seigneurs laïcs, du poids, enfin, des particularités régionales (Fournier 1962 ; Perrin, Reynaud 1989 : 380-385 ; Colardelle 1991 : 122-134 ; Reynaud 1999 : 83-100).
- 99 La "paroisse" se crée progressivement. L'évêque, très tôt, détache des prêtres dans les campagnes pour chanter la messe le dimanche, baptiser, marier et procéder à la liturgie des défunts, une donation leur étant accordée pour subvenir à leurs besoins (souvent un manse). Parallèlement, chaque fidèle doit payer la dîme et assister à la messe dominicale dans l'église consacrée par lui et près de laquelle s'installe le cimetière. La notion d'église en tant que lieu de culte privilégié devient donc primordiale. En revanche, le ressort territorial auquel elle préside demeure imprécis et se définit avec des difficultés, soit en s'insérant dans le cadre des anciennes circonscriptions administratives, *vicus* et *viguerie*, où sont édifiés les premiers sanctuaires, soit en se fixant sur des domaines sur lesquels les grands propriétaires ont fondé des chapelles pour y faire assurer le culte par un chapelain selon un mode qui demeure privé.
- 100 À l'époque carolingienne, la christianisation des campagnes s'accomplit grâce à la multiplication de telles églises rurales, les évêques faisant déjà parfois appel aux abbayes pour assumer la *cura animarum** grâce à des *cellae* qu'elles créent et par l'intermédiaire de prêtres desservants qu'elles choisissent et auxquels elles assurent des conditions de vie décente. A la même époque, les fondations privées (chapelles, oratoires, etc.) sont fort souvent transformées en églises "paroissiales", alors même que des règlements sont édictés pour mettre de l'ordre dans le fonctionnement de l'institution. Les prêtres, ordonnés par l'évêque et nommés par lui doivent participer tous les ans aux synodes, payer un cens et recevoir en dépôt le saint chrême. Les capitulaires soulignent que seul l'évêque peut consacrer de nouvelles églises. Parfois même, comme dans le diocèse de Reims, le prélat considère que le nombre d'églises est suffisant. Tout cela contribue, au cours du Xe s., mais parfois plus tard, à constituer des communautés de fidèles individualisées et établies sur des territoires définis, et donc à faire de la *parrochia* un espace assez clairement perçu et bien délimité sans liaison avec les anciennes structures

administratives. La Réforme grégorienne, menée avec l'aide des congrégations monastiques, permet de mettre les dernières touches à l'organisation paroissiale et de la rénover. Certains habitats sont abandonnés, d'anciennes paroisses sont subdivisées, de nouvelles sont créées par suite de défrichements ou par transformation de chapelles castrales.

- 101 Cependant, ces églises se développant fort souvent avec l'équipement des villages accompli sous l'autorité des propriétaires du sol, c'est-à-dire des seigneurs, il en résulte que ces derniers, qui ont des pouvoirs sur leurs tenanciers et sur les autres manants ainsi que, directement ou indirectement, sur leurs terres, considèrent qu'elles sont aussi de leur droit et de leur "domaine". Ayant été en théorie propriétés de leurs ancêtres fondateurs, ils tiennent pour normal de désigner les desservants. Une telle prérogative, toutefois, ne rencontre pas durablement l'accord du clergé. Celui-ci réagit afin d'échapper à cette mainmise (concile de Bourges et de Limoges en 1031). Les dirigeants, Papauté au premier chef, prônent les restitutions des sanctuaires et des paroisses aux évêques en rappelant qu'eux seuls peuvent concéder la *cura animarum*. Pour des raisons diverses, avant tout religieuses, les laïcs acceptent la revendication. Fort souvent cependant, à la demande même des évêques qui n'ont pas toujours les moyens de contrôler tout le territoire diocésain, ils transfèrent leur patronage aux monastères. La Réforme grégorienne amplifie le mouvement, tout en incitant les moines à refuser la fonction curiale et à laisser celle-ci à un prêtre séculier, proposé par l'abbé ou le prieur détenteur du patronage¹⁶.

La situation régionale

- 102 En prenant d'abord en considération les prieurés clunisiens, on relève dès la période antérieure des legs très importants d'églises (un acte en mentionne même dix-sept), mais aussi, parfois, seulement la concession de quelques parts sur les droits et revenus paroissiaux. Dans les dernières années d'Odilon et surtout sous l'abbatit d'Hugues, les restitutions se font très nombreuses et contribuent à accroître fortement la présence clunisienne dans les campagnes. Certains prieurés naissent véritablement dans ces donations-restitutions d'églises qui ne cessent pas d'être paroissiales, si bien que moines et fidèles se partagent l'édifice selon des modalités diverses¹⁷. D'autres sanctuaires, plus nombreux, restent au contraire séculiers et conservent le statut paroissial (ou le reçoivent quand ils ne l'ont pas encore). Elles s'insèrent de façon particulière dans le patrimoine du monastère (partage des dîmes et autres revenus avec les desservants). Le droit de collation incombe alors au prieur ou à l'un des officiers du couvent. Le curé, institué par l'évêque qui lui confère la *cura animarum*, est parfois moine (quand il y a un unique bâtiment), le plus fréquemment, surtout à partir de la Réforme grégorienne, cleric séculier. Quoi qu'il en soit, en le désignant, le prieuré maintient son ascendant sur les fidèles. Plus concrètement, on observe que Saint-Pierre-de-Chandieu, Taluyers, Vizille limitent leurs prérogatives à deux églises, qu'Innimond présente à quatre, Pouilly-les-Feurs à six, Domène, Manthes, Sail-sous-Couzan, Ternay à sept, tandis que Artas, Conzieu, Pommiers en contrôlent une dizaine. Quatre prieurés font encore mieux : Charlieu exerce

le droit de collation sur seize églises, Montberthoud sur dix-sept, Ambierle sur une vingtaine, Nantua, fait exceptionnel, sur une soixantaine¹⁸.

103 Outre ces données clunisiennes, d'autres relevés sont tout autant intéressants :

- Le pourcentage des prieurés par rapport aux paroisses varie d'un tiers en Savoie (vingt prieurés pour soixante-cinq paroisses) à la moitié dans le nord de l'Ardèche (quarante-quatre prieurés pour quatre-vingt-deux paroisses) pour passer à un prieuré par paroisse dans le sud de la Drôme, où certains villages comptent jusqu'à deux ou trois petites communautés, par exemple à Crest, Condorcet, Rémusat ou Taulignan. Mais dans cette région intervient un phénomène particulier, celui des prieurés séculiers ou prieurés-cures, où souvent le prieur est le seul représentant de la communauté et fait également fonction de curé.
- Les prieurs sont presque toujours collateurs* - parce que propriétaires en général - des églises de la paroisse où ils sont installés ; ils présentent d'ailleurs souvent les curés de plusieurs églises. Ainsi en Savoie, les prieurs disposent d'une cinquantaine de paroisses sur soixante-cinq, dans la Loire, des prieurés sont collateurs de deux à treize cures (huit à Montverdun et à Saint-Rambert, treize à Saint-Romain-le-Puy) d'où des revenus des taxes apostoliques allant de dix livres à deux cent soixante pour Saint-Romain-le-Puy). Dans le nord de l'Ardèche, seuls les prieurés conventuels sont toujours collateurs. Le plus souvent, le prieur choisit un prêtre séculier qui est présenté par l'évêque, un vicaire ou un sacristain pour desservir la paroisse, mais il est parfois lui-même chargé de cette fonction ; parfois l'évêque nomme directement le desservant surtout quand il s'agit de chanoines. En Savoie, les exceptions sont fréquentes ; dans trois cas, le prieur est également curé et est donc présenté par l'évêque : à Arvillard et Bissy, il s'agit de chanoines réguliers, mais à Lémenc, prieuré bénédictin occupé par plusieurs moines, le prieur est prêtre, sans doute parce que Lémenc, paroisse primitive de Chambéry passe pour une église-mère et conserve par rapport aux autres paroisses de la ville le monopole des sépultures.

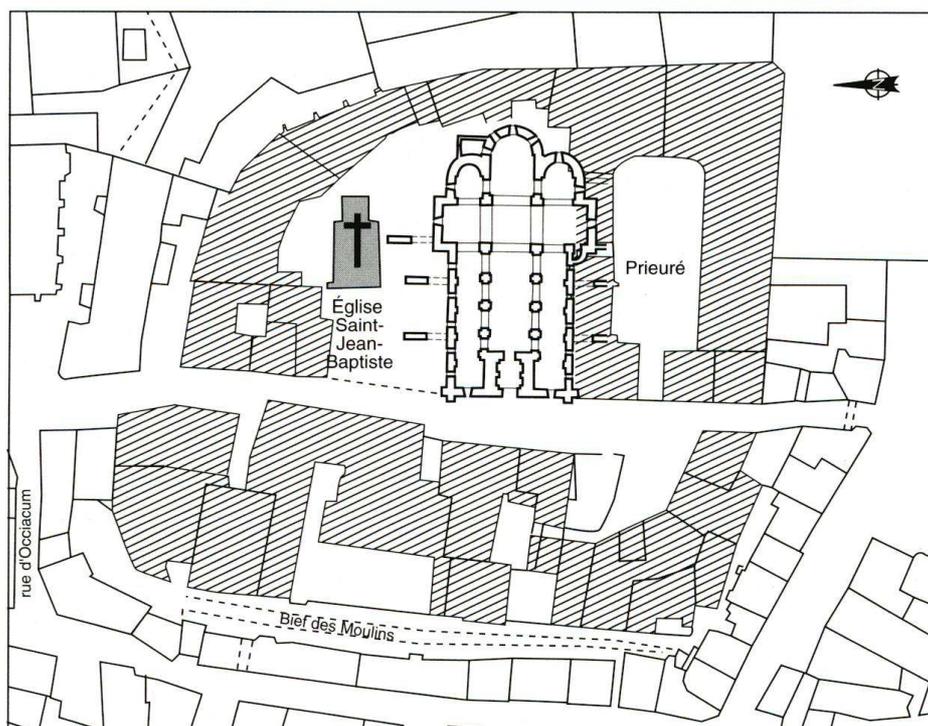
104 Le prieur, qui verse la portion congrue, a la prééminence sur le curé comme au Bourget-du-Lac où, en 1359, le prieur chasse le curé (Charvin 1965). Souvent, le vicaire est peu ou pas payé ; parfois c'est le sacristain qui fait remplir son service par un confrère, comme à Sarras, d'où la fréquence des conflits comme à Annonay au XIIIe s. A Arbin (Savoie), l'église paroissiale est progressivement abandonnée au cours du XIVe s. au profit de la priorale Saint-Nicolas, peut-être par suite de la concurrence des offices monastiques.

105 Le prieur peut aussi bénéficier de la collation des chapelles seigneuriales qui peuvent être très nombreuses dans les prieurés conventuels comme à Talloires ou à Domène (Ménard, de Montjoye 1987 : 31-35).

106 Si l'on aborde l'église priorale et l'église paroissiale en tant que constructions dans leur contexte local, plusieurs cas de figure se présentent alors : soit les moines s'installent près de l'église existante qui est partagée avec les fidèles et le curé, soit ils s'installent à l'écart et construisent leur propre église.

107 Pour la majorité des sites étudiés - c'est le cas de Meysse, église baptismale - les moines occupent d'anciennes églises qui s'ouvrent aux fidèles (Reynaud 1989 : 103-118). Moines et paroissiens se partagent le plus souvent l'église, le chœur étant réservé aux moines, la nef et son autel aux fidèles. Dans un deuxième cas, les églises sont dédoublées, une petite église paroissiale accompagnant la grande église priorale comme à Pommiers (Rhône) et Saint-Rambert-sur-Loire (Baud 1995 : 64-82) (**fig. 27**). Dans un troisième cas, églises paroissiales et priorales se construisent sans liens entre-elles comme à Etoile (Drôme).

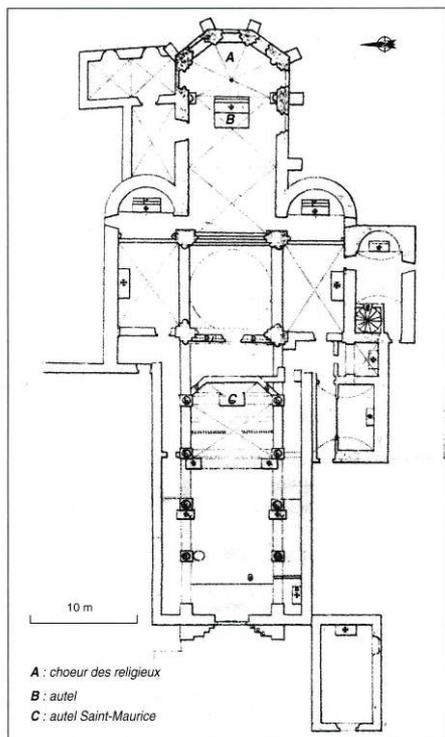
27- Saint-Rambert-sur-Loire



La grande église priorale s'impose à côté de la petite église paroissiale. Notons le bourg et son enceinte (hachures) autour des églises

- Dans le premier cas de figure, moines et fidèles ont le même lieu de culte. D'après les documents d'archives, il en est ainsi dans la Loire pour vingt-quatre cas sur trente, en Savoie quatorze sur vingt, et treize sur vingt en Ardèche du Sud. Cette prépondérance vient sans doute du grand nombre de donations tardives d'églises déjà construites. Le prieur a l'entretien du chœur et le curé et les paroissiens celui de la nef : à Contamine-sur-Arve (Savoie), il est souligné en 1481 que les fidèles ont l'entretien de la nef, de la grande porte de l'église à la porte du chœur où se trouve l'autel dédié à Sainte-Foy, et les moines celui du chœur avec l'autel dédié à la Vierge ; au Bourget-du-Lac, la nef et son autel à Saint-Laurent servent aux fidèles et le chœur aux moines avec un autel à Saint-Maurice, les uns et les autres étant séparés par un jubé ; de même à Talloires en 1591, le chœur des moines occupe la partie orientale de l'église et le transept avec un autel à la Vierge alors que la nef est l'église paroissiale avec un autel à Saint-Maurice (**fig. 28**).

28- L'église de Talloires abritait, en 1591, les moines dans son chevet (autel dédié à la Vierge) et son transept alors que les fidèles occupaient la nef (autel à saint Maurice)



- Dans le deuxième cas, moines et fidèles disposent chacun d'un lieu de culte. A Saint-Rambert et à Saint-Romain-le-Puy subsistent les deux églises : dans ce dernier, l'église priorale dédiée à saint Romain est installée au sommet d'un piton rocheux où elle prend la succession d'une église funéraire ; l'église paroissiale, dédiée à saint Martin, est construite au pied du rocher, dans la plaine ; une troisième église, située à mi-pente et dédiée à saint Pierre était englobée dans la première enceinte castrale (Carcel *et al.* 1992 : 13-18). A Domène, seule subsiste l'église priorale, mais l'église paroissiale antérieure à l'installation des moines est signalée dans les textes (Ménard, de Montjoye 1995 : 15).
- 108 Dans le nord de l'Ardèche, on connaît neuf cas d'églises doubles sur quarante-quatre, en particulier Serrières et Peyraud. Dans le Rhône (Vernin 1993), les exemples les plus significatifs d'églises séparées (huit cas sur cinquante-sept) se trouvent à Montrottier où l'ancienne église paroissiale de Saint Martin-les-Périls, mentionnée vers 950, est encore conservée avec son cimetière à l'écart du bourg alors que la nouvelle église est un agrandissement de l'ancienne chapelle castrale installée en 1124 dans le *castellum* construit par l'abbaye de Savigny, et à Chazay-d'Azergues où seule subsiste encore l'église du prieuré, dans l'enceinte du château, l'église paroissiale ayant été détruite au XIXe s. ; à Ternand, les églises Saint-Jean-Baptiste et Saint-Victor sont données en 1046 à l'abbaye de Savigny, l'église Saint-Jean Baptiste devient le siège d'un prieuré attesté en 1378 et l'ancienne église priorale attire bientôt la population ; il en est de même à Saint-Pierre-de-Chandieu, Montmelas, Ternay, Châteaueux, Denicé, où seuls subsistent les églises priorales. En Savoie, dans six cas seulement, deux églises sont signalées, mais à Saint-Martin de Cuines ne reste que l'église paroissiale ; au contraire à Aiguebelle on connaît la priorale Saint-Etienne et l'église du *castrum** de Charbonnière (mais au XIVe s., un curé est signalé à Saint-Etienne). En revanche, dans le sud de la Drôme, on compte presque un

cas sur deux de sites où le prieuré est séparé de l'église paroissiale, comme à Chabrillan, Saou, Taulignan, Marsanne, Grâne. On s'étonne d'ailleurs de voir qu'aux Aubagnans (Rochegeude), les chanoines de Saint-Ruf se sont installés loin du bourg et disposent de leur propre église.

- 109 À Pommiers, en Forez, l'église Saint-Julien et le cimetière qui l'entoure délimitent un espace paroissial distinct du prieuré voisin. L'église Saint-Julien, paroissiale jusqu'en 1821, est composée d'une nef à trois travées et d'une abside semi-circulaire. L'agrandissement de l'église transformée en demeure privée a entraîné la disparition du portail ouest. Les ouvertures de cette face nord sont caractéristiques des XeXIe s. : le linteau monolithe est taillé de faux claveaux, et les baies s'ouvrent à l'intérieur par un très large ébrasement. Il ne reste de l'abside que sa partie basse, au nord. Une plaque de chancel est conservée (Rochet 1998 : 11-15).
- 110 On peut suivre l'évolution dans le temps à Coise (Rhône), où l'église priorale supplante l'église paroissiale en 1535. De même et pour des raisons financières, en Ardèche c'est l'église priorale qui l'emporte à Châteauneuf-de-Vernoux au XVIe s. et à Peyraud au XVIIe s.

Les sépultures en espace monastique : quelques perspectives de recherche

- 111 Tout le monde sait bien - et d'ailleurs, les chercheurs le répètent à l'envi, même si c'est toujours de manière superficielle - que les moines, en prenant l'habit monastique, meurent en quelque sorte au monde. On sait également qu'au Moyen Âge, les moines (en particulier les clunisiens) deviennent de véritables spécialistes de la mort. Garants de la mémoire par une célébration commémorative régulière, ils obtiennent dons et faveurs de la part des laïcs qui leur demandent de prier pour leurs âmes et, parfois, d'accueillir leurs corps dans l'enceinte monastique afin d'y reposer jusqu'au Jugement dernier. Nombre d'articles ou de colloques ont d'ailleurs été consacrés ces dernières années aux rapports entre les moines et la mort, et même si le sujet n'est pas encore épuisé, il est légitime de penser qu'on en sait beaucoup de choses.
- 112 Cependant- et là n'est pas le moindre mérite de l'enquête systématique menée en Rhône-Alpes que de le révéler au grand jour-, l'archéologue se trouve bien démuné lorsque, au hasard de la fouille d'une abbaye ou d'un prieuré, il découvre des sépultures. Surtout lorsque l'analyse anthropologique des ossements montre un décalage évident avec les résultats attendus : la découverte de tombes de femmes ou d'enfants dans un prieuré masculin ne laisse pas de susciter des interrogations...
- 113 En fait, les données archéologiques sont souvent fragmentaires, issues de fouilles ponctuelles nécessairement limitées dans le temps et l'espace, et rares sont les exemples d'établissements monastiques fouillés de manière exhaustive. Il n'est donc pas question ici ne serait-ce que d'esquisser une synthèse à propos des sépultures en milieu monastique au Moyen Âge, mais plutôt d'offrir des perspectives de recherche pour montrer combien ce champ, encore peu exploité, peut receler d'informations précieuses.
- 114 Eu égard au caractère épars et disparate de la documentation rhônalpine, le discours, nécessairement partiel, s'articulera autour d'exemples significatifs, puisés parfois en dehors de la stricte circonscription administrative actuelle de la région Rhône-Alpes. Le lecteur, sans aucun doute, pardonnera ces incursions extérieures d'autant plus facilement

que l'organisation médiévale des "ordres" monastiques oblige à intégrer toute réflexion régionale dans une perspective plus large. L'existence de règles communes (en particulier celle de saint Benoît) ou la tenue régulière de chapitres généraux en sont la preuve.

Un rapport privilégié entre les moines et la mort ?

- 115 À partir de l'époque carolingienne, en particulier grâce à la réforme de Benoît d'Aniane, la règle de saint Benoît de Nursie, rédigée au début du VI^e s., se diffuse de manière systématique dans tous les monastères d'Occident et constitue de ce fait un des fondements du monachisme médiéval. Or, la règle bénédictine est particulièrement peu disert sur le rapport à la mort et à la sépulture. Cependant, les rares mentions vont fournir aux siècles postérieurs de riches possibilités d'adaptation.
- 116 Ainsi, en rappelant que le moine doit
 "avoir chaque jour la mort présente devant les yeux" (Règle de saint Benoît, IV, 17),
- 117 la règle fonde ce rapport privilégié à la mort qui caractérise également l'érémisme (Heuclin 1986). En outre, en recommandant aux moines de se conformer aux prescriptions apostoliques concernant les bonnes œuvres, en particulier "*d'ensevelir les morts*" (Règle de Saint-Benoît, IV, 17), saint Benoît donnait en quelque sorte une légitimité à l'inhumation des laïcs en milieu monastique, pratique effectivement documentée au moins depuis le VI^e s. (notamment par Grégoire de Tours) et associée très tôt à la prière pour le salut de l'âme. Enfin, la critique des moines gyrovagues qui, "*errant sans cesse en différents lieux (...) ne savent pas où établir leur sépulture*" (Règle du Maître, IV, 17), fonde l'idée d'un cimetière nécessairement communautaire, prolongeant jusque dans la mort l'idée d'unité et de stabilité, caractéristiques essentielles de la vie cénobitique.
- 118 Le cimetière monastique, lieu unique qui, selon le mot d'Isidore de Séville au début du VII^e s., doit embrasser dans la mort
 "tous ceux que l'unité de la charité réunissait dans la vie" (Règle des moines, c. 24, P.L., LVXXXIII, col. 894)
- 119 accueille, de manière à la fois exclusive et obligatoire, tous les membres de la communauté. Ces différents principes, qui apparaissent très tôt dans l'histoire monastique occidentale, vont nécessiter adaptations ou transformations au cours du temps. Ainsi - et pour ne prendre qu'un seul exemple -, comment sera comprise la notion de "communauté" lorsque se multiplieront les prieurés relevant d'une maison-mère ou les demandes laïques d'inhumation dans le monastère ?
- 120 En fait, les différentes "familles" monastiques réagissent chacune à leur manière face au problème que pose, en particulier, l'accueil des sépultures des laïcs. Suivant les caractéristiques propres à chaque établissement (rural ou urbain, féminin ou masculin, intégré ou non dans le système d'encadrement paroissial, affilié ou non à un autre établissement...), suivant la règle et les coutumes qui y sont en vigueur, et suivant même la date à laquelle on se place, les rapports aux morts peuvent être différents.
- 121 Dans le cas de Cluny puis, par extension, dans celui de l'ensemble des établissements clunisiens, l'inhumation des laïcs est non seulement acceptée, mais recherchée et organisée. A Cluny même, existe au début du XI^e s. un *populare cimiterium*, cimetière "paroissial" (*Liber tramitis*, c. 200, *Corp. consuet. monast.*, X : 280) où sont sans doute ensevelis la plupart des habitants du bourg. A l'intérieur de la clôture monastique, le
 "cimetière où sont ensevelis les laïcs" (*Liber tramitis*, c. 142, *Corp. consuet. monast.*, X ; 142)

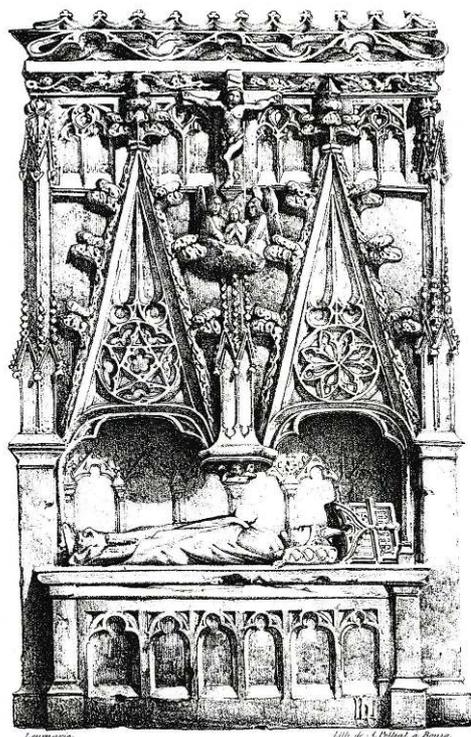
- 122 est nettement séparé de celui des moines. On retrouve la même répartition aux XIe-XIIe s dans la rédaction de Verdun des coutumes bénédictines : les corps des laïcs (ceux qui ont fait élection* de sépulture dans le monastère moyennant quelque don)
 "ne doivent pas être déposés dans le même cimetière que les corps des frères"
 (Corp. consuet. monast., VII-3 : 426).
- 123 La limite entre les deux semble donc stricte, au moins dans ces cas bien documentés, et elle ne peut être franchie que par la prise d'habit, en particulier la vêtue *ad succurendum*, qui, à l'heure de la mort, ouvre les portes du cimetière des frères (*Liber tramitis*, c. 200, Corp. consuet. monast., X : 280).
- 124 L'abbatiate d'Odilon marque une intensification très nette des rapports entre Cluny et les morts, qui se manifeste par une multiplication presque exponentielle des donations *pro anima* (Poeck 1981), par l'institution de la commémoration générale des défunts au lendemain de la fête de la Toussaint le 2 novembre et, en 1024, par un privilège du pape Jean XIX accordant à Cluny le droit d'accueillir toute personne qui, même excommuniée, viendrait y chercher sépulture. Ce privilège, étendu en 1097 par Urbain II à toutes les dépendances de *l'Ecclesia Cluniacensis* (Iognat-Prat 1990 : 60-61), montre que l'espace clunisien, espace de réconciliation par excellence, est devenu au XIe s. un lieu de contact privilégié entre le monde des vivants et celui des morts.
- 125 Dans ces conditions, le cas d'*Adalaidis* qui, vers 1097 justement, fait don à l'abbaye clunisienne de Saint-Jean-d'Angély (en Aquitaine) d'une terre pour que le corps de son premier époux, mort en état d'excommunication,
 "soit transféré du lieu où il avait été inhumé sans honneur au cimetière de Saint-Jean, afin d'y être enseveli avec honneur par les moines" (Cartulaire de Saint-Angély, n° 233, t. I : 288-289),
- 126 montre non seulement la réalité d'une telle pratique, mais également la réalité des liens, parfois mis en doute, existant entre Cluny et Saint-Jean-d'Angély.
- 127 Presque à l'opposé du cas clunisien, on doit mentionner la position cartusienne ; saint Bruno, en fondant à la fin du XIe s. un établissement alliant cénobitisme et érémitisme, entendait réagir contre les traditions monastiques de son temps (en particulier contre les pratiques clunisiennes) qui lui semblaient trop engager les moines dans la vie du siècle. Ainsi, les *Coutumes* écrites par Guigues Ier, au début du XIIe s., interdisent aux chartreux de recevoir en particulier des dons destinés à procurer le repos aux défunts en échange de prières "*vénales*" (XLI, 4). Ce refus est accompagné de celui d'accueillir dans le cimetière cartusien toute personne étrangère à l'ordre, morte en Chartreuse et dont le corps ne serait pas réclamé par sa maison (XLI, 2-3). Révélatrice d'une "volonté d'auto-ségrégation" (Bligny 1975 : 35) ou plutôt de désengagement total vis-à-vis du monde séculier, cette position aura cependant bien du mal à se maintenir dans sa pureté originelle, et il serait intéressant d'entreprendre un travail de fond sur les signes, la chronologie et les raisons de l'assouplissement sensible de cette règle.
- 128 Si les cisterciens semblent suivre une voie médiane en ce domaine, ils se donnent eux aussi un certain nombre de règles, notamment en ce qui concerne l'inhumation dans les édifices de culte. Le *Regeste dauphinois*, compilé par U. Chevalier au début du XXe s., mentionne ainsi une plainte portée par l'abbé de Léoncel devant le chapitre général de l'ordre de Cîteaux à la fin du XIIe s. Suite à l'inhumation de l'abbé de Bonnevaux à l'intérieur de l'oratoire, ce qui, malgré sa réputation de sainteté, allait à l'encontre des règles de l'ordre, le chapitre décide de laisser le corps de l'abbé à l'endroit même où il

avait été enseveli, mais de punir les contrevenants, en particulier par l'inhumation d'un convers dans le cimetière (R.D., 5371), sorte d'inversion du rite pour rétablir l'ordre. Ce texte, daté de 1194, nous invite d'ailleurs à nous interroger sur une éventuelle hiérarchisation de l'espace monastique d'inhumation.

Une hiérarchisation des espaces funéraires au sein du monastère ?

- 129 En effet, si dans l'absolu, le cimetière monastique doit manifester, comme on l'a vu, l'unité et la stabilité du groupe qui trouve dans l'inhumation communautaire ses manifestations les plus évidentes, on doit cependant se demander comment, concrètement, s'organise l'espace dévolu à la fonction funéraire à l'intérieur de la clôture monastique. Textes et découvertes archéologiques montrent que les lieux, mais également que les formes de l'inhumation sont multiples et variées.
- 130 On peut ainsi trouver des sépultures dans des cimetières en plein air, dont il importe alors de mesurer la proximité et de préciser la localisation par rapport à l'édifice de culte contemporain. Que l'on se trouve dans le *paradisum* (parvis), dans le *stillicidium* (sous les gouttières) ou au chevet de l'église principale n'est sans doute pas innocent. De même, on doit noter si le cimetière comporte une chapelle spécifique (et dans ce cas, son vocable peut être important), s'il est localisé près de l'infirmierie où l'agonisant a passé ses derniers instants, ou s'il est relégué, comme sur le célèbre plan carolingien de Saint-Gall, à la limite de la clôture, confondu avec le verger dont la croix centrale représente l'arbre le plus sacré, l'arbre de vie sur lequel "*poussent les fruits du salut éternel*" (Saint-Gall, Stiftsbibliothek, ms. 1092). Si le cimetière de Saint-Gall est bien souvent considéré comme "idéal", c'est pourtant dans le *viridarium*, le verger bien réel de l'abbaye de Domène, que *Francus* et son épouse *Anna* ou qu'un certain Guillaume demandent, en plein Moyen Âge, à être ensevelis (*Cartulaire de Domène*, n° 69 : 66 et n° 90 : 82). La mort est donc "en son jardin" (Alexandre-Bidon 1993) dans le cimetière qui cumule d'autres fonctions, en particulier celle de lieu de rédaction officielle des actes, comme à Léoncel au XIIIe s. (R.D. 6 362, 6 339, 17 086).
- 131 On peut également trouver des sépultures dans des espaces construits à l'intérieur de l'enceinte. C'est, en premier lieu, l'église qui accueille les corps des défunts (**fig. 29**). Le choix de la nef, du transept, du chœur, de diverses chapelles ou, pourquoi pas, de la crypte, devient alors significatif d'une recherche de sacralité, procurée par exemple par la proximité des autels ou des reliques d'un saint. Mais le choix de l'entrée, du narthex, de la galilée peut trahir au contraire le sentiment d'humilité et un besoin de pénitence. C'est également le cloître ou la salle capitulaire, lieu de réunion de la communauté par excellence, qui sert de lieu d'inhumation.

29- Tombeau dans l'église d'Ambronay. L'église abbatiale abritait les tombes de personnages importants, membres du clergé ou laïcs



Extrait de Leymarie (M.), *Album pittoresque de l'Ain*, 1836

- 132 À la multiplicité des lieux correspond la diversité des formes des sépultures, passant de la tombe la plus humble, surmontée d'un pauvre tertre ou de simples pierres comme dans le cimetière des moniales de Fontevraud au XIIe s. (Prigent, Hunot 1996 : 125), à la sépulture sous un enfeu, avec une inscription ou un gisant qui rappelle avec faste le souvenir du défunt. On doit aussi mentionner ces "pourrissoirs", caveaux munis de grilles permettant le dépôt successif de plusieurs corps qui, en se décomposant, tombent au fond. Un tel dispositif déjà connu sur divers sites (Digne, Bassens en Gironde, Valenciennes) (Esquieu 1996 : 210), et dont le fonctionnement a été minutieusement observé au prieuré clunisien de Ronsenac, en Charente (Farago-Szekeres, Ternet 1997 : 72), a pu également être mis en lumière au prieuré de Salaise-sur-Sanne (Reynaud 1992). Il correspond, d'un point de vue pragmatique, à un évident souci de rentabilisation de l'espace, mais également à une évolution importante dans la conception individualiste de la sépulture. Utilisé de manière ponctuelle entre le XIIIe et le XVe s., le "pourrissoir" de Ronsenac, situé dans le cloître juste devant l'entrée de la salle capitulaire, contient des ossements de femme et d'enfant (Farago-Szekeres, Ternet 1997 : 72), ce qui pose le problème de l'interprétation de telles structures.
- 133 D'une manière plus générale, on doit se demander dans quelle mesure et selon quelles modalités la diversité des lieux d'inhumation et des formes de sépultures peut correspondre à une différence de statut ou de fonction sociale. Si la répartition, l'aménagement intérieur et l'aspect extérieur des sépultures situées dans l'enclos monastique semblent effectivement correspondre à divers critères de différenciation, aucun d'entre eux ne peut pour l'instant être appliqué de manière systématique.

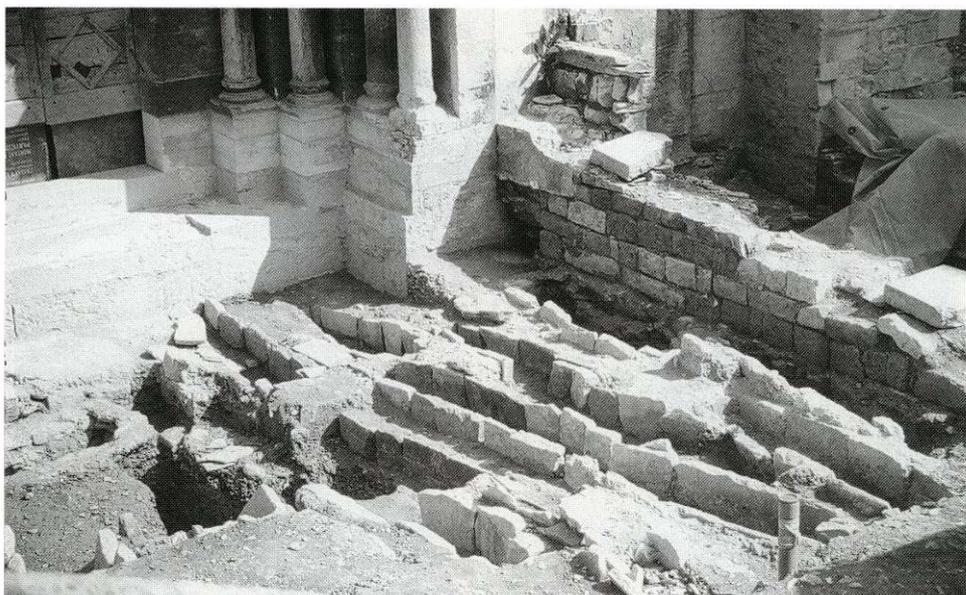
- 134 L'examen des documents écrits (coutumiers, documents liturgiques ou nécrologiques) permet de mettre en lumière différents niveaux de solidarité, qui forment autant de cercles concentriques autour des moines (Treffort 1996 : 99), mais dont la hiérarchie reste encore floue. Ainsi, peut-on se poser la question des rapports entretenus par les moines dans la vie quotidienne avec les oblats, les novices, les convers, les familiers, et celle de la localisation respective de leurs tombes. La même interrogation se présente pour les moines extérieurs, suivant s'ils font ou non partie de la même confraternité de prière ou du même ordre. Quant aux laïcs admis à la sépulture dans la clôture, existe-t-il, de même, une hiérarchie (sensible dans les prières) entre les fondateurs, les bienfaiteurs, les simples donateurs ? Autant de questions qui, en l'absence d'enquêtes systématiques, restent pour l'instant sans réponse.
- 135 Le problème ici posé dépasse amplement le domaine religieux ou celui des mentalités. Il peut relever également de l'histoire politique et sociale, voire institutionnelle. Aussi, doit-on considérer avec attention le cas, récemment mis en lumière par M. Lauwers (Lauwers 1997 : 205-208), du prieuré d'Hastière, au diocèse de Liège, qui, au-delà de son indépendance en matière funéraire (droit d'inhumer les moines au prieuré, et non à la maison-mère, droit associé d'ailleurs à la profession monastique), revendique au XIIIe s. son indépendance juridique vis-à-vis de l'abbaye de Waulsort dont il est censé dépendre.

De la donnée archéologique à son interprétation

- 136 Finalement, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la découverte de vestiges archéologiques (ici, une sépulture, un caveau, un épitaphe) pose le problème de son interprétation. La "fonction funéraire" d'un espace construit ou non, souvent évoquée par les chercheurs, peut-elle se réduire au simple accueil d'une ou de plusieurs sépultures ? Au Moyen Âge, elle ne semble pas pouvoir être dissociée d'une fonction mémoriale ou commémorative et a de grandes chances, en outre, de n'être point exclusive.
- 137 D'autre part, aucune inhumation de laïc en milieu monastique ne doit être considérée comme "allant de soi". En effet, elle nécessite toujours une transgression, officialisée parfois, des règles canoniques qui recommandent au moins depuis l'époque carolingienne l'inhumation paroissiale (Treffort 1996 : 165), même si la liberté de l'élection de sépulture est affirmée et maintenue (Bernard 1933 : 85-104).
- 138 L'exercice d'une partie de l'encadrement pastoral par les moines entraîne en outre de fréquents conflits de juridiction qui tournent autour des prérogatives paroissiales et, surtout, autour des revenus afférents. La multiplication, à partir du Xe s., des privilèges pontificaux accordés aux établissements monastiques, notamment en matière funéraire, de même que celle des litiges portant sur des droits de sépulture, montrent l'acuité du problème. Certes, les conflits n'en arrivent pas toujours à des exhumations de corps comme celles dont se rendirent nuitamment coupables à Lyon les chanoines de l'ordre de Saint-Ruf, établis à La Platière, à rencontre des défunts de la paroisse relevant du monastère Saint-Pierre (*Cartulaire lyonnais*, I : 46-48). Mais nombreux sont les accords dont la teneur ressemble à celui passé en 1314 entre l'abbaye de Mazan et la paroisse de Saint-Cirgues-en-Montage. L'acte conservé dans le *Cartulaire de Mazan* (AD Ardèche, 3 H 1, fol. 122-125 v°) rappelle ainsi que tout paroissien pourra élire sépulture au monastère, moyennant cependant dédommagement pour la paroisse lésée.

- 139 Pour un laïc, le choix d'une inhumation en milieu monastique peut relever de motivations personnelles (piété qui peut se marquer également par la fondation de l'établissement ou divers bienfaits). Cependant, les raisons peuvent être également familiales et revêtir un caractère presque politique, comme dans le cas des souverains normands (Musset 1986) ou de certains lignages, chevaleresques ou châtelains, qui trouvent là une certaine légitimation à l'exercice de leur pouvoir. Les relations privilégiées qu'entretiennent certaines familles avec des monastères ou des prieurés (où sont d'ailleurs placées veuves et filles non mariées) passent par la structuration d'espaces symboliques marqués par les corps des ancêtres. L'élection de sépultures peut alors relever tout aussi bien de la piété personnelle que de la convention sociale...
- 140 En guise de conclusion, la découverte ou la mention d'une sépulture en espace monastique soulève finalement bien plus de questions qu'elle n'en résout, et faute de critères fiables pour une interprétation unique, il faudra se contenter, sans doute encore pour quelques années, de proposer avec prudence l'hypothèse la plus plausible, tout en gardant à l'esprit les autres alternatives possibles. Malgré la bonne volonté mise en œuvre, cet article, partiel et partial, ne pourra malheureusement pas servir de guide au chercheur. Puisse-t-il au moins - et cela ne serait finalement pas si mal - faire office de garde-fou...¹⁹

30 - Tombes du parvis de Cruas (XIII-XVe s.) avec des coffres en dalles emboîtés les uns à la suite des autres



Cruas (Ardèche), fig. 2, E

Le réaménagement du parvis de l'abbatiale a permis de fouiller une partie de la nécropole médiévale. On inhuma autour de l'église du XIIIe au XVe s. L'occupation la plus dense (la zone privilégiée) se situe en avant du parvis. Les corps sont couchés sur le dos, les bras croisés sur la poitrine dans des coffres anthropomorphes à rétrécissement pariétal, construits en lauses calcaires posées sur chant. Soit par solidarité lignagère, mais peut-être plus par attraction de la cellule familiale, les

sépultures anciennes sont ouvertes, agrandies et réutilisées, formant ainsi des chaînes de tombes qui font l'originalité de la nécropole de Cruas (fig. 30).

J. Tardieu

NOTES

1. Deux diplômes de Louis le Pieux en 816 (exemption de tonlieu et confirmation des privilèges de l'abbaye) ; nouvelle confirmation des privilèges par Charles de Provence en 861 (original aux Arch. Dép. du Rhône) ; nouvelle confirmation des biens et privilèges par Conrad le Pacifique.
2. Diplôme d'immunité de Pépin le Bref en 757-758 ; exemption de tonlieu par Louis le Pieux et Lothaire en 825-829 ; confirmation de la juridiction de l'avoué par Lothaire I en 852.
3. Exemption de tonlieu par Louis le Pieux en 820 ; confirmation des biens par Louis l'Aveugle en 900 ; confirmation des biens et de l'exemption de tonlieu par Hugues de Provence en 928.
4. Confirmation de la fondation par Louis l'Aveugle et sa mère Ermengarde en 890 ; confirmation des biens par Rodolphe de Bourgogne en 903.
5. Donation de biens par Lothaire II en 863.
6. Donation d'Ambierle par Louis l'Aveugle à Bernard et Teudbert en 902.
7. Immunité et libre élection de l'abbé par Conrad le Pacifique en 976.
8. A. Coville a reconstitué le texte de ce rapport à partir des copies subsistantes.
9. La nomination de Rémy par Lothaire I est attesté par la formule "*ob.... Remigi devotissimum famulatum, cui curam ac regimen eiusdem ecclesiae commission habemus...*", utilisée dans deux diplômes de restitution de biens (852).
10. Cf. le diplôme largement interpolé de Lothaire I pour Saint-Claude en 854, délivré à la demande de "*Remigius sanctae Lugdunensis ecclesiae venerabilis archiepiscopus et abbas monasterii Sancti Eugendi*".
11. Diplôme de Louis le Bègue (878), de Charles le Gros (885), de Louis l'Aveugle (892 et 895-901).
12. Aurélien figure comme abbé de Saint-Claude dans l'obituaire de cette abbaye. Ayant fondé Saint-Benoît-de-Cessieu, il en demeura abbé jusqu'à sa mort. Il semble bien enfin avoir conservé le titre abbatial d'Ainay après son élévation au siège archiépiscopal de Lyon.
13. Dans le privilège par lequel il accorde la libre élection de l'abbé, Burchard I rappelle que l'abbé Badin a été désigné par son prédécesseur Guy. Malgré ce privilège, c'est bien l'archevêque qui, en 957, nomme le successeur de Badin, Gausmar.
14. La bulle de Formose est de novembre 895 ; l'archevêque Aurélien est mort le 4 juillet précédent.
15. Visites pastorales.
16. Plusieurs conciles, dont ceux d'Autun (1094) et de Bourges (1100), interdisent aux moines l'exercice des fonctions paroissiales. Le premier concile du Latran reprend l'interdiction à la suite de plaintes d'évêques à rencontre de Cluny et affirme le droit de l'ordinaire : "Qu'ils (les moines) renoncent à célébrer en public des messes solennelles... Dans les églises qu'ils desservent notoirement, ils ne peuvent instituer les prêtres si ce n'est de la main de l'évêque... Toute charge d'âmes et administration des biens ecclésiastiques relèvent du jugement et du pouvoir de l'évêque" (Can. 4 et 16, Foreville, Latran I, II, III et Latran IV, : 175-178).

17. La liste des prieurés qui assurent la desserte paroissiale n'est pas aisée à déterminer. Les renseignements dont nous disposons datent pour la plupart de la fin du Moyen Âge. Il faut en outre tenir compte de l'usage, attesté en Provence, du terme prioratus pour désigner une église. S'il est vrai que les clunisiens ont beaucoup possédé, on a parfois tendance à exagérer leur emprise.

18. Ces chiffres indiquent avant tout un ordre de grandeur, car la limite entre prieuré et église n'est pas toujours très nette.

19. Pour la rédaction de ces pages, l'auteur a bénéficié des apports et de la collaboration de Joëlle Tardieu, Emmanuelle Vernin, Michel Wullschleger ainsi que de Cécile Coste (pour la transcription de l'acte concernant Mazan).

Deuxième partie

Pouvoirs, vie économique

L'insertion dans le monde

Michel Wullschleger, Jean-François Reynaud, Emmanuelle Vernin, Joëlle Tardieu, Cécile Coste, Paul Cattin, Denise Riche, Philippe Thirion, Stéphanie Hurtin, Giney Dehent, Valérie Viscusi, Pascale Réthoré, Pascale Sarazin et Sabine Sorin

31 - A Poulieu (Saint-Laurent-de-Mure), l'abbé d'Ainay, seigneur du lieu, fait construire une maison-forte dont subsistent encore deux ailes et une tour ronde



Les relations entre les abbayes et prieurés et le monde séculier constituent un chapitre essentiel de leur histoire. L'insertion des monastères dans la société féodale, l'acquisition de droits seigneuriaux, l'exercice du pouvoir temporel et

aussi la nécessité de se défendre et de dresser des fortifications favorisent leur rôle politique comme le souligne l'exemple du Lyonnais. La constitution de domaines temporels parfois très vastes, la généralisation du faire-valoir indirect, la gestion des droits féodaux, l'abondance des conflits avec les seigneurs voisins quant à la nature des donations anciennes, l'affrontement avec les communautés villageoises à propos de leurs droits d'usage sur les pâturages et en forêt multiplient les relations et les liens avec le monde séculier. Ces domaines fournissent aux monastères les revenus nécessaires à leur fonctionnement et à leur entretien ainsi que les moyens d'assumer leurs fonctions religieuses et sociales. L'exemple de l'abbaye d'Ambronay et de quelques prieurés en souligne la diversité. Se pose aussi le problème de l'impact de l'implantation d'une abbaye ou d'un prieuré sur le peuplement du site et des alentours. La recherche d'un site isolé peut provoquer des déguerpissements et le maintien à distance de la population. Mais l'attraction exercée par le rôle religieux - notamment paroissial - économique, social et politique du monastère peut aussi provoquer la création de centres de peuplement, souvent de village, parfois de véritables bourgs et la multiplication des écarts habités. On relève une grande diversité des situations. Il en va de même pour les sites en habitat groupé ou isolé, choisis pour l'installation des prieurés en fonction des vocations et des donations, mais aussi du relief, de l'ancienneté de l'occupation et de la circulation humaine.

La vie politique

- 1 Le rôle politique des abbés et des prieurs va très tôt se développer. L'abbaye - ou le prieuré - possède ses biens propres, qui sont insérés dans le système féodal, et des revenus ecclésiastiques comme la dîme*. L'importance de ces biens attire la convoitise des puissants voisins qui imposent souvent leur protection, et cela d'autant plus que leur famille est souvent à l'origine de la donation foncière. La rivalité entre seigneurs laïcs et ecclésiastiques peut s'exercer à l'intérieur d'une même région, par exemple le Lyonnais. L'analyse des relations politiques entre le prieuré et le *castrum** - deux institutions féodales normalement distinctes - permet de comprendre leur imbrication et leur fusion tant dans le domaine institutionnel que matériel. Ce phénomène peut se traduire par la création sur un même site d'un centre de pouvoir aux mains d'une seigneurie ecclésiastique, au sein de laquelle les fonctions religieuse, administrative, politique et

défensive sont confondues dans un même espace. En tant que seigneur, l'abbé ou le prieur jouit des revenus seigneuriaux du domaine direct, et en particulier des redevances ou *servis* dus par les paysans. Une telle inbrication des pouvoirs peut être à l'origine de l'installation du prieuré et du château sur un même site, mais le cas le plus fréquent reste la fortification du lieu de culte aux époques difficiles de la guerre de Cent Ans ou des guerres de Religion.

Abbés et prieurs, des seigneurs féodaux

- 2 M. Pacaut a pu décrire les prieurés comme des seigneuries rurales dont le seigneur de premier rang serait l'abbé et ceux de deuxième rang les prieurs (Pacaut 1993b). Puisque tout peut s'acheter ou se donner, les prieurés peuvent hériter de droits seigneuriaux ou les acheter. A l'occasion de la consécration de l'église de Montmeyran, Aymar II de Poitiers donne ainsi au prieur Pons divers vassaux qu'il avait en ces lieux. La ChaiseDieu achète la seigneurie du Palais à Moingt ; elle n'y crée pas un véritable prieuré, mais un établissement qui s'apparente davantage à une grange dîmière, dirigé par le cellérier et des moines régisseurs et plus tard directement rattaché à la mense abbatiale. A Poulieu (Saint-Laurent-de-Mure) (**fig. 31**), l'abbé d'Ainay est seigneur du lieu et de la châtelanie ecclésiastique qu'il y constitue.
- 3 Les achats de droits seigneuriaux sont fréquents durant le troisième quart du XIIIe s. Il peut encore y avoir concurrence pour l'achat d'hommages parfois payés plus chers par l'église et la possession de seigneuries par des abbés ou prieurs. Ces seigneuries sont parfois cause de rivalités et contribuent à la détérioration des relations avec les lignages voisins. Enfin, on constate que parmi les droits féodaux figurent quelquefois des revenus ecclésiastiques comme la dîme.
- 4 Le droit de garde sur les prieurés ou abbayes est souvent à l'origine de conflits, par exemple en Forez, pour régler les droits de moyenne et basse justice fréquemment possédés par les prieurés, en tout cas à l'intérieur de leurs fossés ou de leurs murs, alors que la haute justice dépend du comte. Un certain nombre de prieurés sont d'ailleurs des seigneuries du comte, mais ce dernier doit prêter hommage à l'abbé de l'Ile-Barbe pour la co-seigneurie des châteaux et prieuré de Cleppé ; à Firminy, le seigneur de Cornillon a la garde du prieuré tenu en fief de la même abbaye. De ces revenus plus ou moins importants dépendent le rôle politique des abbés et des prieurs tout comme l'importance et la qualité des édifices, ainsi que la fréquence des reconstructions (Delomier 1987).
- 5 L'exemple de l'abbaye d'Ambronay, analysé plus loin par P. Cattin, illustre la variété et la complexité de ces droits, perçus dans l'exercice des prérogatives féodales d'abbayes qui, en tant que seigneurs du domaine, jouissent des revenus qui y sont attachés. Mais ceux-ci tendent à diminuer avec l'érosion monétaire, les usurpations ou la mauvaise volonté de certains tènements. Il faut également compter avec les puissants voisins, comme dans l'Ain les comtes de Savoie, qui n'accordent leur protection et leur sauvegarde qu'en échange de concessions de ces droits (AD Ain, H 89).

Abbayes et prieurés, châteaux et fortifications

- 6 Le pouvoir temporel des abbés ou des prieurs a pour conséquence la construction de châteaux ; en période de difficultés, des églises et de nombreux prieurés sont aussi fortifiés. Pour étudier ce phénomène, nous prendrons l'exemple du Lyonnais.

Prieurés et *castra* en lyonnais XIe-XVIe siècle

- 7 L'étude des prieurés situés dans le Lyonnais permet de distinguer différents types d'implantation monastique, et de se poser des questions sur le statut, l'exercice et l'administration du pouvoir temporel, ainsi que sur la fonction de ces prieurés, souvent en étroite association avec les structures castrales. Cette imbrication des relations politiques entre le prieuré et le *castrum* peut en effet se traduire par la création d'une véritable seigneurie ecclésiastique. En revanche, la fortification tardive d'un prieuré n'est pas systématiquement à l'origine de la création d'un centre de pouvoir. Toutefois, dans le Lyonnais, ces prieurés fortifiés subissent l'influence des prieurés associés à un *castrum*, ce qui se traduit par l'adoption d'un type d'organisation politique assez proche.

Les abbayes et l'Eglise de Lyon

- 8 La décomposition de l'empire carolingien au cours du Xe s. permet à l'Eglise de Lyon de se constituer en principauté, à partir des nombreux domaines qu'elle possède dans la région. De leur côté, les abbayes lyonnaises prennent plusieurs initiatives, afin d'assurer leur protection et obtenir une relative autonomie par rapport à l'archevêque de Lyon. Après avoir été l'allié de ce dernier, l'abbaye de Savigny est suffisamment puissante pour tenter de se soustraire à l'autorité archiépiscopale. Ainsi, à Montrottier l'abbaye de Savigny fait construire un *castellum* sur la paroisse de Saint-Martin-les-Périls, afin d'assurer sa protection (Bernard 1853,t.I : 233). Un siècle plus tard, elle fonde un prieuré sur le même site. Suivant ses propres intérêts, elle s'allie successivement au comte du Forez au XIIe s., puis à Humbert de Beaujeu en 1169. Ce dernier devient son protecteur et la protège des autres seigneurs car allié à l'Empire, il constitue une menace moins importante pour la conservation de l'indépendance de l'abbaye que le comte du Forez, allié au roi de France (Steyert 1895-99 t. II : 325-347). Afin, de se prémunir contre toute guerre, l'abbaye fait construire en 1190 le château de Montbloy, et en 1195 celui de Saint-Romain-de-Popey qui, ajoutés à ceux de Montrottier et de l'Arbresle, constituent un quadrilatère enserrant et protégeant l'abbaye de toute attaque ou intrusion du comte du Forez ou de l'archevêque de Lyon (*Ibid.* : 366-391). Par ailleurs, revendiquant davantage son autonomie, l'abbaye de Savigny refuse en 1193 de payer les droits régaliens à l'archevêque de Lyon, Renaud de Forez. Ce dernier l'excommunie avant de l'assujettir en attaquant ses quatre forteresses et, victorieux, obtient par un accord passé à la fin du XIIe s., la soumission de l'abbaye au droit de régale qu'il revendiquait. Comme au XIe s., l'archevêque redevient son unique protecteur.
- 9 Du XIIIe au début du XVIe s., l'Eglise de Lyon et les abbayes lyonnaises continuent toujours à s'appuyer sur leurs "châteaux-sièges". A cet effet, elles multiplient les hommages vassaliques et accroissent leur puissance économique et politique grâce aux revenus des dîmes (Rubellin, Lorcin 1990, t. I : 303-334). Les abbayes lyonnaises poursuivent leur politique seigneuriale dans la région, devenant de véritables baronnies, comparables pour certaines à l'Eglise de Lyon. C'est le cas des abbayes de Savigny et d'Ainay qui concentrent leurs forces sur des points stratégiques, associant prieuré et *castrum*, chef-lieu de mandement. Il en est ainsi pour les sites de Chazay d'Azergues (**fig. 32**), Orliénas, Poulieu, Vemaison, qui dépendent de l'abbaye d'Ainay et sont attestés à partir du XIIIe s. Dès lors, l'abbaye de Savigny poursuit sa politique d'organisation en absorbant les derniers alleux nobles qui subsistent dans la seigneurie abbatiale et en

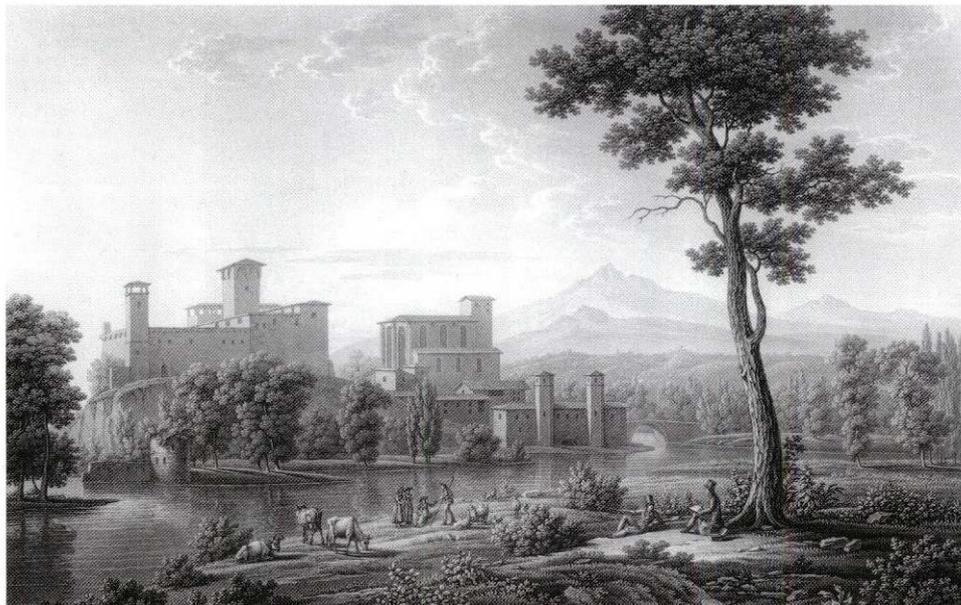
obligeant tous les vassaux à reconnaître la suzeraineté de l'abbaye. De même, la mise en place d'un personnel spécialisé²⁰, lié à l'abbaye par des relations de vassalité, permet d'assurer la bonne administration de la baronnie qui s'étend sur environ 50 km. L'abbaye de Savigny peut ainsi contrôler les grandes routes reliant le comté de Lyon, au centre duquel elle se trouve, au comté du Forez à l'ouest, et à la sirie des Beaujeu au nord (Gaussin 1955, n° 1, 2 : 139-176). Au XIVe s., cette politique d'inféodation est poursuivie. "L'abbé-baron" réside dans le château de Sain-Bel et non plus dans l'abbaye de Savigny. Par ailleurs, quatre de ses châteaux - l'Arbresle, Chessy, Bessenay et Vindry - sont commandés par des capitaines (**fig. 33**). Les services administratifs sont concentrés à l'Arbresle, ville au carrefour du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais. Ces efforts lui permettent d'organiser et de maintenir une domination cohérente, solide et étendue.

32 - Vue aérienne de Chazay-d'Azergues



L'abbé d'Ainay y possède un prieuré fortifié (castrum) dont les bâtiments résidentiels imitent les belles demeures urbaines

33- A l'Arbresle, pour défendre sa baronnie, l'abbaye de Savigny construit un château sur la butte qui domine le bourg



Atlas pittoresque et historique à Lyon et sur les rives du Rhône

Dess. Fulchiron, graveur Peringer

Fonds Coste 196/17

- 10 Au cours du XIIIe s., la politique d'expansion de l'Eglise de Lyon et des abbayes lyonnaises leur assure encore une relative autonomie. Mais le pouvoir de l'archevêque de Lyon est affaibli par les soulèvements des bourgeois et par la politique envahissante de ses voisins, le comte de Savoie et le roi de France, Philippe le Bel, qui tentent de mettre la main sur ses terres. Ainsi, en 1280, le roi de France installe une garde dans les *castra* de Chazay, Orléanas, Vernaison et Châteauneuf, qui dépendent de l'abbaye d'Ainay (Charpin-Feugerolle, Guigue 1885, t. II : 435-436).
- 11 Puis la multiplication des conflits locaux, les épidémies, la guerre de Cent Ans et le passage des Tards-Venus sont à l'origine de leur alliance et de la concentration de leurs forces communes, sur des sites où prieuré et château sont réunis et où se développe le rôle militaire au détriment des fonctions initiales propres à chacune de ces institutions. Ainsi en 1339, un pacte de mutuelle assistance est passé entre l'abbé d'Ainay et l'archevêque de Lyon. En cas de guerre, celui-ci peut se réfugier dans les *castra* de Vernaison, Orléanas ou Chazay qu'il est alors tenu de fortifier, de garder et de défendre (Charpin-Feugerolle, Guigue 1885, t.I : 69).
- 12 La fin de ces troubles est marquée par un renouveau économique, centré essentiellement sur Lyon. En milieu rural, les prieurés et les châteaux de l'Eglise de Lyon et des abbayes lyonnaises perdent leur fonction militaire et deviennent des demeures aristocratiques tenues par des ecclésiastiques (Feuillet, Guilhot 1985 : 10-18).

L'exercice du pouvoir temporel

- 13 Dès la fin du XIIe s., l'association sur un même site d'un prieuré et d'un *castrum*, dépendants d'une même abbaye, implique de gérer à la fois les fonctions ecclésiastiques

et seigneuriales. A cet effet, administrateurs laïcs et religieux cohabitent dans la plupart des cas.

- 14 Les termes désignant un prieuré et un château, implantés sur un même site, mettent en évidence la fusion de ces deux établissements, dont les fonctions semblent parfois permuter. Nous avons vu en première partie que *domus* et *prioratus* sont les deux termes utilisés pour les établissements ecclésiastiques. A partir de l'an 1000, les termes *castrum* ou *castellum* désignent des structures castrales, servant parfois de forteresses à l'abbayemère. Toutefois, l'absence de texte pour cette période ne permet pas de savoir si ces forteresses administrent le mandement d'une châtelainie. En revanche, certains *castra* ou *castella*, tel que celui de Montrottier, doivent administrer des églises dès l'an 1000, au même titre qu'un domaine ecclésiastique (Bernard 1853, t. I : 233). Au siècle suivant, en 1124, un prieuré est attesté dans l'enceinte du *castellum* (*Ibid.* : 501).
- 15 À partir de la fin du XIIe s., ces *castra* sont les chef-lieux d'un mandement. Leur association avec un prieuré et leur absorption par l'abbaye-mère en font les centres administratifs du pouvoir ecclésiastique, exerçant les mêmes fonctions administratives qu'un château entre les mains d'un seigneur laïc.
- 16 En 1197, l'abbé d'Ainay, par un accord passé avec les *milites* du château de Chazay, devient seigneur du lieu, en obtenant des droits de ban et de juridiction sur le mandement de Chazay. Il peut juger les homicides, les adultères, les voleurs et les traîtres, ainsi qu'hériter des biens des étrangers morts sans tester ou sans successeurs (Charpin-Feugerolle, Guigue 1885, t.I : 52-55). En 1300, il traite avec le seigneur de Montagny, à propos de la seigneurie de Vernaison. La haute et la basse justice qui relevaient auparavant de ce seigneur laïc, reviennent à l'abbé et à sa *domus* de Vernaison, au nom de l'abbaye d'Ainay (*Ibid.* : 346-350). Cette juridiction doit rester quitte, franche et libre sur le territoire de la châtelainie²¹. En contrepartie, le seigneur de Montagny récupère les droits de haute et basse justice corporelle sur les hommes délinquants, présents sur les terres, et les maisons relevant jusque là de l'abbé d'Ainay.
- 17 En cas de guerre, l'abbaye dispose à loisir des hommes habitant sur son territoire. Ainsi, en 1316, l'abbaye d'Ainay administre les *castra* de *Verneysons*, d'*Orliénas*, de *Chaseto*, de *Castro Veteri*, ainsi que le *castrum seu douso de Cueres*²² (*Ibid.* : 372-374). La même année, un accord est passé entre Guillelmus Miribolly seigneur de Charly, et l'abbé d'Ainay, à propos de la juridiction et du pouvoir du

castrum dicti monasterii de Verneysons, et ejus mandamenti a parte loci (*Ibid.* : 221-228).
- 18 Cette association entre le *castrum* et la *domus*, ou le *prioratus*, ainsi que la dépendance du *castrum* à l'égard du prieuré attestent d'une fusion totale entre ces deux établissements, juridiquement et spatialement.
- 19 L'abbaye de Savigny adopte la même politique d'inféodation. En 1361-1362, le prieur de Montrottier, comme d'autres seigneurs laïcs, reçoit du chapitre de Lyon 30 florins pour la défense du château de Sainte-Foy²³ (Guigue 1885-1893 : 63-64).
- 20 Chez les clunisiens, le prieur de Ternay obtient de l'archevêque de Lyon en 1253 tous les droits de justice sur la ville et la paroisse de Ternay, mais ces droits sont contestés dès 1323 par le seigneur de Saint-Symphorien d'Ozon, qui l'accuse "d'exercer indûment la haute, moyenne et basse justice" (Morel s.d. : 8-13).

Prieurs et châtelains

- 21 À partir du XIIIe s., ces prieurés et *castra* sont administrés soit par un prieur uniquement, soit par un prieur et par un vassal, le *miles* ou *castellanus*.
- 22 Ainsi, en 1124 et en 1127 à Montrottier dépendance de Savigny, les mentions de *prior do castello* et *vicaria prior, castelli* (Bernard 1853,t.I :491) laissent supposer que le prieur est l'unique administrateur du site, au même titre qu'un seigneur laïc. Ceci est confirmé en 1271, date à laquelle Hugues de Charcin, *domicellus*, administre et tient en fief du prieur et du prieuré de Montrottier, des biens et usages qu'il perçoit sur la paroisse de Saint-Julien²⁴ (Guigue 1885-1893, t. II : 298-300).
- 23 Dans la *domus* de Chazay-d'Azergues, l'abbé d'Ainay délègue ses pouvoirs temporels à un *miles* ou *castellano*, tels que Hugues de Tour en 1261, et Hugues de Chiel en 1266 (Charpin-Feugerolle, Guigue 1885,t.I :59-61,310-311). Le prieur continue vraisemblablement de diriger le prieuré et l'église Saint-Pierre.
- 24 En 1341, le *castrum* d'Orliénas et son mandement sont administrés par le *castellanus* Georgio Contessonis, vassal de l'abbaye d'Ainay (Charpin-Feugerolle, Guigue 1885,t.I : 638-643). Mais en 1378, Alexandro Coranzonis, désigné sous les termes de *castellanus* et *prepositus* (Merle 1937 : 274), semble être à la fois châtelain et prieur du site. Chez les clunisiens, dès le milieu du XIIIe s. certains prieurés, tels que Ternay, sont administrés par un prieur à qui reviennent des droits de haute, moyenne et basse justice (*cf. supra*).
- 25 Le passé historique et la géographie du Lyonnais ont donc contribué à l'implantation, sur un même site, de deux institutions religieuses ou féodales, le prieuré et le *castrum*. La domination de l'Eglise de Lyon et des abbayes lyonnaises est à l'origine, à partir du XIIIe s., de la fusion entre ces deux établissements, ce qui permet aux ecclésiastiques de renforcer leur présence spirituelle et temporelle. Au XIVe s., la multiplication des guerres locales et la guerre de Cent Ans entraînent la prédominance du rôle militaire au détriment de la fonction religieuse. De même, le relâchement de la règle bénédictine contribue au départ des moines et à la mise en commende des prieurés, qui sont désormais essentiellement perçus comme une source de revenus fonciers par les abbayes lyonnaises. Dès le milieu du XVe s., le retour à la paix et le renouveau économique, permettent aux seigneurs ecclésiastiques d'investir dans la reconstruction des prieurés, qui deviennent alors des résidences secondaires aristocratiques, où d'ailleurs les prieurs commendataires ne résident qu'occasionnellement.

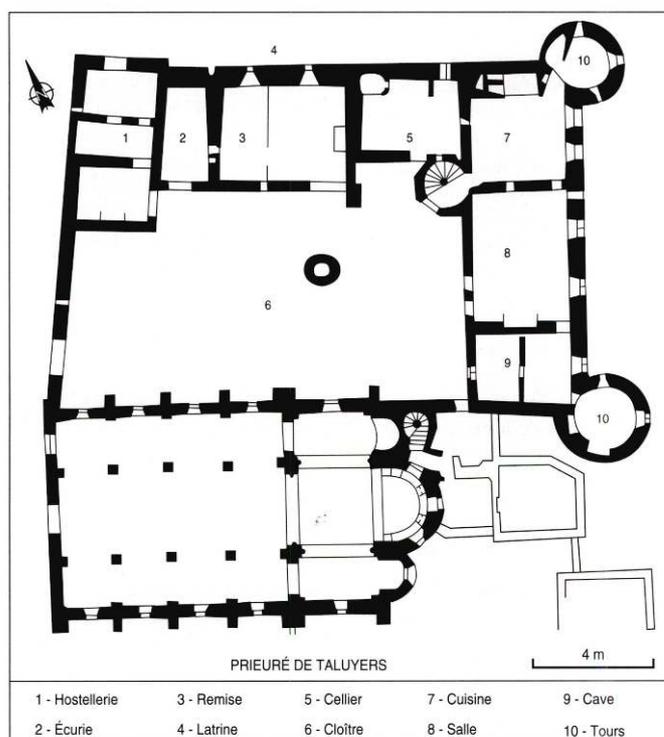
Abbayes et prieurés fortifiés en Rhône-Alpes

- 26 Quelques abbayes sont protégées par une solide muraille ou sont défendues par une tour servant de donjon, comme à Charlieu (donjon cylindrique du XIIIe s.) ou à Ambronay (donjon rectangulaire du XIVe s.). Beaucoup plus nombreux sont les prieurés fortifiés, en particulier dans la Loire (Montverdun, Champdieu) et en Ardèche (Quintenas, Champagne, Macheville). On peut situer ces modifications au XIVe s., à l'époque du passage des Routiers, ou au XVIe s. lors des guerres de Religion. Ces travaux touchent le plus souvent l'église : les murs sont rehaussés, par exemple ceux de l'abside et l'on utilise les contreforts latéraux pour y appuyer de grands arcs en avancée par rapport aux murs et jouant le rôle de mâchicoulis, comme en façade de Quintenas (Ardèche) ou sur les murs gouttereaux de Champdieu (Loire). Parfois ce sont les murs de clôture ou les bâtiments

prioraux qui sont pourvus de tours, comme à Pommiers (Loire) ou à Taluyers (Rhône). Nombreux également sont les sites mixtes où se côtoient prieurés et châteaux.

- 27 Pour les prieurés tardivement fortifiés, citons celui de Pouilly les Feurs, fortifié au XIV^e s., celui de Pommiers-en-Forez également bien défendu par de puissantes tours semi-circulaires, ou encore celui de Taluyers.
- 28 En 1293, le prieuré de Taluyers est pourvu de tours qui sont découvertes (**fig. 34**) (Charvin 1965-1982, t. II : 498). En 1298, une grange est située *extra muros* du prieuré (*Ibid.*, t. II : 123). En 1308, la *domus* de Taluyers ne peut être visitée pour cause de guerre (*Ibid.*, t. II : 264). Le prieur et les habitants sont attaqués à plusieurs reprises par les habitants d'Orliénas et par Lambert Parent le seigneur d'Epeisse qui les dirige. Elles prennent fin en 1315, par un accord passé entre le prieur de Taluyers et l'abbé d'Ainay, seigneur d'Orliénas²⁵ qui le dédommage des dégâts causés (Beugnot 1848, t. II : 1026).
- 29 En 1380, le prieur doit effectuer des réparations *fortalicii* (Charvin 1965-1982 t. IV : 151). Ceci laisse supposer que le prieuré a été fortifié dès la première moitié du XIV^e s. (Vernin 1993 : 58), mais dans leur état actuel les tours semblent remonter au XVI^e s. (Meynet 1997 : 49-50, 96-101).

34 - Le prieuré de Taluyers juxtapose une église romane et des bâtiments de la fin du Moyen Âge, défendus par deux puissantes tours



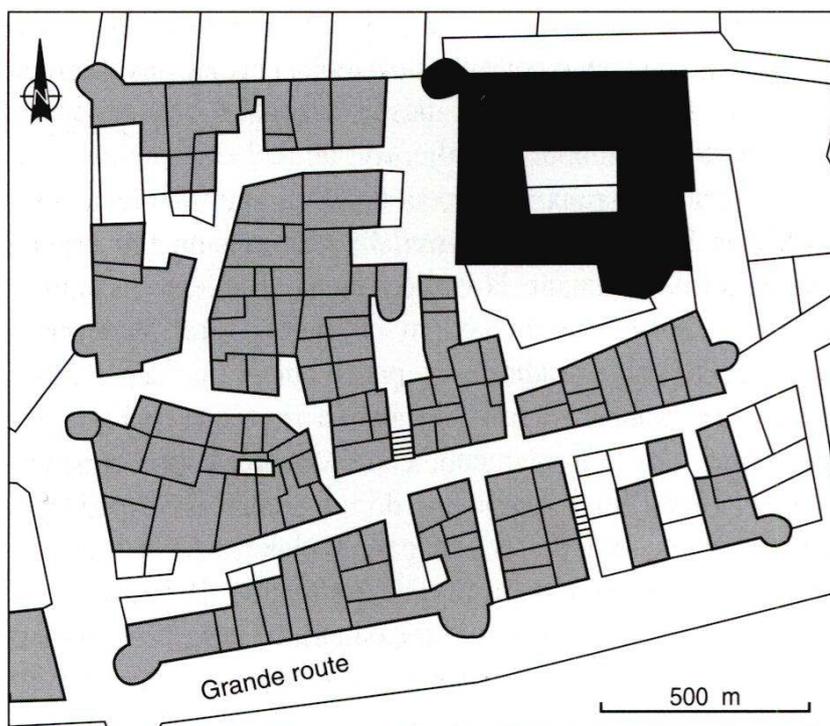
- 30 À Ternay, l'existence d'une enceinte et d'éléments de fortification datant des XIV^e et XV^e s., témoigne d'une fonction défensive. La mention du *castrum* ou de la *domus fortis* peut être tardive, comme à Pouliou qui devient en 1484 la deuxième résidence fortifiée des abbés d'Ainay. En Savoie, les descriptions des visiteurs suggèrent la présence d'éléments de fortifications, mais il faut distinguer les tours de défense, les pigeonniers ou les tours d'escaliers. A Faucemagne, la maison haute est pourvue d'une tour. En 1823, lors d'une délibération du conseil municipal de Douvaine, il est mentionné une tour de 40 pieds de

haut, soit 13 m, qui menace de s'effondrer ; elle est donc réduite de 20 pieds et un angle est repris. A Peillonex, en 1730, sont mentionnés le prieuré et la maison-forte avec des vestiges de fossés au nord-est et une tour à créneaux.

- 31 Nombreux également sont les prieurés installés dans des châteaux et les "prieurés-châteaux", comme à Montrottier, Chazay-d'Azergues, Mornant et Orliénas (Rhône) ou Saint-Romain-le-Puy (Loire). Les premiers sont souvent difficiles à distinguer des seconds, mais l'on sait qu'à Montrottier le *castellum* existe avant le prieuré ou l'inverse à Chazay-d'Azergues et à Mornant.
- 32 À Montrottier, vers l'an mil, le site est occupé par un *castellum*, dépendant de l'abbaye de Savigny et implanté sur le territoire de la paroisse Saint-Martin-lès-Périls (Bernard 1853, t.I : 233)²⁶. Il faut attendre 1124 pour que la première mention de *prior* - associée à celle de *castellum* - apparaisse dans les textes²⁷. Cette association laisse supposer que le prieur administre soit un bourg fortifié, soit un réel château intégrant les bâtiments prioraux²⁸. On peut toutefois supposer que, entre le XIe et le XIIIe s., ce *castellum*, par sa situation sur un promontoire dominant la vallée de la Brévenne, est une forteresse de l'abbaye de Savigny et un point stratégique entre le comté du Forez - administré par le comte du Forez - et le comté du Lyonnais - administré par l'archevêque de Lyon. En témoignent les affrontements entre ces deux protagonistes entre 1197 et 1207²⁹ (Bernard 1853, t.I : 233, 512), au cours desquels Renaud de Forez accapare le château de Montrottier après une longue lutte avant de s'emparer de l'abbaye de Savigny. Ceci lui permet indirectement de faire pression sur l'Église de Lyon et ses représentants, afin de s'emparer du comté du Lyonnais. Plusieurs dizaines d'années plus tard, le *castellum* est relevé grâce aux indemnités de guerre que Renaud de Forez a dû payer aux victimes. La guerre de Cent Ans est à l'origine de la restauration de châteaux ou de la transformation de sites localisés sur un promontoire en forteresse. En 1380, sur les ordres du roi de France, le "château de Montrottier" doit être réparé et fortifié. Progressivement, les habitants se réfugient à l'intérieur de l'enceinte du château, y installant leurs maisons vraisemblablement contre les remparts, comme peut l'attester un document de 1440 (AD Rhône, 1 H 399, f° 321). Entre 1457 et 1524, Guichard de Pavie - prieur commendataire de Montrottier - procède à d'importantes transformations dans le *castellum* et la paroisse Saint-Martin-les-Périls (Labouret s.d.).
- 33 À Chazay-d'Azergues entre le XIIIe et le XVe s., trois enceintes sont progressivement construites autour du centre administratif du pouvoir religieux. Dans la première, s'organisent selon un plan quadrangulaire les bâtiments propres à l'exercice du pouvoir - l'église priorale, les bâtiments prioraux et le château - qui constituent le *castrum* ou la *domus*. La deuxième enceinte, qui date probablement du XIVe s., s'étendait au nord, à l'est et à l'ouest de ce centre, enserrant les habitations et l'église paroissiale Saint-Martin. Celle-ci était située à proximité de l'entrée principale de la *domus*. A la fin du Moyen Âge, à la suite de l'extension du village autour de la deuxième enceinte, hormis au sud-ouest, un troisième rempart est construit. Les limites actuelles du village correspondent en grande partie au tracé de cette dernière enceinte.
- 34 En Lyonnais, à Montrottier et à Mornant, le prieuré peut aussi servir de lieu de protection à la population. C'est aussi le cas à Lavilledieu, en Vivarais : à partir de 1360, des bandes de mercenaires terrorisent les campagnes, le prieuré est pillé à plusieurs reprises et les chanoinesses doivent alors s'enfuir (fig. 35). En 1378, Guy II de Montlaur autorise la prieure, les sept soeurs et les trois nonnes non encore consacrées, ainsi que les habitants, à fortifier le village ; un capitaine et des hommes sont affectés à la défense du bourg.

L'acte de visite du 22 avril 1378 décrit les fortifications à faire pour rendre plus sûr le prieuré et permet d'émettre des hypothèses sur la distribution et sur l'occupation des lieux. Les moniales essaient de s'émanciper de la tutelle viennoise et élisent seules la prieure en 1459. En 1480, un acte est passé entre la prieure et les habitants pour la fortification du bourg et pour la répartition des dépenses : la prieure autorise les habitants à construire à l'intérieur des remparts et s'engage à donner en emphytéose une maison pour y traiter des affaires communales. Mais les habitants entrent vite en conflit avec la communauté religieuse au sujet de l'entretien des remparts. La région est plus tard touchée par les guerres de Religion et le prieuré brûlé et pillé à deux reprises (Guigon 1993).

35- Le cadastre moderne de Lavilledieu conserve l'empreinte du prieuré (en noir) et des fortifications des XIVe-XVe siècles



La vie économique

- 35 Par la mise en œuvre de domaines temporels parfois très vastes, les communautés monastiques jouent un rôle important dans la vie économique des campagnes. Rôle de pionnier parfois, mais le plus souvent les moines héritent d'une situation dont les origines remontent au moins à l'époque romaine. Ces domaines fournissent l'essentiel des revenus. Le complément provient de la dîme et des droits féodaux.

Le domaine temporel des établissements monastiques

- 36 Il s'agit, dans le cadre d'une économie agro-sylvo-pastorale, de produire un revenu à même d'assurer la vie de la communauté d'hommes ou de femmes ainsi créée, et de faire face à tous les impératifs qu'imposent ses choix : construction et entretien des bâtiments,

dépenses du culte, aumône, fiscalité...). Dans les réseaux organisés par de grands monastères comme Cluny ou La Chaise-Dieu, tous deux présents dans notre région, le domaine temporel d'un prieuré non seulement fait vivre les moines présents, mais encore participe au revenu de la maison-mère (Gaussin 1988).

Les sources

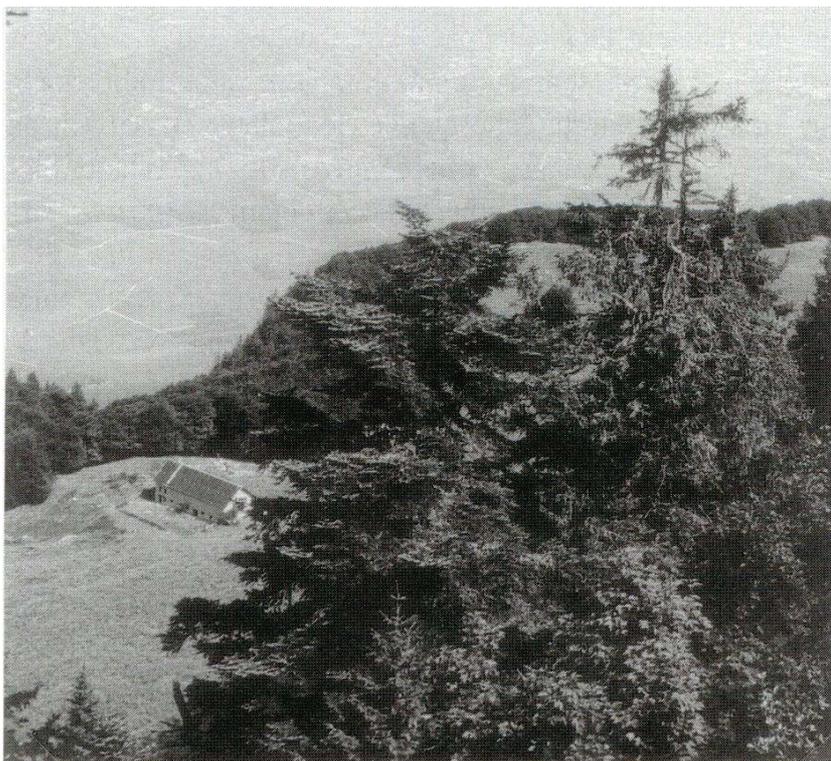
- 37 L'étude des domaines temporels s'appuie essentiellement sur les éléments de cartulaires conservés dans la série H des archives départementales ; les archives conservées dans les séries modernes L (Période révolutionnaire), M (Administration générale), O affaires communales, P (dont Eaux et forêts, parfois MP) et Q (biens nationaux) sont également fort utiles. Les chartes les plus anciennes ont parfois fait l'objet de transcriptions et de publications (Auvergne 1865, Chevalier 1869 a et b). Une forte proportion des documents de la série H traite de donations, de confirmations, d'échanges, d'achats et de ventes, de reconnaissances solennelles de la propriété éminente du monastère sur telle ou telle terre. Ces actes accompagnaient la création, l'extension, l'évolution, la mise en œuvre et donc la vie du domaine. Les archives diocésaines, seigneuriales, notariales et communales apportent des éclairages différents et d'éventuels compléments ; celles des établissements religieux voisins facilitent les recoupements.
- 38 Certains inventaires donnent sous forme d'instantané une recension des éléments constitutifs d'un domaine, par exemple les *Etats des lieux* rédigés par les prieurs chartreux prenant leurs fonctions.
- 39 Une autre source d'information est la recherche sur le terrain. Elle associe la connaissance géographique des lieux et des milieux et l'étude archéologique des sites et des vestiges, trop peu souvent, hélas, appuyée sur des campagnes de fouilles. Ces investigations sur le terrain conduisent à la notion d'*espace monastique*.

La formation du domaine

- 40 Le noyau initial du domaine temporel provient de la donation accompagnant l'acte de fondation du monastère ou du prieuré. Le fondateur, laïc ou religieux, fait don du site même des bâtiments conventuels et d'un espace alentour plus ou moins vaste et diversifié, en principe apte à assurer la vie et l'entretien de la communauté.
- 41 S'y ajoutent des donations postérieures, parfois très nombreuses dans la période médiévale mais plus rares ensuite. Elles portent sur des parcelles en terre, vigne ou bois, bien définies et délimitées dans les zones fortement habitées, plus vastes et aux limites parfois moins précises en montagne. Elles émanent de l'ensemble de la société féodale, seigneurs, prélats, chapitres, établissements religieux déjà en place, parfois petites gens. Au début, elles ont le caractère d'une vraie donation pieuse, même si elles entraînent une contrepartie sous forme de services religieux (accueil au monastère, sépulture, messe anniversaire...) ou de compensation financière forfaitaire. Ces donations sont souvent contestées par la descendance du donateur, d'où l'existence d'un contentieux et les efforts des moines pour obtenir des confirmations (Josserand 1991). Le domaine peut aussi s'agrandir par des transactions à titre onéreux, ou même par l'accensement* ou l'arrentement de terres. Ainsi en 1544, l'abbé de Léoncel, coseigneur du mandement Saint-Eusèbe d'Ambel et du col de la Bataille, un haut plateau herbager et forestier,

devient-il albergataire de la partie relevant du seigneur d'Eygluy, Méraud d'Hostun. Les chartreuses des Ecouges et du Val Sainte-Marie donnent d'autres exemples (fig. 36).

36- Chartreux des Ecouges : Fessole, alpage des chartreux ; au fond, la vallée de l'Isère



- 42 Sur une superficie modeste lorsqu'il s'agit d'un prieuré, plus vaste dans le cas d'une chartreuse, d'une abbaye ou d'un prieuré conventuel, le domaine regroupe des éléments complémentaires : jardins, vergers, terres céréalières, vignes, pâtures d'hiver et d'été, bois et forêts. En montagne, l'étagement des milieux naturels est maîtrisé et utilisé. On note une relation privilégiée avec l'eau, qu'il s'agisse de sources, ruisseaux, rivières, marais, étangs ou lacs, sur le site même du monastère mais aussi dans l'ensemble du domaine. L'eau et le charbon de bois permettent de transformer les produits de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt et de la terre dans les moulins, scieries, tuileries, verreries, forges, fourneaux et martinets. Le domaine des grands monastères ruraux s'enrichit aussi de maisons urbaines qui servent de refuge dans les temps troublés et facilitent la vente des produits du domaine. Ainsi l'abbaye de Bonnevaux en Viennois s'installe à Vienne, Romans et Lyon, celle de Léoncel à Romans et Valence. L'activité commerciale se développe. Elle concerne les produits agricoles, le bétail et les coupes de bois.
- 43 L'implantation de domaines temporels monastiques dans les secteurs déjà habités et exploités par des communautés villageoises ne va pas sans susciter des contestations qui, timides au début, se durcissent au fil des siècles. Les paysans revendiquent la faculté d'exercer les droits d'usage qu'ils estiment posséder du fait d'une présence plus ancienne ou d'une pratique trentenaire. D'où de nombreux conflits, notamment en montagne à propos de pâturages d'altitude et d'exploitation forestière.

Le mode d'exploitation

- 44 À la fin des temps carolingiens, le domaine temporel fonctionne comme une seigneurie rurale. Une partie constitue la réserve, terroir souvent à même de fournir le nécessaire à la vie quotidienne. Les moines en contrôlent directement l'exploitation, s'impliquant eux-mêmes ou s'appuyant sur des salariés plus ou moins nombreux. D'autres terres, manses puis tenures sont exploitées par des tenanciers qui doivent verser un cens en argent ou nature, donner une part de leur récolte, participer à des travaux divers (les corvées) sur la réserve.
- 45 Une profonde mutation économique et sociale s'amorce au XIe s., s'accélère au XIIe et se prolonge au XIIIe s. Les traits majeurs en sont l'essor démographique, la croissance de la production et de la consommation, l'agrandissement par défrichement des espaces cultivés, une certaine évolution des formes d'exploitation, une poussée urbaine et l'accroissement des échanges et du rôle de la monnaie : les mentalités évoluent aussi.
- 46 Dans ce contexte la gestion monastique du temporel parvient parfois à s'adapter, mais elle se trouve souvent en difficulté. Les grands changements ne sont pas étrangers à la réouverture au XIe s. du débat sur l'essence et l'organisation de la vie monastique.
- 47 Au XIe s. apparaissent les systèmes fondés sur le travail des frères convers*, nouvelle catégorie de religieux, inconnue de saint Benoît. Religieux *illetterati* (qui n'ont fait que peu d'études et n'entendent pas le latin) ou *monachi conversi*, ils sont membres de l'ordre. Comme les moines ils font des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance mais ils n'accèdent pas à la prêtrise, ne sont pas admis au rang de Père chartreux ou de moines de chœur chez les Cisterciens. Ils sont cultivateurs, éleveurs, bûcherons ou artisans sous la houlette d'un procureur d'un cellérier ou d'un doyen. Assez rapidement on leur adjoint des salariés ou mercenaires.
- 48 Les Chartreux (1084) tentent d'articuler érémitisme et cénobitisme. Une communauté de frères convers installée dans les maisons basses ou correries* met en œuvre le domaine temporel et permet aux Pères de vivre pour l'essentiel en ermites dans la solitude des cellules de la maison haute.

Le faire-valoir direct

- 49 Les Cisterciens (1098), voulant revenir à la lettre de la règle de saint Benoît exigeant que les moines vivent du travail de leurs mains installent dans leurs abbayes deux communautés, celle des frères convers chargés de la vie matérielle, celle des moines de chœur voués à la prière et à la louange, ainsi qu'au travail intellectuel.
- 50 Alors s'épanouit l'économie grangière (Higounet 1983), fondée sur la *grange*, domaine de type nouveau qui apparaît au XIIe s. et consiste en une petite unité économique autonome, plus ou moins spécialisée, appartenant au patrimoine foncier de l'abbaye et comprenant un fonds immobilier et des droits. Exploitée en faire-valoir direct, la grange cistercienne ne paye pas de cens et n'a pas de serfs.
- 51 Ce type de domaine associe des terroirs aux aptitudes agricoles complémentaires afin d'assurer l'autarcie et la vie de la communauté : fond de vallée humide ou montagne pour les herbages et l'élevage, terrasses ou plateaux de terre arable pour la culture céréalière et pentes bien exposées pour la culture de la vigne.

- 52 Ces granges, situées aux confins des territoires paroissiaux, forment un réseau plus ou moins dense selon l'importance des dons ou, parfois, des achats de l'abbaye.
- 53 Mais, plus vite chez les Cisterciens que chez les Chartreux, la pression des mutations économiques et sociales infléchit le respect de l'idéal primitif. Le faire-valoir direct l'emporte globalement jusqu'à la fin du XIIIe s., mais déjà, certains revenus proviennent du travail de paysans installés sur le domaine.
- 54 À partir du XIVe s., alors que le recrutement des frères convers décline, la conjoncture s'inverse, la poussée démographique s'arrête, les surfaces cultivables se stabilisent, la dépression économique s'installe. On assiste à la reprise des disettes, des grandes épidémies comme celle de la Peste Noire (1348-50) - S'y ajoutent les dévastations des routiers, sous-employés pendant les trêves de la guerre de Cent Ans.
- 55 Le faire-valoir indirect va se généraliser, sauf sur des réserves désormais bien modestes et sauf en forêt où les monastères conservent la maîtrise directe. Il s'organise sous trois types majeurs de contrats. Celui dit "albergement*" en Savoie et Dauphiné peut-être considéré comme une forme modernisée de l'accensement (Richard 1906 ; Devos 1980).

Le faire-valoir indirect

- 56 Le propriétaire albergant ou *albergateur* se réserve le domaine direct d'un bien, mais en cède le domaine utile pour une durée indéterminée à un *albergataire*, moyennant le paiement d'un droit d'*introge* à l'entrée en possession, le versement d'un *cens** annuel en argent ou en nature, et celui de droits de mutation. Le preneur acquiert un droit de propriété relatif puisqu'il peut vendre le bien, moyennant le versement d'un droit de mutation, dit *lods* (en principe le 1/6 de la valeur du bien). Mais son acheteur doit à son tour reconnaître la propriété éminente de l'albergateur, payer le droit d'*introge*, s'engager à verser le cens annuel et à honorer les droits de mutation en cas de succession ou de vente ; il s'engage aussi à reconnaître devant notaire, chaque fois qu'il y sera requis, qu'il tient de l'abbaye ce bien, défini par un lieu-dit, une contenance ou des *confronts*, sous l'obligation de verser telle ou telle redevance annuelle. Les procès-verbaux de ces reconnaissances constituent les *terriers* que les religieux ne tardent pas à affermer.
- 57 Le *métayage* est un autre mode de faire-valoir indirect. On lui a parfois contesté cette qualité, le bailleur conservant un véritable droit de regard et de contrôle sur l'exploitation des terres qu'il concède par un bail à durée déterminée, " à titre de *grangeage et à cultiver et à faire valoir à moitié* " ou, plus simplement, qu'il donne " à moitié ou à *mi fruits* ". Les moines de Léoncel utilisent essentiellement en montagne, dans le voisinage de l'abbaye, ce type de contrat fondé sur le partage des récoltes et du croît du troupeau (**fig. 37**). En principe le métayer ou grangier n'a pas d'avances à faire, les semences, le bétail et les instruments aratoires lui étant fournis, mais il peut amener son propre bétail sur l'exploitation.

37- Léoncel : l'église abbatiale et l'aile des moines vues du nord-est

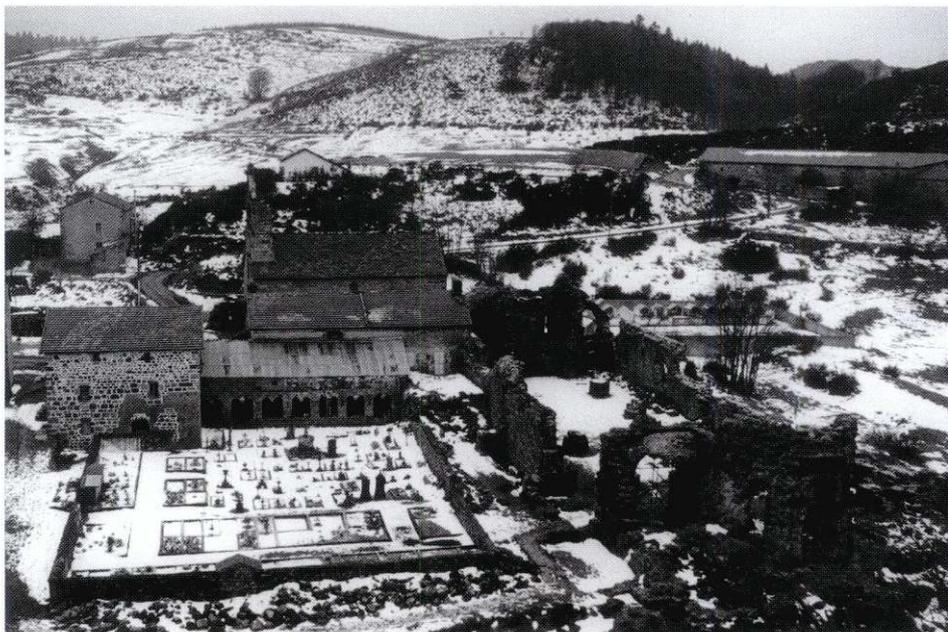


- 58 Le *fermage* ou *arrentement* donne également lieu à la rédaction d'un bail à durée déterminée, mais le fermier gère seul son exploitation, étant seulement tenu de respecter le cahier des charges et de verser aux moines, à des termes fixes, la rente imposée par le bail. Issus d'anciennes granges, au sens cistercien du terme, les grands domaines de Léoncel dans la plaine de Valence furent ainsi affermés.
- 59 Au total, le revenu des moines provient donc du produit des droits féodaux en argent et nature (cens et champart) levés sur les terres accensées, des produits en nature fournis par le métayage et de la rente foncière versée par les fermiers auxquels s'ajoutent les fruits de l'exploitation forestière conservée en faire-valoir direct. L'insertion des prieurés et des monastères dans le tissu paroissial leur permet en outre de prélever les dîmes dont les recettes sont en principe affectées à la subsistance des pasteurs, à l'entretien des bâtiments du culte, à l'aumône et au soulagement des pauvres. La dîme correspond en principe au dixième de tous les fruits de la terre, animaux compris, mais varie en réalité entre 1/40 et 1/10. Les disparités de l'assiette et des taux font de cette redevance une construction hétéroclite, mais loin d'être négligeable.
- 60 Il y a sans doute un monde entre le jardin, les quelques champs et prés, la vigne et le bois des plus modestes prieurés, et les vastes espaces maîtrisés par les grands monastères. Mais la mise en place des uns et des autres, leur organisation, leur exploitation quotidienne ou saisonnière, leur gestion et son évolution, leur impact sur la vie sociale et économique constituent un chapitre important de l'histoire monastique³⁰.

L'expansion du domaine de l'abbaye cistercienne de mazan

- 61 L'abbaye cistercienne est fondée entre 1119 et 1123 grâce à la générosité d'un chevalier du plateau ardéchois et aux efforts de l'évêque de Viviers, Léger, désireux de satisfaire les aspirations de certains chanoines de son église (Vaissette, Vic 1885, t. V, col. 911-913) (**fig. 38**).

38- Abbaye cistercienne de Mazan en Ardèche, vue générale en hiver ; le cimetière actuel occupe l'emplacement du cloître roman

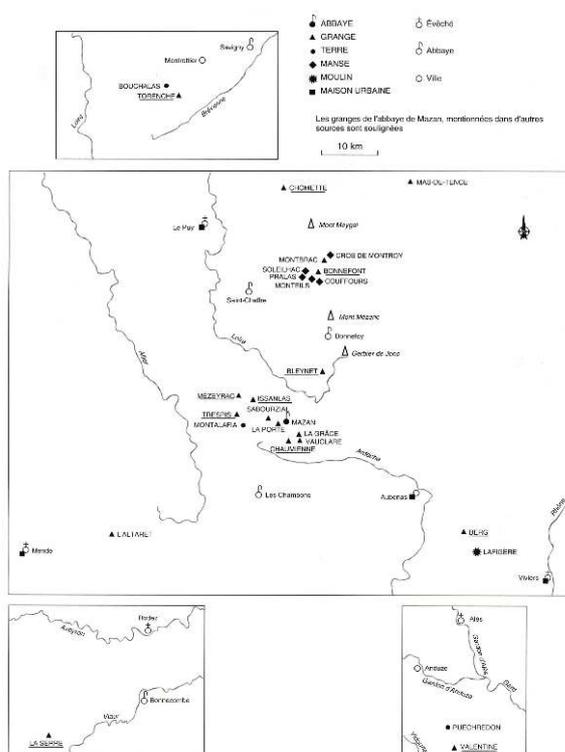


- 62 Les étapes de la constitution de son patrimoine temporel sont difficiles à saisir en raison de la perte du *liber fundacionum*, premier cartulaire de l'abbaye, et du faible nombre de chartes concernant le XIIe s., mais les étapes postérieures sont abondamment documentées (AD Ardèche, séries 3H, 29J et 52J) et publiées (Chevalier 1884 ; Mazon 1893 ; Vogué 1912 ; Régné 1921 ; Verlaguet 1938).
- 63 Pendant une quinzaine d'années, les Cisterciens vivarois augmentent la surface cultivable autour du cloître, au prix de travaux importants. Le tènement du Manse d'Adam, complété par la vallée de Vauclare, la terre s'étendant entre celle-ci et le monastère et un jardin à Montpezat, correspond à ce qui est strictement nécessaire à l'établissement de la communauté en 1123. "C'est à partir de cette première installation que se constituent les terroirs et les propriétés abbatiales par un élargissement de l'espace cultivé d'abord sur le site lui-même, puis un peu au-delà, enfin plus loin grâce aux donations" (Pacaut 1993 : 253).
- 64 Après des débuts difficiles, Mazan bénéficie du rayonnement et de la popularité de Bernard de Clairvaux : son essor se caractérise non seulement par l'affiliation ou la fondation de Silvanès (1136), du Thoronet (1136), de Bonneval (1147) et de Sénanque (1148) mais aussi par un développement territorial extrêmement rapide. Les abbés du XIIe s. cherchent à accroître le domaine de Mazan en offrant souvent une contrepartie spirituelle ou matérielle aux donateurs.
- 65 Le monastère acquiert des droits à Fabras en 1151 (*Gallia Christiana*, t. XVI, col. 599), l'alleu d'Issanlas en 1164 (AD Ardèche, 3 H 10), le fief de l'Altaret en 1185 et des terres à la Chapelle-Saint-Philibert en 1196 (Déclaration des biens de Mazan, 18 février 1790) mais aussi des pâturages au Cros-de-Montroy (Chevalier 1884, n° 466), des terres à Haute-Rivoire (3 H 1, f° 169) et le domaine de Chaumienne au cours du XIIe s. (3 H 1, f° 1), le mas de Charbounouse et des pâturages dans le mandement du Mézenc en 1205 (Régné 1921, t. II, n° 1), le mas de *Chaeris* en 1208 (29 J 7, n° 2), les mas d'Usclades et de Rieutord ainsi que

le droit de pêche dans le lac d'Issarlès et dans la Loire en 1209 (3 H 1, f° 4-6), le mas des Boutergues avant 1210 (29 J 7, n° 3), des droits à Monibrand et à la Vésolle en 1213 (3 H 6) et des pacages près de Montusclat en 1214 (52 J 55)³¹.

- 66 La bulle d'Honorius III permet de constater l'étendue des biens de Mazan un siècle après sa fondation ainsi que leur conformité avec les prescriptions de l'ordre, mais l'absence d'autres *privilegia generalia* empêche de saisir l'évolution du patrimoine mazanais (fig. 39). En 1217, le monastère peut donc dénombrer au Saint Siège 21 granges, 6 manses, un moulin, 4 maisons urbaines et 5 terres sans oublier des prés, vignes, terres et bois, des usages divers et des pacages dispersés mais sans doute conséquents (3 H 1, f° 185-187). La situation géographique de ces possessions nous montre que les moines se sont efforcés d'acquérir des terres autour du cloître, des pâturages proches du Mézenc ou du Gerbier de Jonc ainsi que des domaines céréaliers et des vignobles dans des régions plus favorisées par le climat. Mais la liste des granges, dont le nombre correspond à la situation de Cîteaux, Clairvaux ou Chertieu à la même époque, paraît excessif. Parmi ces 21 granges, seules 11 sont attestées³². Ce décalage s'explique par le statut de certaines installations, qui n'est pas clair, et la réorganisation, par l'abbaye, de son réseau de granges dans la seconde moitié du XIIIe s.

39 - Mazan : le domaine en 1217



- 67 Aux XIIIe et XIVe s., les abbés de Mazan cherchent à résorber les enclaves et à remembrer leurs domaines au moyen d'achats et d'échanges.
- 68 C'est ainsi que le monastère acquiert la moitié des devèzes et des pâturages du mandement des Eperviers vers 1210 (3 H 10), les pâturages du Tauron en 1217 (3 H 1, f° 92-93), la terre de la Javalier en 1234 (Vogiié 1912, t. III, n° 5 bis), le manse comtal de Villesèche en 1237 (3 H 1, f° 89-90), une terre délimitée par les Chambons de la Loire, Usclades et le gué du Tauron en 1249 (3 H 1, f° 208), les vigueries du Béage en 1256 (3 H 1, f

- ° 21-24), les territoires de Montalafia et de Chaumienne en 1283 (3 H 1, f° 63-66), Rieutord et Prat-Sauvage en 1337 (3 H 1, f° 144-159).
- 69 Mais devant la chute des vocations parmi les convers, ils doivent réorganiser leur réseau de granges et amorcer leur politique d'accensement dès la seconde moitié du XIII^e s. Ce remaniement se réalise de différentes manières mais les exploitations pastorales, nécessitant moins de main d'œuvre, sont toujours favorisées au détriment des domaines céréaliers.
- 70 En 1298, la grange de la Chomette se voit ainsi amputée des terres de Chomeil, Lherm et Rieufroid, échangées contre le mas de Ligeret (3 H 1, f° 128-130) qui sera transformé en grange avant 1308 (3 H 1, f° 125-128) ; les Boutergues et le Cheylard apparaissent aussi dans la première moitié du XIV^e s. et appartiennent à la seconde génération des granges mazanaises ; le traité de partage de 1284 permet à l'abbaye de transformer une partie du domaine de Berg en un village planifié de tenanciers (3 H 1, f° 11-14).
- 71 Le monastère accense tout d'abord des terres situées à plus de vingt kilomètres du cloître entre 1250 et 1350 pour pallier le problème du recrutement des convers, mais ses difficultés économiques, aggravées par la guerre de Cent Ans, l'obligent à céder en accepte* des terres plus proches et même des granges dès le début du XV^e s.
- 72 Les domaines de l'abbaye de Mazan paraissent subir peu de modifications au cours des siècles à l'exception des granges de Berg, transformées en bastide³³ de la Chomette et de la Serre.
- 73 La Chomette est mentionnée une première fois comme grange en 1217 (3 H 1, f° 185-187). Ce territoire, longtemps inculte d'après la toponymie³⁴ tombe dans l'escarcelle de l'abbaye de Mazan grâce à la générosité des seigneurs de Glavenas et s'agrandit du secteur de Monibrand acheté en 1213 aux Saussac contre 2500 sous du Puy (3 H 6). De nombreuses transactions sont conclues avec les seigneurs de Glavenas en 1250, 1270 et 1284 (AD Haute-Loire, Hôtel-Dieu, 1 B 437, n° 1, 2 et 5 ; AD Ardèche, 3 H 1, f° 29-31) puis avec leurs successeurs, les seigneurs de Saint-Vidal en 1329 et 1451 (3 H 1, f° 182, 52-59) pour des droits de juridiction et peuvent aboutir à des bornages comme celui du bois de la Vésolle demandé en 1290 par le seigneur de Queyrières et renvoyant à un accord de 1280 (3 H 1, f° 31-34). Les familiers des seigneurs de Saint-Vidal entreprennent deux expéditions contre la grange : en 1329, les moines et leurs gens sont frappés tandis que les armes et autres objets des moines sont emmenés (3 H 1, f° 182) ; le 17 août 1439, le moine Hugues Doron, régisseur de Chomette et rédacteur du cartulaire de Mazan, est attaché et emmené avec tous les biens meubles de la grange, estimés à 200 livres tournois, au château de Glavenas où les familiers du seigneur le retiennent prisonnier (3 H 1, f° 52-59). Ce domaine devient une seigneurie et même un mandement détaché de celui de Glavenas lorsque l'abbé obtient la haute justice et le droit de construire un château en 1451 (3 H 1, f° 52-59). La présence d'une petite communauté villageoise est attestée par les documents : en 1269, l'abbé de Mazan règle le problème des droits paroissiaux avec le prieur de Saint-Hostien (Perrel 1996 : 23) ; en 1394, les habitants de la Chomette s'émancipent en obtenant la taillabilité aux cinq cas (3 H 1, f° 220-223). De la grange fortifiée ne subsistent que la base de la tour carrée, une cheminée et quelques éléments d'encadrement tandis que les viviers des Esclauzelles se devinent près du hameau de Sardat (Thomas 1993 : 229).
- 74 La grange de la Serre, dont les terres sont acquises dès 1160 par l'abbaye de Bonneval (Verlaguet 1938, n° 3, 27, 28), est vendue à Philippe, abbé de Mazan de 1214 à 1220. En septembre 1216, le Chapitre général charge les abbés du Beuil, de Grandselve et d'Obazine

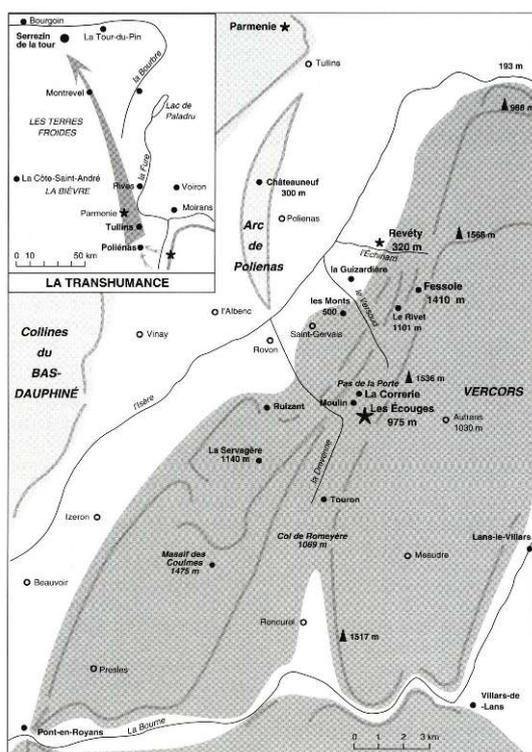
de régler le différend qui oppose les abbés de Bonneval, de Mazan et de Bonnecombe (Canivez 1935, n° 1216/60). Le 24 avril 1217, l'abbé d'Obazine procède au bornage des pacages de la grange (Verlaguet 1938, n° 136). Cette dernière apparaît bien évidemment dans la bulle d'Honorius III du 31 mai 1217 (3 H 1, f° 185-187). En 1225, achetée mais pas entièrement payée par Mazan, elle est rétrocédée à l'abbé de Bonneval (Verlaguet 1938, n° 140) qui la vend immédiatement à l'abbé de Bonnecombe pour 10 000 sous de Rodez (Verlaguet 1938, n° 141). Ce dernier donne à l'abbé de Bonneval 84 vaches et boeufs d'une valeur de 5 000 sous de Rodez pour la vente de la grange, et 4 boeufs pour la conversion des 5 000 sous du Puy qui ont été donnés à l'abbé de Mazan (*Ibid.*, n° 142 bis, 143). Dès lors les Cisterciens vivarois confirmeront à plusieurs reprises l'acquisition, par l'abbé de Bonnecombe, de la grange de la Serre qui prendra le nom de Bonnefon, malgré quelques difficultés avec les abbés de Bonneval jusqu'en 1232 (*Ibid.*, n° 151).

- 75 Après des débuts difficiles, l'abbaye de Mazan semble donc connaître une expansion territoriale rapide qui s'essouffle au milieu du XIIIe s. pour s'achever dans la première moitié du XIVe s. Elle profite de sa situation géographique, à cheval sur les versants méditerranéen et atlantique, pour accroître son domaine temporel. Essentiellement implantée sur le plateau vivaro-vellave, elle rayonne du Forez à la Provence et du Tricastin au Rouergue. Mais devant la crise de l'économie grangière aggravée par la guerre de Cent Ans, elle accense progressivement ses domaines qui deviennent de simples seigneuries, certaines maisons devenant des centres de perception des redevances.

Les difficultés puis l'échec de la chartreuse des Ecouges

- 76 Le destin de cette chartreuse iséroise (1116-1422), qui finalement renonça (Jacques Le Seigneur 1994, Wullschleger 1994 d), illustre le poids de l'environnement temporel, ici en apparence exemplaire, mais en réalité rude et contraignant (**fig. 40**). Les difficultés d'organisation et de gestion du domaine paraissent avoir joué un rôle majeur dans ce renoncement. Nos sources sont les 71 chartes transcrites et publiées en 1865 (Auvergne 1865) et quelques textes recensés dans le *Regeste dauphinois* (Chevalier 1913-1926).

40- Chartreux des Ecouges : localisation du domaine temporel des Ecouges (Isère)



La fondation de la chartreuse et le domaine primitif

- 77 En 1104, le chanoine Guigues de Lans et son frère, le chevalier Raynaud, font don du Val des Ecouges aux Augustins de Sainte-Croix en Quint et de Pont-en-Royans. A la demande de l'évêque de Grenoble, en 1116, ces religieux abandonnent leurs possessions dans ces lieux aux "ermites qui habitent ou viendront habiter aux Ecouges". Raynaud complète sa donation de 1104, et les Chartreux disposent alors du val, versants compris, de Facebelle au nord à la source de la Drevenne au sud, soit au total un territoire de quelque 1 400 hectares d'un seul tenant (Auvergne 1865, n° 1, 2 et 3). La chartreuse est installée sur le versant oriental, à 975 m d'altitude.
- 78 Le val des Ecouges se présente en réalité comme un site difficile, perché au sommet d'un grand versant abaissé vers l'Isère et coupé de nombreux abrupts rocheux rendant malaisés l'accès, les liaisons et les échanges. Par contre, l'eau abonde dans cette partie du Vercors, fraîche, arrosée et sujette au brouillard en toute saison, froide et enneigée l'hiver. La *correrie** et un moulin trouvent place sur un ruisseau au pied du Pas de la Porte. Au nord, le val s'élève, portant l'alpage de Fessole à plus de 1400 m ; ailleurs règne la hêtraie sapinière, trouée de clairières peu propices à la culture et au jardin. Le val offre donc des ressources forestières et herbagères, mais il faut résoudre le problème des cultures fondamentales et des pâtures d'hiver.

L'extension du domaine temporel

- 79 Les moines cherchent à tirer parti de l'étagement des ressources et de la proximité de l'Isère (Wullschlegler 1997). Mais le seul chemin vraiment utile par le Rivet, la Fessie,

l'Echinard et Revéty est rude et malaisé. Et l'installation, puis l'extension du domaine suscitent dès le XIIe s. des contestations de la part des seigneurs et des villageois d'alentour (Auvergne 1865, n° 4).

- 80 Pourtant nos moines peuvent maîtriser de rares cantons utiles d'un versant raide et rocheux (Auvergne 1865, n° 17, 19, 20, 23, 24, 25,26 ; Chevalier 1913-1926, n° 8 527). Au XIIe s. ils s'implantent à Ruisant, puis en dessous des falaises qui isolent les Ecouges, à Rappa Calda et sur le replat des Monts (Auvergne 1865, n° 5, 6 et 13) ; au XIIIe, ils consolident leurs possessions de Revéty et s'avancent dans le massif des Coulmes à la Servagère et à Cornivères, près de Ruisant.
- 81 En 1154, Arbert de la Tour ouvre aux moines des Ecouges des pâturages d'hiver autour de Sérézin-de-la-Tour. Ils y construisent un *agnellarium* et étendent leurs herbages en transigeant avec les Cisterciens de Bonnevaux (Auvergne 1865, n° 8-11, 15, 18, 22, 30, 33 ; Chevalier 1913-1926, n° 8 544 ; Wullschleger 1994 e). Des pâtures "relais" entre L'Albenc et Tullins, et à Montrevel facilitent cette transhumance entre l'alpe de Fessole et Sérézin-de-la-Tour (Auvergne 1865, n° 29, 32).
- 82 Les moines des Ecouges possèdent encore une maison à Romans et des vignes alentour, des droits de pâture au bord de la Bourne, et ils lèvent la dîme sur une partie du mandement de Rencurel (Auvergne 1865, n° 16,19, 30, 31 ; Chevalier 1913-1926, n° 12 703).
- 83 Ainsi, à la fin du XIIIe s., le domaine cartusien associe aux secteurs d'altitude quelques implantations plus aptes à la vie agricole et viticole, et des pâturages d'hiver. Des granges, unités d'exploitation confiées à des frères convers, ont été créés à Touron (**fig. 41**), Ruisant, Revéty. Mais les divers éléments de ce domaine restent mal articulés les uns aux autres.

41- Chartreux des Ecouges : le site de Touron, ancienne grange à proximité du col de Roméyere



Un monastère en difficulté

- 84 De nombreuses chartes évoquent des conflits. Les habitants des mandements voisins n'ont pas accepté l'installation d'une chartreuse aux Ecouges. Ceux de Rencurel contestent ouvertement les limites sud de la donation originelle. Et il faut aussi transiger avec ceux d'Armieux et avec le seigneur de Saint-Quentin (Auvergne 1865, n° 14, 27, 32 ; Chevalier 1913-26, n° 11 757, 13 334, 13 358). Ces conflits dérivent, comme ailleurs, de la certitude des villageois de posséder des droits d'usage en forêt et sur les alpages. L'attitude des seigneurs, à la fois soucieux du sort de leurs hommes et généreux avec les moines, ne manque pas d'ambiguïté.
- 85 Le 10 mai 1294, la communauté monastique des Ecouges adresse au chapitre général de l'ordre une supplique pour obtenir l'autorisation de délocaliser la chartreuse à Revéty, à 360 m d'altitude, sur un replat en bas du versant (Le Couteulx 1887-1889, t. IV : 416-422 ; Chevalier 1913-1926, n° 14 361 ; Jacques Le Seigneur 1994, chap. 6). Les moines soulignent l'âpreté du site, la faiblesse de leur effectif, le mauvais état de santé de nombre d'entre eux et la déception de tous. Ils évoquent aussi le triste état des bâtiments, l'utilisation abusive des forêts, la difficulté et la cherté des transports, le coût des salariés. La supplique révèle une crise morale et sans doute aussi une crise du faire-valoir direct au moment où s'affirme une nouvelle donnée économique fondée sur les échanges. Le déclin du recrutement des convers provoque l'inflation des salariés. Dix jours plus tard, le chapitre accorde l'autorisation souhaitée (Chevalier 1913-1926, n° 14 730). Mais les Chartreux vont demeurer aux Ecouges jusqu'en 1391.

De nouvelles, mais vaines tentatives

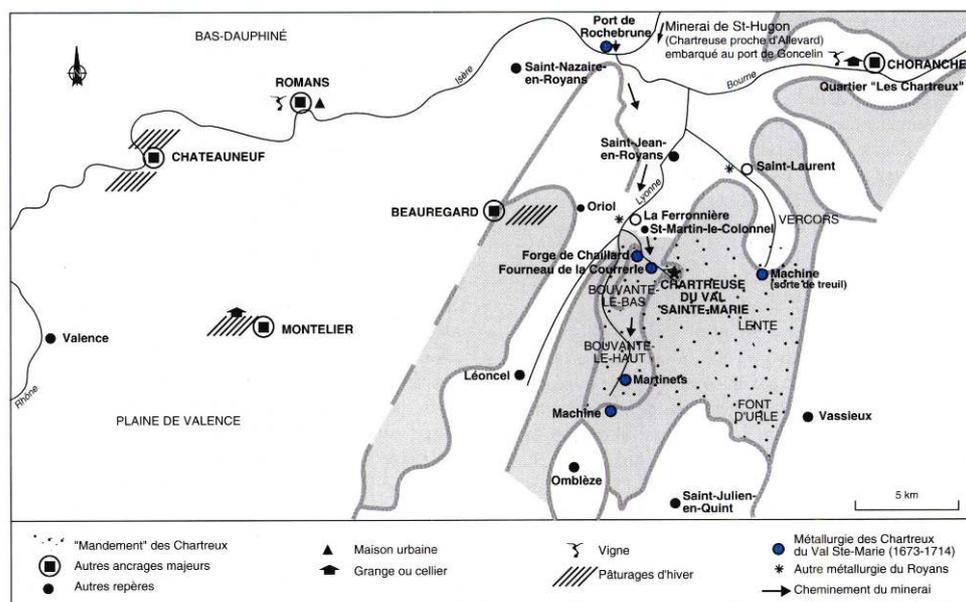
- 86 Le fil des temps paraît se renouer : regain de générosité envers la chartreuse (Auvergne 1865, n° 35, 37-39, 50, 52 ; Chevalier 1913-1926, n° 15 141, 24 148), extension du domaine par donations, albergement et achats, implantation en rive gauche et en rive droite de l'Isère (Auvergne 1865, n° 37, 40, 56, 57 ; Chevalier 1913-1926, n° 16 701, 16 702). Ici et là, le domaine s'ouvre au faire-valoir indirect (Auvergne 1865, n° 36, 40-42, 55). Mais les conflits perdurent. Il faut redéfinir les droits respectifs des moines et des villageois de Rencurel, dans le sud du haut val, et ceux de la chartreuse et du seigneur de Vinay et Armieux, sur la partie centrale du versant. Le dauphin Humbert II doit intervenir (Auvergne 1865, n° 34,43, 45, 46 ; Chevalier 1913-1926, n° 21 288).
- 87 Le dénouement est brutal, les moines quittant les Ecouges en 1391 pour gagner d'autres chartreuses. Des moniales chartreusines de Parménie prennent leur place dans le val dès avant 1396 ; à cette date, elles se trouvent dans l'ancienne grange de Revéty transformée en monastère à leur profit (Auvergne 1865, n° 60, 61, 62 ; Wullschleger 1997). Malgré la conjonction de leur propre domaine temporel de Parménie avec celui des Ecouges, elles connaissent des problèmes comparables et renoncent en 1417. Une dernière tentative de l'ordre pour restaurer à Revéty une communauté d'hommes tourne court en 1422. L'insuffisance des ressources fut considérée comme la cause principale de ce nouvel échec (Auvergne 1865, n° 64 ; Wullschleger 1997).
- 88 Le milieu naturel des Ecouges n'était pas favorable à l'organisation d'un ensemble cohérent et articulé. Dans le cadre d'un faire-valoir direct fondé de plus en plus sur l'emploi de salariés, la difficulté des liaisons entraîne des frais insupportables et conduit le monastère à privilégier les dépenses de fonctionnement aux dépens de

l'investissement. Après la crise de 1294, la faible étendue ou la médiocrité des terres cultivables ne permit pas au faire-valoir indirect de modifier la précarité fondamentale de l'économie cartusienne (l'argument donné en 1422 pour la fermeture définitive est bien l'insuffisance des ressources). De plus, contrairement à d'autres monastères la chartreuse des Ecouges ne sut pas régler les problèmes posés par l'inévitable compétition avec les autres parties prenantes des richesses de la montagne.

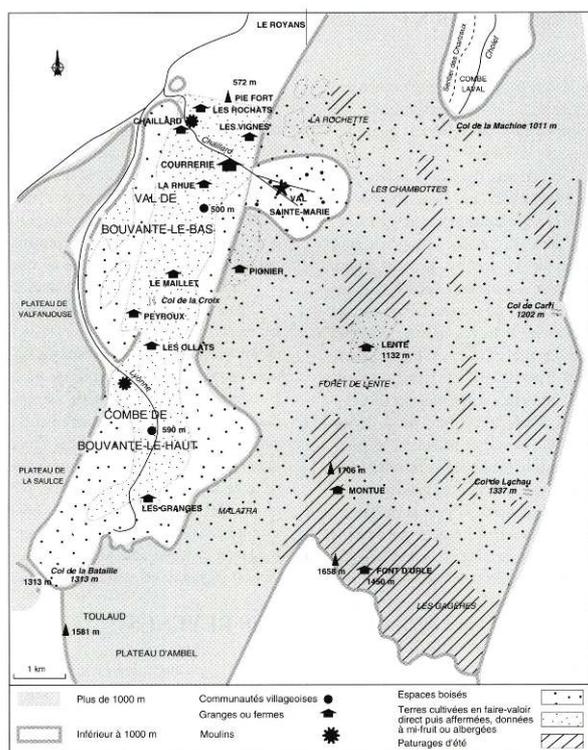
La réussite de la chartreuse du Val Sainte-Marie de Bouvante

- 89 Comme leurs voisins cisterciens installés à Léoncel (Drôme) en 1137 (*cf. infra*), les Chartreux de Bouvante (1144/1790) utilisent au mieux l'étagement des milieux naturels dans le sud-ouest du Vercors, fondent des granges, pratiquent le faire-valoir direct avant de l'abandonner au profit de formules de fermage, métayage ou albergement. Les principales différences tiennent au maintien tardif du faire-valoir direct dans certaines de leurs implantations comme la grange d'altitude de Lente, et à la pratique de la sidérurgie (1673/1714). Nous évoquerons brièvement ici la mise en place du domaine temporel entre 1144 et 1381 (Chevalier 1913-1926 ; Morin 1985 ; Wullschleger 1998 a) (**fig. 42 a et b**).

42- Sainte-Marie de Bouvante : a) le domaine temporel de la chartreuse



42- Sainte-Marie de Bouvante : b) le domaine temporel de la chartreuse : détail

***Le mandement des Chartreux***

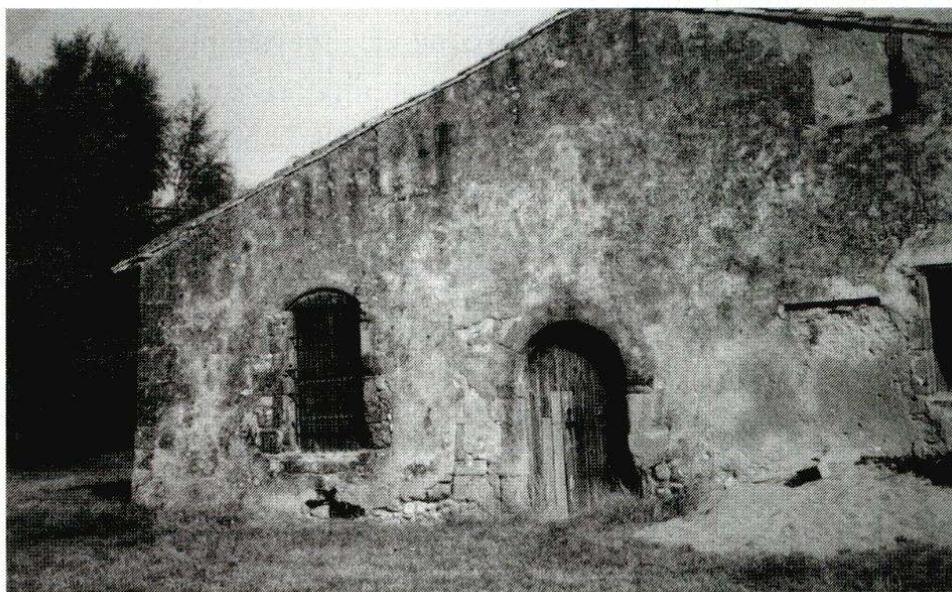
- 90 On désignait ainsi le territoire sur lequel s'exerçait la seigneurie du monastère, seigneurie confirmée et confortée par l'étonnante charte du dauphin Humbert II, donnée en 1345 à son départ en croisade contre les Turcs (Chevalier 1913-1926, n° 33 991). Terre delphinale, détachée du mandement de Saint-Nazaire (en Royans), cet espace regroupe des éléments du Vercors central et du bassin bordier du Royans, et forme le coeur du domaine temporel de nos Chartreux. A la Révolution, il constitua l'actuelle commune de Bouvante (8 388 hectares).
- 91 L'absence de documents originaux ne permet pas d'attribuer sérieusement au dauphin Guigues V et à plusieurs seigneurs locaux la fondation de la chartreuse et les premières donations, en dépit d'une tradition tenace soutenue par les analyses tardives (XVe s.) des premiers textes disparus.
- 92 Les Chartreux occupent d'abord la *Terre de Bouvante*. Elle associe le Val Sainte-Marie, en réalité une petite combe inscrite par l'érosion au flanc d'un pli du Vercors où trouvent place la maison haute et son désert, et le Val de Bouvante le Bas, prolongeant au sud celui de Royans et apte à la vie agricole vite développée par la *courerie* et plusieurs granges. Très vite aussi, semble-t-il, ils maîtrisent un vaste espace montagnard contigu associant le replat de Pionier et Malatra, le plateau de Lente, le serre de Montué (1706 mètres) et Font d'Urle, ensemble portant la hêtraie sapinière, des clairières herbeuses et des pelouses subalpines. Aux XIIe et XIIIe s, les moines en consolident les limites orientales et septentrionales, les plus discutées. Des granges (Pionier, Lente) scellent la maîtrise de cet espace montagnard.

- 93 Nous pouvons affirmer par contre qu'en 1186-90, un rapide processus substitue nos Chartreux aux Bénédictins de Saint-Bénigne de Dijon dans la Combe de Bouvante le Haut, autre bassin intramontagnard apte à la vie agricole. Cette cession provoque une crise entre le Val Sainte-Marie et Léoncel, apaisée par deux arbitrages successifs, en 1190 et 1192 (Wullschleger 1988 a et b). En forêt et sur l'alpage, les Chartreux se heurtent aux revendications des villageois, très attachés à leurs droits d'usage exercés en montagne avant l'arrivée des moines.

Les autres implantations du Val Sainte-Marie

- 94 Elles sont toutes confirmées par des documents originaux. Dans le Royans, les Chartreux possèdent une vigne à Oriol, acquise des Bénédictins de Dijon en 1189, et une grange tardivement citée à Saint-Jean. La montagne de Musan permet un passage direct du Royans vers la plaine de Valence. En 1174, la donation faite aux Cisterciens de Léoncel sauvegarde un droit de passage au profit des troupeaux cartusiens. En 1196, les deux monastères précisent les conditions de ce passage et se répartissent les pâturages (Tardieu 1988 ; Wullschleger 1998 b). En plaine de Valence, les troupeaux de nos moines hivernent à Châteauneuf-sur-Isère dès 1237, le seigneur de Beauregard mettant à leur disposition en 1248 des prés de la combe de Saint-Genis, relais pratique. En 1256, un important accord avec l'église de Valence installe les Chartreux à Montéliet. Ils construisent la grange de La Val (aujourd'hui Grand Laval) pour y pratiquer élevage et culture (**fig. 43**). A Romans, ils possèdent des maisons en ville et des vignes en périphérie (Chevalier 1913-1926 ; Wullschleger 1998 a). Enfin à partir de 1381, ils ont cellier et vignoble de qualité sur la rive nord de la Bourne, entre Pont-en-Royans et Choranche, au lieu encore dit "Les Chartreux".

43- Chartreux de Bouvante : vestiges de la grange des chartreux à Monteliet dans la plaine de Valence



Grange dite jadis "La-Val" aujourd'hui Grand Laval

Domaines temporels et insertion dans le monde

- 95 Les exemples proposés de mise en œuvre et d'exploitation des domaines temporels suggèrent le caractère inéluctable de l'ouverture et de la multiplication de relations entre les communautés monastiques et le monde séculier. Presque symboliques sont à cet égard les parcours, du XIIe au XIVe s., des chartreuses et des abbayes cisterciennes. Les deux voisines du Vercors, l'abbaye de Léoncel (1137) et la chartreuse de Val Sainte-Marie de Bouvante (1144), dont les domaines temporels sont contigus sur une quinzaine de kilomètres, peuvent servir d'exemples. A l'origine, les deux communautés choisissent des sites qui leur permettent de se couper du monde. Le Val Sainte-Marie est un vrai désert encerclé de hautes falaises, véritable rempart pour la maison haute. Léoncel offre un site très cistercien dans un haut val plus à l'ouest, à proximité d'une grosse source et au bout d'un marais. Pourtant un vieux chemin muletier de Crest au Royans (on dit parfois de Marseille à Lyon) passe devant l'abbaye. Les deux monastères s'installent, pratiquent le faire-valoir direct et l'économie grangière fondés sur la présence et le travail de frères convers, en plaine de Valence et en montagne pour Léoncel, dans le val du Royans et en montagne pour le Val Sainte-Marie. Dès la décennie des années 1160, Léoncel qui aspire à s'installer davantage en plaine accepte la donation de Raymond de Châteauneuf, père de l'abbé Hugues, en terres accensées à des paysans au territoire d'Alixan. En montagne, les deux monastères reçoivent des dons des hobereaux locaux avec lesquels se tissent des liens (seigneurs du Royans, de Rochechinard, de Flandènes, de Gigors, d'Eygluy ou de Baix - c'est à dire de Plan-de-Baix - entre autres). Les domaines se consolident. Les moines sont des intermédiaires précieux : on suscite l'appui de leur prière, on souhaite une inhumation à Léoncel. En 1190, s'achève le processus par lequel les Bénédictins de Saint-Bénigne de Dijon cèdent au Val Sainte-Marie la paroisse, le village et la terre de Bouvante le Haut. Les Chartreux acceptent, contrairement à leurs coutumes, l'offre faite par l'évêque de Die de présenter à la paroisse. Désormais le domaine temporel comprend une communauté villageoise ancienne ayant ses habitudes. En 1194 les Cisterciens de Léoncel acceptent la fusion souhaitée par des cénobites vivant sur le beau domaine de la Part-Dieu en plaine de Valence. Là aussi des habitudes, des usages existent. C'est l'occasion d'élargir le cercle des relations avec les seigneurs ayant doté la Part-Dieu. Au XIIIe s., les Cisterciens fortifient leur implantation en plaine et en montagne, notamment en direction du col de la Bataille et du plateau d'Ambel. Les donations proviennent non seulement des hobereaux mais aussi des petites gens. Les moines favorisent l'implantation de paysans censitaires sur la montagne de Musan, élargissent le champ du faire-valoir indirect qui multiplie les relations avec les familles paysannes, en attendant les fermiers plus huppés des grands domaines de la plaine (Parlanges, Cognier, La Voulpe, Part-Dieu), et qui favorise la fondation du village de la Vacherie à trois kilomètres du monastère, avant 1292.
- 96 À partir de la fin du XIIe s. les Chartreux du Val Sainte-Marie s'intéressent à la plaine de Valence pour l'hivernage de leurs troupeaux (accensement de pâtures sur les mandements de Beauregard et de Châteauneuf). Ils restent plus longtemps fidèles au faire-valoir direct. Pourtant de nombreuses transactions avec des établissements religieux et des laïcs nous sont connues. En 1259 la chartreuse achète une maison à Romans (me de Réaux) et accense un "emplacement" à proximité. Nous avons un texte qui autorise l'entrée des moutons en ville.

- 97 Au X^{IV}e s., la tutelle des comtes de Valentinois s'alourdit sur Léoncel, la peste et les routiers malmènent les moines et les bâtiments, les frères convers s'éclaircissent et le faire-valoir indirect se répand. Les Chartreux du Val Sainte-Marie partagent avec leurs voisins les malheurs du temps. Mais en 1345, Humbert II, dernier dauphin de Viennois, palliant la disparition des premières archives, refonde en quelque sorte leur seigneurie sur l'espace dit "mandement des Chartreux", ancienne partie orientale du mandement de Saint-Nazaire. Faut-il invoquer la perte de documents d'archives ? Les premiers conflits connus à propos des droits d'usage des communautés villageoises du mandement de Saint-Nazaire, en place et à l'ouvrage avant la fondation du Val Sainte-Marie, ne remontent qu'au X^Ve s. Ils allaient gagner en intensité jusqu'à la Révolution.

Les revenus

- 98 Les revenus des communautés monastiques sont extrêmement variés en raison de leur origine et aussi de leur évolution dans le temps, mais dans tous les cas ils sont indispensables à la vie de la communauté. D'énormes transferts de propriété se produisent en permanence, liés à un incessant va et vient entre les donations de l'aristocratie et les accaparements de celle-ci, entre les périodes d'élan religieux et de difficultés. On voit bien en effet, à la suite d'Orderic Vital (Migne 1855), l'intérêt pour le seigneur d'attirer les moines sur son territoire :

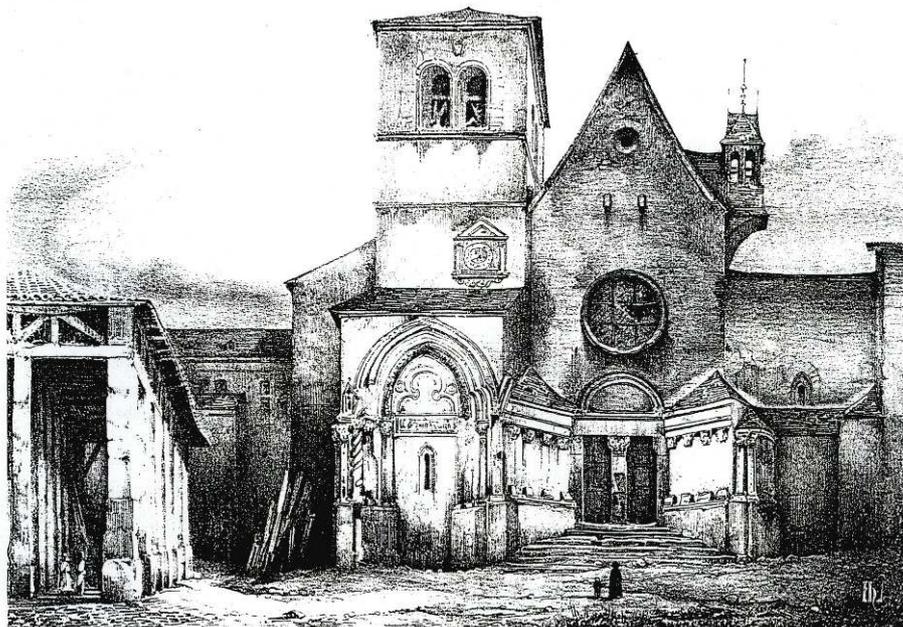
« Qui peut faire le compte des vigiles, hymnes, psaumes, prières et offrandes quotidiennes accompagnées de flot de larmes que les moines effectuent. Aussi noble comte, je te conseille sérieusement de construire une telle forteresse dans ton pays... Là, ces champions encapuchonnés résisteront dans une lutte de tous les instants à Behemoth au profit de ton âme ».

- 99 Mais en période de difficultés et de guerre ou tout simplement lors du décès d'un donateur, les grandes familles cherchent à récupérer leurs biens. L'étude des revenus d'une abbaye sera faite essentiellement au travers du cas d'Ambronay pour lequel R Cattin dresse un tableau complet, certes tardif car reposant pour une bonne part sur un document du XVIII^e s., mais très représentatif des différentes sources de revenus d'une abbaye de taille moyenne.

Les revenus d'une abbaye : l'exemple d'Ambronay

- 100 Lors de sa création, l'abbaye d'Ambronay (**fig. 44**) reçoit de son fondateur des domaines assez vastes pour lui procurer des revenus suffisants, puis, au cours des siècles, ces revenus se diversifient au hasard des donations, des acquisitions ou des legs, pour aboutir petit à petit à une situation de plus en plus complexe. L'essentiel de la documentation est conservé aux Archives départementales de l'Ain (séries H, 88-101. 122-156, 168-194)³⁵. Aux époques anciennes qui nous occupent ici, chaque revenu est géré et perçu séparément³⁶ puis au XVIII^e s., l'ensemble des revenus fait l'objet de baux généraux (AD Ain, H 122, 1739).

44 - La halle construite à l'emplacement de l'église paroissiale illustre l'insertion de l'abbaye d'Ambronay dans le monde économique



Lithographie d'A. Pelliat d'après un dessin de H. Leymarie. Extrait de Leymarie (M.), *Album pittoresque de l'Ain*, Bourg 1836

Le domaine propre

- 101 Ce domaine, aussi appelé réserve seigneuriale, est constitué très tôt, sans doute dès les origines. Il comprend l'ensemble des biens, dont l'abbaye garde la propriété et la jouissance directe mais qui sont généralement loués et affermés, et s'accroît peu à peu par des acquisitions ponctuelles (H 100-101).
- 102 Peu de documents renseignent sur la consistance exacte de ces biens, mais deux sources peuvent en donner une estimation grossière : les contrats notariés et la vente des biens du clergé à partir de 1791. A la fin du XVIIIe s., la surface des terres représente un peu plus de 800 mesures, soit 65 hectares environ, celle des prés un peu plus de 200 seytives, soit une centaine d'hectares, le tout principalement à Ambronay ou dans les environs immédiats. Les vignes couvrent environ 120 ouvrées, soit 5 hectares, toutes situées à Ambérieu où l'abbaye possède aussi en ville un cellier avec de grandes cuves et un grangeon dans les vignes. Quant aux bois, ils s'étendent sur un peu plus de 30 hectares. Ce domaine, auquel il faut ajouter deux moulins proches de l'abbaye, produit des revenus importants mais variables selon l'abondance des récoltes. Quelques titres de propriété et baux à ferme, encore conservés aux Archives, permettent d'évaluer la valeur ou le produit de certains de ces biens (H 104 - 1571-1597).

Les rentes

- 103 Il convient d'associer au domaine propre les rentes acquises par l'abbaye qui, en échange d'une somme d'argent ou d'un terrain du domaine réservé remis à des particuliers, peut jouir d'une source perpétuelle de revenus assez importants, fixes et réguliers, le plus souvent en argent. Leur inconvénient est de n'être pas indexées : leur produit s'érode avec le temps. Les archives conservent de très nombreux exemples de ces constitutions de rentes (H 100 - 1476-1492).

Les droits seigneuriaux

- 104 En tant que seigneur du territoire environnant, l'abbaye jouit aussi des revenus seigneuriaux du domaine *direct* et en particulier de redevances ou servis dus annuellement par les tènementiers³⁷. Contrairement à ce qui se passe pour le domaine propre, qui ne cesse de s'enrichir de nouvelles acquisitions, ces revenus diminuent avec l'érosion monétaire, les usurpations, ou simplement du fait de certains tènementiers qui "oublie" de déclarer leurs servis*, ou encore des concessions de droits faites en 1282 par l'abbé (qui ne dépend jusqu'ici d'aucun souverain) aux comtes de Savoie en échange de leur protection³⁸.
- 105 Outre les servis, l'abbaye jouit d'autres droits très divers relevant de la seigneurie et fournissant quelques revenus en argent ou en nature, généralement affermés. Ces droits sont en partie codifiés par la charte de franchises de 1298 (H 98 ; H 158) ; parmi ceux-ci, les droits de justices consistent en une partie du produit des amendes. Citons aussi le droit casuel de lods et ventes prélevé sur chaque mutation de biens immeubles (H 94-1280), la levée sur tous les animaux abattus, et débités, en boucherie à Ambronay (H 90 - 6 gros par mois en 1451), les droits d'échute ou de parcours permettant à l'abbaye de recueillir les biens d'une personne décédée sans descendant (H 95 - transaction de 1497) ou de faire paître ses animaux sur les terres d'Ambronay, ou encore les droits d'aubaine et de bâtardise, le droit d'attache pour les bateaux qui mouillent au port de Bellegarde, sur l'Ain (H 103 - traité du 15 octobre 1551), le droit de palefroy dû à tout nouvel abbé lors de sa prise de possession (H 96-1664). Quant aux droits banaux, ils portent essentiellement sur les fours et les moulins de l'abbé (H 96 - 1703). Le trézain, prélevé sur la vente du vin au détail et dévolu à l'**entretien** et à la réparation de l'**église** paroissiale et des murailles, est quant à lui concédé aux habitants en 1339 mais le banvin est conservé par l'**abbaye**³⁹. Précisons encore que, comme dans toute seigneurie, les habitants doivent, en cas de guerre, aide et assistance au seigneur-abbé⁴⁰.

Les dîmes

- 106 L'abbaye bénéficie dans une vingtaine de paroisses de dîmes qui lui ont été concédées et dont la plupart doivent remonter aux donations primitives de l'abbaye puisqu'elles sont parfois partagées avec les religieuses de Saint-André-le-Haut à Vienne, partage qui ne put avoir lieu que du vivant même de saint Barnard, fondateur des deux abbayes. Elle peut également en acheter certaines, comme toute autre rente⁴¹.
- 107 Ces dîmes servent à l'entretien des curés, des presbytères, des chœurs et absides des églises et des objets du culte ; leur réception s'accompagne souvent du droit de

nomination à la cure. Elles sont généralement affermées par des baux dont plusieurs sont connus par les archives de l'abbaye (documents tardifs) ou des minutes notariales⁴².

- 108 Leur perception donne souvent lieu à des procès et à des transactions qui en font connaître la valeur approximative (H 90, H 154), mais on connaît surtout la valeur de leur produit au XVIII^e s., grâce aux baux généraux des revenus de l'abbaye (1739, H 122).

Les legs et fondations

- 109 Au fil des siècles, les revenus de l'abbaye s'augmentent de fondations pieuses ou *pies* par lesquelles des nobles, des bourgeois ou de simples habitants font dire des offices dans l'abbatiale ou ses chapelles moyennant une rente proportionnelle, généralement assise sur les revenus d'un terrain (rente qui peut être seigneuriale, donc consignée dans un terrier et constituée de servis). Les fondations peuvent aussi porter sur la création d'une ou plusieurs prébendes monacales.
- 110 Ces fondations sont faites du vivant du donateur ou après sa mort, en exécution de ses volontés testamentaires. Les fondations de prébendes sont assez rares (car coûteuses) ; citons celles faites par le prieur de Saint-Sorlin, qui crée deux prébendes monacales à Ambronay en 1316 (H 99). Les fondations de chapelles, elles aussi relativement rares, ont surtout lieu à la fin du Moyen Age (fin XIV^e-XVI^e s.), ce qu'attestent de nombreux actes de fondation couvrant la période 1300-1490 (H 123-149). Mais une fois fondée, une chapelle reçoit régulièrement de nouvelles fondations qui viennent multiplier le nombre des offices, au gré de la popularité grandissante du saint patron. Ainsi se constitue peu à peu, par cumul, un revenu important employé à rémunérer les desservants mais aussi à entretenir et embellir les chapelles (fresques, mobilier, statuaire, retables etc.). Par exemple, la chapelle des Machard reçoit le 3 septembre 1485 un complément de dotation pour une grand'messe annuelle (37 florins monnaie de Savoie et 37 sous viennois de rente) de noble Catherine de Cogniat, veuve de feu Guillaume de Machard bourgeois d'Ambronay (H 147), ou celle de Saint-Jean reçoit en décembre 1510 un legs de 300 florins de François de Lorient qui y élit sa sépulture et fonde deux messes annuelles à perpétuité (H 146).
- 111 Les simples fondations d'offices restent les plus nombreuses, sans compter celles se rapportant aux chapelles déjà citées ; certaines proviennent des princes de Savoie eux-mêmes (1335, 1370, 1412, 1426)⁴³. D'autres peuvent être très importantes et contribuer à accroître notablement le patrimoine et donc les revenus de l'abbaye, tels des fonds, des rentes et un moulin dans un testament de 1292 (H 123). Toutefois, certaines ne profitent pas directement à l'abbaye lorsque le produit en revient à des tiers⁴⁴.

Les revenus casuels

- 112 Ceux-ci, qui comprennent essentiellement les oblations et droits payés par les habitants lors de l'administration de sacrements (frais de sépulture etc.), n'apparaissent en fait jamais dans les revenus de l'abbaye tels qu'on les connaît, car ils sont sans doute concédés en totalité au curé desservant la paroisse pour le compte de l'abbaye.

Les revenus et droits divers, prébendes, offices ou menses

- 113 À l'origine, les revenus de l'abbaye sont, semble-t-il, globaux, mais ils se trouvent peu à peu affectés à des prébendes et des offices spécifiques ou menses, après un premier

partage effectué entre la *mense abbatiale** et la mense conventuelle. Chacune - celle de l'aumônier par exemple - a ses possessions, ses revenus, ses rentes, et bientôt ses prieurés unis, mais aussi ses charges propres. Le partage et les rapports entre l'abbé et les moines font l'objet d'importantes transactions mentionnant dans le détail les droits et les devoirs de chacun, tel le traité de 1341 (H 99)⁴⁵. Les propriétés et les revenus de la mense abbatiale se multiplient au fil des ans (plusieurs exemples au XVe s. ; H 95), comme les prébendes monacales qui évoluent chacune séparément aux grés des acquisitions, des transactions et des baux. Au XVe s., l'aumônier a en charge les aumônes dues par l'abbaye, mais aussi la maladière et sa chapelle, et jouit en revanche d'importants revenus, objet de plusieurs transactions⁴⁶ ; il en va de même pour le sacristain ou le chamarier.

Les revenus des prieurés unis aux offices

- 114 Les revenus des prébendes et des offices diminuant par rapport aux charges, les revenus de certains prieurés leur sont unis dès une époque ancienne. Il en est déjà question dans les statuts de l'abbaye du 6 décembre 1341 qui traitent, entre autres, du partage des fruits de certains prieurés dont le revenu est tout spécialement affecté à parfaire les prébendes journalières de pain et de vin pour chaque moine (H 92)⁴⁷. Dès avant ces unions, les prieurés paient à l'abbaye des droits qui nous sont connus par des procès : ainsi le prieur de Saint-Martin de Chalamont doit à l'abbaye-mère le droit de *mazage* consistant en une rente annuelle de cinq livres due à la pitancerie du monastère et une autre de vingt-cinq sols due au courrier du même monastère, plus cinq setiers annuels de bon froment, et le droit de *chappe* ou *d'annate* "*qui est le revenu de la première année de tout bénéfice concédé*" (H 155).
- 115 Au total, les revenus de l'abbaye d'Ambronay, qui proviennent pour leur plus grande part de la dotation originelle du fondateur, s'enrichissent et se diversifient donc au fil des siècles par les dons des fidèles ou les investissements des moines. Ils se répartissent de plus en plus distinctement entre l'abbé et les moines, et entre les diverses prébendes. Il serait intéressant de mettre en parallèle ces revenus considérables et des dépenses qui doivent représenter des charges assez lourdes lorsqu'elles sont régulièrement effectuées (entretien des bâtiments, des curés, des églises), mais force est de constater que les abbés comme les moines tendent souvent à faire fructifier leurs revenus pour en tirer un profit maximum, et à esquiver autant que possible les dépenses qui leur incombent.

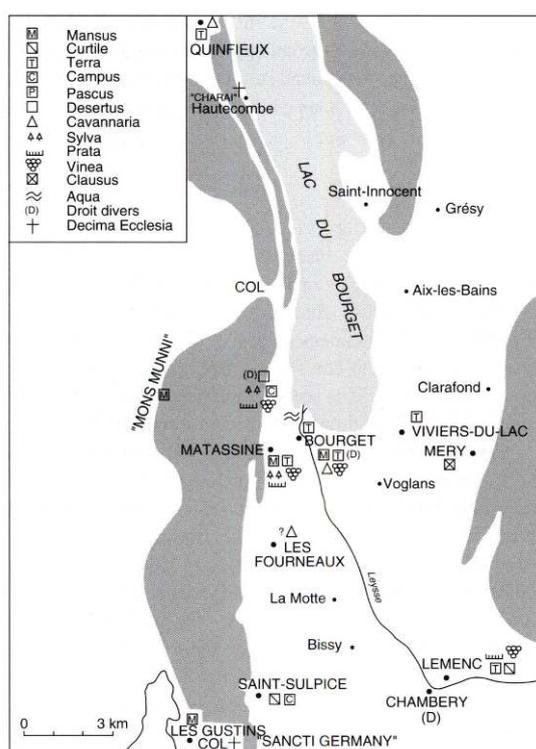
Les revenus des prieurés

- 116 La petite communauté rassemblée dans un prieuré se trouve à la tête d'un domaine qui assure sa survie et son bon fonctionnement. Comme celui des abbayes, ce domaine comporte réserves et tenures, et est source de revenus fonciers, de rentes et de droits seigneuriaux : ainsi, les revenus propres des prieurés dépendant d'Ambronay (AD Ain, H 168-194) ressemblent-ils beaucoup à ceux de l'abbaye et pourraient être classés de la même manière. De même, les moines ne participent pas directement aux travaux agricoles et leur travail manuel se limite au jardinage. Les domaines sont donc exploités soit en faire-valoir direct par des domestiques ou par des frères convers dans le cas de prieurés cisterciens, soit de façon indirecte par concessions de tenures à des cultivateurs moyennant un cens.
- 117 Une part importante des revenus provient donc du domaine. Pour la période médiévale, il est bien sûr plus facile de connaître le domaine d'une grande abbaye que celui d'un petit

prieuré car, pour celui-ci, la nature du domaine reste souvent très floue et les textes de donations sont trop imprécis (*terra, mansum, campus, prata*).

- 118 Pour la période moderne, la documentation est plus abondante. Par exemple, la *Mappe sarde* permet d'évaluer le domaine du Bourget-du-Lac (les documents sont antérieurs à 1732) (Viscusi 1994 : 42-47). Il semble que l'on puisse distinguer le domaine proprement dit, plusieurs manses - par exemple, *mansus Gutini* ou *Bernardi* - autour du prieuré, ainsi que des biens dans les paroisses environnantes et des parcelles dispersées. La moitié des biens se situent dans la paroisse même : 13 parcelles anciennes, d'une surface de 70 journaux (218 ha), se répartissent en 5 parcelles de prés, 2 jardins, 1 verger, 1 champ et 3 vignes plus le terrain sur lequel est bâti le prieuré. A ces parcelles s'ajoutent 30 autres sans doute postérieures (Viscusi 1994, tableau du domaine du Bourget : 60 et surtout p. 61) (fig. 45). Certaines terres sont des alleus, d'autres dépendent du *feudo prioris*.

45- Le Bourget du-Lac : le domaine du prieuré



- 119 À Sévrier, le long du lac d'Annecy, une réserve de faible étendue, 22 journaux soit 6,5 hectares au XVIIIe s. L'essentiel du domaine étant confié à des tenanciers, ces terres se regroupent autour du prieuré avec en plus des prés et des vignes plus éloignés, ainsi que la rente du prieuré et de la chapelle Saint Georges.
- 120 Dans le sud de la région, en Ardèche du Nord, la répartition des terres serait un peu différente de celle de la Savoie (Arquillière 1994 : 42-47) : la vigne vient en tête avec 56 % des mentions, puis les terres 43 %, les jardins et les vergers 30 %. Le domaine du prieuré de Macheville est constitué, d'après le compoix de 1642, de prés, terres, vignes, jardins situés sans doute à proximité, ainsi que de quatre fermes, de granges et d'un moulin ; le prieur lève aussi la dîme sur quatre paroisses.
- 121 À côté de ces domaines plus ou moins vastes, on connaît aussi des prieurés qui ne possèdent que quelques biens. Ainsi, d'après le pouillé de 1726, les prieurés de Mounens

et de Saint-Sylvestre, en Ardèche, ne possèdent respectivement que deux bois, un verger et un petit pré.

- 122 À ces revenus il faut ajouter les revenus ecclésiastiques comme les dîmes ou d'autres en rapport avec le culte, quand le prieuré a la charge de la *cura animarum* - le prêtre de la paroisse ne conserve que la portion congrue* - sans oublier parfois des revenus liés au droit de ban. La dîme, qui en représente la part la plus importante, est la redevance sur les fruits de la terre versée à l'église de la paroisse. Comme nous le verrons plus loin dans le cas des prieurés clunisiens, le contrôle de paroisses représente dès le XIIIe s. un enjeu important, source de revenus et de pouvoir. A Moingt, la Chaise-Dieu constitue une dîmerie par l'achat d'une seigneurie comportant un certain nombre de droits. A Poulieu, le prieur a la nomination des curés dans cinq paroisses et l'abbaye constitue une dîmerie avant 1215 par l'achat des dîmes de ces villages ou grâce à des dons (Chanal 1993 : 71-75).
- 123 Les revenus des prieurés peuvent être appréciés et comparés, de façon globale mais indirecte, grâce aux multiples taxes et redevances qu'ils payent à l'abbaye-mère, à l'évêque ou encore au pape, et l'on constate d'énormes différences.
- 124 En Ardèche du Nord (Arquillère 1994 : 42-47), les prieurés riches (100 lb ou plus) sont peu nombreux (6) alors que les médiocres (moins de 50 lb) ou pauvres (moins de 20 lb) le sont davantage (respectivement 17 et 13). Les prieurés de chanoines sont pauvres pour plus de la moitié alors que les prieurés d'anciennes fondations, comme ceux de Saint-Claude, comptent parmi les plus riches en raison de l'importance de leur domaine. Ce sont d'ailleurs bien évidemment les plus riches qui sont passés en commende.
- 125 Le diocèse de Grenoble a gardé des sources d'une telle précision (Calmette, Clouzot 1940) sur le nombre des moines, les revenus et les dépenses des prieurés que l'on pourrait proposer un classement. Il faudrait admettre que ces taxes sont proportionnelles aux revenus des établissements et comparer les taxes d'une même année. Grâce aux pouillés* (inventaires de bénéfices avec la valeur des impositions), il est également révélateur de suivre l'évolution d'un prieuré au cours des siècles. Celui de 1497, le plus riche en observations, comporte une description de toutes les églises du diocèse avec leur statut, leur vocable, l'ordre religieux qui la dessert, leur *fructus* (revenu), le nombre des moines, les mentions de prieurs, curés, sacristains ou vicaires, le nombre de chapelles seigneuriales, les églises qui lui sont unies et la valeur à laquelle elle sont taxées. On distingue plusieurs types de taxes, comme les décimes* prélevées à titre exceptionnel pour financer les croisades ou expéditions militaires assimilées (en 1275) et au XIVe s. et la demi-décime en 1434, les taxes de *parata** (parée) ou de procuration (droit de gîte et de couvert pour les évêques en déplacement), par exemple en 1080-1132 et la taxe synodale. Toutes ces taxes ont été publiées en 1940 par J. Calmette dans son *Recueil des Historiens de la France*, série des Pouillés (*Ibid.*).
- 126 À partir de ces documents, des statistiques dressées par Valérie Viscusi pour les prieurés de Savoie appartenant au diocèse de Grenoble (Viscusi 1992 : 41-44) permettent de suivre l'évolution de ces revenus et d'en constater la disparité. Ainsi en 1497, le prieuré conventuel de Saint-Jeoire, avec ses 16 moines, 5 églises dépendantes et 30 000 gros de revenus, se démarque des autres ; il est suivi des prieurés de Notre-Dame d'Aix, du Bourget-du-Lac, d'Arbin, de Lemenc, de La Motte et de Saint-Jacques de la Porte et de Thoiry, avec des revenus supérieurs à 6 000 gros. Mais la situation peut évoluer : en 1434, le prieuré de Saint-Jeoire était un des moins imposés, surtout par rapport à Thoiry ; à l'inverse, Saint-Pierre d'Entremont, qui supporte la plus forte taxe au XIIIe s., ne sera plus en 1497 qu'un petit prieuré desservi par un moine, un prieur et un sacristain. D'autant

plus que, certaines grandes abbayes comme Cluny ayant obtenu des privilèges d'exemption, d'autres prieurés peuvent également se voir accorder par l'évêque des remises parfois importantes.

Le contrôle des paroisses, source de revenus pour les prieurés clunisiens

- 127 Disposer du droit de *collation* sur une église signifie exercer un certain nombre de prérogatives et surtout percevoir des revenus. C'est d'ailleurs l'enjeu majeur, d'où les réticences à s'en dessaisir de la part de certains laïcs qui acceptent de restituer des églises tout en conservant l'usufruit de quelques droits, jusqu'au moment où, poussés par l'urgence de leur salut, ils renoncent à tout.
- 128 Les Clunisiens estiment que, ne faisant pas appel aux services du clergé séculier, ils n'ont pas à payer la dîme, ce qui est assez aisément accepté et généralisé à tous les moines par le Concile de Pise (1135). Mais l'opposition des évêques ne désarme pas aussi facilement, d'où les décrétales de Pascal II qui, en 1107 et 1115, rejette l'idée que des clercs puissent payer la dîme à des clercs, et de Calixte II qui, en 1120, justifie une telle dispense par l'action charitable que mène Cluny.
- 129 L'occasion de conflit réside moins dans la dispense que dans la perception de nombreuses dîmes par Cluny. Donner des dîmes, fort lucratives, est de la part des laïcs offrir un présent de choix (ou avoir beaucoup à se faire pardonner) ; il est fréquent qu'intervienne une contrepartie financière. Mais les laïcs ne sont pas les seuls donateurs. La première mention de dîmes attribuées à Cluny, en 929, est due à l'évêque de Mâcon, qui donne les églises et les dîmes de quatre domaines. Ses successeurs, ainsi que les titulaires d'autres diocèses font de même. Outre les traditionnelles raisons pieuses invoquées, s'ajoute la considération pour l'efficacité des prières des moines et l'espoir que Cluny sera capable de relever certaines églises détruites dont les revenus sont considérablement réduits. Ce qui ne manque pas de susciter des contestations, si l'on se réfère à la fréquence des interventions pontificales. Déjà Jean XI et Agapet II confirment le droit des Clunisiens à percevoir les dîmes qui dépendent de leurs églises et enjoignent aux évêques de restituer celles qu'ils auraient pu soustraire (*Bullarium sacri ordinis cluniacensis*, 1, 5). Pour Urbain II, les dîmes appartiennent de plein droit aux prieurés clunisiens, au même titre que d'autres biens (*Ibid.*, 22, 26). Pascal II, en 1100, évoque les dîmes que "*Cluny pourrait acquérir*" (*Ibid.*, 31). Mais le contexte renouvelé du XIIe s. s'avère moins favorable à Cluny. En 1119, au Concile de Reims, l'archevêque de Lyon, au nom de ses suffragants, s'élève contre les privilèges clunisiens, parmi lesquels, l'exemption, la possession d'églises et l'importance des dîmes clunisiennes. L'année suivante, Calixte II doit rappeler que les autels, les cimetières et les dîmes, qui appartiennent aux Clunisiens, ainsi que les droits y afférant, ne peuvent être enlevés ou réduits (*Ibid.*, 39). Le Concile de Latran I (1123) revient sur le sujet : les moines ne peuvent recevoir de dîmes sans le consentement des évêques. Au-delà des affirmations de principe, l'enjeu reste économique. Lucius II a la franchise de le reconnaître : l'interdiction de construire église ou chapelle dans les paroisses dépendant de Cluny est destinée à éviter la perte de droits de justice et de dîmes (*Ibid.*, 54). En dépit des prélats, Urbain III, en 1186, accorde à Cluny le droit de percevoir les dîmes novales. En 1310, l'archevêque de Vienne confisque celles du prieuré d'Oyeu, mais quatre ans plus tard, il avoue n'avoir aucun droit sur les dîmes novales des prieurés en raison des privilèges de l'ordre.

- 130 Outre les dîmes, d'autres droits liés aux autels, les *spiritualia*, apparaissent progressivement dans les chartes : presbytérat, sépulture, baptême, oblations. A cela il faut adjoindre, à partir du XIIIe s., le mariage, les redevances pour les confessions, les relevailles, ainsi que les anniversaires et les messes.
- 131 Tenter une estimation des revenus paroissiaux n'est guère aisé. Vers 1135-1137, Pierre le Vénérable estime que le revenu des dîmes représente le dixième du numéraire de Cluny. La *Constitutio expense Cluniaci*, rédigée en 1155, mentionne dîmes, droits de sépulture et offrandes. Les oblations sont souvent d'un meilleur rapport que les dîmes, elles peuvent être en argent ou en nature, alors que les dîmes sont surtout en grains. Selon les doyennés, les dîmes représentent de 26 % à 80 % des grains⁴⁸ globalement les revenus ecclésiastiques peuvent représenter 25 % du total de la fourniture en grains et 15 % des ressources en argent (Pacaut 1988 : 33-43). On comprend l'acharnement qu'a mis Cluny à défendre ces droits et les revenus qui en résultent.
- 132 Pour les prieurés, les indications restent très fragmentaires. En 1203, la dîme de Nervieux rapporte 10 livres du Lyonnais par an (Bernard, Bruel 1876-1903, n° 4 409) et en 1237, celle de Chastaneix (près de la Tour du Pin) 7 livres du Viennois (*Ibid.*, n° 4 720) ; en 1259, l'engagement en fief de 2 dîmes à Mazille et Confrançon s'élève à 100 sous par an (*Ibid.*, n° 4902). Les offrandes les plus fortes (deniers et cierges) se font lors des grandes fêtes (Noël, Pâques, Pentecôte), celles des autres jours se distinguent mal des dons gratuits et aumônes qui accompagnent les sacrements (Becquet 1974 : 213 *et seq.*).
- 133 L'importance de ces revenus en rend le partage délicat entre patron et desservant. Qu'en est-il à Cluny ? Le principe général, un tiers pour le desservant, ne semble pas toujours en usage et les proportions varient. Par contre, les dîmes reviennent presque totalement à l'abbé ou aux prieurs décimateurs. Que les modalités de partage aient suscité des difficultés, cela est évident mais ce n'est pas propre aux Clunisiens. Il en va ainsi chaque fois qu'il y a un droit de patronage sur une paroisse ; le canon 32 du Concile de Latran IV (1215) ne dénonce-t-il pas le fait que
 "les patrons des églises paroissiales... revendiquent en totalité pour eux-mêmes les fruits des églises, laissant aux prêtres qui les desservent une part si exiguë qu'elle ne peut suffire à les entretenir décentement " (Foreville 1965 : 363).
- 134 Quelles furent les relations entre moines et desservants ? Nous ne pouvons que déplorer l'absence de documentation qui nous permettrait de saisir ce que dut être, au quotidien, la vie paroissiale. Choisis parmi les clercs séculiers, les desservants ne doivent pas toujours se trouver dans une situation facile, surtout lorsqu'ils partagent l'église avec les moines. De quelle manière s'organise l'office divin ? Le chœur est-il attribué aux moines et la nef aux fidèles ? La séparation n'est sans doute pas toujours aussi stricte, d'autant que ce sont souvent des maisons de petite taille qui assurent les deux fonctions. Il peut arriver que les biens du prieur et ceux du curé ne soient pas séparés, facilitant ainsi usurpations et conflits.
- 135 Au fil des visites et des chapitres généraux, quelques indications surgissent éclairant les relations ou les problèmes qui peuvent se poser. Parmi les points litigieux, figure en bonne place le financement de la réparation des bâtiments. Paroissiens et prieurs, souvent endettés, se rejettent la responsabilité. En 1360, à Avallon, ce sont les paroissiens qui sont tenus de refaire le toit. Après un incendie, en 1370, une controverse oppose le prieur de Valbonnais et les paroissiens pour savoir à qui incombent les réparations. Le même débat se déroule, vers 1386, à Eurre à propos du clocher qui s'effondre, mais faute de trouver un accord, alors que les cloches gisent à terre depuis trois ans, les définiteurs

décident que les frais seront partagés à part égale. Les habitants de Chosséon ont moins de chance, lorsqu'ils sont priés, en 1388, d'assumer la réfection du toit.

- 136 Les fidèles savent exprimer leur mécontentement s'ils estiment que les obligations religieuses sont mal assurées. A la fin du XIII^e s., le prieuré de Puy-Saint-Martin, qui est tenu par un chanoine de Valence, est dans un tel état que plusieurs laïcs refusent de verser les sommes prévues pour les anniversaires et les droits de sépulture. En 1311, le service divin est tellement insuffisant à Eurre que les paroissiens n'acquittent ni dîmes ni oblations. A Vizille, ils se plaignent du refus de plusieurs moines d'être ordonnés prêtres. Des prieurs se montrent peu soucieux des intérêts de leur maison : celui de Saint-Marcel de Sauzet a laissé perdre des dîmes ; une somme d'argent lui est allouée pour intenter un procès afin de les récupérer mais il néglige de l'engager. Ces problèmes sont souvent accrus en cas de commende. Le chanoine de Puy-Saint-Martin, déjà évoqué, laisse aussi perdre des dîmes qui sont récupérées par les Templiers. Il arrive que des commendataires s'acquittent consciencieusement de leur tâche, mais ce n'est pas le cas le plus fréquent. Les évêques commendataires sont souvent moins vigilants quant à l'interdiction d'élever églises, chapelles et cimetières dans les paroisses relevant de Cluny. Des situations inattendues existent : à la fin du XIV^e s., le seul moine présent à Marboz ne peut dire l'office quand il le désire car c'est le curé qui tient les clefs de l'église. Mais le principal point d'achoppement reste le partage des attributions et des revenus. En 1238, à Charlieu, où le prieur est collateur pour la paroisse Saint-Philibert, dont le desservant n'a que le titre de chapelain, l'évêque de Mâcon est contraint d'intervenir pour fixer les droits respectifs. En vertu de quoi, le chapelain doit prêter serment au prieur, s'engager à n'établir ni collège de clercs, ni congrégation et à ne pas accorder de prébende, sous peine d'excommunication. Les oblations sont partagées par moitié, à l'exception de celles inférieures à 1 denier qui reviennent au chapelain. Revenus jugés sans doute insuffisants, car le prieur lui accorde une prébende de 45 sous en contrepartie de quoi, les moines peuvent assister aux enterrements. En 1273, le Chapitre général invite l'obéancier de Saint-Just (Lyon), qui tient Pouilly-les-Feurs dont l'église est en même temps paroissiale, à refuser la demande du curé qui exige une prébende de moine.
- 137 À travers ces quelques exemples, le contrôle des paroisses par les prieurés clunisiens s'avère un enjeu important, source de pouvoir et de revenus, mais aussi source de conflits.

Le prieuré casadéen de Moingt (Loire)

- 138 Le prieuré du Palais, plus tard prieuré Sainte-Eugénie, illustre le cas de ces *prieurés ruraux* (cf. première partie) dont la fonction et les revenus semblent davantage correspondre à ceux d'une grange dîmière qu'à ceux d'un véritable prieuré (**fig. 46 et fig. 6 n° 49**).

46- Le prieuré casadéen de Moingt (Loire) a été installé dans d'anciennes constructions romaines (domus palatii)



Une chapelle est construite à la fin du XIIIe s. début XIVE siècle

- 139 La Chaise-Dieu, qui tient en fief depuis 1096 l'église paroissiale Saint-Julien de Moingt (AD Haute-Loire, H 142) n'acquiert la *domus de palatio modonii* (ou *domus palatii*) qu'en 1254 (Hurtin 1994). L'achat porte sur la seigneurie du Palais, une dîmerie laïque se montant à 1120 livres et constituée pour moitié de vignes utiles aux moines (AD Haute-Loire, H 147, 21-75 ; Guichard 1933). Elle poursuit jusqu'en 1405 ses rachats de dîmes sur des terres et vignes exemptes de cette charge mais enclavées parmi les fonds relevant du Palais (Guichard 1933,109).
- 140 L'établissement est-il transformé en prieuré ? La construction, vers la fin du XIIIe s. ou le début du XIVE, d'une grande chapelle et de bâtiments établis en U autour d'une cour fermée par un portail peut le laisser penser (Thirion *et al.* 1992). En tous cas, un prieur de Moingt, qui n'est autre que le cellérier* de l'abbaye, est mentionné dès 1274 lors du don d'une vigne à l'abbaye (AD Haute-Loire, H 142, n° 4)⁴⁹ ; cette mention se retrouve maintes fois dans les actes postérieurs, de même que le terme de prieuré, apparu en 1288 (H 142, 6)⁵⁰ et constamment employé jusqu'à la Révolution.
- 141 En 1334, une enquête de l'official établit cependant que le Palais ne doit pas de procuration, l'abbaye n'ayant à Moingt
- "ni prieuré ni cure mais une simple grange servant de dépôt pour ramasser les denrées pour la subsistance des religieux de la Chaise-Dieu " (AD Loire, H 140).
- 142 Selon ce texte, le Palais ne serait donc qu'un cellier fournissant en vin l'abbaye. Pourtant, si l'abbé proteste ici de n'avoir ni prieuré ni cure, il s'évertue par ailleurs à faire admettre le contraire lorsqu'il s'agit de percevoir des dîmes ou d'étendre ses droits. Ainsi est prononcée en 1380 une sentence du bailliage de Forez au profit de la Chaise-Dieu contre le curé de Moingt au sujet de la dîme d'une vigne appartenant à ce dernier qu'il soutient n'être point comprise dans la dîmerie du prieur (Guichard 1933, 140)⁵¹ ; de même, l'abbaye gagne en 1410 un procès contre Savigneux et confisque le patronage de Moingt, puis dissimule les traces de ce procès pour paraître patron primitif : elle se dira plus tard, en effet, " *curé primitif, seul seigneur décimateur de la paroisse* non sans quelques réticences de la part des laïcs (AD Rhône, D 416).
- 143 Pour P.-R. Gaussin, l'établissement est tenu par un procureur (le cellérier de l'abbaye) et deux moines faisant fonction de régisseurs (Gaussin 1988). Il est réuni à la mense

abbatiale à la fin du XIV^e s. puis à la mense conventuelle en 1549 (AD Haute-Loire, H 144, 1).

- 144 Bien que portant le titre de prieuré, il présente donc plutôt les caractéristiques d'un cellier chargé d'approvisionner en vin l'abbaye. S'il est essentiellement question de dîmes sur les vignes dans les documents médiévaux, à partir du XVI^e s. apparaissent divers baux à ferme du prieuré qui permettent de suivre l'évolution de son bénéfice : 420 livres en 1528, 450 en 1551, 166 en 1590 (AD Haute-Loire, H 143, 12-15).

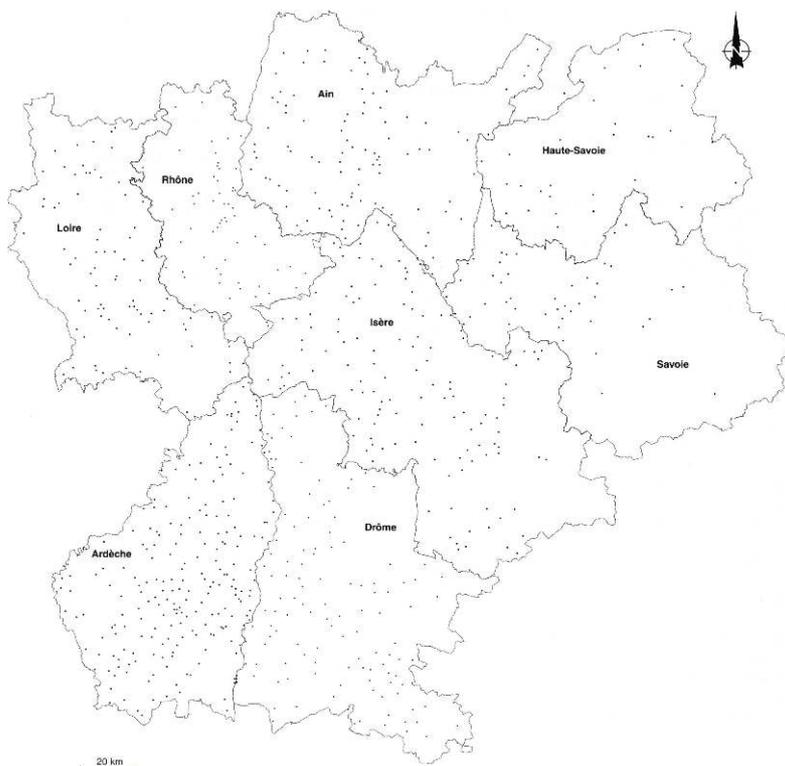
Les bénéfices du prieuré de Mornant, en Lyonnais

- 145 L'exemple, tardif certes, mais révélateur, de ce prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny illustre bien la fonction, devenue surtout financière, du prieuré en tant que domaine à gérer et source de revenus pour des bénéficiaires qui n'ont qu'un rapport assez lointain avec le clergé régulier (**fig. 7 n° 52**).
- 146 Le roi accorde en 1573 un bénéfice sur ce prieuré de 1200 livres par an à Ronsard, son poète officiel (Vanel 1905). N'étant pas résident, celui-ci en confie de fait la gérance au notaire Dufour qui sous-traite lui-même cette tâche au marchand-drapier Lacour, chacun prélevant sans doute sa quote-part. Un texte de 1691 donne la liste des revenus du prieur : les dîmes en blé et vin de la paroisse en gestion directe ou affermées (1000 lb), des portions de dîmes sur les paroisses voisines de Chassagny ou de Duerne (1200 lb), les revenus de la paroisse de Saint-Maurice, des rentes nobles (527 lb) et des droits de justice. En contrepartie, le prieur a la charge des décimes (779 lb), des portions congrues du curé et du vicaire de la paroisse (450 lb) et de la moitié de celle de Saint-Maurice (225 lb), de 100 livres au curé de Duerne, de l'alimentation en blé de l'abbaye pour le mois de mai, de 38 bichets de blé et seigle et de deux années de vin (4 à 500 lb). Son bénéfice peut donc être estimé à 2000 livres qu'il donne en pension à son frère et que l'on comparera aux 1200 livres de Ronsard.

Communautés monastiques et peuplement

- 147 Tous les cas de figures peuvent exister : alors que la plupart des abbayes bénédictines, installées au gré des donations, attirent la population, les communautés établies à l'écart, comme celles des cisterciens ou des chartreux, maintiennent souvent à distance la population même si, à Léoncel, le bilan de six siècles et demi de présence cistercienne (1137-1790) montre que les moines ont favorisé le peuplement (**fig. 47**).

47 - La carte de répartition des prieurés bénédictins fait apparaître une forte implantation dans le sud de la région où les prieurés cures sont aussi les plus nombreux



Ardèche 137 prieurés, Drôme 123, mais aussi dans l'Isère 124, dans l'Ain 104, un peu moins dans la Loire 81, et par ordre décroissant dans le Rhône 60, la Savoie 39 et la Haute-Savoie 25

- 148 Rares sont les créations de toutes pièces comme la bastide de Villeneuve-de-Berg, fruit de l'union des intérêts du roi de France et de l'abbé de Mazan et solution partielle à la crise de l'exploitation directe des domaines de l'abbaye. Quant aux prieurés, une première enquête montre qu'ils s'installent en général dans des lieux habités ou à proximité de ceux-ci, sur les vestiges d'une *villa* gallo-romaine ou près d'une église paroissiale ancienne, dans la plaine ou sur un site perché.

L'abbaye, le monastère et le désert

- 149 Parmi les communautés les plus isolées, celles des chartreux sont souvent installées en limites de diocèse ou de territoire, par exemple les chartreuses du Bugey comme Portes. La chartreuse de Pierre-Châtel représente un cas à part puisqu'elle est établie tardivement par un duc de Savoie dans un château dominant la cluse du Rhône. Parmi les abbayes cisterciennes, citons celle de Mazan, construite sur les hauts plateaux du sud de l'Ardèche, celle de Sainte-Marie d'Aulps dans la haute vallée de la Dranse, celle de Saint-Sulpice sur les plateaux du Bugey ou encore celle de Léoncel sur le rebord de la falaise du Vercors. De même, l'abbaye de Chalais est construite au-dessus de la Porte de France menant à Grenoble, alors que la Part-Dieu, dans la plaine de Valence, est la résidence d'hiver des moines de Léoncel, sur le site d'un ancien monastère.

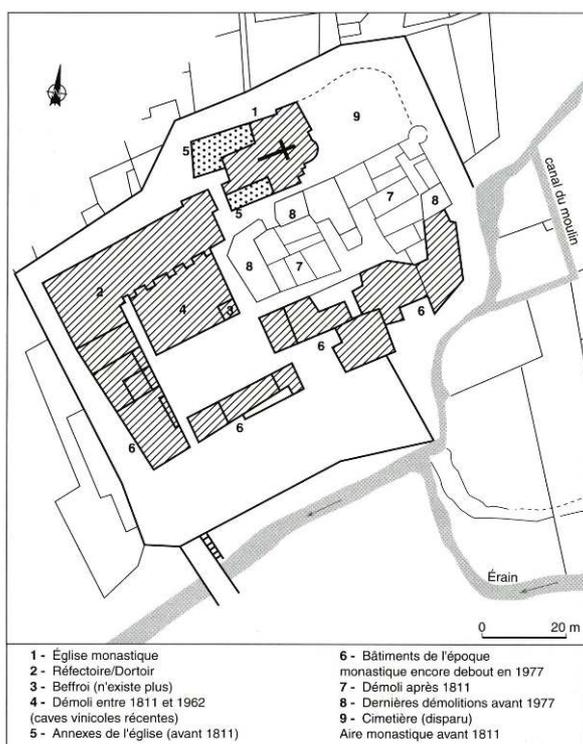
Abbayes et habitats groupés

- 150 Si l'on met à part les abbayes suburbaines construites sur des basiliques funéraires comme Saint-Ferréol de Vienne, ou selon des principes semi-érémétiques comme à l'Île-Barbe, on constate que la plupart des abbayes bénédictines attirent la population. Elles ont en effet souvent pour origine la donation d'un domaine rural qui peut dès l'origine comporter une église paroissiale et donc un éventuel habitat, comme à Charlieu, à Savigny, à Nantua et à Ambronay. Dans les deux derniers cas, l'abbaye présente de plus l'intérêt d'être placée sur un passage fréquenté. Parfois, comme à Donzère, l'attrait de l'abbaye permet de résister à la présence du château ; un village bipolaire se crée ainsi autour de l'abbaye et du château (Lacroix 1868-1893). Mais en tant que seigneur, et pour augmenter les revenus de l'abbaye, l'abbé peut aussi créer de toutes pièces des bourgs ou villeneuves qui vont attirer la population par l'octroi de privilèges accordés par des chartes de franchises ou des traités de partages (abbayes cisterciennes) ; il peut aussi transformer un habitat existant ou créer une bastide dans une ancienne grange, tel, aux XIIIe-XIVe s., l'abbé d'Aiguebelle qui installe le village de Saint-Lys à la grange Gimont ou celui de Mazan qui attire la population à Villeneuve-de-Berg. Certaines abbayes cisterciennes comme Bonnevaux peuvent disparaître complètement, d'autres, comme celle de Bouchet, donner naissance après leur disparition à un petit village.
- 151 Ces bourgs sont souvent défendus par des enceintes. C'est le cas à Cruas, à Ambronay et à Nantua. A Saint-Rambert-sur-Loire et à Charlieu, le souvenir d'une double enceinte, l'enceinte monastique et celle du bourg, persiste dans le tracé des voies et le parcellaire. A Lavilledieu, petit prieuré ardéchois, le bourg est fortifié en 1378, selon un plan rectangulaire qui englobe le prieuré.

Bouchet : naissance d'un bourg ?

- 152 En 1413, les anciens bâtiments de l'abbaye, qui passe alors sous la dépendance d'Aiguebelle, sont baillés par contrat en emphytéose perpétuelle, " *église et dortoir excepté* ". La lecture du plan cadastral autorise l'hypothèse de la constitution, à côté et au sud-est des bâtiments abbaciaux, d'un bourg de 35 m sur 52, à peu près rectangulaire, défendu par deux tours à l'est et desservi par une voie est-ouest (**fig. 48 et 3, H**). Un beffroi se dresse au centre du bourg ; le canal du moulin et la rivière d'Erein forment deux fossés naturels au sud, au-delà de la porterie. Les maisons villageoises avec leurs ouvertures à meneaux ou à traverses simples, semblent avoir été construites par les emphytéotes au cours du XVe ou du XVIe s. Elles se sont installées à l'emplacement présumé de l'ancien cloître et des ailes occidentales et méridionales de l'abbaye et, plus à l'est, sous la protection de l'enceinte et des tours. On ignore si ces maisons ont pris la place d'anciens bâtiments abbaciaux ou si ceux-ci, comme le cloître, n'ont jamais été construits, et dans ce cas pour quelle raison ? Il ne s'agirait donc pas d'un bourg monastique, mais d'un habitat installé après l'abandon partiel du monastère. Les logements du chapelain et des hôtes sont situés à l'angle nord-est de l'abbaye, entre l'église et les tours donnant au nord sur le cimetière (détruits en 1811) ; la porterie est à l'angle sud-est, face au bief du moulin et à la rivière de l'Erein.

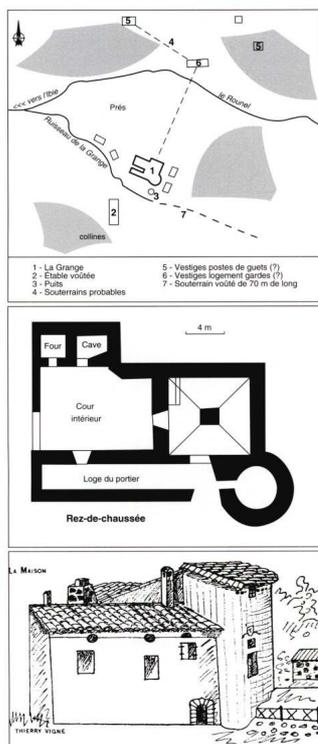
48- L'église, les bâtiments abbatiaux et le bourg de Bouchet d'après Marcel Francey (1977/1992)



Villeneuve-de-Berg, un centre de peuplement cistercien

- 153 La création de cette bastide, connue par des documents conservés aux Archives Nationales (JJ 46) et aux Archives départementales de l'Ardèche (séries C, E et 3H), résulte de la convergence de deux intérêts, celui du roi de France et celui de l'abbé de Mazan.
- 154 Le territoire de Berg appartient en toute propriété et en toute juridiction à l'abbaye de Mazan qui y a établi une grange mentionnée pour la première fois en 1217 dans le *Privilegium generate* d'Honorius III (3H 1, f° 185-187). Son domaine prospère et s'agrandit au XIII^e s.⁵² jusqu'à encercler presque totalement Saint-Andéol⁵³ mais les étapes du processus restent encore floues⁵⁴.
- 155 La grange, distante de 60 km du cloître, se dresse sur un plateau aride de 300 à 350 m d'altitude dans une région de pâturages et de forêts (**fig. 49**). Ses bâtiments, relativement bien conservés⁵⁵ sont encore visibles à 2,5 km au sud-est de Villeneuve, sur la rive gauche du Rounel, à côté de l'ancienne route menant à Alba. Le domaine bénéficie d'un ensoleillement méridional favorable à la culture des céréales, la viticulture et l'arboriculture mais sa vocation pastorale est indéniable : les moines mazanais y font hiverner une grande partie de leurs troupeaux et s'efforcent d'ailleurs d'obtenir des seigneurs péagers la traversée gratuite de leurs domaines lors de la transhumance.

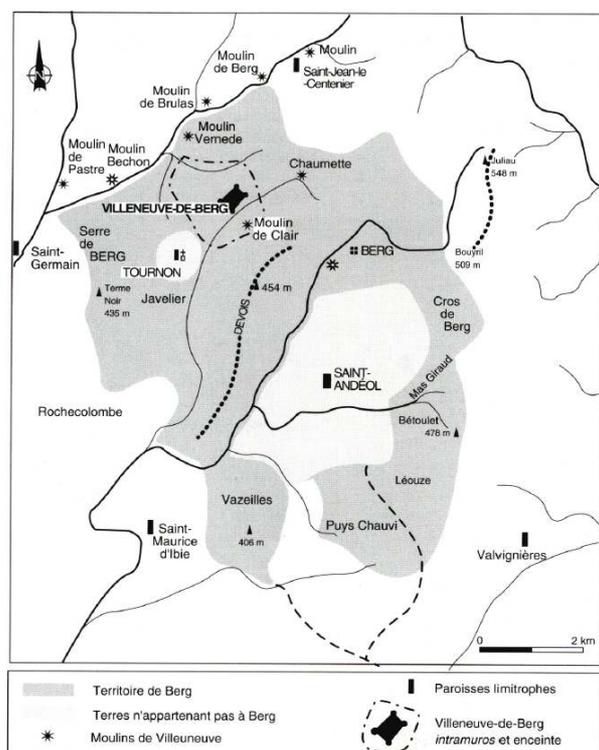
49- La Grange de Berg, son site, et ses anciens bâtiments



D'après Maurice Boule (Boule 1978)

- 156 Mais la petite communauté doit faire face à de nombreuses contestations de la part des villageois voisins à propos de différents droits d'usage (E dépôt 124, n° 1). Un incident de pacage dégénère en 1280 : quelques habitants de Saint-Andéol-de-Berg attaquent les colons cisterciens, faisant un mort et plusieurs blessés, et pillent les bâtiments. Inquiet de cette insécurité, l'abbé de Mazan demande la protection du roi de France qui ne laisse pas passer une pareille occasion de pénétrer en Vivarais. Les tractations entre les deux parties aboutissent à la création de la bastide et à la mise en partage* de son territoire (3H 1, f° 11-14) (fig. 50).

50 - Les cisterciens au pays de Berg



- 157 La cérémonie d'inauguration a lieu le 14 novembre 1284 avec la pose des deux premières pierres ; les articles du traité de partage, rédigés le 25 novembre à Roquemaure, délimitent le territoire destiné à accueillir les habitants et établissent un cadre d'accueil institutionnel : il s'agit avant tout de peupler la bastide.
- 158 La charte de peuplement (*Ibid.*) offre des possibilités d'installation attrayantes. Le roi garantit la sécurité publique et "l'application constante de la bienfaisante législation de Saint Louis" (Régné 1984 : 186) tant qu'elle ne va pas à l'encontre des articles du traité, et les habitants bénéficient de nombreux avantages.
- 159 Conformément à leur règle, les cisterciens mazanais ne peuvent pourvoir au service du culte divin, d'autant plus que Villeneuve-de-Berg dépend de la paroisse de Notre-Dame de Tournon, desservie par les bénédictins de Cruas. Le 17 janvier 1286 (Mollier 1866), Guigon et Foulques, respectivement abbés de Cruas et de Mazan, transigent au sujet du droit paroissial et des dîmes de l'église de Tournon⁵⁶.
- 160 En 1290, le roi de France et l'abbé de Mazan étendent les privilèges et les franchises de la bastide et précisent quelques détails d'administration, de justice et de police, à la demande des premiers habitants soucieux d'un meilleur développement de leur ville (Arch. Nat., JJ 46, n° 229, f° 127-129).
- 161 La fondation de Villeneuve-de-Berg fut un projet mûrement réfléchi : les longues tractations et discussions signalées dans le traité de partage remontent sans doute aux incidents de 1280 ; dès le départ, les parties s'emploient à éviter toute contestation future. Après s'être assuré que le territoire de Berg appartient bien en toute propriété et en toute juridiction à l'abbaye de Mazan, il fallait concrétiser rapidement le projet. C'est à ce niveau qu'intervient la charte de peuplement, véritable garantie des revenus des contractants qui assurent la sécurité et accordent des privilèges financiers aux futurs

habitants. La proximité de la route reliant la vallée du Rhône au Massif Central fera de la bastide un lieu de passage fréquenté.

- 162 Pour la royauté, la fondation de Villeneuve-de-Berg représente un accroissement de domaine, de juridiction et de souveraineté, et l'importance qu'elle attache au traité de 1284 explique les nombreuses confirmations qui s'échelonnent jusqu'à la Révolution (AD Ardèche, C 271, 2-6). Le roi de France a trouvé en Vivarais un siège pour son autorité administrative et judiciaire qui aboutira à la création d'un bailliage indépendant vers 1320.
- 163 Pour l'abbaye de Mazan, la création d'une bastide résout partiellement la crise de l'exploitation directe dans ses domaines à laquelle elle répond par une réorganisation de son réseau de granges et un développement de l'activité pastorale. Avec la transformation d'une partie du domaine en un village planifié de tenanciers et le maintien de la grange cistercienne exploitée en faire-valoir direct, Villeneuve-de-Berg reflète le dilemme auquel est confrontée l'abbaye de Mazan pendant près d'un siècle : faut-il maintenir le faire-valoir direct ou mettre en place le fermage ? Le traité de pariage et la charte de peuplement de 1284 sont un moyen astucieux d'accenser une partie du domaine monastique sans aller à l'encontre des statuts du Chapitre général, mais il ne faut pas oublier que Villeneuve-de-Berg n'est que l'une des quarante-quatre bastides cisterciennes du Midi gascon et languedocien fondées en pariage entre 1252 et 1328 (Higounet 1983 : 127-137).
- 164 La franchise financière, la sauvegarde royale, le site exceptionnel de la bastide et la bonne entente des deux parties permettront à Villeneuve-de-Berg de voir le jour mais surtout de se développer. Tous ces facteurs ont favorisé l'installation d'artisans et de commerçants ainsi que de nombreux officiers royaux et de juristes. Le caractère à la fois inaliénable, indivisible et imprescriptible du traité de pariage de 1284 garantira son application jusqu'à la Révolution.

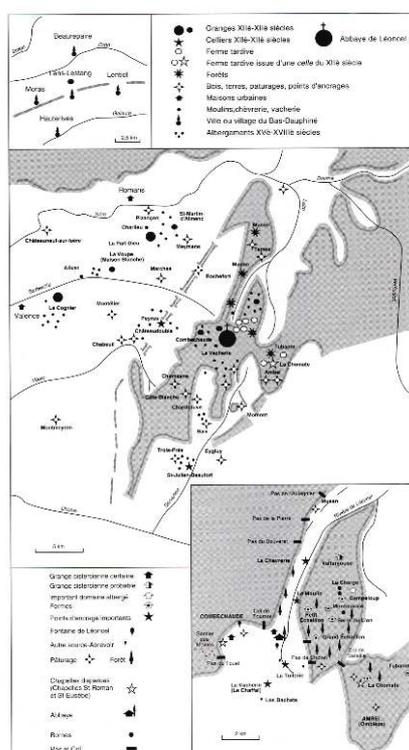
Les cisterciens de Léoncel et le peuplement du Vercors sud-occidental

- 165 Le bilan de six siècles et demi de présence cistercienne à Léoncel (1137-1790) montre à l'évidence que les moines ont favorisé le peuplement du Vercors du sud-ouest, notamment sur le territoire qui constituera la commune de Léoncel en 1854, et autour de La Vacherie, principal hameau de la commune voisine du Chaffal (ADD, série J 496 ; Chevalier 1869 a). Il ne s'agit pourtant pas d'un mouvement continu et uniforme.
- 166 Il paraît à peu près certain, comme l'a suggéré Ph. Josserand (Josserand 1991) que l'abbaye, au temps du faire-valoir direct et des granges au sens cistercien du terme, provoque le déguerpissement des habitants du village - et paroisse - de Saint-Roman. Cette communauté, préexistante au monastère, était installée sur le plateau de Combe Chaude, qui doit son toponyme à l'existence d'une grande dépression karstique dont la *terra rossa* s'avère fort attractive au cœur de vastes affleurements calcaires. Les moines y fondent la grange de *Comba Calida*. Les bulles pontificales d'Alexandre III en 1165 et 1176 la citent mais n'évoquent pas Saint-Roman ; par contre le diplôme impérial de Frédéric Barberousse en 1178, énumérant les possessions de l'abbaye, indique une *ecclesiam et villam Sancti Romani*. Ce village et son église disparaissent ensuite des chartes qui se contentent de l'utiliser comme repère : *a balma Sancti Romani*⁵⁷ ; *a Sancto Romani usque ad Castrum Duplex dirigitur ; unum in loco vulgariter appellato lo Serre de la Balma de Sancto Romano ; versus campum de Sancto Romano*...⁵⁸ Lors du conflit opposant en 1282 la

communauté de Charpey et l'abbaye à propos des pâturages de Combe Chaude, il n'est absolument pas question de Saint-Roman. (Chevalier 1869 a ; Wullschleger, 1991b ; Josserand 1996).

- 167 Un peu plus tard, en 1292, la Vacherie (**fig. 51**) fait irruption dans le cartulaire (*versus abbaciam et vachiriam Lioncelli*) et, dès 1303, il est question d'un nouveau chemin la desservant (*transire debeant per iter novum factum prope vacheriam monasterii*) (J 496 ; Chevalier 1869a, CCCI). La Vacherie devient assez rapidement le coeur d'une communauté villageoise (Couriol, 1994). Et l'abbaye, selon un texte de 1296, installe des paysans sur les hauteurs boisées du Serre de Musan avec l'autorisation, voire la mission de défricher des terres, de les cultiver, d'y faire paître leurs animaux et de verser des tasques à l'abbé (Chevalier 1869 a ; Josserand 1996).

51- Léoncel : le domaine temporel des cisterciens



- 168 Les exemples de la Vacherie et de Musan soulignent une évolution, sensible dès la seconde moitié du XIII^e s. liée aux progrès du faire-valoir indirect. Celui-ci allait confirmer son extension au XIV^e s., entre autre sur le plateau de Valfanjouse, et au XV^e s. en plaine, provoquant progressivement, du moins en montagne, l'apparition de nouveaux sites d'habitat et un accroissement de la population.
- 169 Ainsi se révèle très symbolique la réapparition d'une paroisse sur Combe Chaude. Au XVIII^e s., elle est desservie par les moines de Léoncel bien qu'ayant été confiée au prieuré de Saint-Ruf de Châteaudouble en plaine de Valence. A l'invitation de l'évêque, le prieur verse une indemnité à nos moines montagnards. Mais au cours du même siècle, sous la pression, il est vrai, de la Maîtrise des Eaux et Forêts de Die, les moines font déguerpir, avec de petites compensations financières, plusieurs paysans-bûcherons installés dans la forêt qu'ils essartaient.

L'abbaye d'Aiguebelle et le repeuplement du plateau de Montjoyer

- 170 Les malheurs de la guerre de Cent Ans et les ravages de la peste avaient provoqué une forte diminution de la population dans le couloir rhodanien. L'abbé d'Aiguebelle, Antoine Martel, organisa, de concert avec le bailli de Réauville, représentant la monarchie dans le cadre d'un traité de pariage, le repeuplement du plateau de Montjoyer en multipliant les contrats d'albergement et en prônant la réouverture des clairières et la reprise du défrichement. Quinze chartes, datées de 1477 à 1504, citent des noms évoquant une origine haut-vivaraise. L'abbaye d'Aiguebelle était seigneur du Goudoulet, au sud du Gerbier de Jonc (Wullschleger 1999).

Prieurés et habitats groupés

- 171 Une première enquête montre que les prieurés sont en général installés dans des lieux habités ou à proximité de ceux-ci, sur les vestiges d'une *villa* gallo-romaine ou près d'une église paroissiale ancienne, dans la plaine ou sur un site perché et, pour la plupart dans les vallées ou sur les plateaux aux sols légers et d'accès faciles comme le Piémont rhodanien (*cf. fig. 47*).
- 172 Ainsi dans les régions de fort relief, en Savoie ou en Ardèche, le rôle des vallées et des voies de communication est souvent déterminant. On constate bien évidemment une concentration des prieurés dans les vallées alpines (Grésivaudan, vallée de la Maurienne) ou sur les terroirs les plus riches (plaines de la Saône, vallée du Rhône, plateau ardéchois). De nombreux prieurés de la plaine du Forez sont établis le long ou à proximité d'anciennes voies romaines - à Savigneux ou Moingt, non loin de la voie d'Agrippa qui va de Lyon à Saintes - ou sur des voies transversales, d'autres le long des rives de la Loire - Sainte-Foy, sur la commune de Chambles. On peut également évoquer les routes de pèlerinages qui suivent en partie les anciennes voies romaines : dans la plaine du Forez, la route vers le Puy, ou la route du Puy à Rome qui passe par Valence et recoupe la route des Allemands et des Suisses vers Saint Jacques de Compostelle pour se prolonger ensuite vers Avignon et Arles ; les vallées de l'Arc, de Isère et de l'Arly sont parsemées de prieurés de Saint-Michel de la Cluse. Bien évidemment ces voies ne constituent qu'une incitation à s'établir le long de circuits commerciaux et rarement le lien est aussi précis qu'à Sainte-Foy de Pierrelatte, où le prieuré est installé près d'un gué, et à Feurs où le prieuré de Randan est construit en bordure de la Loire, car l'implantation des prieurés est aussi fonction des donations.
- 173 Mais la présence d'un habitat dépend aussi de l'époque de la fondation du prieuré et des choix de l'abbaye-mère. Parfois les prieurés succèdent à un ancien *vicus* comme à Moingt (Loire) dans les ruines des thermes antiques, ou à une ancienne *villa* comme à Peyrus (Drôme). La continuité est parfois assurée, par exemple à Salt-en-Donzy (Loire) dont la première église préromane a le même axe que l'édifice antique sur lequel elle s'appuie, ou à Colonzelle et au Val des Nymphes (Drôme) où les lieux de culte se succèdent à partir du haut Moyen Age et comptent parmi les cas les plus intéressants.
- 174 La majorité des prieurés combinent une vocation monastique et la *cura animarum*. Ce couple constitué d'un prieuré et d'une église paroissiale attire l'habitat, comme au Bourget-du-Lac ou à Saou (Bourg des Eglises). On peut alors opposer la vocation essentiellement paroissiale des prieurés de Saint-Ruf et de Saint-Félix de Valence, comme à La Boisse (Ain), à celle d'approvisionnement des prieurés casadéens tel ceux de Moingt

ou de Chambles (Loire), mais assez paradoxalement certains prieurés de Saint-Ruf s'implantent à l'écart du village, comme à Coussaud et à Montélier (Drôme). Quand le prieuré s'installe à proximité d'une église existante, il contribue à l'essor du village comme à Meysse. Mais d'autres cas sont possibles : parfois comme à Etoile (Drôme), c'est la chapelle castrale, devenue église paroissiale et liée au château, qui attire la population ; à Montrottier (Rhône), la population se déplace progressivement à l'abri du *castellum*, à 500 m de l'église paroissiale, et ainsi la chapelle priorale, installée dans le château, se retrouve au centre de l'habitat (mais il faut attendre 1802 pour qu'elle prenne le titre de paroissiale). Ailleurs la combinaison est triple et la population reste groupée autour de l'église paroissiale, de l'église priorale et du château ; c'est le cas, dans le Rhône, de Chazay-d'Azergues où l'église priorale est installée dans le château-prieuré et l'église paroissiale toute proche, dans l'enceinte du bourg. A Ternand, l'église priorale est située dans l'enceinte proche du château et l'église paroissiale en dehors. A Puygiron (Drôme), le village possède trois églises : l'église dédiée à saint Bonnet qui donne son nom au village jusqu'au XIII^e s., restera paroissiale jusqu'en 1770 ; au XIV^e s., la population se déplace vers le château de la colline du Puy doté d'une chapelle Saint-Jean-Baptiste.

- 175 Le phénomène du perchement intervient aussi, mais surtout dans le Midi où il peut apparaître très tôt, par exemple sur les hauteurs du défilé de Donzère où les prieurés médiévaux semblent garder le souvenir d'habitat fortifiés paléochrétiens (Ode 1995 : 44-49). Le perchement est parfois lié à l'*incastellamento** qui perturbe le lien entre prieuré et habitat. Ainsi à Coussaud, le prieuré est d'abord installé dans la plaine sur une *villa* d'Alixan (915), mais l'habitat va se regrouper autour du *castellum* et de l'église paroissiale ; à Montélier, le prieuré d'abord au cœur de l'habitat primitif en est dissocié par le regroupement de la population et de l'église sur les hauteurs.

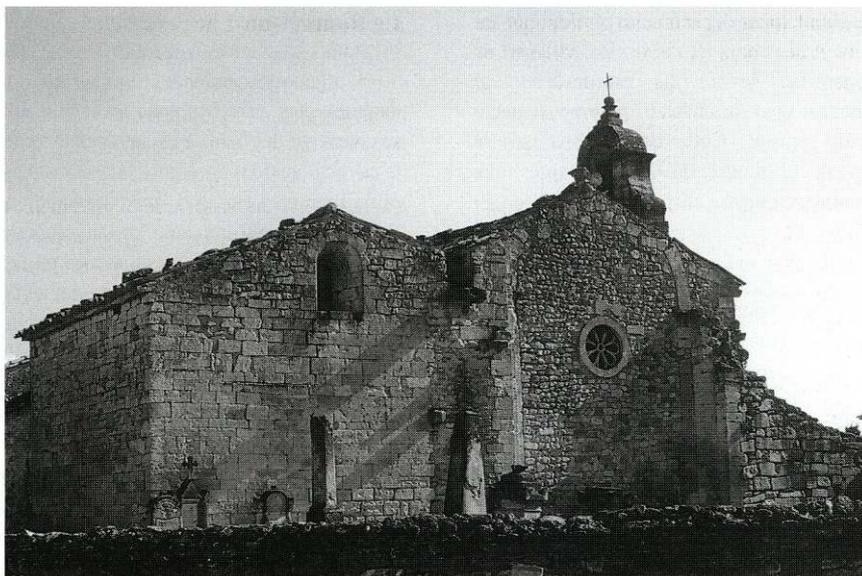
Le Bourget-du-Lac

- 176 Cette agglomération savoyarde doit en partie son essor à sa situation géographique favorable, liée au passage de la voie romaine permettant de relier la Gaule à Rome par le col du Chat et les stations de *Lemencum* (Lémenc, Chambéry) et *Etanna* (Yenne), puis au passage de la voie médiévale et à la présence d'un péage. Si quelques découvertes laissent penser à l'existence d'une agglomération romaine, l'essor du bourg est dû à la faveur des comtes de Savoie, fondateurs du prieuré au XI^e s., qui se font construire un château au bord du lac en 1258. Un port et son péage sont mentionnés dans le bourg (**fig. 8 n° 9**).

Solérieux

- 177 Ce village constitue un cas intéressant de transfert d'habitat et d'échange de toponyme, du bourg castrai au bourg prioral (Sarazin, Réthoré 1989) (**fig. 52 et 3 n° 97 bis**). Le bourg actuel de Solérieux (Drôme) est établi dans la plaine de Lauzon, à 5 km à l'est de Saint-Paul-Trois-Châteaux, autour d'une église dédiée à saint Raphaël et entourée d'une enceinte fossoyée⁵⁹.

52 - Le bourg de Solérieux s'est établi autour de l'église priorale dont ne subsistent que le chevet, le croisillon nord et son absidiole



- 178 L'église est celle d'un ancien prieuré séculier du chapitre de Saint-Paul-Trois-Châteaux dont le titulaire possédait, sous réserve d'une pension au chapitre, les dîmes de cette paroisse (Carlier 1989 *et al.* : 94). Cette ancienne dépendance de l'ordre du Temple, commanderie de Richerenches, est passée à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem lors de la suppression des Templiers, et fut enfin unie au domaine de la chambre apostolique en 1320. Il n'en reste aujourd'hui que le chevet, le croisillon nord et son absidiole, et l'abside axiale, décorée d'une colonnade sur mur bahut. Les chapiteaux corinthiens des colonnes torsadées qui soutiennent le rouleau du cul-de-four sont tout à fait comparables à ceux de la cathédrale d'Orange dont le chantier semblerait débiter vers 1113, date à laquelle prit fin la querelle des évêques de Saint-Paul et d'Orange, et qui donna le départ à de nouvelles constructions (l'évêque d'Orange est alors coseigneur de Solérieux). La nef, rasée lors des guerres de Religion, est aujourd'hui occupée par le cimetière et le bras sud du transept s'est écroulé lors du tremblement de terre qui ruina Clansayes en 1772. On y relève de nombreuses marques lapidaires, associées à des tailles décoratives typiques de la seconde moitié du XIIe s. et une signature : *BARBA/RINI ME FECIT*. Une autre inscription en caractères bouletés, conservée dans l'angle nord-ouest du croisillon nord, mentionne un Arnolfus, personnage bien identifié qui permet de dater l'édifice de la fin du second quart du XIIe s. (Barruol 1992 : 331)⁶⁰.
- 179 À 1,5 km du village, sur une colline calcaire au milieu de la plaine, existe un site de hauteur abandonné aujourd'hui appelé Saint-Raphaël⁶¹ où subsistent les ruines d'un château, qui occupe le sommet, et une chapelle refaite au XIXe s. Il s'agit en fait de l'ancien château de Solérieux, que les textes désignent sous le nom de *castrum de Solerino* et dont la première mention date de 1145. Le site est occupé de façon certaine au XIIe s. - et même dès le XIe - et le château semble bien l'être jusqu'au XIVe, puis abandonné au XVe. Une prise à bail de 1643 (AD Drôme, 23G 3)⁶² fait référence à une motte : *assiz ledit chasal dans la motte dudit Soloriou*.
- 180 La partie abrupte des versants est aménagée en terrasses taillées dans le rocher, où s'est installé un habitat sur lequel on a peu d'information. Le chanoine Sage, en 1648 dans un

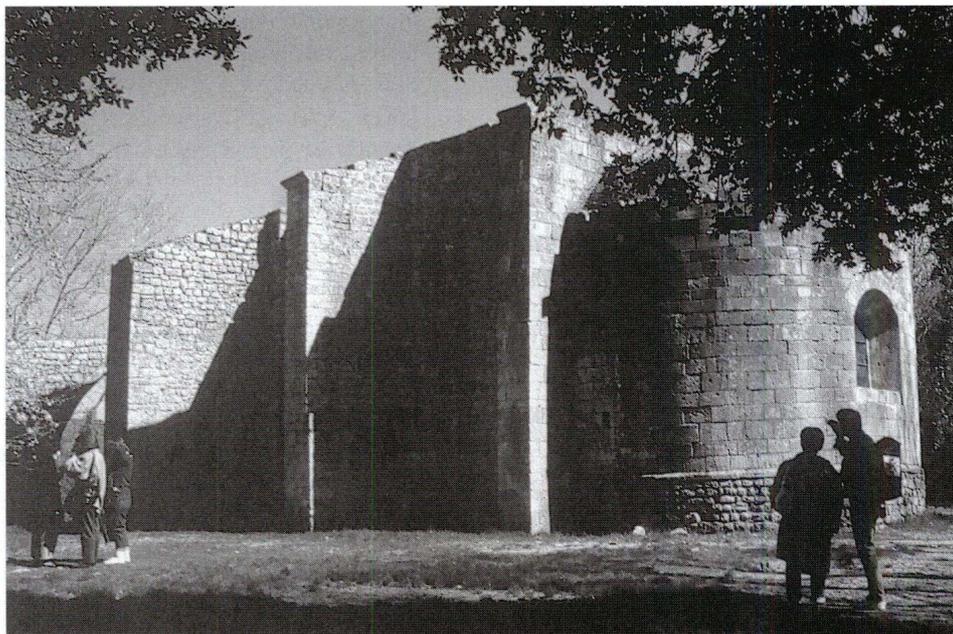
historique de la seigneurie de Solérieux, donne une information qui confirme bien l'existence du village sur la colline, au pied du château : *a lentour du chasteau il y avait iadis des habitons* (23G)⁶³. Trois bassins doubles⁶⁴ taillés dans le rocher ont été observés sur le versant oriental de la colline ; leur comblement a livré un mobilier archéologique abondant qui atteste un abandon dès le XIVe s. Des prospections menées dans la plaine, au pied de la colline, ont permis de recueillir des tessons de céramique caractéristiques des XIIe et XIIIe s., ce qui correspondrait à la période de prospérité (Sarazin, Réthoré 1989).

- 181 Aux XVIIe et XVIIIe s., le site de hauteur est toujours nommé Solérieux, et celui de la plaine Saint-Raphaël. Ce dernier est décrit comme un ensemble de granges groupées près de l'église et du moulin : une mention de 1609 (23G 2, cahier 11, f° 473, 477-478)⁶⁵ associe le bief de ce moulin à l'église ; en 1744, la carte de Cassini place Solérieux, avec une indication de château, sur la colline et indique le village de la plaine, avec l'église et le moulin, sous la dénomination de Saint-Raphaël. Ce n'est qu'avec le cadastre napoléonien (1811-1812) que l'on constate l'échange des toponymes, et l'actuel plan parcellaire ne signale même plus le site de hauteur.
- 182 Solérieux semble avoir connu la même évolution que les villages perchés provençaux déjà étudiés : le village, ne pouvant se développer dans le *castrum*, est descendu au XIIIe s. dans la plaine au pied du château, pour se déplacer ensuite vers le bourg prioral. Cette désertion s'est-elle accélérée dans la première moitié du XVe s., après que Solérieux soit devenu une seigneurie ecclésiastique ?

Les prieurés isolés

- 183 Il n'existe aucun a priori pour installer un prieuré à l'écart du monde habité, sauf exception qui assimilerait celui-ci à une sorte d'ermitage. On constate en fait que les prieurés isolés sont assez fréquents, et leur éloignement de l'habitat se traduit souvent par l'absence de fonctions curiales⁶⁶. C'est peut-être le cas pour certains prieurés de la Chaise-Dieu dont le fondateur recherchait la solitude, pour ceux liés à l'existence d'un ermitage (Faucemagne, en Haute-Savoie) ou ceux chargés d'une fonction d'hospitalité près des cols alpins (Petit-Saint-Bernard, Mont-Cenis) ; il en sera de même plus tard pour des raisons d'évangélisation des massifs montagneux (Rouvergue, Lans-en-Vercors) ou de défrichement (Haute-Savoie, Dombes ou Bresse). Une vocation religieuse précise peut encore justifier cet isolement, par exemple aux époques reculées la christianisation de lieux de culte païens, comme au Val des Nymphes à la Garde-Adhémar (Drôme) (**fig. 53**).

53- Au Val des Nymphes, la christianisation d'un culte des eaux (résurgence) serait à l'origine de l'installation d'une église puis d'un prieuré

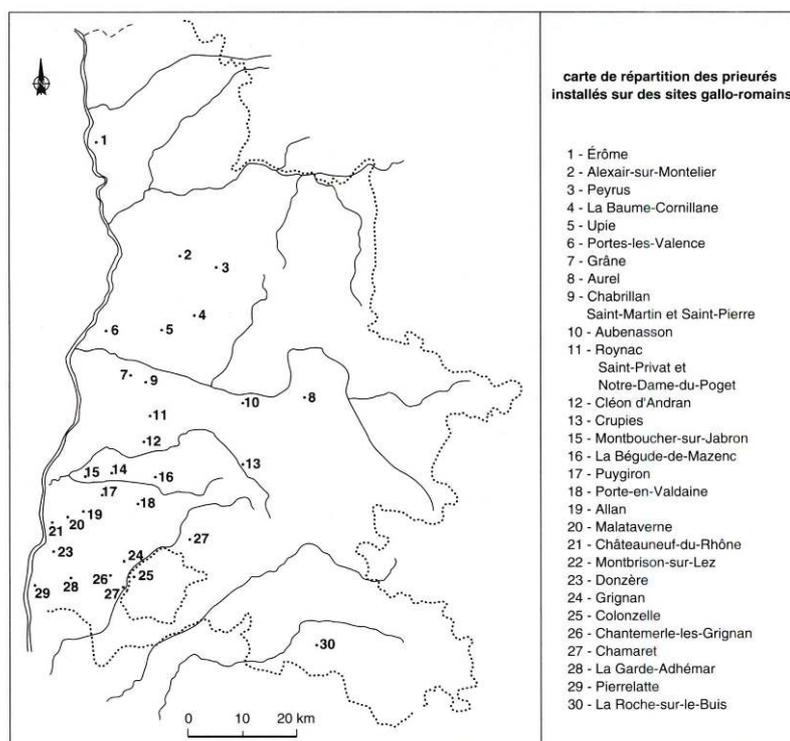


- 184 L'origine des prieurés, installés sur d'anciens *vici* ou *villa* antiques, peut aussi expliquer un certain isolement. Ces prieurés se créent sur des biens à l'écart dans le terroir, ce qui est souvent le cas de donations anciennes faites aux abbayes de Saint-Claude et de Tournus. Leur abondance dépend bien sûr de la densité de l'occupation gallo-romaine et sans doute aussi de la date de disparition des exploitations antiques ou de leur adaptation aux nouvelles données de la fin de l'Antiquité tardive. Plus tard, leur installation correspond à des donations de grandes propriétés où le prieuré a pu prendre la suite d'une chapelle privée. On pourrait ainsi expliquer le grand nombre de ces implantations dans la Drôme, mais ce type de site est aussi assez fréquent dans la Loire (à Chavanay, Randan et surtout à Salt-en-Donzy), où la maison du prieur est construite sur des vestiges monumentaux, et à Moingt, où le prieuré éloigné de l'église paroissiale réoccupe les vestiges d'anciens thermes qui ont pris le toponyme de *Palatium*. On pourrait aussi citer Talloires ou Villagrand en Savoie.
- 185 Des prieurés peuvent encore se trouver isolés dans un deuxième temps, après déplacement de la population ou perchement de l'habitat. En Savoie, la vieille église de Saint-Jorioz se trouve ainsi isolée après le départ de la population ; à Viuz-Faverges, l'église paroissiale est construite sur de grands bâtiments antiques, et le château attire ensuite la population ; il en est de même à Viuz-la-Chiesaz, Rumilly, Thiez, Douvaine, Aix-les-Bains ; le prieuré d'Ourches, dans le quartier de Saint Cerbelles, rappelle la station romaine de *Cerebelliaca*. Dans la Drôme, citons Montélier avec l'église paroissiale sur la hauteur, Châteauneuf-du-Rhône où le *vicus* est abandonné au profit de fortifications de hauteurs bientôt dotées de prieurés, Mirabel où, phénomène plus récent, le prieuré de hauteur se retrouve isolé après la descente de la population dans la plaine.

De la villa au prieuré, dans la Drôme

186 Une étude portant sur l'ensemble des prieurés de la Drôme s'est attachée, entre autres objectifs, à confronter les résultats des fouilles et des prospections afin de dresser un bilan sur la question de l'origine et de la genèse de ces lieux de cultes (Sorin 1997)⁶⁷ Elle recense actuellement 32 sites où la continuité est assurée, de la villa au prieuré avec, dans la Drôme centrale, 8 prieurés sur 24 dont ceux d'Hostun, Ourches, Peyrus, Upie, Fiancey, dans celle du Nord (archiprêtres de Livron et de Royans), deux villae antiques, Fiancey et Ourches, et dix villae mentionnées aux Xe-XIe s., toutes à l'origine de prieurés⁶⁸ L'intérêt de cet inventaire est de mettre en évidence ce type d'implantation, de dégager des schémas généraux, tout en tenant compte des particularités propres à chaque site. Par exemple, si l'on observe une implantation très dense dans le Tricastin, ce résultat est sans doute dû à la fois à un état de la recherche beaucoup plus avancé dans cette partie de la Drôme⁶⁹ et au fort potentiel de cette région (fig. 54).

54 - Cette carte fait apparaître clairement la densité des prieurés installés, dans le sud de la Drôme, sur d'anciens sites gallo-romains



187 La majorité des sites répond à des conditions topographiques et hydrauliques similaires correspondant aux exigences des implantations romaines dans le courant du Ier s. (Odiot 1994 : 91). Ils se répartissent, dans 60 % des cas, le long de la vallée du Rhône, dans la plaine, de préférence sur une légère éminence et à proximité d'un cours d'eau. Il s'agit d'emplacements remarquables, offrant une situation privilégiée propice à l'implantation humaine. Ces facteurs naturels paraissent déterminants lorsqu'il y a réoccupation tardive du site après plusieurs siècles d'abandon et installation d'un prieuré. Mais que reste-t-il de l'agencement d'un domaine gallo-romain lors de l'implantation d'un prieuré aux XIe, XIIe ou XIIIe s., et que s'est-il passé entre-temps ?⁷⁰.

- 188 On peut supposer qu'une partie de la voirie antique, notamment le long du Rhône et de la Drôme, continue d'être utilisée après le IV^e s. On retrouve en effet ces voies à travers les textes du Moyen Age : la *Via antiqua* ou encore la *Via Monia* citées dans le cartulaire de Saint André-le-Bas en 995 ou dans le Terrier de l'évêché de Valence en 1430, désignent la voie d'Agrippa (Sautel 1957 :112). On retrouve de même la voie des Alpes, au XI^e s., dans le *Cartulaire de Romans* sous les termes : *via qua dicitur Valentinia* (Sautel 1957 : 113). Ainsi, lors de la fondation du prieuré mais aussi tout au long de son évolution, ces anciennes voies peuvent représenter des axes nord/sud assurant les relations spirituelles et économiques avec l'abbaye mère ou avec les acheteurs des produits agricoles.
- 189 La continuité semble également assurée quand des matériaux et des structures encore utilisables subsistent à l'emplacement des *villae*. Sur le site du prieuré Notre-Dame-de-la-Mure à Erôme, le mur nord de la *villa* supporte les fondations de deux églises successives, si bien que l'édifice chrétien reprend l'orientation antique (Gallia 1960 : 374). On observe aussi une grande fréquence des réemplois gallo-romains dans la construction de ces prieurés. Il s'agit de pièces importantes employées comme linteau à Saint-Pierre de Colonzelle, ou comme chaînage d'angle dans l'ancien clocher porche de Notre-Dame d'Andéac à Grâne⁷¹. Les vestiges des *villae* semblent donc bien présents dans le paysage lors de la fondation des prieurés et il y a tout lieu de penser que l'organisation spatiale du site, la topographie et l'hydraulique offrent un cadre favorable à l'implantation d'une petite communauté monastique. Mais si ces données sont particulièrement importantes pour comprendre les facteurs propices à la réoccupation tardive d'un site antique, elles sont à prendre en compte pour l'ensemble des prieurés étudiés.
- 190 Lorsque l'on observe une continuité d'occupation de l'Antiquité au Moyen Age, la christianisation précoce du site semble plus déterminante que les pratiques artisanales, agricoles ou industrielles. En effet, au cours des Ve et VI^e s., les oratoires privés des *villae* viennent s'adjoindre au premier réseau d'églises créé par l'évêque (Biot 1995 :40). Il est souvent difficile d'établir l'origine de ces créations. L'idée la plus communément adoptée est celle de la création d'un lieu de culte privé chrétien remplaçant le laraire familial au sein de la *villa*. On peut entrevoir ce type de transfert des pratiques païennes aux croyances chrétiennes à Montbrison-sur-Lez où ont été découvertes cinq stèles votives, dédiées à Mercure ou Jupiter (Mège 1989 : 79). De même, la christianisation d'un lieu de culte païen peut être évoquée au Valdes-Nymphes. Le toponyme, ainsi que la présence d'un bassin aménagé et la découverte d'une stèle dédiée aux nymphes, permet d'appuyer la thèse de l'existence d'un sanctuaire antique. Il est cependant impossible, en l'état actuel des connaissances, d'affirmer ou de récuser l'hypothèse de la conversion d'un lieu de culte païen, d'autant plus que la continuité d'occupation n'est pas clairement attestée (Vaireaux-Hernandez 1994 : 559, 564).
- 191 C'est la présence de sarcophages du haut Moyen Age, en relation probable avec un édifice de culte (oratoire ou édifice funéraire), qui est souvent le premier témoin d'une christianisation précoce des sites. Après l'abandon ou la transformation des *villae*, au cours des Ve ou VI^e s., des sépultures du haut Moyen Age sont souvent établies le long du chemin la desservant, à proximité ou à l'intérieur même des ruines comme la nécropole mérovingienne du site du prieuré à Montbrison-sur-Lez (Colardelle 1983 : 255). Ces pratiques funéraires correspondent à l'abandon des cimetières en plein champ et au regroupement des sépultures autour des premiers édifices chrétiens en milieu rural (Le Maho 1994 :13). Les études effectuées dans la région apportent cependant peu d'informations concernant à la fois l'habitat, dont dépendait ce type de nécropoles⁷² et les

oratoires qui devaient leur être associés. Un dallage à proximité de la nécropole à Saint-Pierre de Colonzelle conserve peut-être la trace d'un tel habitat (Rapport, Vaireaux 1993 : 13). L'exemple le mieux connu fut mis au jour lors de fouilles de sauvetage effectuées sous la chapelle Saint-Benoît à Donzère. Cet oratoire se développe sur une importante *villa* du Ier s. ; sa fonction culturelle est véritablement attestée à partir du Ve s. par des sépultures (Boisse 1977 : 272). Cet édifice - qui devait exister lors de la fondation de l'abbaye de Donzère en 675 par les moines de Fontenelle - aurait été agrandi lors de la reconstruction de l'abbaye au IXe s., après sa donation⁷³ à l'abbaye de Tournus (Cartron 1994 : 537). L'établissement monastique s'est donc fixé sur un site présentant une topographie religieuse préexistante, comme cela semble être souvent le cas des dépendances méridionales de l'abbaye de Tournus⁷⁴ (*Ibid.* : 538). L'histoire du site semble être le reflet d'une certaine continuité dans l'occupation des sols - par la superposition d'un site funéraire mérovingien sur un site antique - mais aussi du maintien des structures domaniales héritées du Bas-Empire à travers la donation en 675 d'un domaine nommé Dusera à l'abbaye de Fontenelle (*Ibid.* : 553).

- 192 Une des conséquences de la christianisation des campagnes est la transformation de ces premiers lieux de culte chrétiens en églises paroissiales de plein exercice (Picard 1988 : 229), parfois au cours des VIIe-VIIIe s., parfois à la suite de donations des IXe, Xe et XIe s. (Biot 1995 : 40). Ainsi, le prieuré Saint-Jean à Crupies succède à un édifice remontant peut-être à l'époque mérovingienne (Desaye 1985 : 62). Puis, la multiplication des paroisses entraîne le démembrement des paroisses primitives et l'on retrouve ces édifices préromans dans un certain nombre de sites⁷⁵. A Peyrus, des sépultures du IXe, mises au jour à proximité de la partie balnéaire de la *villa*, laissent supposer un édifice religieux contemporain (Rapport, Ronco 1992). Rappelons toutefois que la moitié des prieurés ont été précédés d'une église paroissiale et assurent des fonctions paroissiales et priorales. En effet, les dons d'églises existantes se portent essentiellement vers les monastères bénédictins (Devailly 1975 : 260). Cette tendance, nettement encouragée par la condamnation de l'investiture laïque par Grégoire VII, en 1075, se renforce à la fin du XIe et au début du XIIe s. Le prieuré, lors de sa fondation, se surimpose alors à la paroisse préexistante, englobe dans ses structures l'église antérieure et conserve ses fonctions paroissiales.
- 193 La continuité d'occupation des sites semble donc liée à la permanence des fonctions culturelles. Ce schéma très général de l'évolution de la *villa* au prieuré est présenté à titre d'hypothèse de travail, car le plus souvent seules les fonctions funéraires sont attestées⁷⁶. Deux exemples, l'un dans la Drôme, l'autre en Ardèche, viennent cependant conforter cette argumentation sur l'évolution de l'habitat dans le temps.
- 194 À Colonzelle, pour Fr. Vaireaux, l'occupation est ancienne comme l'attestent des traces ténues du Néolithique ou de la Protohistoire (céramique et silex). A l'époque historique, l'habitat semble avoir duré plus de mille ans, sans exclure de probables hiatus (Rapport, Vaireaux 1993). Cette longue durée empêche d'attribuer à des périodes précises du matériel divers, non datable par lui-même mais qui fournit des indices sur les activités qui y étaient pratiquées. Ainsi on observe la présence de meules en pierre (consommation de céréales), d'une zone incendiée ou de fragments de *dolia**(*stockage*). Au site antique correspond certainement le siège d'une exploitation, sans doute modeste (absence de tesselles de mosaïques, de placages en marbre, de *tubuli* d'hypocauste...); aucun tesson de service de table n'a été trouvé à l'extrémité nord du site alors qu'au même endroit les fragments de *dolia* sont les plus fréquents. Nous sommes peut-être en présence d'une aire

de stockage du Haut-Empire. C'est à cet endroit en marge septentrionale de l'habitat, que sont installés les sarcophages de la nécropole des VIe-VIIe s. L'occupation du haut Moyen Age couvre l'ensemble du site et perdure au moins jusqu'au XIIIe s., l'habitat s'étant certainement progressivement déplacé vers le *castrum* de Colonzelle. Le matériel de cette époque est surtout présent à l'extrémité sud du site. Cette zone forme donc un pôle distinct de la chapelle Saint-Pierre qui subsiste à l'autre extrémité de la surface de l'ancien habitat.

- 195 À Cruas, étudiée par J. Tardieu, la découverte fortuite d'une abside et les perspectives qu'elle offrait, furent une des raisons qui fit étendre la recherche archéologique à l'ensemble de l'édifice (Tardieu, Hartmann-Virnich 1995 : 91-116). En effet, si la fondation carolingienne du monastère est attestée par les textes, l'existence d'un édifice antérieur renouvelle toute les perspectives de recherche historique sur la moyenne vallée du Rhône. L'étude de couches matérialisant l'abandon de la *villa* du Bas-Empire montre que les ruines ont été fréquentées et que, très rapidement, elles ont attiré des constructions nouvelles après avoir servi de carrière. Les structures et les axes perdurent dans un premier édifice à nef unique terminée à l'est par une vaste abside qui pourrait être mise en relation avec la mention de *Crudatis curte* de la *Charta Vetus*, compilation de textes des VIe-VIIIe s. qui sont des documents fondamentaux pour l'histoire du Vivarais.
- 196 L'étude du prieuré s'insère également dans un ensemble plus vaste, celui du terroir. Les travaux dirigés par Th. Odier en Tricastin, ceux de C. Jung dans la région de Cliousclat, de Mirmande et de Saulce (Jung 1991) concernent en parallèle le terroir et le peuplement et utilisent d'un côté la géomorphologie, la pédologie et le réseau hydrologique, de l'autre la prospection de terrain, l'analyse des textes, celle des vestiges antiques et médiévaux, et celle des documents cartographiques (Fillet 1883).

NOTES

20. Tenanciers, baron, seigneurs censiers directs et seigneurs justiciers, prieurs (de Montrottier et de Courzieu).
21. Les communes de Charly et de Vernaison en constituent le territoire.
22. Les châteaux de Vernaison, d'Orliénas, de Chazay-d'Azergues, de Châteaueux ; le château ou la maison de Cuire.
23. " *Item domino priori Montistroterii, pro municione castris Sancte Fidis, XXXflo.* " (Guigue 1886 : 63-64).
24. Cette paroisse figure parmi les biens du *castrum* de Montrottier, vers l'an 1000, lors de sa construction, (Bernard 1853,t.I : 233).
25. Il est respectivement seigneur et patron temporel du *castrum* et possède des droits de haute et basse justice sur le mandement de ce *castrum*.
26. "*castellum quoddam in parrochia Sancti Martini de Periculis conctruxit, ad minimentum monasterii nostri, ad quod videlicet castellum duodecim ecclesiae parrochiales pertinent*".
27. En 1124 : *Prior do castello* ; en 1127 : *vicaria prior, castelli*.
28. Ces bâtiments n'étaient vraisemblablement pas organisés selon le plan quadrilatère traditionnel des prieurés conventuels.

29. Bernard et Gaussin ne sont pas d'accord sur la date au cours de laquelle ces événements se sont déroulés. Pour le premier, les affrontements ont eu lieu en 1197, alors que pour le deuxième la date de 1207 est avancée. N'ayant aucun élément valable pour trancher, nous avons pris le parti de situer ces événements entre ces deux dates.

30. On trouvera plus loin quelques études à caractère monographique et une présentation plus générale *des granges à trois nefs* de l'aire géographique de l'abbaye de Bonnevaux en Bas-Dauphiné et des *grands couverts* de la région de Charlieu, en plaine roannaise.

31. Pour la chronologie : Mazon 1893 t. I, : 932-944.

32. Il s'agit des granges de Chaumienne, Issanlas, Mézeyrac, Trespis, le Bleynet et Berg en Vivarais, de Bonnefont et la Chomette en Velay, de Torenche en Forez, de la Serre en Rouergue et de la Valentine dans le diocèse de Nîmes.

33. Pour le domaine de Berg, cf. *infra* : Villeneuve-de-Berg, un centre de peuplement cistercien, p. 92

34. Chomette signifie petit chaud.

35. La bibliographie sur Ambronay est abondante, mais traite très peu des revenus ; on pourra consulter pour une première approche : Hamonière 1994 et, pour plus de détails : Poncet 1980.

36. Par exemple la bulle de 1051 (H 88) et l'ordonnance émanée des Pères du Concile de Bâle relative à la protection et sauvegarde de l'abbaye d'Ambronay (H 100).

37. Ces redevances se trouvaient consignées dans des terriers, malheureusement tous disparus à la Révolution, dont l'origine remontait sans doute à la fondation de l'abbaye. Seules quelques maigres épaves de terriers ont été conservées au milieu de pièces de procédure (H 94 - 1388, 1399 ; H 99 - 1334-1338, 1342, 1359).

38. Transaction du 2 avril 1282 entre Philippe de Savoie et l'abbé, donnant au comte en fief certaines redevances énoncées dans l'acte, en échange de sa protection et sauvegarde (H 89) ; Convention de novembre 1285 entre Amédée de Savoie et Jean abbé d'Ambronay, sur la cession et l'abandon de multiples droits par l'abbé et le couvent (H 98).

39. L'époque de perception du banvin est changée en 1496, et fixée au mois d'août au lieu des mois d'octobre et de novembre (H 156, Mémoire sur le trézain, 1680, et transaction du 20 janvier 1496 sur le banvin).

40. Ainsi, en mai et juillet 1430, pour protéger la ville contre les attaques et les entreprises des Dauphinois, l'abbé prend des mesures de défenses, aux portes, sur les tours et aux créneaux : gardes à monter, travaux à réaliser etc. (H 158, transaction du 5 juin 1408, et instructions de mai-juillet 1430).

41. Ainsi en 1336 Humbert, le dauphin de Viennois, cède-t-il à l'abbaye les dîmes de Serrières, près de Saint-Sorlin (H 89).

42. Par exemple, cens de la dîme de millet et "*turquie*" ou "*bled noir*" du mandement d'Ambronay (3 E, Gobinet notaire d'Ambronay, 1636, f° 11), ou cens de la dîme de Lantenay (3 E, Barbolat notaire d'Ambronay, 1598, f° 289).

43. Mentionnons aussi, en raison de son intérêt pour l'histoire de l'art, la "*fondation d'une messe, faite le 4 avril 1341, par Georges de Aquila, peintre florentin, qui a donné au couvent trois bichets de froment à percevoir annuellement sur un fonds dénommé*" (H 123).

44. Donation du 11 décembre 1323 par Vincent de Chazau d'une rente annuelle d'une bichette et demie de froment pour être distribuée aux pauvres, le jour de son anniversaire (H 123).

45. Cette situation se transforme sensiblement par l'adhésion de l'abbaye à la Congrégation de Saint-Maur, selon des modalités exposées dans l'important concordat de 1637 (H 153), suivi de divers traités tel celui du 19 août 1711, entre l'abbé Claude Bouchu et ses religieux (H 97).

46. Comme celle du 30 juin 1529, entre Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne et de Bourg, abbé commendataire d'Ambronay, et l'aumônier de l'abbaye (H 90).

47. Le *Coutumier** de l'abbaye d'Ambronay, présenté au chapitre de 1490 par l'abbé Etienne de Morel et définitivement arrêté par l'assemblée, traite des devoirs de l'abbé, du grand-prieur ou prieur claustral, du charrier, du cellérier, du sacristain, de l'infirmier, de l'aumônier, du courrier, du

réfecturier, du chantre, des redevances des prieurés et des charges des prieurs de Meximieux, Heyrieux, Chalamont, Saint-Sorlin, Anglefort, Lantenay, Château-Gaillard, Mollon, Volbes, Brou, Ratenelle, Villereversure, Tossiat, Lagnieu et Dompierre (H 92).

48. 26 % pour Chaveyriat où exceptionnellement l'essentiel est en vin, 80 % à Lourdon.

49. Don par Nicolas Cholet, clerc de Charlieu, au cellérier de l'abbaye de la Chaise-Dieu, prieur de l'Hôpital-sous-Rochefort et de Moingt, d'une vigne sise à Ecotay-l'Olme (septembre 1274).

50. Don par Jean Odilon, bourgeois de Montbrison, de la dîme d'une vigne sise au vignoble de Cindrieu (avril 1288).

51. Il s'agit là d'une querelle classique entre prieur et curé, même s'il sont tous deux ici sous la dépendance de la Chaise-Dieu.

52. Les cisterciens acquièrent Chabridières, le Cros de Berg, Serrecourt, Mas-Giraud, Lanségude, Figeyres, Bétoulet, la Devesse, les Claurisses, Serrebernard, Léouze, Puy Chauvy, Courbe Serre et Vazeille.

53. Deux cartes se trouvent dans le numéro spécial de la *Revue de la société des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg* (Collectif 1984).

54. Convention sur les droits de pacage d'Aps en 1202 (Columbi 1668 : 560) ; donation en 1220 par Gralle Burgeret (Déclaration des biens de Mazan, 18 février 1790) ; vente des terres de la Javalier en 1234 (Vogué 1912, t. III, n° 5 bis).

55. Description des bâtiments dans le volume de Boule 1978 : 70-75, ainsi que dans l'ouvrage cité note 53 (Collectif 1984).

56. Construction d'une église, dotée d'une cure et d'un cimetière, à Villeneuve-de-Berg sur un emplacement fourni gratuitement par l'abbé de Mazan, partage des frais et revenus de la nouvelle paroisse, et nomination par l'évêque de Viviers du chapelain-curé, présenté et patronné par les deux abbés.

57. Il existe un toponyme le Pas de la Baume, mentionné par la carte IGN de Charpey au 1/25000.

58. Tous les documents cités ont été publiés (Chevalier 1869a).

59. Inscription ISMH : 1926.

60. Arnolphus, son épouse et son frère (*Petrus*) *Maled(octus)*, ainsi que ses enfants, seraient les fondateurs ou les bienfaiteurs de cette église ; les frères *Maledoctus* sont par ailleurs témoins de Bertrand de Solérieux en 1148.

61. Site 6803 (26 342 3) de la Carte archéologique du Service régional de l'archéologie.

62. Evêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Patouillard des reconnaissances de la précenterie*, XVIIe, 1643.

63. Evêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Mémoire avec fragments d'inventaire sur les droits du chapitre*, par le chanoine Sage.

64. Il pourrait s'agir de *tines*, grands récipients généralement en bois ou en maçonnerie servant de lavoir, de réserve à grain ou à la préparation des vins, mais ici, leur aménagement - deux bassins étagés de forme rectangulaires dont l'un muni d'une bonde - évoque plutôt un dispositif destiné à recevoir et décanter les eaux de pluie.

65. Evêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, terrier Jean Rémy - 1602-1615. Reconnaisances de terre passées en 1609 : *Terroyr de sollerieu lieu de St Rapheau proche lesglize (...) confrontant lesglize et beal du molin dudit Sollerieu de Bize(...) terroyr de Solerieu lieu-dit à Saint-Rapheau (...) confrontant du couchant ladite esglize et le beal.*

66. Rompon et Sauveplantade en Ardèche, Blyes dans l'Ain, Saint-Gervais à Fiancey, Puygiron dans la Drôme, Salaise, Crémieu (Saint-Hippolyte) dans l'Isère, Moingt dans la Loire, Talloires, Saint-Jorioz, Faucemagne, Poisy, Peillonex et Bellevaux en Haute Savoie.

67. Cette liste, la plus exhaustive possible, ainsi que l'étude des prieurés sur *villa*, a été réalisée dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise soutenu en 1997 sous la direction de J.-Fr. Reynaud.

68. Trois sites restent encore hypothétiques.

69. Programme de recherche sur *l'occupation des sols en Tricastin* qui donna lieu à des prospections systématiques sous la direction de Th. Odier.
70. Il doit probablement exister des hiatus dans l'évolution de ces sites que la trop large fourchette chronologique fournie par le mobilier ne permet pas de déceler, mais une continuité d'occupation est aussi possible.
71. Il faut tout de même émettre une réserve quant à la provenance de ces pièces, car rien ne certifie leur appartenance au site antique sur lequel elles se trouvent : il peut s'agir de pièces importées.
72. L'habitat lié à la nécropole du haut Moyen Age au site du Val-des-Nymphes a cependant été repéré en prospection par François Vaireaux. Cet habitat, dont les limites restent cependant mal définies, s'est peut-être superposé à une occupation antique (Vaireaux 1994 : 559).
73. Selon Isabelle Cartron, la donation de Donzère à Tournus a été ratifiée par un diplôme de Charles le Gros. La date de cette donation, restée incertaine, se situerait entre 877 et 887.
74. On citera parmi les sites étudiés Notre-Dame-du-Val-des-Nymphes, dont la donation à l'abbaye de Tournus devrait se situer entre la fin du IXe s. et 1059 (Vaireaux 1994 : 565) et le prieuré des Tourettes à Grignan, attesté comme dépendance de l'abbaye en 1106 (Bois 1993 : 40).
75. Colonzelle, Peyrus, Crupies, Montbrison-sur-Lez, Cléon d'Andran, Rochegude, Erôme, Grâne, Allan, Châteauneuf-du-Rhône, le Val des Nymphes.
76. Les fouilles de sauvetages occasionnées par les travaux du TGV Méditerranée, concernent le site de Saint-Martin de Chabrilan et le prieuré Saint-Privat à Roynac. Les fouilles sur le site de Saint-Gervais à Fiancey ont été reprises très récemment.

Troisième partie

Les bâtiments

Architecture et fonction

Jean-François Reynaud et Emmanuelle Vernin

55- Eglise abbatiale de Cruas : on distingue les vestiges antiques et les églises successives jusqu'à la construction romane actuelle



Pour la connaissance de l'architecture monastique médiévale et après consultation des archives, les deux sources principales sont constituées par les bâtiments encore existants et par les vestiges enfouis dans le sous-sol. On pourrait considérer que l'étude des églises encore conservées en élévation n'est, en général, plus à faire, mais les

monographies sont souvent trop sommaires ou trop anciennes ; seulement descriptives, elles pèchent par une ignorance des campagnes de constructions. De plus, comme nous l'avons vu en introduction, les études archéologiques, qui sont encore trop rares, se limitent la plupart du temps aux églises, qui constituent souvent le seul vestige conservé d'un site monastique. Nous mettrons à part la fouille exhaustive, sous-sol et élévation, du prieuré de Saint-Laurent de Grenoble, sans développer le cas qui va bientôt être l'objet d'une publication (Colardelle R. 1999). Couvrant huit départements, ce chapitre se veut à la fois synthétique et analytique, grâce à de nombreux encarts qui fournissent l'essentiel des résultats de monographies récentes.

Approche archéologique

- 1 Dans ce contexte, l'apport de l'archéologie des élévations peut alors être primordial surtout si elle est liée à une archéologie du sous-sol (**fig. 55**). On le vérifie à Prévessin (Ain), une des plus anciennes fouilles d'église priorale menée par Charles Bonnet (Bonnet *et al.* 1978). Mais les enduits récents empêchent souvent toute approche systématique. L'étude exhaustive des élévations, seule rentable à ce niveau, suppose alors l'intervention de spécialistes des enduits et du bâti. Quant au sous-sol, sa connaissance demande l'intervention d'anthropologues ou d'archéologues formés à la discipline.



Chêne-en-Semine (Haute-Savoie), fig. 4 n° 12

Une fouille récente a mis en évidence l'évolution des constructions depuis la petite église romane au plan très simple. L'église est alors constituée d'un clocher-porche massif, d'une nef unique (14,10 x 7,30 m), et d'une abside semi-circulaire (4,8 m de

diamètre ; 2,30 m de profondeur). Le clocher-porche est percé au premier étage de deux baies à ébrasement unique qui se font face. L'une est située en façade et l'autre s'ouvre sur la nef qui devait être charpentée. La partie supérieure de ce clocher-porche devait être décorée de bandes lombardes - les lésènes - sur chacune de ses faces (**fig. 56**).

Au XV^e s., l'abside semi-circulaire est remplacée par un chevet plat divisé en deux travées. L'espace de ce dernier s'étend à l'est de l'abside et empiète sur une partie de la nef romane qui est réduite à 10,20 m et s'étend à l'est de l'abside romane. Il est couvert de voûtes d'ogives supportées par des bases polygonales en calcaire et ornée d'une collerette se terminant en dents de loup. Les deux fenêtres, situées dans les murs est et sud de l'église, sont constituées d'un arc brisé, de lancettes à remplage de style flamboyant. Dans le mur sud du chœur à hauteur d'homme, subsiste encore une piscine liturgique, à l'intérieur d'une niche ornée de moulurations et d'un arc en accolade du XV^e s. À sa base et en son centre, une petite ouverture circulaire est creusée au centre de la cuve. L'usage de cette cuve à écoulement, en puits perdu dans la maçonnerie, était destiné à l'évacuation des eaux de purification ayant servi au célébrant, lors de la communion.

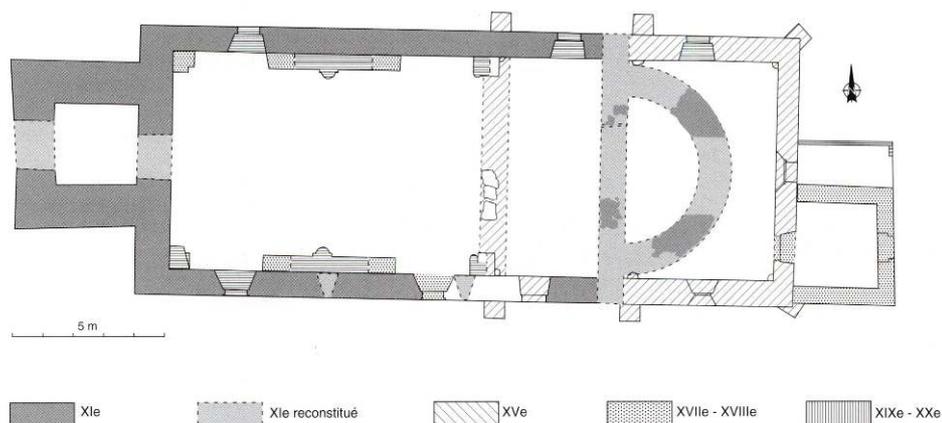
Aux XVII^e-XVIII^e s., des problèmes de stabilité de l'édifice sont à l'origine de la construction d'arcatures intérieures, contre les murs gouttereaux de la nef. Au sud de celle-ci, les baies romanes sont obturées ou détruites pour être remplacées par de plus larges fenêtres. Au cours du XVIII^e s., la sacristie est construite à l'est du chœur actuel.

Plus récemment, l'essentiel des travaux concerne d'une part le plancher qui fait l'objet de plusieurs réparations, d'autre part le couvrement et la couverture de l'édifice. Ainsi, la voûte de la nef est refaite en brique vers 1859, les toitures du clocher, de la nef et de la flèche en 1860 et 1896. Par ailleurs, les trois baies situées dans le mur nord de l'église sont remplacées par trois nouvelles baies à arc brisé. Cette église se présente comme un exemple type d'édifice de culte, réunissant dans un même espace, au Moyen Âge, les fonctions priorales et paroissiales. En témoigne encore le chœur du XV^e s. - réservé aux moines - qui a quasiment la même superficie que la nef - réservée au laïcs.

Bibliographie : Dufournet 1978 ; Vernin 1994

E. Vernin

56- L'église (à gauche) et les bâtiments prioraux (à droite), vue prise du sud-ouest



Plan de l'église : état des vestiges découverts en fouille et restitution des campagnes de construction en particulier de l'église du XIe s.

Colonzelle (Drôme), fig. 3 n° 98

Cette petite église n'a fait l'objet que de deux sondages partiels. Le premier se situe à l'intérieur dans la moitié orientale de la première travée. Il a été descendu sur 1,50 m, jusqu'à ce qui semble être le terrain naturel. Le second se situe à l'extérieur, contre le mur gouttereau sud de la seconde travée, où aucun sol n'a été repéré à cause d'une nécropole dense ; il ne présente pas, de fait, une stratification complète constituée essentiellement par des formations sédimentaires ayant pour origine des inondations (fig. 57).

La base de la stratigraphie n'a été observée que sur une petite superficie à l'intérieur. Ce dépôt semble s'être effectué par flottaison, dans un milieu humide. Hormis une fosse peut-être anthropique, il semble s'agir d'un ensemble de trous résultant d'un dessouchage d'arbres, entre lesquels n'ont pas été observées de traces de cultures. Un sol est ensuite installé, qui ne comporte aucun matériel. Une nécropole se développe alors, connue exclusivement par une quinzaine de sarcophages de plan trapézoïdal. Ceux-ci sont fréquemment perturbés (déplacement, réutilisation) par l'occupation postérieure du site. L'un d'eux est en partie recouvert par les fondations préromanes puis romanes de la chapelle, ainsi que par les restes d'un coffre de dalles. Un autre, disparu, comportait l'inscription de Vetranus, un chrétien des VIe-VIIe s.. À ces sépultures est associé un dallage à l'intérieur, qui laisse suggérer la présence possible d'un bâtiment, non reconnu par ailleurs.

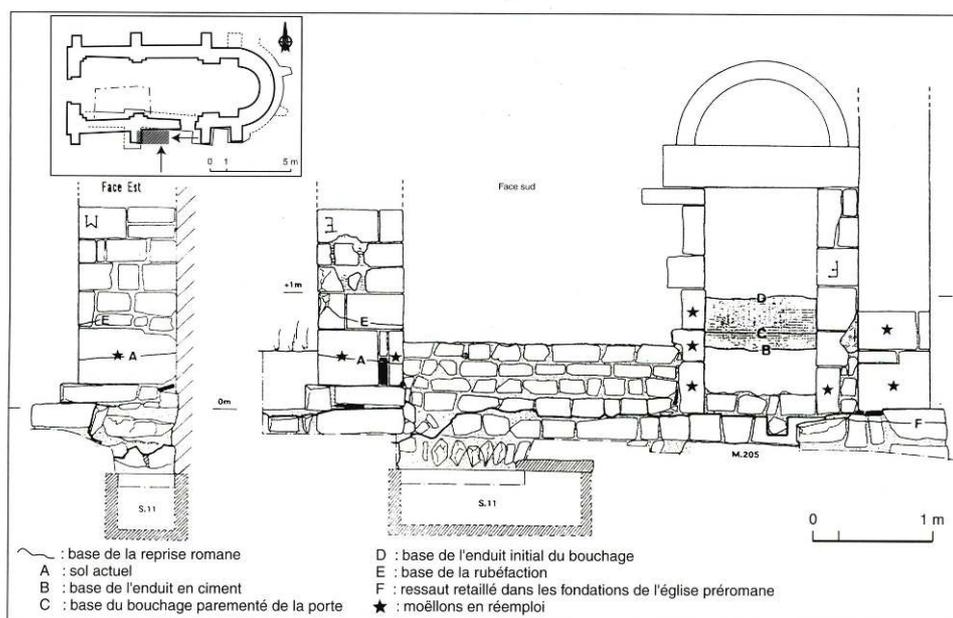
Une église préromane, à nef unique d'environ 4 m de large dans l'œuvre et comportant au moins trois travées, ne subsiste que par ses fondations épaisses d'un mètre. La présence de contreforts extérieurs et de piliers intérieurs indique que cet édifice était certainement voûté. Des sols de terre sont associés à cet édifice, ainsi que trois sépultures au minimum (en pleine terre, mixte et moellons non jointifs). La présence d'inhumations d'adultes et d'enfants indique que le recrutement de ce cimetière dépasse le cadre d'une congrégation religieuse, sans indiquer cependant que cet édifice modeste était paroissial. L'absence d'éléments de datation plus précis ne permet pas de définir s'il a été réalisé lors de la création du doyenné clunisien, vers 937-993.

L'édifice roman reprend le plan de l'église antérieure qui est alors complètement

arasée. Il comporte des marques lapidaires, variées et en nombre considérable, qu'il serait intéressant d'étudier. Aucune donnée archéologique, ni aucun texte ne fournissent de renseignement sur la localisation et la nature des bâtiments monastiques, malgré la présence d'une porte sur le côté sud de l'église. Un niveau dense de sépultures en coffres partiels, en cercueils et en pleine terre a été étudié. Les textes indiquent une utilisation du cimetière au moins jusqu'au début du XVIe s. À l'intérieur, une tombe singulière, des environs du XIIIe s., est peut-être celle d'un moine ou un doyen. Le chœur a été décoré de fresques au XIVe s.

Fr. Vaireaux

57 - Eglise Saint-Pierre de Colonzelle : élévation extérieure, sud deuxième travée



- 2 L'archéologie des seules élévations concerne, nous l'avons vu, surtout les églises où le décapage des enduits permet de retrouver la trace précise des campagnes de constructions et de reconstituer l'église primitive. Des recherches menées par des étudiants de maîtrise (Université Lumière - Lyon II) concernent souvent des sites de ce type. A Yenne, où les enduits de l'église ont été décapés à la demande de l'architecte des Bâtiments de France, de simples vérifications ont permis de bien distinguer les différents appareils, les mortiers successifs, les ouvertures et leur évolution (Thollet, Vellar 1992) ; de plus, un relevé précis a pu être fait sur les vestiges des bâtiments prioraux de ce site (Poinsot 1996 : 133-145). À Etoile-sur-Rhône (Marcel 1992), l'église du prieuré, apparemment bien conservée, avait subi de nombreuses transformations. Une analyse précise des structures a rendu possible la restitution d'un chœur et surtout d'un transept à absidioles de plan assez inhabituel dans la région. L'étude des bâtiments abbaciaux, trop transformés au cours des siècles, a donné moins de résultats, sauf à Charlieu (Monnoyeur-Roussel 1991) où l'on a pu reconstituer l'élévation primitive de deux des ailes du cloître. À Pierre-Châtel (Ducoté 1991 : 123-126), l'analyse des bâtiments a fait connaître l'église, les cloîtres et le réfectoire d'une chartreuse installée dans un château des comtes de Savoie.
- 3 Rares sont les études archéologiques qui ont concerné le sous-sol des bâtiments prioraux, comme à Mamans (de Montjoye 1990) ou à Chambles (Loire, prieuré du Châtelet : Rapport,

Kuntz, Le Barrier 1996). Sur le tracé de l'autoroute Grenoble - Valence, la fouille du prieuré de Beaulieu (Isère) limitée à la zone située au sud de l'église a montré que les bâtiments qui avaient laissé des traces dans le sol étaient tardifs et de peu d'ampleur ; la comparaison avec les textes précis, mais d'interprétation difficile, n'a pas permis une meilleure compréhension des résultats des fouilles (Patron, Monnoyeur 1999 : 83-88). De même, à Salt-en-Donzy, près de Feurs en Forez, où l'église et le prieuré subsistent encore dans un état roman ou médiéval tardif, des fouilles ont montré que l'église de la fin du XI^e s. avait été précédée d'une autre plus ancienne, sans doute de petite taille - mais on pourrait aussi imaginer une construction à cinq absides - et un prieuré construit sur un énorme bâtiment romain en partie conservé. Seules des fouilles plus étendues près de l'église auraient permis de mieux dater les origines de celle-ci. L'apport de l'archéologie permet de bien montrer la continuité de la grande propriété romaine à la grande propriété ecclésiastique (Sorin 1997). À Moingt, l'étude de la chapelle priorale gothique est venue compléter celle d'un vaste complexe thermal romain dans les vestiges duquel était venu s'installer un prieuré de la Chaise-Dieu (Rapport, Thirion *et al.* 1992 ;Hurtin 1994).

- 4 Quand elle est possible, l'étude conjointe des élévations et du sous-sol donne des résultats bien supérieurs ; une telle étude suppose une équipe spécialisée et des moyens substantiels, car les résultats sont bien évidemment en rapport avec le temps consacré et la compétence de l'équipe. Ainsi, à Mamans, A. de Montjoie a pu préciser l'analyse de l'église, situer les bâtiments attenants au cloître et étudier un certain nombre de salles (Montjoye 1990). À Meysse, l'établissement des campagnes de constructions a pu être très précise : origine baptismale, état paléochrétien, carolingien et roman et étude de la nécropole (Reynaud 1989 : 103-118). De même à Saint-Romain-le-Puy, la compréhension des origines funéraires de l'édifice primitif a permis d'expliquer l'originalité de la construction (Carcel *et al.* 1992 : 33-47). À Salaise-sur-Sanne, l'implantation carolingienne a été confirmée par la fouille du sous-sol de l'église alors que l'on n'a pu procéder qu'à une étude partielle et sommaire des bâtiments prioraux, en particulier de la maison du prieur et de ses fresques (Reynaud 1992 : 89-99).

Les abbayes

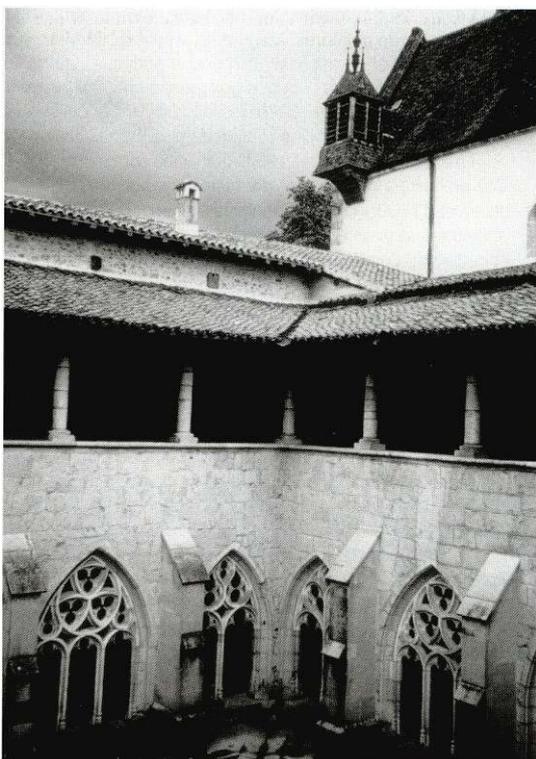
- 5 Il n'est pas dans nos intentions de refaire l'histoire architecturale des abbayes bénédictines, cisterciennes ou des chartreuses, mais de montrer, à partir de quelques exemples, l'adaptation de ce que l'on appelait les plans-types à certaines particularités régionales et mieux cerner l'évolution des édifices dans le temps. Mais les études archéologiques, incluant à la fois la fouille du sous-sol et de véritables études des élévations, restent rares. Il y a des exceptions : Charlieu pour une fouille déjà ancienne (Sunderland 1971), Cruas pour une étude complète (Tardieu, Hartmann-Virnich 1995 : 81-116), Saint-Sulpice-en-Bugey pour une abbaye cistercienne presque entièrement détruite (Bru 1992 : 2-16) Sainte-Croix-en-Jarez pour des sondages dans le sous-sol et des études partielles d'élévations (Mordefroid 1993 : 122-125), Ambronay pour les élévations, mais l'étude définitive n'est pas publiée (Flamonière 1992,1993,1994,1999), la chartreuse de Pierre-Châtel (Ducoté 1991) et l'abbaye de Saint-Jean-d'Aulps (Baud 1998) avec une étude des élévations et quelques sondages.

Les bâtiments communautaires

Abbayes bénédictines et cisterciennes

- 6 Les abbayes bénédictines ont subi d'importantes destructions, certaines ont disparu, comme celle de Grelonge (Ain), construite sur une île de la Saône, d'autres n'ont conservé que quelques éléments disparates. L'église est généralement conservée, comme à Saint-Chef, Ambronay ou Charlieu ; à Savigny, elle a été détruite à la Révolution. Le cloître et les bâtiments communautaires ont disparu à Savigny, à Cruas et à Saint-Chef. Le cloître subsiste à Ambronay dans son état gothique tardif, mais un état roman primitif, caractérisé par de l'appareil en arêtes de poissons, a été repéré au-dessus de l'aile orientale (Hamonière 1992). Les bâtiments abbatiaux sont par contre bien conservés à Charlieu où l'état roman des bâtiments communautaires a pu être reconstitué par une analyse minutieuse des façades où apparaissent les ouvertures anciennes (Monnoyeur-Roussel 1991).
- 7 La région Rhône-Alpes est l'une des plus riches en implantations cisterciennes avec treize fondations anciennes, même si de nombreuses abbayes ont été complètement détruites, comme celle de Bonnevaux à Villeneuve de Marc (Isère) et de Saint-Sulpice (Bru 1994), ou ont perdu la presque totalité de leurs bâtiments abbatiaux, comme celle de Léoncel, de Saint-Jean-d'Aulps ou de Valbenoîte. Les abbayes les mieux conservées seraient celle de Valcroissant près de Die, où l'on reconnaît le plan traditionnel des bâtiments regroupés autour du cloître (Jobin 1980), ou celle de Mazan dans laquelle subsistent une galerie du cloître et plusieurs bâtiments adjacents voûtés ; à Bouchet, l'église et l'aile nord sont encore en élévation. Le cas de la Part-Dieu, résidence d'été des moines de Léoncel, est un peu spécial (Monnier 1993) : la maison de l'abbé est bien conservée, ainsi qu'un long bâtiment au nord qui a dû abriter le réfectoire, la cuisine, le dortoir, et plus au nord, des dépendances. On peut aussi reconstituer la chapelle, mentionnée en 1295 (charte 273) et en 1697 (AD Drôme, 1H 732) et dont subsiste la partie occidentale. La présence d'un cloître est probable, en tout cas pour les périodes anciennes (mention en 1299, charte 1299).

58- Abbaye d'Ambronay : le cloître du XVe s. a conservé ses deux niveaux de galeries



L'abbaye bénédictine d'Ambronay (Ain), fig. 1, G

L'abbaye d'Ambronay se situe entre Lyon et Genève, près de la ville d'Ambérieu-en-Bugey. Le bourg monastique, anciennement défendu par des tours et des fossés, s'étend sur les premières pentes du Bugey, en bordure de la plaine de l'Ain. Il protège un ensemble de bâtiments, isolés autrefois par une enceinte spécifique. Sur un site déjà occupé, Barnard "gentilhomme d'illustre maison" fonde, aux alentours de l'an 800, l'abbaye Notre-Dame, placée sous la règle de saint Benoît, dont il sera le second abbé. D'après la légende, il existait à Ambronay un monastère de moniales dépendant de Luxeuil, voué à la Vierge que Barnard aurait "reconstruit". La fondation de l'abbaye s'inscrit parfaitement dans le cadre de la réorganisation carolingienne : Barnard, qui fut officier dans l'armée de Charlemagne, opta pour la vie religieuse et fonda l'abbaye d'Ambronay où il ne resta pas longtemps, appelé par une charge encore plus importante, celle d'archevêque. L'abbaye d'Ambronay a donné son nom à l'un des archiprêtres qui composaient l'ancien diocèse de Lyon. Elle rayonnait sur un domaine composé de nombreux prieurés et paroisses. Au début du XIIe s., deux moines d'Ambronay, Bernard et Ponce, fondent, dans le Bugey, la chartreuse de Portes. Un peu plus tard, Othon, un autre moine, part vivre en anachorète dans la forêt de Seillon, où une autre chartreuse verra le jour. M.-C. Guigue rapporte que des statuettes, des poteries et des tuiles furent découvertes lors de la construction de la sacristie actuelle. Une épitaphe gallo-romaine de la deuxième moitié du IIe s. ou du début du IIIe s. (aujourd'hui conservée dans le cloître), anciennement réemployée dans le mur de l'abbatiale, tend à confirmer la présence d'un substrat antique. De l'époque carolingienne, il reste un ivoire, conservé au musée du Bargello à Florence, qui atteste de l'importance du

monastère et de sa puissance. Deux chapelles de l'abbatiale furent consacrées à des abbés du haut Moyen Âge : la chapelle Saint-Barnard, qui fut malheureusement détruite lors de la construction d'une nouvelle sacristie au XVIIIe s. et la chapelle Saint-Hugon, du nom d'un abbé du milieu du IXe s., qui subsiste encore dans son état gothique.

Au sud de l'abbatiale, la zone conventuelle se développe autour du cloître dont on doit la construction, qui remonte au XVe s., à l'abbé Etienne de Morel. Ce cloître, possédait dès l'époque gothique, un niveau supérieur, comme l'atteste la porte conservée à l'étage sur le mur de la galerie orientale (**fig. 58**).

Le mur est du cloître appartient à une aile conventuelle antérieure à la reconstruction des lieux comme en témoignent d'anciens arcs décorés de peintures. Au nord de la salle du chapitre était placé le parloir, au sud, la prison. À l'étage, se trouvait originellement le dortoir auquel on accédait, à l'époque gothique, par un escalier à vis placé à l'extrémité septentrionale du bâtiment. À l'est de l'escalier, se trouvait à l'époque gothique le chauffoir, surmonté d'une salle.

L'aile sud abritait le réfectoire, les cuisines, le cellier et l'aile ouest, la bibliothèque. Elles furent profondément remaniées aux XVIIe et XVIIIe s. avec l'installation dans le monastère des bénédictins réformés de Saint-Maur.

La chronologie des réfections mauristes commence par l'établissement d'une clôture et la restauration de l'ancien dortoir en 1651. Ces préoccupations sont les premières des nouveaux venus dont l'installation s'effectue dans des conditions difficiles ; les moines se servirent d'ailleurs des constructions situées à l'extrémité de l'ancienne aile sud comme cuisine et réfectoire provisoires. La reprise du monastère se poursuit à la fin du XVIIe s., par la reconstruction de l'aile méridionale correspondant à l'ancien réfectoire, de l'aile ouest et de l'étage du cloître par l'abbé Charles de Livron. L'aile sud est prolongée vers l'Ouest, comme l'atteste la fenêtre murée que l'on trouve sur la face sud de l'escalier monumental. Au XVIIIe s. (après 1724), est édifié le bâtiment qui la relie à la Tour des Archives.

Au XVIIIe s., l'abbaye comptait deux réfectoires, une cuisine et diverses pièces, situés au rez-de-chaussée de l'aile méridionale. L'extrémité occidentale de la grande aile était occupée par l'hôtellerie dans laquelle on pénétrait par une porte à fronton interrompu. Cette partie fut construite à l'emplacement de l'ancienne maison et jardin du chantre. À l'ouest de l'abbatiale, se trouvaient l'église paroissiale Saint-Nicolas et le cimetière, situés dans l'enceinte de l'abbaye mais isolés de la partie conventuelle. Au sud du cimetière, diverses maisons de religieux comme celles du grand prieur, de l'aumônier, du sacristain ou du prieur d'Anglefort, dont l'origine remontait vraisemblablement au Moyen Âge, s'organisaient autour d'une petite cour (la Place des Ormes). La porte principale du monastère se trouvait au sud-ouest de l'église de la paroisse. D'autres portes donnaient accès au monastère, dont la porte dite de Merland, qui menait au hameau du même nom où l'abbaye possédait un prieuré.

Au sud-est de l'abbaye, se trouve le château d'Ambronay qui hébergeait une garnison lorsque l'abbé, craignant les attaques dauphinoises, avait placé le monastère sous la protection des comtes de Savoie. Construit au XIVE s. et composé d'un corps de logis enserré par deux tours, il fut transformé en infirmerie lorsque l'ancienne fut abandonnée, et cela fut sa dernière fonction avant la Révolution.

Au nord de l'abbatiale, est bâti le logis de l'abbé qui comportait au XVe s. trois ailes autour d'une cour. Ce bâtiment, dont l'origine est plus ancienne, communiquait avec

l'abbatiale par le moyen d'un passage en hauteur qui aboutissait dans la chapelle Saint-Jacques. Un passage plus ancien, du même type, existait plus à l'ouest où se trouve toujours une porte située en hauteur dans la troisième travée du bas-côté nord. Les écuries de l'abbé et une cour qui en dépendait se trouvaient à l'est. L'ancienne infirmerie, édifiée au XVe s. d'après une inscription actuellement conservée dans le cloître, était placée contre l'enceinte, dans la partie orientale du monastère, à l'écart des autres bâtiments. Des écuries étaient accolées à sa face nord et à l'ouest se trouvait un jardin auquel était associé un puits.

En 1783, l'abbaye perdit son indépendance séculaire en étant unie à l'évêché de Belley. Quelques années plus tard, arrivait la Révolution qui transforma une partie des bâtiments monastiques en prison avec le transfert du tribunal du district proposé par la municipalité en 1790. En 1798, les bâtiments conventuels furent cédés à des particuliers.

Bibliographie : Bérard 1888 ; Hamonière 1994 : 6-7 ; Guigue 1873 : XVII.

L. Hamonière

L'abbaye cistercienne de Saint-Sulpice en Bugey (Thézillieu, Ain), fig. 1, K

A l'origine de cet établissement situé sur un plateau du Jura méridional, à 800 m d'altitude, on trouve un prieuré de Cluny établi au-dessus de la Cluse des Hôpitaux, au hameau de Saint-Sulpice-le-Vieux. Le prieur Humbert, comme ceux de Portes et de Meyriat, fut le destinataire des Coutumes de Guigues, le Chartreux. Ce prieuré adopta pour un temps, selon certains historiens, le *propositum* des Chartreux, et s'affilia finalement à l'ordre de Cîteaux en 1130, par l'intermédiaire de Pontigny (fig. 59).

Le prieuré est abandonné au profit d'un emplacement plus favorable, situé au sud-est. Selon une Chronique de Savoie, le comte de Maurienne, Amédée III, avait fait le voeu de fonder une abbaye de l'ordre sur ses terres pour avoir une descendance. Avant de partir pour la croisade, dont il ne revint pas, il confirma les limites de la donation, lesquelles le furent également en 1142 par le pape Innocent II, qui était intervenu déjà en 1137 pour fixer les limites de pâturage entre Saint-Sulpice et la chartreuse de Meyriat. Ce domaine correspond à l'extrémité méridionale du plateau d'Hauteville, et se trouve, aujourd'hui encore délimité au nord et au sud par des bornes de pierre.

Saint-Sulpice établit une grange en Bresse qui devint en 1162, sous la pression du donateur, Etienne de Villars, à son retour de la croisade, une abbaye autonome, fille de Saint-Sulpice, Chassagne-en-Bresse. Les Cisterciens se constituèrent un vignoble dès le XIIe s., dans le Valromey, au pied du Grand Colombier sur la commune de Vieu à Machuraz, qui formait à la Révolution un clos de 900 ouvrées, soit environ 30 hectares ; ils en établirent un autre sur la commune de Virieu-le-Grand au cellier de Clairefontaine. Les granges situées à proximité du monastère furent, dès le milieu du XIIIe s. et jusqu'au début du XVe, transformées en villages, suite aux contrats d'abergements consentis (Bru 1994).

L'abbaye est implantée dans la partie haute d'un vallon, non loin de la ligne de partage des eaux, et disposait ainsi de sources abondantes qui permirent l'aménagement de quatre étangs. Un canal de dérivation permettait d'assurer, quel que soit le niveau des étangs, l'approvisionnement du bâtiment des moulins, construit dans l'enceinte du monastère.

Lors du début des recherches archéologiques, les seuls vestiges visibles (hors-plan)

se trouvaient être les murs-pignons de deux bâtiments longs d'environ 30 m encadrant l'entrée, ainsi qu'une partie de la chapelle des étrangers située à l'extérieur de la clôture. Les bâtiments, vendus après la Révolution, furent partiellement utilisés jusqu'au premier quart du XIXe, puis abandonnés et exploités comme carrière de pierres. Une épaisse végétation recouvrit alors peu à peu les ruines.

Une partie des vestiges laissés par les démolisseurs a pu progressivement être mise au jour grâce aux travaux archéologiques réalisés entre 1968 et 1979 (Bru 1972 : 25-32, 1976 : 57-64).

Les bâtiments monastiques

Nous ne nous attarderons pas sur le bâtiment des moines dans lequel les premiers sondages ont permis de situer, à partir du croisillon nord de l'église, la sacristie puis la salle capitulaire, au-delà desquelles le bâtiment est construit sur caves.

Lors des remaniements liés à la suppression du grand cloître une ouverture a été percée dans le transept ; celle-ci permettait de communiquer avec le petit cloître et de relier l'église aux bâtiments situés au nord et à l'est. Le dallage en pierre taillée en "cadettes", retrouvé au niveau de l'angle sud-ouest, a confirmé la présence d'une galerie de circulation à l'est du bâtiment des moines. Le second sondage, au niveau de l'angle nord-est, a révélé l'existence de deux autres galeries, l'une au nord dallée en pierre, et l'autre à l'est recouverte de carreaux hexagonaux en terre cuite.

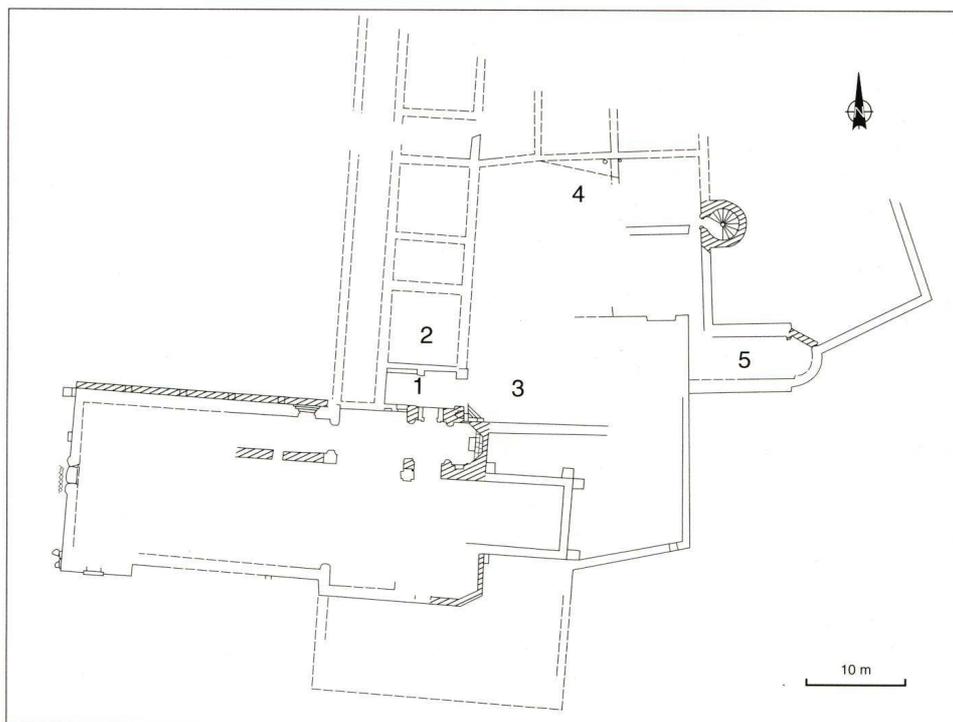
Deux bâtiments distincts à l'est du petit cloître ont fait l'objet de travaux de dégagement :

- l'un, au nord, consiste en une tourelle circulaire renfermant un escalier à vis de deux volées précédées d'un palier desservant les deux pièces du rez-de-chaussée du bâtiment adossé, puis les pièces de son étage, et enfin les combles. La pièce située dans la partie sud de ce bâtiment est éclairée par une baie percée à l'est et possède une cheminée monumentale avec four qui occupait toute la largeur du mur ;
- le second, au sud, a été dégagé partiellement. Il s'agit d'une chapelle dont les caractéristiques architecturales, murs gouttereaux épais de 1,30 m, chevet arrondi, tympan sans décor, situent la construction au XIIe s., lors de l'installation du nouveau monastère, et avant la mise en chantier de la grande abbatiale (Bru 1982). Cette chapelle fut transformée à la fin du XIVe s. en chapelle funéraire pour la famille de Longecombe ; le tombeau était placé sous enfeu dans l'angle nord-est de l'édifice.

Bibliographie : Bru 1972, 1976, 1983 : 161-175, 1992, 1994

Y. et C. Bru

59- Plan de l'abbaye cistercienne de Saint-Sulpice-en-Bugey, aujourd'hui disparue



1 : sacristie, 2 : salle capitulaire, 3 et 4 : virages du petit cloître, 5 : chapelle dite "de Longecombe"

L'abbaye cistercienne de Bouchet (Drôme), fig. 3, H

Cette abbaye n'est pas sans poser quelques questions. En effet seule subsiste l'aile nord des bâtiments monastiques et l'on peut se demander si le quadrilatère a jamais été réalisé.

- Aile nord : réfectoire, dortoir et résidence de l'abbesse

Conservée presque intacte dans ses dimensions (46 x 11 m hors œuvre) et presque dans son élévation d'origine, elle comportait deux étages construits en moyen appareil et voûtés (un troisième a été rajouté postérieurement). L'emphytéose de 1443 mentionne fou *dourmidour* (ms. Archives d'Aiguebelle : 18-79) L'extrémité occidentale, occupée sans doute dès l'origine par la résidence de l'abbesse fut ensuite réaménagée pour le recteur du collège du Roure.

- Rez-de-chaussée

Dans son état actuel, il comporte une grande salle voûtée et à l'ouest une salle non voûtée (**fig. 60**). La grande salle (36 x 7,80 m) est voûtée en berceau* brisé renforcé de doubleaux simples non moulurés (certains doubleaux ont disparu, d'autres subsistent et s'amortissent en biseau sur un piédroit) ; on distingue quatre travées : la première était éclairée par une fenêtre, la deuxième et la troisième par deux fenêtres, la quatrième par aucune. Ces ouvertures parfois assez bien conservées, parfois très remaniées, en partie percées au départ de la voûte, sont remarquables par la qualité de la taille de pierre. Le mur nord est aveugle, mais la porte qui ouvrait au nord-est en direction de la façade de l'église paraît romane, avec ses arcs moulurés, et en liaison avec le mur où elle s'inscrit. Ce mur, en moyen appareil et dépourvu de contreforts, se prolonge jusqu'à la façade occidentale et pose ainsi la

question de l'état primitif et de la fonction de cette grande salle. Il s'agit sans doute d'un réfectoire, mais il faudrait retrouver les traces de la chaire du lecteur. On imagine mal en effet une autre fonction, comme un cellier, en dessous du dortoir. En effet, on ne distingue aucune trace de murs de refend jusqu'à la salle du fond ; bien plus, à cet emplacement, le mur de refend-par sa faible épaisseur— ne paraît pas d'origine. À l'ouest, le mur de façade semble ancien malgré de très nombreuses ouvertures souvent récentes, ce qui renforce l'hypothèse d'une construction homogène sur toute sa longueur. On peut donc s'accorder pour considérer qu'il était occupé pour l'essentiel par le réfectoire. Certes, on aimerait bien placer les cuisines dans le prolongement du réfectoire, mais aucun argument ne vient confirmer cette hypothèse. On pourrait alors envisager des cuisines en retour d'angle de l'aile ouest. Peut-on admettre un réfectoire de 42 m de longueur alors que les dimensions habituelles des réfectoires cisterciens comme ceux d'Aiguebelle (25 m) ou de Sénanque (22 m) sont bien inférieures. La présence d'ouvertures anciennes dans le mur ouest et l'exemple de Tournus où la partie occidentale du réfectoire a peut-être été transformée, en cours de construction et à la fin du XIIe s., en résidence pour l'abbé, suggèrent à titre d'hypothèse une solution de ce genre au Bouchet dont l'aile nord aurait été terminée très tôt par une sorte de maison-tour. Reste à situer l'emplacement des cuisines.

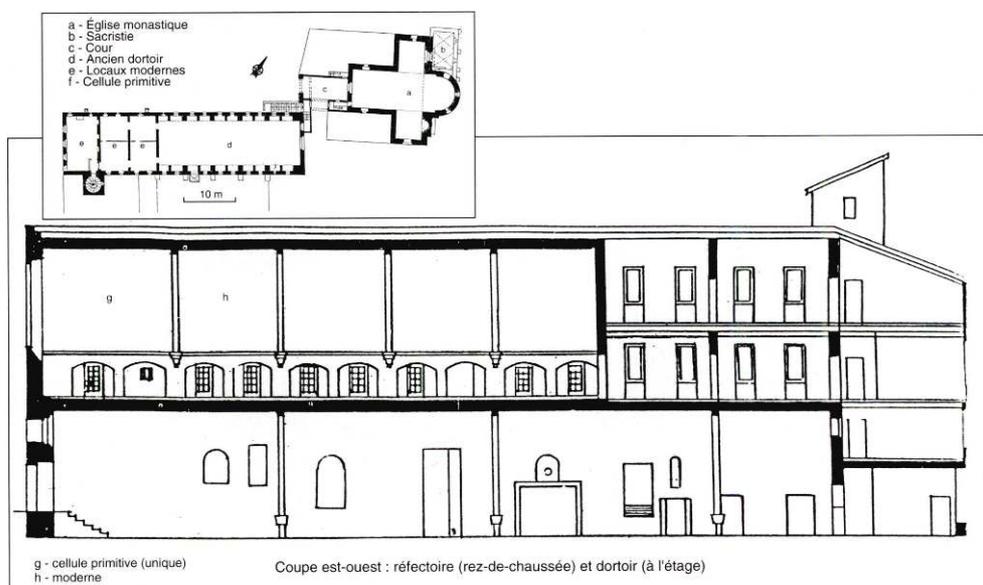
- Dortoir

À l'étage et de grande taille, il pose le même problème que le réfectoire : il est constitué d'une salle couverte d'un berceau brisé renforcé de doubleaux ; ceux-ci sont cantonnés de deux boudins et reposent sur des culots, en demi-corbeilles simplement épannelées sur une petite console. Une grande baie tardive éclaire le dortoir à l'est. A l'origine, des sortes d'alcôves ou alvéoles installées dans l'épaisseur du mur (2 x 1,10 m), éclairées par une fenêtre (une seule a gardé ses dimensions d'origine, 0,30 x 0,90 m environ), constituaient autant de cellules dont l'espace était sans doute agrandi par des cloisons de bois. Plusieurs questions se posent : quelles étaient les ouvertures d'origine et jusqu'où allait le dortoir ? Si l'on examine l'extérieur, on aperçoit, au sud-est, la trace d'une ouverture en plein cintre qui semble antérieure au contrefort voisin. On peut donc se demander si ces fenêtres dotées d'un arc en plein cintre ne sont pas, en fait, les ouvertures primitives, antérieures à la création des cellules. On peut également s'étonner de voir le dortoir placé au-dessus du réfectoire, mais des exemples existent en Espagne (Poblet) et en Allemagne (Maulbronn et Eberbach). Le dortoir est reconstituable seulement sur 27 m., soit 20 cellules. À l'ouest, des ouvertures romanes encore visibles attestent que l'édifice roman se poursuivait jusqu'en façade occidentale où la dernière travée est plus large que les autres. Deux hypothèses différentes peuvent expliquer la nature des différents espaces : soit le dortoir aurait été dans un premier temps d'une très grande longueur (toute la longueur de l'aile) et aurait abrité 32 moniales, et dans un deuxième temps, il aurait été réduit d'une travée, soit le dortoir était déjà prolongé par la maison de l'abbesse.

Bibliographie : Bouton 1974 ; Aubert 1943, t. II : 172-180, 201 ; Barruol 1992 : 320.

G. Dehent, J.-Fr. Reynaud

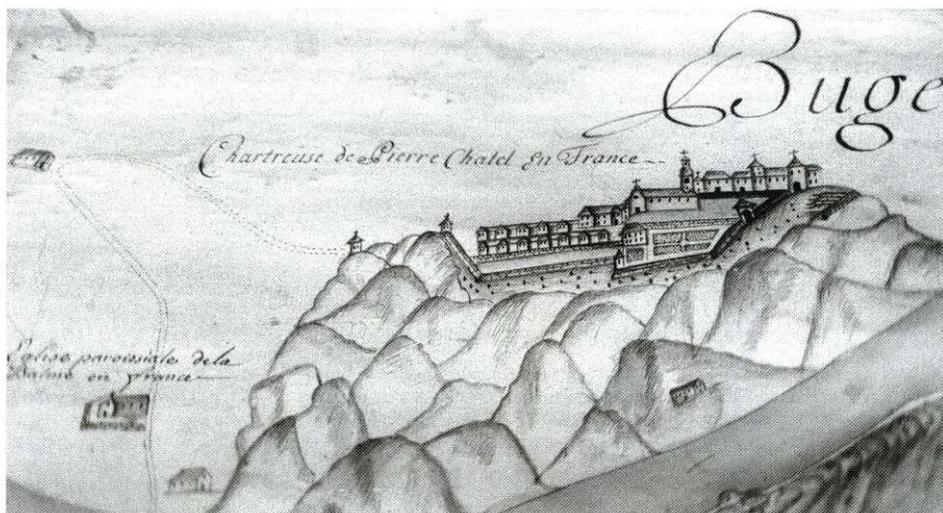
60- L'aile nord de l'abbaye est restée presque intacte avec ses deux niveaux voûtés



Chartreuses

- 8 La région a été le berceau du mouvement cartusien et l'on y compte de nombreux établissements (sept dans le diocèse de Grenoble, huit dans l'Ain), mais les chartreuses ont été pour la plupart abandonnées à la fin du XVIIIe s., comme celles de Portes et de Poiteins (Ain) ; d'autres ont été presque entièrement reconstruites au XIXe s. comme la Grande Chartreuse et rares sont celles où subsistent des éléments anciens. À la chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, des sondages (Mordefroid 1993) ont permis de reconstituer une cellule dans un ensemble très reconstruit. À la chartreuse de Pierre-Châtel (**fig. 61**), une étude a montré l'existence d'un plan assez traditionnel comportant petit et grand cloître malgré le cadre assez contraignant d'un château des comtes de Savoie (Ducoté 1991). L'abbaye bénédictine de Chalais, fondée en 1100-1101 par saint Hugues, évêque de Grenoble et transformée en chartreuse en 1303, a conservé son église-mère dont le style s'inspire de l'architecture cistercienne (Aussibal, Terrel 1980, Barruol 1992 : 107-109).

61- La chartreuse de Pierre-Châtel



Mappe sarde, Archives de Savoie

La chartreuse de Pierre-Châtel (Virignin, Ain), fig. 1, 0

Ce site regroupe, au même emplacement, la Maison haute qui comprend des bâtiments desservis par le petit cloître, l'église Notre-Dame, la salle du chapitre et le réfectoire, ainsi que le grand cloître à l'ouest entouré des cellules où les pères mènent une vie érémitique (fig. 62), et la Maison basse. Celle-ci accueille les frères qui assument les travaux nécessaires à la subsistance et à l'entretien matériel des pères. Elle s'organise en terrasse irrégulière, à l'est du promontoire. La fonction de tous ces bâtiments n'est pas réellement connue.

Le réfectoire se situe au nord-ouest du petit cloître. Son mur-pignon oriental, actuellement englobé dans la construction, apparaît dans un tableau représentant cette chartreuse (actuellement conservé à la Grande Chartreuse). Cette salle de plan rectangulaire mesure 14,5 m de long sur 7,5 de large, et comprend deux travées d'ogives. On accédait à cette pièce par une porte cintrée dont le piédroit est encore visible. Elle est éclairée par trois baies, dont deux au sud ont été restaurées à l'automne 1991. Seule la baie ouest présente un remplage gothique rayonnant. Le petit cloître situé au nord de la nef de l'église a été démoli en 1830 car il menaçait de tomber en ruine (Ducoté 1991 : 51). Constitué de cinq travées irrégulières à l'est et à l'ouest, de quatre travées au nord et au sud, ses dimensions (13 x 18 m) n'étaient pas dans la norme des petits cloîtres de plan carré de 15 m environ de côté, comme à la chartreuse du Reposoir et à Mélan (Haute-Savoie). On peut encore apercevoir les arrachements des arcades dont les matériaux de construction sont très variés (molasse et calcaire). Les quatre chapelles situées au sud de l'église sont de plan rectangulaire et voûtées d'ogives en molasse ; la chapelle sud-est porte les armes d'Humbert - bâtard de Savoie au XV^e s. - dont la devise était "La croix brisée de cinq croissants au bâton de même en barre brochant le tout". Les remplages des chapelles sont brisés car ces pièces ont servi de cachot.

La galerie qui sépare le monde des pères et des frères est placée transversalement par rapport à la chapelle/salle du chapitre. Elle est voûtée d'ogives supportées par des culs-de-lampe (mur ouest). La galerie des frères est située au nord de l'église, un

peu en contrebas par rapport au sol. Son plan est constitué de cinq travées voûtées d'ogives au profil grossier, supportées par des culs-de-lampe, hormis dans la deuxième travée. Les ogives de cette dernière sont supportées par des piédroits appartenant à un état antérieur. Le voûtement est assez raide ce qui permettrait de le dater du XVIIe s..

J.-R Aniel a défini dans sa thèse une typologie des plans cartusiens qui comportent un petit et un grand cloître (Aniel 1983, pl. V). La chartreuse de Pierre-Châtel ne "rentre" dans aucune de ses catégories. Son plan ne ressemble ni à ceux des chartreuses qui lui sont contemporaines (Champmol, Pavie, Villeneuve-lès-Avignon), ni à ceux des chartreuses voisines (Portes, Arvières, Meyriat), contrairement à ses élévations dont le style est d'une grande sobriété. L'architecture de Pierre-Châtel est particulière, car les Chartreux ont dû installer leur abbaye dans ce site déjà occupé par l'ancien château encore visible. Ils ont donc intégré leurs bâtiments dans les structures existantes sans rompre la trame première. Ceci permet d'expliquer la forme rectangulaire du petit cloître et la trop vaste salle du chapitre qui était l'ancienne chapelle castrale. En revanche, les Chartreux ont adopté un style très sobre, dépourvu de colonne, mais utilisant les culs-de-lampe qui permettent de ne pas avoir le regard arrêté par des éléments architecturaux nuisant au recueillement. La chartreuse de Pierre-Châtel comprend deux maisons juxtaposées ; à la fin du XIVe s., ce regroupement est déjà bien établi. En effet, l'abandon des maisons éloignées à partir du XIIIe s., est la conséquence d'une crise : les convers deviennent moins nombreux. Dans les Maisons de douze pères chartreux, il n'y avait plus que six convers au maximum ; la Maison basse n'était plus "rentable". Des questions restent cependant sans réponse : où étaient situés le grand cloître et les cellules lors de la fondation ? Pourquoi y a-t-il un décalage entre la troisième et la quatrième chapelle au sud ? L'occupation carcérale et militaire a, bien entendu, transformé ces bâtiments cartusiens, mais elle a permis de sauver la chartreuse des pillages. Celle-ci apparaît comme la plus authentique des chartreuses de toute la région, grâce à des restaurations qui tentent de lui conserver son aspect d'origine.

Les matériaux

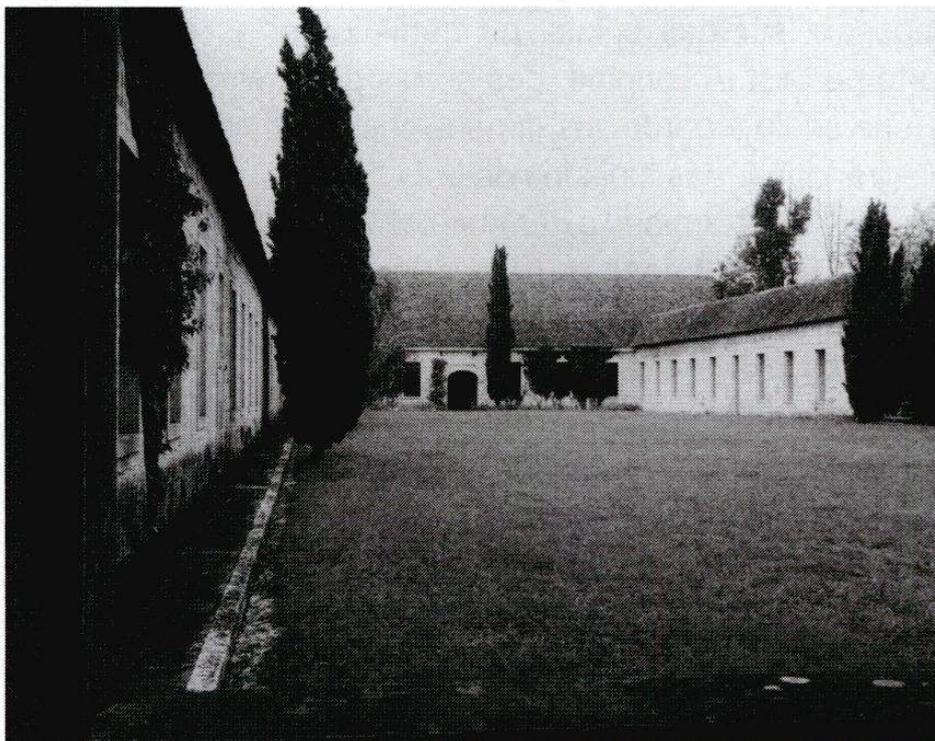
Les bâtiments sont construits en calcaire plus ou moins rosé et plus ou moins dur, extrait du site. Un inventaire des carrières de 1889 ne répertorie aucune carrière de molasse autour de Pierre-Châtel. La pierre utilisée provenait donc de filons situés un peu plus loin, comme au lieu-dit "les molasses" localisé à l'est de Saint-Genix-sur-Guiers. La carrière du Bourget qui a servi pour la construction du prieuré a pu fournir des matériaux à Pierre-Châtel. En ce qui concerne le tuf, son extraction a dû se faire dans de nombreuses cavités karstiques en contrebas du site.

Seule la chapelle castrale présente des traces de laie brettelée ; ailleurs, les pierres sont simplement layées.

Bibliographie : Aniel 1983, Ducoté 1991.

J. Ducoté

62 - Le grand cloître



L'église

- 9 Les églises des chartreuses et des abbayes bénédictines ou cisterciennes passent pour suivre un plan type. On constate en fait dans la région une grande diversité de plans en rapport avec les besoins locaux et l'évolution dans le temps. Par ailleurs, rares sont les églises restées homogènes comme celle de Cruas et l'on passe fréquemment du roman au gothique comme à Ambronay (Hamonière 1992 et 1994).
- 10 Dans de rares cas, l'archéologie a apporté des éléments nouveaux qui complètent nos informations pour les périodes hautes comme à Cruas, où ont été mis au jour d'abord un massif occidental carolingien, puis un chevet trilobé (Tardieu, Hartmann-Virnich 1995 : 90-116). Un massif occidental, sans doute des X-XIe s. a de même été repéré à Ambronay⁷⁷. Le premier art roman est présent à Cruas, dans la partie orientale de l'église, construite au XIe s. au-dessus d'une crypte-halle de grande dimension. Dans cette même église de Cruas, R. Saint-Jean a reconstitué le chœur des moines qui s'avancait de la croisée du transept dans la nef centrale (Saint-Jean, Nougaret 1991 : 141-143, 152-155) ; construction surélevée remarquable par l'utilisation de fines ogives. La présence d'un ou deux clochers souvent monumentaux caractérise les abbayes bénédictines comme à Cruas (Tardieu, Hartmann-Virnich 1995 : 112).
- 11 En ce qui concerne les abbayes cisterciennes, seule l'église de Valcroissant a conservé un plan typiquement cistercien - en dépit de sa réutilisation en bergerie (Jobin 1980 et 1982). À Aiguebelle ou à Mazan, les absides et les absidioles sont semi-circulaires ; à Léoncel, Bonlieu et à Vernaison, l'abside centrale est polygonale (Dimier, Porcher 1974 : 149-156) (cf. fig. 37). En règle générale, ces absides se greffent sur un transept nettement

débordant, pourvu d'absidioles (Léoncel) ou non (Vernaison). Le clocher est de dimension très réduite (Bouchet). Les cisterciens utilisent rapidement l'ogive pour couvrir les nefs de leurs églises comme à Léoncel ou Aiguebelle.

- 12 Pour les églises cartusiennes, la simplicité est de rigueur dans le plan à nef unique et dans l'élévation, comme à Sainte-Croix-en-Jarez où subsistent quelques éléments de l'église ancienne (Mordefroid 1993) et à Pierre-Châtel dans un édifice construit dans un beau style gothique (Ducoté 1991 et 1993). On notera seulement dans les deux cas une recherche esthétique : à Sainte-Croix-en-Jarez, un décor de fresque sur les murs de la nef, et à Pierre-Châtel, des culots sculptés où apparaît la figure humaine.

Une église bénédictine : Cruas (Ardèche), fig. 2, E

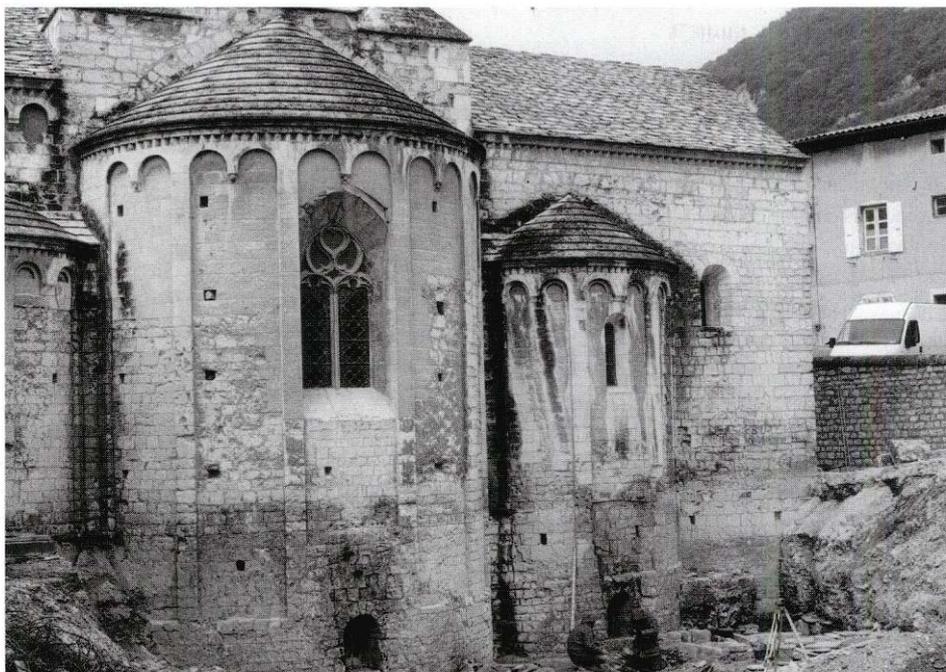
À Cruas, l'étude du sous-sol et des élévations, menée lors des restaurations par la Conservation régionale des Monuments historiques (fig. 63), a donné des résultats assez complets pour la connaissance de l'histoire architecturale de l'abbatiale depuis l'époque paléochrétienne au roman en passant par le carolingien. Le premier édifice comprenait une abside orientale et sans doute trois nefs. Cet édifice (environ 10 m de large) se termine à l'ouest par un massif occidental composé de deux cellules de façade, de petites dimensions (2,30 m de large et 3,20 m sur 3,70 m), disposées côte à côte. La cellule nord qui aurait pu abriter une sépulture privilégiée s'ouvre de plain-pied dans l'axe de la nef par l'intermédiaire d'un arc. À ce plan simple, succèdent des transformations qui vont affecter le chevet et plus profondément la partie occidentale. L'abside de l'édifice primitif est abandonnée. Deux marches donnaient accès à un vaste chœur surélevé, mais le nouveau chevet qui doit se situer plus à l'est demeure inconnu. En avant des degrés, des traces d'arrachements ont été relevées sur le sol (autel, ambon...). Elles seraient à mettre en relation avec des éléments sculptés à entrelacs datables de la deuxième moitié du IXe s., pouvant provenir de plaques de chancel.

Cet édifice voit sa partie orientale totalement détruite par une violente inondation. Cet épisode est à replacer dans un contexte plus général, celui des variabilités hydro-climatiques de l'Holocène des plaines alluviales, étudié par J.-P. Bravard (Bravard, 1996). Cette petite crise, située vers 500-700, prend place dans une phase climatique sèche attestée à Cruas, ou au Vie s. à Saint-Ferréol de Vienne.

Consolidées et réaménagées, au IXe s., les ruines serviront de cadre à l'édification d'un troisième édifice dont il ne reste que quelques éléments relevés en fouille (éléments méridionaux d'un chevet trilobé, tribune occidentale...), et qui sera rapidement abandonné pour un programme plus prestigieux. Mais ce plan novateur laissa dans l'architecture locale une forte empreinte (on le retrouve notamment dans la chapelle haute du clocher-porche de la cathédrale de Viviers).

C'est vers la fin du XIe s. que l'édifice actuel a été commencé. L'église abbatiale, orientée, est de plan cruciforme. Elle est composée de trois nefs, d'un transept saillant et d'un chevet à abside et absidioles semi-circulaires. Pour sa structure, composée de deux espaces superposés et de même plan, les constructeurs ont beaucoup emprunté aux "maçons lombards" : les trois absides tangentées sont visibles de l'extérieur, et la crypte semi-enterrée est de type halle à trois nefs partagées en travées carrées voûtées d'arêtes. Le chœur monastique est luxueusement décoré (mosaïques, table d'autel en marbre...).

63 - Abbaye de Cruas : le dégagement de 1999 a fait apparaître le chevet roman dans son élévation primitive avec en particulier les ouvertures de la crypte



La construction s'échelonna durant tout le XIIe s. L'élévation intérieure est à trois niveaux : les grandes arcades qui séparent la nef centrale des deux bas-côtés, une surface murale aveugle support au XVe s. de fresques, et le niveau des claires-voies qui donnaient au sud un éclairage direct à la nef. Si ses fondations largement ancrées dans le sol ont détruit les vestiges des édifices antérieurs et en ont rendu la compréhension difficile, il a été possible de fouiller les traces laissées par le chantier de construction (ancrage au sol des échafaudages et diverses installations de chantier) durant laquelle fut décidée l'adjonction de la tribune monastique permettant aux moines de s'isoler.

Les murs gouttereaux des bas-côtés sont animés par une série d'arcatures aveugles, procédé traditionnel de soutien et de renforcement pour un édifice voûté. Une chapelle haute ou tribune (seigneuriale ou abbatiale), reconstruite lors des restaurations, couvrait la travée occidentale et s'ouvrait largement sur la nef. Elle apparaît comme une survivance du massif occidental et des clochers - porches carolingiens et ottoniens.

À l'extérieur, l'étagement des volumes reflète le plan à trois nefs et les élévations intérieures. Par son petit appareil de moellons cassés liés par des joints épais soulignés à la truelle, par ses triples ressauts appareillés, par son décor fait de lésènes encadrant deux arcatures aveugles ne recouvrant que l'abside et les absidioles, et enfin par son chevet à deux niveaux, cet édifice se rattache au premier art roman méridional de la première moitié du XIe s.. À l'extrême fin du XIe s. le décor s'est développé sur les transepts et les murs latéraux qui reçoivent également un décor de bandes lombardes, mais ici les arcatures se multiplient et les colonnettes remplacent les lésènes surmontées d'une frise de dents d'engrenages.

L'édifice en restauration ayant été totalement échafaudé, il nous a été possible

d'étudier avec beaucoup de précision les différentes phases de construction, d'analyser les traces laissées par les outils des tailleurs de pierre, le module et la qualité des matériaux employés ou réutilisés, les techniques de mise en œuvre, et d'élaborer une typologie des différents joints. Ces observations associées aux vestiges, et aux chronologies relatives issues de la fouille du sous-sol, ont permis d'affiner la datation traditionnelle. Du XIIe au XIIIe s., l'abbatiale a été édifiée d'est en ouest en quatre campagnes de construction rythmées par des arrêts de chantier dus à des rectifications d'orientations, des expériences architecturales sur le voûtement, et une technique de taille de plus en plus maîtrisée dans un chantier rationalisé.

Bibliographie : Tardieu, Hartmann-Virnich 1995 : 91-116 ; Saint-Jean, Nougaret 1991 : 137-163.

J. Tardieu

L'église abbatiale Notre-Dame d'Ambronay (Ain), fig. 1, G

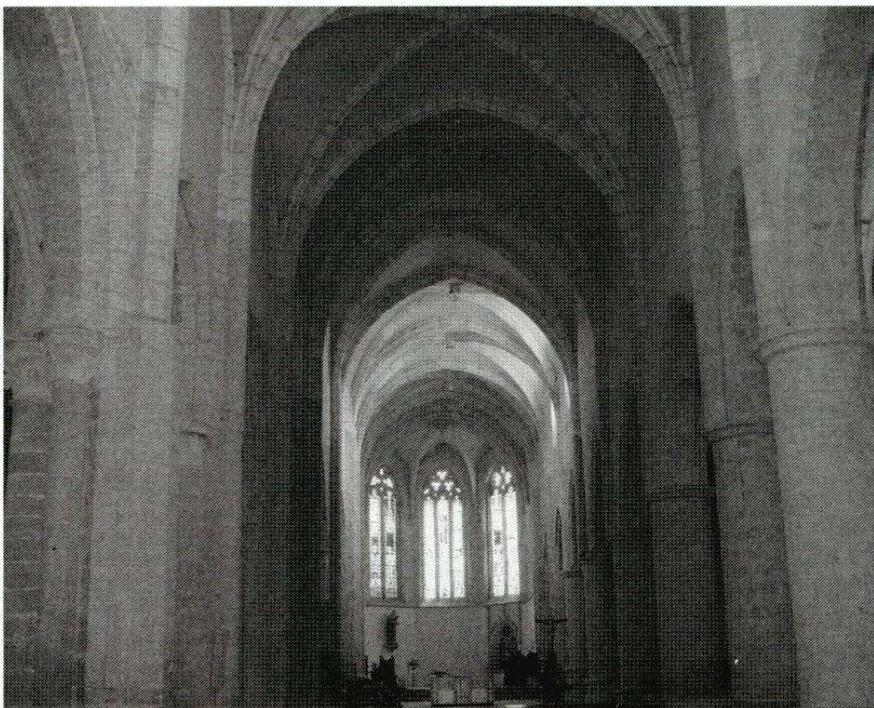
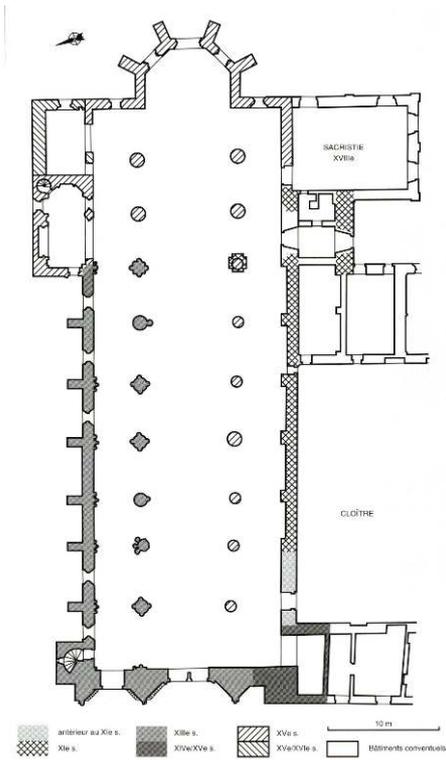
De l'abbaye originelle subsistent des parties du haut Moyen Âge conservées en élévation dans le mur sud de l'abbatiale dont la face méridionale d'une tour de façade appartenant à un *Westwerk**. L'abbatiale, divisée en trois nefs, présentait au Moyen Âge un transept saillant qui lui conférait un plan en croix latine qu'elle ne possède plus aujourd'hui et dont les croisillons étaient sans doute surmontés d'un clocher abritant une salle haute.

L'édifice a été massivement reconstruit au XIIIe s., comme l'attestent le bas-côté nord et la façade, puis au XVe s., comme l'illustre la nef principale (**fig. 64**). Les deux portails de l'abbatiale, sculptés au XIIIe s., possédaient un décor de grande qualité. De style gothique, la statuaire se développait sur les piédroits (statue-colonnes) et les linteaux, tandis que les tympan portaient, plus sobrement, des arcs festonnés. A l'intérieur, le bas-côté nord est orné de chapiteaux sculptés de motifs végétaux (acanthes à crochets, pampres de vigne) et de magnifiques clefs de voûte contemporaines de l'architecture. Le voûtement du bas côté sud et le chœur de forme polygonale ont été également réalisés au XVe s., de même que la chapelle Saint-Jacques qui abrite le tombeau de l'abbé Jacques de Mauvoisin, à qui l'on doit ces travaux. Cette chapelle, également vouée à Sainte-Catherine, concentre à elle seule l'essentiel de la sculpture du XVe s. avec, notamment, ses deux arcs de communication ornés de frises végétales dans lesquelles animaux cachés et grappes de raisins se mêlent aux mascarons

Bibliographie : Hamonière 1994 : 22, 23

L. Hamonière

64 - Eglise abbatiale d'Ambronay : le plan met en évidence les vestiges de l'édifice roman et préroman, ainsi que les reconstructions gothiques



Le mur méridional, qui conserve plusieurs états, est ici simplifié d'un point de vue chronologique de manière à faire ressortir les limites du massif occidental

L'église et le cloître de Saint-Sulpice (Ain), fig. 1, K

L'église partiellement dégagée présente une abside sur plan carré à chevet plat de 8 m de côté, précédée d'une travée de même dimension qui la séparait de la croisée du transept de 8 m de côté également (**fig. 59**). Cette abside est flanquée d'absidioles de plan pentagonal, précédées de travées de 4 m (lors des sondages, la découverte de chapiteaux intacts sur leurs supports permit de tracer les contours de l'absidiole nord). L'analyse du pilier nord-est de la croisée du transept, construit à l'origine sur plan cruciforme avec un matériau inadapté aux charges d'un voûtement en berceau laisse supposer que l'église primitive était dépourvue de voûtes et recouverte d'une simple charpente ; ce pilier a été par la suite doublé par un large pilier en pierre dure pour recevoir des voûtes sur croisée d'ogives.

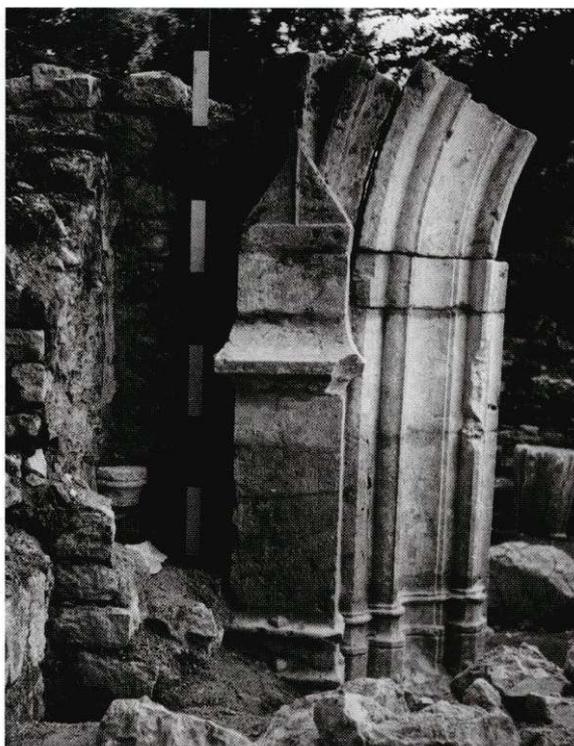
La nef, partagée en trois vaisseaux, un vaisseau central de 8 m de largeur et deux bas-côtés de 4 m, comportait cinq travées de 5 m, soit une longueur, de 25 m, cette dimension, ajoutée aux 24 m du sanctuaire, permet d'affirmer que l'abbatiale mesurait près de 50 m. Le long du mur sud de la nef, on a pu dégager seulement les socles des contreforts rythmant les cinq travées, et le profil du mur du transept qui se termine par l'absidiole sud ; à cet endroit, un élément de piédroit de la porte des morts a été localisé dans le mur, confirmant que le cimetière des moines se trouvait au flanc sud-est de l'église.

Les vestiges du portail occidental, qui existait à Saint-Sulpice, sont peu importants comme ceux des parties ouest et sud de l'église. Les traces de la base d'une tour sont visibles au sud-ouest de la nef.

L'état de conservation du collatéral nord a permis de constater la présence de l'ancienne porte d'un cloître (**fig. 65**) dans cette travée de la nef. Aucun vestige d'un cloître, n'est pourtant visible ; il a donc été totalement supprimé puisque la porte était murée au niveau du bas-côté. En même temps que cette porte était soigneusement murée, le mur gouttereau nord de l'église était doublé ; il a fallu opérer un sondage partiel à travers ce mur pour découvrir le témoin évident de l'ancien cloître : un culot engagé dans l'angle de mur, en arrière de la porte ; il faut préciser qu'une galerie de circulation a été conservée à l'ouest, le long du bâtiment des moines ; ce dispositif se retrouve à l'abbaye de Pontigny.

Y. et C. Bru

65 - La fouille a mis au jour quelques éléments du cloître (jambage est de la porte gothique)



Une église cistercienne : Bouchet (Drôme), fig. 3, H

L'église a été étudiée à partir des seules élévations encore couvertes d'un enduit moderne et à partir des textes. Elle présente encore un caractère cistercien avec ses absidioles empâtées et la simplicité de la construction est accentuée par la présence d'une nef unique (fig. 66).

Elle se distingue des autres églises cisterciennes de la région, en particulier de celle d'Aiguebelle, par ses dimensions modestes (longueur primitive 30 m, largeur du transept 20,40 m.). Malheureusement détachée de son contexte par la destruction récente des maisons voisines, l'église fut restaurée dans les années 1920, puis dans les années 1970. Une étude des élévations fut alors faite par Marcel Francey, archéologue et architecte suisse. La construction paraît de qualité, mais un enduit récent à faux appareil qui recouvre

l'intérieur de l'édifice rend l'étude de l'intérieur très difficile. A l'extérieur, on reconnaît la construction romane au moyen appareil de calcaire ocre-jaune (carrière des Esparrons). L'axe de l'église diffère légèrement de celui du dortoir (cf. fig. 48).

Au nord-est, l'abside semi-circulaire, un peu plus étroite que le chœur, est construite en moyen appareil*. Les trois fenêtres à double ébrasement ont été modifiées (la fenêtre nord est murée, la fenêtre sud a été agrandie et la fenêtre centrale sans doute reconstruite à l'identique) ; à l'intérieur, une corniche en quart de rond souligne la base du cul de four ; à l'extérieur, les corbeaux de la corniche présentent un décor géométrique. La travée de chœur, peu profonde (2,40 m mais large de 6,80 m.) est voûtée d'un berceau à la même hauteur que celui de la nef.

Le transept est largement débordant. A la croisée, la voûte en berceau est dans le prolongement de celle de la nef, alors que les bras, plus bas que la croisée, sont

pourvus de deux petites absidioles orientées, semi-circulaires à l'intérieur (1,60 m de diamètre) et à chevet plat à l'extérieur dans un empattement en légère saillie à l'extérieur ; la fenêtre de l'absidiole sud est simple et de petite taille : une dalle horizontale fait office de linteau au-dessus de piédroits assisés. Au nord, l'hémicycle de l'absidiole a été percé pour donner accès à une chapelle Saint-Sébastien, construite en 1710 et devenue plus tard sacristie, mais la porte est aujourd'hui murée. Le tombeau de Bertrand le Bienheureux était encastré dans l'absidiole du bras nord du transept, son corps fut récupéré par les Dominicains d'Orange en 1414. Sa pierre tombale est actuellement dans le bras nord du transept.

La nef unique comportait deux travées voûtées en berceau (10,60 m de haut), avec des ouvertures basses, d'un type proche de celles du dortoir voisin, percées dans les murs gouttereaux et sans doute dans un deuxième temps en pénétration dans les voûtes. A l'origine, et en raison de la construction du dortoir à l'ouest de l'église, le chœur des moniales aurait occupé les deux travées de la nef, il aurait été fermé par un mur détruit en 1687 ; un escalier appuyé contre le mur de la nef reliait directement l'église au dortoir. Il est difficile de dater cet édifice mais la qualité de la construction, l'appareil, le type des ouvertures font penser à une construction soit légèrement antérieure, soit contemporaine du bâtiment voisin, dans les années 1170-1180.

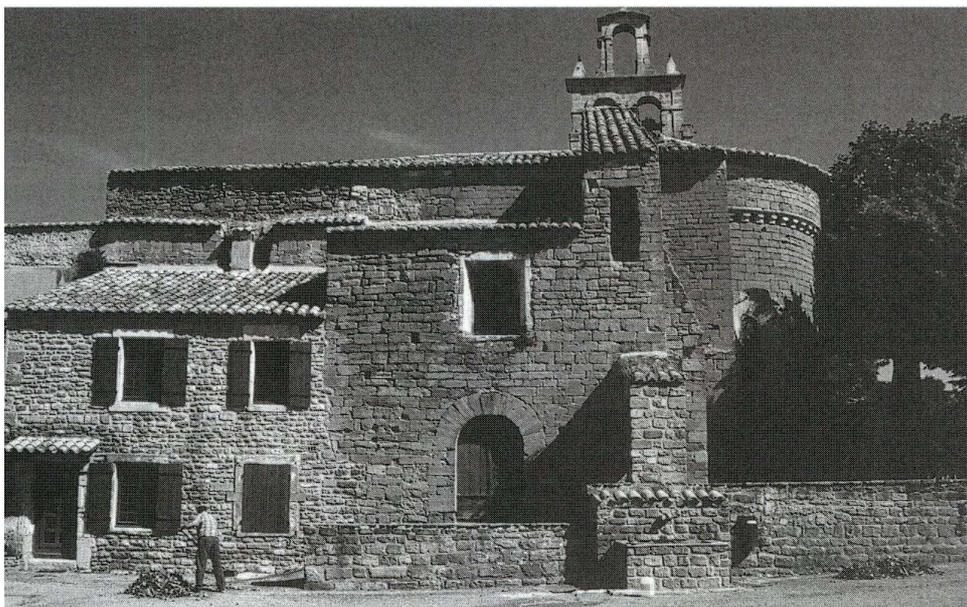
L'église a été profondément modifiée au XVIIe s. La première travée a été détruite en 1633 à la suite des dommages subis en 1562, mais le mur de façade n'a pas été entièrement détruit ; on distingue encore bien l'appareil régulier et l'ancien contrefort au nord, dans ce qui est maintenant un mur de clôture. Le nouveau mur de façade est construit en pierres de remplois mal assisées et en galets ; en retrait par rapport à la construction primitive, il est doté d'un portail monumental, qui ouvre sur une petite cour. En même temps, au sud, une galerie sur arcade assure la communication entre la tribune de la nef et le dortoir des moniales. Toutes les fenêtres de la nef et du bras sud du transept ont été reprises, restaurées ou murées. La porte sud du transept est ancienne. La trace d'une porte romane est visible dans le mur gouttereau sud de la nef.

Le clocher-peigne à deux étages d'arcs qui s'élève au-dessus de la croisée du transept diffère du reste de l'église par son matériau de calcaire blanc, également utilisé pour les restaurations du bras nord du transept et pourrait appartenir à une dernière campagne de construction (XVIIIe s.) ; on y accédait par des escaliers appuyés contre le flanc sud de la travée de chœur. Il a peut-être remplacé un petit clocheton plus ancien.

Bibliographie : La Croix Bouton 1979 ; Barruol 1992 : 320.

G. Dehent

66 - La petite église de l'abbaye cistercienne de Bouchet est à nef unique, son transept est pourvu de deux absidioles à chevet plat



On distingue ici l'abside, le bras sud du transept et des maisons accolées contre la nef

Une église cartusienne : Notre-Dame de Pierre-Châtel (Ain), fig. 1, O

L'église est constituée d'une nef unique prolongée d'une travée de chœur et terminée par un chevet à trois pans (fig. 67, 61 et 62). Elle mesure 32 m de long par 8 m de large, quatre chapelles sont venues par la suite s'ajouter au sud ; seulement deux - la 1ère à l'est et la 1ère à l'ouest - avaient un accès à la nef. Ce plan simple est une constante de l'architecture cartusienne à cette époque. Cette sobriété n'est pas respectée dans les états voisins comme en Italie, en Espagne et au Portugal où les nefs et la sculpture se multiplient abondamment. Les bâtisseurs ont utilisé la pierre de taille de moyen appareil ; on la distingue ainsi des bâtiments antérieurs qui étaient construits en petits moellons, comme au nord, l'ancienne chapelle castrale. Elle est couverte de trois voûtes d'ogives de molasse qui retombent sur des culs-de-lampe semi-circulaires de calcaire. Toutefois, dans l'abside et dans la travée de chœur, les ogives retombent respectivement sur de fines colonnettes et sur deux pilastres à chapiteaux.

Les clés de voûte sont sculptées de médaillons de deux types différents : ceux de la nef sont peints et représentent saint Maurice et saint Jean-Baptiste - saints patrons de l'ordre cartusien - ce dernier étant illisible à cause des infiltrations d'humidité. La clé de voûte du chœur est sculptée et peinte en polychromie ; elle représente les armoiries du comte de Savoie entourées du collier de l'ordre. Quatre plaques de céramique scellées au mur de la travée de chœur se rapportent aussi à cet ordre chevaleresque.

Des chapiteaux décorent les piliers (nord et sud), tout en recevant les retombées des ogives de la troisième travée et celles de l'arc triomphal. Ils représentent, au nord, un joueur de vielle traité de façon romane (cette sculpture se rapproche de celle de l'église d'Arbent du XIVe), au sud, un personnage barbu aux cheveux bouclés vêtu

d'un drapé de type gothique. Ces éléments attestent l'intervention de plusieurs "sculpteurs" sur ce chantier.

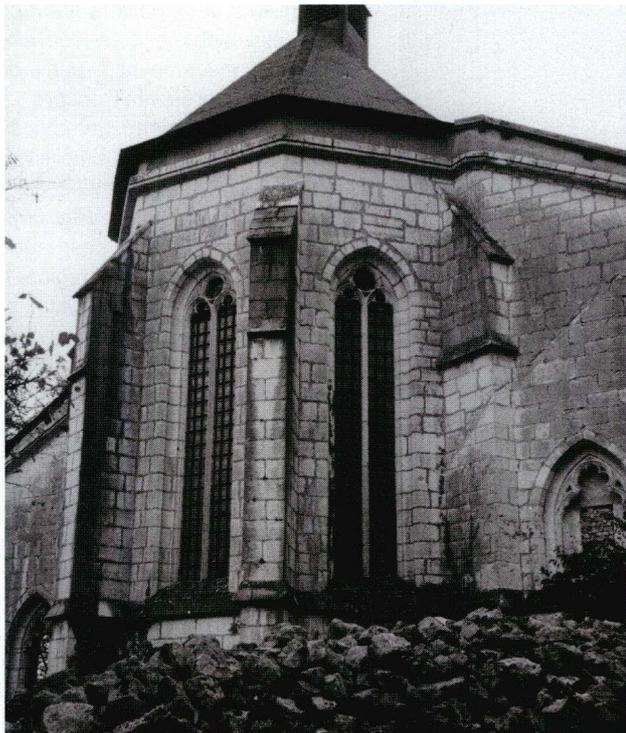
Sondages dans les murs de l'église : le mur nord de l'église qui apparaît dans le petit cloître montre une césure verticale partant du sol jusqu'à la charpente ; à l'intérieur on voit un chaînage d'angle, ce qui confirme l'avancement de la façade vers l'ouest. Cet agrandissement est à l'origine du changement de toiture comme en témoignent également les trous de boulin visibles dans les combles et les différences de traitement des clés de voûte.

Le premier état de l'église est constitué de l'abside, limitée par un coup de sabre. Les caractéristiques de style gothique permettent de dater cet état de la fin du XIV^e s. Le deuxième état - qui daterait de la première moitié du XV^e s. - est constitué de la portion de nef située à l'ouest du coup de sabre, à l'origine du déplacement de la façade vers l'ouest. Cet agrandissement est à mettre en relation avec le développement du nombre des membres de l'Ordre du Collier. L'église est donc contemporaine d'autres édifices savoyards tels que le chœur de la cathédrale de Chambéry. Cette église reste néanmoins plus sobre, conformément à la règle cartusienne. On peut dire que l'architecture cartusienne à Pierre-Châtel n'est pas novatrice mais qu'elle est caractéristique de son époque pour la région. Ceci n'est pas vrai pour toutes les églises cartusiennes ; en Bourgogne, la chartreuse de Champmol, fondée par le duc Philippe le Hardi en 1383, a été dotée de sculptures très novatrices réalisées par Claus Sluter venant de Flandre. Il en est de même pour la chartreuse de Pavie, fondée en 1396 par le duc de Milan, Gian Galeazzo de Visconti. Ce dernier a choisi des artistes de qualité comme Matteo Giovannetti, Bernardo de Venezia et Giacomo da Campione. A Villeneuve-lès-Avignon, lors de la fondation du Val de Bénédiction en 1356, le pape Innocent VI a recours aux meilleurs artistes originaires d'Italie. On pourrait conclure ainsi qu'à cette date, les églises cartusiennes sont le reflet de la "santé économique" des États. En ce qui concerne le duché de Savoie, il semblerait qu'il soit un peu affaibli.

Bibliographie : Ducoté 1991, 1993

J. Ducoté

67- L'église de la chartreuse de Pierre-Châtel est typique par son plan très simple : nef unique, travée de chœur, abside à pans coupés (fin XIVe s.)



La maison de l'abbé

- 13 Nous terminerons ce tour d'horizon avec la maison de l'abbé, dont deux beaux exemples sont conservés à Charlieu et à Bouchet (*cf. supra*). Dans les deux cas, la maison peut être assimilée à une maison-noble, avec tous les éléments de confort comme des escaliers à vis, de grandes ouvertures et des cheminées ; elle est plus importante que les maisons de prieur, même si l'on excepte le cas, trop marginal, de Brou ; à Charlieu, la maison de l'abbé est détachée du reste des bâtiments (**fig. 68**), alors qu'elle est englobée dans l'aile nord à Bouchet. Pour ce dernier exemple, étudié par G. Dehent, la partie occidentale de l'aile nord est transformée en appartements sur plusieurs niveaux qui dans un dernier temps sont rendus accessibles par un escalier à vis. La présence d'ouvertures en accolade place cette dernière construction à l'époque du collège du Roure, et l'on pourrait y situer les appartements du recteur. Une chapelle est également possible au sud-ouest, près de l'escalier à vis. La "Tour" surélevée d'un niveau par rapport à l'ancien bâtiment, affirmerait la puissance du nouvel occupant. La maison-tour de l'abbesse serait alors conçue dès l'origine ou presque à cet emplacement et se serait étendue à l'étage au-dessus de la dernière travée occidentale, ce qui conviendrait mieux à une communauté de moyenne importance ; cette précocité expliquerait, comme à Tournus, les incohérences en plan, comme la travée occidentale du bâtiment, plus large que les autres, et les incohérences en élévation, comme la présence de fenêtres anciennes à l'ouest du mur nord et des traces d'ouvertures primitives mais difficiles à dater dans le mur ouest. On peut aussi supposer que la maison de l'abbesse soit venue s'implanter tardivement à l'extrémité du bâtiment.

68 - La maison de l'abbé de Charlieu a l'allure d'un grand manoir construit tardivement au sud-est de l'abbaye



La façade sur la cour est la plus remarquable avec ses grandes ouvertures et ses escaliers à vis

Les prieurés

- 14 Il faut, dès le départ, distinguer les prieurés conventuels où les moines qui sont assez nombreux, de six à une douzaine, disposent de ressources importantes (revenus du domaine, dîmes, taxes apostoliques), et les prieurés dits ruraux - les plus nombreux - où la communauté est réduite au prieur et à quelques moines, souvent un ou deux (Lemaître 1987 : 1-26). Un prieuré conventuel comporte traditionnellement un lieu de culte réservé à l'usage des moines, un cloître, des bâtiments pour la vie commune - dortoir, réfectoire - et des communs - grange dîmière ou simple grange, cellier, étable ou encore moulin - qui abritent les activités économiques du prieuré. En revanche, les moines des prieurés ruraux vivent dans une simple maison priorale, associée à des communs.
- 15 L'église dans son esthétique monumentale est le reflet des aspirations de la maison-mère, des besoins liturgiques et de la foi d'une époque. Mais la grande diversité de la région Rhône-Alpes a suscité des styles régionaux ou a laissé pénétrer des influences du voisinage. Le problème est de savoir si les besoins propres aux prieurés ont provoqué l'apparition d'un type particulier d'église et si les réseaux monastiques ont contribué à la diffusion de particularités propres au style des Dieu ou le Monastier de Saint-Chaffre.
- 16 Il faut aussi resituer ces constructions dans le temps et dans l'évolution des communautés : la grande période, qui est aussi celle des nombreuses vocations monastiques et des donations par les familles seigneuriales, se situe entre le XI^e et le XIII^e s. Ensuite les communautés sont touchées par les guerres et les problèmes économiques, comme l'endettement, qui se superposent à une crise religieuse. Les grandes familles ont tendance à considérer les prieurés comme une source de revenus dont elles profitent, soit

par le biais de l'avouerie, soit par celui de la commende, phénomène qui touche aux XIVe-XVe s., la presque totalité des prieurés. Dans la deuxième moitié du XVe s., les églises détruites ou à l'abandon sont reconstruites, et la maison du prieur commendataire prend l'allure d'un manoir ou d'une maison-forte. Le XVIe s. est à nouveau marqué par les difficultés des guerres de Religion : de nombreux prieurés disparaissent, certaines églises priorales deviennent paroissiales et de nombreuses maisons priorales sont transformées en presbytères. D'autres sont repris par de vieilles communautés encore solides ou par des congrégations nouvelles, par exemple les Barnabites en Savoie. Enfin, des églises disparaissent, souvent dans la deuxième moitié du XIXe s., en raison d'un mauvais entretien, de l'accroissement de la population et d'une rechristianisation assez rapide qui rendaient nécessaire la reconstruction des lieux de culte. En conclusion, rares sont les bâtiments prioraux qui ont laissé des traces dans le paysage, si l'on excepte quelques grands édifices et quelques constructions du XVIIIe s.

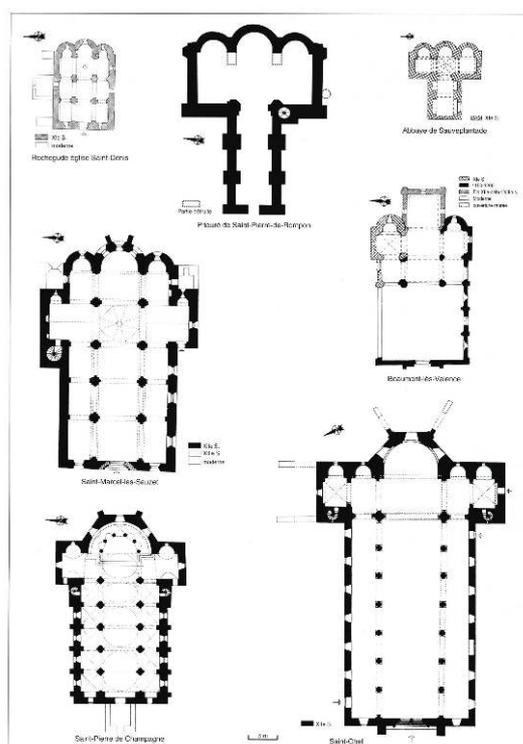
Les églises priorales d'époque romane

- 17 Et pourtant, ces églises et ces cloîtres apparaissaient comme l'élément dominant du paysage médiéval, si l'on se réfère à l'Armorai de Guillaume Revel (*cf. supra*).

Les plans

- 18 Il ne semble pas que les besoins liturgiques propres aux prieurés aient suscité la création d'un type d'église priorale (**fig. 69**). Les maîtres d'œuvre ont plutôt puisé dans le vivier existant qui comprenait en milieu rural deux types bien distincts : les plans simples et d'origine préromane, composés d'une nef et d'une abside et les plans plus complexes à une ou trois nefs, à transept et à absides multiples. Il est d'autant plus difficile d'établir une typologie que les églises priorales ont souvent aussi une fonction paroissiale-les moines ayant reçu en don une église paroissiale préexistante — et accueillent alors les fidèles et les moines. Quelques exemples seront pris dans les édifices qui ont fait l'objet d'une recherche archéologique.

69 - Plans de prieurés bénédictins



À titre de comparaison, l'église paroissiale de Rochequide, les collégiales de chanoines de Saint-Pierre de Champagne et de Saint-Chef

Églises exclusivement priorales

- 19 Dans ce cas, existent en général deux églises, celle du prieuré et celle du village, assez éloignées l'une de l'autre, comme à Etoile-sur-Rhône ou Rochequide (Drôme) (Barruol 1992 : 329). Au contraire, à Saint-Rambert-sur-Loire et à Pommiers (Loire), la grande église abrite les moines et la petite église voisine accueille les paroissiens (Baud 1995 : 63-64 et 98 ; Collectif 2000 : 16-17, 35). En fait, on peut aussi considérer que les grandes églises priorales s'ouvraient aussi aux fidèles lors des grandes occasions.
- 20 Dans la plupart des cas, le plan reste très simple : une nef charpentée et une abside en général semi-circulaire, comme dans les églises du Diois, en Ardèche et plus rarement carrée, comme à Pommiers dans la Loire ; un chœur peut aussi s'intercaler entre la nef et l'abside, comme dans les Dombes (*cf. supra* l'article de L. Hamonière), mais aussi dans le Tricastin comme à Puygiron (Drôme). Les plans à transept et absidioles sont plus rares, comme au prieuré d'Etoile-sur-Rhône (Drôme) (*cf. supra*).

Églises mixtes

- 21 En général, nous l'avons vu, les lieux de culte sont partagés. On peut supposer, que les fonctions étaient doubles (paroissiale et priorale). Le chœur, souvent greffé sur un transept, est alors réservé aux moines et les fidèles sont installés dans la nef. La séparation est matérialisée par une barrière en fer forgé ou un jubé*. Elle est aussi valable pour l'entretien du chœur ou de la nef. À Talloires (Haute-Savoie) (*cf. infra* l'article de

Boekholt), un couloir séparant la nef du transept et une sorte d'abside qui abrite l'autel paroissial à l'extrémité de la nef, figure sur les plans du XVIIe s. Au Bourget-du-Lac, un jubé gothique entièrement sculpté séparait les paroissiens des moines. Le chœur, dont l'autel est dédié à saint Maurice, était réservé aux moines, tandis que la nef, sous le vocable de saint Laurent, était affectée au culte paroissial (Viscisi 1992 : 56). Un semblable jubé est encore en place à Brou (Ain), mais dans ce cas, il délimitait aussi la nécropole princière.

- 22 Les plans varient, là aussi, du plus simple au plus complexe. Du plus simple : à nef unique et abside semi-circulaire comme à Donzère (dépendance de Tournus), La Bâtie-Rolland (dépendance de Cluny) (Drôme), Marnans (Barruol 1992 : 177-184), Saint-Laurent de Grenoble et Montséveroux (Isère), au Bourget-du-Lac (Savoie), Saint-Rambert-sur-Loire (église Saint-Jean-Baptiste) et Chambles (Loire), au plus complexe : plan à trois absides, transept et nef unique comme à Champdieu, l'Hôpital-sous-Rochefort, Pommiers, Rozier-Côtes-d'Aurec, Montverdu (Loire), Salles-en-Beaujolais (état II), Ternay (Rhône), Domène et Chirens (Isère) (Heitz 1993 : 355-358), Comps et Aleyrac (Hartmann-Virnich 1995 : 9-21) (Drôme), Rompon et Sauveplantade (Ardèche) (Saint-Jean, Nougaret 1991 : 203-205). Dans les Dombes (cf. *infra* l'article de Hamonière), où l'église est traditionnellement à nef unique, le transept se rencontre à Saint-André-de-Bagé (Bertholon, Reynaud 1994 : 507-532) ou Saint-Maurice-de-Gourdans et n'apparaît donc pas comme élément indispensable à la liturgie (Oursel 1990 : 247-250). La nef unique associée au transept peut parfois s'expliquer par une construction en deux temps : la nef appartient alors à une construction antérieure comme à Saint-Romain-le-Puy (Loire) (Carcel *et al.* 1992 : 35-40) ou Salles-en-Beaujolais, et la partie orientale de l'église où siégeaient les moines a été développée plus tard au détriment de la nef réservée aux paroissiens (Oursel 1990 : 276 ; Vernin 1993 : 42-51).

Les Aubagnans (Rochegude Drôme), fig. 3 n° 113

L'église est restée presque intacte et l'architecture du prieuré est encore partiellement lisible, malgré la disparition récente de toutes les voûtes de l'étage supérieur et de certains murs, puisque le prieuré était encore couvert, d'après une carte postale, au début du siècle.

L'église est du type le plus simple et le plus fréquent dans le sud de la Drôme : une nef et une abside semi-circulaire. La nef unique comporte trois travées (15,60 m de long) surmontées d'un berceau plein cintre qui repose sur des arcs latéraux ; les voûtes (9,95 m de haut) sont renforcées par des doubleaux à ressauts à l'intérieur et sont contrebutées par des contreforts à l'extérieur ; la pierre ocre-jaune qui provient de la carrière des Esparrons située non loin de là, est taillée en moyen appareil et présente de nombreuses marques de tâcherons, surtout des lettres visibles à l'extérieur sur les murs est et nord, comme à l'intérieur sur les piliers et sur les doubleaux ou les arcs du chœur. Trois portes ouvrent, l'une vers la sacristie au sud-est, l'autre au nord-ouest et la dernière à l'ouest ; cette dernière n'est pas exactement dans l'axe de l'édifice et a été élargie par bûchage des piédroits ; trois fenêtres sont percées au sud, aucune au nord. L'abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four, surélevée de trois marches, présente à l'extérieur une corniche à modillons décorés de têtes humaines, d'animaux ou de motifs géométriques ; son unique fenêtre comporte un ébrasement simple et un linteau monolithe. D'après le propriétaire actuel, des " sarcophages " ont été dégagés dans l'abside lors de fouilles clandestines dans les années 1980, en particulier une tombe d'enfant qui contenait

un collier de cade. Un escalier menait sans doute à un caveau.

L'église, construite dans un appareil régulier, paraît homogène. La date de construction serait fournie par la qualité de l'appareil, par la typologie de l'édifice et par les marques de tâcherons que l'on trouve plutôt au cours du deuxième tiers du XIIIe s. Plus tard, l'église a été fortifiée : une bretèche* a été installée en saillie au-dessus de la porte, la façade a été surélevée et pourvue d'archères. L'accès se faisait par un couloir prévu dans les parties hautes et par un escalier percé dans l'angle sud-ouest du mur. Une échelle permettait sans doute d'atteindre cet escalier à 1,50 m du sol de l'église.

Bibliographie : Barruol 1992 : 326-329 ; Collectif 1989 : 94.

G. Dehent

Etoile-sur-Rhône (Drôme), fig. 3 n° 28

Le prieuré Saint-Marcellin, fondation de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier, était situé sur une butte molassique de faible hauteur à 1,5 km du village où se trouvait le siège de la paroisse. L'église priorale est partiellement conservée alors que les bâtiments prioraux ont été profondément transformés aux XIXe et XXe s. L'église comporte une nef unique où est encore apparent, au nord, un appareil en arêtes de poisson et une porte ; une petite fenêtre ouvrait dans le mur sud. On peut supposer soit une abside semi-circulaire soit plutôt un chœur carré. Dans un deuxième temps, la nef est agrandie à l'est, et est pourvue d'un transept et d'un chœur carré. Du transept ne subsistent que la croisée, couverte d'un berceau transversal, et l'amorce du bras sud à berceau longitudinal ; le bras nord peut se reconstituer à partir de son arc d'ouverture au nord et un clocher surmontait la croisée. À partir des traces de chaînage dans le mur occidental du prieuré, on peut supposer la présence de deux absidioles à chevet plat, ouvrant sur les bras du transept.

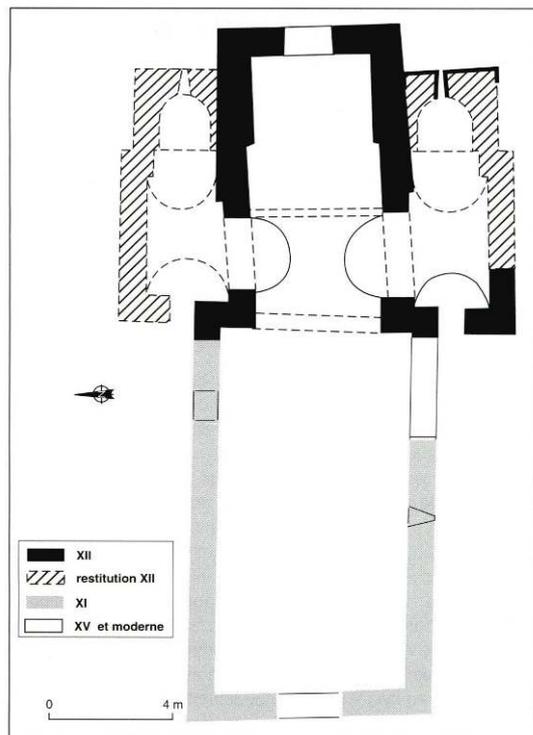
Plusieurs campagnes de construction sont donc apparentes : la première peut remonter aux Xe-XIe s. (appareil en arêtes de poisson) (fig. 70), mais la découverte de plaques de chancel à entrelacs carolingiens en remploi dans le chœur suggère une fondation plus ancienne (fig. 82) ; la deuxième campagne peut être datée du XIe s., par comparaison avec des églises catalanes où l'on retrouve le même type de transept. La fenêtre du chœur à double ébrasement appartiendrait à un état roman tardif.

Le bâtiment oriental a perdu son caractère ancien, des voûtes tardives ont été construites au rez-de-chaussée et des ouvertures nombreuses ont été percées dans les murs. Seul un arc en plein cintre garde le souvenir d'un décor roman (le deuxième arc a été installé récemment à l'imitation du premier). Une porte, en plein cintre également, donne accès à l'intérieur de la construction. Un deuxième bâtiment d'époque indéterminée occupe la partie ouest de la cour.

Bibliographie : Brun-Durand 1891 : 347 ; Marcel 1992.

S. Marcel

70- Le plan de l'église priorale du prieuré Saint-Marcellin d'Etoile est original par son transept à voûte transversale et ses absides rectangulaires



- 23 Le plan à trois nefs, transept et trois absides a été adopté par quelques prieurés conventuels comme Saint-Marcel-les-Sauzet (Drôme) (Barruol 1992 : 295-303 ; Bois 1995 : 231-238), Saint-Rambert-sur-Loire (Baud 1995 : 63-64) ou Saint-Julien-du-Serre (Ardèche).
- 24 Le plan à trois nefs prolongées par trois absides et sans transept est assez rare : on le trouverait dans la Loire à Pouilly-les-Nonnains, et dans la Drôme à Montbrison-sur-Lez et Charols, dans la tradition du premier art roman (Barruol 1992 : 398-399 ; Mège 1985 : 86-91).
- 25 Si l'on recherche les influences, deux hypothèses sont possibles : soit les prieurés suivent la tradition de l'abbaye-mère en dotant leur église d'un transept, comme à Salles (Rhône), Sainte-Jalle (Drôme) ou Domène (Isère) (Ménard, de Montjoye 1995 : 23-30), dépendances de Cluny, comme à Saint-André-de-Bagé (Bertholon, Reynaud 1996 : 513-516), dépendance de Tournus ou à Saint-Maurice-de-Gourdans, dépendance d'Ainay, soit encore le transept intervient comme signe de richesse ou de majesté architecturale, aussi bien en Lyonnais que dans la Drôme ou l'Isère, les deux raisons pouvant d'ailleurs se combiner.
- 26 Quelques variantes proviennent de la forme du chevet qui peut être carré comme à Roziers-Côtes-d'Aurec (Loire) (Beigbeder 1981 : 231-241), à Hostun et à Upie (Drôme) ; à Saint-Marcellin d'Etoile (Marcel 1992, t. I : 43-49, t. II, pl. 19-20), à Beaumont-les-Valence (Drôme) (d'Amore 1995 : 24, fig. 1) et à Pommiers (Collectif 2000), le chevet plat était ou est encore flanqué de deux absidioles semi-circulaires. A Domène (Isère), on a supposé au contraire une abside semi-circulaire encadrée par deux absidioles empâtées dans un mur droit, plan qui rappelle celui de l'église de Vif (Ménard et Montjoye, 1995 : 29) ou de Saint-Martin d'Ainay. Le chevet peut aussi être polygonal comme à Champagne (Cabrer-Ravel 1995 : 50-51), à l'imitation de Saint-Chef, et surtout dans le Sud de la région où l'influence

antique est forte, comme dans de nombreuses églises de la Drôme (Aleyrac) (Hartmann-Virnich 1995 : 9-21) ou d'Ardèche (Vion, Veyrines, Saint-Symphorien-de-Mahun). Des absides occidentales, d'influence carolingienne ou de tradition paléochrétienne, ont pu être récemment reconstituées à Saint-Laurent de Grenoble (Colardelle 1999 : 266-274) et rappellent celles de la Garde-Adhémar (Drôme) ou de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) pour des constructions qui vont du Xe au XIIIe s. (Esquieu 1995 : 44). L'originalité de la construction peut enfin venir comme à Saint-Romain-le-Puy des vestiges d'une église ancienne (Carcel *et al.* 1992) : le sommet du piton basaltique est d'abord occupé par un édifice funéraire, dont le plan trilobé est reproduit dans le chevet de l'église romane.

Montverdu (Loire), fig. 6 n° 39

L'église telle que nous la connaissons est datée stylistiquement de la fin du XIIe s., XIIIe s. La perspective d'une datation absolue reste intacte avec le réemploi, lors de la construction du clocher, de bois de charpente dont les entailles renvoient à un schéma de charpente archaïque. Le ou les états plus anciens apparaissent actuellement sous la forme de vestiges de maçonneries au niveau des absidioles. Ceux-ci évoquent une abside plus courte et plus large que l'actuelle. Nous observons également deux bases de piles bûchées qui ne furent que partiellement réutilisées pour la construction des nouvelles piles de l'église. Ces derniers éléments ne constituent que des indices qui devront être étudiés lors du réaménagement interne de l'édifice (fig. 71).

L'église comprenait le chœur, les absides et le transept actuels ainsi qu'une nef unique correspondant au plan de la nef majeure actuelle. La disposition générale de l'édifice est dite auvergnate : clocher à la croisée du transept, ouverture des absidioles sur les bras du transept par de grands arcs et sur la travée de chœur par des portes en plein cintre. Il s'agit d'un plan très répandu que nous retrouvons localement à Champdieu et L'Hopital-sous-Rochefort. Bien que la nef de cette période ait en grande partie disparu, il subsiste une partie assez importante du mur-pignon ouest pour que l'on puisse affirmer qu'il ne comportait pas de portail. Celui-ci devait donc s'ouvrir au sud, disposition également auvergnate.

Bien que la chronologie ne soit pas assurée avec l'étape qui précède, il nous semble opportun de placer ici la ruine de l'église. Cette dernière a subi un important effondrement provoqué par la ruine du clocher roman. Si cette chute semble n'avoir provoqué que des dégâts minimes sur les absides et le transept, la nef, en revanche, probablement couverte en berceau, accuse une destruction d'envergure avec le basculement du mur gouttereau nord et de l'angle nord-ouest.

La reconstruction suivante va conduire à l'édification d'un nouveau clocher correspondant, à l'exception de la partie sommitale, au clocher actuel. Ce dernier, massif et élancé, est accessible par une porte haute située à 5 m au-dessus des toitures ce qui lui confère un aspect défensif. Bien que la nef ait été transformée au début du XVIe s., les éléments de sa reconstruction sont lisibles et en permettent la restitution. Elle était couverte par une voûte en berceau faite de briques de fort module dont il subsiste le départ dans les combles et son tracé sensiblement en plein cintre conservé par l'enduit associé sur la face ouest du clocher. Contrairement à la reconstruction de ce dernier qui s'effectue en un seul jet, celle de la nef offre l'aspect d'un chantier chaotique probablement entrecoupé d'arrêts. Jusqu'à mi-hauteur de l'élévation, nous observons l'emploi d'un petit appareil régulier associé à un système cohérent d'échafaudement par perches. Au-delà, une chaîne d'angle indique que l'on

tente d'édifier la partie correspondant au narthex sans toutefois la mener jusqu'à son terme. Enfin, la reconstruction globale du mur est poursuivie mais en totale rupture avec l'appareil précédent qui devient moyen et plus irrégulier, tandis qu'un nouveau système d'échafaudement est mis en place. Aucune des deux premières étapes de cette reconstruction n'offre de réelle possibilité en matière de couvert, de telle sorte qu'il faut envisager ces changements en termes de phases. À une distance de 6,50 m du pignon ouest, un arrachement d'une épaisseur de 0,65 m indique que la nef pouvait être précédée d'un narthex. L'unicité de cet arrachement ainsi que son irrégularité écartent l'hypothèse d'un arc doubleau dont le négatif laisserait apparaître des claveaux. La réduction de la nef ainsi envisagée restituée à la nef une proportion "standard". Bien qu'aucune preuve matérielle ne puisse être avancée, il existe une forte probabilité pour que ce plan reprenne le plan précédent. De même que pour l'état précédent il n'existe aucune possibilité de portail à l'ouest. La partie supérieure du mur gouttereau* sud correspondant à cet état a été conservée, malgré les importants travaux de remaniement du début du XVIe s. (la construction du bas-côté et sa mise en communication avec la nef majeure). Des solins de toit indiquent la présence d'un édifice couvert à deux pans, perpendiculaire à la nef, et d'une toiture en appui se développant jusqu'au transept sud. Cet emplacement correspond à celui du cloître ; ce dernier, au vu de la hauteur atteinte par les solins (8,00 m) aurait eu deux étages. Il est cependant impossible de réunir dans le même état ce cloître supposé et la nef reconstruite dans la mesure où les solins recourent une petite fenêtre, elle-même placée en repérage dans le mur gouttereau sud. Contrairement au prieuré qui semble amorcer une période de stagnation au XVIe s., puis un très net déclin au XVIIe s., l'église fera l'objet d'une extension dans les premières années du XVIe s. avec l'adjonction d'un bas-côté et d'un couverture par voûte d'ogives généralisée aux deux nefs. La mise en place de nouvelles fenêtres et portes procède également de ce remaniement.

Au XVIIe s., tandis que la vie conventuelle est en voie d'extinction, l'église fait l'objet de travaux d'embellissement sous l'impulsion de Mgr Camille de Neuville, archevêque de Lyon, qui anticipe la vocation purement paroissiale de l'édifice. Le culte de saint Porcaire connaît alors un regain (statuaire, reliquaire).

Les siècles suivants n'interviennent qu'une manière secondaire dans le présent document puisque le prieuré a cessé toute activité conventuelle. Entre 1740 et 1760 d'importants travaux vont tenter d'enrayer la ruine des bâtiments en les reconvertissant en école pour les prêtres nécessiteux. Le siècle suivant sera ponctué d'incendies (presbytère, bâtiment sud-est) et de destructions (bâtiment du chapitre, réfectoire) destinées à libérer des espaces pour les cours de récréation de l'école publique provisoirement installée au "château".

Chr. Le Barrier

71- Eglise priorale de Montverdun



Il est difficile de retrouver l'aspect roman : absides surhaussées, bras sud du transept percé d'une grande ouverture gothique, bas-côté sud du début du XVIe s., nef et clocher reconstruits

- 27 D'autres variantes ont pour origine l'emplacement et la forme du clocher. D'après l'Armorial de Guillaume Revel, l'église située *intra-muros*, se repère par son clocher comme à Cleppé dépendance de l'île-Barbe, à Sury-le-Comtal, ou à Bussy. À Saint-Rambert-sur-Loire (f° 462), les deux clochers de la grande priorale sont clairement visibles. De types très variés, ils se situent en façade occidentale (clocher-porche), à la croisée du transept, au-dessus de la travée de chœur ou plus rarement, latéralement. Les clochers-porches sont nombreux surtout au XIe et XIIe s. (Saint-Rambert-sur-Loire, Saint-Jean-sur-Loire, Saint-Laurent de Grenoble, Vif). Dans la majorité des cas, le clocher surmonte une coupole sur trompes située la croisée du transept. À Sauveplantade (Ardèche), le clocher repose du côté de la nef, sur des colonnes d'aspect archaïques (Saint-Jean, Nougaret 1991 : 203-205). Dans la Dombes où les églises sont dépourvues de transept, les clochers s'élevaient au-dessus de la travée de chœur avant d'être détruits par le révolutionnaire Albitte. Les clochers latéraux peuvent être anciens comme à Notre-Dame-de-Mésage (Isère) (Barruol 1992 : 75-81), mais le plus souvent ils ont été rajoutés à la fin du Moyen Âge ou plus tard comme à Yenne ou à Salaise-sur-Sanne. Au XIIe s., la plupart des clochers sont construits sur une souche carrée, mais quelques-uns adoptent une forme polygonale plus savante, sans doute d'origine clunisienne comme à Saint-Marcel-lès-Sauzet (Drôme) (Bois 1995 : 234). Quelques clocher-peignes à arcature simple ou multiple se rencontrent en Drôme provençale (Aleyrac) ou dans la Loire (Saint-Rambert-sur-Loire, église Saint-Jean). Un type un peu à part et bien représenté dans la région se reconnaît à la présence d'une ou deux tours aux extrémités du transept ou des bas-côtés, comme à Champagne (Ardèche) (Cabrero-Ravel 1995 : 51), Meysse (deux tours étaient sans doute prévues à l'origine) (Reynaud 1989), Beaumont (Drôme) (d'Amore 1995 : 23-48) ou Aime (Savoie). Les deux clochers de Cruas (Tardieu et Hartmann-Wirnich 1995 : 108-110,112) pourraient avoir pour origine une évolution dans la conception même du clocher installé d'abord dans un massif occidental et ensuite à la croisée du transept. A

Salaise-sur-Sanne, plusieurs cloches sont fondues au moment de la construction (au moins deux) ; quatre bases de moules ont été mises au jour dont deux étaient pourvues de foyers destinés au séchage du moule d'argile.

Salaise-sur-Sanne (Isère), fig. 5 n° 53

La fouille a permis de reconstituer, sous l'église actuelle, un édifice à nef unique, terminée à l'est par une abside à chevet plat. Ce plan subsiste essentiellement sous la forme de murs fantômes, excepté pour le mur de façade et pour le chaînage du chœur dont les fondations de galets maçonnés sont conservées. Dans le chœur, un sol de mortier construit sur un hérisson de galets correspond au premier sol de cette église. Dans la nef, se retrouve aussi un sol de mortier, mais construit directement sur un remblai argileux qui contient de la céramique à fonds marqués des environs du début du XIe s. Ce type d'église à nef unique et à chevet plat se retrouve dans toute l'Europe occidentale surtout entre le IXe et le Xe s. (Oswald, Schaefer, Sennhauser, 1966, I : 22-23 et 125). Mais tout récemment J.-M. Poisson a mis au jour à Albon, à une dizaine de kilomètres de là, une chapelle castrale antérieure à la motte et donc située dans le temps autour de l'an Mil.

Dans un deuxième temps et dans la moitié est de la nef, on construit un muret de parpaings de basalte, dont une seule face est enduite. Il est conservé au nord sur un mètre environ, et l'on en retrouve la trace, mais très dégradée, au sud. Ces vestiges semblent témoigner de la présence de stalles probablement en bois, réservées aux moines.

Il est possible que l'on construise, également à cette époque, une annexe orientale, *Aussenkrypta* ou crypte extérieure, qui abritait peut-être les reliques de saint Juste, à l'emplacement de la crypte actuelle. Cette hypothèse, suggérée par Ch. Bonnet, a pour origine un léger désaxement du mur ouest de la crypte, qui reste en fait parallèle au chevet plat de l'église. Il semble donc, que lors de la construction de ce mur, l'église soit encore en élévation et serve d'orientation de référence.

Bibliographie : Reynaud 1992 : 89-99 ; Barruol 1992 : 245-247.

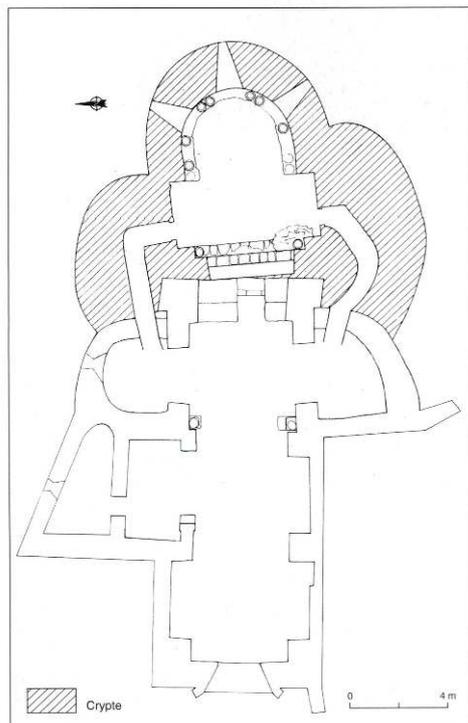
J.-Fr. Reynaud

Églises de pèlerinages

- 28 Ces églises sont aussi parfois des églises de pèlerinages. L'architecture des églises priorales peut dépendre de la présence de reliques qui demandent des espaces spécifiques de cheminement et de vénération, comme des couloirs, des cryptes, des *fenestellae** ouvertures permettant au fidèle situé dans la nef d'apercevoir les reliques sans pénétrer dans la crypte. Ces reliques sont en général celles d'un moine comme à Salaise-sur-Sanne (saint Juste de Condat) ou à Saint-Jorioz (saint Jore). Quelques églises, même de petite taille, sont pourvues d'une crypte, de taille souvent assez réduites, c'est le cas à Saint-Romain-le-Puy (fig. 72) et Champdieu (Loire) (Thiollier 1935 : 200-217), Salaise-sur-Sanne (Isère), Thonon (Haute-Savoie), Lémenc (Perret 1965 : 21-30), le Bourget-du-Lac et Aime (Savoie), Saint-Michel-de-Connexe (Isère). À Saint-Laurent de Grenoble (Colardelle 1999), la crypte orientale est le seul vestige de l'église paléochrétienne. Dans nos régions, le déambulatoire est rare et n'est pas lié à une crypte sous-jacente. Il est absent dans les grands, comme dans les petits édifices, à l'exception de Champagne (Ardèche) pour l'époque romane, où il est dépourvu de chapelles rayonnantes, et d'Abondance (Haute-

Savoie) pour l'époque gothique, où il est accompagné de chapelles rayonnantes inscrites dans un mur circulaire.

72- La crypte de Saint-Romain-le-Puy appartient à la reconstruction du début du XIe s. qui agrandit l'église vers l'est



- 29 Le plan de ces cryptes est parfois très simple : une salle voûtée en berceau, précédée d'une petite salle d'accès, comme à Ternand (Beroud-Blanc 1950 ; Oursel 1990 ; 277-278) ; à Saint-Romain-le-Puy l'espace est agrandi par une courte travée qui précède l'hémicycle et la voûte repose sur une arcature (Carcel *et al.* 1992 : 45-46.) Les crypte-halles sont plus fréquentes car mieux adaptées aux besoins : Le Bourget-du-Lac, Salaise-sur-Sanne, Thonon, Champdieu. Elles se terminent en général par une abside à l'est, mais au Bourget-du-Lac une niche ou petite contre-abside lui répond à l'ouest (Pio 1984 : 138-140). A Saint-Laurent de Grenoble (Colardelle 1999), quatre absidioles ouvrent sur la crypte orientale alors qu'à Saint-Michel de Connexe, trois niches donnaient sur une crypte en forme de rotonde. A Aime, la crypte s'étend aussi sous les bras du transept ; au prieuré de Lémenc, une galerie circulaire greffée de chapelles rayonnantes ouvrait à l'origine sur un noyau central à colonnade (Oursel 1990 : 59-83 ; Perret 1965 : 21-30). Les accès sont de simples couloirs coudés ; signalons toutefois le cas de Ternand (Rhône) où les couloirs débouchent sur une sorte d'antichambre, et celui de Saint-Romain-le-Puy où, dans un deuxième temps, le couloir sud passe sous le bras du transept pour déboucher à l'extérieur dans le cloître. Quelques *fenestellae* subsistent encore ou ont été repérées en fouilles, comme à Salaise-sur-Sanne, Saint-Romain-le-Puy (Carcel *et al.* 1992), Ternand, le Bourget-du-Lac. À Salaise-sur-Sanne, la *fenestella* a été bouchée dans un deuxième temps et un espace a été aménagé dans la nef, contre la crypte, sans doute pour faciliter la présentation et la vénération des reliques (Reyraud 1992 : 97).

- 30 Les chapelles latérales se multiplient à la fin du Moyen Âge, il s'agit le plus souvent de chapelles qui servent de mausolées aux familles de donateurs, citons par exemple au prieuré de Domène, la chapelle d'Arces, qui a remplacé, sans doute au XIV^e s. l'absidiole du bras sud du transept (Ménard, Montjoye 1995 : 34-35). Si les chapelles tardives sont encore souvent conservées et donnent parfois l'illusion d'un transept, comme à Saint-Julien-du-Serre ou à Pranles (Ardèche), nombreuses sont celles qui ont été détruites à la Révolution, comme celle de Saint-André-de-Bâgé qui n'a laissé qu'une trace visible dans le mur sud de la nef (Bertholon, Reynaud 1994 : 516).

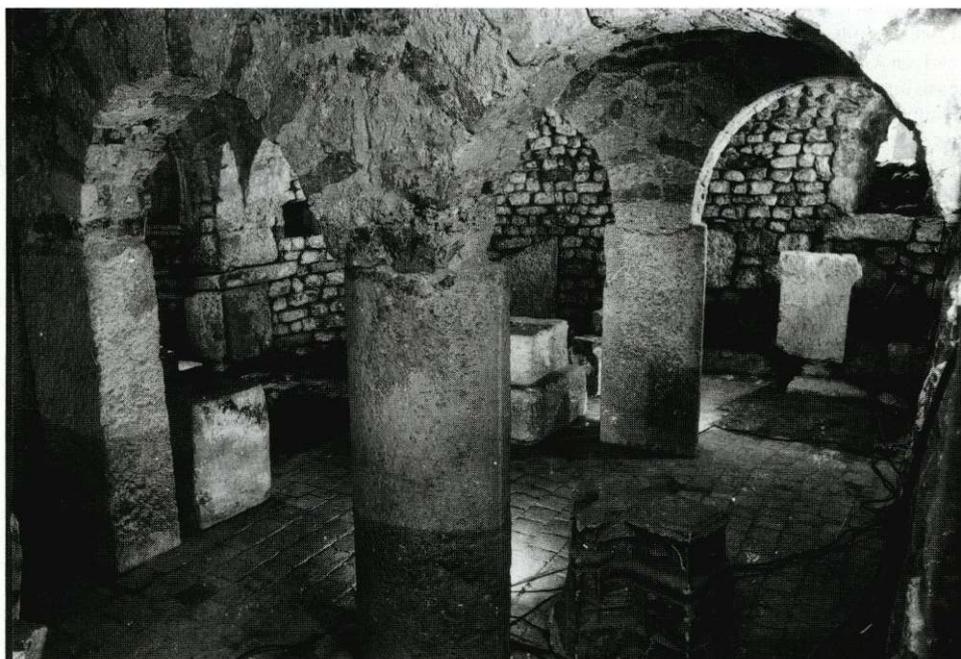
Le Bourget-du-Lac (Savoie), fig. 8 n° 9

La crypte constitue la plus ancienne partie de l'édifice. De forme générale semi-circulaire, elle est divisée en trois nefs par deux rangées de piliers. À l'abside orientale abritant l'autel répond une abside occidentale où est percée la *fenestella*. Les voûtes d'arêtes qui la couvrent reposent à l'est sur des piliers rectangulaires et à l'ouest sur des blocs semi-circulaires qui sont sans doute des remplois antiques. Elle date vraisemblablement du XI^e s. (fig. 73).

Bibliographie : Salet 1965 : 150-160 ; Oursel 1990 : 269-270 ; Pio 1984 ; 138-139.

J.-Fr. Reynaud

73- La crypte du Bourget-du-Lac : de nombreux remplois romains apparaissent sur les piliers de la voûte



Champ-sur-Drac, église Saint-Michel de Connexe (Isère), fig. 5 n° 105

La crypte présente un grand intérêt dû à l'originalité de son plan, malheureusement les vérifications sont rendues difficiles par le mauvais état des vestiges. Actuellement ne subsistent que les deux entrées latérales et leurs couloirs. Dans les années 1875, E. Bonnefous, cité par A. Mège, décrit un "lourd pilier" qui soutient la partie située "sous le dôme" (Bonnefous 1846 et Mège 1876) ; pour lui la chapelle souterraine occupe "toute l'étendue de l'église". Peu avant son effondrement, R. Bornecque en

fait un relevé en 1964, et J. Maury a encore pu la visiter en 1968.

Les données sont les suivantes : un corps central circulaire d'un diamètre d'environ 4 m et sans doute couvert d'un berceau annulaire qui reposait sur un pilier central ; sur cette rotonde ouvraient trois niches "orientales" : d'après J. Maury, celle de droite avait un diamètre de 1,13 m et avait encore sa voûte en cul-de-four, la niche centrale était "un peu plus ouverte" ; à l'ouest (côté chevet), la rotonde donnait sur un couloir en U qui débouchait sur les deux entrées latérales (0,64 m de large) et qui ouvrait également sur deux niches jumelles, de petite taille (1,04 m de large et 0,74 m de profondeur) au sud-est (côté croisée du transept) ; J. Maury plaçait une *fenestella* entre les deux niches. Notons que les deux couloirs latéraux d'abord rectilignes après leur coude à angle droit dessinent ensuite une courbe pour contourner les piliers et déboucher dans la nef ; ils étaient plus courts à l'origine, un coup de sabre et une différence de niveau des voûtes est nettement visible.

Cette crypte devait abriter des reliques, sans doute celle d'Apollonie, morte à Alexandrie en 249 et la sépulture de Lantelme, noble dauphinois qui fit une donation au temps du pape Alexandre II (entre 1061 et 1073), installée peut-être dans une chapelle latérale.

À droite au nord-est, un effondrement a fait apparaître une cavité en forme d'absidiole (2,80 m de large et 1,40 de profondeur) au même niveau que le couloir d'accès. On pourrait supposer la symétrie du côté gauche où une porte ouvrait au même niveau dans le bras du transept, ce qui expliquerait l'affirmation de E.

Bonnefous, déjà citée, sur la grande étendue de la crypte.

L'évolution des couloirs d'accès laisse supposer une crypte construction au plan très original, peut-être associée à une église à nef unique assez large. La crypte appartient au type des crypte-rotondes, dont on connaît un très bel exemple à Chambéry, où la crypte circulaire de l'église de Lémenc est également pourvue de niches ; on pourrait aussi citer plus loin l'église de Rohr en Thuringe, où la rotonde s'inscrit à l'extérieur dans un carré, ce qui pourrait aussi être le cas de Saint-Michel-de-Connexe. Pour la datation, deux solutions sont possibles : soit l'église de Rohr construite au Xe s. pourrait être contemporaine de celle de Connexe qui appartiendrait plutôt à la tradition carolingienne (Jacobsen, Schaefer, Sennhauser 1991 : 349), mais dans ce cas on peut s'interroger sur l'origine et la fonction de l'édifice antérieur au prieuré, soit la crypte a été construite à la fin du XIe s. par les moines de Saint-Chaffre dans la tradition des églises influencées par Saint-Bénigne de Dijon comme c'est le cas à Lémenc. Lors de l'agrandissement de l'édifice, sans doute dans la première moitié du XIIIe s., l'église est pourvue d'un transept, d'absidioles et d'une croisée ; la crypte s'étend sous les bras du transept et sous les absidioles et les couloirs se prolongent pour déboucher sous la nef.

Bibliographie : Maury 1968 ; Barruol 1992 : 96-97.

G. Cardin

Salaise-sur-Sanne, la crypte (Isère), fig. 5 n° 53

Les fidèles descendaient dans la crypte-halle où était exposée la chasse de saint Juste par deux escaliers latéraux. Ils pouvaient également voir les reliques en regardant par la *fenestella*. Les chapiteaux de la crypte, inspirés de l'ordre ionique, suggèrent une datation du premier tiers du XIIe s. (fig. 74).

Puis, la *fenestella* de la crypte est fermée et remplacée par un aménagement prévu pour exposer les reliques dans la nef, la chasse étant alors sans doute placée contre

le mur ouest de la crypte sous un *arcosolium** ; on y accédait par un couloir bordé de deux parois peintes dont les murs étaient recouverts d'un enduit en faux appareil rouge à l'est, puis blanc plus à l'ouest. Le décor en faux appareil semble se généraliser du XIIIe au XIVe s. (palais épiscopal de Grenoble au premier tiers du XIIIe s.). Les carreaux vernissés du couloir appartiennent à un type fréquent dans les Flandres et l'Artois entre 1275 et le milieu du XIVe s. Quelques tombes pourvues de gobelets de verre pourraient être contemporaines (Foy 1989 : 222-225). Cet état pourrait donc être daté entre la fin du XIIIe et le début du XIVe s.

Entre la fin du XVIe et le début du XVIIe s., le couloir d'accès devant la crypte est remblayé, et remplacé par un escalier menant à l'abside, encadré au nord et au sud par un mur couvert d'un enduit rouge.

Bibliographie : Chatel 1953 : 359-367 ; Reynaud 1992 : 89-99 ; Barruol 1992 : 245-247.

J.-Fr. Reynaud

74- La crypte de Salaise-sur-Sanne



Les élévations

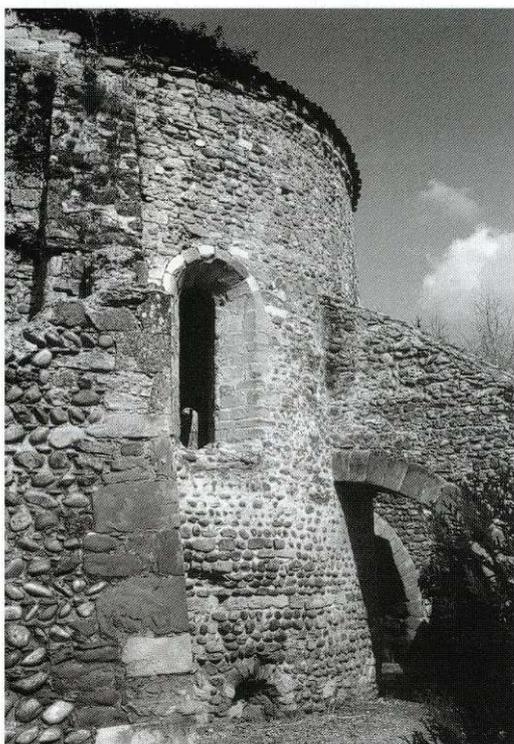
- 31 Nous commencerons l'étude des élévations par celle des matériaux et de l'appareil, très lié au sous-sol local, pour continuer avec les ouvertures, les couvrements et pour terminer avec les aménagements liturgiques et le décor.

Les matériaux et leur origine

- 32 La région Rhône-Alpes est remarquable par la variété de ses reliefs et de ses roches : reliefs et roches primaires dans la bordure occidentale du Massif central, roches sédimentaires du secondaire dans les Préalpes et dans le Jura méridional, dépôts

tertiaires en Dauphiné et dans la Bresse, dépôts quaternaires, fluviatiles ou glaciaires en bordure des Alpes et jusqu'à la vallée du Rhône. L'appareil, petit, moyen ou grand, dépend des ressources locales, du goût du moment et des moyens techniques. On utilise le granite ou les schistes dans la Loire, le Rhône et la Haute Ardèche, les calcaires de toutes couleurs ou dureté, dans le Bugey (le calcaire dur appelé "choin" peut se polir comme du marbre, alors que le calcaire crayeux de Seyssel est très tendre), l'Isère, la Drôme (en particulier le calcaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux) ou les Savoie, en passant par les galets (**fig. 75**), le pisé et les molasses ou encore la brique en Dauphiné et Savoie. Le basalte ne se trouve que dans les régions volcaniques, anciens dykes de la Loire (Saint-Romain-le-Puy) ou dans les Coirons (Meysse), alors que le tuf, surtout utilisé pour les voûtes ou pour les arcs est présent partout où les sources sont riches en carbonates.

75 - Eglise priorale de Salaise-sur-Sanne : en Dauphiné, l'appareil en galets est utilisé de l'époque romane (abside de l'église) à l'époque moderne (sacristie)

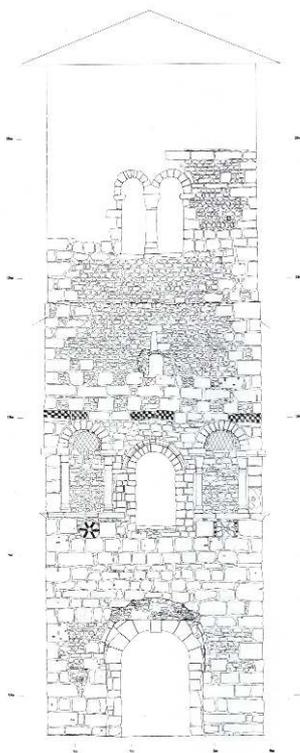


- 33 La présence d'une rivière facilement navigable, la Saône et d'un fleuve, le Rhône, navigable à la descente à partir de Seyssel et dans les deux sens à partir de Lyon, explique le rayonnement de carrières proches du fleuve comme celles de Seyssel, de Fay et de Villebois en Bugey ou de Lucenay, près d'Anse (Rhône). Pour des villes comme Lyon ou Vienne, des matériaux de provenance plus lointaine et souvent en remploi ont été acheminés par le Rhône durant l'Antiquité et sont réemployés au Moyen Âge. Le calcaire gris ou ocre-jaune de la région de Saint-Paul-Trois-Châteaux et de Valréas a été utilisé dans de nombreuses églises du Tricastin sous la forme de petit et surtout de moyen appareil. La molasse est souvent employée en Dauphiné et en Savoie, parfois en association avec des galets.

L'appareil et le mortier

- 34 Les types d'appareils sont très variés et dépendent des matériaux, de l'époque et de la volonté du constructeur. L'appareil en arêtes de poisson, relativement rare, n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique. On le trouve sans doute autour de l'an Mil à Saint-André-de-Bâgé (Bertholon, Reynaud 1994 : 512), à Ambronay (Ain) (Hamonière 1992 et 1994), et à Etoile (Drôme) (Marcel 1992, t. 1 : 51-53, t. 2, pl. 22, 23, 26, 48, 49). D'autres recherches décoratives, obtenues par un agencement des pierres de petit appareil en triangles ou en losanges et par des contrastes de couleurs (clocher de Saint-Rambert-sur-Loire (**fig. 76**) ou murs gouttereaux de Saint-Romain-le-Puy), sont propres au Forez, à l'Auvergne et à Lyon (Sainte-Blandine d'Ainay). En général, l'évolution est nette du petit appareil régulier ou irrégulier vers le moyen appareil, mais en Tricastin, comme au Val des Nymphes se trouveront mêlés dans une même campagne, appareil irrégulier et moyen appareil (Vaireaux *et al.* 1994). Dans cette région, on rencontre aussi une taille décorative en fougère et des marques lapidaires qui se retrouvent d'une église à l'autre. À la fin de l'époque gothique, la Savoie montre un goût pour le grand appareil taillé dans du calcaire dur (Poinsot 1995). Aux XVIIe et XVIIIe s., les galets disposés en arêtes de poisson sont associés à des rangs de briques comme dans les Dombes à Valeins ou à Chanoz-Chatenay (Méric de Bellefon 1987 ; Ducôté 1987 : 31-41) ou en Dauphiné à Salaise-sur-Sanne.

76 - Clocher de l'église Saint-André de Saint-Rambert-sur-Loire : l'appareil décoratif est encore conservé dans de nombreuses églises de la Loire



- 35 Les pierres sont liées par un mortier de chaux dont le sable est recueilli à proximité, sable de rivière ou de carrière. On reconnaît assez facilement les mortiers "à pierre vue" du XIe s. (mortier couvrant qui ne laisse apparente que la partie bombée de la pierre), assez bien conservé à Meysse (Ardèche) où de plus le joint est marqué (Reynaud 1989 : 103-118) et à

Chambles (Loire) (Rapport, Kuntz, Le Barrier 1996, fig. 18). De faux appareils peuvent être dessinés sur des enduits, par exemple à Salaise-sur-Sanne.

- 36 Des études récentes menées sur la brique ont montré que si ce matériau fut utilisé surtout dans l'architecture militaire, un certain nombre d'églises ont été construites en briques dans l'actuel département de l'Ain (Gandreau 1997), région où l'abondance de l'argile était favorable à ce type de construction. En Bresse, la brique ne semble utilisée que pour les églises paroissiales tardives (postérieures au XIII^e s.); d'abord comme matériau fonctionnel et pour des raisons économiques. Elle donne naissance, au XV^e s. à une "mode de cour" importée d'Italie par la famille de Savoie (Gandreau 1999 : 89-90). Mais ce même phénomène se retrouve aussi en Dauphiné où la brique est utilisée parfois dès le XIII^e s. (de Montjoye 1990 : 49-85). Ainsi à Domène (Isère), les murs de la nef, d'abord construits en moellons et galets pour la partie romane sont ensuite surhaussés en briques, sans doute au milieu du XIII^e s., par comparaison avec l'église Saint-André de Grenoble (Ménard et de Montjoye 1995 : 32).

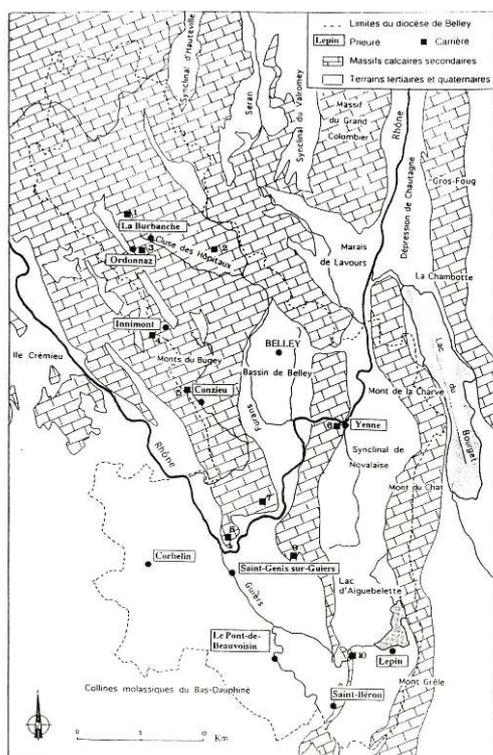
Les carrières du Bas-Bugey

Une étude effectuée sur l'ancien diocèse de Belley a confirmé la variété de l'approvisionnement (galets, calcaire dur, molasse et tuf), la présence de carrières très proches des constructions et l'évolution dans le choix des matériaux du XI^e au XVIII^e s., matériaux tendres d'abord, puis plus durs et taillés en grand appareil. S'il est assez aisé de reconnaître la nature d'un matériau, sa provenance pose nettement plus de difficultés. Les textes médiévaux ne mentionnent pour ainsi dire pas les carrières de pierres. Seul un texte de 1228 (ADA, H 225) cite une carrière à côté du prieuré d'Ordonnaz, dans le cadre d'une énonciation de limites entre deux maisons religieuses. Les résultats les plus concluants pour la recherche de carrières de pierre, ont été obtenus grâce à des prospections minutieuses sur le terrain et des comparaisons faites entre les matériaux utilisés dans les parties encore médiévales des édifices et les affleurements régionaux.

Le Bas-Bugey est la région qui possède principalement des calcaires durs que l'on retrouve employés dans l'architecture (fig. 77). Ainsi le calcaire portlandien (Jurassique supérieur) ou "choin* de Fay" a été abondamment utilisé. L'autre calcaire, compact et dur, largement employé dans le Bugey, est le calcaire valanginien ou "marbre bâtard" (Crétacé inférieur). Tout comme le Portlandien, on le range parmi les pierres froides. L'épaisseur de ses strates, sa dureté qui donne une pierre de taille de qualité, sa couleur (aspect du marbre) et la fréquence de ses affleurements expliquent son utilisation fréquente comme pierre de taille dans les constructions régionales.

Au sud du Bas-Bugey, sur le territoire du Dauphiné, l'emploi des roches tendres domine. La molasse*, formation sédimentaire détritique du Miocène, est composée de grains de sable unis par un ciment naturel essentiellement calcaire. Le travertin ou tuf calcaire est largement présent aussi dans l'ensemble des édifices. Une autre roche tendre, le calcaire urgonien, crayeux et blanc, affleure de part et d'autre du Rhône, en aval de Bellegarde, d'où l'appellation de pierre de Seyssel ; elle a surtout été exploitée à l'époque romaine.

77- Les carrières du Bas-Bugey : cette carte géologique illustre l'utilisation de matériaux proches du lieu de construction, surtout dans les régions riches en pierre



D'après l'étude réalisée à Lyon et à Vienne par H. Savay-Guerraz, on sait que l'essentiel de la pierre de taille romaine provenait du Midi. Puis, à partir du Ier s. jusqu'au IIIe s., le calcaire portlandien du Bugey, affleurant de Groslée à la Balme, a joué un rôle primordial. Si les Romains n'hésitaient pas à faire venir la pierre de loin, au Moyen Âge, on semble privilégier les exploitations locales.

Du XIe au XIIIe s., le déterminisme géologique a joué un rôle important dans la construction rurale. On s'aperçoit en effet, en comparant la nature géologique des sites et la nature des matériaux employés dans les prieurés, que les constructeurs se sont adaptés aux matériaux dont ils disposaient à proximité. Ils semblent donc avoir été dépendants en grande partie des ressources régionales en pierre à bâtir, au moins jusqu'à la fin du XIIIe s., date à laquelle l'église de Conzieu utilise la molasse, pour ainsi dire inexistante dans la région. Avant cette date, on ne trouve dans l'architecture des prieurés du Bas-Bugey, que des calcaires durs, présents à proximité.

Si les constructeurs disposaient de plusieurs types de matériaux à proximité, ils choisissaient le plus facile à tailler, donc le plus tendre. Ainsi, le tympan roman de l'ancienne église priorale de Yenne est en molasse tout comme les chapiteaux romans figurés du porche de l'église de Lépin. L'église Saint-Didier d'Aoste est aussi un bon témoin de la préférence accordée aux matériaux tendres. En effet, même si cette église se trouve tout près d'une carrière importante de calcaire valanginien au lieu-dit La Pierre, ses parties architecturales romanes sont en molasse et sa magnifique coupole sur trompes en tuf.

Les décors architecturaux sont toujours exécutés dans des matériaux tendres jusqu'au XVe s., mais on voit apparaître dès le XIVe, une architecture en grand

appareil très bien taillé dans le calcaire dur. Le clocher de l'église de Yenne par exemple est composé de blocs imposants en calcaire valanginien ; les constructeurs ont privilégié ici une architecture de qualité.

À la fin du XVe s. et au début du XVIe, l'appareil ainsi que la sculpture sont désormais réalisés dans un matériau dur et très dur comme les calcaires valanginien et portlandien, même dans les régions rurales pauvres en décor architectural, ainsi que dans les régions où la molasse est abondante. Dans l'ancienne église priorale de Conzieu, la chapelle nord Saint-Sébastien conserve une architecture exceptionnelle du XVIe s. L'appareil extérieur en calcaire valanginien, est de grande dimension et de qualité exceptionnelle, des moulures parcourent la chapelle et des sculptures ornent le côté ouest. À l'intérieur, les nombreuses nervures de la voûte, les blasons, la très belle niche avec sa frise en arceaux et ses fines moulures témoignent d'un savoir-faire indéniable de la part des constructeurs, car réalisés dans le Portlandien. Ainsi, l'exploitation et la taille de la pierre semblent être devenue une véritable "industrie" à partir du XVe s. Ajoutée à l'évolution sociale du tailleur de pierre, puis à celle du commerce, une conjoncture favorable des XVe-XVIe s., a permis à une architecture de meilleure qualité de s'établir.

Bibliographie : Poinsot 1995

A. Poinsot

Yenne (Savoie), fig. 8 n° 7

Le Valanginien (calcaire microgrenu de l'ère secondaire), et les roches de l'ère quaternaire comme le Burdigalien (grès molassique tendre), les alluvions fluvio-glaciaires (les galets) et les formations de versants (le tuf calcaire) sont présents sur le site de Yenne. Du XIIe s. à l'époque moderne, les matériaux tendres comme le grès molassique et le tuf sont largement employés pour tailler finement les éléments architecturaux d'intérieur. Ainsi les ogives des voûtes, les *oculi* et la plupart des chapiteaux sont en molasse. De même, le tuf*, matériau tendre et léger, a servi à la construction des voûtains. Le calcaire valanginien, appelé aussi marbre bâtard, a été utilisé pour la taille d'éléments d'architecture nobles d'extérieur, principalement à la période du gothique tardif (portes moulurées et baies à meneaux). Enfin, Yenne se trouvant au bord du Rhône, les galets ont été largement employés dans les murs. Ils constituent un moyen économique car ils ne demandent ni méthode d'extraction, ni taille.

Même si la provenance de ces matériaux reste incertaine, il n'est pas téméraire de penser que le calcaire valanginien a été extrait aux alentours de Yenne où le nombre de carrières abandonnées est important. Par exemple, la colline des Côtes-Vieilles à l'ouest du bourg comporte de nombreux bancs rocheux et déchets d'extraction. Ces carrières ont une allure ancienne car l'inclinaison des bancs rocheux est moindre et la couverture végétale importante. Le grès molassique de couleur verte vient probablement de la région au sud de Seyssel sans que l'on ait identifié des traces d'exploitation. Les carrières de molasse sont plus difficiles à retrouver étant donnée la médiocre qualité du matériau. Quant au tuf calcaire, qui se forme dans n'importe quel cours d'eau peu profond, sa provenance peut être multiple.

Ainsi, il est logique de penser que l'on a exploité la roche le plus près possible du lieu de construction, par souci d'économie, surtout dans une région où la pierre de qualité abonde. Il faut préciser aussi que d'après la conservation architecturale, la molasse a été utilisée dès le XIIe s. pour des éléments moulurés, alors qu'il faut

attendre le XVe s. pour en voir dans le calcaire valanginien. Les précisions que l'on peut apporter concernant les matériaux de construction sont toujours intéressantes pour mieux comprendre la technique et l'esthétique architecturale.

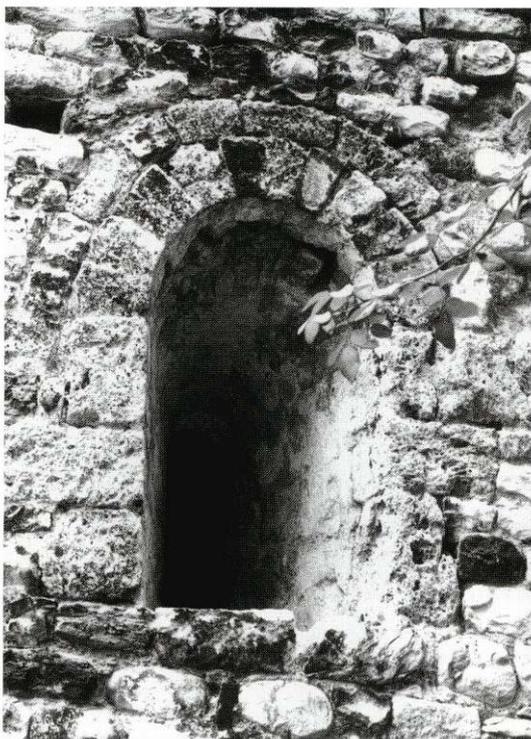
Bibliographie : Poinso 1995

A. Poinso

Les ouvertures

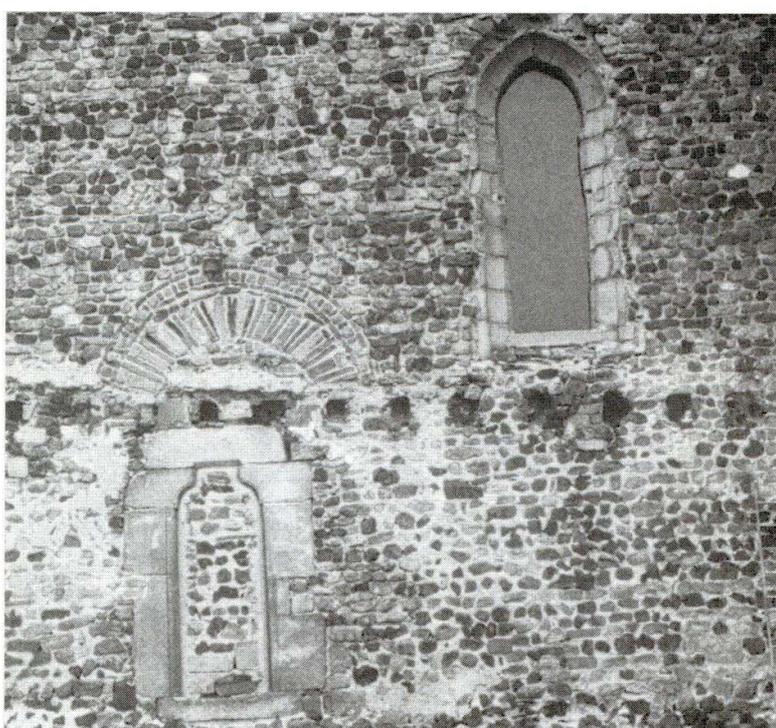
- 37 Différentes époques peuvent être assez facilement distinguées. Au XIe s., à Domène, la nef primitive était percée de grandes ouvertures, sans ébrasement* apparent comme à Saint-André-le-Bas de Vienne (Ménard, de Montjoye 1995 : 23-28, Reynaud 1975 : 53-54), alors qu'à Salles-en-Beaujolais, les murs gouttereaux étaient pourvus de petites ouvertures à ébrasement unique (Vernin 1993 : 45). Au XIIe s., l'abside est en général assez bien éclairée par trois fenêtres à double ébrasement, comme dans les Dombes (Reynaud 1994 : 28). Les nefs étaient souvent pourvues de fenêtres à ébrasement unique (**fig. 78**), toutes petites au XIe s., comme à Buellas ou Salles-en-Beaujolais, plus grandes au XIIe s. comme par exemple à Sain-Bel (Rhône) (Magdinier 1998), où elles ont été remplacées ensuite par de plus grandes ouvertures ou tout simplement élargies. A Saint-Benoît (Ain) et à Notre-Dame de Commiers (Isère), les fenêtres romanes de la nef ont été bouchées pour donner place à des ouvertures gothiques plus étroites et plus hautes (Martinod 1988 ; Barruol 1992 : 103).

78 - Meysse : petite ouverture du XIe s. à ébrasement complexe dû à un doublage de l'abside par l'intérieur



- 38 Pour l'époque gothique, les remplacements les plus originaux sont à trouver à l'église de Contamine-sur-Arve dans la tradition des châteaux savoyards de Maître Jacques d'Espérance (*cf. supra*).
- 39 Plusieurs portes ouvrent dans la nef, dans le chœur ou dans le transept. En général la porte occidentale est la plus importante, comme à Yenne (Savoie) (Thollet, Vellar 1992) ; dans les églises de Dombes s'ajoute une petite porte percée dans le chœur ; la nef et le transept peuvent être aussi pourvus de portes latérales (Saint-André-de-Bâgé et Saint-Romain-le-Puy) (**fig. 79**) pour assurer la communication avec les bâtiments voisins. A Saint-Julien-du-Serre, la porte ouvre du côté nord par cinq voussures dépourvues de tympan.

79 - Saint-Romain-le-Puy : une porte gothique donnant sur l'ancien cloître a remplacé une porte carolingienne (arc à claveaux de briques et de pierres)



- 40 Quand la nef est de grande largeur par rapport à l'arc triomphal du transept, des accès latéraux, appelés passages berrichons, peuvent ouvrir de la nef unique sur les bras du transept, comme à Saint-André-de-Bâgé, Saint-Mamert (au Nord du département du Rhône) ou Domène (Isère).

Couvertures et couverture

- 41 La plupart des nefs uniques sont charpentées, à l'exception de Saint-Maurice de Gourdans (**fig. 80**). Le voûtement peut venir dans un deuxième temps après renforcement des murs latéraux au moyen d'arcades comme à Meyssse ou à Saint-Romain-le-Puy (Reynaud 1967 : 37-38, 1989 : 114, 1992 : 45-46). Dans certains cas, des voûtes gothiques ont été rajoutées postérieurement, comme à Saint-Benoît (Ain) (Martinod 1988), Domène (Isère) (Ménard, Montjoye 1995) ou à Yenne (Savoie) (Thollet, Vellar 1992) ; à Ternay (Rhône), une voûte néo-gothique a été construite au XIXe s. En Tricastin, les nefs étaient voûtées dès l'origine

(Val-des-Nymphes, Puygiron, Rochemadeville-les-Aubagnans). Les voûtes peuvent retomber sur des pilastres et des arcs latéraux comme aux Aubagnans ou sur de simples consoles comme à Puygiron. En revanche, les églises à trois nefs sont le plus souvent voûtées, comme à Pommiers, Saint-Rambert-sur-Loire. Il en est de même pour le transept ou la travée de chœur. Du Beaujolais au Tricastin, une coupole sur trompes couvre la croisée ; dans la Dombes, c'est la travée de chœur qui supportait la coupole et le clocher (Reynaud 1967 : 39-42 ; 1994 : 27-41).

80 - L'église romane de Saint-Maurice-de-Gourdans possède une des rares nefs uniques voûtées de l'Ain



Décor architectural

- 42 Les murs sont dépourvus de décor, si l'on excepte à l'extérieur quelques arcatures ou niches lombardes en Savoie, comme à Aime (Oursel 1990 : 97-102) (**fig. 81**) et à Montbrizon-sur-Lez ou quelques arcs plus monumentaux sur l'abside de Saint-Romain-le-Puy, sur le clocher de Saint-Rambert-sur-Loire ou en Tricastin au Val-des-Nymphes. A l'intérieur, les arcs de décharge caractérisent surtout les églises du sud de la Drôme, comme à l'église de Donzère (Rouquette 1974 : 40), mais on les trouve aussi à Chazay-d'Azergues dans le Rhône (Vernin 1993 : 109). L'abside est le plus souvent pourvue d'arcatures intérieures (de trois à sept) ; arcature traditionnelle dans la Dombes, comme à Buellas (Reynaud 1994), à Vif en Dauphiné (Pilot de Thorey 1884 : 417-436) en Tricastin comme au Val des Nymphes ou encore à Pont-de-Barret, à Saint-Julien-du-Serre (Ardèche).

81 - Le chevet de l'église romane d'Aime (Savoie) porte la marque du premier art roman lombard avec ses niches au sommet de l'abside



- 43 Certains clochers portent aussi les traces d'un décor du premier art roman, en Savoie comme à Aime ou Sainte-Marie-de-Cuines (Parron 1997) ou en Isère, comme à Notre-Dame-de-Mésage, Saint-Pierre d'Allevard ou Champagnier (Archéologie chez vous 1991 : 64-65).
- 44 Plus tard des arcatures sont utilisées pour animer les parois extérieures des murs gouttereaux ou des façades comme à Saint-André-de-Bâgé (Ain) ou Salles-en-Beaujolais où elles rappellent le premier art roman ; à Pommiers ou à Champdieu dans la Loire, on peut invoquer l'influence auvergnate ; dans la Drôme, c'est l'influence antique que l'on retrouve dans le décor architectural d'églises comme celle de Notre-Dame d'Anneyron (Gardelle 1991 : 187-188), du Val des Nymphes (Drôme) ou de la Chapelle Barbara (Allan), à l'extérieur mais aussi à l'intérieur des édifices (Rouquette 1974 : 37-38).

Aménagements liturgiques : stalles, autels, barrières de chœur, jubés, tribunes

- 45 Les aménagements liturgiques propres aux prieurés sont rares et difficiles à appréhender. Les stalles encore en place sont peu nombreuses car elles ont souvent été transportées dans une autre église lors du départ des moines, ou détruites à la Révolution et leurs traces sont difficiles à retrouver en fouille. En effet, les traces laissées dans le sol sont souvent assez ténues comme à Salaise-sur-Sanne (Reynaud 1992 : 89-99) où l'on n'a trouvé que les vestiges d'un muret parallèle au mur de l'église. Cette structure, construite en tranchée étroite d'un côté, et portant de l'autre le négatif d'un élément en bois, sans doute fondation de stalles, est à comparer aux vestiges trouvés à la Charité-sur-Loire, où une longue trace de poutres carbonisée est décalée par rapport à l'axe longitudinal de l'église. Un autre aménagement liturgique a pu être reconstitué à Salaise-sur-Sanne : une sorte de reposoir pour la chase de Juste en avant de l'ancienne *fenestella* (Reynaud 1992).

- 46 Les barrières de chœur qui ont été modifiées au cours des siècles comme à Etoile (**fig. 82**) ou qui ont disparu depuis peu, ne sont plus connues que par les textes, comme à Sévrier en Savoie où il est mentionné lors d'un procès en 1771 que "le chœur est séparé de la nef par de grands et gros grillages de fer, de la même forme que l'on pratiqua avant dans les églises monacales".

82- Prieuré Saint-Marcellin d'Etoile-sur-Rhône : fragments d'entrelacs carolingiens trouvés en remploi dans le mur du chœur



- 47 Les autels anciens ont le plus souvent été détruits, mais la base des autels latéraux du XIe s. a été retrouvée à Meysses, une table d'autel du XIe s. était utilisée en remploi dans l'abside de Chambles (Rapport, Kuntz, Le Barrier 1996 : 35). Les textes mentionnent dans certains cas la présence d'un autel pour les moines et d'un autre pour les fidèles (*cf. supra*). Les autels sont souvent multiples surtout dans les édifices pourvus d'absidioles ou dans les églises à double fonction. Ainsi, l'église de Talloires est consacrée en 1031-1032 par trois évêques dont Burchard et Burchart, archevêques de Lyon et de Vienne, en présence de la reine Ermengarde (Bernard 1853 : 317-318, charte n° 638-639). On suppose que l'autel principal, dédié à la Vierge, était entouré au nord de l'autel Saint-Pierre et au sud de l'autel Saint-Maurice (sous le vocable de saint Benoît ensuite). Au sud-ouest de la façade et jusqu'en 1520, se trouvait la chapelle des sires de Menthon, dédiée à sainte Catherine. A Domène, prieuré clunisien doté de trois absides, l'autel majeur est dédié à Pierre et à Paul, les autels latéraux à la Vierge et tous les saints au sud, à Jean-Baptiste et tous les martyrs au nord (Ménard, de Montjoye 1995 : 15).
- 48 À Champagne, la présence de tribunes au-dessus des bas-côtés constitue un cas unique qui rappelle l'architecture auvergnate (Cabrero-Ravel 1995 : 49-56).

Talloires (Haute-Savoie), fig. 4 n° 21

Au début du XIXe s. et avant la destruction totale de l'église, la vue des "Ruines de

l'Église de l'abbaye de Talloires montre un état gothique qui comporte un chœur de trois travées (surélevées de six marches) et un transept débordant, pourvu d'absidioles. Vers 1520, l'église est incendiée (Visite pastorale de 1627, ADHS, 1G108) (cf. fig. 28). Elle est reconstruite et consacrée en 1528 (inscription lapidaire). Le nouvel autel Saint-Maurice est désormais dans la nef où il sert pour le culte paroissial. Cette église, pourvue de trois nefs à l'ouest, a été replacée dans son contexte actuel par C. Beney. Le plan de 1791 est d'un grand intérêt pour la liturgie. Il nous montre en effet une nette séparation entre l'église des moines, à l'est, et l'église des fidèles à l'ouest, où l'autel Saint-Maurice était entouré d'une sorte de clôture polygonale. La nef centrale est couverte d'un plafond, les bas-côtés sont voûtés. A la croisée, quatre gros piliers supportent un clocher de tuf, garni d'une flèche et de clochetons aux angles. Quatre chapelles sont accolées au sud de l'église. Bibliographie : Boekholt 1983 : 26-36.

Chr. Boekholt

- 49 La présence d'un décor sculpté est davantage lié aux traditions régionales, aux revenus du prieuré et au culte des reliques qu'aux besoins des moines. La présence de bas-reliefs, en remploi, comme à Salaise-sur-Sanne (fig. 83) le plus souvent situés au sommet des murs ou des clochers, comme à Saint-Rambert-sur-Loire (décor du porche) et Saint-Romain-le-Puy (reliefs extérieurs) (Carcel *et al.* 1992), la précocité et le grand nombre de chapiteaux au décor zoomorphe, visibles notamment à la retombée des arcs triomphaux des églises du Forez comme dans la petite église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Rambert-sur-Loire (Baud 1995 : 64-82) ou à Chambles (Kuntz, Le Barrier 1996 : 35), correspondent à des traditions régionales qui s'étendaient sur la totalité du Sud-Est et au souci de garder le souvenir des décors carolingiens ou même paléochrétiens (oiseaux buvant dans un canthare). De même, dans la Drôme, des chapiteaux portent la marque du XI^e s. dans la composition de la corbeille sur deux niveaux et dans les thèmes et motifs représentés comme à Saint-Pierre de Chabrillan (Thirion 1988 : 111-135 ; Barruol 1992 : 290-292) ; à Vif, en Dauphiné des chapiteaux du XI^e s., en remploi dans l'abside sont à rapprocher des chapiteaux les plus anciens de la crypte de Cavour en Piémont (Archéologie chez vous 1985 : 47-48.). Dans un domaine différent, la proximité de Cluny et de Tournus expliquerait les chapiteaux sculptés de la croisée de Saint-André-de-Bâgé (Bertholon, Reynaud 1995 : 516) et de Salles-en-Beaujolais (Vernin 1993) ou encore plus loin, ceux de Ternay ou de Manthes (Laidebeur 1999 : 81). L'influence de Saint-Martin d'Ainay (Lyon) est également sensible à Saint-Romain-le-Puy pour les périodes anciennes ou à Vion et Saint-Maurice de Gourdans pour les périodes plus récentes (Lasalle 1994 : 65-77 ; 1995 : 137-150) (fig. 84). Dans certaines régions comme la Drôme du centre ou du sud, les chapiteaux très finement décorés, ont sans doute subi l'influence de l'atelier monastique de Chalais ou celle de la Provence, (Crosnier-Leconte 1979 : 356-374 ; Barruol 1992 : 108-109 ; Reynaud 1995 : 162-163). Au prieuré d'Anneyron, dépendance de Saint-Pierre de Vienne, certains chapiteaux de la coupole sont très directement inspirés de ceux de Saint-André-le-Bas de Vienne ou de la collégiale de Romans (Desaye 1976 : 100), alors qu'au tympan du prieuré de Saint-Alban-du-Rhône (Isère), c'est la sculpture de la moyenne vallée du Rhône qui est illustrée dans un style proche des sculptures de l'église de Condrieu ou de Champagne (Ardèche) (Cabrero-Ravel 1985 : 13-24). A Saint-Julien-du-Serre (Ardèche), les chapiteaux tiennent peut-être du matériau leur caractère rustique et leur force plastique (Marillet-Salvador 1995 ; Fabre-Martin 1993).

83- Salaise-sur-Sanne : bas-relief aux lions trouvé en remploi dans le chœur de l'église, actuellement à la Mairie



Les lions sont affrontés, mais les têtes sont vues de face, ils tiennent une tête humaine entre leurs pattes et symbolisent la violence et le mal

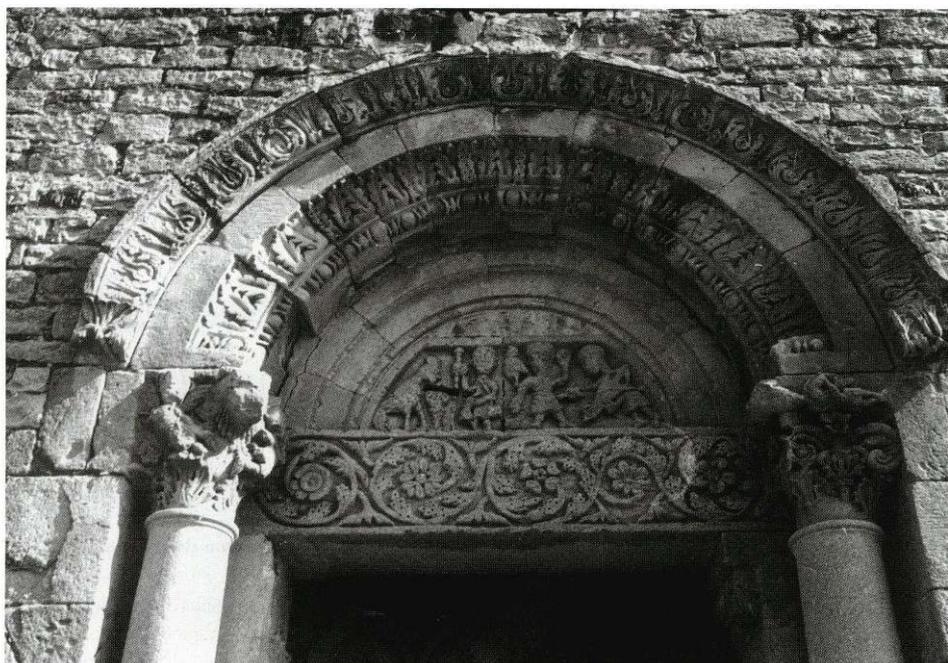
84- Saint-Maurice-de-Gourdans : chapiteau roman sous l'influence de Saint-Martin d'Ainay



- 50 En Ardèche (Cruas, Champagne, Macheville, Saint-Jean-de-Muzols, Lamastre et Saint-Julien-du-Serre) et dans la Drôme (Chantemerle-les-Blés, La Motte-de-Galaure, Etoile), des arcs polylobés attestent l'influence de Saint-Chaffre (Desaye 1995 : 67-68) ; influence parfois indirecte, puisque La Motte-de-Galaure dépendait de Tournus. La présence d'ouvertures polylobées à la cathédrale de Valence pourrait s'expliquer par la personnalité d'Adhémar, évêque du Puy, doyen de la cathédrale de Valence (Desaye 1995 : 68) et originaire de Peyrins (Drôme).

- 51 Les portails décorés sont rares et assez simples, citons ceux de Yenne et de La Chambre (Savoie) (Reynaud 1965 : 42-48) de Rozières-Côte-d'Aurec (Loire), de Chabrillan (Drôme) ; ceux de Saint-André-de-Bâgé, de Salles-en-Beaujolais (Rhône) et de La Motte de Galaure (Drôme) sont dotés d'un massif en légère saillie encadré par des contreforts ou des pilastres. Dans quelques cas, la présence d'un tympan sculpté comme à Vizille (Isère), s'expliquerait non par l'influence de Cluny, l'abbaye-mère, mais par le rayonnement de la sculpture provençale (sculpteur formé à Saint-Trophime d'Arles). A Sainte-Jalle (Drôme), autre dépendance de Cluny, le portail, à la fois antiquisant et populaire, est lui aussi d'inspiration méridionale (Barruol 1981 : 329-336) (**fig. 85**).

85 - Portail de Sainte-Jalle : l'influence antique se juxtapose à des scènes d'un style plus fruste : au tympan, on distingue de droite à gauche un joueur de viole, un orant qui tient une chouette, un homme qui tient un bâton (de pèlerin ?) et un coq



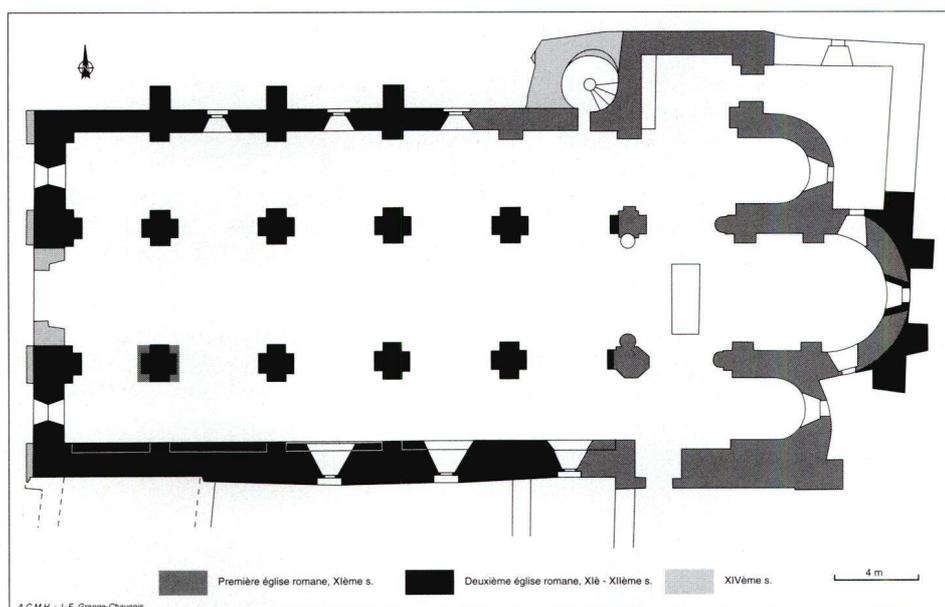
- 52 Les décors peints anciens sont rarement conservés, comme celui des murs latéraux de la crypte de Ternand (Rhône) qui remonterait à l'an mil. Quelques décors plus tardifs ont été retrouvés dans l'église de Manthes ou à Salaise-sur-Sanne avec le même faux appareil de couleurs variées de la fin de l'époque romane ou du début de l'époque gothique) (Drôme) (Barruol 1992 : 238-239 ; Reynaud 1992 : 89-99 ; Laidebeur 1999 : 81) ou au cul de four de l'abside d'Anneyron (XVI-XVIIe s.) (Desaye 1976 : 100). De nombreuses églises présentent encore les traces d'un décor à base de motifs floraux des XVIIe et XVIIIe s. comme à Salaise-sur-Sanne (Isère) ou Meysse (Ardèche).

L'évolution

- 53 De nombreuses églises, à la fois priorales et paroissiales, subsistent comme témoins de l'époque où elles rythmaient la vie de nos campagnes. Elles sont l'illustration d'un art roman humble et attachant et leur évolution ne diffère pas de celle des églises paroissiales.

54 On ne connaît guère de priorales carolingiennes bien attestées, sauf peut-être à Salaise-sur-Sanne, *cella* fondée au IXe s. et partiellement retrouvée (Reyraud 1992 : 89-99). Les fouilles récentes, (Colonzelle dans la Drôme, le Val-des-Nymphes, Saint-Romain-le-Puy, (Parron, Reyraud 1992 : 33-49) ont surtout montré que les églises priorales romanes étaient souvent construites sur des édifices plus anciens, en général des églises paroissiales. Ces églises du Xe s. ou de l'an mil sont caractérisées par un appareil irrégulier, parfois décoratif ou en arêtes de poisson, par de petites ouvertures à ébrasement unique et par un plan simple, une nef et une abside. Mais le plan ne constitue pas à lui seul un indice de datation fiable, par exemple le chevet carré du haut Moyen Âge (Salaise-sur-Sanne, état de l'an mil ou Pommiers) (Reyraud 1992 : 89-99) (**fig. 86**) se retrouve plus tard, à la fin de l'époque romane, à Beaumont-les-Valence où l'abside sans doute semi-circulaire à l'origine, est remplacée par un chœur carré, peut-être sous l'influence cistercienne (Barruol 1992 : 317-318 ; d'Amore 1995 : 32) et surtout à l'époque gothique à Saint-Philibert d'Albon (Drôme romane 1989 : 23). L'influence du premier art roman lombard est négligeable, sauf à Aime en Savoie et à Montbrison-sur-Lez dans la Drôme où des fouilles ont révélé la présence de lésènes, à la base de l'abside (Mège 1985 ; Barruol 1992 : 398-399). Au XIIe s., le moyen appareil, visible d'abord aux chaînages d'angle et aux ouvertures, envahit ensuite tout l'édifice. Deux exemples similaires peuvent illustrer notre propos : à Salles-en-Beaujolais (Rhône) (Vernin 1993 : 55) et à Saint-Marcellin d'Etoile-sur-Rhône (Drôme) (Marcel 1992, pl. 19-20), l'édifice primitif à nef unique est caractérisé par de petites ouvertures ou par un appareil en arêtes de poisson. Aux XIe s.-XIIe s., un chevet à transept et trois absides se construit à l'est de l'église primitive de Salles et de Saint-Marcellin.

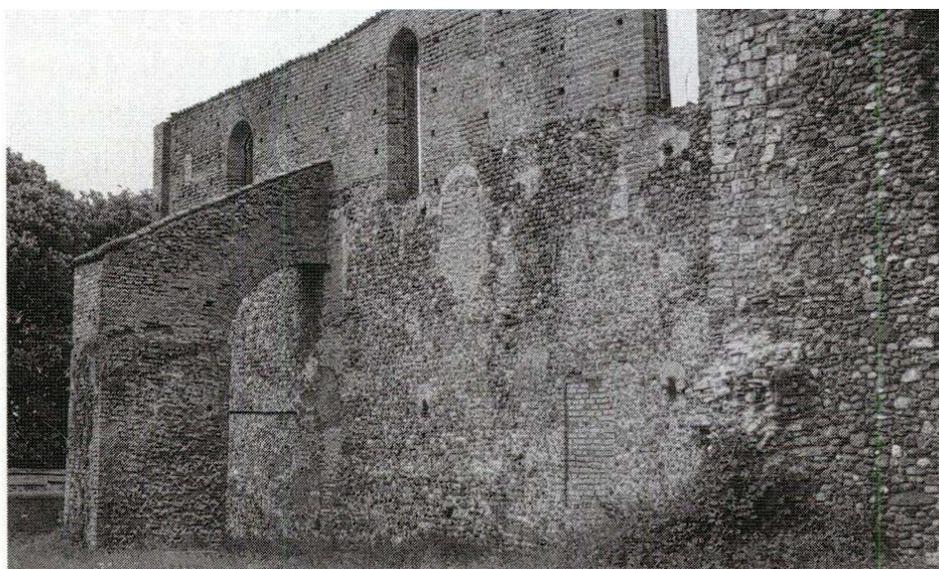
86- Eglise priorale de Pommiers : le chœur serait plus ancien que la nef (avec des modifications de la paroi externe de l'abside)



55 Aux XIIIe-XIVe s., le gothique s'installe dans la région, d'abord en milieu urbain, à Lyon et à Vienne, puis en milieu rural et P. Cattin conclut même à une influence certaine des ordres religieux dans l'implantation de l'art gothique dans l'Ain (Cattin 1986 : 19-34). Les églises priorales sont agrandies à l'est ou à l'ouest, ou entièrement reconstruites ; elles

peuvent encore être surélevées au-dessus des murs romans, conservés à mi-hauteur, comme à Domène (Ménard, de Montjoye 1995 : 31-32) (**fig. 87**). En général les transformations touchent la partie orientale de l'édifice, comme à Yenne où un vaste chœur gothique prolonge la nef romane qui est alors voûtée d'ogives. A Saint-Benoît de Cessieu comme à la chapelle de Beaumont (Ain), l'église romane est pourvue d'un transept, d'un chœur et d'une abside gothiques (Martinod 1988). Le chevet est alors souvent à trois pans comme à Conzieu ou Saint-Benoît de Cessieu (Ain). Dans certains cas, la nef est agrandie à l'ouest comme à Peyrus (Drôme romane 1989 : 39). Ailleurs, comme au Bourget-du-Lac, l'église est profondément modifiée dans son plan mais l'abside gothique reste au-dessus de la crypte du XIe s. (Salet 1965) ; de même à Lémenc, la crypte est conservée sous l'église gothique (Oursel 1990 : 59-83 ; Parron 1996 : 19-34). A Contamine-sur-Arve, on a affaire à une véritable église gothique composée d'une nef unique et de deux travées de chœur se terminant par un mur droit (*cf. supra*) et éclairé de grandes ouvertures aux remplages caractéristiques.

87- A Domène, les murs de la nef d'époque romane ont été surélevés à l'époque gothique (murs de briques) et un énorme arc-boutant a été plaqué contre les murs de la nef



- 56 Toutefois, le gothique s'installe assez tard dans le centre de la Drôme et reste rare en Tricastin. C'est également un peu plus tard (XVe-XVIe s.), que se multiplient les chapelles latérales, souvent luxueuses dans leur décor et dans leur voûtement, comme à Yenne (Savoie) (*cf. infra*).
- 57 Au XVIIe s., les reconstructions sont fréquentes après les guerres de Religions surtout en Ardèche et dans la Drôme (Hostun, Beaumont). Le style n'est pas toujours bien caractéristique car les maçons locaux se contentent souvent de reconstruire les parties détruites, parfois dans le même style, comme à Beaumont, parfois en voûtant les édifices charpentés. Quelques rares églises, sont reconstruites après avoir changé de maisonnières comme à Thonon, et suivent l'évolution du style du XVIIe au XVIIIe s.
- 58 Au XIXe s., les destructions totales ou partielles sont fréquentes, mais également les restaurations qui permettent de sauver des édifices en péril. Parmi les plus récentes opérations citons celles du Val-des-Nymphes et de Salaise-sur-Sanne qui ont reçu une nouvelle couverture.

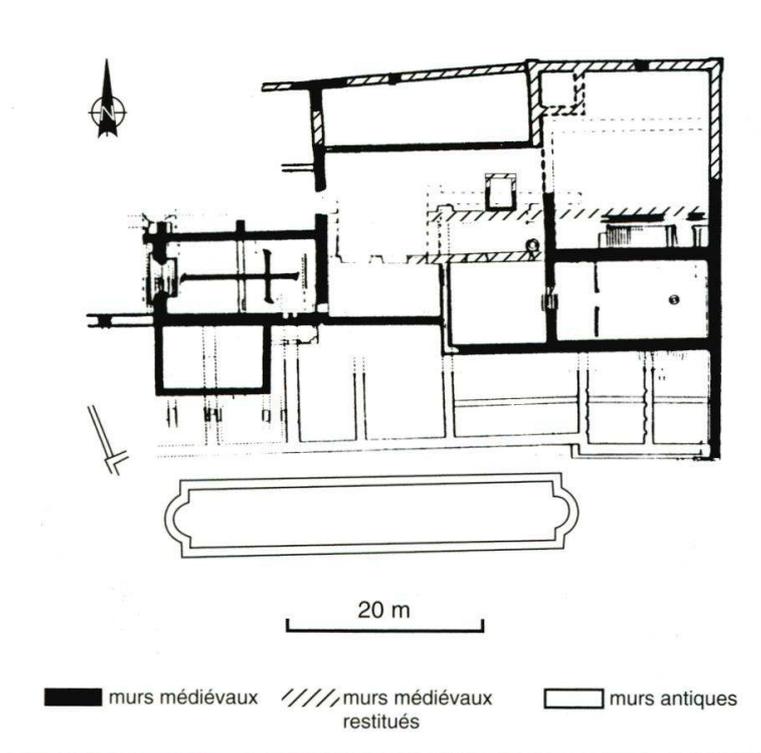
La chapelle du prieuré casadéen de Moingt (Loire), fig. 6 n° 49

Du vicus antique d'*Aquae Segetae* subsistent, entre autres, des thermes partiellement conservés en élévation grâce à l'installation, au XIIIe s., de moines de la Chaise-Dieu. Des investigations ont permis d'étudier les relations entre les bâtiments gallo-romain, médiévaux et modernes, et d'en préciser les plans et la chronologie (fig. 88). Plutôt qu'un prieuré, la "Maison du Palais" acquise en 1254 n'est, en tout cas au début, qu'une grange dîmière chargée de fournir en vin la maison-mère. C'est probablement à cet établissement qu'il faut rattacher les vestiges d'une modeste installation, détruite lors de la construction de la chapelle au début du XIVe s. Il s'agit de petits bâtiments établis en appentis contre les murs antiques, à l'intérieur des ruines de deux des salles occidentales des thermes. L'un d'eux comporte un étage attesté par les saignées d'encastrement du plancher et de la toiture dans les murs antiques. Leurs niveaux de démolition ont livré un mobilier céramique caractéristique de la seconde moitié du XIIIe s.

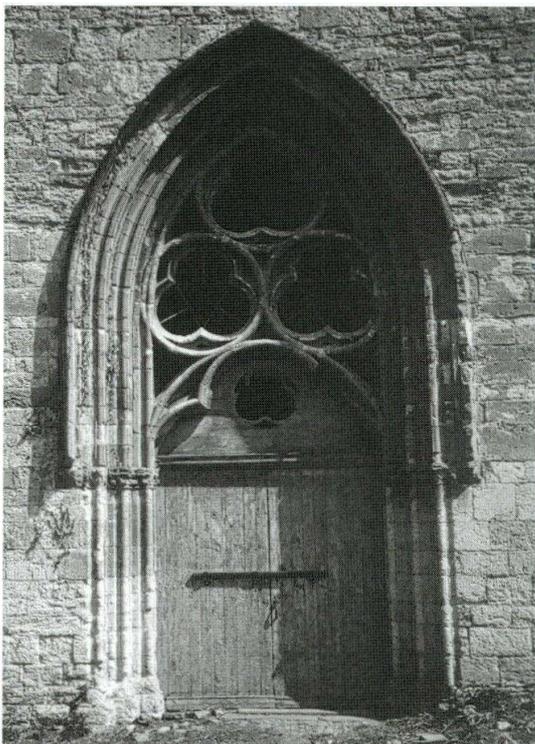
La construction de la chapelle intervient dans le cadre d'un ensemble de travaux - démolition de certaines parties antiques, transformation de certaines autres, constructions nouvelles - qui semble manifester la volonté d'établir un prieuré. Les nouveaux bâtiments sont établis en U autour d'une cour étroite fermée à l'ouest par un grand portail ogival ; les ailes sud et est réemploient les vestiges gallo-romains ou prennent appui dessus.

Ainsi, la chapelle réutilise deux murs antiques hauts d'une douzaine de mètres contre lesquels sont élevés les parties nouvelles (façade, mur gouttereau nord) dont les contreforts s'appuient eux-mêmes sur des maçonneries arasées. Sa nef, rectangulaire à chevet plat (15,45 x 7,50 m dans l'œuvre), comporte deux travées couvertes de voûtes d'ogives qu'éclairent trois hautes lancettes.

88- Le prieuré du "Palais" de Moingt s'est installé sur un établissement thermal romain. Il comportait un ensemble de bâtiments nouveaux au nord et à l'est (chapelle), dont seule subsiste la chapelle



89 - La chapelle du prieuré casadéen de Moingt ouvre à l'ouest par un portail aux remplages de style



On y pénètre depuis l'ouest par un remarquable portail de style gothique rayonnant à ogive aiguë surhaussée, qui présente un tympan ajouré d'une rosace trilobée et une triple voussure reposant sur des chapiteaux ornés de feuillages (**fig. 89**). A l'origine, on accédait au sol de la nef, établi en contrebas, par une volée de quatre marches ; le chœur, éclairé par un oculus, était surélevé de deux marches et communiquait avec le reste de l'aile sud par une petite porte ogivale.

Une mention de 1340, qui la décrit comme vaste, mais sans clocher afin d'éviter de dresser l'archevêque contre ses prétentions (AD Loire, H, Divers 3), constitue un *terminus post antequam* qui conforte son attribution à la fin du XIIIe s. ou au début du XIVe, attribution fondée aussi bien sur les datations archéologiques retenues pour la démolition de l'établissement primitif et la campagne de constructions nouvelles que sur des arguments stylistiques (Notre-Dame de Montbrison et Saint-Jean-des-Prés). Placée sous le vocable de Sainte-Eugénie à partir de 1553 (Guichard 1933), elle est pourvue en 1671 d'une petite cloche de 50 livres "*eslevée sur le portail de ladite chapelle de Sainte-Eugénie*" (AD Loire, GG 1-11). J.-M. La Mure évoque en 1674 la cime de la chapelle surmontée d'une "*faux à couper les bleds*" (une faucille), ce que confirme en 1732 un plan en vue cavalière de Montbrison, conservé au Musée de la Diana, qui montre son haut pignon couronné d'un petit clocher-mur à une baie, lui-même surmonté d'un croissant au lieu de la traditionnelle croix.

Bibliographie : Thirion *et al.* 1992 ; Hurtin 1994

Ph. Thirion, Chr. Le Barrier, St. Hurtin

Yenne (Savoie), fig. 8 n° 7

Les recherches architecturales sur l'église de Yenne ont permis de dénombrer huit états dont quatre sont représentés (**fig. 90**). L'état roman est matérialisé par le gros œuvre de la nef. Celle-ci est charpentée, de plan barlong et comporte des baies en plein cintre. Le portail est aussi de l'époque romane avec ses colonnettes et chapiteaux sculptés, d'influence rhodanienne, de chaque côté du tympan. Le deuxième état (gothique du XIIIe s.) est constitué par le chœur, voûté d'ogives, légèrement désaxé par rapport à la nef et très allongé. Il est formé de deux travées et d'une abside semi-circulaire à volume polygonal, plan courant dans les départements de l'Ain et de la Savoie. Le gothique du XIVe s. est marqué par le voûtement de la nef. Les murs ont été surhaussés, des piliers et contreforts mis en place pour soutenir les voûtes. Les ouvertures romanes de la troisième travée ont été bouchées pour laisser place à des baies gothiques.

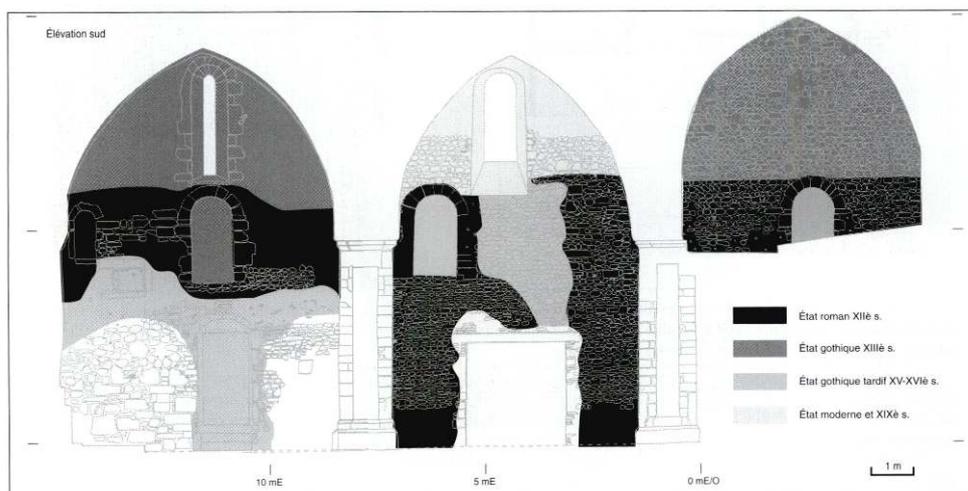
Un siècle plus tard, les voûtes des deux premières travées sont refaites. A la même époque, on construit le clocher dans le prolongement de la façade ouest et la chapelle Saint-Joseph complétée de l'ancienne sacristie. Trois portes sont percées dans le mur sud de la nef pour accéder aux bâtiments prioraux entre la fin du XVe et le début du XVIe s. Ce cinquième état voit la construction de la nouvelle sacristie et de la chapelle des Fonts Baptismaux, légèrement antérieure à la chapelle du Marquis. La chapelle du Rosaire a été édifiée entre la fin du XVIe et le début du XVIIe s., période correspondant au sixième état. Au XVIIIe s., on construit les chapelles Saint-Jean-Baptiste et du Mareschal Somont, puis on procède à une réfection du dernier étage du clocher. Enfin le dernier et huitième état correspond aux changements effectués durant le XIXe s.. On perce deux fenêtres modernes dans la nef, on renforce deux contreforts au sud après le tremblement de terre de 1822 et on élève une

tribune en 1854 tout en percant des ouvertures sur la façade.

Bibliographie : Clocher 1989 ; Oursel 1955 : 95-204 ; Thollet, Vellar 1992.

O. Thollet, L. Vellar

90 - Eglise priorale de Yenne : l'étude des élévations de la nef met en évidence les remaniements successifs : ouvertures et murs romans, surélévations et voûtements gothiques (XIVe s.)



Le Bourget-du-Lac (Savoie), fig. 8 n° 9

A nef unique de quatre travées précédées par une travée d'avant-nef, l'église est bordée de chapelles sur son côté nord. Le chœur est formé d'une travée et d'une abside polygonale sous laquelle est située une crypte.

Le chœur, les murs de la nef charpentée et le jubé datent du XIIIe s. L'abside à cinq pans, éclairée par des fenêtres en lancette, est couverte d'une voûte d'ogives à cinq branches moulurées d'un tore encadré de deux baguettes et terminées par des têtes humaines ou animales reposant sur des faisceaux de colonnettes (fig. 91). Des bases à deux tores et des chapiteaux à feuillages surmontés de hauts tailloirs fortement moulurés complètent l'ensemble. Le jubé, sculpté de scènes de la vie du Christ, est daté des années 1250-1260. Il a été démonté en 1837.

91- Le chevet gothique rayonnant de l'église du Bourget-du-Lac et l'aile orientale du prieuré



Au XV^e s., l'église est profondément remaniée. La nef est alors voûtée d'ogives, la plupart des chapiteaux refaits, l'entrée des chapelles latérales aménagée par des arcades et la façade occidentale réédifiée. Démolie et remplacée au XIX^e s., il n'en subsiste que le portail, déplacé. Elle était précédée par un clocher-porche comme la montre la gravure de 1618 (Martellange) (fig. 25).

Bibliographie : Oursel 1955 ; Salet 1965 : 150-160 ; Viscusi 1992.

V. Viscusi

Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie), fig. 4 n° 8

Les premières constructions romanes ont disparu lors des reconstructions gothiques. Après les destructions de 1589, seules trois travées subsistent de la construction de la fin du XIII^e s. Le chœur primitif comportait deux travées percées chacune de deux grandes ouvertures ; les voûtes d'ogives (9,25 de large sur 14,20 m de haut) sont contrebutées à l'ouest par des contreforts biais. A la hauteur de l'arc et des piliers séparant les deux travées des traces d'arrachement, vestiges d'une clôture, sont visibles. La travée occidentale dont les murs et les contreforts sont plus élevés était sans doute prévue pour supporter un clocher ; dans une tourelle latérale postérieure (1551) un escalier permet d'accéder à une pièce, elle aussi récente, au-dessus de cette travée. On peut supposer plusieurs autres travées plus à l'ouest, au moins deux en symétrie avec le chœur, soit gothiques elles aussi, soit plus anciennes. Le portail de façade, caractérisé par de nombreuses voussures et des colonnettes engagées, a été replacé dans le mur de refend qui tient lieu de mur de façade (fig. 92).

Les piliers au profil très complexe sont encore surmontés de chapiteaux à décor de feuillages ou à personnages (une Vierge à l'Enfant au nord, premier pilier et deux visages où l'on a voulu, sans preuves, reconnaître Béatrix de Faucigny et Humbert I, deuxième pilier à droite) ; les clés de voûtes représentent de l'est à l'ouest, le Christ

montrant ses plaies, le Christ bénissant, le pélican, un Agneau Mystique dans la sacristie. Une piscine liturgique est également surmontée d'un trilobe ; décor qui orne aussi les trois arcs surmontés d'un larmier, du côté droit du chœur.

92- L'église gothique a perdu une ou deux travées à l'ouest et le portail a été déplacé sur la nouvelle façade



Les fenêtres, malgré leurs différences, sont caractéristiques du gothique savoyard rayonnant, deux d'entre elles dessinent trois lobes qui s'inscrivent sous un arc brisé, alors que les autres fenêtres se terminent par deux ou trois lobes sous un arc surbaissé ou sous un linteau horizontal ; ce type d'ouverture sera exporté en Pays de Galles par maître Jacques de Saint-Georges d'Espéranche dans des édifices bien datés du dernier quart du XIIIe s.

Une porte en accolade très finement moulurée ouvre dans l'annexe sud. La chaire est datée de 1663 et les stalles du XVIIIe s.

Bibliographie : Taylor 1963 : 310-311 ; 1977 : 265-292 ; Bouffard 1965 : 215-222.

Chr. Boekholt

Architecture des églises priorales de l'Ain

Les plans

Ambronay, Nantua et Saint-Rambert, les trois abbayes bénédictines de la région étudiée (ancien diocèse de Lyon "a parte imperii"), dont l'origine remonte au haut Moyen Âge sont très inégalement conservées. De l'abbaye de Saint-Rambert, il ne reste presque plus rien puisque seule subsiste la partie orientale de l'abbatiale, fort intéressante et dont, malheureusement, la datation demeure sujette à caution. A Nantua, une abside hémisphérique qui daterait de l'époque carolingienne a été découverte lors des travaux de consolidation d'un pilier de la croisée du transept. A

Ambronay, l'abbatiale, qui se présente, dans son état gothique sous la forme d'un large vaisseau à trois nefs prolongé d'un chœur polygonal et de quelques chapelles, renferme des vestiges du haut Moyen Âge (correspondant à au moins trois phases différentes). Leur étude a permis de reconstituer un plan à massif occidental composé de tours enserrant un narthex (*Westwerk* *), de trois nefs, et d'un transept débordant dont les croisillons étaient peut-être surmontés de tours abritant des chapelles hautes suivant un modèle que l'on retrouve non loin, à Saint-Chef dans l'Isère.

Le plan des églises priorales ne diffère en général pas de celui des églises paroissiales. Il s'agit en effet souvent d'un seul et même lieu de culte. L'église paroissiale sert également aux moines du prieuré. Cette double fonction ne semble pas se traduire dans l'architecture. Malgré la division de l'édifice - la nef pour les paroissiens, le chœur pour les religieux - la présence d'un prieuré ne modifie pas la structure de l'édifice. On peut supposer que des aménagements liturgiques spécifiques, tels que des barrières de chœur ou des jubés, ont pu différencier les espaces intérieurs, mais, en l'absence d'éléments subsistants, il est difficile de les reconstituer, d'autant plus qu'ils pouvaient se présenter sous la forme d'éléments en bois ou en fer pouvant être aisément démontés et que la présence de stalles n'est pas significative.

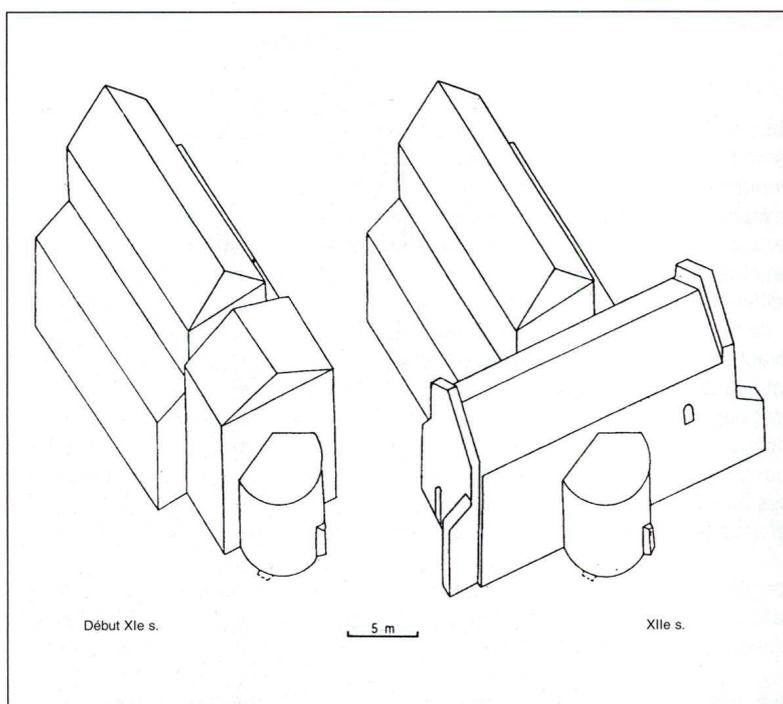
Le plan le plus simple se compose d'une nef, prolongée par une travée de chœur terminée par une abside semi-circulaire. C'est le cas, par exemple, de l'église de Villette-sur-Ain et de la plupart des églises paroissiales. A Marcilleux (commune de Saint-Vulbas), le plan, réduit à sa plus simple expression (nef terminée par une abside) s'enrichit, dans une deuxième phase, d'une travée de chœur et d'une pièce annexe.

De rares édifices possèdent un plan plus développé. Il s'agit en général des prieurés les plus importants qui eurent à accueillir un plus grand nombre de personnes. On trouve des chevets composés d'une abside et d'absidioles associées à un transept qui terminent une nef unique à Saint-Maurice-de-Gourdans et Romans. A Chaveyriat, la forme allongée du chœur s'explique par la disparition des absidioles qui le flanquaient, au nord et au sud.

A Saint-André-de-Bâgé, trois nefs et un transept débordant à abside et absidioles constituaient l'église priorale du XIIe s. (**fig. 93**). Deux phases antérieures à cette époque subsistent sous la forme de vestiges conservés dans les murs des actuels nef et transept. L'édifice, donné à l'abbaye de Tournus par Ulrich de Bâgé en 1075, semble avoir eu le plan simple traditionnel des églises de la région. La création d'un prieuré aurait occasionné la transformation radicale de la structure par l'agrandissement, bien compréhensible, du chevet.

Les recherches menées sur le site de l'ancien prieuré de Blyes (fouilles Hamonière 1996-1997) ont permis d'enrichir la typologie régionale avec la découverte d'un édifice tout à fait particulier. La chapelle des bénédictines présente en effet un plan inédit composé d'une nef encadrée par des annexes moins longues. La communication entre les annexes et la nef et les annexes et le transept à abside et absidioles ne s'effectue pas par de grandes arcades ou de grands arcs. Seules de petites portes ont été retrouvées, permettant un passage entre les annexes et le transept. Des percements modernes ont supprimé malheureusement les chances d'en retrouver sur les murs de la nef. La chapelle de Blyes possède donc un plan développé inhabituel caractérisé notamment par le cloisonnement des espaces.

93 - L'étude des élévations de l'église priorale de Saint-André-de-Bâgé a mis en évidence plusieurs campagnes de constructions (début XIe s.-XIIe s.)



Les élévations

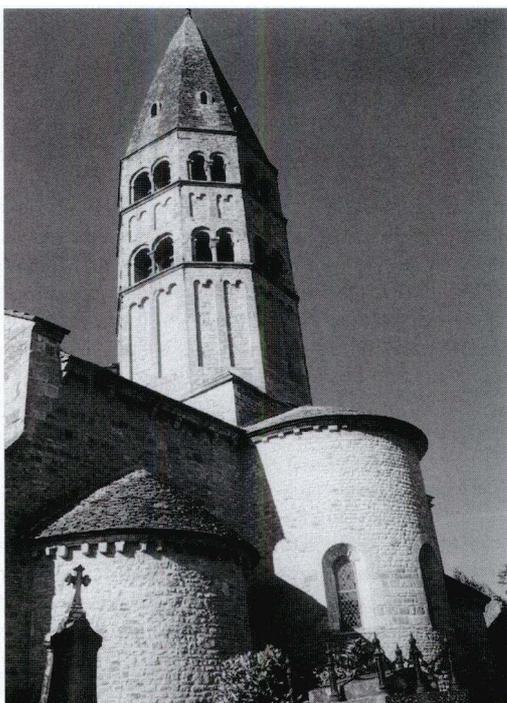
Rien ne distingue de ce point de vue les églises priorales des simples églises paroissiales. Les constructions utilisent les matériaux locaux. On remarque une prédominance du galet, notamment en Dombes et dans la plaine de l'Ain. Certains édifices, plus proches de zones d'approvisionnement en pierre calcaire (Mâconnais, Revermont, Bugey) sont élevés en moellons plutôt grossiers. C'est notamment le cas des églises de Saint-André-de-Bâgé, Saint-André-d'Huriat, Chevroux, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux et Villette-sur-Ain.

Les ouvertures (portail, portes, baies) et les parties architectoniques (chaînages, piédroits, arcs) sont les seules parties appareillées, généralement en calcaire blanc ou jaune. Il arrive cependant que des matériaux d'extraction locale soient employés. Ainsi la molasse à Saint-Maurice-de-Gourdans (tailloirs) (**fig. 84**), à Blyes (claveaux des arcs du portail, des baies et des portes, piédroits des portes) ; le tuf à Villette (porte d'accès à l'escalier...) ou à Blyes (claveaux). Certains édifices utilisent des blocs de remploi provenant d'édifices antiques. On trouve des fûts de colonnes dans le chœur de l'église de Villette (Hamonière 1995 : 272 ; 1996 a : 201-204), de gros blocs dans la façade, le portail et la porte sud de la chapelle de Marcilleux et une inscription parmi les blocs utilisés pour le portail de la chapelle de Blyes.

La nef des églises n'était pas voûtée mais couverte d'une charpente qui pouvait être masquée par un plafond comme c'était le cas à Villette (Hamonière 1996a : 201-204). Seule l'église de Saint-Maurice-de-Gourdans, dépendant d'Ainay, conserve une nef voûtée de l'époque romane (*cf.* **fig. 80**) ; le voûtement étant habituellement réservé à la partie orientale des édifices de culte.

La travée portant clocher pouvait être couverte d'un berceau en plein cintre (Villette) ou d'une coupole sur trompes (Saint-André-de-Bâgé). Il ne subsiste presque aucun clocher ancien dans la région étudiée car ils furent systématiquement abattus à la Révolution. Le clocher de Saint-André-de-Bâgé est le seul exemple de clocher roman et ce magnifique exemple, de style bourguignon, n'est pas représentatif de ceux que l'on trouvait sur des édifices, généralement plus modestes (fig. 94).

94 - Saint-André-de-Bâgé : le chevet avec clocher octogonal coiffant la croisée du transept



A l'époque gothique, les églises subirent d'importantes transformations. Aux XIII^e et XIV^e s., certaines absides semi-circulaires furent remplacées par des chevets plats (Saint-Nizier-le-Bouchoux, St-Jean-sur-Reyssouze, Villette-sur-Ain ; fouille Hamonière 1996). Un plan associant nef et chevet plat, sans travée de chœur, a été découvert à l'Ile-sous-Quirieu (*Serrières de Briord, la chute de Sault-Brenaz, archéologie et grands travaux*, plaquette CNR/SDA, s.d.). Ce type de plan se rencontre plus rarement dans la région et plutôt pour de simples chapelles. C'est le cas de l'église romane emmottée de Villars-les-Dombes, fouillée par J.-M. Poisson et de la chapelle de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem d'Épaises (commune de Bâgé-la-Ville). A la fin du XV^e s., la terminaison orientale des édifices fut souvent reconstruite sous la forme d'un chœur à pans coupés (Villette-sur-Ain) et des chapelles hors d'œuvre vinrent percer les flancs des églises.

Si la première grande époque de transformation (XIII^e-XIV^e s.) peut être mise plus spécifiquement en rapport avec le caractère prioral des édifices, la seconde (XV^e s.) s'applique indifféremment aux églises qu'elles soient priorales et paroissiales ou uniquement paroissiales.

Bibliographie : Balandras 1988 : 15 et 22 ; Guigue 1873 ; Hamonière 1993 : 348 ; 1994 :

22-23 ; 1995 : 272 ; 1996a : 201-204, 17-20, 35 ; 1997 : 27-28 ; 1999 : 167, 170-171 ; 2000 : 8-11.

L. Hamonière

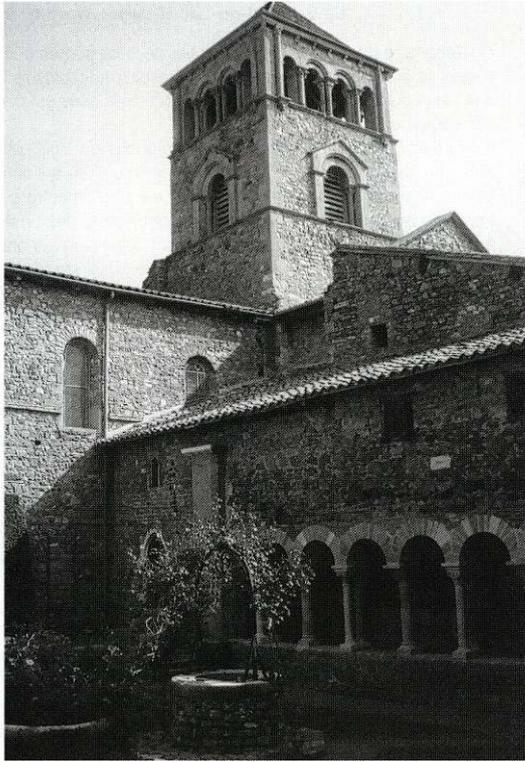
Les bâtiments prioraux

- 59 Il faut distinguer les prieurés conventuels, construits à l'image des abbayes, et souvent pourvus d'un cloître et les petits prieurés qui ne disposaient que d'un logis et de communs. Rares sont les cloîtres romans, gothiques ou modernes, qui subsistent encore, alors que les petits prieurés ont souvent été transformés en presbytères ou en simples habitations.

Les cloîtres

- 60 Apanage des prieurés conventuels, les cloîtres sont peu nombreux et mal connus. Faute de fouilles, seuls les documents anciens ou les visites en conservent la trace. Ainsi, les textes signalent des cloîtres à Veyrines, Saint-Félicien et Notre-Dame d'Annonay en Ardèche. Les rares structures encore en élévation sont en mauvais état, sauf dans les abbayes devenues filles de Cluny comme Charlieu ou Ambronay, ou encore dans les prieurés princiers comme à Brou qui dispose de trois cloîtres.
- 61 A Salles-en-Beaujolais (**fig. 95**), seule est conservée la galerie orientale, sans doute parce qu'elle servait de couloir (Oursel 1990 : 276 ; Vernin 1993). Les chapiteaux et les arcs appartiennent à un roman tardif et fleuri proche des réalisations contemporaines de Charlieu et de Belleville. Le cloître de Saint-Donat-sur-L'Herbasse (Drôme) est le seul à présenter encore des chapiteaux historiés dont l'iconographie est le reflet de la mentalité de l'époque (**fig. 96**) (Thirion, Schricke 1974 : 320-320-360; Barruol 1992 : 194-220) et qui sont le signe tangible d'une influence stylistique et d'ateliers de sculpture dont on trouve les traces dans l'église voisine de Romans. A la Bruyère (Saint-Barnard, Ain), dépendance d'Ambronay, le cloître a conservé une aile intacte à l'ouest dans un ensemble qui comporte une chapelle du XIe s. A La Motte-de-Galaure (Drôme), à La Boisse (Ain), à Ternay (Rhône) ne subsistent que quelques arcades du cloître roman, d'une grande simplicité et robustesse de formes. A Marnans (Isère), l'archéologie a apporté la preuve de l'existence d'un cloître au nord de l'église (Colardelle, Homo, de Montjoye, 1983 : 51-61). A Saint-Laurent de Grenoble, c'est toute la succession des cloîtres qui a pu être reconstituée (Colardelle 1999). Au Bourget-du-Lac (Viscusi, *cf. supra*), le cloître a été reconstruit plusieurs fois et la galerie orientale, seule conservée, a toutes les caractéristiques du gothique du XVe s. ; il en est de même à Charlieu (Loire).

95- Salles-en-Beaujolais : seule subsiste l'aile orientale du cloître roman. La partie orientale de l'église appartient à la reconstruction clunisienne



96 - Le cloître de Saint-Donat-sur-l'Herbasse est un des rares à avoir conservé des chapiteaux historiés



Pilier de l'angle sud-ouest : un prophète ou un saint, un joueur de rebec et un décor de rinceaux (au-dessus, médaillons des mois et des signes du zodiaque)

- 62 Des cloîtres à galeries superposés sont connus au Bourget-du-lac, à Ambronay et à Brou. Dans les trois cas la construction est tardive et doit répondre à la volonté d'améliorer la circulation comme à un souci d'esthétique. A Brou, trois cloîtres ont été construits côte à côte, mais le prieuré était aussi palais princier.
- 63 Les cloîtres peuvent aussi avoir été reconstruits plus tardivement encore, à l'occasion d'un changement de propriétaires. Ainsi à Talloires, le cloître du XVIIe s. est conservé intact dans l' "Hôtel de l'Abbaye".

Le Bourget-du-Lac (Savoie), fig. 8 n° 9

Aménagé dans un espace irrégulier délimité par les bâtiments prioraux, et restituable à partir des culots recevant les arcs de voûtes, le cloître définit un espace central plus ou moins rectangulaire. L'ensemble des deux galeries superposées de l'aile est et des seuls culots conservés pour les trois autres ailes est construit en molasse. Seule la galerie basse est voûtée, le remplissage des voûtes étant réalisé en tuf (fig. 97).

Les longs côtés du cloître sont composés de trois travées voûtées d'ogives, les petits de deux. Des culots sculptés des armoiries des prieurs de la famille de Luyrieux (XVe s.) ou de deux anges tenant ces mêmes armoiries reçoivent les ogives. La galerie basse ouvre sur la cour centrale par une arcature sur bahut divisée en sections, chacune d'entre elle étant constituée de trois arcs brisés à intrados* polylobé retombant sur des bases prismatiques. Le style de cette arcature est en tout point semblable à celui du cloître de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne.

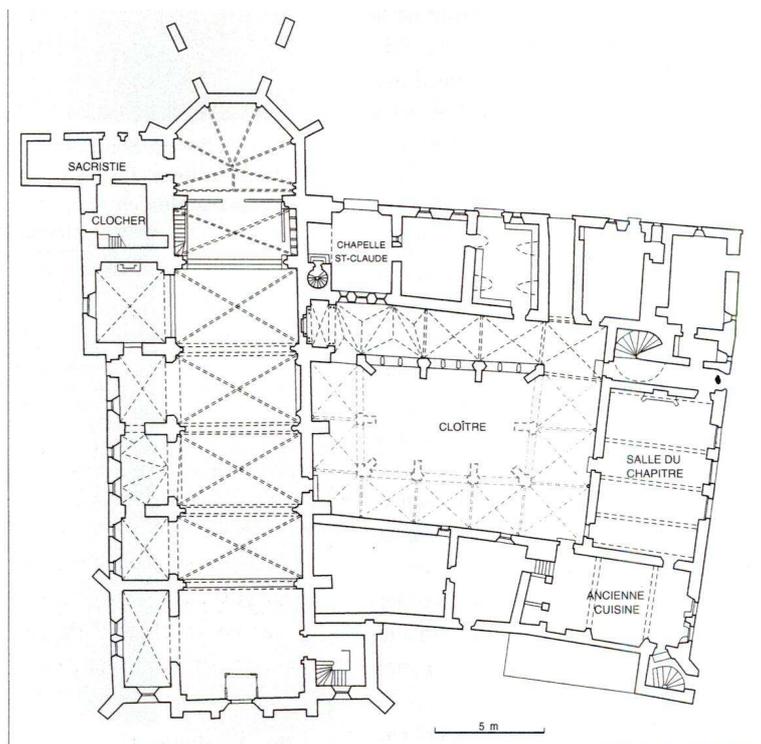
La galerie haute, charpentée, ouvre elle aussi sur la cour par une arcature sur bahut, mais, contrairement à la galerie basse composée selon un rythme ternaire, l'arcature haute est formée de huit arcs trilobés ordonnés symétriquement par rapport à un axe central matérialisé par un pilier. Les moulures des bases et l'aspect des piliers se reproduisent symétriquement par rapport à cet axe. Les arcs reposent sur des piliers de deux colonnes, une circulaire et une polygonale. L'arcature se termine de chaque côté par un pilier d'angle de quatre colonnes. L'agencement des chapiteaux, par contre, ne semble répondre à aucun ordre et tous sont différents. Ils sont formés d'une corbeille pyramidale sculptée selon les cas de guirlandes de fleurs, de têtes humaines, de feuillages, de scènes historiées ou d'armoiries. Les piliers de quatre colonnes sont surmontés de chapiteaux polygonaux surmontés d'un bloc sculpté sur ses deux faces visibles d'un aigle, armoiries attribuées à la famille des Montmayeur. A l'extrémité nord de la galerie basse, un portail permet d'accéder à l'église. Il est précédé d'une travée formant porche. L'embrasement en arc brisé est formé d'une voussure à ressauts composée de quatre rouleaux toriques reposant sur des colonnettes surmontées de chapiteaux à feuillages.

L'examen détaillé des liaisons entre les différents éléments conservés du cloître laisse penser que celui-ci a été achevé puis démoli ; toutefois aucun élément véritablement probant ne permet de l'affirmer avec certitude. Quelques anomalies dans la liaison entre le porche décrit ci-dessus (XIIIe s.) et la galerie du cloître (XVe s.) laissent penser que le porche se trouve ici dans une position secondaire. Il pourrait s'agir du porche principal de l'église, démonté au XVe s., au moment où l'on réédifie la façade. Toutefois, seules des investigations supplémentaires permettraient d'attester cette hypothèse (par un sondage et l'observation des fondations et des maçonneries décrépies).

Bibliographie : Oursel 1955 ; Salet 1965 : 150-160 ; Viscusi 1992.

V. Viscusi

97 - Le prieuré du Bourget-du-Lac est un des mieux conservés de la région : il comporte encore une église et des bâtiments prioraux autour du cloître dont seule subsiste l'aile orientale



Les bâtiments communautaires

- 64 Les quelques beaux exemples de prieurés, qui subsistent dans la région, aussi bien dans la Loire, la Savoie, qu'en Ardèche, portent l'empreinte des époques romanes, gothiques, et modernes, comme celle des restaurations contemporaines.

Prieurés conventuels

- 65 Ces bâtiments ont pour la plupart disparus, mais les textes anciens en gardent parfois le souvenir : ainsi à Saint-Marcel de Die, en 1496, les visiteurs de Cluny mentionnent un cloître, un réfectoire, une infirmerie, une cuisine, une *aula magna*, une salle voûtée (*crotam*), un *tinal* (cuvier), une étable ; à la même date, à Saint-Pierre, dépendance de Saint-Ruf, un cloître, un chapitre, un dortoir, la *camera domini prioris*, une cuisine, une étable, un grenier à foin (*fenevria*), un colombier, un cellier, un moulin, et une tannerie (*chaucheria*). A Salles-en-Beaujolais, un réfectoire est situé d'après les textes, au-dessus de l'aile orientale.
- 66 L'architecture de ces prieurés conventuels se maintient dans la tradition des bâtiments abbaciaux avec des constructions regroupées autour des cloîtres. Ces bâtiments, la plupart du temps contigus, peuvent s'organiser autour d'une cour selon la tradition. Toutefois, à Pouilly-les-Feurs, des analyses précises ont pu prouver l'existence de constructions séparées, en tout cas au XIe s. (Delomier, *cf. infra*) ; il en était de même à Marnans (Isère) (Colardelle, Homo, de Montjoye 1983, fig. 2). A Manthes (Drôme) (Laidebeur 1999) et à Domène (Isère) (Barruol 1992 : 238-239), un bâtiment en L est conservé au sud-est de l'église.

- 67 Dans quelques rares cas, on peut supposer l'existence d'anciens réfectoires ou dortoirs. Le cas de Brou, plus tardif, est, nous l'avons vu, exceptionnel : le réfectoire subsiste encore ainsi que la salle du chapitre ; ailleurs comme au Bourget-du-Lac, les restaurations ont été telles que les pièces appelées réfectoires ne correspondent plus vraiment à la réalité ancienne. Seuls les murs et les volumes ont encore une certaine authenticité. Un réfectoire existe aussi à Champdieu et Montverdun (Loire).
- 68 On remarque aussi une tendance générale à organiser la desserte des étages par des galeries hautes, aussi bien à Montverdun (**fig. 98**) qu'à Brou ou au Bourget-du-Lac. Les espaces plus ouverts, comme parloirs et archives étaient situés à proximité d'un accès. A Salles-en-Beaujolais, le parloir et la tour des archives se trouvaient, au XVe s., à l'extrémité sud-est du prieuré (Vemin 1993 : 47-49). Parfois ne subsistent que quelques traces, comme à Saint-Rambert-sur-Loire, où des restaurations menées sans véritable étude ont fait apparaître de petites ouvertures à linteau monolithe, caractéristiques du XIe s. (non étudiées).

98- Montverdun : la galerie haute du milieu du XVe siècle



- 69 Dans certains cas privilégiés, les vestiges ont pu être étudiés en parallèle avec les textes et parfois avec des documents topographiques tels que la Mappede sarde en Savoie, comme au Bourget-du-Lac à Yenne, à Pouilly-les-Feurs, à Pommiers et à Montverdun, où l'évolution des bâtiments a pu être précisée dans le temps, du XIe au XVIe s.

Pouilly-les-Feurs (Loire), fig. 6 n° 29

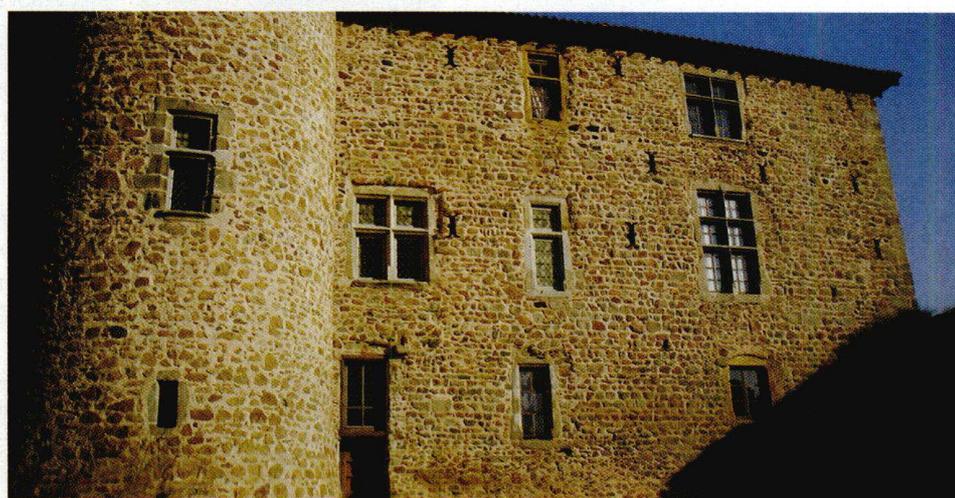
Accolé sur les flanc sud et sud-ouest d'une belle église romane, le prieuré de Pouilly-les-Feurs (**fig. 99**) s'ordonne autour d'un quadrilatère centré sur un puits et occupe le quart sud-est du bourg fortifié dont subsistent des tours, rempart et chemin de ronde en élévation partielle. Il n'y a pas de trace de cloître ; le nombre restreint des

moines et la terminologie de doyenné fréquemment employée dans les textes semblent en confirmer l'absence.

Etat 1 (XIe-XIIIe s.)

Il ne subsiste plus que quelques éléments partiels de l'enveloppe du prieuré primitif érigé parallèlement à l'église : une limite occidentale fixée par trois assises de l'ancienne chaîne d'angle, et trois vestiges de fenêtres à linteaux monolithes échancrés, à très larges ébrasements intérieurs ouvrant sur la façade sud. Deux autres baies furent probablement détruites lors de l'extension occidentale du bâti. Enfin, l'arasement de la partie haute des murs afin d'abaisser le lit de pose d'une sablière installée lors d'une réfection de la charpente ne permet pas d'évaluer avec précision la hauteur initiale de cet édifice qui comportait deux niveaux d'habitation.

99 - Pouilly-les-Feurs : au XVe s., les bâtiments du prieuré deviennent jointifs et l'ensemble est fortifié



Etat 2 (XIIe-XIVe s.)

Cette phase de reconstruction, assez difficile à cerner transparentement sous plusieurs aspects. Les textes mentionnent en 1272 un "prieuré (qui) menace ruine" lors de sa "reprise" par un chanoine obéancier de Saint-Just (Dom. Charvin 1979) Il convient de replacer dans le siècle suivant une vaste campagne de reconstruction de l'ensemble monastique. Cette période prend fin lors de l'érection des remparts urbains à la fin du XIVe s. qui doit suivre de près la construction des murailles de Feurs datée précisément de 1380 (Gonon 1974). Ces modifications et extensions affectent l'aile occidentale du prieuré. En effet, un niveau de circulation antérieur au XVe s. semble desservi par un accès extérieur au bâti (galerie ou escalier en structure légère) composé de deux corps de logis distincts, placés au sud et à l'est. Deux chaînes d'angle verticales (sud-ouest pour le logis sud et sud pour l'enveloppe ouest) attestent de l'antériorité de ces édifices. Une dernière construction relie ces deux ensemble peu avant la mise en place de l'escalier en vis. Il s'agit du quadrilatère sud-ouest dont il ne reste aucun élément datable mais dont le mur nord est trop prégnant pour être postérieur à la vis qui, par ailleurs, s'appuie contre lui sur toute sa hauteur. Le creusement des fossés, le talutage de la partie basse de la façade ouest

du prieuré, bref, sa transformation en forteresse lors de la guerre de Cent Ans ne fait aucun doute et atteste de l'antériorité de ce corps de logis.

Etat 3 (XVe s.)

Les plans et flux de circulation sont totalement renouvelés par un escalier en vis qui s'implante là où convergent précisément les bâtiments anciens. Ce nouvel axe vertical induit d'autres courants de circulation horizontaux et les planchers et plafonds sont intégralement reconstruits. En corollaire, des éléments de confort apparaissent : vastes cheminées accolées aux murs de refend ; des fenêtres à meneaux et traverses, ornées de chanfreins et moulurations prismatiques sont percées sur les façades sud et ouest. La réorganisation spatiale du prieuré est totale. On accole aussi une tour mordant sur les fossés du bâtiment dès lors que les dangers de la guerre contre les Anglais sont écartés. La richesse et la subtilité du vocabulaire décoratif mis en œuvre font alors penser à l'embellissement d'un logis prioral mis en commende.

Etat 4 (XVIIe-XVIIIe s.)

Les ultimes aménagements du bâti n'affectent plus que des espaces réduits. Des transformations restent perceptibles dans les secteurs sud et est : construction de cellules et adjonction d'une terrasse au-dessus des fossés à l'est. Ces mutations oblitèrent à l'évidence un bon nombre d'informations.

Bibliographie : Delomier 1987

Ch. Delomier

Pommiers-en-Forez (Loire), fig. 6 n° 27

Le bourg est situé au nord de la plaine du Forez, sur la rive gauche de l'Aix, sur une voie ancienne fréquentée. Le village, cerné par des remparts médiévaux en élévation, contient encore deux églises, des bâtiments monastiques et des maisons d'habitations. Le prieuré clunisien offre trois aspects architecturaux aisément identifiables. Trois tours participent d'une enveloppe militaire et le confortent sur le flanc sud ; des dépendances (transformées en habitations privées) s'appuient contre le rempart à l'est et les bâtiments conventuels proprement dits s'articulent autour d'un cloître centré sur un puits contre le mur goutterot sud de l'église romane. La chronologie de l'ensemble monastique peut se réduire à cinq grandes phases de travaux (**fig. 100**).

- Première phase (XIe s.)

L'érection de l'église priorale (qui suit probablement une donation de l'église paroissiale à Cluny) au XIe s. s'accompagne d'un premier logement conventuel dont l'enveloppe est parfaitement cernée et dont les plans de circulation restent au-dessous des niveaux actuels. En effet, les quatre chaînes verticales d'angle de ce logis restent en place et dans le sous-sol et dans la galerie méridionale du cloître. Deux vestiges d'ouvertures condamnées subsistent également dans les caves et établissent avec certitude les contours de l'édifice roman ; il s'agit d'une porte et d'une baie à large ébrasement intérieur ouvrant l'une dans le mur goutterot nord, l'autre dans l'ancien pignon oriental.

- Deuxième phase (XIIe s.)

Au XIIe s. ; lors de la pleine expansion clunisienne, le prieuré est agrandi vers l'ouest et doté d'une entrée majestueuse au sud, dominant la plaine alluviale de l'Aix grâce à un système de terrassement ou d'escalier aujourd'hui disparu, remblayés et inclus

dans une tour défensive de la fin du Moyen-Age. Deux vastes portes en plein-cintre, construites en granite et fort soigneusement appareillées s'étagent dans l'actuel sous-sol et conduisaient directement dans le cloître tout en accusant un fort pendage vers le sud. Cet axe nord-sud structurait très fortement le prieuré à l'est, tandis qu'un accès occidental ouvrait directement à proximité du parvis de l'église. Les plans des circulations liés à ces ouvertures se retrouvent à 2 m au-dessous des niveaux actuels, rendus caduc par les transformations successives. Des traces d'un premier cloître accompagnent ces vestiges.

- Troisième phase (XIV^e s.)

Trois tours majestueuses, fortement talutées à la base et percées de meurtrières sont érigées contre la façade sud lors de la guerre de Cent Ans. Un décaissement considérable, encore visible sur les faces sud et est du prieuré et de l'église, prélude à leur construction afin d'établir une assise solide et de rompre le pendage nord-sud évoqué ci-dessus.

- Quatrième phase (XV^e-XVI^e s.)

La réfection de la toiture du bâtiment sud (datée de 1450 par dendrochronologie) marque une campagne de réparation importante de l'ensemble (portes à accolades, cheminées mentionnées dans des procès-verbaux de visites plus tardifs etc). La reconstruction du logis prioral associée à la mise en place d'un escalier en vis à la fin du premier tiers du XVI^e s., ponctue une période de travaux d'embellissements notables.

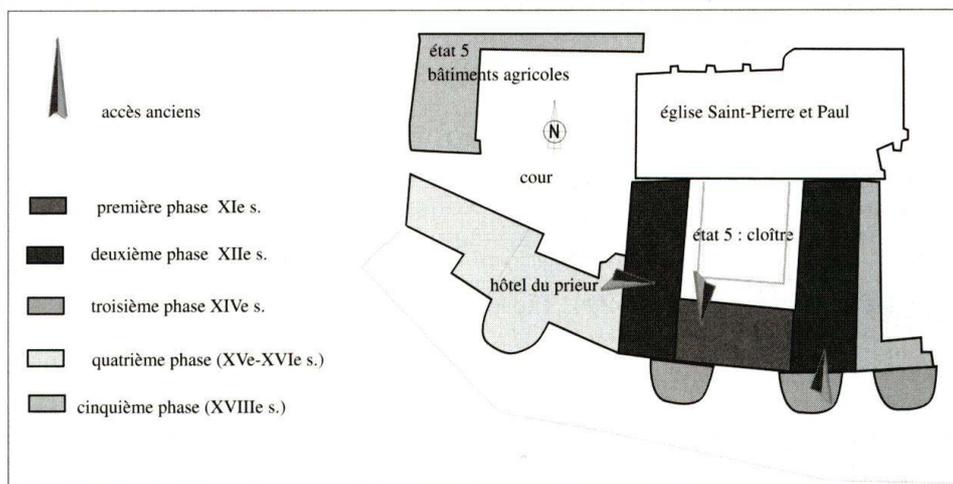
- Cinquième phase (XVIII^e s.)

Une très ample entreprise de restauration semble lancée au début du XVIII^e s. Elle concerne le cloître, l'aile orientale dans son ensemble et dont l'emprise au sol est réduite à l'est. Le bâtiment sud est également percé de nouvelles fenêtres et les sols remplacés. Un nouvel escalier, monumental, dessert le bâtiment est en amputant le bras sud du transept tandis que des cloisons à lattis morcellent tous les espaces intérieurs sud et est au premier étage. Les charpentes de l'aile orientale et des trois tours sud sont intégralement refaites à cette période. Seuls les caves échappent à cette vaste réfection.

La séparation entre le prieur et la communauté monastique est scellée par cette réorganisation spatiale du bâti.

Bibliographie : Buenner 1947 ; Beigbeder, Oursel 1981 ; Collectif 2000.

Ch. Delomier



100- Le prieuré

Yenne (Savoie), fig. 8 n° 7

Une étude des vestiges encore en place a permis une reconstitution des anciens bâtiments prioraux. Il ne subsiste plus rien du cloître sur le terrain, mais plusieurs textes tardifs attestent de son existence. Un texte de 1630 mentionne la réparation du couvert du petit cloître de l'église du prieuré de Yenne (ADS, E suppl. DD 3). Le cloître est de nouveau cité en 1669 lors d'une visite épiscopale (ADS, Yenne 113) et dans le testament de Denis Lempereur en juin 1781 (ADS, SA 214). Ce cloître comportait peut-être deux niveaux. En effet, en hauteur, au sud de la première travée du chœur de l'église se trouve une porte de la même époque que le bâtiment prioral conservé. Cette ouverture permettait sans doute aux religieux d'accéder directement à un bâtiment au sud de l'église, en passant par le premier étage de l'aile est du cloître. Ces précisions ne sont que des hypothèses, il ne reste aucune trace en élévation, sur les murs de l'église, pouvant nous renseigner davantage. Seule une fouille archéologique nous permettrait de connaître le plan du cloître.

Le seul bâtiment du prieuré, encore en élévation, se trouve au sud du mur gouttereau de la nef. Cet édifice comporte un passage couvert voûté en berceau et pavé de galets ; celui-ci reliait le cloître à l'une des principales rues, appelée Rue des Prêtres. Ce bâtiment a un rez-de-chaussée servant de caves, une partie est voûtée en berceau brisé, deux étages d'habitation et des combles. Sa façade ouest est percée à chacun des trois premiers niveaux de deux portes, dotées de chanfreins concaves avec congés en triangle, datés du XVIe s.

Il y avait certainement une tour circulaire abritant un escalier à vis devant la façade ouest permettant de desservir les étages. En effet, on peut observer deux arrachements de mur de chaque côté des portes superposées les unes sur les autres ainsi que des remplois de marches d'escalier à vis. Les façades ouest et sud possèdent chacune, au premier étage, une baie à meneaux au même niveau. La salle des fêtes actuelle se trouve en partie sur l'emplacement du bâtiment appelé mesures sur la *Mappe sarde* (n° 81). Au bout de ce bâtiment, certainement utilitaire, se trouvait le moulin du prieuré (n° 82).

La *Mappe sarde* indique la présence d'un grand jardin (n° 83) au sud des mesures (**fig. 101**). Il existait probablement déjà au Moyen Âge et devait être destiné aux moines.

101- Yenne : l'église priorale et le bourg



Mappe sarde, Archives de Savoie

Plusieurs éléments architecturaux nous incitent à penser que le prieuré occupait tout le quart sud/ouest du bourg de Yenne. En effet, au sud de l'ancien cimetière, il y avait un petit édifice dont il ne reste plus qu'un mur et un contrefort et les deux piédroits d'une porte monumentale qui fermait une cour d'où partait une large voie de galets laquelle débouchait sur la rue des Prêtres. Actuellement, ces éléments architecturaux sont cachés par des maisons délabrées.

Bibliographie : Clocher 1989 ; Oursel 1955 : 195-204 ; Thollet, Vellar 1992.

A. Poinsot

Le Bourget-du-Lac (Savoie), fig. 8 n° 9

L'aile orientale abrite contre l'église une chapelle dédiée à saint Claude (cf. fig. 97). Elle est voûtée d'ogives aux moulures complexes reposant sur des culots sculptés de très fins feuillages et communique avec une petite chapelle haute supportée par une voûte en berceau surbaissé, laquelle ouvre par une baie sur la travée de chœur de l'église.

Les autres pièces du rez-de-chaussée, non identifiées, sont voûtées en plein cintre. L'aile sud abrite l'escalier à vis desservant les étages ainsi qu'une grande pièce connue sous le nom de "salle capitulaire". A son extrémité ouest est située la cuisine avec laquelle communique un cellier semi-enterré situé dans l'aile ouest. Les bâtiments ne présentent pas un état de conservation homogène. Si l'aile ouest est la plus détériorée, l'ensemble des étages apparaît très transformé. L'identification des pièces reste difficile.

Le cloître est composé de deux étages, la galerie supérieure apparaissant la plus

ancienne. Une seule aile étant actuellement conservée, il est admis par les différents auteurs que celui-ci n'aurait jamais été terminé.

L'étude archéologique réalisée en 1992 dans le cadre d'un mémoire de maîtrise se proposait de préciser la datation des bâtiments prioraux en croisant les données stylistiques, architecturales et textuelles (visites de l'ordre de Cluny et visites pastorales de 1279 à 1551), en s'efforçant de comparer la chronologie des bâtiments et celle de l'église.

Les textes nous apprennent qu'au XIII^e s., l'état de l'église est excellent, mais par la suite, les mentions de dégradations des bâtiments sont nombreuses (dès 1324). En 1375-1386, un incendie détruit presque entièrement les bâtiments prioraux. Les premières mentions de travaux datent de 1358 ; ils affectent vraisemblablement le dortoir qui n'était plus accessible. Quelques périodes majeures de reconstruction peuvent être isolées.

- Entre 1386 et 1389, des réparations importantes sont entreprises dans le cloître. On peut penser que ces travaux correspondent à la galerie conservée à l'étage.

- Une seconde campagne de travaux commence en 1433 par l'église tandis que les bâtiments prioraux sont remis en état entre 1443 et 1445 sous le priorat d'Aynard de Luyrieux, dont les armes se retrouvent sur de nombreux culots.

- Les travaux continuent sous Oddon de Luyrieux (1470).

La restauration récente de l'édifice a constitué une limite importante à l'étude archéologique. Les maçonneries sont en effet entièrement enduites et aucune observation portant sur les différentes étapes de construction n'a pu être faite. La chronologie est établie principalement à partir des moulures et des éléments sculptés, ainsi pour le cloître si les auteurs anciens voient dans la galerie haute une "colonnade romane" du XIII^e s., nous proposons que cette galerie, manifestement la plus ancienne (mais du XIV^e s.) ait été remontée à l'étage au moment du réaménagement du cloître. On arriverait à la chronologie suivante :

Etat I : XI^e s. : crypte et murs de la nef.

Etat II : XIII^e s. : chœur de l'église et portail d'accès du cloître à l'église, jubé.

Etat III : XIV^e s. ? (et non époque romane) : galerie haute du cloître.

Etat IV : XV^e s. : voûtement de la nef, galerie basse du cloître.

Etat V : XV^e s. : chapelle Saint Claude, réaménagement du voûtement de la galerie devant la chapelle.

Etat VI : XVI^e s. : chapelle haute.

En conclusion, le cas du prieuré du Bourget-du-Lac est intéressant à plus d'un titre. Tout d'abord la réutilisation de la galerie du cloître du XIV^e s. en galerie supérieure au XV^e s. et celle du portail du XIII^e s., peut-être situé primitivement en façade de l'église posent le problème de la conservation et du emploi d'éléments anciens dans une construction.

Notre attention est également attirée par la mise en œuvre de modèles architecturaux. En effet, le cloître du Bourget et celui de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne sont identiques bien que le premier soit sans doute antérieur de 35 à 50 ans au deuxième et n'ait donc vraisemblablement pas été édifié par le même maître d'œuvre.

Bibliographie : Oursel 1955 ; Salet 1965 : 150-160 ; Viscusi 1992.

V. Viscusi

Reconstructions tardives

- 70 Certains prieurés sont reconstruits à plusieurs reprises et conservent des bâtiments appartenant à plusieurs campagnes de construction.
- 71 Selon les époques, la construction fait appel à divers matériaux, en général la pierre, mais à Montverdun la galerie de l'étage est en bois, et à Pommiers la brique est utilisée pour son aspect décoratif (Collectif 2000 : 14-15).
- 72 Les destructions ont été nombreuses au cours des siècles, en particulier au XVIe s., lors du passage des troupes du baron des Adrets ; elles continuent de nos jours, comme à Saint-Marcel-lès-Sauzet, où des appartements ont récemment été installés dans les vestiges du cloître.

Prieurés ruraux et maisons priorales

- 73 Dans la plupart des cas, les prieurés ruraux ne comportaient qu'une maison priorale, souvent accompagnée d'une grange ; aux époques modernes, un presbytère est englobé dans le clos prioral. Ces divers éléments apparaissent dans le paysage actuel sous la forme de quelques bâtiments, en général transformés en presbytère au XIXe s.
- 74 Les textes les plus intéressants sont fournis d'une part par les visites de l'évêque ou des envoyés de la maison-mère et d'autre part par des états des lieux à l'occasion de procès ou de l'affermage du prieuré. Ainsi le prieuré de Prévessin (Ain) est bien documenté (Melo 1896). Dès le XVe s., le prieur commendataire amodiait ses biens à un particulier. Un document de 1453 fait un état des dépenses et décrit les bâtiments à la fin du Moyen Âge. Le corps de logis principal borde d'une galerie en bois comporte une *aula**, au moins une chambre, une petite étable un four et un colombier. En 1542 est mentionnée "la grange...en laquelle lon met le diesme", qui est réparée peu de temps après par l'administration bernoise. Au début du XVIIIe s. seule subsistait la grange qui comportait au rez-de-chaussée un appartement de trois pièces, rajouté à la fin du XVIIe s., avec cuisine, une chambre à l'étage, une écurie et une grange, en face le four, le "boiton" à cochons et le poulailler. Des travaux de rénovation sont effectués en 1758. En 1833, la construction initiale est rehaussée et rallongée, ce qui lui donne l'aspect d'une grosse ferme encore visible actuellement. En 1976, la municipalité y installe la Mairie.

Talloires (Haute-Savoie), fig. 4 n° 21

L'état du prieuré nous est donné par des documents de 1719 (ADS 7F13) et 1728 (ADS SA 3499) et 1737 (ADHS Tabellion 1737, t. II, f°357) et par la *Mappe sarde* de 1732. Les bâtiments étaient clos de murailles dont subsistent des éléments à l'est (mur de 1,60 m d'épaisseur).

La maison priorale du XIV-XVIe s. est remaniée au XVIIe s. par Charles-Louis des Lances prieur commendataire. L'infirmerie "maison du sacristain" présente un remploi dans l'encadrement d'une fenêtre aux armes d'un infirmier, et conserve un cellier à piliers centraux au-dessus de caves voûtées (**fig. 102**). Pour le reste, les bâtiments actuels datent de 1681 (date gravée sur le linteau de la porte principale, face au lac), l'antique prieuré étant devenu abbaye royale, avec un réfectoire au nord donnant sur les jardins à la française, un cloître et au premier étage les appartements de l'abbé claustral, les chambres des moines s'ordonnant autour d'une vaste salle-promenoir. Un hôtel y est installé. Le pigeonnier était l'emplacement de

la maison dite “le colombier”.

Bibliographie : Boekholt 1978 et 1983.

Chr. Boekholt

102 - Talloires : façade Renaissance de la maison du prieur



Lavilledieu (Ardèche), fig. 2, n° 96 b

Le cadastre napoléonien de 1813 permet de reconstituer quatre bâtiments entourant un cloître. L'aile orientale est conservée mais elle a été défigurée par de nombreuses ouvertures. L'aile sud est la plus riche en vestiges : ruines de la tour sud-ouest, mâchicoulis, blason au-dessus d'un arc qui devait constituer l'ancienne porte du couvent. Ce blason, peut-être des Modène situerait la porte sous le priorat de Susanne de Modène (1591-1640). La grande porte d'entrée au centre de la façade est plus récente. De l'aile ouest, ne subsiste que le mur du fond. Le rez-de-chaussée était voûté. Le deuxième étage en basalte aurait été construit ultérieurement, de même que l'escalier qui coupe une ancienne fenêtre. L'aile nord, de dimensions réduites par la présence de l'ancienne église, ne comportait qu'un étage. La cour intérieure est encore bordée de galeries qui ne sont ni de même hauteur ni de même largeur. Les corniches de l'aile sud sont par contre identiques à celles de l'aile ouest. La visite de 1378 décrit la fortification du prieuré et tout d'abord les destructions destinées à isoler les bâtiments du prieuré du reste de la ville, et ordonne le crénelage des maisons du dortoir et du réfectoire qui semblent se différencier du bâtiment d'entrée (AD Ardèche). Un cellier se trouve du côté du cimetière (à l'est ?) ; des tourelles sont à construire près du cimetière et les chapelles de l'église seront aussi surélevées et crénelées. Seule la tour sud-ouest apparaît sur le cadastre ancien. La description de 1678 évoque la construction de galeries voûtées au sud et à l'ouest,

d'une muraille à l'ouest d'un "autre" réfectoire, ainsi que la présence de nombreuses chambres (douze au couchant dont six en bas et six en haut, de six chambres au nord, certaines pouvant servir à l'infirmierie et trois au levant en bas) et suggère au sud et au rez-de-chaussée le parloir et peut-être le réfectoire, à l'étage l'appartement de la prieure ou abbesse. Mais ce grand réfectoire avec la cuisine de plain pied pourrait aussi se trouver à l'est au rez-de-chaussée. On peut retenir de ce texte l'ampleur des modifications apportées à la fin du XVIIe s., époque où le prieuré prend son aspect actuel avec ses galeries et ses étages.

Rien ne semble subsister de l'état ancien du prieuré, en tout cas dans les élévations extérieures. On peut toutefois supposer la présence de bâtiments ordonnés autour d'une cour centrale. Seuls sont conservés quelques pans de murs de l'ancienne église où apparaissent des éléments romans.

Bibliographie : Guigon 1997

C. Guigon

- 75 En Savoie, ces documents peuvent être illustrés par la *Mappe sarde*. On peut alors dresser un plan type, comme à Sévrier où l'on trouve regroupés dans un enclos, l'église, la maison du prieuré, une grange souvent dîmière, une étable, un four pour l'aumône, la cure et des jardins. La maison priorale est en général un bâtiment à un ou même deux étages. A Yenne, la *Mappe sarde* représente une maison (n° 80) et des mesures (n° 81) (*cf. fig. 101*) qui occupent une surface importante. Depuis l'espace a été profondément modifié : là où s'élevait une bâtisse se trouvent maintenant des jardins, mais des habitations existent encore à l'emplacement d'anciennes constructions. Celles-ci se regroupaient autour du cloître, l'aile ouest débordait en avant de la façade de l'église. Au sud, le bâtiment existe encore avec ses fenêtres à meneaux et son escalier ainsi qu'un passage couvert ; deux bâtiments perpendiculaires à l'église fermaient le cloître à l'est, en particulier la maison dont A. Poinot a pu reconstituer la disposition primitive (Poinot 1996 :141-145). L'ensemble des bâtiments prioraux occupait presque le quart de la surface du bourg.
- 76 Le cas de Chamonix, où subsiste encore un grand bâtiment, est assez complexe : en effet dans la reconstruction de 1759-60, on distingue bien un grand corps de logis parallèle à la nef et la chambre du prieur à la perpendiculaire, une tour avec girouette ; la prison au-dessus du cabinet joint au chœur. A Douvaine, lors de la visite pastorale de 1624 (AD Haute-Savoie), la maison comporte "8 membres", une grange, un "espuyer" avec des étables, un four, un jardin et un verger ; en 1751, l'état est le suivant : un grand galetas, une tour avec cheminée, un grenier d'en haut et d'en bas, l'écurie des vaches, une petite grange, et une grande, l'écurie des chevaux, un appartement avec chambre du devant, du milieu et du couchant, un cabinet, la cave du couchant, une cuisine et un four et des commodités, un lavoir, un puits, une grande salle. Parfois les descriptions comportent des précisions chiffrées comme à Thiez (Haute-Savoie) où en 1766-1768, la maison priorale a 8 toises de long, 2 toises 6 pieds de large et 2 toises 1/4 de haut.
- 77 Les vestiges archéologiques anciens en place sont assez rares ; à l'Hôpital-sous-Rochefort (Loire) une ouverture romane est visible dans l'aile nord-est. A Saint-Donat-sur-l'Herbasse et à Abondance (Haute-Savoie), des bâtiments anciens subsistent, mais les études archéologiques n'ont pas encore été publiées. A Revel-Tourdan (Isère), deux bâtiments partiellement romans et rénovés à l'époque classique se détachent du mur sud de l'église, et une tour semi-circulaire des XVe-XVIIe siècles vient en partie cacher la façade ouest de l'église. A Saint-Marcellin d'Etoile (Drôme), le bâtiment accolé au sud-est

de l'église, sans doute roman dans ses superstructures, a gardé un décor d'arc roman mais a été très remanié à une époque récente (Marcel 1992 : 57-58). En Ardèche, les bâtiments prioraux ont disparu à quelques exceptions près, ainsi à Macheville subsistent trois ailes, dont l'une abritait sans doute la cuisine qui a conservé une belle cheminée.

- 78 Dans quelques cas, et souvent à l'occasion de restaurations, des décapages ont mis au jour des décors peints, comme à Champdieu dans la salle du chapitre (Fond 1995) ou à Salaise-sur-Sanne où des scènes de tournois et des blasons suggèrent l'utilisation de la grande salle pour une cérémonie fastueuse (Reynaud 1992 : 89-99) (**fig. 103**).

103 - Salaise-sur-Sanne : la grande salle est souvent décorée de peintures. Ici, on peut reconstituer l'affrontement de deux cavaliers



Les bâtiments prioraux de l'Ain

Les bâtiments prioraux sont rares dans la région de cette étude à cause de l'absence de vestiges conservés, de la rareté des études archéologiques et de la nature même des prieurés : de simples obédiences ne comptant que de rares moines plutôt que de véritables établissements conventuels.

A Blyes, l'intervention archéologique, permet de reconstituer le plan du prieuré (fouilles Hamonière 1996). Au sud de la chapelle, des bâtiments s'organisent autour d'une cour (cloître). Les murs de clôture du prieuré ont été déterminés dans la partie occidentale qui donne sur le rebord de la terrasse surplombant la plaine de l'Ain. Cette clôture, ainsi que le bâtiment ouest et un petit bâtiment placé à l'ouest de l'annexe nord, sont contemporains de la chapelle. Le reste des bâtiments, qui ne subsistent qu'à l'état de fondations, ne peut être daté précisément. Les sondages n'ont pas permis de mettre en évidence de construction à l'est de la cour (peut-être disparue). Deux ou trois autres bâtiments ont été localisés au sud : une construction placée sur la face sud de la cour et deux autres indépendantes, encore plus au sud-

est. A l'époque gothique (fin XVe-début XVIIe siècles), un ensemble de bâtiments est construit autour d'une nouvelle cour dont il ne subsiste aujourd'hui, qu'une des trois ailes. Cette maison à étage garde de belles fenêtres à meneaux. Une porterie placée au nord et donnant sur la chapelle, ainsi qu'un pigeonnier complètent cet ensemble, encore bien conservé.

A la Boisse, une ancienne aquarelle montre des bâtiments accolés à l'église qui sont vraisemblablement ceux du prieuré de Saint-Ruf (Hamonière 1999 : 166).

A la Bruyère, des vestiges du cloître roman subsistent encore dans une propriété privée.

A Druillat, petit prieuré dépendant d'Ambronay, une maison, située au sud de l'église, pourrait appartenir au prieuré. On y remarque une porte ancienne.

Le prieuré de l'Ile-sous-Quirieu (XIIIe-XVIIIe s.) associait "autour d'une cour, une église de plan rectangulaire à chevet plat, un vaste bâtiment monastique (dortoir, réfectoire) et la maison du prieur".

A Saint-Vulbas (Ain), les fondations des bâtiments du prieuré de Marcilleux furent retrouvées au sud de la chapelle (fouilles Vicherd 1980).

A Montberthoud, le prieuré se composait d'un ensemble de bâtiments dont subsiste une partie, datant de l'époque gothique.

A Neuville-les-Dames, le bourg conserve la trace du prieuré et de son évolution relativement récente avec les maisons de chanoinesses (XVIIIe s.).

A Villette, des documents d'archives indiquent l'emplacement et la composition du prieuré dont il reste un corps de bâtiment flanqué d'une tour, situé au sud de l'église. Bibliographie : Hamonière 1997 : 27-28 ; 1999 : 166.

L. Hamonière

Rochegude (Drôme), fig. 3 n° 113

Situés aux Aubagnans, les bâtiments prioraux s'étendaient au nord et au sud. Au nord subsiste seulement la trace, dans le mur, de l'empreinte des toitures de deux bâtiments. Au sud-est, une construction plus monumentale, encore intacte dans les années 1900, a beaucoup souffert de la disparition de la toiture et de pillages par les visiteurs. Elle comportait trois niveaux percés de nombreuses ouvertures et était peut-être précédée d'un couloir à l'ouest ; le prieuré était entouré d'une clôture (**fig. 104**).

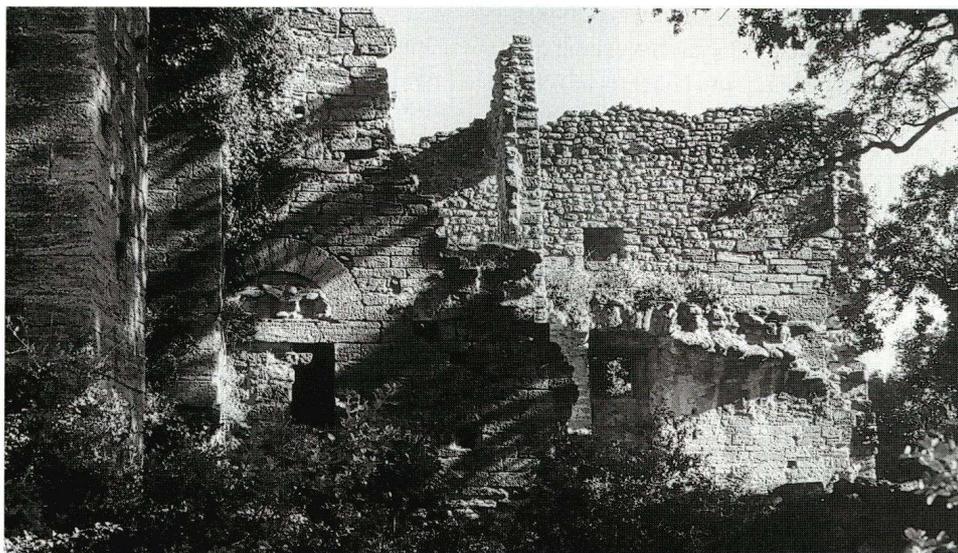
Une rapide analyse des élévations permet de distinguer l'état roman et les transformations de la fin du Moyen Âge

- Au niveau 1 (sous-sol actuel) s'étendaient deux pièces, une salle B, au sud, pourvue d'une cheminée dont le manteau a disparu récemment et une salle A, en partie creusée dans le rocher et séparée en deux par un banc de pierres. Un soupirail était prévu dès l'origine dans le mur est. La base des murs est en petit appareil régulier qui comporte aussi l'amorce des voûtes. Une fenêtre ouvrait au sud et une porte à l'ouest. La fenêtre présente encore l'amorce d'un arc en plein cintre.

- Au niveau 2, l'enveloppe murale est également en moyen appareil régulier, à l'est et à l'ouest. A l'est, subsiste une petite fenêtre à ébrasement unique, à linteau monolithe à l'extérieur et très étroite. Le mur sud a disparu. L'espace est ensuite subdivisé et voûté : à l'est la voûte vient recouvrir une corniche intérieure, mais laisse assez d'espace pour une fenêtre à meneaux, à l'ouest la voûte est plaquée contre le mur. Des cloisons internes créent une étroite salle rectangulaire voûtée contre l'église, sans doute la sacristie, une autre petite pièce est éclairée par la petite

fenêtre ancienne à l'est. Une plus grande pièce au sud, presque entièrement détruite, est éclairée par la fenêtre à meneaux. Cette pièce était sans doute chauffée (passage du conduit de cheminée).

104- Rochegude : les Aubagnans ; le prieuré subsiste en ruine sur le flanc sud de l'église



- Au niveau 3, les deux grandes pièces, sans doute des chambres, se sont effondrées. Les murs deviennent plus étroits et l'on passe du moyen appareil à des moellons irréguliers. Ce niveau rendait inutilisable la dernière fenêtre de la nef. Au sud-est, une tourelle récente permet l'accès aux étages. Des contreforts tardifs épaulent le mur est.

On peut reconstituer une première construction, rectangulaire à deux niveaux. Le niveau bas est en partie taillé dans le rocher et en partie construit ; l'ensemble est voûté. Au sud, une fenêtre assure l'éclairage du côté de la pente et du soleil ; un soupirail ouvre dans le mur est. Au rez-de-chaussée, on peut supposer une pièce assez vaste et non voûtée, pourvue de deux fenêtres étroites à l'est (une seule subsiste) et sans doute d'une plus grande ouverture au sud (il n'en reste aucune trace). On accédait dans cette pièce par trois portes : une donnant dans l'église, une autre à l'ouest, la plus grande et pourvue d'un arc en plein cintre, la dernière plus petite à l'est, dotée d'un simple linteau droit. La limite de la construction en hauteur est donnée par un ressaut du mur oriental entre le niveau 2 et 3.

Cette construction, où l'on retrouve le même appareil que dans l'église, est bien évidemment romane ; comme l'église, on la situerait dans le deuxième tiers du XIIe s..

Dans un deuxième temps, on souhaite agrandir l'édifice et le rendre plus confortable ; des chambres mieux éclairées sont construites en étage avec un accès par l'escalier à vis ; la salle du niveau 2 est désormais voûtée, elle est aussi rendue plus lumineuse par l'installation d'une fenêtre à meneaux ; un conduit de cheminée dessert les niveaux 1 et 2. Il serait intéressant de relier ces aménagements, qui d'après les ouvertures remontent aux XVe-XVIe s. à des faits historiques.

Bibliographie : Collectif 1989 : 94 ; Barruol 1992 : 329.

G. Dehent

Influence de la maison-mère

- 79 Par cette étude, et à partir des édifices existants ou des textes, nous avons essayé de montrer la différence d'échelle et de qualité architecturale entre les prieurés conventuels et ruraux, mais sans arriver à dresser une véritable typologie, ni pour les églises qui ne diffèrent guère des églises paroissiales, ni pour les bâtiments prioraux, trop mal conservés pour les époques anciennes.
- 80 Si l'on s'attarde sur l'époque romane, on constate que la région, par son ouverture sur l'extérieur ou au contraire par les cloisonnements dus au relief, peut se découper en zones où se constituent des traditions régionales comme en Forez, en Tricastin ou en Savoie. Le nord de la région est très proche du Mâconnais et de l'art clunisien ; la Savoie est en contact avec l'Italie du Nord et le premier art roman, alors que la région lyonnaise apparaît comme très conservatrice (Oursel 1990 : 283-294). C'est ce qu'a résumé Vallery-Radot en précisant que c'est une "région de transition entre le Nord (Bourgogne) et le Sud (Provence) dans laquelle s'établissent des contacts avec l'Ouest (Auvergne, Velay, Forez) et l'Est (art roman des Alpes)" (Vallery-Radot 1971 : 273-316). L'architecture des prieurés de la région entre donc difficilement dans le cadre trop rigide des écoles.
- 81 On peut toutefois aborder avec quelques bons exemples la question des influences de la maison-mère dans la transmission d'un style régional ou de particularités propres à la maison-mère. Ainsi, quelques prieurés savoyards entrent dans la catégorie des églises du premier art roman et l'influence transalpine a pu passer par les dépendances de Saint-Michel-de-la-Cluse ou de la Novalaise. Ainsi, l'église de Champagne est étroitement liée à celle de Saint-Chef par son plan et par son élévation. L'influence de Saint-Chaffre associée à des contacts humains directs a pu être déterminante dans la transmission vers l'est des arcs polylobés auvergnats (Desaye 1996 : 68) (**fig. 105**) ; de même, les dépendances de Chalais ont développé une architecture dont la simplicité, assez proche de l'architecture cistercienne, contrastait parfois avec un décor assez riche (Crosnier-Leconte 1979 : 365-374). Dans le cas des églises à chevet développé (transept à absidioles, chœur et abside), qui dépendent de Cluny comme à Salles-en-Beaujolais, Domène (Isère) ou Sainte-Jalle (Drôme) et qui en sont même assez proches comme Saint-Mamert au nord du Beaujolais, il est difficile d'attribuer le plan à transept à l'influence de Cluny. On sait que ce même plan se retrouve en Ardèche et surtout dans la Drôme dans des églises ne dépendant pas de Cluny (Aleyrac, dépendance de l'Ile-Barbe, Comps, dépendance de Savigny, ou encore à Saillans). En revanche, des plans plus simples ont été adoptés par des dépendances de Cluny ou de Tournus, comme le Val-des-Nymphes ou Donzère.

105- L'influence de l'architecture du Monastier de Saint-Chaffre se fait sentir dans les arcs polylobés de Saint-Julien-du-Serre



L'architecture traditionnelle des prieurés de l'abbaye d'Ambronay (Ain), fig. 1 n° 62

De nombreuses églises priorales demeurent bien conservées et présentent une architecture souvent romane et gothique, plus ou moins intacte. Les bâtiments du prieuré, ont quant à eux, presque toujours disparu. L'importance relative de ces établissements, qui n'abritaient généralement que quelques moines, n'entraîna sans doute pas l'édification de nombreuses et vastes constructions à l'inverse des prieurés conventuels. Le prieuré peut parfois être localisé : ainsi à Saint-Sorlin se trouvait-il au-dessus de l'église, dans la partie haute de l'actuel cimetière (ADA H 181) ; à Druillat, une maison au sud de l'église, bâtiment accolé à la salle des fêtes, pourrait en faire partie.

Divers documents d'archives indiquent que le prieur d'Anglefort résidait au XVIIe s. dans l'enceinte monastique de l'abbaye d'Ambronay où il avait un "logis".

S'il est difficile de trouver des points communs entre l'architecture et la sculpture des lieux de culte et celles de leur abbaye-mère pour l'époque romane, en raison de la faible représentation de cette période à Ambronay, des similitudes peuvent être constatées pour les périodes suivantes notamment en ce qui concerne les vitraux. On constate, en effet, une ressemblance entre les verrières de l'abbatiale et les vitraux de Ceyzériat (XVe s.), de Loyettes (XVIe s.) ou de Leyment (disparus).

Les caractéristiques architecturales des églises des prieurés simples d'Ambronay ne semblent pas se distinguer notablement de celles des autres édifices religieux de la région. Il faut cependant avouer que les conditions nécessaires à une analyse comparative ne sont souvent pas réunies, tous les édifices n'étant pas conservés. L'abbaye d'Ambronay connut une période d'apogée au XIIe s. grâce au rôle des prieurés, des doyennés et des paroisses qui contribuèrent à l'établissement d'un domaine au sein duquel on peut aisément supposer que l'abbaye-mère servit de modèle, sans toutefois pouvoir en mesurer l'influence.

Bibliographie : Cattin 1985 : 5-7, 13-14 ; Hamonière 1999 : 171.

L. Hamonière

- 82 Qu'en est-il des influences de l'église-mère sur les prieurés parfois lointains ? En Tricastin, l'influence de Cluny a pu être remplacée par le courant provençal, sensible dans l'architecture - avec par exemple des absides polygonales - comme dans le décor. Il serait aussi intéressant de mieux cerner l'influence des abbayes cisterciennes sur des édifices non affiliés : dans le nord, on pourrait évoquer le chevet de Nantua dont les absidioles étaient sans doute de plan rectangulaire à l'origine ; une influence de Cîteaux sur le goût pour les chevets plats tardifs serait également possible, mais cette influence serait plus difficile à admettre pour le sud où les absides cisterciennes sont plutôt semi-circulaires ou polygonales sauf celle de Valcroissant (Drôme) (Jobin 1980 et 1982) ; les abbayes cisterciennes ont peut-être aussi contribué à l'utilisation des voûtes en demi-berceau sur les bas-côtés. Dans l'ensemble les moines de l'abbaye-mère ont plutôt fait appel à des constructeurs locaux, d'où l'allure méridionale des abbayes cisterciennes, des prieurés de Tournus (La Garde-Adhémar) ou de Cluny (Saint-Marcel-lès-Sauzet) installés en Tricastin.

Établissements monastiques et fortification

- 83 Les monastères ont été fortifiés au cours de la guerre de Cent Ans et des guerres de Religion (**fig. 106**). La clôture se transforme alors en enceinte et l'église surhausse ses murs et ferme ses ouvertures. Dans certains cas, comme par exemple en Lyonnais, des liens existent dès le départ entre l'établissement monastique et le château, lorsque l'abbé ou le prieur exerce des fonctions de justice ; le prieuré peut alors coexister avec le château et se trouver au centre d'un mandement.

106 - Le prieuré de Pommiers-en-Forez est transformé en une véritable forteresse à la fin du XIV^e s., époque à laquelle des tours sont accolées aux bâtiments prioraux



Les relations architecturales entre prieurés, *castra* et fortifications (XIe-XIIIe siècles)

- 84 L'association du prieuré et du château dans les domaines administratifs et dans l'exercice du pouvoir temporel, en Lyonnais entre le XI^e et le XVI^e s. (*cf. infra*), se vérifie dans le domaine architectural. L'analyse topographique et architecturale de ces prieurés liés à

des structures castrales permet d'affirmer que ces ensembles sont de réels centres administratifs du pouvoir ecclésiastique, et que leurs diverses fonctions prennent plus ou moins d'importance, suivant les événements historiques.

- 85 Dans un premier temps, l'analyse topographique permettra de mettre en évidence l'analogie de ces ensembles fortifiés avec les châteaux lyonnais. Puis, l'étude des vestiges encore en place dégagera les différents rôles qu'ont pu jouer ces sites entre le XIe et le XVIe s.

Analyse topographique des sites

- 86 L'organisation entre l'espace religieux prioral et l'espace castrai sur le même site, est comparable au type d'implantation des "châteaux-enceintes" lyonnais dès les XIIe-XIIIe s., de Saint-Germain et Saint-Cyr-au-Mont d'Or (Feuillet, Guilhot 1990 : 93-97 ; Feuillet 1992 : 57-59). Une enceinte de plan ovale (Montrottier, Chazay) appelée *vingtain*, était entretenue par les habitants de la paroisse. Ceux-ci versaient à l'abbé, seigneur du site, un impôt correspondant au vingtième, en contrepartie duquel ils pouvaient se réfugier à l'intérieur de l'enceinte, en cas de guerre. A Orléanas, une enceinte quadrangulaire, cantonnée de tours circulaires aux angles, enserrait l'église, les bâtiments prioraux et les espaces aux fonctions administratives et judiciaires. L'absence de textes descriptifs pour le Moyen Âge et l'état actuel des bâtiments ne permet pas toujours de localiser et de distinguer l'espace religieux de l'espace administratif. Dans la plupart des cas, l'église est encore conservée. Elle est soit localisée à l'extrémité nord ou sud de l'ensemble, soit au centre de l'enceinte. Dans le premier cas, l'église assurait à la fois les fonctions priorale et paroissiale. Ainsi, l'ancienne église d'Orléanas, située à l'extrémité sud-ouest de l'enceinte, était accessible aux paroissiens depuis l'extérieur ; le mur gouttereau sud de l'église servant de mur d'enceinte. Dans le deuxième cas, l'église priorale était distincte de l'église paroissiale. A Chazay d'Azergues et à Montrottier, elle était encore située au centre de l'enceinte au début du XIXe s.
- 87 Ce type d'organisation est aussi comparable à l'*obedientia* de Saint-Andéol-le-Château, construite au début du XIIe s. par le doyen du chapitre de l'Eglise de Lyon (Feuillet, Guilhot 1990 : 99). Cette seigneurie ecclésiastique est constituée d'un bâtiment et d'une église, le tout étant inclus dans une enceinte de plan quadrangulaire. La présence d'un auditoire, de prisons, de granges, de greniers et de celliers attestent ses fonctions d'administration publique et économiques. Aux XVIIe-XVIIIe s., ces ensembles étaient divisés en plusieurs cours, dont une au moins possédait un puits.
- 88 Le site de Vernaison présente une particularité par rapport à ce type d'organisation : l'église, à la fois paroissiale et priorale, était située à l'extérieur de l'enceinte du *castrum*, tout comme vraisemblablement le prieuré.
- 89 L'absence de vestiges antérieurs au XVe s. ne permet pas de restituer l'état de ces ensembles prioraux et castraux, pour la période antérieure.
- Fonctions administratives et défensives : les guerres du XIVe et XVe s. sont à l'origine de l'installation de tours aux angles des châteaux, de mâchicoulis, de meurtrières, d'échauguettes, de chemins de ronde et de porte à herse (Chazay, Orléanas) dans les murs d'enceinte. Sur certains sites, la tour du clocher de l'église a pu symboliser la tour de défense. Ainsi, à Montrottier, le clocher du XIIIe-XIVe s. situé à un emplacement inhabituel - sur le chœur à l'extrémité orientale de l'église - revêt un caractère fortifié par son aspect massif et la présence rare d'ouvertures dans ses maçonneries. L'étude des textes du XVIIIe s.

permet d'affirmer que la fonction administrative publique était assurée à cette époque, par la présence d'un auditoire et de prisons parfois localisées dans une tour ou un donjon (Chazay d'Azergues, Orliénas, Vernaison) (**fig. 107**). Toutefois, la disparition de ces sites ou leur possession par des propriétaires privés, rendent difficile la localisation de ces espaces.

107-Charlieu : l'abbaye est défendue par un puissant donjon circulaire construit au début du XIIIe siècle



- La demeure du prieur : à partir du milieu du XVe s., les prieurs commendataires reconstruisent ou apportent des modifications à leur propriété immobilière. Extérieurement, l'édifice revêt un aspect uniforme de demeure ecclésiastique seigneuriale. Aucune caractéristique architecturale ne permet de distinguer les pièces d'habitation, de celles destinées à la justice ou à la gestion économique, comme à Chazay d'Azergues. Quelques fenêtres à meneaux sont percées dans le mur extérieur de l'enceinte du *castrum** et du prieuré, ainsi que dans les tours. A l'intérieur de l'enceinte, les fenêtres à meneaux occupent quasiment toute la surface du bâtiment, laissant largement pénétrer la lumière. Des tourelles de plan hexagonal, typique des maisons urbaines de la Renaissance (Lyon, Grenoble), ainsi que des portes sculptées à arc en accolade, décorées de gables et de pinacles, sont installées dans les maçonneries (Chazay, Montrottier).
- Les aménagements agricoles : à côté de ces aménagements, au XVIIIe s., des espaces étaient occupés par des cuiviers, pressoirs et écuries, qui assuraient la fonction économique et agricole du domaine. Cette fonction, dévolue au prieuré à l'origine de sa fondation, était remise au goût du jour par l'intermédiaire de l'affermage, au détriment de la fonction défensive. Mais l'affermage, à cette époque, n'est pas spécifique aux prieurés liés aux structures castrales. De nombreux châteaux et maisons-fortes ont été affermés. Ce changement de fonction a permis de conserver ces édifices jusqu'à nos jours.

Prieurés-châteaux en Lyonnais

- 90 Dans le Lyonnais, région de collines et de montagnes, l'association d'un prieuré avec des structures castrales, qualifiée de "prieuré-château", se rencontre fréquemment. En effet, l'Eglise de Lyon et les abbayes lyonnaises - propriétaires de cette région - utilisent les deux institutions, pour assurer leur indépendance et se développer en attirant le plus de population sur leur territoire ; le choix de sites de hauteur assure la protection et la défense de cette population contre les ennemis et la présence d'un prieuré renforce leur pouvoir spirituel, malgré l'évolution du rôle du prieuré et du castrum.
- 91 Le plan du château-enceinte diffère peu de celui du prieuré conventuel (Feuillet 1992 : 57-59). Associé à un *castrum* administrant un mandement et dépendant de l'abbaye mère, l'ensemble architectural adopte un plan soit quadrangulaire soit ovale limité par une enceinte fortifiée (Montrottier, Chazay-d'Azergues). L'intérieur est subdivisé en plusieurs cours où s'individualise la fonction priorale ; une ou deux ailes s'adosent à l'enceinte. L'église, qui n'assure que la fonction priorale, est généralement située au centre de l'enceinte. A Chazay-d'Azergues une deuxième église assurait la fonction paroissiale. A Orléanas, site à double fonction paroissiale et priorale, le mur sud de l'église est en même temps celui de l'enceinte.
- 92 A Taluyers (Rhône), la clôture des bâtiments prioraux est renforcée par la construction de tours pourvues d'archères et de mâchicoulis. Par la suite, le souci de confort l'emporte et les murs sont percés de fenêtres à meneaux, des escaliers à vis permettent un accès plus facile aux étages.
- 93 A Montrottier, ceci est confirmé dans un document du XVIIe s. qui précise que la "chapelle du château" (de Montrottier) est un "oratoire" et non une église paroissiale, dont l'accès est réservé aux personnes ayant reçu l'autorisation du prieur Guichard de Pavie. Ce dernier est à l'origine de sa construction installée
"sur les vestiges de l'ancien oratoire" (AD Rhône, 1 H 399, f° 209).
- 94 En 1463, les habitants de Montrottier sont autorisés à
"clorre le chasteau dont les murs estoient en partie tombés et de faire la closture moindre que l'ancienne".
- 95 Le prieur peut faire construire des maisons, vraisemblablement à l'intérieur de l'enceinte du prieuré, et "*se clorre*" (AD Rhône, 1 H 399, f° 321). En 1513, le "chasteau" possède déjà une basse-cour (AD Rhône, 1 H 399, f° 322).
- 96 Le site ne semble pas avoir connu de réelles transformations topographiques durant l'époque moderne, si l'on excepte le regroupement progressif de l'habitat autour de l'enceinte du prieuré, qui porte plus communément l'appellation de "château". Les quelques rapports de visites permettent de restituer son état et de proposer des datations pour certaines parties qui le constituent.
- 97 Ainsi, en 1660, le prieuré - "*qui estait autrefois conventuel de l'ordre de Saint-Benoist*" - possède une enceinte dans laquelle est incluse "une église qui appartient aud. prieuré" (AD Rhône, 1 G 52, f° 319). Celle-ci est distincte de l'église paroissiale. En 1682, le "château", par lequel on accède au moyen d'une porte (AD Rhône, 1 H 399, f° 10) - il devait s'agir de la porte actuelle située au sud-ouest de l'église-, se compose d'un pigeonnier de 15 m de haut qui surmonte une petite salle voûtée et autour de laquelle s'organise l'essentiel des bâtiments. Dans l'axe est-ouest, un corps de logis de trois étages se divise en plusieurs salles, chambres et grenier et possède une cuisine. Il donne au sud sur un

jardin délimité par une muraille pourvue de tours circulaires (AD Rhône, 1 H 418 : Montrottier). L'une d'entre elles est identifiable à la tour détruite en 1923 (Puech et Feraudy 1978) et remplacée par le monument au mort situé au nord-ouest de la façade actuelle de l'église. Cet élément permet donc de localiser le "château à l'emplacement de l'actuel presbytère daté du XIXe s. et de ses jardins. La "chapelle" qui est aussi la "petite salle voûtée" est identifiable aux trois travées orientales de la nef actuelle ; son accès s'effectue par un "cabinet", désignant la sacristie actuelle (AD Rhône, 1 H 418). A proximité et à l'extérieur de cette chapelle sont installés l'auditoire de justice et des maisons.

- 98 En 1802, à la suite du regroupement progressif de la population autour du château, le culte est transféré de Saint-Martin-les-Périls au site de l'ancien "château". L'ancienne "chapelle" du prieuré devient officiellement l'église paroissiale en 1808. Au cours du XIXe s., l'église subit plusieurs transformations et notamment, l'adjonction d'une nef à l'ouest de la partie XVe-XVIe s. en 1821 (A. M, Délibération du Conseil municipal de 1821). En 1862, les immeubles situés au nord de l'église sont détruits afin d'en dégager les abords et d'agrandir la place publique. Entre 1865 et 1873, le presbytère est reconstruit en remployant des éléments de portes de l'ancien "château" ou prieuré installés par Guichard de Pavie aux XVe-XVIe s. (AD Rhône, O 1091, Biens communaux 1839-1896).

L'église priorale fortifiée

- 99 Quelques cas illustrent bien l'aspect fortifié des prieurés à la fin du Moyen Âge, même si par exemple pour Pommiers (f° 490), le dessin de l'Armorai ne rend pas la puissance des fortifications encore en partie conservées.
- 100 On remarque tout d'abord des sites dépourvus de château où l'église joue le rôle d'un donjon : à Pouilly-les-Nonnains (f° 484) et à Estivareilles (f° 91), le clocher du prieuré, assez élevé, est couronné d'un hourd très débordant.
- 101 Dans d'autres cas, le prieuré lui-même a été fortifié, soit lors de la guerre de Cent Ans, soit lors des guerres de Religion :
- à Feurs (f° 449), l'église paroissiale est située au cœur de la ville, alors que le prieuré de Randan apparaît au premier plan, *extra-muros*, à proximité de la Loire. L'église, dépendance de Saint-Martin d'Ainay, est intégrée dans un ensemble fortifié, doté de bretèches* et de hourds*, et portant encore la marque d'un siècle de guerres. Le prieuré est entouré d'un domaine avec un verger et un enclos à bétail. Une chapelle, sans doute lieu de culte pour les habitants de Randan, est également visible à droite ;
 - à Champdieu (f° 476), l'accent est encore mis sur l'aspect fortifié : le prieuré est nettement visible à l'intérieur des remparts circulaires de la ville ; il est lui-même défendu par de hauts murs renforcés de mâchicoulis, d'un type proche de ceux du Palais des papes à Avignon ;
 - à la Part-Dieu, la résidence d'été des moines de Léoncel est dévastée en 1568. L'abbé obtient l'autorisation d'y élever, à l'est de la chapelle, une tour carrée de 7 à 8 m de côté. En 1577, le château voisin de Barbières ayant été attaqué par les Protestants, le lieutenant du Dauphiné demande à l'abbé de Léoncel de détruire la tour ou d'en assurer la défense à ses frais. Faute d'argent, l'abbé fait raser la tour (Monnier 1993 : 29-32) ;
 - à Pommiers : lors de la guerre de Cent ans on applique sur le flanc sud du monastère, contre la porte créée au XIIe s., trois tours percées d'archères pour la fortification, dont le talutage à la base, la forme des archères sont caractéristiques du système défensif de la fin du Moyen Âge.

Taluyers (Rhône), fig. 7 n° 48

Les ailes nord et est sont constituées notamment d'éléments architecturaux caractéristiques des XIV^e et XV^e s. Dans un premier temps, l'aile orientale - face dirigée vers le village d'Orliénas - est fortifiée de deux tours hors œuvre aux angles nord et sud. Celles-ci sont pourvues de meurtrières du XIV^e s. Leurs différences d'intégration avec l'aile orientale laissent supposer que la tour nord a été construite en même temps que les ailes nord et est, alors que la tour sud a été rajoutée ultérieurement à la construction. Des mâchicoulis installés sur la paroi extérieure de cette aile, témoignent encore de son aspect fortifié (**fig. 108**).

A partir du milieu du XV^e s., dans une période de paix consécutive à la fin de la guerre de Cent ans, on se soucie davantage du confort que de la défense du prieuré. A cet effet, des aménagements comparables à ceux de l'habitat civil sont installés : des fenêtres à meneaux sont percées dans les tours d'angle et l'aile orientale ; une tourelle octogonale dont la porte est surmontée d'un décor de gables et de pinacles, est construite à l'angle intérieur des ailes nord et est. La galerie, les cheminées et les plafonds à la française, mentionnés en 1700 dans les textes, datent vraisemblablement de cette époque.

L'ensemble des bâtiments prioraux ressemble davantage à une demeure seigneuriale, qu'à un habitat religieux ; aspect renforcé par les fortifications héritées des guerres des siècles précédents.

Bibliographie : Chastel 1976 ; Oursel 1990 : 277 ; Vernin 1993 ; Meynet 1997.

E. Vernin

108 - L'église de Taluyers et les bâtiments du prieuré renforcés de tours et surmontés de mâchicoulis

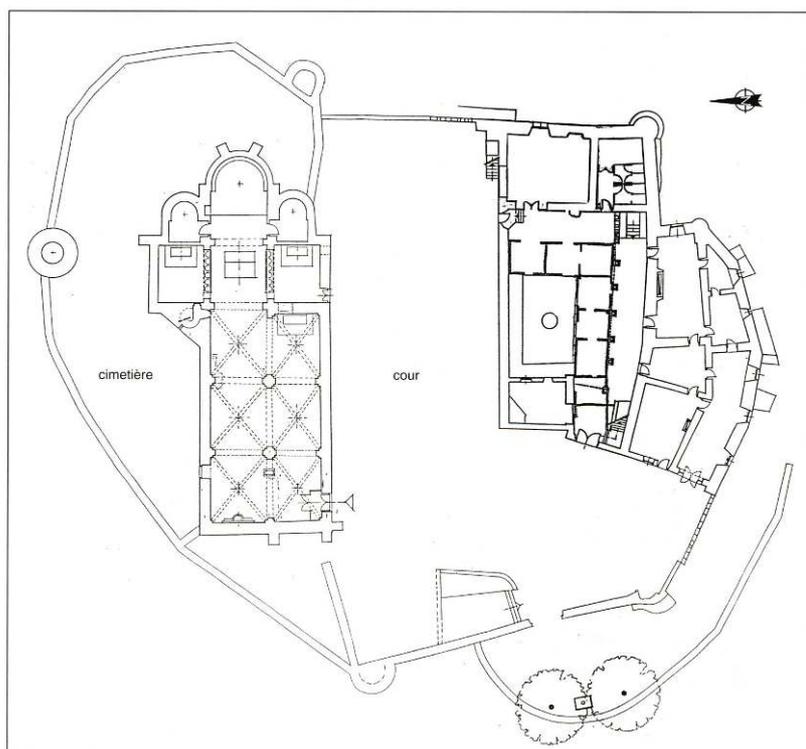


Montverdun (Loire), fig. 6 n° 39

Bien que les liaisons n'aient pas été établies entre l'église (**cf. fig. 71**) et le mur de clôture du monastère, la similitude de l'appareil et la chronologie obtenue dans le logis du prieur invite à voir dans la muraille conservée à l'est et au sud-est, l'enceinte associée (**fig. 109**). Elle forme l'esquisse d'un plan rectangulaire d'environ 34 m par 52 m - dimension hors église. Seule la dimension nord-sud est précisément connue. Cette enceinte conserve une disposition d'angle particulière qui consiste en une surépaisseur formant une excroissance arrondie à la manière d'une fausse tour.

Cette technique caractérise également l'enceinte initiale du prieuré de L'Hopital-sous-Rochefort (Loire). Le prieuré sera transformé par une première extension du rempart sur le flanc sud qui porte la muraille à 5 m plus au sud et définit avec la première enceinte un angle rentrant au sud-est. Cette extension est construite en petits moellons de basalte assisés et présente le même type d'angle renflé que la première enceinte. Elle sera percée d'une ouverture à l'est qui pourrait correspondre à une baie géminée. Son décor présente des motifs géométriques à base de demi-cercles et de carrés polychromes que l'on retrouve sur la baie géminée d'une maison de Cluny datée du XIIe s. ainsi que dans la chapelle Saint-Michel de la collégiale Saint-Julien de Brioude datée de la fin du XIIe s. Cette extension pourrait correspondre à la création du logis du prieur dont l'existence, en cet endroit est attestée pour les siècles suivants. A Montverdun, la reconstruction de la nef est associée à l'édification d'un rempart nouveau (sondages J. Tardieu) qui enserre l'église et va circonscrire le cimetière qui se développait auparavant à flanc de butte. Ce rempart est édifié en blocs de basalte moyens sensiblement assisés. Sa configuration est polygonale et il est ponctué de tours de faible diamètre dépourvues de meurtrières. La tour nord a un diamètre interne de 2 m pour une épaisseur de mur de 1,50 m. Elle est accessible par une porte haute couverte par un linteau en bâtière. La tour ouest, dégagée en 1993 est d'un diamètre interne de 1,4 m pour une épaisseur de mur de 0,90 m. L'exiguïté de ces ouvrages, en partie remplis de terre lors de leur construction, les destinent probablement plus à une fonction symbolique que réellement défensive.

109 - Montverdun : plan d'ensemble du prieuré fortifié à partir du XII e siècle



Au sud, nous assistons à une nouvelle extension du rempart. Ses caractéristiques sont identiques à celles du rempart précédemment décrit. Il comporte un portail couvert par un cintre légèrement brisé qui fut l'entrée principale du prieuré jusqu'au XVIII^e s. L'étude menée dans l'une des salles du logis du prieur permet de dater cette extension du milieu du XIII^e s. (datation Archéolab : abattage 1254). Cette extension s'accompagne d'une recomposition du logis du prieur avec emploi du pisé pour les murs intérieurs.

Ces travaux interviennent une vingtaine d'année après l'acte de 1233. Ils sont donc le fait des moines cassadéens après leur installation. Diverses hypothèses ont été mises en avant pour tenter d'expliquer le renvoi des chanoines. Le contexte géopolitique de ce début XIII^e s., avec la montée en puissance des comtes du Forez et leur alliance avec l'Eglise de Lyon, ouvre une période favorable pour asseoir leur domination. Le concordat de 1233 permet aux comtes du Forez de prendre le contrôle d'un ensemble qui est alors fortifié. Son attribution à l'abbaye de la Chaise-Dieu compense la dette accumulée lors de la construction de la capitale médiévale du Forez, Montbrison, dont le développement s'effectue au détriment des terres bénédictines de Moingt et Savigneux. L'union, à cette date, de plusieurs prieurés à celui de Montverdun tend à montrer que l'opération se déroule dans un cadre plus général de réorganisation du réseau de petits établissements prioraux.

Quel fut, dans ce contexte, le prétexte utilisé pour l'expulsion des chanoines ? Est-ce la ruine de l'église ? Dans ce cas il resterait à démontrer qu'elle se soit produite avant 1233. Cette hypothèse mérite cependant quelque attention. En effet, si l'église était ruinée lors de son rattachement à la Chaise-Dieu, sa reconstruction a vraisemblablement eu un caractère prioritaire par rapport au remaniement du logis du prieur. Ces travaux pourraient alors s'effectuer entre 1233 et 1254, et ce laps de temps semble cohérent avec le constat d'un chantier ponctué d'arrêts. D'autre part, les caractéristiques de la nouvelle nef : voûte en berceau, petite fenêtre étroite à double ébrasement du pignon ouest, corroborent la datation proposée. De plus cette reconstruction relevant de la tradition auvergnate est un argument supplémentaire pour faire correspondre ces travaux au rattachement à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Le XIV^e s. apparaît relativement discret dans l'évolution architecturale du monastère. Des adjonctions aux fortifications sont réalisées : la partie sommitale de la tour nord est pourvue de créneaux et de merlons ; le niveau d'effondrement de la toiture et du plancher de cette tour a livré de la céramique du XIV^e s. Les dispositions techniques et les tuiles à crochet utilisées pour la réalisation de sa toiture sont les mêmes que celles qui seront mises en œuvre pour la fortification de l'église. Cette dernière consiste en une surélévation générale des murs périphériques des absides et du transept pour les porter à un même niveau. Le résultat de cette transformation apparaît avant tout d'ordre théâtral puisque aucune disposition pratique telle qu'un chemin de ronde ne peut lui être associée. La toiture de l'abside correspondant à cette fortification a pu être étudiée lors des travaux de restauration. Nous observons qu'aucun élément de bois n'entre dans sa composition de telle sorte que l'on peut exclure que la muraille ait été une protection contre des projectiles incendiaires. Sa réalisation consiste en fait à réutiliser la toiture primitive de l'abside faite de lauzes de gneiss, à récupérer les eaux pluviales par un égout de tuiles creuses et à les évacuer à travers les murs par un conduit de tuiles.

Dans le logis du prieur, un décor à base de vair, daté stylistiquement du XIV^e s.,

accompagne la réduction de l'ouverture romane.

Le XVe s. témoigne d'une intense activité architecturale. L'édification d'une seconde enceinte est réalisée au milieu du siècle. Le dessin de Guillaume Revel en donne la représentation. Cette enceinte a aujourd'hui complètement disparu. Seul un porche en fut réutilisé au XVIIIe s. et fait désormais fonction d'entrée principale dans la muraille ouest. L'étude du rempart ouest montre d'importantes campagnes de reconstruction de la muraille du XIIIe qui s'avère en très mauvais état et présente, aux rares endroits conservés, les signes de forts déversements. La réalisation de deux caves s'inscrit dans ce programme, notamment une grande cave voûtée en double berceau.

L'étude stratigraphique des enduits de l'une des salles du logis du prieur montre pour cette période une série de travaux dont la datation est obtenue par analyse dendro-chronologique. Au milieu du XVe s., un enduit blanc stuqué scelle la mise en place d'une fenêtre à meneaux à l'est de la grande galerie de bois à étage (abattage 1442-1443 Archéolab) et des portes de communication qui lui sont associées (linteaux blasonnés et en accolade). Le réfectoire, dont les ruines s'élèvent face à la galerie offre également quelques indices qui font correspondre son réaménagement à cette époque, tandis que l'intérieur de l'église va recevoir un nouvel enduit qui va cacher toute trace de polychromie antérieure. Il faut sans doute rapporter à cette période l'adoption de toitures couvertes de tuiles vernissées polychromes que l'on trouve en abondance et dont les premiers réemplois dans les maçonneries sont datés du début du XVIe s.

Nous devons à Renaud de Bourbon, prieur de Montverdun dans la seconde moitié du XVe s., plusieurs réalisations : en 1469, la réfection d'un ancien plafond du XIIIe et, quelques années plus tard, en 1478, le réaménagement du logis avec la construction de deux cheminées gothiques, de latrines en pan de bois et d'enduits stuqués peints en bistre qui marquent l'installation de ce prieur dans les lieux. Un simple badigeon, antérieur à 1561, avant tout destiné à faire disparaître à la vue les graffitis exécutés par une garnison de soldats en 1531, sera passé sur les murs. Ces travaux constituent la dernière prestation de qualité du logis du prieur jusqu'à la suppression de toute vie conventuelle en 1701 et il faudra attendre le milieu du XVIIIe s. pour voir apparaître de nouveaux aménagements. Nous observons au début du XVIe s., des reconstructions du rempart nord du XIIIe s. dont la ruine est provoquée par la poussée des terres accumulées dans le cimetière. Cette reconstruction s'accompagne de nouvelles dispositions défensives : arquebusières et tour de flanquement en forme de fer à cheval à l'est.

Chr. Le Barrier

Le prieuré dans le château

- 102 A Saint-Romain-le-Puy (f° 465), trois églises sont visibles : l'église Saint-Romain sur le sommet du pic et entouré des murailles du château, une église à mi-pente et en bas, l'église paroissiale.
- 103 A Rozier-Côtes d'Aurec (f° 472), le château et le prieuré semblent ne faire qu'un à l'abri de hauts murs qui dessinent un rectangle dont les angles sont défendus par des échauguettes et d'où émerge la tour à deux étages de l'église. Située au nord de l'église, son plan est constitué de deux ailes, encadrant au nord et à l'est une cour centrale, servant de cloître.

A l'origine, une troisième aile - dont il subsiste encore une pièce à l'angle nord-ouest du prieuré - servait de clôture occidentale à cet ensemble, avant d'être détruite vers 1680-1685. Sa différence d'orientation avec les deux autres ailes et la présence de fenêtres du XIIIe s., notamment dans le mur ouest, permettent d'affirmer qu'elle est la partie la plus ancienne du prieuré.

La maison du prieur, du palais au manoir

- 104 Le retour à la paix et le renouveau économique dès le milieu du XVe s., permet aux seigneurs ecclésiastiques d'investir dans la reconstruction de leur domaine. Les prieurés deviennent des résidences secondaires aristocratiques, ils perdent leur fonction militaire, ou gardent un caractère castrai symbolique, et les prieurs commendataires n'y résident qu'occasionnellement.
- 105 L'importance des résidences est fonction des revenus. Même si, sauf à Brou, l'on n'a pas vraiment de véritables palais dans notre région, de profondes différences distinguent les résidences de Charlieu ou de Talloires, de celles de Salaise-sur-Sanne ou de Pouilly-lès-Feurs. Les proportions sont parfois monumentales, comme à Talloires et Charlieu, et le plus souvent modestes comme à Salt-en-Donzy (**fig. 110**) ou Pouilly-lès-Feurs.

110 - A Salt-en-Donzy, la maison du prieur ressemble à un manoir avec son bâtiment rectangulaire, qui englobe les constructions romaines, et son escalier à vis



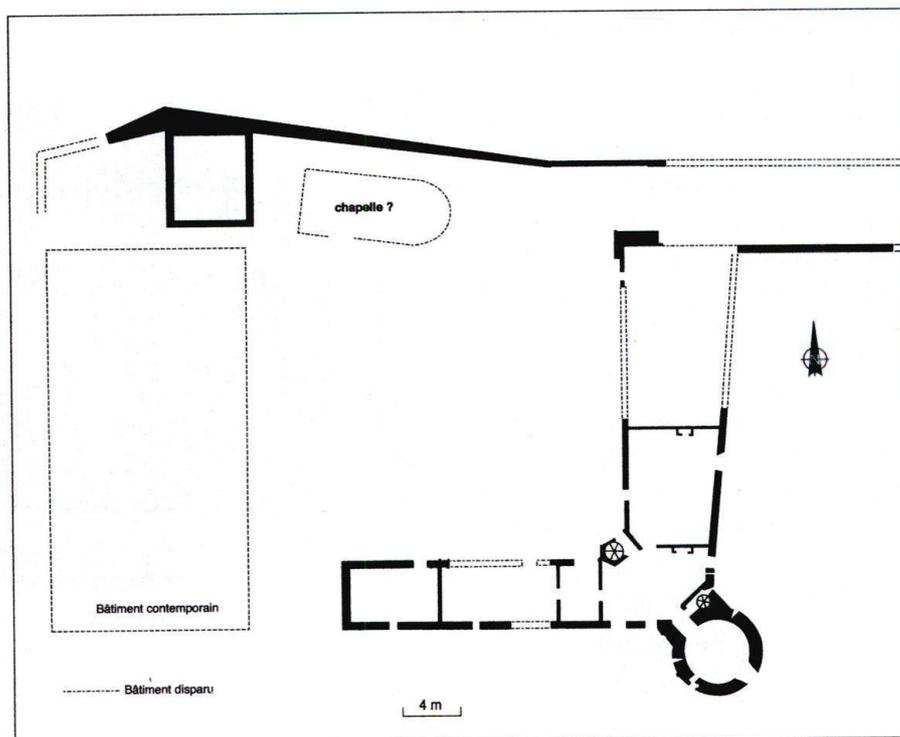
- 106 Ces constructions sont tardives, entre le XIVE et le XVIe s., et des travaux interviennent également plus tard. Les dates peuvent être connues :
- par des textes : Brou, au début du XVIe s., construction par Marguerite d'Autriche (Tamalet 1994) ; à Poulieu (Isère) (Montchal 1993), construction ou reconstruction par Théodore du Terrail, oncle de Bayard entre 1484 et 1488 ;
 - par des armoiries sculptées aux portes des escaliers ou aux cheminées, comme à Taluyers (Rhône), Saint-Chef (Isère) ou Chazay d'Azergues (Rhône) ;

- grâce à la typologie des portes et des fenêtres. A Talloires, les éléments les plus anciens doivent remonter au début du XIVe s., si l'on en croit les ouvertures à lancettes et rosaces semblables à celles du château d'Épierre (Rochette 1997 a et b). Ces constructions présentent en général les caractéristiques du style gothique flamboyant de la fin du XVe et du début du XVIe s., comme à la Part-Dieu (Chatuzange-le-Goubet, Drôme) (*cf. infra article de Monnier*) ;
- grâce au décor peint : à Salaise-sur-Sanne, la présence d'armoiries peintes au sommet des murs de la grande salle du prieuré permet de rattacher ce décor à un événement régional important. A Montverdun, l'étude stratigraphique des enduits de l'une des salles du logis du prieur montre une série de travaux dont la datation est obtenue par analyse dendrochronologique. Au milieu du XVe s., un enduit blanc stucé scelle la mise en place d'une fenêtre à meneaux à l'est de la grande galerie de bois à étage (abattage 1442-1443 Archéolab) et des portes de communication qui lui sont associées (linteaux blasonnés et en accolade).

La fonction

- 107 La maison du prieur est une résidence de campagne qui a pour seule fonction l'habitat et les réceptions, dans un maximum de confort, ce qui exclut les fonctions utilitaires autres que culinaires. Fonctions difficiles à appréhender par les textes : les prieurs commendataires n'ouvrent pas toujours leurs portes aux visiteurs ; les textes sont souvent tardifs, comme à Taluyers, à la Part-Dieu ou à Poulieu (1604, 1681 et 1694) (**fig. 111**) et ne correspondent ni à l'état actuel ni à l'état primitif. Par nature le commendataire n'est pas résident, mais cela peut varier d'un individu à l'autre : ainsi à la Part-Dieu, à partir de 1682, le premier abbé commendataire Hugues Humbert de Servient améliore sa "maison de campagne en la faisant réparer et en installant un jardin protégé par une palissade. Il semble se plaire dans son domaine où il mène grand train et entretient "huit chevaux de carrosse" (AD Drôme, 1 H, 732 et Cahiers du Vercors n° 5 : 17). Actuellement soit les vestiges ont disparu, soit ils sont en mauvais état comme à Poulieu, soit encore ils ont été très restaurés comme à Talloires ou au Bourget-du-Lac. Le but est donc d'abord de repérer la maison du prieur, d'en distinguer les différentes pièces, de retrouver la disposition d'origine et son décor.

111 - Poulieu : de la maison de l'abbé subsistent les ailes orientale et méridionale défendues par une puissante tour ronde



Les différents types

- 108 On peut distinguer les bâtiments conçus spécialement comme des résidences et souvent séparés des autres, et ceux qui ont été aménagés dans des structures anciennes.
- 109 Quand tout a été reconstruit *a fundamentis*, la maison de l'abbé ou du prieur a été conçue pour être intégrée à l'ensemble monastique : c'est le cas du monastère de Brou où un palais proche de l'église, inclus dans l'aile du premier cloître, est réservé à Marguerite d'Autriche. Des fenêtres à meneaux et des portes moulurées attestent une construction du premier tiers du XVI^e s.
- 110 La maison du prieur se présente souvent comme un bâtiment indépendant. La construction est assez ramassée et proche du carré, comme à la Part-Dieu (Drôme) où la maison de l'abbé a conservé des fenêtres à meneaux et des portes moulurées ainsi qu'un escalier à vis. La construction peut être plus allongée, proche de la typologie des manoirs comme à Salt-en-Donzy (Loire) (cf. fig. 110) où elle ne présente plus guère d'éléments datables à l'extérieur si l'on excepte l'escalier à vis de la fin du gothique (Rapport, Blin 1994). En élévation, les maisons ne dépassent guère deux étages au-dessus du rez-de-chaussée et le dernier étage a souvent disparu.
- 111 Lorsqu'il s'agit de bâtiments aménagés dans des constructions anciennes, la maison peut se situer à l'écart des autres bâtiments, comme à Charlieu où elle se construit au-delà de l'enceinte priorale (en englobant une tour carrée), ou comme à Bouchet (Drôme) (cf. article de Dahent) et au Bourget-du-Lac (cf. article de Viscusi) où elle est installée respectivement à l'extrémité de l'aile nord et à l'angle sud-est du prieuré.

- 112 La maison peut être intégrée à une aile : aile est à Taluyers (Vernin 1993 : 52-58) ou Poulieu, aile ouest à Pouilly-les-Feurs et Salaise-sur-Sanne (Reynaud 1992). Dans ces derniers cas, la construction nouvelle est datée du XVe-XVIe s. mais on arrive mal à situer dans le temps les premières constructions excepté à Pouilly-les-Feurs où l'aile sud est bien datée du XIe s. (Delomier 1987).

Aménagements intérieurs

- 113 Ils sont en général mal connus, faute de textes anciens. De profondes modifications ont fait disparaître les traces des états primitifs qui comportaient soit une salle principale à l'étage comme à Salaise-sur-Sanne, Pouilly-les-Feurs et Salt-en-Donzy, soit une grande salle au rez-de-chaussée comme à Taluyers. A Salaise-sur-Sanne, on peut supposer l'existence d'une grande salle à l'étage, d'une cuisine, d'une salle à manger au rez-dechaussée et de chambres au nord (Reynaud 1992). A Poulieu, le rez-de-chaussée comporte au XVIIe s. une vaste cuisine à cheminées, à l'étage on trouve la chambre bleue, chambre ou cabinet de travail voûté et une deuxième chambre pour un personnage important. La salle aux peintures est installée dans l'aile voisine au nord du château (Montchal 1993 : 60).

Talloires (Haute-Savoie), fig. 4 n° 21

La maison du prieur appartient au prieuré bénédictin fondé au IXe s. par l'abbaye de Tournus sur le domaine royal et confié au XIe s. à l'abbaye de Savigny. La commende est instaurée à la fin du XIVe s. et les prieurs se font construire une élégante et confortable maison située au nord-est des bâtiments claustraux et le long de l'enceinte. Le bâtiment actuel présente une grande bâtisse rectangulaire accolée à une construction plus petite et plus ancienne qui comporte une tour. Il a été préservé grâce à une occupation constante, et se trouve actuellement être la construction la plus ancienne du prieuré (**fig. 112**).

112 - La maison du prieur de Talloires est percée de fenêtres gothiques géminées du XIVe s. et d'ouvertures à accolade plus tardives



L'étude archéologique a pu déterminer six grandes étapes : la construction du bâtiment nord, son élargissement et l'ajout des "silos", ou petits espaces circulaires couverts d'une voûte conique, la grande pièce à l'est, puis une plus petite accolée au nord, enfin toute la partie ouest. Le bâtiment nord, le plus ancien, constitue une sorte de tour accolée au rempart. A l'est, la nouvelle construction comporte une cave voûtée, une grande pièce (7,20/6,60 m.) dotée à l'origine de fenêtres en molasse, géminées et surmontées d'un oculus et un étage au-dessus. Les murs sont construits en appareil calcaire irrégulier et chaînages d'angle appareillés. La grande salle atteste la fonction résidentielle de l'édifice. Le type des fenêtres à rapprocher de celles de Grandson (Suisse), d'Epierre (Savoie) ou de Bellecombe en Tarentaise se situe entre le XIIIe et le XIVe s. A l'ouest, est venu s'installer un grand bâtiment à deux étages, oblique par rapport à l'enceinte. La disposition ancienne des pièces avec leurs plafonds à la française a été conservée, ainsi que les impostes des portes ; ces plafonds rappellent ceux de Saint-Marcel-de-Marigny (Haute-Savoie), de Menthon-Saint-Bernard (Château), de Marclaz (Haute-Savoie), et de Magland (Savoie) datés du XVe s. L'essentiel de la construction se situe donc aux XIV-XVe s. Au XVIIe s., les restaurations de l'abbé commendataire, Charles-Louis des Lances, ont totalement modifié la façade sud. L'installation d'une annexe de l'université de Boston est à l'origine de travaux récents.

Bibliographie : Boekholt 1978 et 1983 ; Rochette 1997 b.

M. Rochette

La Part-Dieu, à Chatuzange-le-Goubet (Drôme), fig. 3, B

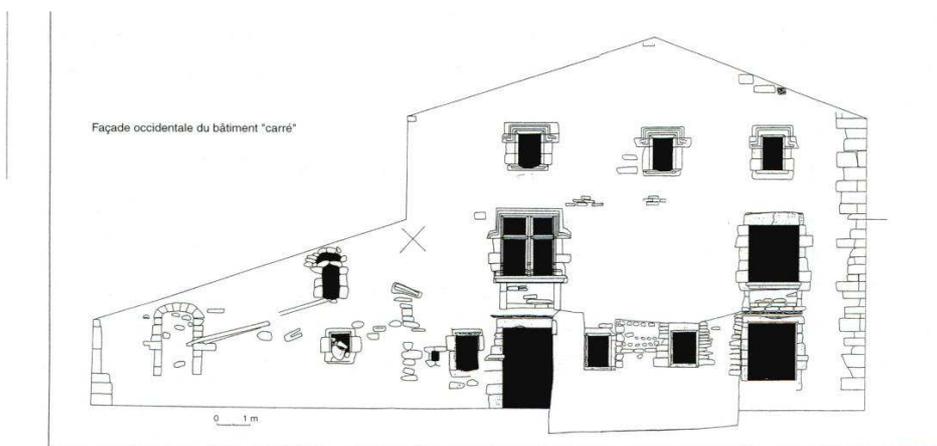
L'ancien monastère de la Part-Dieu installé au sud-est de Romans, est devenu en 1194, la résidence d'hiver des moines de Léoncel. Après un exil à Romans à la fin du

XIVe s., les moines reviennent à Léoncel et à la Part-Dieu. Les biens sont décrits lors des inventaires, en particulier celui de 1655 qui mentionne “*la chambre du soleil... le cabinet... l’antichambre... la grande chambre regardant sur le jardin du côté du vent... la cuisine... le grenier*” (AD Drôme, 2E, 24 443). La maison de l’abbé apparaît comme un rectangle d’environ 14 m de côté et 5,30 m de haut, accolé au sud d’un ensemble de bâtiments d’exploitation. La construction est en galets de rivières, en molasse et en tuf. Le rez-de-chaussée est percé d’ouvertures assez récentes, par exemple la porte de la grande façade qui est datée de 1685. Les fenêtres de l’étage noble sont mieux conservées avec leurs meneaux finement moulurés (en particulier la fenêtre préservée derrière la construction moderne), mais certaines ont été reconstruites récemment. A l’intérieur, la disposition intérieure suggère l’existence de quelques grandes pièces ; les enduits sont partiellement anciens et les cheminées ont été reconstruites au cours des siècles. Au dernier niveau, les ouvertures sont petites et simples. En façade nord, un escalier à vis en demi hors-œuvre assure la desserte des trois niveaux et l’accès à une petite galerie à l’étage. Les fenêtres à meneaux et les portes moulurées datent de la construction du XVe s. ou du début du XVIe s. La maison de l’abbé semble bien inscrite dans le terroir par l’utilisation de l’appareil de galets et de molasse et par son plan ramassé que l’on trouverait dans d’autres bâtiments contemporains ; elle se distingue des bâtiments d’exploitation par le décor de ses ouvertures, de ses cheminées et par son escalier à vis (**fig. 113**). La chapelle s’élevait dans le prolongement de la façade principale au sud-est.

Bibliographie : Monnier 1993

S. Monnier

113 - Façade occidentale de la maison de l’abbé de la Part-Dieu percée d’une grande fenêtre à meneau et larmier (premier étage) d’entrée



Pommiers-en-Forez (Loire), fig. 6 n° 27 et 114

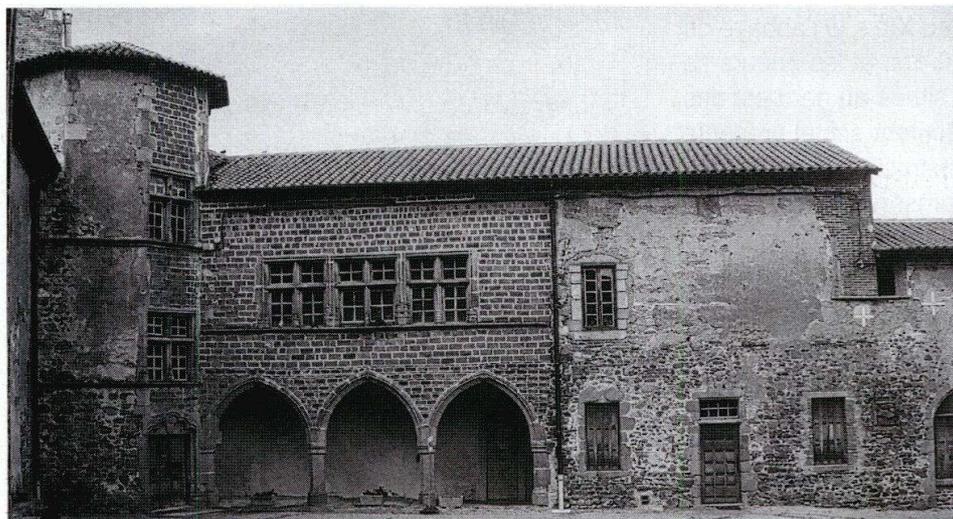
Le logis prioral, fortifié au XIVe s. comme l’ensemble du bâti existant, a été largement reconstruit au XVe s. par un prieur commendataire. Le décor est caractéristique de l’habitat civil de la fin du Moyen Âge : élégantes arcades, fenêtres à meneaux et traverses, escalier en vis et autres éléments de décor intérieur, (peinture de faux appareil, linteaux à accolade au-dessus des portes etc...). L’utilisation de la brique, rare dans l’architecture civile de la région dénote une

influence extérieure.

Bibliographie : Collectif 2000 : 14, 63-67.

Ch. Delomier

114 - La maison du prieur



Salaise-sur-Sanne (Isère), fig. 5 n° 53

Les bâtiments prioraux ont perdu beaucoup de leur intérêt à la suite de multiples transformations pour aménager la ferme et l'habitat. Les constructions s'organisent autour d'une cour : un bâtiment à l'est et un autre à l'ouest qui conservent quelques rares et petites ouvertures, traces d'un état de la fin du Moyen Âge. Le bâtiment oriental percé de petites fenêtres de forme carrée pouvait servir au stockage des récoltes. On ignore tout d'un éventuel bâtiment septentrional, suggéré toutefois par des départs de murs.

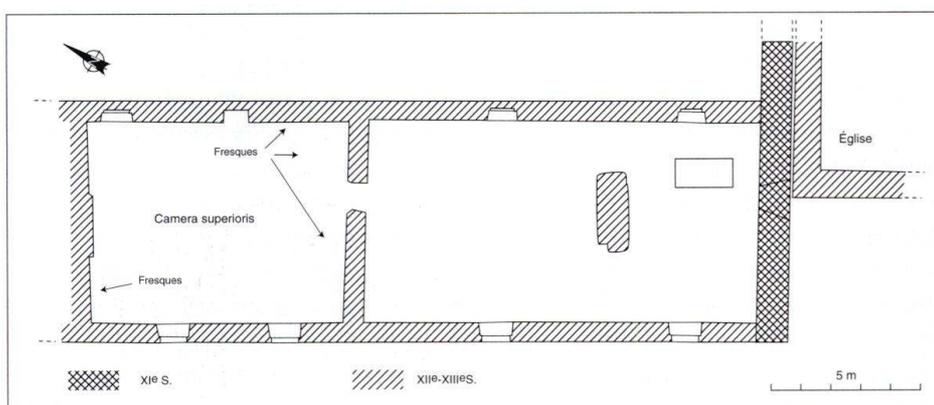
A l'ouest s'alignent plusieurs constructions très remaniées (**fig. 115**). Au nord, l'aménagement intérieur a perdu tout caractère d'ancienneté ; au sud se trouvait sans doute la résidence privée du prieur, signe de la disparition de toute vie communautaire. La maison du prieur a été remaniée au XVIIIe s., en particulier la façade occidentale qui a sans doute été reconstruite tardivement ; seuls l'intérieur et la façade sur la cour, présentent encore quelque intérêt. Ainsi au rez-de-chaussée, deux cheminées adossées du XVe s. appartenaient à une cuisine et à un réfectoire. Des portes curieusement placées aux différents niveaux suggèrent la présence d'un escalier à vis du côté de la cour. On peut supposer que la grande salle ou *camera superioris** occupait tout l'étage. Ces aménagements pour le confort (cheminées, escalier) et les larges ouvertures (portes et fenêtres à meneaux et arcs en accolade) apparentent cette maison de prieur à une maison noble. Du XIVE au XVIe s., le prieuré est en effet dirigé par des prieurs appartenant à de grandes familles de la région, comme Jean de Roussillon, Jean de Vaugrineuse, Charles de Grolée. Le décor de la *camera* accroît encore cette impression : le grenier actuel a conservé la trace de peintures murales entre des cheminées ou des percements tardifs, mais on ignore si les fresques subsistent au niveau inférieur. Ces fresques représentent un tournoi, un cavalier dans un jardin au-dessus d'une frise d'armoiries (**cf. fig. 103**). La scène de

tournoi est inscrite dans un fronton triangulaire - celui de la *camera* - et représente deux chevaliers qui se font face. Les écus sont suspendus à une tringle par une courroie noire et sont entourés d'entrelacs végétaux. Certains blasons ont pu être identifiés, ceux des Roussillon-Anjou, des Roussillon-Annonay, des Thoire-Villars, des comtes de Genève. Ces fresques sont à rapprocher des Loives de Montfalcon à Roybon (Isère), où l'on retrouve les mêmes thèmes, dans la même disposition. Les liens entre l'histoire du prieuré et la famille de Roussillon fournissent donc une datation approximative par l'identification des armoiries. Jean de Roussillon a été prieur du lieu entre 1328 et 1358. En 1338, son frère Aymar de Roussillon épouse Béatrix de Roussillon-Anjou en l'église de Salaise. En 1350, leur fille Alix de Roussillon-Anjou épouse le sire de Thoire-Villars. Des arguments stylistiques et des comparaisons avec les fresques de Chindré, de Roybon et de Theys devraient permettre de resserrer la fourchette de datation qui pour l'instant va du premier tiers du XIVe s. au premier tiers du XVe s.

Bibliographie : Reynaud 1992 : 89-99 ; Barruol 1992 : 245-247

J.-Fr. Reynaud

115- La salle nord du prieuré était décorée de peintures murales



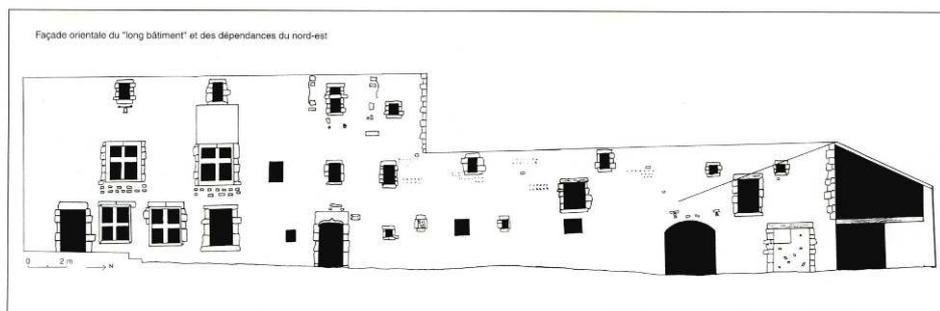
- 114 La présence constante d'escaliers à vis, de nombreuses fenêtres à meneaux de grande taille, comme à la Part-Dieu, enfin de grandes pièces ou salles nobles chauffées, souvent décorées, destinées aux réceptions, témoignent du souci de confort. A Salaise-sur-Sanne, la salle noble était couverte de peintures sans doute du XIVe s., représentant des scènes de tournois et des armoiries des familles nobles de la région (Reynaud 1992). A Montverdun, un décor stucé recouvre les murs de la maison du prieur.
- 115 En général la construction est de qualité : à Poulieu, les murs sont construits en galets mais les chaînages sont en pierres dorées, comme à Chazay-d'Azergues, autre propriété des abbés d'Ainay ; à la Part-Dieu, les murs sont également en galets et les chaînages en molasse (Montchal 1993 ; Vernin 1993 : 106-113 et Monnier 1993 : 43-53).

Les bâtiments utilitaires

- 116 Les bâtiments utilitaires constituaient les éléments indispensables d'une exploitation agricole dont le centre était l'abbaye ou le prieuré. Leur fonction a pu changer au cours des siècles et dans certains cas il est difficile de distinguer un cellier ou une grange

dîmière d'un prieuré⁷⁸ Ces bâtiments sont parfois encore conservés en élévation, mais le danger de disparition est grand, étant donné leur inadéquation à l'agriculture moderne. Dans ce chapitre, plusieurs études portent sur les granges des Cisterciens de Bonnevaux et du Forez ou sur le cas très particulier de la Part-Dieu, sur les coureries et sur les bâtiments utilitaires des Chartreux (**fig. 116**).

116 - Cette façade abrite les bâtiments utilitaires et les dépendances de la Part-Dieu



- 117 Les Cisterciens de Bonnevaux disposaient d'un vaste réseau de granges dont l'architecture de bois pour l'essentiel est souvent tardive mais est encore impressionnante avec ses trois nefs, bien adaptées aux besoins (*cf.* article sur les domaines de Bonnevaux). Les Cisterciens de Léoncel s'installaient en hiver dans la plaine à la Part-Dieu dont les bâtiments utilitaires, d'époque moderne, sont encore partiellement conservés (Monnier 1993 : 59-65). Une étude rapide a également été menée sur les granges du Forez.
- 118 En plus du logement des frères mineurs et d'une chapelle, la maison basse des Chartreux ou courerie comportait tous les bâtiments nécessaires aux travaux agricoles ; elle était également entourée d'un domaine parsemé de maisons diverses, granges, bergeries, étables, celliers, comme à Sélignac et à Montmerle (Ain) (Bulliat 1884, Picard 1986 et Nyd 1851). Les travaux de A. Pirat (Pirat 1995) sur ces deux chartreuses permettent de préciser l'état des coureries, en général tardif ; de même, la grange dîmière de la Courerie au Pin (chartreuse de la Silve Bénite) a été reconstruite en 1655 et récemment restaurée.
- 119 Les prieurés clunisiens possédaient aussi des granges et des pressoirs mentionnés au XIV^e s. comme dans la région lyonnaise à Salles-en-Beaujolais ou Bourg-de-Thizy (Charvin 1965). Rares sont les granges dîmières aussi bien conservées que celle de Saou (Drôme), ou les celliers comme ceux de Beaufort-sur-Gervanne dans la Drôme et d'Epierre dans l'Ain. Malheureusement ces constructions, qui pouvaient pourtant être de grande qualité, n'ont pas fait l'objet d'études approfondies : ainsi la grange dîmière de la Courerie du Pin (Isère) atteignait 35 m de longueur sur cinq travées (deux sont encore conservées en élévation) et une largeur totale de 22,5 m divisée en cinq nefs (Collectif 1993 : 18-19).

Les granges à trois nefs et les granges cisterciennes en Isère et dans la Loire

- 120 Au cours de l'inventaire réalisé sur les domaines ruraux de l'abbaye cistercienne de Bonnevaux (Isère), il a été remarqué un type particulier d'architecture vernaculaire : le bâtiment agricole charpenté divisé en trois nefs, architecture qu'on ne se trouve que sur des terroirs ayant appartenu à cette abbaye, ou ayant eu des liens avec elle (**fig. 117**). Un

repérage systématique a donc été entrepris par les membres de l'association *Mémoire de Bonnevaux* et, aujourd'hui, une série de plus d'une centaine de granges a ainsi été répertoriée, cartographiée, et étudiée pour certaines d'entre elle.

121 Les critères du repérage furent les suivants :

- l'unité des plans : ce sont des halles de plan rectangulaire à trois nefs séparées par des poteaux qui reposent sur un bigue ou plot de pierre ;
- leurs élévations sont le plus souvent mixtes : soubassements de pierres, pisé (Tardieu 1992b : 41-42) et structures à pans de bois à remplissage en pisé ; celle du Cartelet à Eyzin-Pinet possède des remplois gallo-romains ;
- l'ensemble est couvert d'une charpente, couverture peu onéreuse démontable et transportable. Elle est à deux pans, ou égouts, et se compose de fermes sur poteaux qui couvrent la nef centrale. Les deux bas-côtés sont couverts d'une demi-ferme, et dans les deux travées extrêmes, la panne faîtière est remplacée par deux chevrons d'arêtier, qui forment une surface triangulaire (ou croupe). Parfois la technique plus complexe de la demi-croupe a été retenue. Les couvertures sont aujourd'hui en tuiles-canal. Au XVIIIe s., les textes mentionnent l'utilisation des chaumes ;
- elles sont précédées en façade, d'une travée très largement ouverte sur l'extérieur qui sert d'auvent, et reproduit le plan tripartite du bâtiment. Les facteurs climatiques sont déterminants dans le choix de l'orientation.

122 Ces granges abritent une étable latérale surmontée d'un fenil. Dans l'espace intérieur, au niveau de chaque travée, différents systèmes d'accrochages pour des cloisons amovibles ont été prévus.

117 - Grange à trois nefs sur le domaine de l'abbaye de Bonnevaux



Les granges à trois nefs du domaine de l'abbaye de Bonnevaux (Isère)

Une étude a porté sur les pièces de bois composant ces structures, sur les techniques d'assemblage à clefs, enture à demi-bois ou trait de Jupiter, et les marques de montage et d'assemblage qui ont permis de déceler l'authenticité et les traces de remontages.

La grange du Guillolet à Saint-Georges d'Espéranche (Isère) a été plus particulièrement étudiée (**fig. 118**). Elle fait partie du domaine de Péranche. Des

prélèvements effectués sur les structures de bois par le laboratoire Archéolabs (réf. ARC90/R940D) ont permis de dater avec précision (bois abattu en avril-mai 1511) l'élévation aujourd'hui conservée. Ces données sont à mettre en relation avec un texte de 1510 donnant le droit d'abattre une forêt de blaches (chênes blancs) sur Saint-Georges (Arch. départ. Isère, Série B. 4465, folio 196). La grange de Besserey est datée par les livres de comptes de 1745-47.

118- La grange du Guillolet est conservée sous la forme d'un grand bâtiment assez bas, fait de murs en pisé et d'une énorme charpente qui subdivise l'édifice en trois parties



Les charpentes des granges des Valaises à Villeneuve-de-Marc (automne-hiver 1749-1750, réf. ARC96/R189D - mais un démontage et remontage aurait été effectué vers 1842) et du Guillolet, présentent des éléments de qualité : les marques d'assemblages et de montage sont cohérentes, les mortaises des aisseliers sont toutes disposées au même niveau autour des poteaux selon la technique du rayonnage, et les pièces sont assemblées par entures dites traits de Jupiter. Ces charpentes pourraient être l'œuvre de compagnons charpentiers.

Par contre celles qui sont montées selon la technique plus simple de l'assemblage à tenons et mortaises (grange du Champlard à Saint-Barthélemy-de-Beaurepaire) ne présentent sur l'ensemble de l'ouvrage, ni trace d'assemblage, ni marque de charpentiers. Il semblerait qu'il existe un module de base, la travée, qui est développé en fonction de l'importance de la grange. Elles sont alors l'œuvre d'artisans possédant un solide savoir-faire.

Bibliographie : Tardieu 1992 : 20-35, 39-41 ; Mémoire 1996.

J. Tardieu et association Mémoire de Bonnevaux (S. Bondran, G. Drevet, P. Pierry, J. Reymond)

Les grands couverts du Forez

Ces granges sont tout à fait comparables aux "Grands Couverts" (dernier tiers du XVI^e s.) de la région roannaise (Loire), où 200 granges à trois nefs sont actuellement recensées dans un rayon d'une cinquantaine de km autour de l'abbaye cistercienne de La Bénisson-Dieu. Comme celles de Bonnevaux, elles sont associées à une toponymie qui n'est pas sans rappeler une exploitation monastique : *Curtill, tes Moines, ta Croix des Morts, ta Grange, Villeneuve*. Elle se situent essentiellement en plaine

(région de Perreux), ou le long des axes de communication (Voie Briennon-Mably). Ici aussi, c'est leur grande unité qui les individualise dans le paysage. Elles sont de plan carré (20m/20m), leurs élévations sont mixtes (pierres, briques, pisé...) et ne font preuve d'aucune recherche particulière. On retrouve les trois nefs séparées par une file de poteaux délimitant des travées. Les toitures sont toutes identiques (environ. 600 m2 de surface pour la grande grange de Charlieu) : elles se composent aussi de deux pans, séparés par le faîtage. L'arrière du bâtiment présente également une croupe qui occupe deux travées. En façade, on retrouve la partie centrale de la toiture couverte d'une demi croupe formant un petit auvent proéminent au dessus de l'entrée principale.

La toiture des "grands couverts" est soutenue par une succession de fermes sur poteaux, qui à Pouilly-sous-Charlieu ne reposent pas sur des plots de pierre. La technique d'assemblage (Pouilly-sous-Charlieu) diffère des granges de Bonnevaux qui ont peut-être été remontées plus souvent. Les arbalétriers viennent s'encastrent dans des entailles à mi-bois taillées dans l'entrait par le biais d'un tenon avec embrèvement. L'ensemble est chevillé. Il est à noter que l'on ne relève pas la présence de marques hiéroglyphiques. Enfin, les trois aisseliers ne sont pas rayonnants autour du poteau. Le montage de la charpente de la croupe est particulier : l'extrémité de la panne faîtières s'élargit en herse afin de recevoir tous les chevrons qui sont rayonnants (technique de la herse à empannons ou chevrons rayonnants). Du fait de la croupe, ces chevrons sont raccourcis car ils ne peuvent se fixer sur la panne faîtière.

Comme à Bonnevaux, ces granges abritent une étable ou écurie latérale, un fenil, et ici un cuvage. Les murs gouttereaux, sont percés, à intervalles réguliers de fenêtres rectangulaires à montants de bois. C'est en façade que l'on peut noter des différences : la première travée n'est pas ici ouverte. Comme à La Rate, la façade principale est protégée par un court auvent. L'ensemble est totalement fermé : deux poteaux verticaux, plantés à intervalles irréguliers aux points de rupture des pentes du toit, divisent la façade en quatre parties inégales mais symétriques. Le plan intérieur est reproduit grâce au rythme des poteaux. Au centre une porte charretière est cantonnée d'une porte piétonne. De nombreuses façades possèdent en avancée une partie habitable. A Pouilly-sous-Charlieu, elle est à deux niveaux : une pièce de rez-de-chaussée avec l'emplacement d'une cheminée, un espace à vivre à l'étage. On y accède actuellement par un escalier à vis en bois installé dans une demi-tourelle maçonnée qui est plaquée dans l'angle nord-est de la façade. Le demi-arbalétrier du bas-côté sud de la grange sert de mur de refend, cloisonnant cet espace en deux :

- la pièce arrière comprend une fenêtre sud à meneaux équarris, mais non chanfreinés en bois, et les traces d'une cheminée dont le conduit doit se superposer à celui de l'étage inférieur. Les murs en pans de bois et les remplissages de maçonnerie sur les quatre côtés portent un enduit rosé support d'un décor de rinceaux et de feuillages peints.

- une pièce rectangulaire reprend la galerie de façade. Fermée sur les quatre côtés par des murs en pans de bois et remplissage de maçonnerie portant tous le même enduit rosé, et le même décor peint. Elle est largement éclairée à l'est par une fenêtre à meneaux équarris, non chanfreinés en bois, et au sud par une simple fenêtre rectangulaire à montants de bois. Le retour nord est percé par une porte donnant sur un palier de bois où arrive l'escalier à vis.

Le parement externe est couvert d'un enduit, support d'un décor de rinceaux au

niveau des fenêtres. L'architecture est soulignée par un faux appareil en carreau-boutisse ocre dessiné. L'ensemble révèle un certain niveau de confort qui exclut le simple logement fonctionnel.

Un premier recensement des "grands couverts" (Exposition "*Terres du Roannais : les grands couverts*" 1994) permet d'établir une typologie. On distingue trois types :

- dans un rayon de 20 km autour de l'abbaye de La Bénisson Dieu, les granges possèdent un corps de logis chauffé, intégré à la façade ;
- celles à destination uniquement agricole, associées à un habitat indépendant, sont plus éloignées. Elles font alors partie d'un ensemble de bâtiments ouvrant sur une cour carrée centrale qui n'est pas sans rappeler le cloître. Ces granges sont toutes, pour des raisons de ventilation, bien orientées, ce qui impose aux habitations une orientation nord-sud avec parfois l'entrée principale face au nord.
- et enfin les granges de montagne (Thizy), où l'on retrouve la grange bien orientée, habitat indépendant avec une entrée au nord.

L'étude des "*Grands Couverts*" du Forez reste à faire, mais on peut déjà proposer, pour la Grande Grange de Charlieu, quelques éléments de datation. Cette dernière fait partie d'un site fortifié, aujourd'hui encore à destination agricole, comprenant une cour qui devait être fermée et une maison forte. Les façades sont animées de galeries de bois dont les marques d'assemblage concordantes laissent présumer de l'ancienneté de cet ensemble. Les tours d'angles ont des meurtrières, arquebusières à fente de visée, datables du XVI^e s. Cet ensemble fut certainement fortifié lors des guerres de Religion. La grange s'ouvre sur la cour par une porte charretière cantonnée d'une porte piétonnière qui possède un linteau armorié (un seigneur des Charentes) et daté de 1573.

Comme pour la région de Bonnevaux, il serait intéressant de pouvoir affiner les chronologies, car il est remarquable que les éléments de datation récoltés pour ces deux régions (grange du Guillolet et Grande Grange de Charlieu), se situent dans les deux premiers tiers du XVI^e s.

Ce plan traditionnel de la grange halle à trois nefs, typique des bâtiments agricoles cisterciens n'aurait-il pas été introduit dans ces régions par les Cisterciens. Si c'était le cas, il serait remarquable que cet héritage ait perduré après le départ des moines.

Bibliographie : "*Terres du Roannais : les grands couverts*", Tardieu 1992 : 36-38

J. Tardieu

La courerie de la chartreuse du Val Sainte-Marie à Bouvante fig. 3, C et 42

L'ancienne maison basse de la chartreuse du Val Sainte-Marie se compose encore aujourd'hui de cinq bâtiments principaux. La date de 1144, date de fondation de la chartreuse, peut être retenue comme celle de leur construction ; en effet la maison basse a été préservée des destructions dues aux guerres de Religion (AD Val).

L'ensemble forme le lieu dit *Courerie* sur la commune de Bouvante (carte IGN 3136 est). Prévue pour sept convers, sa situation - à 400 m d'altitude - dans la vallée du Chaillard permettait culture et élevage. Le cadastre (1965) en précise les édifices : ce sont une habitation principale, un bâtiment agricole, une résidence secondaire nommée traditionnellement *l'église*, un atelier abritant une scie, mais encore appelée *chapelle* et une habitation sans caractère historique apparent. Nous tenterons, pour les quatre premiers édifices qui gardent chacun des vestiges de leur origine médiévale, de dégager les caractères qui permettraient de connaître leur destination première.

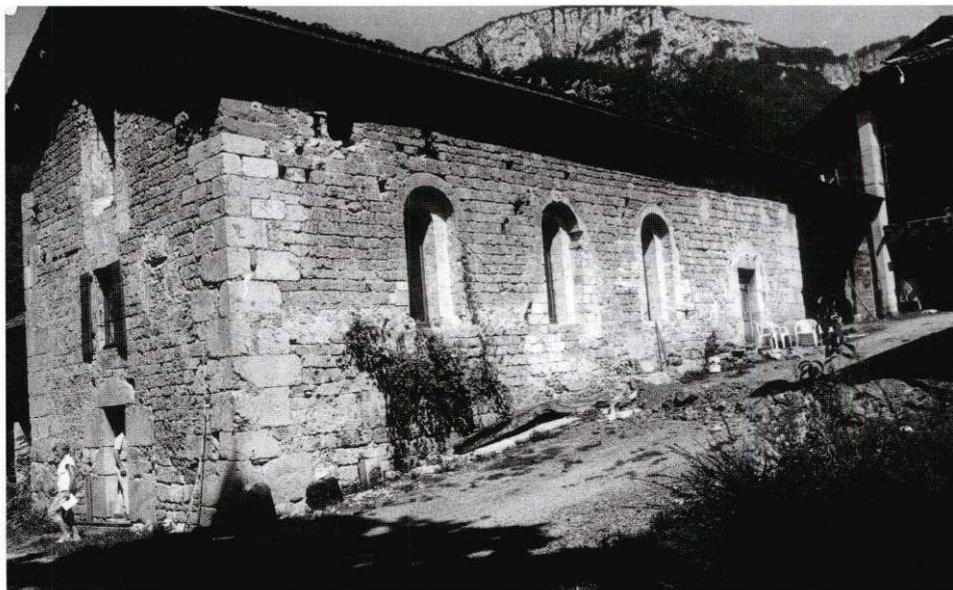
L'habitation principale

Les façades est et ouest sont longues de 20,24 m, les pignons nord et sud, de 11 m. La façade ouest, épaisse de 2 m présente au premier niveau trois fenêtres en plein cintre encore en place, tandis qu'au second subsiste la trace de deux autres (fig. 119). La façade est, modifiée, garde au fond d'un réduit une fenêtre plein cintre identique à celles de la façade ouest. Les pignons nord et sud, épais de 1,40 m, montrent, le premier, la trace de deux ouvertures plein cintre, le second, une fenêtre identique à celles de la façade ouest. A l'intérieur, le premier niveau est une seule pièce voûtée. Les trois fenêtres plein cintre remarquées à l'extérieur sont également ébrasées à l'intérieur. Le mur est présente en vis-à-vis les vestiges des mêmes ouvertures que le mur ouest, mais l'ouverture médiane est une porte. Les transformations des deux autres niveaux ne permettent pas d'en restituer l'état ancien. La position de ce bâtiment en bordure des terres d'exploitation et la grande pièce du rez-de-chaussée pourraient le faire admettre comme bergerie (Aniel, 1978). Un contrat d'arrentement (AD Val.) vient à l'appui de cette hypothèse en nous apprenant qu'il y a une cuisine au second niveau, et au troisième cinq chambres et un galetas ; ce pouvait être l'ancien logement des convers au-dessus de la bergerie : *“un bâtiment qui autrefois était habité dessous lequel est une cave voûtée”* l'inventaire signale également à la courerie *“90 brebis et 146 moutons ou agneaux”* (AD Val., expertise pour les biens nationaux).

119- "Courerie" de la chartreuse du Val Sainte-Marie de Bouvante : façade ouest du bâtiment 1, actuellement habitation principale, peut-être ancienne bergerie



120 - Bâtiment 3, ou "église" : façade sud et angle sud-ouest avec des ouvertures en plein cintre anciennes ou reconstituées



L'actuel bâtiment d'exploitation

A l'est du précédent, de surface moindre et approximativement rectangulaire, il ne comporte que peu de vestiges en place. La façade ouest, défigurée par un linteau en béton, offre encore les raffinements d'une construction de qualité : quatre fenêtres plein cintre, jumelées, largement ébrasées vers l'extérieur, larges de 1,25 m et hautes de 2,50 m, depuis l'appui jusqu'à l'intrados ; le haut des fenêtres est fermé par un petit tympan semi-circulaire en tuf. Trois ressauts de 9 cm d'avancée, horizontaux et parallèles, distants l'un de l'autre de 0,60 m, le plus haut se situant à 1,90 m du sol, renforcent la base de cette façade et en accentuent l'élégance. L'intérieur ne permet pas de restituer les niveaux anciens ni d'en analyser l'usage, et les archives ne nous fournissent aucune précision. Seule la situation de cet édifice, à proximité de l'angle nord-est du bâtiment encore aujourd'hui appelé *l'église*, permettrait de penser, par analogie avec la maison basse de Montrieux où l'hôtellerie est - avec certitude - proche de l'église, que ce bâtiment pourrait avoir été l'hôtellerie ; les hôtes entraient alors dans l'église par la porte qui, nous le verrons, ouvrait dans le mur nord de ce dernier édifice (Aniel 1978). La qualité de la façade ouest que nous venons de décrire viendrait à l'appui de cette hypothèse.

Une résidence secondaire appelée *église* (fig. 120)

Ce bâtiment de plan rectangulaire (19,20 m sur 8,50 m hors tout), approximativement orienté est-ouest, se situe au sud-est du bâtiment précédent interprété comme une hôtellerie. L'ensemble est construit en moyen appareil de tuf ; les quatre chaînes d'angle en grand appareil de calcaire clair et dur, autorisent à penser que l'emprise au sol du bâtiment n'a pas été modifiée depuis son origine. Trois fenêtres plein cintre d'une hauteur d'ouverture de 2,37 m sur 0,74 m de large, sont disposées régulièrement dans la façade sud dont la base est encombrée par un remblai de terre qui permet d'accéder à une porte surélevée. Dans la base actuelle de ce mur gouttereau, une reprise importante, difficile à lire, s'étend entre le sol et les

deux fenêtres les plus à l'ouest.

La façade ouest se caractérise par une porte de dimension modeste remarquable par sa construction : piédroits et linteau en bâtière sont du même calcaire dur que les chaînes d'angle et son système de fermeture - barre de verrouillage intérieure coulissant d'un piédroit à l'autre - atteste que cette ouverture n'a pu être mise en place qu'au moment de la construction du pignon ou de sa reconstruction. Une fenêtre rectangulaire a été ouverte postérieurement au-dessus de cette porte tandis que, dans le haut du pignon, s'ouvre une étroite fenêtre à arc plein cintre qui semble en place.

Le mur gouttereau nord garde de la construction d'origine les vestiges d'une grande porte plein cintre, aujourd'hui bouchée, qui était haute de 3,60 m. Les autres ouvertures de cette façade nord sont récentes, si ce n'est, peut-être, un petit fenestron encadré de molasse. Le pignon est de l'édifice est plat et sans ouverture ancienne.

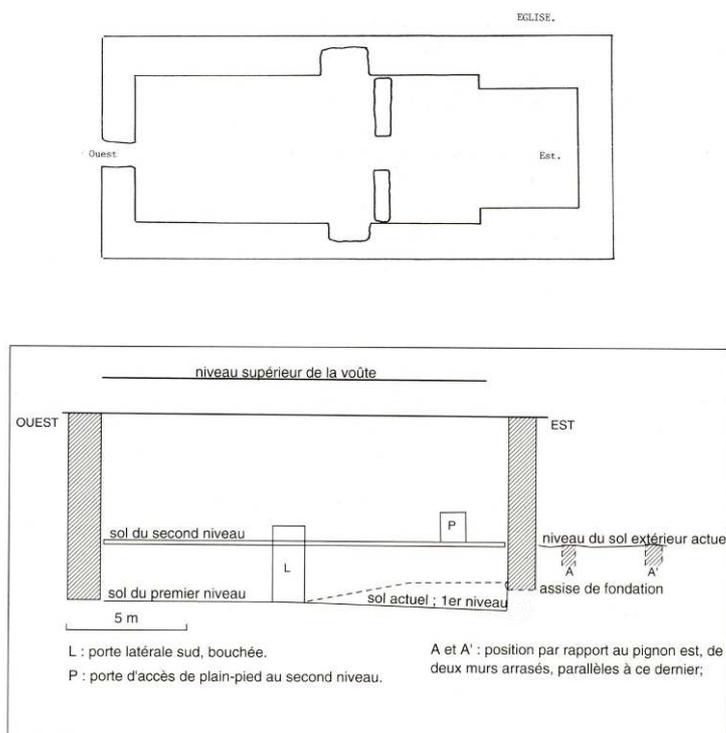
L'état actuel de l'édifice ne peut pas justifier le terme d'église. En effet, l'intérieur est divisé en trois niveaux auxquels correspondent seules les ouvertures les plus récentes ; ainsi la porte, au sommet du remblai qui dissimule la base du gouttereau sud, permet d'accéder directement au second niveau ; la porte de la façade ouest, qui a pu être reconstruite en même temps que le pignon, ne dépasse pas la hauteur du premier niveau auquel elle permet d'accéder de plain pied, tandis que le sommet de l'ouverture occultée, observée dans la face externe du gouttereau nord, apparaît sur sa face interne au-dessus du plancher du second niveau. Une autre entrée en vis à vis, également bouchée est discernable dans le gouttereau sud : elle correspond à la reprise décelée dans la face externe. L'éclairage des trois niveaux confirme ces observations : le premier niveau est aveugle, le second niveau est éclairé à l'ouest par la fenêtre, ouverte tardivement, et par les trois fenêtres en plein cintre de la façade sud dont le haut est coupé par le plancher du troisième niveau.

Nous pouvons donc admettre qu'à l'origine, cet édifice était d'une seule hauteur, peut-être voûté (un départ de voûte subsiste au troisième niveau), éclairé par trois fenêtres ouvrant dans sa façade sud, sans doute une ouverture en haut du pignon ouest et peut être un fenestron profondément ébrasé à l'intérieur dans sa façade nord. On accédait à ce bâtiment par deux larges et hautes portes latérales en vis à vis.

D'autres éléments permettent-ils de confirmer cet aspect d'église ? L'observation a permis de dresser le plan et la coupe ci-dessous (**fig. 121**) : le plan fait apparaître l'étroite ouverture de façade ouest, les portes latérales, en vis à vis, (dont le bouchage est en partie évidé sur la face interne des gouttereaux) un mur transversal postérieur, mais surtout le rétrécissement interne de la partie est. Ce rétrécissement a pu être restitué grâce au vestige d'un décrochement dans les murs latéraux, décrochement souligné par une chaîne d'angle en grand appareil de calcaire clair qui subsiste dans l'élévation interne du premier niveau, mais apparaît aussi sous forme d'une dalle arasée dans le sol du deuxième niveau et qui est également observable au troisième niveau. Le schéma de la coupe en élévation a pu être établi grâce aux mesures prises à la base des murs : en effet pour être rendu horizontal, le sol du premier niveau a été tardivement abaissé dans l'extrémité est de l'édifice au point de dégager sur une hauteur de 0,95 m les gros blocs de fondation du pignon et le sol naturel sur lequel reposent ces blocs. Le niveau de sol ainsi obtenu est 0,14 m plus bas que le seuil de la porte ouest. Il existait donc, à l'extrémité est, une surélévation

du sol de 0,80 m, surélévation constante sur toute la largeur du pignon où l'assise de fondation est en effet horizontale. Par contre, à la base du gouttereau sud (extrémité est, où nous avons pu l'observer), l'assise de fondation n'est horizontale que sur une longueur de 3,20 m environ, puis elle marque une légère pente pour atteindre le niveau du seuil à 4,25 m du pignon est. C'est également à cet endroit qu'apparaissent les vestiges des piédroits des portes latérales obturées.

121 - Plan et coupe restituant la surélévation de l'abside de l'église



Nous faisons donc l'hypothèse d'une église caractérisée par une abside surélevée. Bien que cette désignation d'église ait survécu dans la mémoire collective, aucun vocable n'est connu.

Les archives ne permettent pas de savoir pourquoi et quand les trois niveaux ont été aménagés. Ce sont des aménagements de qualité ; en effet au second niveau les grosses poutres du plafond sont de châtaigner et supportent de petites poutres distantes les unes des autres de 10 cm. Les planchers étaient également de châtaigner. Une grande cheminée occupait l'extrémité est. Une peinture décorative (dont ne subsistent que des éléments encadrant un placard dans le gouttereau nord) recouvrait une grande partie des murs de cette salle qui occupait vraisemblablement tout ce second niveau. Nous pouvons admettre que les moines, réfugiés à la courrerie pendant les guerres de Religion (AD Val.) puis y résidant pendant qu'ils faisaient restaurer le couvent, avaient divisé l'édifice en trois niveaux pour y loger. Ils y accédaient alors par la porte décrite au premier niveau dans le pignon ouest reconstruit par nécessité, tandis que les portes latérales étaient bouchées. La qualité des aménagements, le style du décor peint (XVIIe) et sa connotation religieuse (aubépine) appuient cette hypothèse.

Un atelier appelé *scie* ou *chapelle*

Le premier terme vient de l'installation de sciage actionnée anciennement par une roue hydraulique. Une chute haute de 5,70 m tombait depuis l'angle sud-est, dans un canal le long du gouttereau sud et l'eau s'écoulait dans un vivier en contrebas.

Comment justifier le terme de chapelle ? C'est un bâtiment long de 12,50 m sur 10 de large, d'une hauteur totale de 9,49 m sous la poutre faîtière. Dans la façade ouest, très remaniée, un porche surmonté d'un arc surbaissé constitué de médiocres claveaux permet d'accéder de plain pied au premier niveau ; au-dessus, une ouverture rectangulaire, surmontée d'un arc plein cintre - sans claveau - donne accès au second niveau actuel. L'empreinte d'un arc légèrement brisé s'inscrit dans les pierres de façade au-dessus et de part et d'autre de cette ouverture. La trace d'un toit à double pente surmonte cette empreinte d'arc brisé.

Le gouttereau nord, épais de 1,35 m, est en grand appareil régulier de tuf. Deux baies à arc plein cintre et à embrasure extérieure peu profonde sont en place dans cette façade. La construction est de qualité : l'appui des fenêtres est remarquable parce que monolithe, avec retour à angle droit pour former la première assise du piédroit. Au-dessus des fenêtres le mur nord se poursuit en moyen appareil régulier et se termine par une corniche de pierre taillée en un gros bourrelet sur lequel repose la poutre sablière. Aux deux extrémités est et ouest, quelques pierres témoignent d'un arrachement : peut-être la trace de deux contreforts démolis, que justifiait la proximité du ravin creusé par le Chaillard (car les mêmes traces n'existent pas du côté sud).

Le pignon est, en moyen appareil de pierres taillées, n'a pas subi d'autres dérangements que l'ouverture d'une large porte moderne desservant de plain pied le second niveau actuel. Au-dessus de cette porte une fenêtre rectangulaire semble en place.

Le mur gouttereau sud, comme la façade nord, et de la même épaisseur, est fait d'un appareil régulier de pierres de taille. Deux baies superposées sont récentes et on ne peut savoir si elles remplacent d'autres ouvertures. La façade sud est couronnée de la même corniche que le gouttereau nord.

A l'intérieur, le plancher actuel qui coupe le haut des fenêtres du gouttereau nord ne peut avoir été placé que tardivement. Par contre une série de trous au dessus des fenêtres permet de supposer l'existence d'un plancher antérieur au plancher actuel, sinon d'origine. Un décrochement de 60 cm dans la face interne du pignon est devait supporter le départ de ce plancher qui se trouvait au niveau de l'ouverture supérieure du pignon ; cette ouverture apparaît comme l'accès à un ancien second niveau.

En 1699 les moines louent la courrière se réservant l'usage " *du grenier au dessus de la chapelle* " (AD Val.) : c'est vraisemblablement ce bâtiment qui est ainsi désigné avec précision.

En conclusion, nous nous hasarderons à émettre l'hypothèse que le XIIe s. nous a légué de la courrière une bergerie où logeaient les convers, une hôtellerie, une église et un quatrième bâtiment que les moines auraient pu utiliser comme chapelle lorsque, leur couvent ruiné, ils auraient transformé en logement le plus grand des édifices, l'église.

Bibliographie : Aniel 1978 ; Amargier 1988 : 22-24.

M. Violettes

Fermes, granges, moulins, martinets, celliers et carronnières des chartreuses de Montmerle et de Sélignac, Ain fig. 1, A et B

A la chartreuse de Montmerle sont mentionnées "*la maison chauffure*" (ou pourvue de cheminées), mais aussi la grangeferme, la grange, la bergerie, l'étable des vaches et les auges à pourceaux (bail de 1745, AD Ain 483). Les domaines voisins comportent également fermes et granges, moulins et martinets, celliers et carronnières*.

La ferme de Grand Villars (dépendance de Montmerle à Lescheroux), qualifiée d'"*obédience*"* ou de "*maison de maître*" est décrite au moment de sa vente comme bien national (ADA H487) avec une cuisine, des chambres, en particulier à l'étage et un hangar. Le bâtiment, dans son état actuel, apparaît comme une ferme bressane à pans de bois raidis par des écharpes obliques, à hourdis de briques chaulés et à toit débordant. Une plaque de cheminée de 1644 porte les armes des Chartreux.

Le domaine de Beauregard (Montmerle), qui abritait dix bœufs, sept taureaux, dix vaches, cinq génisses, huit veaux, quatre porcs, douze poules, un coq, une jument, trente et une brebis et six moutons (ADA, H 487), présente encore une grande bâtisse de brique, sans étages.

La Bouverie (dépendance de Sélignac à Simandre) est dotée, dans un état qui remonte sans doute au XVIIIe s., d'un étage d'habitation au-dessus d'une cave voûtée et d'un escalier extérieur ; un four subsiste à quelque distance.

Le toponyme l'Agnelou (dépendance de Montmerle à Simandre) indique bien la fonction d'origine d'un bâtiment qui, de bergerie se transforma en ferme (Cattin 1982).

Les celliers de Coligny et de Pressiat (dépendance de Montmerle) présentent des similitudes. A Coligny, dans une région de vignes, le cellier est, en 1580, une construction à étages, avec des chambres au-dessus d'une cave (chambre du prieur et du procureur "*avec lit de chartreux*" et deux autres petites chambres) ainsi qu'une chapelle (ADA, H 487). A Pressiat en Revermont, on retrouve la cave, mais aussi les chambres et la chapelle, dans "*une maison étagère*" où se pratiquent l'élevage des bovins, la culture des céréales et bien sûr la viticulture. Un document décrit la cuverie avec deux pressoirs à roues, trois cuves de moyenne grandeur et "*deux baignoires*"... (ADA, H 487). D'abord annexe de la "*maison basse*", le cellier dépend ensuite directement de la chartreuse qui y envoie quelques moines.

Des bâtiments artisanaux associent souvent au fil de l'eau, moulins et martinets*. La chartreuse de Montmerle disposait en Bresse et en Revermont de six moulins dont les biefs ou les étangs sont encore souvent visibles sur les plans cadastraux anciens (moulin de Veyriat en 1841). Quant aux bâtiments comme les moulins, ils ont été utilisés très tard et ont subi maintes transformations ; de même le martinet de Tournesac (Sélignac), propriété des Chartreux en 1424 (AD Côte d'Or, B 10201) a été transformé en résidence secondaire. Aux moulins et à leur mécanisme ou *rouilleries*, étaient parfois associés des bâtiments d'habitation, mais aussi des étables, des porcheries, des poulaillers, un four ou encore, comme à Portremble, une scie à eau, ou comme au moulin Brunot ou au moulin Tabouret un "*batoir*" (ADA, H 486 et 487 et archives de Sélignac, 29 Août 1774). Le moulin de Veyriat (dépendance de Montmerle à Lescheroux) a été reconstruit au XIXe s., mais des documents d'archives montrent les roues en élévation et en plan (ADA, H 486) ; le moulin Brunot a conservé une architecture à pans de bois.

La carronnière de Montmerle était située non loin de l'obédience du Grand Villars. Un bail de 1689 nous renseigne sur l'organisation de la production (six "*cuittes*"

annuelles et partage des tuiles entre les deux partis) (ADA, 3E 2148). La carronnière de Sélignac était installée près d'une forêt qui fournissait le bois nécessaire.

A. Pirat

La Part-Dieu, à Chatuzange-le-Goubet, Drôme fig. 3, B

Les bâtiments dans leur état actuel s'étendent sur 71 m de long et 22 m de large et comportent au sud-est la maison du prieur, à l'est le long bâtiment, au nord des dépendances.

Le long bâtiment (21 m par 7,60 m) présente une façade largement ouverte à l'est. Au sud, il s'élève sur trois niveaux qui pouvaient abriter des espaces communautaires comme le réfectoire et la cuisine, et le dortoir des moines à l'étage. Il ne dépasse pas deux niveaux au nord d'un corridor voûté ; là devait se situer une écurie. Les dépendances au nord devaient abriter une étable et une remise, et l'on peut supposer que la Part-Dieu devait être munie d'étables suffisantes pour abriter les troupeaux qui descendaient en hiver dans la plaine ; en 1792, lors de la vente comme bien national, il est stipulé que l'étable à moutons doit être détruite (AD Drôme, 2E, 90 005). Les pièces donnant sur la petite cour à l'ouest devaient être réservées à l'habitat, si l'on en juge par la présence de cheminées et d'enduits, peut-être même s'agissait-il de l'hôtellerie ou des bâtiments des convers.

L'ensemble paraît avoir été reconstruit après les guerres de Religion (fin du XVIe, début du XVIIe s.), les maisons s'agrandissent et sont percées de nouvelles fenêtres et l'intérieur devient plus confortable. La troisième étape de construction remonte à la fin du XVIIe s., à l'époque de l'abbé commendataire Humbert de Servient (Monnier 1993 : 59-64).

S. Monnier

122- Le chevet de Salaise-sur-Sanne



Abside romane semi-circulaire en galets, clocher latéral tardif (XVe s - XVIe s)

NOTES

77. Les recherches seront publiées prochainement.

78. A Moingt, la grange d'îmière primitive se transforme en prieuré rural (*cf. supra*) et, dans certaines possessions cartusiennes, le cellier possède certains attributs du prieuré.

Conclusion

Jean-François Reynaud et Michel Wullschleger

- 1 Le groupe de chercheurs qui a mené cette étude s'est efforcé de tirer une synthèse régionale d'un ensemble assez impressionnant de près de 600 fiches. Ce travail s'est effectué dans le cadre du Ministère de la culture (Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes, service régional d'archéologie), de l'université Lumière-Lyon 2 et du CNRS (Ura 26 et UMR 5648). Notre choix a porté sur des exemples assez significatifs pour dégager quelques idées générales, là où des analyses avaient été suffisamment poussées dans le cadre d'une fouille programmée ou d'une recherche universitaire, avec des moyens assez lourds comme à Cruas ou à Salaise-sur-Sanne (**fig. 122**), ou avec des moyens beaucoup plus légers comme à l'église de Yenne, à la chartreuse de Pierre-Châtel ou à l'abbaye cistercienne de Bouchet. Ce volume a privilégié les synthèses dans des domaines comme l'histoire des communautés religieuses, l'aspect politique et les liens avec l'aristocratie, l'aspect social et le rôle des domaines monastiques dans la vie rurale, pour terminer avec l'aspect monumental des constructions monastiques.
- 2 Certes la région ne présente ni unité géographique ni unité historique. La juxtaposition de vallées enclavées, de montagnes et de plateaux a donné naissance à des entités régionales comme le Dauphiné ou la Savoie et les voies de passage faciles du nord au sud par la vallée du Rhône et de l'est à l'ouest par les vallées et par les cols alpins ont créé des carrefours d'influences. L'ensemble de la région a été très marqué par l'empreinte de Rome. Des regroupements temporaires se sont dessinés autour du premier et du second royaume burgonde. L'unité s'est faite aussi autour des évêques et des abbés qui ont contribué à l'évangélisation précoce puis à la grande ferveur de l'époque romane et autour des fondateurs d'ordre qui ont été à l'origine des créations de monastères et de prieurés.
- 3 Pour la vie religieuse, il n'était pas question de refaire l'histoire du monachisme dans la région, mais de replacer les espaces monastiques dans leur cadre, d'insister sur l'ancienneté de nombreuses fondations, sur l'impact des établissements clunisiens ou cisterciens en fonction de la politique plus ou moins favorable de l'épiscopat ou de l'aristocratie et sur la naissance dans la région de communautés qui ont ensuite essaimé comme les Chartreux. Dans des régions aussi diverses que le Lyonnais, le Dauphiné ou la

Savoie, l'attitude des uns et des autres peut être radicalement différente : l'archevêque de Lyon a été longtemps hostile à l'implantation clunisienne qui est au contraire favorisée par les évêques de Grenoble, ceux-là même qui suscitent la création des chartreuses. Le rôle de l'aristocratie se retrouve dans les nombreuses donations, destinées à assurer le salut de l'âme du propriétaire et souvent constituées de restitutions déguisées. A ces questions de politique religieuse au moment de la Réforme grégorienne, on peut rattacher le rôle souvent primordial des moines dans la création ou plutôt la gestion des paroisses et l'on constate que le prieuré fonctionne la plupart du temps en union intime avec la paroisse, mais avec des solutions très diverses, comme le prieuré-cure, très fréquent dans le sud de la région. Une évolution, dont les origines remontent à l'époque carolingienne, transforme les moines, dont une des préoccupations essentielles est la prière, en intermédiaires privilégiés avec le monde des morts et fait de l'abbaye un lieu d'inhumation très recherché. Dans la longue durée, des modifications dans la spiritualité, dans le sentiment religieux et dans la société, peuvent provoquer la réduction d'une abbaye au rang de prieuré ou la disparition de nombreux établissements monastiques. En même temps, naissent ou se développent des ordres ou congrégations nouvelles qui répondent mieux aux besoins de l'époque comme les Mendiants puis les Jésuites.

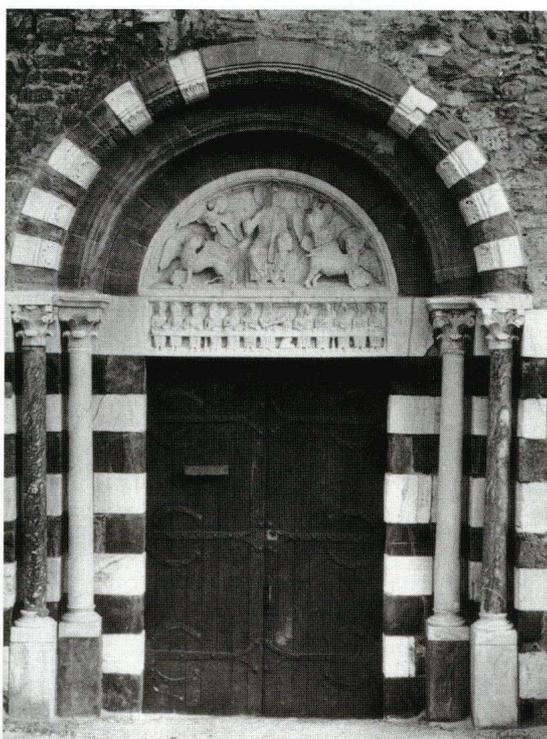
- 4 Créé pour répondre à un besoin religieux, le monastère est aussi ancré dans la vie de son temps. Par leur origine et par leur fonction, les abbés appartiennent au monde féodal. De nombreuses fonctions féodales sont assurées par les établissements monastiques dont les abbés ou les prieurs disposent souvent de la justice comme des revenus afférents et sont parfois même à la tête de véritables mandements, phénomène étudié en Lyonnais, en Dauphiné et en Savoie ; de même, abbayes et prieurés peuvent être aménagés en forteresse : l'église est fortifiée, la clôture est remplacée par une véritable enceinte ou encore le prieuré peut coexister avec le château sur un même site ; l'abbaye peut également donner naissance à un bourg abbatial. La vie monastique, c'est aussi la vie du domaine monastique dont l'étude a trop longtemps été séparée de celle de la vie religieuse. L'aspect social de l'investissement des communautés religieuses dans la région est particulièrement mis en évidence par l'étude des domaines des Chartreux et des Cisterciens dans la région alpine et par les échanges multipliés de la montagne vers la plaine. Le domaine monastique, nécessaire à la vie de la communauté s'est constitué au travers des siècles. L'abbaye, la chartreuse ou le prieuré, à l'intérieur ou non de la clôture qui peut en symboliser l'isolement, sont d'abord des espaces de vie communautaire ou érémitique, de prière, de travail et de services. Autour ou plus loin s'étend le domaine temporel, dont le mode de faire-valoir a évolué en fonction des mutations de la société, et qui constitue un ensemble structuré par des chemins, par des granges et des celliers, par des relations durables de type féodal avec des familles auxquelles on a confié une terre en échange d'un cens, par des contrats plus modernes comme les baux à ferme ou à mi-fruit. Ce domaine temporel, tout à la fois espace agricole, pastoral, forestier, viticole, hydraulique, artisanal (voire industriel), tend progressivement à favoriser le peuplement. Il produit les revenus qui permettent la fondation, puis avec le renfort des dîmes, la vie de la communauté. Mais l'abondance des biens a parfois contribué au déclin des communautés, notamment en favorisant le développement du système de la commende et de ses conséquences le plus souvent désastreuses. Plus rarement, la médiocrité des revenus, multipliant les difficultés de la vie quotidienne a provoqué le déclin ou même la disparition des communautés. D'une façon générale, dans sa genèse comme dans son évolution, ainsi que dans toutes ses composantes territoriales, l'espace monastique offre un champ d'investigation largement ouvert à la recherche archéologique et historique.

D'où notamment l'intérêt de mieux situer les prieurés dans leur environnement et de voir comment le prieuré s'intègre à la vie du terroir, s'installe souvent sur d'anciennes *villoe* gallo-romaines, par exemple dans la Drôme, et peut être à l'origine d'un regroupement ou d'un déplacement de la population. Sur le terrain, les traces de l'occupation monastique ont souvent disparu et il faut chercher avec attention pour retrouver par exemple les bornes des propriétés.

- 5 Disparus pour la plupart à la Révolution, les grandes abbayes comme les petits prieurés ont marqué le territoire et laissé des vestiges souvent importants, comme ceux des abbayes ou des prieurés de Charlieu, d'Ambronay, de Nantua ou de Talloires, parfois à l'état de ruines comme à Saint-Jean d'Aulps ou à Saint-Michel-de-Connexe ; parfois même, comme à l'abbaye de Saint-Sulpice, ce sont les archéologues qui ont redonné vie à un site abandonné, plus rarement aucune recherche n'a encore été menée sur le site, comme à l'abbaye cistercienne de Bonnevaux totalement rasée. La plupart du temps, c'est l'église qui subsiste grâce à sa transformation en lieu de culte paroissial au XIXe s. ; les bâtiments monastiques n'ont été sauvés que par leur rachat et leur transformation en exploitation agricole ou en résidence secondaire et des bâtiments comme les celliers mériteraient des études approfondies.
- 6 Le morcellement géographique et historique se retrouve dans le domaine artistique. L'étude archéologique de ces bâtiments met en évidence des périodes de grandeur architecturale mal connues, comme l'époque carolingienne ; au XIe s., la région lyonnaise semble résister aux influences italiennes et les vestiges de l'Île-Barbe ou de Saint-Romain-le-Puy laissent envisager ce qu'a pu être le rôle de Lyon ; rôle que l'on pourrait préciser en multipliant les études archéologiques des vestiges encore en place. Le premier art roman lombard est surtout représenté dans les vallées alpines et rhodaniennes, alors que le Forez et le Lyonnais constituent des mûles de résistance. A partir du XIIIe s. la région s'ouvre sur l'extérieur pour devenir un carrefour d'influences entre la Bourgogne, l'Auvergne et la Provence et l'on constate une double interaction : si d'une part les églises-mères, comme celle du Monastier de Saint-Chaffre peuvent imposer certains décors architecturaux, en règle générale, les constructions sont réalisées par des maçons locaux et selon les traditions locales (**fig. 123**). Au XIIIe s., les maisons-mères font volontiers appel à des constructeurs locaux pour leurs filiales et les influences se croisent de la Bourgogne jusqu'à Vienne et surtout remontent de la Provence jusqu'en plein cœur du Dauphiné. Certaines églises présentent aussi des caractères communs à l'échelle d'une petite région comme en Dombes ou en Dauphiné (Barruol 1992 : 15-25 ; Bornecque 2001 : 144-154). L'accent a également été mis sur certains traits un peu oubliés, comme la fortification des sites monastiques, ou sur les dépendances agricoles, granges, celliers, moulins, mais dans ces deux derniers cas, nous n'avons fait qu'ouvrir des pistes. Même si de nombreuses constructions subsistent encore partiellement en élévation, elles sont difficiles à reconstituer après de multiples transformations. Là encore, ce sont les prieurés qui ont surtout retenu notre attention, pour essayer de reconstituer une architecture et un décor parfois riche car inspiré directement de celui des grandes abbayes, mais le plus souvent d'une grande simplicité. Il reste donc beaucoup à faire pour bien comprendre l'architecture des églises et des bâtiments monastiques de la région, en tenant compte de plus, des particularités propres à chaque grande communauté, le meilleur exemple étant celui des Chartreux dont l'architecture répond à des critères précis.

- 7 Notre but n'était pas de refaire l'histoire des mentalités, l'histoire économique et sociale ou l'histoire de l'art de la région au travers de ses espaces monastiques mais à partir d'exemples précis, de mieux faire comprendre la vie des moines, dans leur cadre religieux, bien sûr, mais aussi géographique, social, économique et monumental. Les auteurs estimeront leurs efforts récompensés si cet ouvrage fait prendre conscience au lecteur que l'archéologie (étude du sous-sol et du bâti) peut apporter sa part à la maîtrise de notre passé régional et que l'étude du patrimoine rural ne peut se faire que de façon globale, par la connaissance des archives, du paysage et du bâti.

123 - Le portail du prieuré clunisien de Vizille rappelle plus, par son style, la Provence que la Bourgogne ; au tympan, le Christ en Majesté entouré des évangélistes, au linteau, la Cène



Glossaire

- 1 **accapt (e)** : voir albergement, type de bail utilisé en Vivarais
- 2 **albergement** : bail amphytéotique, forme modernisée de l'accensement.
- 3 **appareil** : éléments constitutifs de la maçonnerie caractérisés par la nature, la forme, la disposition et l'assemblage des matériaux.
- 4 **accensement** : concession à long terme d'une tenure moyennant une redevance et notamment un cens.
- 5 **arcosolium** : niche surmontée d'un arc et abritant une sépulture (en général un sarcophage) pour l'époque paléochrétienne.
- 6 **aula** : voir *camera*
- 7 **bâtière** : construction (toiture, tympan, linteau) à deux pans.
- 8 **bénéfices** : revenus attachés à un bien, une charge ou une dignité ecclésiastique.
- 9 **berceau** : type de voûte en demi-cylindre.
- 10 **bretèche** : ouvrage isolé en encorbellement sur un mur et destiné à défendre une ouverture (voir mâchicoulis).
- 11 **camera** : salle principale d'un habitat noble.
- 12 **carronnière** : fabrique de carrons ou briques.
- 13 **cartulaire** : recueil de chartes.
- 14 **castellanus** : châtelain.
- 15 **castrum** : château.
- 16 **cella ou celle** : peut désigner une petite communauté monastique. On trouve aussi *cellula*, *monasterium*, *abbatiola*, *cenobium* ou *cenobiolum*, *locus...* ou encore petit bâtiment utilitaire (exemple fromagerie).
- 17 **cellérier** : religieux dignitaire chargé de l'organisation de la vie matérielle et de l'approvisionnement dans un monastère.
- 18 **cénobite** : moine qui vit en communauté sous la direction d'un abbé (utilisé surtout pour les moines des premiers temps chrétiens) ; les anachorètes vivent en dehors de toute communauté.

- 19 **cens** : redevance personnelle due, en argent ou en nature à un seigneur.
- 20 **chapitre** : collège de chanoines desservant soit une église cathédrale soit une collégiale.
- 21 **choin** : calcaire portlandien (Jurassique supérieur), terme utilisé dans la région lyonnaise pour désigner ce type de calcaire du Bugey.
- 22 **collation** : concession à un tiers d'un bénéfice ecclésiastique.
- 23 **commendé** : de *commendare* (confier), collation d'un bénéfice ecclésiastique, en particulier d'une abbaye, à un clerc ou à un laïc dit abbé commendataire qui perçoit l'essentiel des revenus et en laisse la direction à un prieur claustral.
- 24 **convers** : religieux chargés du service domestique de la communauté ou frères n'ayant pas reçu les ordres et n'ayant pas accès au choeur des moines.
- 25 **courerie ou corrierie** : maison basse d'une chartreuse où vivent et travaillent les frères convers.
- 26 **coutumier** : recueil de règles fixées par le droit coutumier.
- 27 **cura animarum** : service du culte par le prêtre de la paroisse.
- 28 **decanus** : doyen à la tête d'une obéance.
- 29 **décime** : contribution prélevée par la papauté sur les temporels ecclésiastiques, de manière exceptionnelle pour financer les croisades.
- 30 **dîme** : redevance sur les fruits de la terre versée à l'église de la paroisse (grange dîmière), à l'origine le dixième des récoltes.
- 31 **dolium** : gros récipient en céramique en général enfoui dans le sol (époque gallo-romaine).
- 32 **domaine direct ou "directe"** : ensemble de droits éminents du seigneur foncier sur des biens concédés en fief ou en tenure.
- 33 **domus** : terme très général pouvant désigner une petite communauté monastique surtout avant le XIIIe s.
- 34 **doynné** : dépendance proche de l'abbaye-mère (par exemple Cluny) ou subdivision du diocèse.
- 35 **droits banaux** : droits liés au pouvoir seigneurial.
- 36 **ébrasement** : paroi oblique d'une ouverture (ébrasement unique ou double).
- 37 **élection de sépulture** : choix d'un lieu de sépulture.
- 38 **enfeu** : niche à fond plat surmontée d'un arc et abritant un tombeau (terme médiéval synonyme d'*arcosolium*).
- 39 **exemption** : privilège soustrayant une abbaye à la juridiction de l'évêque.
- 40 **fenestella** : ouverture donnant dans une crypte et destinée à permettre aux pèlerins de voir les reliques sans avoir accès directement à la crypte.
- 41 **gouttereau** : mur qui supporte les gouttières
- 42 **heures canoniales** : matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies, prières des moines chantées ou récitées à des heures déterminées par les canons (droits de l'Eglise).
- 43 **hourds** : construction en bois, en surplomb ou au sommet d'une tour, édifée pour assurer la défense

- 44 **immunité** : indépendance à l'égard du pouvoir civil.
- 45 **incastellamentum** : regroupement de l'habitat autour d'un château.
- 46 **intrados** : élément interne d'un arc, opposé à extrados
- 47 **jubé** : séparation entre l'espace réservé au clergé et aux fidèles.
- 48 **laraire** : lieu de culte familial (époque gallo-romaine).
- 49 **laus perennis** : louange perpétuelle par des équipes de moines ou turmes qui se relaient.
- 50 **mâchicoulis** : galerie en encorbellement au sommet d'un mur. construite sur des consoles de façon à permettre de lancer des projectiles sur l'assaillant.
- 51 **Mappe sarde** : cadastre réalisé au XVIIIe s. (1728-1738) dans le royaume de Piémont-Sardaigne et conservé aux Archives de Savoie et de Haute-Savoie.
- 52 **martinet** : gros et lourd marteau actionné par la force motrice de l'eau (forge...).
- 53 **mense abbatiale** : revenus de la communauté affectés à l'abbé.
- 54 **miles** : soldat monté, chevalier.
- 55 **molasse** : formation sédimentaire détritique et donc hétéroclite du Miocène, avec dans notre région des sables unis en grès par des ciments naturels calcaires et faisant l'objet d'exploitation dans des carrières en Dauphiné et en Savoie. Utilisée dans la construction des édifices religieux ou civils, la molasse se révèle peu résistante à l'érosion.
- 56 **obéance** (*obedientia*) : domaine administré par un ou plusieurs moines, sous l'étroite dépendance de l'abbaye-mère, équivalent d'une grange chez les Cisterciens et les Chartreux ; autre terme pour prieuré avec à sa tête un doyen (*decanus* ou *praepositus*) en Bourgogne et en région lyonnaise.
- 57 **oblation** : contributions perçues par les curés à l'occasion des décès ou des sépultures.
- 58 **oblats** : personnes consacrées à Dieu, souvent des enfants offerts par leurs parents à un monastère.
- 59 **parata ou parée** : droit de gîte et de nourriture réclamé par les évêques à l'occasion de leurs déplacements dans le diocèse.
- 60 **pariage** : association entre deux seigneurs (par exemple un ecclésiastique et le roi) pour la possession et la gestion d'une seigneurie.
- 61 **portion congrue** : revenu réservé par le curé d'une paroisse au prêtre qui s'occupe effectivement de la *cura animorum*.
- 62 **pouillé** : inventaire de bénéfices (églises, prieurés, abbayes, hôpitaux...) avec la valeur des impositions et parfois une description des églises (statut, vocable, desservants, nombre des moines, chapelles).
- 63 **prébende** : revenus attachés à un titre ecclésiastique par exemple à un chanoine.
- 64 **prieur** (*prior*) : religieux placé à la tête d'une communauté monastique dépendant d'une abbaye (ce terme remplace *decanus* et *praepositus*) ; titre porté par le supérieur d'une chartreuse.
- 65 **prieuré conventuel** : prieuré important par le nombre de ses moines (plus de trois) et par ses revenus.
- 66 **prieurés ruraux** : petits établissements religieux occupés par un à trois moines.
- 67 **prieurés-cures** : petits établissements religieux occupés par un moine-prêtre dont la fonction principale est la *cura animorum*.

- 68 **prioratus** : terme désignant un prieuré surtout utilisé à partir du XIIIe s.
- 69 **profes** : clerc ayant prononcé des voeux (moine).
- 70 **réforme mauriste** : mouvement de réforme de l'ordre bénédictin lancé au début du XVIIe s. sous le patronage de saint Maur. Au XVIIIe s., elle réunissait 190 monastères. Les mauristes eurent une grande activité intellectuelle illustrée par la publication, *Gallia Christiana*.
- 71 **sacristain** : titulaire d'un office claustral ou d'un bénéfice dans certaines abbayes ; parfois équivalent de vicaire d'une paroisse.
- 72 **scriptorium** : atelier de copie et d'illustration de manuscrits.
- 73 **servis ou cens** : redevances en nature ou en argent, dues par les paysans sur les revenus qu'ils tirent du domaine direct.
- 74 **tegula** : tuile plate utilisée de l'époque romaine au XIe s.
- 75 **terrier** : registre où est consigné devant notaire la liste des tenanciers, celle de leurs tenures et de leurs obligations ; liste régulièrement mise à jour, le tenancier devant reconnaître périodiquement de qui il tient la terre et ce qu'il doit.
- 76 **tonlieu** : taxe perçue sur les marchandises transportées par terre ou par eau.
- 77 **tubuli** : conduits d'air chaud plaqués contre les murs d'une pièce (époque gallo-romaine).
- 78 **tuf** : concrétion calcaire, matériau léger utilisé surtout pour les voûtes.
- 79 **vicaire** : prêtre adjoint du curé.
- 80 **vicus** : agglomération secondaire à l'époque romaine.
- 81 **villa** : terme qui évolue de la grande propriété romaine à la grande propriété médiévale.
- 82 **visite épiscopale** : visite des paroisses par l'évêque du diocèse.
- 83 **visiteurs** : Cluny et tous les grands ordres envoyaient des moines visiter les prieurés.
- 84 **westwerk** : massif occidental des édifices bipolaires d'époque carolingienne.

Bibliographie

Sources

Auvergne 1865 : AUVERGNE (Abbé). – Le cartulaire des Ecouges. In : *Documents inédits relatifs au Dauphiné*. Grenoble : Académie delphinale, 1865.

Bane (de) 1617-1642 : DE BANE (ou DE BANNES). – *Mémoires des antiquités de l'église cathédrale de Viviers recherchés par moy Jacques De Bane chanoine d'Icelle, et de plusieurs autres choses arrivées en divers temps et particulièrement icelles qui se sont passées durant ma vie (1617-1642)*, Manuscrit de 378.

Benoît 1890 : BENOIT (P.). – *Histoire de l'abbaye et de la Terre de Saint-Claude*, t. I, Montreuil-sur-Mer, 1890.

Bernard 1853 : BERNARD (A.). – *Cartulaire de l'abbaye de Savigny, suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, t. II : Appendices aux cartulaires : pouillés du diocèse de Lyon du XIII^e au XVIII^e s. Paris : Imprimerie impériale, 2 t., 1167 p.

Bernard, Bruel 1876-1903 : BERNARD (A.), BRUEL (A.). – *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*. Paris, 1903.

Besson 1930 : BESSON (J.-A.). – *Manuscrits du XVIII^e s.* Annecy : Académie Florimontane, 1930, n° 697.

Besson 1932 : BESSON (J.-A.). – *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne*. Paris, 1932.

Beugnot 1848 : BEUGNOT (A.). – *Les Olims ou registres des arrêts rendus par la cour du roi*. Paris, 1848.

Brossard s.d. : BROSSARD (J.-P.). – *Histoire de l'abbaye de Bonnevaux*. Cahier de 15 p., Bibl. mun. Vienne, ms. 193.

Brossard 1889 : BROSSARD (J.-P.). – *Petit cartulaire de Nantua*. Bourg, 1889.

Brossard 1891 : BROSSARD (M.-J.). – *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Ain antérieures à 1790*, Archives ecclésiastiques. Arch. dép. de l'Ain, Série H, Bourg, 1891.

Bruel 1876-1903 : BRUEL (A.). – *Recueil des chartes de Cluny*. Paris : Imprimerie nationale, 6 vol., 1876-1903.

Calmette, Clouzot 1940 : CALMETTE (J.), CLOUZOT (E.j. – *Pouillés des provinces de Besançon, Tarentaise, Vienne*. Paris, 1940, 2 vol., t. I.

- Canivez 1935** : CANIVEZ (J.-M.). – *Statuta Capitulorum Generalium Ordinis Cisterciensis, ab anno 1116 ad annum 1786*. Louvain, 1935, t. III, p. 743, n° 1216/60.
- Cavard s.d.** : CAVARD (P.). – *Le prieuré de Saint-Claude à Salaise-sur-Sanne*. AD Isère, BM de Vienne (2J 275, ms).
- Charlier 1947** : CHARLIER (C.). – La compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre. *Revue Bénédictine*, VII, 1947, p. 155, n° 1.
- Charpin-Feugerolle 1882** : CHARPIN-FEUGEROLLE (H.-A.). – *Cartulaire des francs-fiefs du Forez (1090-1292)*. Lyon : Louis Perrin, imp. XVI. 293 p.
- Charpin-Feugerolle, Guigue 1885** : CHARPIN-FEUGEROLLE (H.-A.), GUIGUE (M.-C.). – *Le grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay, suivi d'un autre cartulaire rédigé en 1286 et de documents inédits*. Lyon : ed. Pitrat aîné, 2vol. 684 et 367 p.
- Charpin-Feugerolle, Guigue 1923** : CHARPIN-FEUGEROLLE (H.-A.), GUIGUE (M.-C.). – *Grande pancarte ou cartulaire de l'abbaye de l'Île-Barbe*. Montbrison : Brassart ed., 2 vol., VII-584, 346 p.
- Charvin 1965-1982** : CHARVIN (G.). – *Statuts, chapitres généraux et visites de Tordre de Cluny*. Paris : éd. de Boccard, 1965-1982, 9 tomes.
- Chevalier 1867** : CHEVALIER (U.). – *Notice sur un cartulaire des Dauphins de Viennois en partie inédite*. Grenoble, 1867.
- Chevalier 1869a** : CHEVALIER (U.) éd. – *Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Léoncel*. Montélimar, 1869, 320 p.
- Chevalier 1869b** : CHEVALIER (U.) éd. – *Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne*. Vienne, 1869.
- Chevalier 1874** : CHEVALIER (U.) éd. – *Visites pastorales et ordinations des évêques de Grenoble de la maison de Chissé, XIV-XVIe siècles*. Lyon, 1874.
- Chevalier 1884** : CHEVALIER (U.) éd. – *Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier, ordre de saint Benoît, suivi de la Chronique de Saint-Pierre du Puy et d'un appendice de chartes*. Paris : A. Picard, 1884.
- Chevalier 1913-1926** : CHEVALIER (U.) éd. – *Regeste Dauphinois ou répertoire des documents relatifs à l'histoire du Dauphiné des origines chrétiennes à 1349*. Valence-Vienne, 1913-1926, 7 vol.
- Chifflet 1664** : CHIFFLET (J.-J.). – *Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tournus*. Dijon, 1664.
- Chorier 1661-1878** : CHORIER (N.). – *Histoire générale du Dauphiné*. Grenoble : réédition Chenevrièr et Chavet éd., 1878.
- Columbi 1668** : COLUMBI (Père J.). – *Opuscula varia*. Lyon : Ioannis Baptistae de Ville, 1668, 639 p.
- Corpus consuetudinum 1961-1988** : *Corpus consuetudinum monasticarum dir. K. Hallinger t. I. Sieburg, 1961-1988, 12t en 18 vol.*
- Déclaration des biens de Mazan 1910** : *Déclaration des biens de Mazan, 18 février 1790*. Viviers, arch. diocésaines, Papiers du chanoine Therne. In : *Notes et documents sur l'abbaye de Mazan, 1910, t. 10*.
- Dimier 1942** : DIMIER (Père A.). – *Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Bonnevaux au diocèse de Vienne, ordre de Cîteaux, publié d'après le manuscrit des Archives Nationales*. Académie delphinale. Documents inédits relatifs au Dauphiné. Abbaye de Tamié, 1942, t. VI.
- Dopsch 1895** : DOPSCH (A.). – *Unedierte Karolinger-Diplome aus firanzösischen Handschriften herausgegeben*. In : *Mitteilungen des Instituts für osterreichische Geschichtsforschung*, 16, 1895.
- Enquête Pontificale de 1339** : *Enquête Pontificale Collectoria 209, 26 feuillets ; Miscellanae 4299, 9 feuillets*. Archives du Vatican.
- Font-Réaulx 1950** : FONT-REAUXX (J. de). – *Cartulaire de l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux*. Valence, 1950 (Coll. *Cartulaires dauphinois*, t. XI).
- Gallia Christiana 1778** : – *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa*. Paris : Les Bénédictins de Saint-Maur, 1778.

Gallia Christiana Novissima 1916 : *Gallia Christiana Novissima, histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France, Saint-Paul-Trois-Châteaux*. Valence, 1916.

Guichenon 1650 : GUICHENON (S.). – *Histoire de Bresse et de Bugey*, 1650, t. II.

Guigue 1866 : GUIGUE (M.-C.) éd. – *Documents inédits pour servir à l'histoire de Dombes*. Trévoux, 1866, t. IV., 372 p.

Guigue 1867 : GUIGUE (M.-C.) éd. – *Obituarium Lugdunensis ecclesie. Nécrologie des personnages illustres bienfaiteurs de l'Eglise métropolitaine de Lyon du IVe au XVe*. Lyon : Scheuring 1867.

Guigue 1885 : GUIGUE (M.-C.) éd. – *Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay*. Lyon : Pitrat aîné éd., 2 vol., 687 et 367 p.

Guigue 1885-1893 : GUIGUE (M.-C.) éd. – *Cartulaire lyonnais*. Lyon : association typographique éd. IX, 686 p. 1885-1893.

Guigue 1902 : GUIGUE (M.-C.) éd. – *Obituaire de l'église primatiale de Lyon. Texte et manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Bologne (XIIIe siècle)*. Paris, 1902.

Guigue 1923 : GUIGUE (G.) éd. – *Grande Pancarte ou Cartulaire de l'Île-Barbe*. Montbrison, 1923, t. I.

Guigue, Laurent 1933 : GUIGUE (G.) et LAURENT (J.). – *Obituaire de la Province de Lyon*. Paris, t.I., 1933.

Guy 1965 : GUY (J.-C.). – Jean Cassien, Institutions cénobitiques, édition, introduction et traduction. *Sources chrétiennes*, n° 109, Paris, 1965.

Haureau 1865 : HAUREAU (B.). – *Gallia Christiana nova.*, t. 16, *Provincia Viennensis*, 1865.

Heckman 1982 : HECKMAN (T.). – *Recueil des actes de la chartreuse de Portes (1115-1250)*. Thèse de l'Ecole des Chartres, 3 vol., 1982.

Janauschek 1877 : JANAUSCHEK (L.). – *Originum cisterciensium*. Vienne, 1877.

Lauer 1914 : LAUER (P.). – *Recueil des actes de Louis IV roi de France (936-954)*. Paris, 1914.

Labouret s. d. : LABOURET (Abbé). – *Notes et documents sur le prieuré de Montrottier et l'abbaye de Savigny*. Notes manuscrites et dactylographiées, chez M. et Mme Matthieu à Montrottier.

Le Couteulx 1887-1889 : LE COUTEULX (C.). – *Annales ordinis Cisterciensis ab anno 1084 ad annum 1429*. Monistrolii, 1887-1889, 4 vol.

Liber Confraternitatum 1884 : – *Liber confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis*. In : PIPER (P.) éd. – *M.G.H.*, 1884.

Longnon 1904 : LONGNON (A.). – *Pouillés de la province ecclésiastique de Lyon*. Paris : Imp. Nat. c. Klincksieck 1904.

Lullin, Lefort, 1866 : LULLIN (A.), LEFORT (Ch.). – *Regeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1313*. Genève, 1866.

Martine 1968 : MARTINE (F.) éd. – *Vie des Pères du Jura*, Paris : Cerf (*Sources chrétiennes* : 142).

Migne 1855 : MIGNE (J.-P.) éd. – *Patrologiae cursus completus, series Latina*, t. 188, Paris, 1855 (rééd. Turnhout : Brepols).

Merle 1937 : MERLE (Abbé). – *Visite pastorale du diocèse de Lyon, 1378-1379*. *Bulletin de la Diana*, 1937, t. 26.

Poupardin 1904 : POUPARDIN (R.) éd. – *Fouillé des provinces ecclésiastiques de Lyon. Recueil des Historiens de la France*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1904, t. I.

Poupardin 1920 : POUPARDIN (R.) éd. – *Recueil des actes des rois de Provence (855-928)*. Paris : Imp. Nat., 1920.

Recueil 1926 : – *Recueil des visites pastorales du diocèse de Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Lyon : Archives départementales du Rhône, t.I, visites de 1613-1614.

Ripert-Monclar 1907 : RIPERT-MONCLAR (M. de). – *Cartulaire de la commanderie de Richerenches de l'ordre du temple (1136-1214)*. Avignon, Paris, 1907. (Documents inédits pour servir à l'histoire du département du Vaucluse, n° 1).

Robert 1880 : ROBERT (U.). – Chronique de Saint-Claude. In : *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 41, 1880.

Verlaguet 1938 : VERLAGUET (P.-A.). – *Cartulaire de l'abbaye de Bonneval en Rouergue*. Rodez : imp. Carrière, 1938, 756 p.

Vita S. Theudarii, KRUSCH (B.) éd., A/G//, SRM. III ; AA SS, Oct., XII.

Vita Abbatium Acaunensium. KRUSCH (B.) éd., 1896, A/G//, SRM. III.

Vita S. Boniti episcopi arverni, KRUSCH (B.) éd., 1885, A/G//, SRM, VI.

Publications

Actes 1986 : – *Actes du VIe colloque international d'histoire et de spiritualité cartusienne*. Grenoble, 1986.

Alexandre-Bidon et al. 1993 : ALEXANDRE-BIDON (D.) et TREFFORT (C.) ss. la dir. – *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*. Ouvrage collectif publié à l'occasion de l'exposition *A réveiller les morts...* organisée par la Bibliothèque Municipale de Lyon-La Part-Dieu, nov-déc. 1993, Bibliothèque Municipale de Lyon, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1993.

Allmer 1872 : ALLMER (A.). – Promenade d'un épigraphiste dans les départements de l'Ardèche, du Gard, du Vaucluse. *Bulletin de la Société Archéologique de la Drôme*, t. VI, 1872.

Amargier et al. 1988 : AMARGIER (P.), BERTRAND (R.), GIRARD (A.), LE BLEVEC (D.). – *Chartreuses de Provence*. Cahors, 1988.

Amore 1995 : AMORE (B. d'). – L'église Notre-Dame de Beaumont-lès-Valence. In : *Congrès archéologique de France, 150e session, 1992. Moyenne vallée du Rhône*. Paris : Société française d'archéologie.

Aniel 1978 : ANIEL (J.-P.). – *Les débuts de l'architecture cartusienne en France*. Thèse de 3e cycle. Paris : Sorbonne 1978.

Aniel 1983 : ANIEL (J.-P.). – *Les Maisons des Chartreux, des origines à la Chartreuse de Pavie*. Genève, 1983.

Archéologie chez vous 1982 : – *Antiquité et Moyen Age en Pays voironnais*. Grenoble, n° 1.

Archéologie chez vous 1985 : – *La vallée de la Gresse, cantons de Vif et de Monastier-de-Clermont*. Grenoble, n° 4.

Archéologie chez vous 1991 : – *Grésivaudan, Pays d'Alleverd et Goncelin*. Grenoble, n° 9.

Arnaud 1995 : ARNAUD (C.). – La Charité-sur-Loire (Nièvre). Au sein du prieuré clunisien, un édifice dédié à tous les saints. *Pages*, II, 1995.

Arquillière 1994 : ARQUILLIERE (V.). – *Etude historique et archéologique des prieurés du nord de l'Ardèche*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1994, 2 vol.

Arsac 1907 : ARSAC (G.). – *Le Monastier de Saint-Chaffre*. Le Puy, 1907.

Aubert 1943 : AUBERT (M.), MAILLE (Mme de). – *L'architecture cistercienne en France*. Paris, 1943, 2 vol.

Aussibal, Terrel 1980 : AUSSIBAL (A.), TERREL (M.). – *Abbayes romanes de l'Ordre de Chalais*. La Pierre-qui-Vire : éd. Zodiaque (La nuit des temps).

Balandras 1988 : BALLANDRAS (M.). – *L'église romane de Saint-André de Bâgé*. Pont-de-Veyle, 1988.

- Barraï I Altet 1983, 1987, 1990** : BARRAL I ALTET (X.). – *Artistes, artisans et production artistique au Moyen-âge*. t. I – *Les hommes*, 1983, t. II – *Commande et travail*, 1987, t. III – *Fabrication et consommation de l'œuvre*, 1990. Actes du colloque international, C.N.R.S., Université de Rennes II, 2-6 Mai 1983. Paris : Picard, 1983, 1987, 1990.
- Barbier 1875** : BARBIER (V.). – *La Savoie industrielle. Mémoires de l'Académie de Savoie, troisième série*, Genève-Lyon, 1875.
- Barralon 1982** : BARRALON (V.). – *Le Monastier de Saint-Chaffre du Ve au XVe s.* Mémoire de maîtrise, Université de Saint-Etienne, 1982.
- Barruol 1981** : BARRUOL (G.). – *Provence romane, 2, la Haute-Provence*. La Pierre-qui-Vire : éd. Zodiaque (La nuit des temps), 2e édition, 1981.
- Barruol 1992** : BARRUOL (G.). – *Dauphiné roman*. La Pierre-qui-Vire : éd. Zodiaque (La nuit des temps), 1992.
- Barut 1912** : BARUT (J.). – *Le château-prieuré du Bourget-du-Lac*. In : *Travaux de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, t. LU, 1912.
- Baud et al. 1995** : BAUD (A.), CORNU (C.), MARTINIANI-REUBER (M.), POISSON (J.-M.), REYNAUD (J.-Fr.), TREFFORT (C.). – *Saint Rambert. Un culte régional depuis l'époque mérovingienne (Histoire et Archéologie)*. Lyon : CNRS, 1995.
- Baud 1998** : BAUD (A.). – *Saint-Jean d'Aulps, abbaye Sainte-Marie d'Aulps, la "porterie"*. *Revue Savoisienne*, 138e année, 1998.
- Becquet 1974** : BECQUET (Dom J.). – *La paroisse en France aux XIe et XIIe s.* In : *Le istituzioni ecclesiastiche della "societas Christiana" dei secoli XI-XII : diocesi, pievi e parrocchie. Miscellanea del centro di studi medioevali*, VIII. Milan, 1974.
- Beigbeder, Oursel 1981** : BEIGBEDER (O.), OURSEL (R.). – *Forez-Velay roman*. La Pierre-qui-Vire : éd ; Zodiaque (La nuit des temps).
- Bérard 1888** : BERARD (A.). – *Les vieilles abbayes du Bugey, I - L'abbaye d'Ambronay*. Bourg, 1888.
- Beretta 1910** : BERETTA (A.). – *Toponymie de la Drôme*. BSASD, t. 44, 1910.
- Bernard 1993** : BERNARD (A.). – *La sépulture en droit canonique : du décret de Gratien au Concile de Trente*. Paris : Donat-Montchrétien, 1933.
- Béroud-Blanc 1950** : BÉROUD-BLANC (F. et P.). – *Un village médiéval, Ternand*. Villefranche : éd. du Cuvier, 71 p.
- Bertholon, Reynaud 1995** : BERTHOLON (B.), REYNAUD (J.-Fr.). – *Saint-André-de-Bâgé*. In : *Saint-Philibert de Tournus. Actes du Colloque du Centre International d'Etudes Romanes, Tournus, 15-19 Juin 1994*. Mâcon, 1995.
- Bessac 1985** : BESSAC (J.-C.). – *Outils et techniques spécifiques du travail de la pierre dans l'iconographie médiévale*. In : CHAPELOT (O.), BENOIT (P.), éd., – *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age*, Paris, EHESS, 1985.
- Bessac 1986** : BESSAC (J.-C.). – *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'antiquité à nos jours*. RAN, sup. 14. Paris : CNRS, 1986.
- Besse 1932** : BESSE (Dom J.-M.), LETONNELIER (G.), PEROUSE (G.) et AVEZOU (R.). – *Abbayes et prieurés de l'ancienne France. Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. IX, *Province ecclésiastique de Vienne et de Tarentaise*. Paris : Ligugé, 1932.
- Beysac 1933** : BEYSSAC (J.). – *Abbayes et prieurés de l'ancienne France, province ecclésiastique de Lyon*. Paris : Picard.
- Biarne 1995** : BIARNE (J.). – *Cloître, clôture, perigrinatio. La frontière spirituelle du moine dans le monde antique d'Occident*. In : ROUSSELLE (A.) – *Frontières terrestres. Frontières célestes dans l'Antiquité*. Paris : Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, 1995.

- Biarne 1997** : BIARNE (J.). – Etat du monachisme en Gaule à la fin du Ve s., Clovis, Histoire et Mémoire. In : *Le baptême de Clovis, l'événement, Actes du colloque international de Reims, sous la direction de M. Rouche*. Paris, 1997, II.
- Biot 1995** : BIOT (C.). – *Les prieurés des Archiprêtres de Livron et de Royans dans l'ancien Diocèse de Valence (Drôme)*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1994-95.
- Blache 1931** : BLACHE (J.). – *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors*. Thèse de lettres, Université de Grenoble. Grenoble : Librairie Didier et Richard, 477 p., 1931.
- Blanc 1975** : BLANC (A.). – *Forma orbis Romani, carte archéologique de la Gaule romaine*, t. XV, Ardèche, Paris : CNRS, 1975.
- Bligny 1960** : BLIGNY (B.). – *L'église et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux XIe et XIIIe s.* Paris : PUF (Cahiers d'Histoire), 1960.
- Bligny 1975** : BLIGNY (B.). – Les chartreux dans la société occidentale du XIIe s. In : *Aspects de la vie conventuelle aux XIe-XIIIe s., Actes du 5e Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Saint-Etienne, 7-8 juin 1974)*. Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand : (Cahiers d'histoire, 1975, n° spécial 20).
- Boekholt 1978** : BOEKHOLT (Chr.). – *Talloires, son histoire à travers les siècles*. Annecy, 1978.
- Boekholt 1983** : BOEKHOLT (Chr.). – Le prieuré de Talloires. Plans et documents inédits. *Revue Savoisienne*, 1983.
- Boekholt 1997** : BOEKHOLT (Chr.). – Les biens de Léoncel au "plat pays" du XIVe s. à la moitié du XVIe. In : *L'abbaye de Léoncel de 1303 au début des Guerres de Religion*. Léoncel : (Cahiers de Léoncel. n° 13), 1997.
- Bois 1979** : BOIS (M.). – Puygiron, cimetière Saint-Bonnet. *Archéologie Médiévale*, 1979, t. 9.
- Bois 1993** : BOIS (M.). – *Le sud du département de la Drôme entre le Xe et le XIIIe s. ; l'organisation du terroir ; fortifications et structures d'habitat*. Thèse de doctorat. Université de Provence, 1993, t. II.
- Bois 1995** : BOIS (M.). – *Le prieuré de Saint-Marcel-le Sauzet*. In : *Congrès archéologique de France, 150e session, 1992. Moyenne vallée du Rhône*. Paris : Société française d'archéologie, 1995.
- Boisse 1977a** : BOISSE (C.). – *Le Tricastin, des origines à la chute de l'Empire Romain*. Valence : Sorepi, 1968.
- Boisse 1977b** : BOISSE (C.). – Chronique de fouilles : constructions et habitats ecclésiastique. Donzère : chapelle Saint-Benoît. *Archéologie médiévale*, 1977, n° 7.
- Bonnefous 1846** : BONNEFOUS (E.). – *Monuments antiques du Dauphiné. L'Allobroge*, 1846.
- Bonnet, Deuber 1978** : BONNET (Ch.), DEUBER (G.). – L'église de l'ancien prieuré de Prévessin. *Cahiers René de Lucinge*, 4e série, n° 21.
- Bornecque 2001** : BORNECQUE (R.). – Mille ans d'art en Dauphiné. In : DEBELMAS (J.) et SOULINGEAS (Y.), *Regards sur mille ans d'histoire en Dauphiné*. Grenoble : Academie Delphinale, 2001.
- Bouchage 1889** : BOUCHAGE (F.). – *Histoire de Contamine-sur-Arve*. Chambéry, 1889, sources manuscrites.
- Buffard 1965** : BOUFFARD (P.). – *L'église de Contamine-sur-Arve*. In : *Congrès archéologique de France, 123e session*. Paris : Société française d'archéologie, 1965.
- Boulle 1978** : BOULLE (M.) dir. – A l'origine de la fondation de Villeneuve. La Grange de Berg. *Revue de la Société des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg*, 1978.
- Bourg 1879** : BOURG (abbé C.). – *Notice historique et archéologique sur l'église de Cruas en Viva rai, précédée d'un aperçu sur l'abbaye de cette localité*. Notre-Dame de Lérins, 1879, 76 p.

- Bravard 1996** : BRAVARD (J.-P.) – Des versants aux cours d'eau, les implications des fluctuations paléohydrologiques à l'époque médiévale. In : COLARDELLE (M) dir. – *L'homme et la nature au Moyen Age. Actes du V^e Congrès international d'Archéologie Médiévale (Grenoble)*. Paris ; Errance, 1996.
- Bringuier 1987** : BRINGUIER (P.). – A la recherche de l'abbaye dans la plaine romanaise. In : Cisterciens de Léoncel, pistes pour une histoire. Léoncel : *Cahiers de Léoncel*. n° 3, 1987.
- Bru 1972** : BRU (Y.). – L'abbaye de Saint-Sulpice-en-Bugey après trois années de fouilles archéologiques. *Visages de l'Ain*, 1972, n° 121.
- Bru 1976** : BRU (Y.). – L'abbaye de Saint-Sulpice-en-Bugey, les particularités de son plan. In : *Le Bugey, Actes du 47^{ème} Congrès de l'ABSS, Belley 29-31 mai 1976*. t. 63.
- Bru 1982** : BRU (C.). – Les deux églises de l'abbaye de Saint-Sulpice-en-Bugey. *Mélanges Anselme Dimier*, t. III, vol. 5.
- Bru 1983** : BRU (C.). – Les derniers bâtisseurs de Saint-Sulpice-en-Bugey. *Cahiers de Civilisation alpine. Actes du Colloque : Quinze siècles de présence bénédictine en Savoie et dans les Pays de l'Ain*. Belley et Chambéry, 19-21 mars 1981. Paris : éd. Slatkine, Centre d'Etudes franco-italien, t. 3, 1983.
- Bru 1992** : BRU (C.). – *L'abbaye de Saint-Sulpice-en-Bugey, Actes du IX^e Colloque de Léoncel*, 1-2 août 1992. Léoncel : *Cahiers de Léoncel*, n° 9.
- Bru 1994** : BRU (C.). – L'espace cistercien, pôle de nouvelles formes de développement rural autour de Saint-Sulpice-en-Bugey. *L'Espace Cistercien, Actes du Colloque de Fontfroide*, 21-27 mars 1993. Paris : CTHS, 1994.
- Brun-Durand 1885** : BRUN-DURAND (J.). – Notes sur le domaine de Valfanjouse. *Bull. du comité des travaux historiques et scientifiques, section des sciences économiques et sociales*. Paris, 1885.
- Brun-Durand 1891** : BRUN-DURAND (J.). – *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*. Paris : Imp. Nat.
- Brunet 1978** : BRUNET (G.). – *Paroisses et communes de France : l'Ain*. Paris : CNRS, 1978.
- Brunet et al. 1983** : BRUNET (G.), PERCEVAUX (P.), TRENARD (L.). – *Histoire des communes de l'Ain, La Dombes*. Le Coteau : éd. Horvath, 3 t., 1983.
- Buennner 1947** : BUENNER (Dom.). – *Pommiers-en-Forez, son prieuré, son église*. Lyon : Lescuyer éd. 60 p. 1947.
- Bulliat 1884** : BULLIAT (Dom A.). – *Chartreuse et seigneurie du Val Saint-Martin de Sélignac*. Sélignac, 1884
- Bulliat 1890** : Bulliat (Dom A.). – *Chartreuse de Seillon, près de Bourg-en-Bresse*. Boulogne-sur-Mer, 1890, 350 p.
- Busson** : BUSSON (C.). – La question des lieux d'inhumation dans une abbaye du diocèse de Rouen : l'exemple de Sainte-Catherine du Mont du XI^e au XV^e s. *Annales de Normandie*, 47^e année, n° 1.
- Cabrero-Ravel 1985** : CABRERO-RAVEL (L.). – Les chapiteaux romans de Champagne (Ardèche). *Histoire de l'Art*, 1985.
- Cabrero-Ravel 1995** : CABRERO-RAVEL (L.). – L'église Saint-Pierre de Champagne. *Congrès archéologique*. Paris : Société française d'archéologie, 1995.
- Calmette, Clouzot 1940** : CALMETTE (J.), CLOUZOT (E.). – *Pouillés des provinces de Besançon, Tarentaise, Vienne*. Paris, 1940, 2 vol., t. I.
- Carcel, Parron, Reynaud 1992** : CARCEL (A.), PARRON (L), REYNAUD (J.-Fr.). – *Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy*. Université de Saint-Etienne, 1992.
- Carlier, Guérin 1989** : CARLIER (P.), GUERIN (A.). – Colonzelle, Saint-Pierre. In : Collectif 1989b, *La Drôme romane*. Taulignan : Plein-Cintre, 120 p., 1989.

- Carlier, Morin 1989** : CARLIER (P.), MORIN (F.). – SaintRaphaël de Solérieux. In : Collectif 1989, *La Drôme romane*. Taulignan : Plein-Cintre, 120 p.
- Carrières 1991** : Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes. In : LORENZ (J.), BENOÎT (P.) *études réunies et éditées par, Actes du 115^e Congrès National des Sociétés Savantes*. Paris : CTHS, 1991.
- Cartron 1995** : CARTRON (L.). – Le domaine méridional de l'abbaye de Tournus. Approche historique et archéologique. In : THIRION (J.), (sous la dir. de), *Saint-Philibert de Tournus, Acte du colloque du Centre d'Etudes Romanes* (Tournus 15-19 Juin 1994). Tournus, 1995.
- Castan 1889** : CASTAN (A.). – La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura. Esquisse de son histoire. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 50, 1889.
- Cattin 1984** : CATTIN (P.). – Notes et références sur les domaines la chartreuse de Pierre-Châtel à la veille de la Révolution. *Le Bugey*, n° 71, 1984.
- Cattin 1986** : CATTIN (P.). – Quelques églises du premier art gothique dans l'Ain. *Cahiers René de Lucinge, Art et Archéologie en Rhône-Alpes*, n° 2, 1986.
- Cattin 1988** : CATTIN (P.). – *Histoire de l'Ain antique et médiéval : de la Préhistoire au XIV^e s.* Le Coteau : éd. Horvath, t. 1, 240 p., 1988.
- Cavard 1979** : CAVARD (P.). – Saint Hugues de Bonnevaux, sa chapelle et son culte. *Evocations*, janvier-mars 1979.
- Chagny 1935** : CHAGNY (A.). – *La basilique de Saint-Martin d'Ainay et ses annexes*. Lyon : Masson éd., 1935.
- Chaix 1986** : CHAIX (G.). – Naissance des chartreuses. In : *Actes du VI^e colloque international d'histoire et de spiritualité cartusienne*, Grenoble, 1986.
- Chalabi, Monnet 1994** : CHALABI (M.), MONNET (T.). – *Le Val d'Abondance. Haute Savoie*. Ministère de la Culture, Direction du patrimoine, Images du Patrimoine n° 129, 72 p.
- Chanal 1993** : CHANAL (J.). – *Le prieuré de Poulieu du XII^e au XVIII^e s. Les moines au village*. Mémoire de maîtrise. Université Lyon 2, 1993.
- Chapelot, Rieth 1995** : CHAPELOT (J.), RIETH (E.). – *Navigation en milieu fluvial au XI^e s. : l'épave d'Orlac (Charente-Maritime)*. Paris : MSH, DAF, n° 48, 168 p.
- Charay 1977** : CHARAY (J.) dir. – *Petite histoire de l'église diocésaine de Viviers*. Aubenas : 2^e trimestre 1977.
- Charrie 1979** : CHARRIE (P.). – *Dictionnaire topographique du département de l'Ardèche*. Paris : Guénégaud, 1979.
- Chartreux 1984** : – *Les Chartreux : le désert et le monde (1084-1984)*. Catalogue d'exposition. Musée dauphinois, Grenoble, 1984.
- Chastel 1976** : CHASTEL (A.). – Le prieuré de Taluyers. *L'Araire*, n° 25, 1976.
- Chatel 1953** : CHATEL (E.). – Eglise et crypte du prieuré de Salaise (Isère). *Bulletin Monumental*, n° 121, 1953.
- Chaussier 1989** : CHAUSSIER (J.-B.). – *Initiation à la géologie et à la topographie*. Orléans : BRGM, 1989.
- Chauvel 1934** : CHAUVEL (A.). – Etude sur la taille de la pierre au Moyen Age. *Bulletin Monumental*, 1934.
- Chevalier 1878** : CHEVALIER (J.). – *L'abbaye Notre-Dame de Valcroissant, de l'ordre de Cîteaux au diocèse de Die*. Valence, 1878.
- Chevalier 1906** : CHEVALIER (J.). – Le mandement d'Eygluy et l'abbaye de Léoncel. In : *La Vallée de la Gervanne*. Valence : Céas, 1906.

Chevalier 1894-1900 : CHEVALIER (U.). – *Répertoire des sources historiques du Moyen Age. Topo-bibliographie*. Montbéliard : Société d'imprimerie montbeliardaise, 2 t., 1894-1900.

Chevalier 1913 – 1926 : CHEVALIER (U.). – *Regeste dauphinois, ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*. Valence-Vienne : Imprimerie valentinoise, 7 t., 1913-1926.

Cholvy 1988 : CHOLVY (G.). dir. – *Histoire du Vivarais*. Toulouse : éd. Privat, 318 p., 1988.

Chuzel 1932 : CHUZEL (abbé M.-F.). – *Histoire de l'abbaye de Bonnevaux de l'ordre de Cîteaux au diocèse de Vienne (Isère), avec des notices sur ses huit filiales : Mazan ou Mansiade (Ardèche) 1119, Tamié (Savoie) 1132, Montpeyroux (Puy-de-Dôme) 1134, Léoncel (Drôme) 1138, Valmagne (Hérault) 1155, Valcroissant (Drôme) 1165-1170, Saulve-Réal (Bouches-du-Rhône) 1173, Valbenoîte (Loire) 1184*. Bourgoin-Jallieu : Paillet, 1932.

Clausel 1976 : CLAUSEL (R.). – *La bienheureuse Marguerite d'Oingt. Mém. Acad. de Villefranche-sur-Saône*, 1976.

Clocher 1989 : CLOCHER (J.-R.). – *L'église de Yenne*, 1989

Colardelle 1982 : COLARDELLE (M.). dir. – *Antiquité et Moyen Age en Pays voironnais. Archéologie chez vous*, n° 1.

Colardelle 1983 : COLARDELLE (M.). – *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIes. ap. J.-C. dans les campagnes de Alpes Françaises du Nord (Drôme)*. Grenoble : SADRAH, 464 p., 1983.

Colardelle 1991 : COLARDELLE (M.). – *Les paroisses rurales*. In : *Naissance des arts chrétiens*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1991.

Colardelle 1999 : COLARDELLE (R.). – *L'église Saint-Laurent, de la nécropole gallo-romaine au monument historique*. Thèse de doctorat, Université de Provence, 1999, 10 vol.

Colardelle, Homo, de Montjoye 1983 : COLARDELLE (R.), HOMO (C.), MONTJOYE (A. de). – *Le prieuré de Marnans : histoire et archéologie. Archéologie médiévale*, XIII, 1983.

Collectif 1984 : COLLECTIF. – *Les grandes heures du bailliage et de la sénéchaussée du Bas-Vivarais 1284-1790. Revue des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg*, 1984, n° 40 numéro spécial.

Collectif 1989a : COLLECTIF. – *Saint-André de Rosans, Hautes-Alpes, Millénaire de la fondation du Prieuré, 988-1988*. In : PLAYOUST (A.) dir. – *Actes du colloque de mai 1998*. Gap : Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1989.

Collectif 1989b : COLLECTIF. – *La Drôme romane*. Taulignan : Plein-Cintre, 1989.

Collectif 1991a : COLLECTIF – *Atlas des monuments paléochrétiens de la France*. Paris : Imprimerie Nationale, 1991.

Collectif 1991b : COLLECTIF. – WULLSCHLEGER (M), DESAYE (H.), JOBIN-JACQUET (I.), LA CROIX BOUTON (J. de) : *L'abbaye de Valcroissant*. Lorient : Ed. A Die, 1991.

Collectif 1993 : COLLECTIF. – *Les mystères de la Silve Bénite - Vie et mort d'une chartreuse*. Exposition à la maison de Pays, Musée des Trois Vais-Lac de Paladru le 11 juin 1993, 38 p., 1993.

Collectif 1995 : COLLECTIF. – *Mémoires de pierres. L'abbaye de L'Île-Barbe*. Exposition, Musée Historique de Lyon, Lyon, 118 p., 1995.

Collectif 1997 : COLLECTIF. – *Légendes et histoire. L'abbaye d'Ainay*. Exposition, Musée historique de Lyon, Lyon, 120 p., 1997.

Collectif 1998 : COLLECTIF. – *Les bénédictins de Saint-Chaffre de Monestier, Histoire et archéologie d'une congrégation* (B. Samial et F. Arneodo éd.), Actes du colloque de novembre 1997, Mémoires de la jeune Loire et de Mézenc, n° 1, Le Monastier-sur-Gareille, 1998.

Collectif 1999 : COLLECTIF – *L'ordre de Cîteaux dans l'espace Rhônalpin*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 15, 128 p.)

- Collectif 2000** : COLLECTIF – *Pommiers-en-Forez, Loire*. Lyon : Ass. culturelle de Pommiers-en-Forez, 78 p., 2000.
- Collectif 2001** : COLLECTIF. – *L'Abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon : histoire, archéologie, rayonnement* (G. Barrauol, R. Bacon et A. Girard dir.). Actes du colloque interrégional tenu à l'occasion du Millénaire de la fondation de l'abbaye : 999-1999. *Les cahiers de Salagon 4*. Les Alpes Lumière, Mane 2001.
- Collombet 1847-1848** : COLLOMBET (F.-Z.). – *Histoire de la Sainte Eglise de Vienne*. Lyon, 1847-1848, 3 t.
- Combet 1897** : COMBET (Un Dombophile). – Notice historique sur le prieuré de La Bruyère en Franc-Lyonnais. *Revue du Lyonnais*, 5e série, 1897.
- Cottineau 1935** : COTTINEAU (Dom. L.H. O.S.B.). – *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*. Mâcon, 1935, 2 vol.
- Couriol 1980** : COURIOL (J.-N.). – Le cellier de l'abbaye de Léoncel à Beaufort-sur – Gervanne. In : Cîteaux dans la Drôme. *Revue Drômoise* n° 416, Valence 1980.
- Couriol 1988** : COURIOL (J.-N.). – Léoncel-Bouvante, un espace frontière. In : Cisterciens de Léoncel, Chartreux de Bouvante. Valence : *Revue Drômoise*, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 4), 1988.
- Couriol 1994** : COURIOL (J.-N.). – La Vacherie dans l'histoire de Léoncel. In : Léoncel, espace cistercien. Valence : *Revue Drômoise*, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 10), 1994.
- Couriol 1996** : COURIOL (J.-N.). – Les redevances perçues par l'abbaye de Léoncel sur le plateau des Chaux, à Gigors, en 1295. In : Les Cisterciens de Léoncel et le monde paysan. Valence : *Revue Drômoise*, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 12), 1996.
- Coville 1928** : COVILLE (A.). – *Recherches sur l'histoire de Lyon du Ve au IX^e s.* Paris : ed. A. Picard, 558 p., 1928.
- Crosnier-Leconte 1979** : CROSNIER-LECONTE (M.-L.). – Un atelier de tailleurs de pierres et de sculpteurs du Valentinois en Isère. *Revue drômoise*, n° 414, 1979.
- Dabrowska 1996** : DABROWSKA (E.). – La sépulture monastique dans l'Eglise latine et les apports de l'Orient chrétien, In : LEMAÎTRE (J.-L.), M. DMITRIEV (M.) et GONNEAU (P.) éd. – *Moines et monastères dans les sociétés de rite grec et latin*. Genève : Droz (EPHE, IV^e section ; Hautes études médiévales et modernes, 76).
- Dallemagne 1984** : DALLEMAGNE (F.). – Pierre-Châtel, place de guerre. *Le Bugey*, 1984.
- Dalmas 1926** : DALMAS (J.). – Découverte d'un milliaire d'Antonin Le Pieux à Cruas. *Revue du Vivarais*, t. 33, 1926.
- Debombourg 1857** : DEBOMBOURG (G.). – *Histoire du Franc-Lyonnais*. Trévoux : Damour éd., 1857.
- Delaplace 1992** : DELAPLACE (C.). – Ermites et ascètes à la fin de l'Antiquité et leur fonction dans la société rurale, l'exemple de la Gaule. Rome : *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, Antiquité, 1992.
- Delataille 1848** : DELATAILLE (E.). – *Art du Trait Pratique de charpente*. Tours : Gibert – Clarey Imp. édit., 1848, réédit. 1979.
- Delomier 1987** : DELOMIER-THIOLLIER (Ch.). – *Etude historique et archéologique du prieuré clunisien de Pouilly-les-Feurs*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1987.
- Démians d'Archimbaud 1962** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). – L'archéologie du village médiéval. *Annales E.S.C.*, 1962.
- Démians d'Archimbaud 1970** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). – Rougiers, village médiéval de Provence – approches archéologiques d'une société rurale méditerranéenne, *Archéologie du village déserté*. *Cahier des Annales*, I, 27, EPHE, et Académie polonaise des sciences, 17, Colin, 1970.

- Desaye 1985** : DESAYE (H.). – L'église Saint-Jean de Crupies. *Etudes Drômoises*, n° spécial, 1985.
- Desaye 1995** : DESAYE (H.). – L'église Notre-Dame de Chantemerle-les-Blés. In : *Congrès archéologique*, 1995, p. 60-68.
- Devailly 1975** : DEVAILLY (G.). – Le Clergé régulier et le ministère paroissial. *Cahiers d'histoire*, 1975, t. XX, n° 2.
- Devaux 1962** : DEVAUX (Dom A.). – *L'architecture dans l'ordre des Chartreux*. Sélignac, 1962.
- Devaux 1975** : DEVAUX (Dom A.). – *La chartreuse de Sélignac (Annalecta cartusiana, n° 24)*. Salzbourg et Simandre, 1975.
- Dimier 1941** : DIMIER (Père A.). – *Saint Hugues de Bonnevaux de l'ordre de Cîteaux (1120-1194)*, avec le texte inédit de la *Vita Hugonis*. Abbaye de Tamié : Grenoble, 1941.
- Dimier 1949** : DIMIER (Père A.). – *Recueil de plans d'églises cisterciennes*. Paris : Librairie d'Art ancien et moderne et Abbaye N. D. d'Aiguebelle, 1 vol. de texte, 1 vol. de planches, 1949.
- Dimier 1965** : DIMIER (Père A.). – *Recueil de plans d'églises cisterciennes, Supplément*. Paris : Librairie d'Art ancien et moderne et Abbaye N. D. d'Aiguebelle, 1965.
- Dimier, Porcher 1974** : DIMIER (Père A.), PORCHER (J.). – *L'art cistercien, t.I : France*. La Pierre-qui-Vire : éd. Zodiaque (La nuit des temps).
- Dubois 1962** : DUBOIS (Dom J.). – Moines et monastères dans le Bugey, *Le Bugey*, XLIX, 1962.
- Dubois 1987** : DUBOIS (Dom J.). – La vie quotidienne dans les prieurés au Moyen Age. In : LEMAITRE (J.-L.) – *Prieurs et prieurés dans l'Occident médiéval*. Genève : Librairie Droz.
- Ducoté 1991** : DUCOTE (J.). – *La chartreuse de Pierre-Châtel (Ain)*. DEA, Université Lyon II, 1991.
- Ducoté 1993** : DUCOTE (J.). – 6e centenaire de la pose de la première pierre de la chartreuse de Pierre-Châtel. *Le Bugey*, n° 80, 1993.
- Dufournet 1964** : DUFOURNET (P.). – Le réseau routier gallo-romain de Vienne à Genève et la position des stations d'Etanna et de Condate. In : *Actes du 89e Congrès des Sociétés Savantes*. Lyon, 1964.
- Dufournet 1976** : DUFOURNET (P.). – Pierre blanche et carrière antique de Seyssel. In : *Actes du 96e Congrès National des Sociétés Savantes*, 1976.
- Duparc 1955** : DUPARC (P.). – *Le comté de Genève, IXE-XVE siècles*. Paris : ed. Picard, 1955.
- Duparc 1968** : DUPARC (P.). – La fondation du prieuré du Bourget-du-Lac, XIe s. In : *Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*. Saint-Jean-de-Maurienne, 1968.
- Durand 1995** : DURAND (S.). – L'abbaye Notre-Dame de Valcroissant de l'ordre de Cîteaux. *Revue Drômoise*, n° 475, mars 1995.
- Esquieu 1995** : ESQUIEU (Y.). – *Bourg Saint-Andéol, l'église Saint-Andéol*. In : *Congrès archéologique de France, 150e session, Moyenne vallée du Rhône*. Paris : Société française d'archéologie, 1995.
- Esquieu 1996** : ESQUIEU (Y.). – Les caveaux funéraires. In : *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque ARCHEA*, 1994. 1 le supp. à la RAC, Tours, 1996.
- Estienne et al. 1997** : ESTIENNE (M.-P.), BOIS (M.), BARRUOL (G.), ALLIMER-ELLIOTT (P.), SORDA (M.), ROYER (J.-P.). – *Les Baronnie au Moyen Age : femmes, hommes, territoires, villages, châteaux et églises*. Les Alpes de Lumière 123, Mane, 1997.
- Etaix 1980** : ETAIX (R.). – Le prieuré de Saint Victor-surRhins au Moyen Age, et son bréviaire. *Revue du Lyonnais*, t. II, 1980.
- Etienne 1912** : ETIENNE (J.). – La Chartreuse du Val Sainte Marie pendant les Guerres de Religion. In : *Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, n° 46, 1912.
- Terres du Roannais...** : TERRES DU ROANNAIS : LES GRANDS COUVERTS – Exposition au Musées de Charlieu (Loire), 29 avril-30 juin 1994.

- Fabre-Martin 1993** : FABRE-MARTIN (C.). – *Eglises romanes oubliées du Vivarais*. Max Chaleil ed., 334 p.
- Farago-Szekeres, Ternet 1997** : FARAGO-SZEKERES (B.), TERNET (S.). – Le "pourrissoir" du prieuré de Ronsenac. In : *Mémoires d'hommes. Traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes, de la Préhistoire à nos jours*. La Rochelle : éd. C. Treffort, ARCADD, 1997.
- Faure 1909** : FAURE (Cl.). – Contribution à l'histoire du Faucigny au XIVE. *Revue Savoisienne*, 1909.
- Feuillet 1987** : FEUILLET (M.-P.). – Essai d'interprétation du développement médiéval de Donzère. *Recherches donzéroises*, n° 13, 1987.
- Feuillet 1992** : FEUILLET (M.-P.). – La mansion, un système original de dévolution temporaire des châteaux de l'Eglise de Lyon, In : POISSON (J.-M.) – *Le château médiéval, forteresse habitée*. Paris : MSH, DAF, n° 32, 1992.
- Feuillet, Guilhot 1985** : FEUILLET (M.-P.), GUILHOT (TO). – *Anse, Château des Tours*. Lyon : Direction des Antiquités Historiques, RAPRA.
- Février 1988** : FEVRIER (P.-A.). – *Religiosité traditionnelle et christianisation*. In : Le GOFF (J.), REMOND (R.) – *Histoire de la France religieuse*, Paris, 1988, t. I.
- Février 1991** : FEVRIER (P.-A.). – Le monachisme. In : *Naissance des Arts chrétiens*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1991.
- Fillet 1883** : FILLET (abbé L.). – Etat des diocèses de Die et de Valence en 1509, d'après un document inédit. *BSASD*, t. 13, 1883.
- Fillet 1884** : FILLET (abbé L.). – Notice historique sur les paroisses de Colonzelle et Margerie. *Bulletin d'histoire ecclésiastique*, t. 4, 1884.
- Fixot, Zadora-Rio 1994** : FIXOT (M.), ZADORA-RIO (E.). – *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*. Paris, 1994.
- Fond 1995** : FOND (C.). – *Inventaire historique, archéologique et architectural des prieurés du Forez (Loire)*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1995.
- Foreville 1965** : FOREVILLE (R.). – Latran I, II, III et Latran IV. In : *Histoire des conciles oecuméniques*, n° 6. Paris : éd. de l'Orante.
- Fournial 1952** : FOURNIAL (E.). – Recherches sur les comtes de Lyon aux IXe et Xe s., *Le Moyen Age*, 1952.
- Fournier 1962** : FOURNIER (G.). – *Le peuplement rural de la Basse-Auvergne pendant le haut Moyen Age*. Paris : PUF, 1962.
- Fournier 1973** : FOURNIER (G.). – *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XVe siècle, d'après l'Armorai de Guillaume Revel*. Genève : Arts et métiers graphiques, 1973, (Société française d'archéologie), 144 p.
- Foviaux 1987** : FOVIAUX (J.). – De la dépendance et de l'autonomie : prieurs et prieurés de 1285 à 1392, In : LEMAITRE (J.-L.) – *Prieurs et prieurés dans l'Occident médiéval*. Genève : Droz (EPHE).
- Foy, Sennequier 1990** : FOY (D.), SENNEQUIER (G.) commissaires de l'exposition. – *A travers le verre du Moyen Age à la Renaissance*, catalogue de l'exposition réalisée par le Musée des Antiquités de Seine-Maritime à Rouen, 18 octobre 1989-28 février 1990, Conseil Général de Seine-Maritime, Nancy, 1989.
- Gandreau 1997** : GANDREAU (D.). – *La brique dans l'architecture religieuse du bas Moyen Age en Bresse*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1997.
- Gandreau 1999** : GANDREAU (D.). – *La brique dans l'architecture du Comté de Savoie*. DEA, Université Lyon II, 1999.
- Ganneron 1893** : GANNERON (Dom F.). – *Les Antiquités de la chartreuse du Mont-Dieu*. Paris, 1893.

- Gardelle 1990** : GARDELLE (C.). – Ambel, histoire d'une propriété montagnarde du Vercors. *Revue Drômoise*, n° 458. Valence.
- Gardelle 1991** : GARDELLE (C.). – *Le guide de la Drôme des collines*. Lyon : La Manufacture, 1991, 302 p.
- Gaussin 1955** : GAUSSIN (P.-R.). – De la seigneurie rurale à la baronnie. L'abbaye de Savigny en Lyonnais. *Le Moyen Age*, LXI, 1955.
- Gaussin 1967** : GAUSSIN (P.-R.). – L'influence de Saint-Chaffre au Moyen Age. *Cahiers de la Haute-Loire*, 1967.
- Gaussin 1988** : GAUSSIN (P.-R.). – Un réseau monastique au Moyen Age, l'exemple casadéen. In : *Histoire Religieuse et Archéologie*, publication n° 1 du CAHMER, 1988.
- Gauthier, Picard 1986** : GAUTHIER (N.), PICARD (J. C.). – *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle, III – Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles (Viennensis et Alpes Graiae et Poeninae), IV – Province ecclésiastique de Lyon (Lugdunensis Prima)*. Paris : De Boccard, 1986.
- Gavard 1901** : GAVARD (Ch.). – Histoire de Peillonex, *Mémoires et documents de l'Académie Salésienne*, t. 24, Annecy, 1901.
- Gerner 1968** : GERNER (H.). – *Lyon im Frühmittelalter. Studien zur Geschichte der Stadt, des Erzbistums und der Grafschaft im 9. und 10. Jahrhundert*. Cologne : Drückerei Wienand éd., 1968.
- Goutagny 1995** : GOUTAGNY (F.-E.). – Le prieuré de Montfavrey à Saint-Nizier-le-Désert. In : *Dombes*, revue de l'Académie de Dombes, n° 15, 1995.
- Grandjean 1992** : GRANDJEAN (M.). – Les architectes "genevois" hors des frontières suisses à la fin de l'époque gothique. In : *Nos monuments d'art et d'histoire*, année 43, 1992, n° 1.
- Grimaud 1942** : GRIMAUD (A.). – *Histoire de Villeneuve-de-Berg. Ancienne bastide royale*. Aubenas : Habauzit, 1942.
- Guigon 1997** : GUIGON (C.). – *Le prieuré de Lavilledieu (Ardèche)*. Grenoble : Mémoire de l'école d'architecture de Grenoble, 1997.
- Guigue 1873** : GUIGUE (M.-C.). – *Topographie historique du département de l'Ain*. Bourg en Bresse, XLIV, 518 p.
- Guigue 1925** : GUIGUE (G.). – Les possessions territoriales de l'Eglise de Lyon d'après la bulle du pape Sergius III et les diplômes carolingiens. *Bulletin philologique et historique*, 1925.
- Guigues 1984** : GUIGUES (G.). – Coutumes des chartreux, *Sources Chrétiennes* n° 313, Paris, 1984.
- Hamonière 1992** : HAMONIERE (L.). – Les églises romanes de Dombes et de Bresse à travers les restaurations entreprises depuis 1970. In : *Travaux de l'Institut d'Histoire de l'Art de Lyon*, cahier n° 5, 1992.
- Hamonière 1993** : HAMONIERE (L.). – Ambronay, abbaye. In : *Archéologie Médiévale*. Paris : CNRS, t. XXIII, 1993.
- Hamonière 1994** : HAMONIERE (L.). – *L'abbaye Notre-Dame d'Ambronay*. Villeurbanne : Lescuyer, 1994, 36 p.
- Hamonière 1995** : HAMONIERE (L.). – Villette-sur-Ain, église Saint-Martin. In : *Archéologie Médiévale*. Paris : CNRS, t. 25, 1995.
- Hamonière 1996a** : HAMONIERE (L.). – L'accès au clocher de l'église Saint-Martin de Villette-sur-Ain (Ain), ou l'incidence d'un escalier sur la couverture de la nef. In : *Cahiers Saint-Michel de Cuxa*, t. 27, 1996.

- Hamonière 1996b** : HAMONIERE (L.). – Saint-André de Bâgé, Chevroux, Saint-Jean-sur-Reyssouze. In : *En Bresse, entre Veyle et Reyssouze*. Le Coteau : Guide du Patrimoine Rhône-Alpin, 1996.
- Hamonière 1999** : HAMONIERE (L.). – *L'Ain*. In : CATTIN (P.) dir. – *Guide Gallimard*, Villette, p. 167, Saint-Maurice-de-Gourdans, p. 170, Loyettes, p. 171, Marcillieux, p. 171, Leyment, p. 174, Blyes, p. 174, Ambronay, p. 172-174, 1999.
- Hamonière 2000** : HAMONIERE (L.). – Saint-Nizier de Bouchoux : le retable retrouvé. In : *Visages de l'Ain*, n° 9, mars 2000.
- Hartmann-Virnich 1995** : HARTMANN-VIRNICH (A.). – La priorale Notre-Dame d'Aleyrac. In : *Congrès archéologique de la moyenne vallée du Rhône, 150e session, 1992*. Paris, 1995.
- Heitz 1993** : HEITZ (C.). – Le prieuré Notre-Dame à Chirens. In : COLARDELLE (M.), VERDEL (E.) dir. – *Les habitats du lac de Paladru dans leur environnement. La formation d'un terroir au XI^e siècle*. Paris : MSH, DAF, n° 40, 1993.
- Hernandez, Vaireaux 1995** : HERNANDEZ (F.), VAIREAUX (Fr.). – Le Val des Nymphes et le prieuré Notre-Dame (nouvelle approche archéologique et historique). In : *Actes du colloque du Centre d'Etudes Romanes (Tournus 15-19 Juin 1994)*, Tournus 1995.
- Heuclin 1986** : HEUCLIN (J.). – L'ermite et la mort durant le haut Moyen Age. *Revue du Nord, histoire et archéologie*, t. 68, n° 268, 1986.
- Higounet 1983** : HIGOUNET (Ch.). – Essai sur les granges cisterciennes. In : *Flaran 3*. Auch, 1983.
- Hoquard 1950** : HOQUARD (G.). – *La solitude cartusienne et la cellule ; la vie spirituelle*. Tours, 1950.
- Hurtin 1994** : HURTIN (St.). – *La chapelle Sainte-Eugénie, prieuré casadéen de la Chaise-Dieu*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1994.
- Iogna-Prat 1990** : IOGNA-PRAT (D.). – Les morts dans la comptabilité céleste des clunisiens de l'an mil. In : *Religion et culture autour de l'an mil : royaume capétien et Lotharingie*. Paris : Picard, 1990.
- Iogna-Prat et al. 1994** : IOGNA-PRAT (D.), BARRAL I ALTET (X.), BARRUOL (G.). – *Saint Maieul, Cluny et la Provence. Expansion d'une abbaye à l'aube du Moyen Age*. Les Alpes de Lumière 115, Mane, 1994.
- Jacques le Seigneur 1994** : JACQUES LE SEIGNEUR (P.). – *La Chartreuse des Ecouges 1116-1442*. Manuscrit dactylographié, 1994, 142 p.
- Jannet, Lauxerois, Reynaud 1986** : JANNET (M.), LAUXEROIS (R.), REYNAUD (J-F.). – *Vienne aux premiers temps chrétiens*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, (Guide archéologique de la France), 1986.
- Jobin 1980** : JOBIN (I.). – Abbaye de Notre-Dame de Valcroissant. *Revue Drômoise*, 416, 1980.
- Jobin 1982** : JOBIN (I.). – Deux caractères originaux de l'abbaye de Valcroissant. In : *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, III, 1982.
- Jobin 1994** : JOBIN (B.). – La commission royale de Réformation dans les forêts de Léoncel. In : *Léoncel, espace cistercien*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 10), 1994.
- Jobin 1996** : JOBIN (B.). – Moines et paysans dans les forêts de Léoncel au XVIII^e s. In : *Les Cisterciens de Léoncel et le monde paysan*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 12), 1996.
- Joly 1963** : JOLY (M.). – Les filles de Mazan. *Revue du Vivarais*, 1963.
- Josserand 1991** : JOSSERAND (Ph.). – Les Cisterciens en Dauphiné. Implantation et développement aux XII^e et XIII^e s. Le cas de l'abbaye de Léoncel. *Revue Drômoise*, n° 476, 477, 478.

- Josserand 1996** : JOSSERAND (Ph.). – Une seigneurie monastique en Vercors : l'abbaye de Léoncel et les communautés paysannes XIIIe-XIIIe s. In : *Les Cisterciens de Léoncel et le monde paysan*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 12), 1996.
- Jung 1991** : JUNG (C.). – *Essai de synthèse sur le peuplement et le paysage de Cliousclat, Mirmande et Saulce (Drôme)*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1991.
- Lacroix 1922** : LACROIX (A.). – Bouvante et la Chartreuse du Val Sainte-Marie. In : *A travers l'histoire du canton de Loriol et du Royans*. Valence.
- La Croix Bouton 1979** : LA CROIX BOUTON (J. de). – *L'abbaye de Bouchet en Tricastin*. Nice : Alpes Méditerranéennes éd. Impres'sud, 1979, (Commission d'histoire de l'ordre de Cîteaux VIII).
- La Croix Bouton 1981** : LA CROIX BOUTON (J. de). – Les grandes dates de l'abbaye de Donzère (674-1059). *Recherches donzéroises*, n° 7, 1981.
- La Croix Bouton 1991** : LA CROIX BOUTON (J. de). – *L'abbaye de Valcroissant*. Die : Public. Centre de formation de Die, 96 p., 1991.
- Lagier-Bruno 1980** : LAGIER-BRUNO (L.). – *Histoire des communes savoyardes, Yenne*. Roanne, t. I, 1980.
- Laidebeur 1999** : LAIDEBEUR (J.). – *Le prieuré de Manthes : étude historique et archéologique*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1999, 3 vol.
- Lasalle 1974** : LASALLE (V.). – Le portail du prieuré Notre-Dame de Vizille. In : *Congrès archéologique de France, 130e session, 1972, Dauphiné*. Paris : Société française d'archéologie, 1974.
- Lasalle 1994** : LASALLE (V.). – Les chapiteaux romans de l'église Saint-Martin de Vion. *Archéologie du Midi Médiéval*, 12, 1994.
- Lasalle 1995** : LASALLE (V.). – Les sculptures romanes de l'église de Saint-Maurice de Gourdans (Ain). *Archéologie du Midi Médiéval*, 13, 1995.
- Latreille 1969** : LATREILLE (G.). – *La sédimentation détritique au Tertiaire dans le Bas-Dauphiné et les régions limitrophes*. Documents du laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences de Lyon, n° 33, 1969.
- Lauwers 1997** : LAUWERS (M.). – *La mémoire des ancêtres, le souci des morts...* Paris : Beauchesne, 1997.
- Lauxerois 1983a** : LAUXEROIS (R.). – De nouvelles inscriptions : Alba, Bourg-Saint-Andéol, Cruas. *Revue du Vivarais*, t. 87, n° 4, oct-déc 1983.
- Lauxerois 1983b** : LAUXEROIS (R.). – *Le Bas Vivarais à l'époque romaine. Recherches sur la cité d'Alba*. Paris : de Brocard, supp. n° 9 à la RAN.
- Le Laboureur 1887** : LE LABOUREUR (Cl.). – *Les Mesures de l'Île-Barbe*. Lyon : éd. Guigue, 687 p., 1887.
- Le Maho 1994** : LE MAHO (J.). – La réutilisation funéraire des édifices antiques en Normandie au cours du haut Moyen Age. In : FIXOT (M.) ZADORA-RIO (E.) dir. – *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*. Paris : MSH, DAF, n° 46, 1994.
- Leclerc 1895** : LE CLERC (V.). – *Marguerite d'Oingt*. Paris, 1895.
- Legrez, Guarrigues 1990** : LEGREZ (J.), GARRIGUES (J.-M.). – *Moines dans l'assemblée des fidèles. A l'époque des PÈRES-IVE-VIIIe siècle*. Paris, 1990.
- Lemaître 1987** : LEMÂÎTRE (J.-L.). – *Prieurs et prieurés dans l'Occident médiéval*. In : *Actes du colloque organisé à Paris le 12 novembre 1984 par la IVE section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes et l'Institut de recherche et d'histoire des textes*. Genève : Librairie Droz, 220 p., 1987.
- Lemaître 1989** : LEMAITRE (J.-L.). – *Mourir à Saint-Martial : la commémoration des morts et les obituaires à Saint-Martial de Limoges du XIe au XIIIe siècle*. Paris : de Boccard, 1989.

- Lenglet 1984** : LENGLET (M.-O.). – Notes sur l'histoire de l'abbaye de Bonnevaux. In : CHAUVIN (B.) dir. – *Mélanges à la Mémoire du Père Anselme Dimier*, t. 2, vol. 4, n° 190, Pupillin-Arbois, 1984.
- Lenglet 1986** : LENGLET (M.-O.). – Les origines de l'abbaye de Mazan. Autocritique d'une précédente étude. In : *Cîteaux. Commentant cisterciens*, 1986.
- Letanche 1908** : LETANCHE (J.). – Le prieuré de Yenne. *Mémoires et documents, publiés par la société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. 66, Chambéry, 1908.
- Leymarie 1895** : LEYMARIE (R.). – *Notice historique et descriptive sur la ville et l'abbaye de Saint-Rambert-de-Joux*. Lyon, 1895.
- Locatelli et al. 1978** : LOCATELLI (R.) et al. – *L'abbaye de Baume-les-Messieurs*. Dôle, 1978.
- Loison et Varille 1929** : LOISON (E.), VARILLE (M.). – *L'abbaye de Saint-Chef en Dauphiné*. Lyon, 1929.
- Louvet 1903** : LOUVET (P.). – *Histoire du Beaujolais, manuscrits inédits des XVIIe et XVIIIe siècles*. Lyon : Société des Bibliophiles lyonnais, 1903.
- Malbois 1929-30** : MALBOIS (Abbé). – Solérieux et Saint-Raphaël. *BSASD*, t. 62, 1929-30.
- Marcel 1992** : MARCEL (S.). – *Le prieuré de Saint-Marcellin d'Etoile-sur-Rhône*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1992.
- Marillet-Salvador 1995** : MARILLET-SALVADOR (V.). – *Etude des prieurés de l'Ardèche du centre*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2.
- Mariotte 1978** : MARIOTTE (J.-Y.). – *Les origines du prieuré de Chamonix*. Paris : Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1978, t. 136.
- Martimort 1961** : MARTIMORT (A.-G.). – *L'Eglise en prière*. 1ère édition, 1961. Edition nouvelle : t. 4, 1983.
- Martinod 1988** : MARTINOD (R.). – *L'église de Saint-Benoît (Ain)*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1988.
- Massot 1995** : MASSOT (G.). – Promenade toponymique en pays de Berg en 1284. *Revue de la Société des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg*, n° 51, 1995.
- Maury 1968** : MAURY (J.). – Les vestiges du prieuré de Saint-Michel de Connexe. *Bulletin mensuel de l'Académie Delphinale*, 8e série, 7e année, n° 5, mai 1968.
- Mazon 1893** : MAZON (A.). – *Eglises du Vivarais*. Privas, t. let 2, 1893.
- Mége 1876** : MEGE (A.). – *Prieuré de Saint-Michel de Connexe et chapelle Sainte-Madeleine, Description pittoresque. Description historique par Pilot de Thorey*. Grenoble, 1876.
- Mége 1985** : MEGE (J.-C.). – *Le prieuré de Montbrison-sur-Lez*. In : DESAYE (H.), PEYRARD (M.). – Architecture religieuse dans la Drôme. *Etudes drômoises*, 1976, rééd. 1985.
- Mége 1989** : MEGE (J.-C.). – Montbrison-sur-Lez, prieuré Notre-Dame-des-Eglises, puis Saint-Blaise, In : COLLECTIF 1989. – *La Drôme romane*. Taulignan : Plein-Cintre, 1989.
- Mehu 1910** : MEHU (E.). – *Salles-en-Beaujolais : le prieuré des bénédictins de Cluny*. Mâcon : Protat éd., réimpression 1980.
- Melo 1896** : MELO (A.). – *Le prieuré de Prévessin-Moens (Ain)*, 1896.
- Mémoire de Bonnevaux 1996** : MEMOIRE DE BONNEVAUX (Association). – *Les granges à 3 nefs*. plaquette, janvier 1996, 7 p.
- Ménard, Montjoye 1995** : MENARD (A.), MONTJOYE (A. de). – *Domène. Un prieuré bénédictin*. Grenoble, 1995.
- Méric de Bellefon-Ducoté 1987** : MERIC DE BELLEFON-DUCOTÉ (J.). – *L'église de Chanoz-Chatenay (Ain)*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1987.

- Meynet 1997** : MEYNET (N.). – *Le prieuré de Taluyers en Lyonnais*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1997.
- Mollier 1866** : MOLLIER (abbé). – *Recherches historiques sur Villeneuve-de-Berg*. Avignon : Aubanel, 1866.
- Monnier 1993** : MONNIER (S.). – *La Part-Dieu*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1993.
- Monnoyeur-Roussel 1991** : MONNOYEUR-ROUSSEL (V.). – *Etude des bâtiments monastiques de l'abbaye de Charlieu (Loire)*. Mémoire de DEA, Université Lyon 2, 1991.
- Montchal 1993** : MONTCHAL (J.). – *Le prieuré de Poulieu, du XIIIe au XVIIIe siècle. Les moines au village*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1993.
- Montjoye 1990** : MONTJOYE (A. de). – *L'architecture de briques à Grenoble et dans sa région aux XIIIe et XIVe s.* Grenoble : PUG, (*La Pierre et l'Ecrit*), t. I, 1990.
- Mordefroid 1993** : MORDEFROID (J. L.). – *Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez (F-42). "La Carte"*, Unité de recherche Archéologique Cartusienne, juin 1993.
- Morel 1902** : MOREL (L.-B.). – *Notes et réflexions archéologiques sur Chazay d'Azergues*. *Bulletin de la société des sciences et arts du Beaujolais*, 3e année, 1902.
- Morel 1984** : MOREL (L.). – *Les chartreuses de l'Ain*. In : *Grande chartreuse et chartreux*. Grenoble, 1984.
- Morin 1985** : MORIN (Abbé J.). – *La Chartreuse de Bouvante au Moyen Age*. *Bulletin de la Société départementale d'Archéologie et de statistique de la Drôme*, n° 330, 1985.
- Mossner 1970** : MOSSNER (W.). – *Das triptychon mit den Kartausen-Klostern des gesamten Erdkreises*. *Anzeige des Germanischen Nationalmuseums*, Nuremberg, 1970.
- Moyroud 1992** : MOYROUD (R.). – *Les verriers de la forêt de Bonnevaux (Isère)*. Grenoble : PUG, (*La Pierre et l'Ecrit, Evocations*), 1992.
- Moyse 1973** : MOYSE (G.). – *Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon (Ve-Xe s.)*. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, vol. 131, 1973.
- Moyse 1978** : MOYSE (G.). – *Aux origines de Cluny : Baume dans l'orbite de Gigny*. In : LOCATELLI (R.) et al. – *L'abbaye de Baume-les-Messieurs*. Dôle, 1978.
- Musset 1986** : MUSSET (L.). – *Les sépultures des souverains normands : un aspect de l'idéologie du pouvoir*. In : MUSSET (L.), BOUVRIS (J.-M.), MAILLEFER (J.-M.) dir. – *Autour du pouvoir ducal normand, Xe-XIIIe siècles*. *Cahier des Annales de Normandie*, n° 17, 1986.
- Nyd 1851** : NYD (L.-M.). – *Essais historiques sur les anciennes fondations religieuses du département de l'Ain, Montmerle en Bresse ou le Val Saint-Etienne*. Bourg-en-Bresse, 1851.
- Ode 1995** : ODE (B.). – *Le défilé de Donzère à la fin de l'Antiquité et aux débuts du Moyen Age*. Mémoire de maîtrise Université Lyon 2, 1995.
- Odiot 1994** : ODIOT (Th.). – *Habitats sols et cadastres dans le Tricastin*. In : FAVORY (F.), FICHES (J.-L.). – *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'antiquité et le haut-Moyen Age, études microrégionales*. Paris : MSH, DAF, n° 42.
- Odiot, Berger 1995** : ODIOT (Th.), BERGER (J.-F.). – *L'évolution du peuplement depuis le premier siècle de notre ère et la mise en place des structures protomédiévales dans le Tricastin*. *Pages*, II, 1995.
- Oswald, Schaefer, Sennhauser 1971** : OSWALD (F.) SCHAEFER (L.), SENNHAUSER (HR.). – *Vorromanischen Kirchenbauten*, Munich, 1971, 3 t.
- Ourssel 1955** : OURSEL (R.). – *La Savoie dans l'art roman*. *Revue de Savoie*, 1955.
- Ourssel 1965** : OURSEL (R.). – *L'église de Yenne*. In : *Congrès archéologique de France, CXXIIIe session*. Paris, 1965.

- Ourself 1990** : OURSEL (R.). – *Lyonnais, Dombes, Bugey et Savoie romans*. La Pierre-qui-Vire : éd. Zodiaque (La nuit des temps) 389 p.
- Pacaut 1986** : PACAUT (M.). – *L'ordre de Cluny*. Paris : Fayard éd., 1986.
- Pacaut 1988** : PACAUT (M.). – Recherche sur les revenus paroissiaux : l'exemple des églises "clunisiennes" (Xe-XIIIe s.). In : – *Histoire de la paroisse*. Angers : Presses Universitaires, 1988, (Publications du centre de recherches d'histoire religieuse et d'histoire des idées, 11).
- Pacaut 1993 a** : PACAUT (M.). – *Les moines blancs. Histoire de l'ordre de Cîteaux*. Paris : Fayard éd., 1993.
- Pacaut 1993 b** : PACAUT (M.). – *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Age*. Paris : Nathan, 1993.
- Pagani 1891** : PAGANI (L.). – *Histoire de Chazay d'Azergues-en-Lyonnais*. Lyon : Bosc, 1891.
- Parron-Kontis 2002** : PARRON-KONTIS (I.). – *La cathédrale Saint-Pierre en Tarentaise et le groupe épiscopal de Maurienne*. Lyon : ALPARA. DARA n° 22, 156 p.
- Parron, Monnoyeur 1999** : PARRON (I.), MONNOYEUR (V.). – *Le prieuré Notre-Dame de Beaulieu*. Patrimoine en Isère-Chambaran, Grenoble, 1999.
- Pelletier, Rossiaud 1990** : PELLETIER (A.), ROSSIAUD (J.) dir. – *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, t. I, *Antiquité et Moyen Age*. Le Coteau : éd. Horvath, 478 p., 1990.
- Perrel 1996** : PERREL (J.). – *Yssingaux et le pays des sucs*. Yssingaux, t. II.
- Perret 1965** : PERRET (A.). – L'église de la crypte de Lémenc. In : *Congrès archéologique de France, 123e session, 1965, Savoie*. Paris : Société française d'archéologie.
- Perrin 1974** : PERRIN (J.-A.). – Le prieuré de Salles-en-Beaujolais. *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie du diocèse du Belley*, 1974, n° 49.
- Perrin, Reynaud 1989** : PERRIN (P.), REYNAUD (J.-F.). – Les premières églises et les origines de la paroisse dans les campagnes. In : *Archéologie de la France, 30 ans de découvertes*. Paris, 1989.
- Perroy 1943** : PERROY (E.). – Notes sur la chronologie des chartes de Savigny. *Bulletin de la Diana*, XXVIII. 1943.
- Philipon 1911** : PHILIPON (E.). – *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*. Paris : imprimerie nationale, 1911.
- Philippe 1861** : PHILIPPE (J.). – *Inventaire des archives de Talloires*. Soc. Savoisienne d'histoire et d'archéologie, 1861.
- Philippe, Savay-Guerraz 1989** : PHILIPPE (M.), SAVAY-GUERRAZ (H.). – La pierre du Midi à Lyon et à Vienne : l'époque gallo-romaine : utilisation, chronologie et provenance. *Bulletin mensuel de la société linéenne de Lyon*, 58, Mai 1989.
- Picard 1986** : PICARD (J.). – *La Grande Chartreuse et les chartreuses de Portes, Sélignac et Pierre-Châtel*. Salzbourg, 1986.
- Picard 1988** : PICARD (J.-CH.). – L'ordre carolingien. In : LE GOFF (J.), RÉMOND (R.) dir. – *Histoire de la France Religieuse, t. 1, Des dieux de la Gaule à la papauté d'Avignon*. Paris, 1988.
- Picot 1952** : PICOT (J.). – La seigneurie de l'abbaye de File-Barbe. Lyon : *Album du crocodile*, mai à octobre 1952.
- Pierry 1992** : PIERRY (P.). – Bonnevaux. In : *Lumières et ombres sur le XIIIe siècle*. Léoncel : *Cahiers de Léoncel*, n° 8 (Revue Drômoise).
- Pilot de Thorey 1884** : PILOT DE THOREY (E.). – Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné. *Bull. de la Société Statistique des Sciences Naturelles et des Arts Industriels du Département de l'Isère*, 3e série, t. 12, Grenoble, 1884.

- Pio 1984** : PIOT (M.-Th.). – Le Bourget-du-Lac, la crypte de l'église. In : *Dix ans d'archéologie en Savoie*. Chambéry, 1984.
- Pirat 1995** : PIRAT (A.). – *Les bâtiments utilitaires des chartreuses de Montmerle et Sélignac*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1995.
- Poeck 1981** : POECK (D.). – Laienbegräbnisse in Cluny, In : *Frühmittelalterliche Studien*. 1981, t. 15, p. 68-179.
- Poinsot 1996** : POINSOT (A.). – *Histoire, architecture et matériaux de construction des prieurés de l'ancien diocèse de Belley*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon2, 1996.
- Poncet 1980** : PONCET (L.). – *L'abbaye d'Ambronay, mille ans d'histoire*. Colmar, 1980, 130 p.
- Prigent, Hunot 1996** : PRIGENT (D.), HUNOT (J.-Y.). – *La mort : voyage au pays des vivants. Pratiques funéraires en Anjou*. Angers : Service départemental d'archéologie, 1996.
- Prinz 1962** : PRINZ (F.). – *Die Entwicklung des altgallischen und merovingischen Monchtums (das erste Jahrtausend, 1)*, Diisseldorf, 1962.
- Regné 1914-1921** : REGNE (J.) rééd. de ROUCHIER (J.). – *Histoire du Vivarais*. Largentière : Mazet et Plancher impr., (1861), rééd. 1914, 1921.
- Regné 1984** : REGNE (J.). – La première étape de la pénétration capétienne en Vivarais : la fondation de Villeneuve-de-Berg et la mise en partage de son territoire (novembre 1284). *Revue du Vivarais*, 1984.
- Reynaud 1965** : REYNAUD (J.-Fr.). – Le portail de la Chambre. In : *Congrès archéologique de France, CXXIIIe session, 1965, Savoie*. Paris : Société française d'archéologie, 1965.
- Reynaud 1967** : REYNAUD (J.-Fr.). – *Inventaire des églises romanes de l'ancien diocèse de Lyon, a parte imperii*. Thèse de 3e cycle manuscrite, Lyon, 1967.
- Reynaud 1978** : REYNAUD (J.-Fr.). – Saint-Ferréol, une des plus anciennes églises viennoises. *Archéologia*. 122, septembre 1978.
- Reynaud 1986** : REYNAUD (J.-Fr.). – *Lyon aux premiers temps chrétiens*. Paris : Ministère de la Culture, Guide archéologique de la France, 139 p., 1986.
- Reynaud 1989** : REYNAUD (J.-Fr.). – Le baptistère de Meysse. *BSNAF*, 1989.
- Reynaud 1992** : REYNAUD (J.-Fr.). – Le prieuré de Salaise-sur-Sanne. Grenoble : PUG, (*La Pierre et l'Écrit, Evocations 1992-1993*), 1992.
- Reynaud 1994** : REYNAUD (J.-Fr.). – L'église de Buellas, des origines au XIXE siècle. In : *Eglise Saint-Martin Buellas*, Bourg, 1994.
- Reynaud 1997a** : REYNAUD (J.-Fr.). – *L'âme romane de Lyon. Basilique Saint-Martin d'Ainay*. Lyon : Esprit public, 95 p.
- Reynaud 1997b** REYNAUD (J.-Fr.). – *Lugdunum christianum. Lyon du IVe au VIIIe s. : topographie, nécropoles et édifices religieux*. Paris : MSH, DAF n° 69, 285 p., 1997.
- Reynaud 1999** : REYNAUD (J.-Fr.). – Aux origines des paroisses. In : *Alle origini della parrocchia rurale (IV-VIII sec.)*. Atti della giornata tematica dei Seminari di Archeologia Cristiana (Ecole française de Rome-19 marzo 1998), 1999, Citta del Vaticano.
- Richard 1898** : RICHARD (P.). – Etat des prieurés du diocèse de Lyon vers la fin du XVe s. *Revue du Lyonnais*, t. XXV, 1898.
- Richard 1906** : RICHARD (P.). – *Essai sur le contrat d'albergement particulièrement dans la province de Dauphiné*. Grenoble, 1906.
- Riche 1990** : RICHE (D.). – *Les prieurés clunisiens dans les diocèses de Genève, Grenoble, Belley, aux XIIE et XVE siècles. Situation temporelle et spirituelle* in *Recherches sur l'économie ecclésiastique à la fin du Moyen*

Age. Autour des collégiales de Savoie. Actes de la Table ronde internationale d'Annecy. 26-28 Avril 1990.

Riche 1991 : RICHE (D.). – *L'ordre de Cluny, de la mort de Pierre le Vénérable à Jean III de Bourbon. Le vieux pays clunisien*. Thèse soutenue à l'Université Lyon II, 1991.

Riche 2000 : RICHE (D.). – *L'ordre de Cluny à la fin du Moyen Age*. Saint Etienne : Publications de l'université de Saint Etienne. (CERCOR travaux et recherches XIII).

Rivière 1888 : RIVIERE (J.). – *Documents historiques sur Montant, son prieuré, ses seigneurs de l'origine à 1789*. Lyon, 1888.

Robert 1984 : ROBERT (père A.). – Villeneuve-de-Berg et les moines de Mazan. *Revue du Vivarais*, 1984.

Robert, Saint-Jean, André 1968 : ROBERT (A.), SAINT-JEAN (R.) et ANDRE (M.). – *Etapas de la ruine de l'abbaye de Mazan*, 1968.

Rochet 1998 : ROCHET (A.). – *Monographie du prieuré de Pommiers (Loire)*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1998.

Rochette 1997a : ROCHETTE (M.). – *Etude historique et archéologique de la maison du prieur de Talloires*. DEA, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 1997.

Rochette 1997b : ROCHETTE (M.). – Talloires, le prieuré. In : *Revue Savoisiennne*, 1997.

Roquet-Hoffet 1997 : ROQUET-HOFFET (A.). – *Saint-Martin de Savigny. Mémoires d'une abbaye disparue*. Musée historique de Lyon, Hôtel Gadagne, 1997.

Rouquette 1974 : ROUQUETTE (J.-M.). – *Provence romane, 1, La Provence rhodanienne*. La Pierre-qui-Vire : Zodiaque 1974.

Rubellin 1991 : RUBELLIN (M.). – Monastères et évêques dans le diocèse de Lyon aux IXe et Xe s. *Bulletin du CAHMER*, n° 3, 1991.

Rubellin, Méras, Lorcin 1987 : RUBELLIN (M.), MERAS (M.), LORCIN (M-Th.).-DIX siècles de Moyen Age In : GARRIER (G.) dir. – *Le Rhône et Lyon, de la préhistoire à nos jours* (l'Histoire par les documents). Saint-Jean-d'Angely : Bordessoules, 1987, 427 p.

Saint-Jean 1968 : SAINT-JEAN (R.). – L'Abbaye cistercienne de Mazan (Ardèche) et ses filles provençales, Sénanque et le Thoronet, Etude archéologique. *Provence historique*, jan.-mars 1968.

Saint-Jean 1971 : SAINT-JEAN (R.). – Une résurrection : les ruines de l'abbaye de Mazan. *Revue du Vivarais*, 1971.

Saint-Jean, Nougaret 1991 : SAINT-JEAN (R.), NOUGARET (J.). – *Vivarais, Gévaudan romans*. La Pierre-qui-Vire : Zodiaque, 1991.

Salet 1965 : SALET (F.). – L'église du Bourget. In : *Congrès Archéologique de France, CXXIIIe session, 1965, Savoie*. Paris, 1965.

Santchi, Cattin 1997 : SANTCHI (C.) et CATTIN (P.). – Ermites de Bresse et du Bugey. *Mélanges R. Devos. Chemins d'histoire alpine*, 1997.

Sapin 1983 : SAPIN (Ch.). – Les marbres sculptés du haut Moyen Age, vol. II. In : *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age, Actes du Colloque International du Centre National de la Recherche Scientifique*. Université de Rennes II, le 2-6 Mai 1983, édités par X. Barraï I Altet, 3 vol., 1987.

Sarazin, Réthoré 1989 : SARAZIN (P.), RETHORE (P.) avec la participation de CARNIEL (P.), DRIEY (C.), GOUILLON (C.), FARCE (J.-Ph.) et REVOL (D.). – *Solérieux, le site de Saint-Raphaël, étude historique*. Dossier de proposition d'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques, pour la CO. RE. PHAE., DRAC Lyon, 1989.

Sautel 1957 : SAUTEL (J.). – *Carte Archéologique de la Gaule romaine - Département de la Drôme - Forma Orbis Romani*. Paris, 1957, fasc. 11.

- Savay-Guerraz 1985** : SAVAY-GUERRAZ (H.). – *Recherches sur les matériaux de construction de Lyon et Vienne antiques*, Thèse de troisième cycle, Université Lyon II, Juin, 1985.
- Savay-Guerraz 1990** : SAVAY-GUERRAZ (H.). – Le calcaire portlandien du Bugey (choin de Fay) à l'époque galloromaine : carrières et constructions urbaines (Lyon et Vienne). In : *115e Congrès national des Sociétés Savantes, Carrières et constructions*, Avignon, 1990.
- Schieffer 1963-1964** : SCHIEFFER (T.). – Die Urkunden Lothars I. für Lyon, *Archiv für Diplomatik*, t. IX-X, 1963-1964.
- Schmid, Wollasch 1967** : SCHMID (K.), WOLLASCH (J.). – Die Gemeinschaft der Lebenden und Vestorben in Zeugnissen des Mittelalters. In : *Fruhmittelalterliche Studien*, 1967, t. 1.
- Sorin 1997** : SORIN (S.). – *De la villa gallo-romaine au prieuré dans la Drôme*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1997.
- Steyert 1895** : STEYERT (A.). – *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes*. 4t. Lyon : Bernoux et Cumin éditeurs, 615 p., 1895.
- Sunderland 1971** : SUNDERLAND (E.). – *Charlieu à l'époque médiévale*. Lyon : Lescuyer, 1971.
- Tamalet 1994** : TAMALET (B.). – *Le Royal monastère de Brou*. DEA Université Lyon II, 1994.
- Tardieu 1986** : TARDIEU (J.). – Les moines et l'exploitation de la forêt de l'abbaye de Léoncel : un état de la question. In : *Les moines et la forêt*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 2), 1986.
- Tardieu 1987** : TARDIEU (J.). – Comment un procès du XIXe s. éclaire l'histoire de l'abbaye de Léoncel. In : *Cisterciens de Léoncel, pistes pour une histoire*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 3), 1987.
- Tardieu 1988** : TARDIEU (J.). – L'accord de 1196 entre les Cisterciens de Léoncel et les Chartreux de Bouvante. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 4), 1988.
- Tardieu 1992a** : TARDIEU (J.), MEMOIRE DE BONNEVAUX (Association), LE BARRIER (Chr.). – Etude d'une architecture vernaculaire particulière : les granges de l'abbaye de Bonnevaux. In : *Lumières et ombres sur le XIIIe s.* Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 8), 1992.
- Tardieu 1992b** : TARDIEU (J.). – Les granges cisterciennes, bibliographie. In : *Lumières et ombres sur le XIIIe siècle, II-En plaine et en montagne*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 8), 1992.
- Tardieu 1993** : TARDIEU (J.). – Hugues Humbert de Servient 1681-1723). In : *Les abbés commendataires de Léoncel 1681-1790*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 9), 1993.
- Tardieu 1996** : TARDIEU (J.). – Les cisterciens de Léoncel et les fermiers de la Grandgrange au XVIIIe s. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 12), 1996.
- Tardieu, Hartmann-Virnich 1995** : TARDIEU (J.), HARTMANN-VIRNICH (A.). – L'abbatiale Sainte-Marie de Cruas. In : *Congrès archéologique de France. Moyenne vallée du Rhône, 1992*. Paris : Société française d'archéologie, 1995.
- Taylor 1963** : TAYLOR (A. J.). – Some notes on the Savoyards in North Wales (1277-1300) with special references to the savoyard element in the Harlech castle. *Genava*, t. XI, Genève, 1963.
- Taylor 1977** : TAYLOR (A. J.). – Castle-building in thirteenth century Wales and Savoy. *Proceedings of the British Academy, London*, LXIII (1977).
- Theurillat 1954** : THEURILLAT (J.-M.). – *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Des origines à la réforme canoniale*, 515-830. Sion, 1954.
- Thirion, Schricke 1974** : THIRION (J.), SCHRICKE (J.). – Saint-Donat-sur-l'Herbasse. In : *Congrès archéologique de France, Dauphiné, 1972*. Paris, 1974.

- Thirion 1980** : THIRION (J.). – *Alpes romane*. La Pierre-qui-Vire : éd. Zodiaque (La nuit des temps), 1980.
- Thirion 1988** : THIRION (J.). – Contribution à l'étude de la première sculpture romane dans le bassin du Rhône moyen : les chapiteaux de Chabrillan et de La Clastre. *Cahiers Archéologiques*, n° 36, 1988.
- Thollet, Vellar 1992** : THOLLET (O.), VELLAR (L.J.). – *L'église Notre-Dame de l'Assomption de Yenne*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1992.
- Thomas 1993** : THOMAS (R.). – *Châteaux de Haute-Loire. DIX siècles d'histoire*. Brioude : Ed. Watel, 1993, 469 p.
- Toutant 1922** : TOUTANT (H.). – La vie économique dans le Vercors méridional et ses abords, d'après le cartulaire de l'abbaye de Léoncel (1137-1790). *Revue de Géographie Alpine*, 1922.
- Treffort 1996** : TREFFORT (C.). – *L'Eglise carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*. Lyon : CIHAM-PUL (collection d'histoire et d'archéologie médiévales 3), 218 p.
- Trenard 1984** : TRENARD (L.). – Pierre-Châtel haut lieu d'histoire. *Le Bugey*, n° 71, 1984.
- Vaireaux 1997** : VAIREAUX (Fr.). – *Occupation médiévale des sols dans le bassin de Valréas (Vaucluse), Etude carto-photographique et textuelle, dont celle du Cartulaire de la Commanderie de Richerenches*. Mémoire de DEA, Université Lyon 2, 2 vol., 1997.
- Vaissète, Vic 1885** : VAISSETE (Dom J.), VIC (Dom Cl. de). – *Histoire générale de Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives*. Paris 1730-1745 ; rééd. A. Molinier, Toulouse : Privat, 1885, 12 vol.
- Vallery-Radot 1936** : VALLERY-RADOT (J.). – Salles-en-Beaujolais. In : *Congrès archéologique de France, XCVIIIe session 1935 : Lyon-Mâcon*. Paris : Société française d'archéologie, 1936.
- Vallery-Radot 1971** : VALLERY-RADOT (J.). – Les limites méridionales de l'école romane de Bourgogne. *Bulletin Monumental*, 1936. (Bull. du CIER, n° 2, Paris 1971).
- Van Belle 1987** : Van BELLE (J.-L.). – Les marques de tailleurs de pierre, vol. II. In : *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age, Actes du Colloque international du Centre National de Recherche Scientifique*. Rennes II, le 2-6 Mai 1983, édité par X. Barraï I Altet, 3 vol., 1987.
- Vanel 1905** : VANEL (J.-B.). – *Ronsard, prieur de Mornant*, 1905.
- Varene 1974** : VARENE (P.). – *Sur la taille de la pierre antique, médiévale et moderne*. Dijon : éd. de l'Association des Amis du Centre de Recherches sur les techniques gréco-romaines, 1974, n° 3.
- Varnet 1873** : VARNET (abbé). – *Saint Theudère et son abbaye de Saint-Chef*. Grenoble, 1873.
- Vernin 1993** : VERNIN (E.). – *Inventaire et étude archéologique des élévations des prieurés du Rhône*. Mémoire de DEA, Université Lumière, Lyon II, 1993.
- Vernin 1994** : VERNIN (E.). – Chêne-en-Semine, église Saint-Nicolas. *Revue savoisienne*, 134e année.
- Vesco 1942** : VESCO (E.). – Les chapiteaux historiés de Yenne. Chambéry : *Revue de Savoie*, 1942.
- Vieillard-Troïekoureff 1976** : VIEILLARD-TROÏEKOUROFF (M.). – *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*. Paris : Librairie Honoré Champion, 491 p.
- Villeneuve 1984** : – *Villeneuve-de-Berg de sa fondation à nos jours (1284-1984)*. Largentière : imp. Hubert et Fils, 1984.
- Viscusi 1992** : VISCUSI (V.). – *Inventaire des prieurés de Savoie et étude d'un cas : le prieuré du Bourget-du-Lac*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2, 1992, 2 vol.
- Vogué 1912** : VOGUE (Marquis de). – *Une famille vivaroise*, Paris : Champion, 1912, tome III, pièce justificative n° 5 bis.

Wollasch 1988 : WOLLASCH (J.). – Hugues 1er, Abbé de Cluny et la mémoire des morts. In : *Le Gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny*, 1988.

Wollasch 1990 : WOLLASCH (J.). – Les moines et la mémoire des morts. In : IOGNA-PRAT (D.), PICARD (J.-Ch.). éd. – *Religion et culture autour de l'an mil : royaume capétien et Lotharingie*. Paris : Picard, 1990.

Wullschleger 1984 : WULLSCHLEGER (M.). – L'abbaye de Léoncel : la dimension géographique. In : *Léoncel, une abbaye cistercienne en Vercors*. Lyon : La Manufacture, (*Cahier culturel du Parc du Vercors*, 5).

Wullschleger 1986 : WULLSCHLEGER (M.). – Les moines de Léoncel et l'élevage". In : *Les moines et l'élevage*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 1), 1986.

Wullschleger 1988a : WULLSCHLEGER (M.). – Cisterciens de Léoncel et Chartreux de Bouvante : le partage de 1190-92. In : *Cisterciens de Léoncel, Chartreux de Bouvante*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 4), 1988.

Wullschleger 1988b : WULLSCHLEGER (M.). – Une grange des Cisterciens de Léoncel à Lente ? Vraisemblablement non ! In : *Cisterciens de Léoncel, Chartreux de Bouvante*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 4), 1988.

Wullschleger 1989a : WULLSCHLEGER (M.). – Les Cisterciens de Léoncel dans la plaine de Valence". *Etudes Drômoises*, n° 4, 1989.

Wullschleger 1989b : WULLSCHLEGER (M.). – Cisterciens de Léoncel : les chartes du premier demi-siècle 1137-1188. In : *Le premier demi-siècle des Cisterciens à Léoncel 1137-1188*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 5), 1989.

Wullschleger 1990 : WULLSCHLEGER (M.). – Cisterciens de Léoncel : les Prieurs du dernier demi-siècle. In : *Le dernier demi-siècle des Cisterciens de Léoncel (1739-1790)*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 6).

Wullschleger 1991a : WULLSCHLEGER (M.) dir. – *Léoncel, une abbaye cistercienne en Vercors*. Crest, 1991, 112 p.

Wullschleger 1991b : WULLSCHLEGER (M.). – Les Cisterciens de Léoncel sur le plateau de Combe Chaude au XIII^e siècle et leur conflit avec la communauté villageoise de Charpey (1284). In : *Lumières et ombres sur le XIII^e siècle, I. De la Gervanne à la Bourne*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 7), 1991.

Wullschleger 1991c : WULLSCHLEGER (M.). – Eleveurs et forestiers en Vercors occidental aux XVIII^e et XIX^e siècles. In : *Le Monde Alpin et Rhodanien*, n° 1, 1991, p.43-82.

Wullschleger 1994a : WULLSCHLEGER (M.). – Les chartes de fusion de la communauté de la Part-Dieu avec l'abbaye de Léoncel (1194-95). In : *Papauté, monachisme et théories politiques*. Lyon : PUL, 1994,t.I, p. 413-422 (*Mélanges Pacaut*).

Wullschleger 1994b : WULLSCHLEGER (M.). – La vente des biens de l'ancienne abbaye de Léoncel (1791-1824). In : *Que le bonheur habite dans les Chaumières... La vente des biens nationaux dans la Drôme*, publié par Histoire et Archives drômoises et Archives départementales de la Drôme. Valence, 1994, p. 145-166.

Wullschleger 1994c : WULLSCHLEGER (M.). – Petit atlas historique et géographique d'un espace cistercien. In : *Léoncel, espace cistercien*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 10), 1994).

Wullschleger 1994d : WULLSCHLEGER (M.). – La chartreuse des Ecouges, histoire d'un renoncement 1294-1442. In : *Crises et Temps de rupture en Chartreuse XIVE-XXE siècles*, Actes du colloque international d'histoire et de spiritualité cartusiennes, Chartreuse de Glandier, 15-18/09/1994). *Analecta Cartusiana*, nouvelle série, t. VI, 1994, p. 13-20.

Wullschleger 1994e : WULLSCHLEGER (M.). – Les moines du Vercors et le mouton. In : *L'homme et le mouton*. Glénat, 1994, p. 71-82.

Wullschleger 1995 : WULLSCHLEGER (M.) dir. – *Vercors, terre monastique et canoniale*. Cahiers de Léoncel, n° 11, 1995 (publié par le Parc Régional du Vercors).

Wullschleger 1996a : WULLSCHLEGER (M.). – Hugues de Châteauneuf, abbé de Léoncel et de Bonnevaux (vers 1120-1194). *Etudes drômoises*, n°2/3, 1996.

Wullschleger 1996b : WULLSCHLEGER (M.). – L'emprise géographique des contrats d'albergements au XVIIIe siècle. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 12).

Wullschleger 1997a : WULLSCHLEGER (M.). – Les dernières chartes du cartulaire des Ecouges 1422-1464. Autrans : *Les cahiers du Peuil*, n° 3.

Wullschleger 1997b : WULLSCHLEGER (M.). – A la recherche du domaine temporel des Chartreux des Ecouges. Grenoble : PUG, (*La Pierre et l'Écrit*), 1997.

Wullschleger 1998a : WULLSCHLEGER (M.). – La mise en place du domaine temporel de la Chartreuse du Val Sainte-Marie de Bou vante (1144-1381). In : *L'abbaye de Léoncel de 1562 à 1681*. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 14).

Wullschleger 1998b : WULLSCHLEGER (M.). – Sur la montagne de Muzan. Valence : Revue Drômoise, SAHGD (*Cahiers de Léoncel*, n° 14), 1998.

Wullschleger 1999 : WULLSCHLEGER (M.). – Aiguebelle et ses dépendances vivaroises. In : *L'ordre de Cîteaux en Vivarais*. Revue du Vivarais, t. CIII, n° 1 et 2.

Rapports de fouilles, documents finaux de synthèse

Rapport Blin 1994 : BLIN (O.). – Salt-en-Donzy. Jardins du prieuré. In : *Bilan scientifique*. Lyon : DRAC-SRA, Rhône-Alpes. 1994.

Rapport Hamonière 1992 : HAMONIERE (L.). – *Monographie sur l'église de Saint-Nizier-le-Bouchoux*. DRAC-SRA, Rhône-Alpes. DFS, novembre 1993.

Rapport Hamonière 1993 : HAMONIERE (L.). – Saint-Nizier-le-Bouchoux, église. In : *Bilan scientifique*. Lyon : DRAC-SRA, Rhône-Alpes, 1993.

Rapport Hamonière 1994 : HAMONIERE (L.). – Saint-Nizier-le-Bouchoux, église. In : *Bilan scientifique 1993*. Lyon : Drac-SRA, Rhône-Alpes.

Rapport Hamonière 1997 : HAMONIERE (L.). – Blyes, ancienne chapelle du prieuré. In : *Bilan scientifique 1996*. Lyon : Drac-SRA, Rhône-Alpes.

Rapport Kuntz, Le Barrier 1996 : KUNTZ (L.), LE BARRIER (C.). – *Chambles (Loire). Chapelle Sainte-Foy du Châtelet, Evaluation archéologique*. DRAC-SRA, Rhône-Alpes, DFS, Lyon, 1996.

Rapport Puech, Seraudy 1978 : PUECH (M.-L.), SERAUDY (L.).-*Dossier sur Montrottier*. Rapport de stage, Université Lyon II, Lyon, 1978.

Rapport Ronco 1992 : RONCO (C.). – *Peyrus (Drôme), Saint-Pierre. Rapport de fouille 1992*. DRAC-SRA, Rhône-Alpes.

Rapport Thirion et al. 1992 : THIRION (Ph.), HURTIN (St.), LE BARRIER (Chr.). – Montbrison-Moingt, Sainte-Eugénie. In : *Bilan scientifique*. Lyon : DRAC-SRA, Rhône-Alpes.

Rapport Vaireaux 1993 : VAIREAUX (Fr.). – *Colonzelle, église Saint-Pierre (Drôme). Rapport de sauvetage archéologique*. DRAC-SRA, Sept. 1993.

Rapport Vicherd 1980 : VICHERD (G.). – *Saint-Vulbas (Ain), chapelle de Marcilleux*. Rapport provisoire de fouilles, dactylographié. Lyon : DRAC-SRA, Rhône-Alpes 1980, inédit.

Abreviations

- 1 ARCHEA : Association en région Centre pour l'histoire et l'archéologie.
- 2 AA SS : *Acta Sanctorum. Ed. J. Bollandisti et al.* : Anvers, 1643-1770 ; Bruxelles, 1780-1786 ; Tongerlo, 1794 ; Bruxelles, 1845 ; 3e éd. Paris, 1863-1867.
- 3 ADD : Archives Départementales de la Drôme sous série 1H (Léoncel) et 5H (Bouvante).
- 4 BSASD : Bulletin de la Société Départementale d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
- 5 CAHMER : Centre d'Archéologie et d'Histoire Médiévales des Etablissements Religieux (Université de Picardie).
- 6 CIHAM : Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales.
- 7 CTHS : Comité des Travaux historiques et scientifiques.
- 8 DAF : Documents d'archéologie française.
- 9 DFS : Document final de synthèse (rapport d'opération d'archéologie préventive).
- 10 EPHE : Ecole Pratique des Hautes Etudes.
- 11 MGH : *Monumenta germaniae historica*. Hanovre-Berlin : éd. Societas aperiendis fontibus rerum Germanicarum medii aevi, 1826 ss. ; SRM : *Scriptores rerum merovingicarum*. Hanovre, 1884-1951, 7 vol.
- 12 MSH : Maison des Sciences de l'Homme.
- 13 PUG : Presses universitaires de Grenoble.
- 14 PUL : Presses universitaires de Lyon.
- 15 RAN : Revue archéologique de Narbonnaise.
- 16 SADRAH : Société alpine de documentation et de recherche en archéologie historique.
- 17 SAHGD : Société d'archéologie d'histoire et de géographie de la Drome.

Index

- Abondance (Haute-Savoie) : p. 24, 32, 40, 128, 155.
- Aiguebelle (Drôme) : p. 47, 48, 56, 92, 97, 115.
- Aime (Savoie) : p. 127, 128, 129, 136, 139.
- Ambronay (Ain) : p. 26, 27, 28, 29, 35, 63, 64,68, 82, 83, 84, 85,86, 92, 108, 109, 115, 117, 132, 147, 158.
- Blyes (Ain) : p. 145, 156.
- Bonnevaux (commune de Villeneuve-de-Marc) : p. 27, 47, 58, 71,78, 92, 167, 169, 170, 171.
- Bouchet (Drôme) : p. 49, 92, 93, 109, 112, 113, 119.
- Bourget-du-Lac (Savoie) : p. 42, 49, 50, 54, 86, 87, 98, 122, 128,129, 140, 143, 147, 148, 149, 153, 166.
- Bouvante : chartreuse et courerie du Val-Sainte-Marie (Drôme) : p. 41, 79, 80, 82, 173, 174, 175, 176.
- Champdieu (Loire) : p. 68, 125, 128, 137, 149, 156.
- Chalais (Isère) : p. 48, 92, 113,138,158.
- Charlieu (Loire) : p. 25, 28, 37, 39, 45, 48, 51, 54, 68, 89, 92, 108, 109, 121, 147, 160, 165, 166.
- Chazay d'Azergues (Rhône) : p. 65, 160, 165.
- Chêne-en-Semine (Haute-Savoie) : p. 106.
- Cluny (Saône-et-Loire) : p. 24, 25, 26, 33, 36, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 47, 52, 53, 57, 58, 70, 87, 88, 89, 122, 125, 138, 147, 149, 158, 159.
- Colonzelle (Drôme) : p. 43, 98, 101, 107, 139.
- Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie) : p. 135, 140, 144.
- Cruas (Ardèche) : p. 35, 40, 46, 47, 51, 61, 92, 94, 103, 108, 109, 115, 127, 138.
- Ecouges (Isère) : p. 49, 71, 77, 78, 79.
- Etoile-sur-Rhône (Drôme) : p. 108, 122, 124, 139.
- Grande Chartreuse (Isère) : p. 113.
- Ile-Barbe (Rhône) : p. 34, 64, 92.
- Lavilledieu (Ardèche) : p. 70,155.

Lemenc (Commune de Chambery, Savoie) : p. 87.

Léoncel (Drôme) : p. 47, 58, 71, 72, 73, 79, 80, 82, 92, 95, 97, 109, 115, 162, 169.

Mazan (Ardèche) : p. 27, 47, 60, 73, 74, 76, 92, 93, 94, 109, 115, 4^e de couverture.

Manthes (Drôme) : p. 50, 54, 138, 139, 149.

Moingt (Loire) : p. 47, 64, 87, 89, 90, 97, 98, 100, 108, 141, 169.

Monastier de Saint-Chaffre : p. 122, 158.

Montmerle (Ain) : p. 48,169.

Montrottier (Rhône) : p. 35, 55, 65, 67, 69, 70, 98, 160, 161.

Montverdun (Loire) : p. 47, 54, 126, 127, 149, 154, 163, 164, 169, photo en couverture.

Mornant (Rhône) : p. 90.

Part-Dieu (Drôme) : p. 109, 162, 165, 166, 167, 169.

Pierre-Châtel (Ain) : p. 108, 113, 114, 115, 120.

Pommiers-en-Forez (Loire) : p. 55, 56, 68, 69, 151. 159, 168.

Portes (Ain) : p. 26, 27, 28,48, 92, 113.

Pouilly-les-Feurs (Loire) : p. 89, 150.

Poulieu (Rhône) : p. 64, 165, 166, 169.

Rochevade (Les Aubagnans) (Drôme) : p. 124, 157.

Saint-André-de-Bâgé (Ain) : p. 125, 146.

Saint-Chef (Isère) : p. 108, 109, 125, 158, 165.

Saint-Donat-sur-L'Herbasse (Drôme) : p. 147,155.

Sainte-Jalle (Drôme) : p. 139.

Saint-Julien-du-Serre (Ardèche) : p. 125, 129, 135, 138.

Saint-Maurice-de-Gourdans (Ain) : p. 136.

Saint-Martin d'Ainay (Rhône) : p. 33, 34, 35, 36.

Saint-Michel-de-Connexe (Isère) : p. 128.

Saint-Rambert sur Loire (Loire) : p. 122, 125, 127, 132, 136, 138, 149.

Saint-Romain-le-Puy (Loire) : p. 108,125,128,129,131, 132, 136, 138, 139, 164.

Saint-Sulpice-en-Bugey (Ain) : p. 110, 111, 118.

Salaise-sur-Sanne (Isère) : p. 59, 128, 137, 138, 139, 140, 156, 165, 166.

Salles-en-Beaujolais (Rhône) : p. 43, 125, 136, 138, 139, 147, 169.

Salt-en-Donzy (Loire) : p. 98, 100, 165, 166.

Savigny (Rhône) : p. 46, 55, 56, 65, 66, 67, 69, 90, 92, 108, 159.

Silve Bénite (Isère) : p. 48, 49, 169.

Solérieux (Drôme) : p. 98. 99.

Soyons (Ardèche) : p. 31, 47

Talloires (Haute-Savoie) : p. 37, 42, 51, 54, 55, 100, 137, 154.

Taluyers (Rhône) : p. 43, 44, 53, 54, 68, 69, 161, 162, 165, 166.

Tournus (Saône-et-Loire) : p. 35, 36, 37, 40, 41, 42, 47, 100, 102, 103, 121, 125, 138, 159.

Val des Nymphes (Drôme) : p. 98, 100, 103, 132, 136.

Valcroissant (Drôme) : p. 47, 109. 115, 159.

Villeneuve-de-Berg (Ardèche) : p. 92 à 97.

Villette (Ain) : p. 145, 156.

Yenne (Savoie) : p. 42, 49, 51, 134, 142, 152.

Crédits illustrations

Clichés photographiques

- 1 9 : Armorial de Guillaume Revel. B.N. ms 22297
- 2 10 : coll. privée
- 3 13, 23, 36, 37, 41, 43 : M. Wullschleger
- 4 20 : Musée de Cluny
- 5 22 : CRDP Lyon. P. Clavel
- 6 15, 16, 31 : P. Plattier
- 7 30, 52, 55, 36, 8, 117, 118 : J. Tardieu
- 8 32 : droits réservés
- 9 38 : C. Coste
- 10 46 : Ph. Thirion
- 11 19, 53, 66, 73, 74, 75, 78, 79, 83, 87, 89, 91, 95, 96, 98, 102 à 108, 110, 114, 122 : J. Fr. Reynaud
- 12 61 : *Mappe sarde*, Archives de Savoie
- 13 62, 67 : J. Ducoté
- 14 65 : Y. et C. Bru
- 15 68 : atelier du Regard. Société des Amis des Arts de Charlieu
- 16 71, 109 : Ch. Le Barrier
- 17 58, 64, 80, 84, 94 : L. Hamonière
- 18 82, coll. particulière
- 19 85 : G. Barruol
- 20 92 : Chr. Boekholt
- 21 99 : Ch. Delomier
- 22 101 : Archives de Savoie

- 23 **112 : M. Rochette**
 24 **119, 120 : M. Vialettes**
 25 **123 : Conservation du patrimoine de l'Isère**

Dessins

- 26 1 à 8 : cartes J.-B. Houal et G. Macabéo
 27 11 : O. Darnaud
 28 12 : PCR. Atlas topographique de Vienne Antique
 29 14 : B.M. Lyon
 30 17 : I. Carton, mise au net G. Macabéo
 31 24 : Musée Dauphinois
 32 25 : B.N.
 33 26 : Bibl. mun. de Grenoble. cl. A. Fisher
 34 27 : mise au net G. Macabéo
 35 28 : A.D. Savoie 7F13, fonds Mugnier, mise au net G. Macabéo
 36 29 : Leymarie
 37 33 : B.M. Lyon
 38 34 : d'après A. Chastel, mise au net G. Macabéo
 39 35 : C. Guigon mise au net G. Macabéo
 40 39. C. Coste, mise au net G. Macabéo
 41 40 : Wullschleger mise au net G. Macabéo
 42 42 a et b : Wullschleger mise au net G. Macabéo
 43 44 : Album pittoresque de l'Ain, lithographie d'A. Pellat
 44 45 : V. Viscusi à partir de la *Mappe sarde*, mise au net G. Macabéo
 45 47 : mise au net G. Macabéo
 46 48 : d'après M. Francey, mise au net G. Macabéo
 47 49 : d'après M. Boulle (Boulle 1978), mise au net G. Macabéo
 48 50 : d'après J. Coudène (Collectif 1984 :41), mise au net G. Macabéo
 49 51 : Wullschleger mise au net G. Macabéo
 50 54 : S. Sorin mise au net G. Macabéo
 51 56 : cl. E. Vernin, relevé F. Flavigny, élaboration E. Vernin, mise au net G. Macabéo
 52 57 : F. Vaireaux, mise en page G. Macabéo
 53 60 : relevé de M. Francey, mise en page G. Macabéo
 54 64 : plan L. Hamonière, mise au net G. Macabéo, cl. L. Hamonière
 55 69 : élaboration J.-Fr. Reynaud, mise en page G. Macabéo
 56 70 : S. Marcel, mise au net G. Macabéo
 57 72 : élaboration J.-Fr. Reynaud et I. Parron, mise au net G. Macabéo

- 58 76 : I. Parron
- 59 77 : élaboration A. Poisnot
- 60 86 : plan J.-Fr. Grange-Chavanis, chronologie J.-Fr. Reynaud, mise au net G. Macabéo
- 61 88 : plan Ph. Thirion
- 62 90 : élaboration O. Thollet, L. Vellar, mise au net G. Macabéo
- 63 93 : B. Bertholon, J.-Fr. Reynaud
- 64 97 : relevé G. Mortamet, mise au net G. Macabéo
- 65 100 : Ch. Delomier
- 66 111 : J. Montchal, mise au net G. Macabéo
- 67 113 : S. Monnier, mise au net G. Macabéo
- 68 115 : plan J.-P. Magand, mise au net G. Macabéo
- 69 116 : S. Monnier, mise au net G. Macabéo
- 70 121 : M. Vialettes, mise au net G. Macabéo